

# Rapport mondial sur le développement humain **2009**

**Lever les barrières :**

Mobilité et développement humains



Publié pour le  
Programme des  
Nations Unies pour  
le développement  
(PNUD)

Copyright © 2009  
par le Programme des Nations Unies pour le développement  
1 UN Plaza, New York, NY 10017, USA

Tous droits réservés. Il est interdit, sauf accord préalable de l'éditeur, de reproduire le présent ouvrage, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, électronique, mécanique, par photocopie, enregistrement ou tout autre moyen.

ISBN 978-2-7071- 5879-6

Imprimé au Danemark par Pheonix Design Aid. La couverture est imprimée sur papier couché une face haute densité 15 pt Carolina produit à partir de 30 % de déchets recyclés après consommation. Les pages de texte sont imprimées sur papier Rolland lisse opaque n° 60 de Cascades Mills, un papier constitué de 30 % de fibres recyclées désencrées et certifié par le Forest Stewardship Council comme un papier sans chlore avec des encres végétales et produit par le biais de technologies respectueuses de l'environnement. Veuillez recycler l'emballage par rétraction.



Édition : Green Ink  
Conception : ZAGO  
Traduction et maquette : Strategic Agenda LLP

Pour une liste des erreurs et omissions décelées à la suite de l'impression, veuillez consulter notre site Web à l'adresse <http://hdr.undp.org>

# Équipe pour la préparation du Rapport mondial sur le développement humain 2009

---

## **Directrice**

Jeni Klugman

## **Recherche**

Unité dirigée par Francisco R. Rodríguez, comprenant Ginette Azcona, Matthew Cummins, Ricardo Fuentes Nieva, Mamaye Gebretsadik, Wei Ha, Marieke Kleemans, Emmanuel Letouzé, Roshni Menon, Daniel Ortega, Isabel Medalho Pereira, Mark Purser et Cecilia Ugaz (Directrice adjointe jusqu'à octobre 2008).

## **Statistiques**

Unité dirigée par Alison Kennedy, comprenant Liliana Carvajal, Amie Gaye, Shreyasi Jha, Papa Seck et Andrew Thornton.

## **Rapports nationaux sur le développement humain et réseau**

Eva Jespersen (Directrice adjointe du BRDH), Mary Ann Mwangi, Paola Pagliani et Timothy Scott.

## **Relations externes et communication**

Unité dirigée par Marisol Sanjines, comprenant Wynne Boelt, Jean-Yves Hamel, Melissa Hernandez, Pedro Manuel Moreno et Yolanda Polo.

## **Production, traduction, budget et opérations, administration**

Carlotta Aiello (Coordinatrice de la production), Sarantuya Mend (Responsable des opérations), Fe Juarez-Shanahan et Oscar Bernal.



## Avant-propos

La migration a souvent mauvaise presse. Les stéréotypes négatifs décrivant les migrants comme « volant nos emplois » ou « vivant aux dépens du contribuable » sont légion dans certains médias et une partie de l'opinion publique, particulièrement en ces temps de récession. Pour d'autres, le mot « migrant » évoque l'image de personnes en situation d'extrême vulnérabilité. Le Rapport mondial sur le développement humain de cette année, *Lever les barrières : mobilité et développement humains*, récuse ces stéréotypes. Il tente d'élargir et de rééquilibrer les perceptions de la migration pour refléter une réalité plus complexe et très variable.

Ce rapport innove en examinant la migration sous le prisme du développement humain. Il explique qui sont les migrants, d'où ils viennent, où ils vont et pourquoi ils se déplacent. Il examine les différents impacts de la migration pour toutes les parties concernées, ceux qui partent mais aussi ceux qui restent.

Ce faisant, les conclusions auxquelles il parvient apportent un nouvel éclairage à certaines idées fausses. Par exemple, les mouvements des pays en développement vers les pays développés ne représentent qu'une petite partie des déplacements humains. La migration d'un pays en développement vers un autre est bien plus répandue. En fait, la plupart des migrants ne partent pas à l'étranger mais se déplacent à l'intérieur de leur propre pays.

Ensuite, la majorité des migrants, loin d'être des victimes, ont plutôt tendance à réussir, aussi bien avant de quitter leur région d'origine qu'une fois à destination. Les résultats de ces mouvements sur tous les aspects du développement humain, c'est-à-dire les revenus mais aussi l'éducation et la santé, sont en grande partie positifs et parfois même excellents, les personnes originaires des régions les plus pauvres étant les plus gagnantes.

En s'appuyant sur une abondante documentation, le rapport montre que les craintes concernant les migrants qui prennent les emplois et font baisser les salaires des résidents locaux, surchargent les services ou coûtent de l'argent

au contribuable sont généralement exagérées. Lorsque les compétences des migrants viennent compléter celles des locaux, ce sont les deux groupes qui en profitent. Les sociétés dans leur ensemble peuvent également récolter des bénéfices très variés, allant de l'augmentation du niveau d'innovation technique à la diversification des pratiques culinaires.

Le rapport suggère que les réponses politiques aux phénomènes migratoires peuvent s'avérer peu appropriées. De nombreux gouvernements mettent en place des régimes d'entrée de plus en plus répressifs, ferment les yeux sur les manquements des employeurs aux règles de santé et de sécurité ou ne parviennent pas à expliquer au public les avantages de l'immigration.

En examinant les politiques en vigueur dans la perspective d'un élargissement des libertés des personnes plutôt que du contrôle et de la restriction des déplacements humains, ce rapport propose un ensemble de réformes audacieuses. Il estime qu'en adaptant ces propositions au contexte de chaque pays, elles sont susceptibles d'amplifier l'apport déjà important de la mobilité au développement humain.

Les principales réformes proposées s'articulent autour de six axes complémentaires, chacun participant activement au développement humain : ouvrir les canaux d'entrée existants afin qu'un plus grand nombre de travailleurs puissent émigrer, garantir les droits élémentaires des migrants, abaisser les coûts de

transaction de la migration, trouver des solutions qui bénéficient aux communautés de destination et aux migrants qu'elle accueillent, faciliter les déplacements des personnes à l'intérieur de leur propre pays et intégrer la migration dans les stratégies nationales de développement.

Le rapport explique en outre que, si nombre de ces réformes sont plus réalisables qu'on ne le pense, elles nécessitent néanmoins un certain courage politique. La capacité des gouvernements à modifier rapidement leurs politiques peut également se trouver limitée si la récession dure.

En tant qu'Administrateur, il s'agit du premier Rapport mondial sur le développement humain dont je rédige l'avant-propos. Comme tous les rapports de ce type, il constitue une étude indépendante destinée à encourager le débat et la discussion autour d'une question importante.

Ce n'est en aucun cas une déclaration de principe des Nations Unies ou du PNUD.

Dans le même temps, en plaçant la mobilité au cœur de l'agenda du développement humain, le PNUD espère que les réflexions qui suivent ajouteront de la valeur au discours actuel sur la migration et influenceront le travail des professionnels du développement et des responsables politiques du monde entier.



Helen Clark  
Administrateur  
Programme des Nations Unies pour le développement

Les analyses et recommandations politiques de ce rapport ne reflètent pas nécessairement l'opinion du Programme des Nations Unies pour le développement, de son Conseil d'administration ou de ses États-membres.

Ce rapport est une publication indépendante commandée par le PNUD. Il est le fruit d'une collaboration entre un groupe d'éminents conseillers et de l'équipe du Rapport mondial sur le développement humain.

Jeni Klugman, Directrice bureau du Rapport mondial sur le développement humain, a coordonné ce travail.

## Remerciements

Ce rapport est le fruit des efforts, des contributions et du soutien de nombreuses personnes et organisations.

Je tiens à remercier Kemal Derviş pour l'opportunité qu'il m'a offerte d'assumer la lourde tâche de Directeur du bureau du Rapport mondial sur le développement humain ainsi qu'Helen Clark, nouvelle administratrice du PNUD, pour ses conseils et son soutien. Cela a été une expérience formidablement enrichissante que de revenir à ce bureau, après ses 20 ans de croissance et de succès, et je tenais tout particulièrement à remercier ma famille, Ema, Josh et Billy, pour leur patience et leur soutien tout au long de cette épreuve. Le dévouement ainsi que l'ardeur au travail dont a fait preuve toute l'équipe du RMDH, mentionnée précédemment, ont été déterminants. Parmi ceux qui ont fourni d'importants conseils stratégiques et suggestions, qui ont été particulièrement indispensables à l'organisation de ce rapport : Oliver Bakewell, Martin Bell, Stephen Castles, Joseph Chamie, Samuel Choritz, Michael Clemens, Simon Commander, Sakiko Fukuda-Parr, Hein de Haas, Frank Laczko, Loren Landau, Manjula Luthria, Gregory Maniatis, Philip Martin, Douglas Massey, Saraswathi Menon, Frances Stewart, Michael Walton et Kevin Watkins.

Des études de fond ont été rédigées sur un certain nombre de sujets thématiques et publiées en ligne dans notre Human Development Research Papers Series, elles ont été lancées en avril 2009 et figurent dans la bibliographie. Une série de 27 séminaires qui se sont tenus entre août 2008 et avril 2009 a également constitué un important stimulant pour notre réflexion et développement d'idées ; nous souhaitons de nouveau remercier ces présentateurs pour nous avoir fait part de leurs recherches et de leurs éclaircissements. Nous voudrions également saluer la contribution des experts nationaux ayant participé à notre évaluation des politiques migratoires.

Les données et statistiques utilisées dans ce rapport s'appuient de manière significative sur les bases de données d'autres organisations auxquelles on nous a généreusement accordé l'accès : Société andine de développement; Centre de recherche et développement sur les migrations,

Université du Sussex ; CEPALC ; Institut international des migrations, Oxford ; Union interparlementaire ; Observatoire des Situations de Déplacement Interne ; Département des statistiques et programme des migrations internationales de l'OIT ; OIM ; Étude du Luxembourg sur les revenus ; OCDE ; UNICEF ; Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Statistics Division et Population Division; UNESCO Institut de statistiques; HCNUR; UNRWA; Section des traités, Bureau des affaires juridiques des Nations Unies ; Banque mondiale et OMS.

Ce Rapport a bénéficié dans une très large mesure des conseils et orientations éclairés d'un groupe consultatif. Le groupe comprenait Maruja Asis, Richard Black, Caroline Brettell, Stephen Castles, Simon Commander, Jeff Crisp, Priya Deshingkar, Cai Fang, Elizabeth Ferris, Bill Frelick, Sergei Guriev, Gordon Hanson, Ricardo Hausmann, Michele Klein-Solomon, Kishore Mahbubani, Andrew Norman Mold, Kathleen Newland, Yaw Nyarko, José Antonio Ocampo, Gustav Ranis, Bonaventure Rutinwa, Javier Santiso, Maurice Schiff, Frances Stewart, Elizabeth Thomas-Hope, Jeffrey Williamson, Ngyaire Woods et Hania Zlotnik.

Dès le départ, ce processus a impliqué diverses consultations participatives destinées à mettre à profit les compétences de chercheurs, activistes de la société civile, praticiens du développement et responsables politiques du monde entier. Parmi lesquelles, 11 consultations informelles des parties prenantes ont eu lieu entre août 2008 et avril 2009 à Nairobi, New Delhi, Amman, Bratislava, Manille, Sydney, Dakar, Rio de Janeiro, Genève, Turin et Johannesburg, avec une participation totale de près de 300 experts et praticiens. Le soutien apporté par les bureaux régionaux et nationaux du PNUD ainsi que par les partenaires locaux a été essentiel pour la bonne tenue de ces consultations. Des partenaires clés dont l'OIM, l'OIT et l'Institut pour les politiques de migration ont accueilli de nombreux événements. D'autres consultations académiques ont eu lieu à Washington D.C. et Princeton, le personnel du BRDH a participé à de nombreux forums régionaux et mondiaux, notamment le Forum

mondial sur la migration et le développement (FMMD) à Manille, des réunions préparatoires pour le FMMD d'Athènes ainsi que de nombreuses conférences et séminaires organisés par d'autres agences des Nations Unies (c.-à-d. l'OIT, l'UNDESA et l'UNITAR), des universités, des groupes de réflexion et des organisations non-gouvernementales. Les participants à une série de discussions du Réseau du développement humain ont fourni des indications et des observations très variées sur les liens existants entre la migration et le développement humain. De plus amples détails sur ce processus sont disponibles sur <http://hdr.undp.org/fr/nhdr>.

Un comité de lecture du PNUD comprenant des tous les bureaux politiques et régionaux a émis des suggestions et apporté avis extrêmement utiles sur la note conceptuelle et des versions intermédiaires de ce rapport, tout comme un certain nombre d'autres collègues par leur contribution et leurs conseils. Nous tenons à remercier tout particulièrement Amat Alsoswa, Carolina Azevedo, Barbara Barungi, Tony Bislimi, Kim Bolduc, Winifred Byanyima, Ajay Chhibber, Samuel Choritz, Pedro Conceição, Awa Dabo, Georgina Fekete, Priya Gajraj, Enrique Ganuza, Tegegnework Gettu, Rebeca Grynspan, Sultan Hajiyev, Mona Hammam, Mette Bloch Hansen, Mari Huseby, Selim Jahan, Bruce Jenks, Arun Kashyap, Olav Kjoren, Paul Ladd, Luis Felipe López-Calva, Tanni Mukhopadhyay, B. Murali, Theodore Murphy, Mihail Peleah, Amin Sharkawi, Kori Udovicki, Mourad Wahba et Caitlin Wiesen pour leurs commentaires.

Une équipe de Green Ink, menée par Simon Chater, a fourni des services de révision. Le travail de conception a été réalisé par Zago. Guoping

Huang a développé quelques-unes des cartes. La production, la traduction, la distribution et la promotion du Rapport ont été réalisées avec l'aide et le soutien du Bureau des communications du PNUD et en particulier de Maureen Lynch. Les traductions ont été revues par Luc Gregoire, Madi Musa, Uladzimir Shcherbau et Oscar Yujnovsky. Margaret Chi et Solaiman Al-Rifai du Bureau des services d'appui aux projets des Nations Unies ont fourni des services de gestion et de soutien administratif essentiels.

Le rapport a également bénéficié du travail dévoué de plusieurs stagiaires, à savoir, Shreya Basu, Vanessa Alicia Chee, Delphine De Quina, Rebecca Lee Funk, Chloe Yuk Ting Heung, Abid Raza Khan, Alastair Mackay, Grace Parker, Clare Potter, Limon Rodriguez, Nicolas Roy, Kristina Shapiro et David Stubbs.

Nous tenons à remercier tous ceux qui directement ou indirectement ont contribué à orienter nos efforts tout en précisant que les erreurs et omissions relèvent de la seule responsabilité des auteurs.



Jeni Klugman  
Directrice

Rapport mondial sur le développement humain  
2009



# Acronymes

---

<b>AGCS</b>	Accord général sur le commerce des services
<b>BRDH</b>	Bureau du Rapport mondial sur le développement humain
<b>CCG</b>	Conseil de coopération du Golfe
<b>CEDAW</b>	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes des Nations Unies
<b>CEDEAO</b>	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
<b>CEPALC</b>	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
<b>CPRMW</b>	Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille
<b>CRC</b>	Convention relative aux droits de l'enfant
<b>DSRP</b>	Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté
<b>ECD</b>	Développement du jeune enfant
<b>EIU</b>	Unité d'Intelligence Economique
<b>IDH</b>	Indice du développement humain ('Indicateur du développement humain' dans les RMDH antérieurs)
<b>MERCOSUR</b>	Marché commun du Sud
<b>MIPEX</b>	Index des politiques d'intégration des migrants
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>OIM</b>	Organisation internationale pour les migrations
<b>OIT</b>	Organisation internationale du travail
<b>OMC</b>	Organisation mondiale du commerce
<b>OMS</b>	Organisation mondiale de la santé
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>ONUDC</b>	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le développement
<b>RMDH</b>	Rapport mondial sur le développement humain
<b>SRP</b>	Stratégie pour la réduction de la pauvreté
<b>TMBs</b>	Organes de surveillance de l'application des traités
<b>UNDESA</b>	Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES)
<b>UE</b>	Union européenne
<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
<b>UNHCR</b>	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
<b>UNRWA</b>	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine
<b>URSS</b>	Union des Républiques socialistes soviétiques



# Table des matières

<b>Avant-propos</b>	<b>iii</b>	3.6 Impacts globaux	75
<b>Remerciements</b>	<b>v</b>	3.7 Conclusions	76
<b>Acronymes</b>	<b>vii</b>		
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>		<b>CHAPITRE 4</b>	
Comment et pourquoi se déplace-t-on ?	2	<b>Impacts dans les pays d'origine et de destination</b>	<b>79</b>
Les obstacles au déplacement	2	4.1 Impacts dans les pays d'origine	79
Une mobilité nécessaire	3	4.1.1 Effets au niveau des foyers	80
Notre proposition	4	4.1.2 Effets économiques aux niveaux communautaire et national	85
Les perspectives	6	4.1.3 Effets sociaux et culturels	88
		4.1.4 Mobilité et stratégies nationales de développement	91
		4.2 Effets sur les lieux de destination	93
		4.2.1 Impacts économiques globaux	93
		4.2.2 Impacts sur le marché du travail	95
		4.2.3 Urbanisation rapide	97
		4.2.4 Impacts budgétaires	98
		4.2.5 Perceptions et préoccupations sur la migration	100
		4.3 Conclusions	103
<b>CHAPITRE 1</b>		<b>CHAPITRE 5</b>	
<b>Liberté et migration : la mobilité, moteur du développement humain</b>	<b>9</b>	<b>Politiques pour l'optimisation des résultats en matière de développement humain</b>	<b>107</b>
1.1 La mobilité compte	9	5.1 Un paquet de réformes à concevoir	108
1.2 Le choix et le contexte : comprendre les motifs de la migration	12	5.1.1 Libéraliser et simplifier les canaux légaux	108
1.3 Développement, liberté et mobilité humaine	15	5.1.2 Garantir les droits fondamentaux des migrants	112
1.4 Notre contribution à la discussion	17	5.1.3 Réduire les frais de transaction associés à la migration	115
		5.1.4 Améliorer les résultats pour les migrants et les communautés de destination	117
		5.1.5 Exploiter les bénéfices de la mobilité interne	120
		5.1.6 Intégrer la mobilité aux stratégies nationales de développement	122
		5.2 La faisabilité politique de la réforme	123
		5.3 Conclusions	127
<b>CHAPITRE 2</b>		<b>Notes</b>	<b>129</b>
<b>Les populations en mouvement : qui se déplace, où, quand et pourquoi</b>	<b>23</b>	<b>Bibliographie</b>	<b>137</b>
2.1 La migration humaine aujourd'hui	23		
2.2 Regard sur le passé	31		
2.2.1 Perspective historique	31		
2.2.2 Le XX <sup>e</sup> siècle	34		
2.3 Politiques et migration	37		
2.4 L'avenir : la crise et l'après-crise	45		
2.4.1 La crise économique et les perspectives de reprise	45		
2.4.2 Tendances démographiques	48		
2.4.3 Facteurs liés à l'environnement	49		
2.5 Conclusions	51		
<b>CHAPITRE 3</b>		<b>ANNEXE STATISTIQUE</b>	
<b>Migrants : gagnants ou perdants ?</b>	<b>55</b>	<b>Tableaux</b>	<b>161</b>
3.1 Revenus et subsistance	56	<b>Guide du lecteur</b>	<b>221</b>
3.1.1 Impacts sur le revenu brut	56	<b>Fiche technique</b>	<b>227</b>
3.1.2 Coûts financiers de la migration	60	<b>Définitions des termes statistiques et des indicateurs</b>	<b>228</b>
3.2 Santé	61	<b>Classification des pays</b>	<b>233</b>
3.3 Éducation	64		
3.4 Autonomisation, droits civiques et participation	67		
3.5 Comprendre les conséquences des incitations négatives	69		
3.5.1 Insécurité : moteur de la migration	70		
3.5.2 Déplacement induit par le développement	72		
3.5.3 Trafic d'êtres humains	73		

## ENCADRÉS

1.1 Estimer l'impact des migrations	12
1.2 De l'importance de la migration dans la mesure du progrès	14
1.3 Termes essentiels utilisés dans ce rapport	16
1.4 Le point de vue des pauvres sur la migration	17
2.1 La comptabilisation des migrants illégaux	25
2.2 Migration induite par un conflit et trafic d'êtres humains	28
2.3 Tendances migratoires dans l'ex Union soviétique	33
2.4 Gouvernance mondiale de la mobilité	43
3.1 Chine : Politiques et résultats de la migration interne	58
3.2 Enfants migrants indépendants	66
3.3 Migrants de deuxième génération	67
3.4 Mécanismes d'application de la loi en Malaisie	69
4.1 Comment le téléphone portable peut réduire le coût des transferts d'argent le cas du Kenya	82
4.2 La crise de 2009 et les transferts de fonds	83
4.3 Impacts des flux de compétences sur le développement humain	86
4.4 Mobilité et perspectives de développement pour les petits États	89
4.5 Mobilité et développement humains : perspectives de quelques pays en développement	92
5.1 Ouverture de canaux légaux – Suède et Nouvelle-Zélande	110
5.2 Expériences de la régularisation	111
5.3 Réduire les formalités : un défi posé aux gouvernements et aux partenaires	116
5.4 Reconnaissance des diplômes	119
5.5 Quand les travailleurs qualifiés émigrent : quelques options en termes de politique	125

## FIGURES

2.1 Beaucoup plus de personnes se déplacent à l'intérieur de leur pays que vers l'extérieur: Taux de déplacement interne et d'émigration, 2000–2002	24
2.2 Les plus pauvres sont les plus avantagés par la migration... Différence entre l'IDH des pays de destination et d'origine, 2000–2002	25
2.3 ... mais ils migrent tout de même moins : Taux d'émigration par IDH et par revenu	27
2.4 De plus en plus de migrants viennent des pays en développement : Part des migrants originaires de pays en développement dans différents pays développés	34
2.5 Origines et tendances de la migration vers les pays en développement : Migrants en pourcentage de la population totale de différents pays, 1960–années 2000	35
2.6 Les taux de migration interne ne connaissent qu'une légère hausse : Tendances de l'intensité des migrations internes à vie dans différents pays, 1960–années 2000	36
2.7 L'écart s'est creusé entre les revenus dans le monde : Tendances du PIB réel par habitant, 1960–2007	38

2.8 Hautement qualifiés bienvenue, peu qualifiés circulez ! Ouverture à l'immigration légale dans les pays développés par rapport aux pays en développement, 2009	39
2.9 La mise en application varie : Interventions et procédures à l'égard des migrants illégaux en 2009	41
2.10 Les preuves transnationales infirmeraient plutôt l'hypothèse « nombres contre droits » : Corrélations entre accès et traitement	42
2.11 Le chômage augmente dans les destinations préférées des émigrants : Taux de chômage dans différents pays de destination, 2007–2010	45
2.12 Les migrants vivent dans les pays les plus touchés par la récession : Emplacement des immigrants et projection des taux de croissance du PIB en 2009	46
2.13 La population en âge de travailler va augmenter dans les régions en développement : Projections de la population en âge de travail par région, 2010–2050	47
3.1 Les migrants ont des revenus beaucoup plus élevés que ceux qui restent : Revenu annuel des migrants dans les pays de destination de l'OCDE et PIB par habitant dans les pays d'origine, par catégorie d'IDH du pays d'origine	56
3.2 Immenses bénéficiaires en termes de salaire pour les migrants hautement qualifiés : Écarts des salaires professionnels moyens pour différents couples de pays, 2002–2006	56
3.3 Gains de revenus substantiels pour les migrants internes en Bolivie, en particulier chez les moins instruits : Rapport entre salaires de destination et salaires d'origine des migrants internes boliviens, 2000	57
3.4 La pauvreté est plus élevée chez les enfants migrants, mais les transferts sociaux peuvent aider : Effets des transferts sur la pauvreté infantile dans différents pays, 1999–2001	60
3.5 Les coûts de la migration sont souvent élevés : Coûts des intermédiaires dans différents couloirs, par rapport au revenu par habitant, 2006–2008	61
3.6 Les coûts de la migration peuvent être très supérieurs aux revenus mensuels espérés : Coûts de la migration par rapport au salaire espéré des ouvriers indonésiens peu qualifiés dans différents pays de destination, 2008	61
3.7 Les enfants des migrants ont de bien meilleures chances de survivre : Mortalité infantile dans les pays d'origine par rapport au pays de destination, par catégorie d'IDH du pays d'origine, recensement en 2000 ou dernier cycle de recensement	62
3.8 Les migrants temporaires et illégaux ont rarement accès aux services de santé : Accès aux soins médicaux selon le statut des migrants dans les pays développés, par rapport aux pays en développement, 2009	64
3.9 Les avantages en matière d'éducation sont plus nombreux pour les migrants provenant de pays à faible IDH : Taux de scolarisation brut dans les pays d'origine par rapport au pays de destination, par catégorie d'IDH du pays d'origine, recensement en 2000 ou dernier cycle de recensement	65
3.10 Les migrants ont davantage accès à l'éducation dans les pays développés : Accès à l'éducation publique selon le statut des migrants dans les pays développés, par rapport aux pays en développement, 2009	65
3.11 Le droit de vote est généralement réservé aux ressortissants : Droits de vote aux élections locales selon le statut des migrants dans les pays développés, par rapport aux pays en développement, 2009	69

3.12 Le taux de scolarisation des réfugiés est souvent supérieur à celui des communautés d'accueil dans les pays en développement : Taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire - réfugiés, populations d'accueil et principaux pays d'origine, 2007	72
3.13 Nets avantages en matière de développement humain pour les migrants internes : Rapport entre l'IDH estimé des migrants et celui des non migrants dans différents pays en développement, 1995–2005	75
3.14 Les migrants sont en général aussi heureux que la population locale : Niveau de bonheur rapporté par les migrants et la population locale dans le monde, 2005/2006	76
4.1 La récession mondiale devrait affecter les flux de transferts : Projection des tendances en matière de flux de transferts vers les régions en développement, 2006–2011	83
4.2 Les travailleurs qualifiés migrent de manière similaire au sein des pays et entre les pays : Population et part des travailleurs qualifiés migrant aux niveaux interne et international	87
4.3 L'opinion sur l'immigration dépend du nombre d'emplois disponibles : Attitudes à l'égard de l'immigration et du nombre d'emplois disponibles, 2005/2006	101
4.4 Quand les emplois sont en nombre limité, la préférence va à la population locale : Opinion publique concernant les préférences en matière d'emploi, par catégorie d'IDH des pays de destination, 2005/2006	102
4.5 La diversité ethnique n'est pas une valeur rare : Opinion publique sur la valeur de la diversité ethnique par catégorie d'IDH des pays de destination, 2005/2006	103
5.1 Ratification limitée de la convention sur les droits des migrants : Ratification de différents accords par catégorie d'IDH en 2009	113
5.2 Opinion sur la possibilité de résider de façon permanente : Préférence pour la migration temporaire plutôt que permanente, 2008	126

## CARTES

1.1 La question des frontières : Indice du développement humain aux États-Unis et dans les zones frontalières du Mexique, 2000	10
1.2 Migrants se déplaçant vers des régions porteuses de meilleures opportunités en termes de développement humain : Développement humain et flux migratoires interprovinciaux en Chine, 1995-2000	11
2.1 La majorité des mouvements sont internes aux régions : Origine et destination des migrants internationaux vers 2000	26
3.1 Les conflits, moteur des déplacements en Afrique : Conflit, instabilité et mouvement de populations en Afrique	71
4.1 Les transferts circulent principalement des régions développées vers les régions en développement, 2006–2007 : Flux de transferts internationaux, 2006–2007	81

## TABLEAUX

2.1 Cinq décennies de stabilité des agrégats, avec des variations régionales : Distribution régionale des migrants internationaux, 1960-2010	32
2.2 Les responsables politiques disent s'efforcer de maintenir les niveaux d'immigration actuels : Opinions et politiques en faveur de l'immigration par catégorie d'IDH en 2007	37
2.3 Plus d'un tiers des pays imposent des restrictions à la liberté de se déplacer : Restrictions aux déplacements intérieurs et à l'émigration par catégorie d'IDH	44
2.4 Rapports de dépendance en hausse dans les pays développés et stables dans les pays en développement : Prévisions des rapports de dépendance des pays développés par rapport aux pays en développement, 2010–2050	49
4.1 Les SRP reconnaissent les impacts multiples de la migration : Mesures politiques concernant la migration internationale dans les SRP, 2000–2008	93

## TABLEAUX DE L'ANNEXE STATISTIQUE

A Mouvement humain : Aperçus et tendances	161
B Émigrants internationaux par zone de résidence	165
C Éducation et emploi des migrants internationaux dans les pays de l'OCDE (âgés de 15 ans et plus)	169
D Mouvements induits par les conflits et l'insécurité	173
E Flux financiers internationaux : envois de fonds, aide publique au développement assistance et investissements directs à l'étranger	177
F Conventions relatives aux droits de l'homme et à la migration (par année de ratification)	181
G Tendances de l'indice de développement humain	185
H L'indice de développement humain 2007 et ses composants	189
I <sup>1</sup> Pauvreté humaine et pauvreté monétaire	194
I <sup>2</sup> Pauvreté humaine et monétaire : Pays de l'OCDE	198
J L'indice sexospécifique du développement humain et ses composants	199
K Indice de la participation des femmes et ses composants	204
L Tendances démographiques	209
M Économie et inégalité	213
N Santé et éducation	217



## Vue d'ensemble

Examinons le cas de Juan. Né dans une famille pauvre de la campagne mexicaine, ses parents tiraient chaque jour le diable par la queue pour payer ses soins médicaux et ses études. Il a quitté l'école à l'âge de 12 ans pour les aider. Six ans plus tard, Juan est parti avec son oncle au Canada, en quête de meilleurs salaires et de plus grandes opportunités.

Au Canada, l'espérance de vie est supérieure de cinq ans à celle du Mexique et les salaires y sont trois fois plus élevés. Là-bas, Juan a décroché un permis de travail temporaire par le biais d'un processus de sélection. Il a ensuite obtenu un droit de séjour permanent et a fini par créer une entreprise qui emploie des Canadiens de souche. Il s'agit là d'un exemple parmi des millions de personnes qui, chaque année, émigrent et se voient offrir de nouvelles opportunités et libertés pour leur bénéfice propre et celui de leurs régions d'origine et de destination.

Prenons maintenant le cas de Bhagyawati. Elle appartient à une caste inférieure et vit dans la campagne de l'Andhra Pradesh, en Inde. Chaque année, elle va passer six mois à Bangalore avec ses enfants pour travailler sur des chantiers de construction, et est payée 60 roupies (1,20 USD) par jour. Pendant ce temps, ses enfants ne vont pas à l'école, celle-ci étant trop éloignée du chantier et les enfants ne parlant pas la langue locale. Bhagyawati n'a droit ni aux produits alimentaires, ni aux soins médicaux subventionnés, et ne peut pas non plus voter parce qu'elle est inscrite dans un autre district. Comme des millions de migrants internes, l'un des seuls moyens dont elle dispose pour améliorer son quotidien est de partir dans une autre ville à la recherche de meilleures opportunités.

Notre monde est très inégal. Les énormes différences de développement humain d'un pays à l'autre et à l'intérieur même des pays constituent l'un des thèmes récurrents du Rapport mondial sur le développement humain (RMDH) depuis sa première publication en 1990. Cette année, nous explorons pour la première fois la question de la migration. Pour de nombreux habitants des pays en développement, quitter leur ville ou leur village d'origine constitue le meilleur (parfois le

seul) moyen de se donner de meilleures chances dans la vie. La mobilité humaine peut être un moyen extrêmement efficace d'offrir à quelqu'un de bien meilleures perspectives en termes de revenus, de santé et d'éducation. Mais elle représente bien plus encore : pouvoir choisir son lieu de vie est un élément essentiel de la liberté humaine.

Lorsque les gens se déplacent, que ce soit à l'intérieur ou au-delà des frontières de leur pays, ils s'engagent sur un chemin semé d'espoir et d'incertitude. La plupart d'entre eux partent à la recherche de meilleures opportunités, espérant marier leurs talents aux ressources de leur pays de destination afin d'en tirer des bénéfices personnels et d'en faire profiter leur famille proche, qui souvent les accompagne ou les suit. S'ils réussissent, leur initiative et leurs efforts pourront aussi profiter à ceux qu'ils ont laissés derrière eux et à la société dans laquelle ils se sont établis. Mais le succès n'est pas toujours au rendez-vous. Les migrants qui quittent leurs amis et leur famille peuvent avoir à affronter la solitude, se sentir rejetés par une population qui a peur des nouveaux arrivants ou ne les apprécie pas, perdre leur emploi ou tomber malades et être alors dans l'incapacité d'accéder aux services d'appui dont ils ont besoin pour prospérer.

Le Rapport mondial sur le développement humain 2009 analyse dans quelle mesure une amélioration des politiques en matière de mobilité humaine peut favoriser le développement humain. Il invite les gouvernements à moins limiter les déplacements à travers et à l'intérieur de leurs frontières afin d'élargir les chances et les libertés des individus. Il préconise des mesures pratiques visant à améliorer les perspectives des migrants à leur arrivée, pour le plus grand bénéfice de leur communauté de destination comme de leur région d'origine.

La plupart des migrants, internes comme internationaux, récoltent les fruits de leur déplacement sous la forme d'une augmentation de leurs revenus, d'un meilleur accès aux infrastructures d'éducation et de santé, et d'une amélioration des perspectives pour leurs enfants

## Comment et pourquoi se déplace-t-on ?

Les débats sur la migration véhiculent généralement l'image d'un flux allant des pays en développement vers les pays riches d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Australasie. Pourtant, la plupart des déplacements dans le monde ne s'effectuent pas entre des pays en développement et des pays développés, ni même entre différents pays. L'écrasante majorité des personnes qui migrent le font à l'intérieur de leur propre pays. Même en utilisant une définition conservatrice, nous estimons à environ 740 millions le nombre de migrants internes, soit près de quatre fois celui des migrants internationaux. Parmi ceux ayant quitté leur pays, seul un tiers s'est déplacé d'un pays en développement vers un pays développé, c'est-à-dire moins de 70 millions de personnes. La majorité des 200 millions de migrants internationaux dans le monde se sont déplacés d'un pays en développement vers un autre, ou entre deux pays développés.

La plupart des migrants, internes comme internationaux, récoltent les fruits de leur déplacement sous la forme d'une augmentation de leurs revenus, d'un meilleur accès aux infrastructures d'éducation et de santé, et d'une amélioration des perspectives pour leurs enfants. Les enquêtes conduites auprès de migrants montrent qu'ils sont heureux dans leur région de destination, en dépit de tous les réajustements et obstacles généralement associés à un changement de cadre de vie. Une fois installés, les migrants sont souvent plus enclins que les résidents locaux à adhérer à des syndicats, à des groupes religieux, etc., ce qui ne se fait toutefois pas sans compromis. Par ailleurs, les bénéfices de la mobilité ne sont pas répartis équitablement.

Les personnes déplacées pour des raisons d'insécurité ou à cause d'un conflit rencontrent des problèmes spécifiques. On estime à 14 millions le nombre de réfugiés vivant en dehors de leur pays de nationalité, ce qui représente 7 % des migrants dans le monde. La plupart restent à proximité du pays qu'ils ont fui et s'installent généralement dans des camps jusqu'à ce que la situation leur permette de rentrer, mais environ un demi-million d'entre eux partent chaque année demander asile dans un pays développé. Bien plus encore, quelque 26 millions d'individus, sont déplacés à l'intérieur de leur pays. Ils n'ont franchi aucune frontière, mais le

fait de vivre loin de leur région d'origine dans un pays déchiré par un conflit ou ravagé par des catastrophes naturelles peut leur poser des difficultés particulières. Les personnes (principalement des jeunes femmes) qui ont été victimes de trafic constituent un autre groupe vulnérable. Souvent trompées par la promesse d'une vie meilleure, elles ne se déplacent pas de leur propre gré mais sous la contrainte, parfois accompagnée d'actes de violence et de sévices sexuels.

Quoi qu'il en soit, la majorité des personnes choisissent librement d'émigrer vers des lieux où la vie leur paraît meilleure. Plus des trois-quarts des migrants internationaux se rendent dans un pays dont le niveau de développement humain est plus élevé que celui de leur pays d'origine. Ils doivent cependant faire face à de nombreuses contraintes liées aux politiques qui restreignent l'entrée dans les pays, mais aussi aux ressources dont ils disposent pour leur projet. Les habitants des pays pauvres sont les moins mobiles : par exemple, moins de 1 % des Africains ont émigré en Europe. L'histoire et la situation actuelle soulignent en effet que développement et migration vont de pair : le taux d'émigration médian dans un pays à faible développement humain est inférieur à 4 %, contre plus de 8 % dans les pays à haut niveau de développement humain.

## Les obstacles au déplacement

La part des migrants internationaux dans la population mondiale s'est maintenue à un niveau remarquablement stable au cours des cinquante dernières années, aux alentours de 3 %, malgré la présence de facteurs qui auraient dû se solder par une augmentation des flux migratoires. Les tendances démographiques – le vieillissement de la population des pays développés contrastant avec la jeunesse et la croissance de la population des pays en développement – et l'augmentation des opportunités d'emploi, combinées à la baisse des coûts des communications et des transports, ont entraîné une hausse de la « demande » migratoire. Mais les candidats à la migration se heurtent à des barrières de plus en plus hautes, érigées par les gouvernements. Au cours du siècle dernier, le nombre d'États-nations a quadruplé, pour avoisiner le nombre de 200 – soit toujours plus de nouvelles frontières à traverser. Parallèlement, de nouvelles politiques



ont limité encore les flux migratoires, en dépit de la levée des barrières commerciales.

Les obstacles à la mobilité sont particulièrement difficiles à surmonter pour les personnes peu qualifiées, bien que ce type de main-d'œuvre soit recherché dans de nombreux pays riches. Les politiques favorisent généralement l'entrée de migrants plus instruits, par exemple en autorisant les étudiants à rester après l'obtention de leur diplôme et en invitant les travailleurs qualifiés à s'installer avec leur famille. L'attitude des gouvernements est en revanche bien plus ambivalente en ce qui concerne les travailleurs faiblement qualifiés, dont le statut et le traitement laissent souvent grandement à désirer. Dans de nombreux pays, ces migrants occupent des emplois dans les secteurs de l'agriculture, du bâtiment, de la production et des services. Cependant, les gouvernements tentent souvent de réguler à leur guise les entrées et sorties des personnes les moins qualifiées et considèrent parfois les travailleurs temporaires et illégaux comme l'eau d'un robinet qu'ils pourraient ouvrir et fermer selon leur bon vouloir. On estime aujourd'hui que 50 millions de personnes vivent et travaillent en situation irrégulière à l'étranger. Certains pays tels que la Thaïlande ou les États-Unis tolèrent un grand nombre de travailleurs illégaux. Cette tolérance peut certes permettre à ces migrants d'obtenir des emplois mieux rémunérés que dans leur pays mais, bien qu'ils fassent souvent le même travail et paient les mêmes impôts que les résidents locaux, ils ont parfois un accès limité aux services de base et encourent le risque de se faire expulser. Certains gouvernements, à l'image de ceux de l'Italie et de l'Espagne, ont reconnu la contribution des migrants non qualifiés à leur société et ont régularisé la situation de ceux qui avaient un emploi. D'autres pays, comme le Canada et la Nouvelle-Zélande, ont quant à eux conçu des programmes de migration saisonnière dans certains secteurs, dont l'agriculture.

Si l'intérêt de la migration qualifiée pour les pays de destination fait l'objet d'un large consensus, l'accueil des travailleurs peu qualifiés est pour sa part bien plus controversé. L'idée communément répandue est que ces migrants, dès lors qu'ils occupent des postes vacants, se substituent aux travailleurs locaux et exercent une pression à la baisse sur les salaires. L'afflux de migrants peut susciter d'autres inquiétudes,

portant notamment sur l'augmentation potentielle de la criminalité, la charge supplémentaire qu'ils représentent pour les services locaux et la peur de voir se désagréger la cohésion sociale et culturelle. Mais celles-ci sont souvent exagérées. Bien que des études aient montré que la migration peut effectivement, dans certaines circonstances, avoir des effets négatifs sur les travailleurs locaux dotés de compétences comparables, la plupart des travaux soulignent que ces effets sont généralement modestes et parfois même totalement inexistantes.

### Une mobilité nécessaire

Ce rapport soutient que les migrants stimulent l'économie, et ce à un coût réduit voire nul pour la région d'accueil. En effet, leur présence peut avoir de nombreuses vertus. Par exemple, les femmes immigrées peuvent garder des enfants et permettre ainsi aux mères de la région de destination de travailler hors de chez elles. Au fur et à mesure qu'ils parviennent à acquérir une meilleure maîtrise de la langue ainsi que d'autres compétences nécessaires pour grimper sur l'échelle des salaires, beaucoup de migrants s'intègrent relativement facilement. Ils apportent alors la preuve que les craintes concernant leur impossible intégration, semblables à celles exprimées au début du XX<sup>e</sup> siècle en Amérique au sujet des Irlandais, par exemple, sont tout aussi infondées aujourd'hui qu'hier. Toutefois, on ne peut nier le fait que de nombreux migrants endurent des désavantages systémiques et qu'il leur est difficile, pour ne pas dire impossible, d'accéder aux services locaux dans les mêmes conditions que les résidents de souche. Ces problèmes sont particulièrement prononcés pour les travailleurs temporaires et illégaux.

Dans les pays d'origine, la migration a pour effet d'augmenter les revenus et de stimuler la consommation, ainsi que d'améliorer l'éducation et la santé. Son impact se fait également sentir plus largement au niveau culturel et social. La migration apporte généralement divers bénéfices, dont la forme la plus directe est l'argent envoyé à la famille proche. L'incidence positive de ces transferts est diffusée plus largement lorsqu'ils sont dépensés, générant des emplois pour les travailleurs locaux, tandis que les comportements peuvent évoluer en réponse aux idées venues de l'étranger. Les femmes, en particulier, trouvent

Le développement humain a beaucoup à gagner d'une levée des obstacles aux déplacements et d'une amélioration du traitement des migrants

Deux dimensions majeures de la question de la mobilité qui laissent une réelle marge de manœuvre à une amélioration sur le plan politique : l'admission et le traitement

ainsi l'occasion de se libérer des rôles traditionnels qui leur sont dévolus.

La nature et l'ampleur de ces effets dépendent du profil des migrants, de la manière dont ils s'en sortent dans leur pays de destination et des contacts qu'ils conservent avec leurs racines par le biais des transferts de fonds, de connaissances et d'idées. Les migrants ayant tendance à arriver en grand nombre de régions spécifiques – par exemple du Kerala en Inde ou de la province du Fujian en Chine – les effets au niveau communautaire peuvent être plus importants qu'au niveau national. Toutefois, sur le long terme, les flux d'idées induits par les déplacements humains peuvent avoir un impact profond sur les normes sociales et la structure de classe à l'échelle d'un pays tout entier. La fuite des compétences est parfois perçue comme un phénomène négatif, particulièrement dans les domaines de l'éducation et de la santé. Pourtant, même lorsque c'est le cas, la meilleure réponse demeure la mise en œuvre de politiques s'attaquant aux problèmes structurels sous-jacents, comme le bas niveau des salaires, le caractère inapproprié des financements et la faiblesse des institutions. Faire porter la responsabilité de la fuite des travailleurs qualifiés aux travailleurs eux-mêmes est un contresens ; limiter leur mobilité est probablement contre-productif – et bafoue qui plus est le droit fondamental de chacun de quitter son propre pays.

Quoi qu'il en soit, la migration internationale, même bien gérée, ne peut tenir lieu de substitut à une stratégie nationale de développement humain. À quelques exceptions près (principalement des petits États insulaires dont plus de 40 % des habitants partent à l'étranger), l'émigration a peu de chances de façonner les perspectives de développement d'une nation tout entière. La migration est au mieux une option qui vient en complément d'efforts locaux et nationaux plus larges visant à réduire la pauvreté et à améliorer le développement humain. Ces efforts demeurent toujours essentiels.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, le monde fait face à la crise économique la plus grave qu'il ait connue depuis plus de cinquante ans. La contraction de l'économie et les licenciements affectent des millions de travailleurs, y compris les migrants. Nous pensons que la crise actuelle peut constituer l'occasion d'instituer

une « nouvelle donne » pour les migrants, qui profiterait aux travailleurs locaux et immigrés tout en les protégeant contre un sursaut protectionniste. Lorsque la situation s'améliorera, les déterminants majeurs des tendances structurelles qui ont favorisé les migrations au cours des cinquante dernières années referont surface et inciteront plus de personnes à migrer. Il est essentiel que les gouvernements mettent en place les mesures nécessaires pour s'y préparer.

## Notre proposition

Le développement humain a beaucoup à gagner d'une levée des obstacles aux déplacements et d'une amélioration du traitement des migrants. Cela demande toutefois une certaine audace. Ce rapport propose un ensemble complet de réformes qui peuvent apporter des bénéfices substantiels aux migrants, aux communautés et aux pays.

Notre proposition porte sur les deux dimensions majeures de la question de la mobilité qui laissent une réelle marge de manœuvre à une amélioration sur le plan politique : l'admission et le traitement. Notre paquet de mesures appelle des réformes dont les effets se feront sentir à moyen et long termes. Ces réformes ne s'adressent pas uniquement aux gouvernements de destination, mais aussi à ceux d'origine, ainsi qu'à d'autres acteurs clés – notamment le secteur privé, les syndicats et les organisations non gouvernementales – et aux migrants eux-mêmes. Même si les défis à relever sont similaires, les responsables politiques devront bien sûr concevoir et mettre en œuvre des politiques migratoires distinctes dans leurs pays respectifs, en fonction des circonstances nationales et locales. Certaines bonnes pratiques se détachent néanmoins et peuvent être adoptées par un plus grand nombre d'acteurs.

Nous mettons l'accent sur six grands axes de réforme applicables individuellement mais qui, mis en œuvre ensemble dans le cadre d'une approche intégrée, peuvent démultiplier leurs bénéfices pour le développement humain. Ouvrir les canaux d'entrée existants afin qu'un plus grand nombre de travailleurs puissent émigrer, garantir les droits fondamentaux des migrants, abaisser les coûts de transaction de la migration, trouver des solutions qui profitent aux communautés de destination et aux migrants qu'elles accueillent, faciliter les déplacements des personnes à l'intérieur de

leur propre pays et intégrer la migration dans des stratégies nationales de développement : toutes ces mesures sont complémentaires et contribuent activement au développement humain.

Notre paquet de réformes met en avant deux possibilités d'ouverture des canaux d'entrée légaux existants :

- Nous recommandons d'élargir les programmes favorisant un véritable travail saisonnier dans les secteurs tels que l'agriculture et le tourisme. De tels programmes ont déjà montré leur efficacité dans divers pays. La bonne pratique suggère que ce type d'intervention pourrait impliquer les syndicats et les employeurs, ainsi que les gouvernements des pays d'origine et de destination, ne serait-ce que pour établir et mettre en œuvre des garanties salariales de base, des normes en matière de santé et de sécurité, et des dispositions favorisant la répétition des séjours, comme dans le cas de la Nouvelle-Zélande.
- Nous proposons également d'augmenter le nombre de visas pour les personnes peu qualifiées, en fonction de la demande locale. D'expérience, les bonnes pratiques en la matière comprennent les mesures suivantes : garantir le droit des immigrés à changer d'employeur (ce qu'on appelle la *transférabilité de l'emploi*), permettre aux immigrés de demander la prolongation de leur séjour et ouvrir la voie à une éventuelle résidence permanente, prendre des dispositions qui facilitent les voyages de retour pendant la durée de validité du visa et autoriser le transfert des prestations sociales accumulées, comme l'a récemment fait la Suède.

Les pays de destination devraient fixer un seuil d'immigration dans le cadre de processus politiques ouverts au débat public et équilibrant les différents intérêts. Les mécanismes transparents doivent établir le nombre d'entrants souhaités en fonction de la demande des employeurs, avec des quotas adaptés à la situation économique.

À destination, les immigrés sont souvent traités dans le déni de leurs droits humains les plus élémentaires. Même si les gouvernements ne ratifient pas les conventions internationales qui protègent les travailleurs immigrés, ils se doivent de garantir le respect de tous leurs droits sur leur lieu de travail : un salaire égal pour un travail égal, des conditions de travail décentes et le droit de s'organiser,

par exemple. Ils peuvent avoir à agir rapidement pour éliminer les discriminations. Les gouvernements des pays d'origine et de destination peuvent en outre s'entendre pour faciliter la reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger.

La récession actuelle a accentué la vulnérabilité des migrants. Les gouvernements de certains pays de destination ont renforcé l'application de leurs lois migratoires d'une manière parfois contraire aux droits des migrants. Donner aux migrants qui ont été licenciés la possibilité de chercher un nouvel emploi (ou, pour le moins, leur laisser le temps de rassembler leurs affaires avant de partir), publier les perspectives du marché de l'emploi – y compris dans les pays d'origine – sont autant de mesures qui pourraient réduire les coûts disproportionnés de la récession supportés par les migrants actuels et à venir.

En ce qui concerne la migration internationale, les frais liés à l'obtention des papiers nécessaires et à l'accomplissement des formalités administratives requises pour traverser les frontières nationales sont souvent élevés, ont tendance à être dégressifs (proportionnellement plus élevés pour les personnes non qualifiées et pour les titulaires de contrats de courte durée) et peuvent aussi avoir l'effet pervers d'encourager la migration illégale et les trafics. Dans un pays sur dix, les frais de délivrance d'un passeport sont supérieurs à 10 % du PIB par habitant. Il n'est pas surprenant de constater que ces frais sont négativement corrélés au taux d'émigration. Les gouvernements des pays d'origine comme de destination peuvent simplifier les procédures et réduire les frais d'obtention des différents documents. Les deux parties peuvent également travailler ensemble pour améliorer et réguler les services d'intermédiation.

Il est important de garantir que chaque migrant puisse s'installer correctement à son arrivée, mais il est également essentiel que les populations d'accueil ne se sentent pas injustement accablées par le surcroît de demande que les migrants exercent sur les services essentiels. Lorsque ce surcroît de demande pose des difficultés aux autorités locales, il peut être nécessaire de procéder à des transferts budgétaires supplémentaires. En offrant aux enfants des migrants un accès égal à l'éducation et, le cas échéant, en les aidant à rattraper leur retard et à s'intégrer, on multiplie leurs chances et on

La récession actuelle a accentué la vulnérabilité des migrants

Bien qu'elle ne puisse se substituer à des efforts plus larges en matière de développement, la migration peut représenter une stratégie vitale pour les ménages et les familles qui cherchent à accroître le niveau et diversifier l'origine de leurs revenus

évite ainsi la formation d'une future catégorie d'exclus. L'apprentissage de la langue est primordial pour les écoliers comme pour les adultes, par le biais du travail mais aussi à travers des initiatives spécialement tournées vers les femmes qui restent à la maison. Certaines situations exigeront de déployer des efforts plus intenses pour combattre la discrimination, désamorcer les tensions sociales et, au besoin, prévenir les violences contre les immigrés. La société civile et les gouvernements disposent d'un large éventail d'expériences positives en matière de lutte contre la discrimination, par exemple par des campagnes de sensibilisation.

Malgré la chute de la plupart des systèmes à planification centralisée dans le monde, un nombre surprenant de gouvernements (environ un tiers) maintient *de facto* des barrières aux déplacements internes (tableau 1). Ces restrictions prennent généralement la forme d'une limitation des services et des droits fondamentaux pour ceux qui ne sont pas enregistrés dans la région concernée, ce qui constitue également une discrimination envers les migrants internes, comme c'est encore le cas en Chine. Garantir l'égalité face aux services de base est l'une des principales recommandations de ce rapport vis-à-vis des migrants internes. L'égalité de traitement est un facteur important pour les travailleurs temporaires et saisonniers, ainsi que pour leurs familles et les régions où ils vont travailler. Elle permet en outre de garantir que les migrants bénéficieront de services décents une fois rentrés et ne seront pas contraints de se déplacer encore pour avoir accès à des écoles et à des services de santé.

Bien qu'elle ne puisse se substituer à des efforts plus larges en matière de développement, la migration peut représenter une stratégie vitale pour les ménages et les familles qui cherchent à accroître le niveau et diversifier l'origine de leurs revenus, particulièrement dans les pays en développement. Les gouvernements doivent reconnaître ce potentiel et intégrer la migration aux autres aspects de leur politique nationale de développement. L'expérience a permis de comprendre que la situation économique nationale et la présence d'un secteur public fort jouent un rôle majeur dans l'étendue des bénéfices qu'apporte la mobilité.

## Les perspectives

La mise en œuvre de ce programme suppose une volonté ferme et éclairée, ainsi qu'une plus grande détermination à impliquer le public et à sensibiliser les consciences aux réalités de la migration.

Pour les pays d'origine, une prise en compte plus systématique du profil de la migration et de ses bénéfices, de ses coûts et de ses risques permettrait de mieux intégrer les mouvements migratoires aux stratégies nationales de développement. L'émigration n'est pas une alternative à l'intensification des efforts de développement locaux, mais la mobilité peut faciliter l'accès aux idées, aux connaissances et aux ressources, ce qui ne fera que favoriser voire, dans certains cas, amplifier les progrès.

Pour les pays de destination, les modalités et les délais d'application des réformes dépendront des réalités de la situation économique et sociale et devront tenir compte de l'opinion publique et des contraintes politiques aux niveaux local et national.

La coopération internationale, notamment par le biais des accords bilatéraux ou régionaux, peut améliorer la gestion des mouvements migratoires, la protection des droits des migrants et les contributions de ces derniers à leurs pays d'origine et de destination. Certaines régions s'emploient à créer des zones de libre circulation afin de promouvoir le libre échange tout en optimisant les avantages liés à la migration, par exemple en Afrique de l'Ouest ou dans le cône sud de l'Amérique latine. L'élargissement du marché du travail dans ces régions peut permettre aux migrants, à leurs familles et à leurs communautés d'engranger des bénéfices substantiels.

Une dynamique se fait jour en faveur d'un nouveau régime mondial visant à améliorer la gestion de la migration : plus de 150 pays participent désormais au Forum mondial sur la migration et le développement. Les gouvernements, confrontés à des défis communs, inventent des réponses communes – une tendance que nous avons vu émerger lors de l'élaboration de ce rapport.

*Lever les barrières* inscrit résolument le développement humain sur l'agenda des responsables politiques qui souhaitent tirer le meilleur de schémas migratoires mondiaux de plus en plus complexes.

# Liberté et migration : la mobilité, moteur du développement humain



**Nous vivons dans un monde où les opportunités sont réparties de façon très inégalitaire. Cette inégalité étant un moteur essentiel des déplacements humains, cela signifie que ceux-ci pourraient avoir des conséquences très positives sur le développement humain. Pourtant la migration n'est pas uniquement l'expression d'un choix librement consenti: les personnes se déplacent souvent dans des conditions qui peuvent être très difficiles, alors que les bénéfices à la clé sont répartis de façon très inégalitaire. Notre vision du développement, qui plaide pour la liberté des personnes à mener la vie de leur choix, considère la mobilité comme une composante essentielle de cette liberté. Cependant les déplacements ne vont pas sans concessions, de la part de ceux qui partent comme de ceux qui restent, et il est indispensable de comprendre et d'analyser ces concessions pour pouvoir formuler des politiques appropriées.**

# Liberté et migration : la mobilité, moteur du développement humain

Chaque année, plus de cinq millions de personnes franchissent des frontières internationales pour aller vivre dans un pays développé<sup>1</sup>. Ils sont bien davantage à migrer vers un pays en développement ou à se déplacer dans leur propre pays, même s'il est difficile d'obtenir des estimations précises à ce sujet<sup>2</sup>. Et le nombre de personnes affectées par les déplacements des autres dans les pays de destination et d'origine, du fait des mouvements d'argent, de connaissances et d'idées, est encore plus important.

Pour ceux qui se déplacent, le voyage est presque invariablement synonyme de sacrifices et d'incertitudes. Les coûts éventuels comprennent le coût affectif de se séparer de sa famille et de ses amis et un coût financier élevé. Les risques peuvent inclure les dangers physiques liés au travail à un poste dangereux. Dans certains cas, comme par exemple pour ceux qui franchissent illégalement les frontières, la mort est aussi un risque à prendre en compte. Pourtant, des millions de personnes sont prêtes à courir ces risques, quoi qu'il leur en coûte, pour améliorer leur niveau de vie et celui de leur famille.

Mener une vie longue et en bonne santé, avoir accès à l'éducation, aux soins médicaux et aux biens matériels, jouir de la liberté politique et être protégé de la violence sont des opportunités qui dépendent fortement de notre lieu de vie. Une personne née en Thaïlande peut s'attendre à vivre sept années de plus, à avoir une éducation trois fois plus longue et à dépenser et épargner huit fois plus que si elle était née dans le Myanmar voisin<sup>3</sup>. Ces inégalités en matière d'opportunités créent de formidables incitations à la migration.

## 1.1 La mobilité compte

Observons par exemple la manière dont les fruits du développement humain sont répartis de part et d'autre des frontières nationales. La carte 1.1 compare le développement humain dans la zone frontalière séparant les États-Unis et le Mexique. Pour cet exemple, servons-nous de l'indice du développement humain (IDH), une

mesure récapitulative du développement que l'on utilisera tout au long de ce rapport pour classer et comparer les pays. La première caractéristique qui saute aux yeux est la forte corrélation entre le côté de la frontière sur lequel on se trouve et l'IDH du pays en question. L'indice le plus faible des comtés frontaliers des États-Unis (comté de Starr, au Texas) est déjà supérieur au plus élevé de ses équivalents mexicains (municipalité de Mexicali, en Basse-Californie). Cela suggère que franchir les frontières nationales peut permettre d'augmenter fortement le nombre d'opportunités d'améliorer son bien-être.

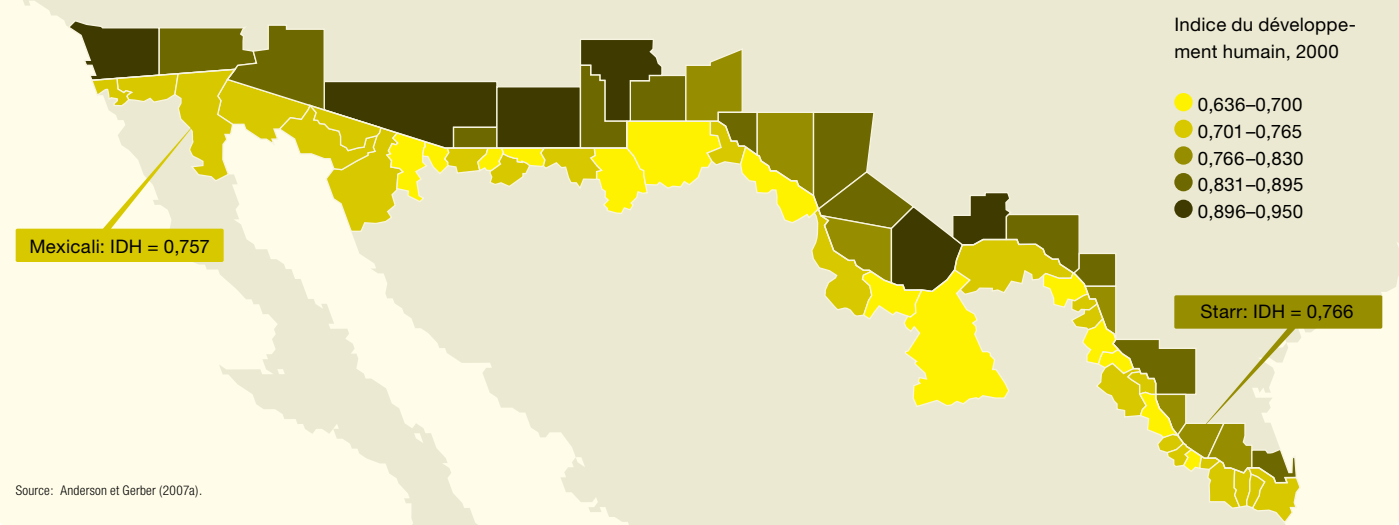
Étudions également le sens des déplacements humains lorsque l'on lève les obstacles à la mobilité. Entre 1984 et 1995, la République populaire de Chine a progressivement libéralisé son régime de sévères restrictions internes pour permettre à la population de se déplacer d'une région à l'autre. Des flux massifs de population s'en sont suivis, principalement en direction de régions au niveau de développement humain plus élevé. Dans ce cas, les schémas suggèrent que les opportunités d'améliorer son bien-être ont constitué une fois encore un facteur essentiel (carte 1.2)<sup>5</sup>.

Ces impressions géographiques sont étayées par des études plus rigoureuses, qui ont évalué l'incidence des changements de résidence sur le bien-être. Ces comparaisons présentent des difficultés intrinsèques, car les caractéristiques et les circonstances des migrants et de ceux qui restent diffèrent souvent (encadré 1.1). Les études universitaires récentes qui s'appliquent à éclaircir ces

Carte 1.1

**La question des frontières**

Indice du développement humain aux États-Unis et dans les zones frontalières du Mexique, 2000



relations complexes confirment néanmoins les avantages substantiels associés à la migration internationale. Ainsi, lorsqu'elles quittent un pays en développement ordinaire pour s'installer aux États-Unis, les personnes qui n'ont rien de plus qu'un niveau modéré d'éducation formelle peuvent voir leur revenu moyen augmenter d'environ 10 000 USD, soit près du double du niveau moyen de revenu par habitant d'un pays en développement<sup>6</sup>. Selon les recherches établies pour ce rapport, une famille migrant du Nicaragua vers le Costa Rica voit la probabilité que leur enfant soit scolarisé à l'école primaire augmenter de 22 %<sup>7</sup>.

Ces disparités n'expliquent cependant pas toutes les migrations. Ces dernières sont pour une grande part consécutives à un conflit armé. Certaines personnes émigrent pour éviter la répression politique d'États autoritaires. Migrer peut aussi offrir la possibilité d'échapper au rôle traditionnel que l'on est censé tenir dans sa société d'origine. Les jeunes partent souvent pour poursuivre leur éducation et élargir leurs horizons, avant de rentrer finalement dans leur pays. Comme nous le constaterons plus en détail dans la section suivante, les moteurs et les obstacles à la migration sont nombreux ; ils reflètent les motivations très variées et les différentes expériences des migrants. Les opportunités et les aspirations sont cependant des thèmes qui reviennent fréquemment.

La migration n'apporte pas toujours de meilleurs résultats en matière de développement humain. Nous insisterons souvent dans ce rapport sur

le fait que la liberté de circulation et la distribution des avantages de la migration sont marquées par de profondes inégalités. Lorsque les personnes les plus pauvres migrent, elles le font souvent dans des conditions de vulnérabilité qui sont le reflet de leurs ressources et de leurs choix restreints. Les informations préalables dont elles disposent peuvent être limitées ou trompeuses. Les migrantes employées de maison sont victimes d'abus dans nombre de villes et de pays du monde entier, de Washington à Londres et de Singapour aux États arabes du Conseil de coopération du Golfe (CCG). Selon une étude réalisée récemment dans les États arabes, les conditions de travail abusives souvent associées au travail domestique et au manque de mécanismes de répression peuvent enfermer les migrantes dans un cercle vicieux de pauvreté et de vulnérabilité au VIH<sup>8</sup>. La même étude a révélé que de nombreux pays soumettent les migrants à un test de séropositivité et expulsent les personnes porteuses de VIH ; or les pays d'origine disposent rarement de programmes de réintégration pour les migrants forcés de rentrer en raison de leur séropositivité<sup>9</sup>.

La migration internationale ne constitue qu'un aspect du tableau. Les mouvements migratoires internes sont en fait beaucoup plus nombreux et offrent d'excellentes possibilités d'améliorer le développement humain. Cela s'explique en partie par le fait qu'un déménagement dans un autre pays coûte cher. Émigrer n'entraîne pas seulement des frais importants, entre les droits à payer et les voyages (souvent régressifs, voir chapitre 3). Cela peut



imposer également de vivre dans une culture très différente et de laisser derrière soi son réseau d'amis et de relations. C'est une pression psychologique qui peut s'avérer très lourde quoique incommensurable. Le fait de lever des barrières souvent importantes à la migration interne dans plusieurs pays (dont la Chine, mais pas exclusivement) a rendu service à une grande partie des individus les plus pauvres à travers monde ; cet impact sur le développement humain serait néanmoins passé inaperçu si l'on s'était intéressé uniquement à la migration internationale.

Compte tenu de ses effets positifs potentiels sur le bien-être humain, faciliter la mobilité nationale et internationale devrait logiquement être au cœur des réflexions des responsables politiques et des chercheurs en développement. Or, ce n'est pas le

cas. La littérature universitaire consacrée aux effets de la migration paraît négligeable en comparaison des études sur les conséquences du commerce international et des politiques macroéconomiques, pour ne citer que ces dernières<sup>10</sup>. Si la communauté internationale dispose de structures institutionnelles établies pour régir les relations commerciales et financières entre les pays, la gouvernance de la mobilité a été explicitement décrite comme un non-régime (à l'exception importante de celle des réfugiés)<sup>11</sup>. Le présent rapport prend part aux efforts actuellement entrepris pour rétablir l'équilibre. Les travaux récents d'organisations telles que l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), la Banque mondiale et le Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), ainsi que les débats menés dans des

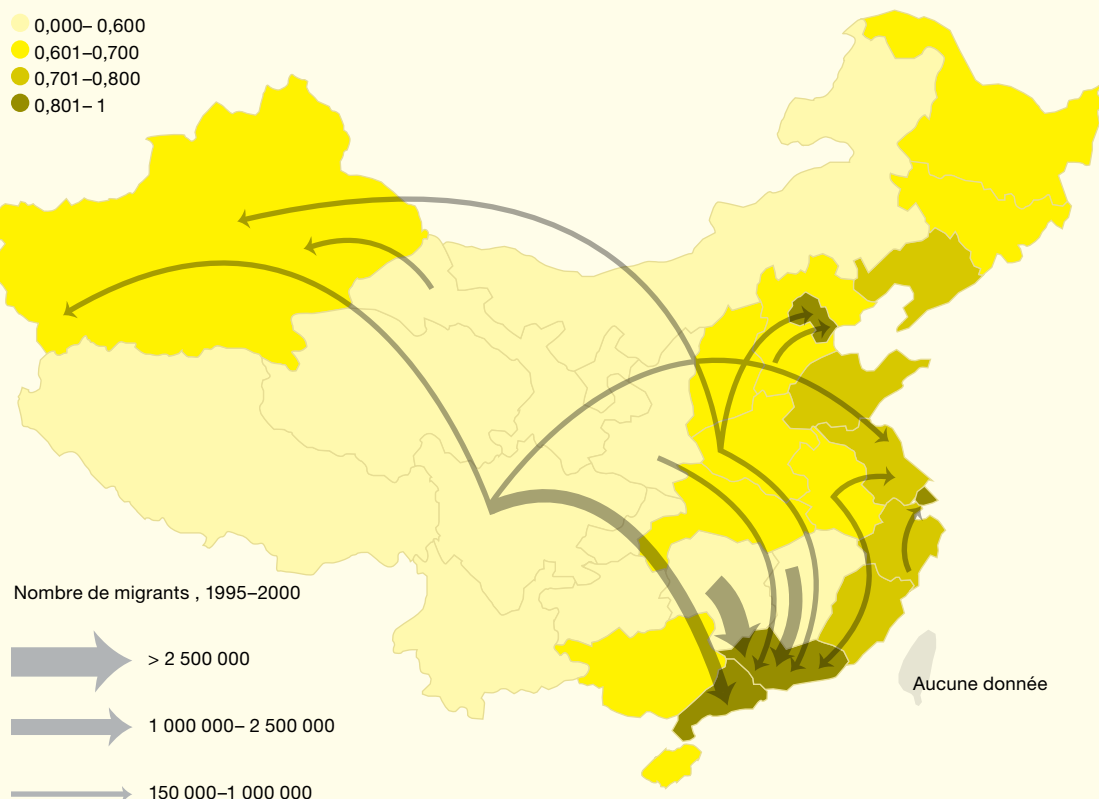
Carte 1.2

**Migrants se déplaçant vers des régions porteuses de meilleures opportunités en termes de développement humain**

Développement humain et flux migratoires interprovinciaux en Chine, 1995-2000

Indice du développement humain, 1995

- 0,000–0,600
- 0,601–0,700
- 0,701–0,800
- 0,801–1



Nombre de migrants, 1995–2000

- > 2 500 000
- 1 000 000–2 500 000
- 150 000–1 000 000

Aucune donnée

Source: PNUD (2008a) et He (2004).

**Encadré 1.1 Estimer l'impact des migrations**

Des considérations méthodologiques importantes affectent le calcul des avantages individuels et des incidences sur les lieux de vie que l'on rencontre dans l'abondante littérature consacrée à la migration. Pour obtenir une mesure précise des impacts, il faudrait établir une comparaison entre le bien-être d'un migrant et son bien-être s'il était resté sur place. Ce dernier est une inconnue contrefactuelle qu'il n'est pas forcément possible d'inférer de façon adéquate à partir du statut des non-migrants. Ceux qui émigrent à l'étranger ont souvent une meilleure éducation et un niveau de revenu initial plus élevé que les autres. On peut donc s'attendre à ce qu'ils soient plus riches que ceux qui restent. Or, il a été montré que ce phénomène, qui porte le terme technique de sélectivité migratoire, touche aussi la migration interne (voir chapitre 2). Les comparaisons de groupes aux caractéristiques observables similaires (sexe, éducation, expérience, etc.) peuvent être plus précises, mais elles écartent tout de même des aspects potentiellement importants, comme le comportement face au risque.

Les autres problèmes méthodologiques ne manquent pas. La difficulté d'identifier les liens de causalité perturbe les estimations de l'impact des envois de fonds sur la consommation des ménages. Comprendre comment la migration affecte les marchés du travail sur le lieu de destination est un autre problème. La plupart des études ont tenté d'examiner l'impact sur les salaires au niveau régional ou sur des groupes qualifiés particuliers. Ceux-ci peuvent malgré tout

être victimes d'une discrimination à l'embauche liée à leur choix individuel du lieu d'installation. Un problème clé évoqué dans le chapitre 4 est la question de savoir si les compétences des immigrants viennent remplacer ou compléter celles des travailleurs locaux. Pour répondre à cette question, il faudrait pouvoir mesurer précisément ces compétences.

Une approche de plus en plus répandue consiste à exploiter la quasi-randomisation et la randomisation fabriquée pour estimer ces impacts. La politique néo-zélandaise de la Pacific Access Category a par exemple attribué au hasard un certain nombre de visas, ce qui a permis d'évaluer l'impact de la migration en comparant les vainqueurs de cette loterie aux candidats malheureux.

La dimension temporelle joue également un rôle important. La migration a un coût initial élevé et les bénéfices peuvent être longs à arriver. Par exemple, les avantages sur le marché du travail tendent à connaître une nette augmentation avec le temps, à mesure que les qualifications propres au pays sont acquises et reconnues. La décision de rentrer pose des complications supplémentaires qui affectent la période au cours de laquelle les impacts doivent être mesurés.

Enfin, comme nous le verrons plus en détail dans le chapitre suivant, une analyse de la migration est confrontée à des obstacles statistiques majeurs. Même dans le cas des pays riches, les comparaisons peuvent parfois être difficiles pour des raisons très simples, comme la différence dans les définitions du migrant.

Source : Clemens, Montenegro et Pritchett (2008), McKenzie, Gibson et Stillman (2006).

arènes telles que le Forum mondial sur la migration et le développement, nous incitent à penser que la migration mérite davantage d'attention de la part des gouvernements, des organisations internationales et de la société civile<sup>12</sup>. Pas simplement en raison des importants avantages potentiels que le monde entier pourrait glaner d'une mobilité facilitée, mais aussi en raison des risques élevés encourus par nombre de migrants. Des risques que l'on pourrait au moins atténuer en partie en élaborant de meilleures politiques.

## 1.2 Le choix et le contexte : comprendre les motifs de la migration

Les circonstances entourant les déplacements humains sont marquées par de fortes variations. Des milliers de Chinois ont émigré en Malaisie ces dernières années pour échapper aux persécutions des forces de sécurité du Myanmar, mais ils vivent dans la peur constante d'être repérés par des groupes paramilitaires civils<sup>13</sup>. On estime à plus de 3 000 le nombre de personnes qui se sont

noyées dans le détroit de Gibraltar entre 1997 et 2005, alors qu'elles tentaient d'entrer illégalement en Europe sur des radeaux de fortune<sup>14</sup>. Ces expériences sont très éloignées de celle des milliers de Tongiens pauvres qui ont gagné le premier prix d'une loterie leur permettant de s'installer en Nouvelle-Zélande ou des centaines de milliers de Polonais qui ont pu accéder à des emplois mieux rémunérés au Royaume-Uni grâce au régime de libre circulation des travailleurs instauré dans l'Union européenne en 2004.

Notre rapport aborde différents types de migration : interne ou internationale, temporaire ou permanente, ou encore induite par un conflit. On peut s'interroger sur l'utilité d'inclure autant de cas différents. Ne s'agit-il pas de phénomènes disparates, aux causes très différentes et aux résultats intrinsèquement distincts ? Ne serait-il pas plus judicieux de limiter notre sujet à un seul type de migration et d'en étudier les causes, les conséquences et les implications en détail ?

Ce n'est pas notre avis. Si les grands types de migration humaine varient effectivement

beaucoup dans leurs motivations et leurs résultats, cette diversité se retrouve dans les cas plus spécifiques de chaque type. La migration de la main-d'œuvre internationale, par exemple, englobe des situations qui vont des ouvriers tadjiks de l'industrie du bâtiment de la Fédération de Russie – que les conditions économiques déplorablement obligent à émigrer, dans un pays où la majorité de la population vit avec moins de 2 USD par jour – à celle des ingénieurs en informatique d'Asie de l'Est, très convoités, qui sont recrutés par des sociétés telles que Motorola ou Microsoft.

Les approches conventionnelles pâtissent souvent de cette compartimentation. On divise habituellement les migrants selon que leur migration est volontaire ou forcée, interne ou internationale, temporaire ou permanente, économique ou non. Initialement conçues pour établir des distinctions légales qui permettraient de gérer les entrées et les traitements à adopter, ces catégories peuvent finir par jouer un rôle prépondérant dans la réflexion sur les concepts et les politiques. Au cours de ces dix dernières années, des universitaires et des responsables politiques ont commencé à remettre en cause ces distinctions, et il est de plus en plus admis que leur prolifération occulte les processus à l'origine de la décision de migrer au lieu de les éclairer, ce qui peut avoir des conséquences néfastes sur les politiques à adopter<sup>15</sup>.

Dans presque tous les cas de mouvements humains apparaît une interaction entre deux forces fondamentales au degré d'influence variable. Il y a d'une part les personnes, les familles et parfois les communautés, qui décident de migrer de leur plein gré afin de changer radicalement de conditions de vie. D'ailleurs, même lorsqu'elles sont obligées de partir dans des conditions particulièrement défavorables, les décisions qu'elles prennent jouent presque toujours un rôle crucial. Les recherches menées auprès de réfugiés angolais installés dans le Nord-Ouest de la Zambie, par exemple, ont révélé que beaucoup étaient motivés par des aspirations similaires à celles qui animent les migrants habituellement considérés comme migrants économiques<sup>16</sup>. De même, les Afghans qui fuient les conflits émigrent au Pakistan ou en Iran par les mêmes voies et les mêmes réseaux commerciaux qui servaient il y a plusieurs décennies à la migration de la main-d'œuvre saisonnière<sup>17</sup>.

D'autre part, il est rare, pour ne pas dire exceptionnel, que les choix soient entièrement libres. C'est évident en ce qui concerne ceux qui migrent afin d'échapper à des persécutions politiques ou à des privations économiques, mais c'est un point tout aussi essentiel pour la compréhension des décisions où les contraintes sont moins fortes. Les principaux facteurs liés à la structure de l'économie et de la société, qui sont spécifiques à un contexte mais qui évoluent aussi au fil du temps, influent sur la décision de partir ou de rester. Cette relation dynamique entre les décisions individuelles et le contexte socioéconomique dans lequel elles sont prises (on parle parfois, dans le jargon sociologique, « d'interaction entre agents et structure ») est indispensable pour comprendre ce qui détermine les comportements humains. L'évolution de ces facteurs structurels essentiels au fil du temps est évoquée dans le chapitre 2.

Prenons le cas des dizaines de milliers d'immigrants indonésiens qui entrent chaque année en Malaisie. Cet afflux est largement motivé par la grande disparité de revenu entre les deux pays. Mais l'ampleur de la migration a aussi augmenté régulièrement depuis les années 1980, alors que l'écart des revenus entre les deux pays n'a cessé de croître et de se resserrer sur la même période<sup>18</sup>. Des processus socioéconomiques plus larges ont manifestement joué un rôle. L'industrialisation de la Malaisie dans les années 1970 et 1980 a provoqué un exode rural massif de la population, entraînant une grave pénurie de main-d'œuvre dans le secteur agricole à une époque où la commercialisation de l'agriculture et la forte croissance démographique produisaient un surplus de main-d'œuvre agricole en Indonésie. Les similitudes ethniques, linguistiques et religieuses entre Indonésiens et Malais ont incontestablement facilité la migration<sup>19</sup>.

La reconnaissance du rôle des facteurs structurels dans la détermination des mouvements humains a profondément influencé les études sur la migration. Si les premiers essais de conceptualisation des flux migratoires se sont attachés aux différences de niveaux de vie, il est de plus en plus admis depuis quelques années que ces différences n'offrent qu'une explication partielle des schémas de circulation<sup>20</sup>. En particulier, si les déplacements sont uniquement une affaire de différence de revenu, il est difficile d'expliquer pourquoi un grand nombre de migrants ayant réussi à s'installer

Les principaux facteurs liés à la structure de l'économie et de la société, qui sont spécifiques à un contexte mais qui évoluent aussi au fil du temps, influent sur la décision de partir ou de rester

décident de rentrer dans leur pays d'origine au bout de quelques années. En outre, toujours dans l'hypothèse d'une migration exclusivement déterminée par les différences de salaire, on pourrait s'attendre à des flux importants des pays pauvres vers les riches, et à très peu de mouvements entre pays riches. Or aucun de ces deux schémas ne résiste à l'épreuve des faits (chapitre 2).

Les schémas observés ont conduit à différents axes de recherche. Certains universitaires ont admis qu'en se concentrant sur l'individu, on s'éloignait de ce qui est habituellement une décision, et même une stratégie, familiale (lorsque certains membres de la famille partent tandis que d'autres restent)<sup>21</sup>. La nécessité de dépasser l'hypothèse de marchés parfaitement concurrentiels s'est elle aussi progressivement imposée. C'est le cas en particulier des marchés de crédit dans les pays en développement, qui sont très imparfaits,

alors que les sources de revenu des ménages dépendent fréquemment de secteurs aussi instables que l'agriculture. Envoyer au loin un membre de la famille permet à celle-ci de se diversifier pour faire face au risque de faibles revenus sur place<sup>22</sup>. D'autres chercheurs ont souligné combien les caractéristiques structurelles et les tendances à long terme dans les pays d'origine et de destination (souvent appelées facteurs « d'incitation au départ » et « d'attraction des migrants ») déterminent le contexte de la migration. Cette dernière peut ainsi résulter d'une concentration croissante de la possession de biens comme les terres, qui complique la subsistance de la population selon son mode de production traditionnel<sup>23</sup>. Il a également été admis que les options à la disposition des migrants étaient restreintes par des barrières à l'entrée, ainsi que nous le verrons dans les chapitres 2 et 3, et par le fonctionnement des marchés du

### Encadré 1.2 De l'importance de la migration dans la mesure du progrès

Les tentatives visant à mesurer le niveau de développement d'un pays s'appuient sur différents indicateurs conçus pour saisir le niveau de bien-être moyen. Si une approche traditionnelle utilisait le revenu par habitant comme indicateur du développement économique, ce rapport a préféré une mesure plus complète, l'indice du développement humain (IDH). Les deux approches se fondent toutefois sur la même idée : évaluer le bien-être des personnes résidant sur un territoire donné.

Comme l'ont récemment souligné les chercheurs du Centre pour le développement mondial et de l'université de Harvard, ces approches visant à mesurer le développement font passer la situation géographique avant les populations dans leur évaluation des progrès d'une société. Ainsi, si une Fidjienne migre en Nouvelle-Zélande et que cela fait augmenter son niveau de vie, les mesures traditionnelles du développement ne considéreront pas cela comme une hausse du développement des Fidji. Au lieu de cela, le bien-être de cette femme sera pris en compte dans le calcul de l'indice de la Nouvelle-Zélande.

Au cours des recherches réalisées pour ce rapport, nous avons considéré ce problème en proposant une autre mesure du développement humain. Nous l'appelons *le développement humain des peuples* (par opposition au développement humain des pays), car il capture le niveau de développement humain de tous ceux qui sont nés dans un pays donné. Par exemple, au lieu de mesurer le niveau moyen du développement humain de la population vivant

aux Philippines, nous mesurons le niveau moyen de développement humain de toutes les personnes qui sont nées aux Philippines, indépendamment de leur nouveau lieu de résidence. Cette nouvelle mesure a une forte incidence sur notre compréhension du bien-être humain. Pour 13 des 100 nations pour lesquelles nous avons pu calculer cet indice, l'IDH de la population était au moins 10 % supérieur à l'IDH du pays ; pour neuf autres d'entre elles, la différence est comprise entre 5 et 10 %. Pour 11 des 90 populations pour lesquelles nous avons pu calculer les tendances temporelles, l'évolution de l'IDH entre 1990 et 2000 s'écartait de plus de 5 % de l'évolution moyenne de leur pays. La hausse de l'IDH des Ougandais, par exemple, était quasiment trois fois supérieure à celle de l'IDH de l'Ouganda.

Dans le reste de ce rapport, toutefois, nous conserverons l'approche conventionnelle pour des raisons de traçabilité analytique et de comparabilité avec la documentation existante. Pour nous, ces deux mesures ne sont pas tant contradictoires que complémentaires : l'une capture le niveau de vie des gens qui vivent en un lieu donné, et l'autre celui des gens qui sont nés en un lieu donné. Par exemple, si nous analysons le développement humain comme cause des déplacements humains, comme c'est le cas dans la majeure partie de ce rapport, alors la mesure liée au pays est mieux adaptée, car elle sert d'indicateur de la variation géographique des niveaux de vie. En revanche, afin d'évaluer la réussite de différentes politiques et institutions en matière de bien-être des membres d'une société, il serait plus judicieux d'adopter cette nouvelle mesure.

Source : Ortega (2009) et Clemens et Pritchett (2008).

travail, comme le prouvent les innombrables cas d'immigrants, tant internes qu'internationaux, orientés vers des emplois dévalorisés et moins bien payés.

Mais le point le plus important est que les théories qui s'appuient sur des facteurs purement économiques ne parviennent pas à saisir le cadre social élargi dans lequel les décisions sont prises. Ainsi, les jeunes hommes de la caste inférieure des Kolas dans le centre de la région du Gujarat, en Inde, recherchent habituellement des emplois à l'usine à l'extérieur de leur village afin de rompre avec leurs relations de caste subordonnée. Et cela en dépit du fait que les salaires sont parfois inférieurs à ce qu'ils auraient gagné chez eux en tant qu'ouvriers agricoles à la journée<sup>24</sup>. Échapper aux hiérarchies traditionnelles peut constituer une forte incitation à partir (chapitre 3).

En outre, les relations entre migration et économie sont loin d'être à sens unique. Le déplacement de vastes segments de la population peut avoir d'importantes répercussions économiques dans les pays d'origine et de destination, comme nous le verrons en détail dans le chapitre 4. La manière même de réfléchir aux concepts économiques fondamentaux est influencée par les mouvements de personnes, comme on peut le constater au regard des problèmes soulevés par le calcul du revenu par habitant et de la croissance économique (encadré 1.2).

### 1.3 Développement, liberté et mobilité humaine

Notre essai de compréhension des implications des mouvements de population pour le développement humain part de l'idée qui est au centre de l'approche de ce rapport à savoir : le concept de développement humain en tant qu'élargissement de la liberté des personnes à vivre leur vie comme elles l'entendent. Ce concept s'inspire des travaux révolutionnaires que le prix Nobel d'économie Amartya Sen a réalisés sous la direction de Mahbub ul Haq, que l'on connaît également sous le nom « d'approche axée sur les capacités et les opportunités », car il met l'accent sur la liberté de pouvoir être et agir comme on le souhaite. Fondement même de notre réflexion depuis la parution du premier Rapport mondial sur le développement humain en 1990, ce concept a gardé toute sa pertinence en ce qui concerne l'élaboration de politiques efficaces de lutte

contre la pauvreté et les privations<sup>25</sup>. L'approche axée sur les capacités et opportunités s'est révélée un outil puissant pour reconsidérer des questions aussi variées que l'égalité des sexes, la sécurité humaine et le changement climatique.

Utiliser le prisme de l'élargissement des libertés et des capacités humaines a de fortes répercussions sur notre manière de penser la migration humaine. En effet, avant même de nous demander si la liberté de se déplacer a des conséquences importantes sur le revenu, l'éducation ou la santé, par exemple, nous reconnaissons que la migration est l'une des mesures fondamentales que l'on peut entreprendre pour réaliser ses choix de vie et projets personnels. En d'autres termes, la capacité à se déplacer est une dimension de la liberté inhérente au développement, et elle présente une valeur intrinsèque mais aussi potentiellement instrumentale.

La notion selon laquelle la possibilité de changer de lieu de résidence est un principe de la liberté humaine se retrouve dans la philosophie classique de plusieurs traditions intellectuelles : Confucius écrivait que l'on reconnaît un bon gouvernement au fait que « les proches sont contents et ceux qui sont loin viennent d'eux-mêmes »<sup>26</sup>, tandis que, pour Socrate, « si quelqu'un veut aller dans une colonie, parce que nous lui déplaisons, nous et la République, si même il veut s'établir quelque part à l'étranger, aucun de nous ne s'y oppose et ne le défend : il peut aller partout où il voudra avec tous ses biens »<sup>27</sup>. En Angleterre, en 1215, la Magna Carta garantit la liberté « de sortir de notre royaume, et d'y revenir, librement et en toute sûreté, tant par la route que par bateau ». Plus récemment, la philosophe américaine Martha Nussbaum a estimé que la mobilité faisait partie d'un ensemble de capacités fonctionnelles fondamentales de l'être humain sur lesquelles on peut s'appuyer pour évaluer la liberté réelle dont disposent les gens pour mener à bien leurs projets et plans de vie<sup>28</sup>.

Cependant, les cas de sociétés ayant fortement freiné le développement humain en limitant les déplacements abondent dans l'Histoire mondiale. Le système féodal et l'esclavage étaient tous deux fondés sur la restriction physique de la circulation. Plusieurs régimes répressifs du XX<sup>e</sup> siècle reposaient sur le contrôle des déplacements internes, comme les Pass Laws en Afrique du

Les théories qui s'appuient sur des facteurs purement économiques ne parviennent pas à saisir le cadre social élargi dans lequel les décisions sont prises

Sud pendant *l'Apartheid* ou le système de passeport interne des *propiska* en Russie soviétique. L'abandon de ces restrictions par la suite a contribué à développer de façon spectaculaire les libertés dont jouissait la population dans ces pays.

Notre rapport a pour objectif de saisir et d'étudier l'ensemble des conditions qui affectent la décision des individus, des familles ou des communautés de rester ou de partir. Ces conditions incluent les ressources et les droits dont dispose la population, mais aussi la manière dont les différents obstacles (notamment ceux liés aux

politiques, aux marchés, à la sécurité, à la culture et aux valeurs) déterminent la possibilité de partir ou non. La capacité des gens à choisir l'endroit où ils installent leur foyer est une dimension de la liberté humaine que nous appelons *mobilité humaine*. On en trouvera une définition dans l'encadré 1.3, qui reprend également les autres termes essentiels de ce rapport.

La distinction entre libertés et actions est fondamentale dans l'approche axée sur les capacités et opportunités. Parler de la capacité ou capacité à décider tant du lieu où l'on veut vivre que le fait même de se déplacer, c'est reconnaître l'importance des circonstances qui permettent – ou interdisent – aux êtres humains de choisir leur lieu de résidence. Les analyses conventionnelles de la migration sont nombreuses à étudier principalement les effets des déplacements sur le bien-être. Pour notre part, nous ne nous intéressons pas uniquement à la migration proprement dite, mais aussi à la liberté dont disposent les gens de décider de partir ou non. La mobilité est une liberté. La migration est l'exercice de cette liberté<sup>29</sup>.

Nous considérons la mobilité humaine comme une liberté tant positive que négative. En d'autres termes, l'absence de restrictions formelles aux mouvements de personnes à l'intérieur ou vers l'extérieur des frontières ne donne pas nécessairement aux gens la liberté de se déplacer, car il peut leur manquer les ressources économiques, la sécurité et les réseaux nécessaires pour mener une vie décente dans leur nouveau foyer, ou parce que des obstacles informels comme la discrimination peuvent assombrir fortement les perspectives de réussite de l'émigration.

Illustrons les implications de cette approche par quelques exemples. Dans le cas du trafic d'êtres humains, la migration s'accompagne de types d'exploitation brutaux et dégradants. Par définition, le trafic d'êtres humains est un exemple de mouvement dans lequel les libertés sont restreintes par la force, l'abus de confiance, voire la violence. Les victimes ne sont généralement pas libres de décider d'annuler leur voyage, de chercher un autre emploi une fois arrivées à destination ou de rentrer chez elles. Elles se déplacent physiquement, mais le font du fait d'une restriction de leur capacité à décider où elles souhaitent vivre. Du point de vue des capacités et opportunités, leur mobilité a diminué au lieu d'augmenter.

### Encadré 1.3 Termes essentiels utilisés dans ce rapport

*Indice du développement humain (IDH)* : Indice composite mesurant le niveau moyen atteint dans trois dimensions essentielles du développement humain : santé et longévité, accès à l'éducation et niveau de vie décent.

*Développé/en développement* : Les pays ayant atteint un IDH supérieur ou égal à 0,9 sont dits développés, et les autres en développement.

*IDH faible/moyen/élevé/très élevé* : Classification des pays en fonction de la valeur de leur IDH, calculée à partir des données les plus récentes. L'intervalle 0–0.499 correspond à un IDH faible ; 0.500–0.799 à un IDH moyen ; 0.800–0.899 à un IDH élevé ; et supérieur à 0.900 à un IDH très élevé.

*Migration interne* : Mouvement de personnes à l'intérieur des frontières d'un pays, généralement mesuré à partir des frontières des régions, des districts ou des municipalités.

*Migration internationale* : Mouvement de personnes franchissant des frontières internationales et entraînant un changement du pays de résidence habituelle.

*Migrant* : Personne ayant changé de lieu de résidence, que ce soit en franchissant une frontière internationale ou en se rendant dans une autre région, un autre district ou une autre municipalité de son pays d'origine. Un émigrant est un migrant considéré du point de vue du pays d'origine, alors qu'un immigrant est un migrant vu selon la perspective du pays de destination. Si le terme « migrant » (par opposition à « immigrant ») est parfois réservé à la migration temporaire, nous n'établissons pas de distinction de ce type dans ce rapport.

*Mobilité humaine* : Capacité des individus, des familles ou des groupes de personnes à choisir leur lieu de résidence.

*Déplacements humains ou circulation humaine* : Acte consistant à changer de lieu de résidence.

**Encadré 1.4 Le point de vue des pauvres sur la migration**

Ces dernières années, on s'est tourné avec un intérêt croissant vers les méthodes qualitatives, dans le but de comprendre le regard que les populations marquées par la pauvreté portaient sur leur situation. « La Voix des pauvres », une étude de la Banque mondiale publiée en 2000, est une référence en la matière. Pour préparer le présent rapport, nous avons commandité des recherches à travers les Évaluations participatives sur la pauvreté, des études à grande échelle qui combinent des méthodologies qualitatives et quantitatives pour étudier la pauvreté du point de vue des populations pauvres. Il en ressort que la migration est généralement décrite à la fois comme une nécessité (elle entre dans la stratégie d'adaptation des familles qui connaissent une extrême pauvreté) et une opportunité (c'est un moyen d'augmenter les sources de revenus du foyer et sa capacité à accumuler les revenus).

Au Niger, les deux tiers des personnes interrogées ont rapporté que, pour faire face au manque de nourriture, de vêtements ou de revenu, elles avaient quitté leur maison pour chercher des moyens de subsistance ailleurs. Dans certains foyers, des membres partent chercher un travail rémunéré pour atténuer en particulier la pression causée par la diminution des réserves de nourriture pendant les pénuries. À Ban Na Pieng et Ban Kaew Pad, des villages thaïlandais, les participants ont décrit la migration comme un moyen parmi d'autres d'améliorer le statut socioéconomique d'une famille. Dans ces communautés, les envois de fonds en provenance de l'étranger permettent à ceux qui sont restés d'investir dans la pêche commerciale, et ainsi de développer le prestige et l'influence de la famille.

Source : Azcona (2009) ; Narayan, Pritchett et Kapoor (2009) ; Banque mondiale (2000) ; Banque mondiale (2003) ; et ActionAid International (2004).

La migration interne saisonnière est le type de déplacement le plus couramment évoqué dans les groupes de discussion auxquels participent des pauvres. La migration internationale, quand elle est abordée, est décrite comme une option de riches. Pour les participants de l'étude en Jamaïque, par exemple, les pauvres n'ont pas, comme les riches, des relations qui leur permettent d'acquérir les visas nécessaires pour voyager et travailler à l'étranger. De même, à Montserrat, les migrants ont raconté que ceux qui jouissaient d'une meilleure éducation et d'une meilleure situation financière ont pu quitter le pays après l'éruption de la Soufrière en 1995, mais que les plus pauvres sont restés malgré la dévastation.

Les Évaluations participatives sur la pauvreté donnent un bon aperçu du point de vue des pauvres sur la migration, mais ils ne peuvent pas toujours fournir d'informations sur la manière dont les autres ont réussi à sortir de la pauvreté, puisque ces évaluations sont par définition limitées aux personnes qui sont restées pauvres. Une étude plus récente menée par la Banque mondiale dans 15 pays se penche sur les moyens de sortir de la pauvreté. On y apprend que la possibilité de migrer est devenue un thème courant des conversations sur la liberté. Au Maroc, les jeunes femmes ont exprimé leur frustration vis-à-vis des restrictions traditionnelles, qui limitent leur capacité à voyager sans escorte masculine ou à chercher du travail hors de chez elles. Les hommes ont décrit la possibilité d'émigrer à la fois comme une liberté et une responsabilité, car la liberté de partir s'accompagne de la responsabilité d'envoyer des fonds.

Prenons encore l'exemple d'une personne obligée d'émigrer pour éviter la menace de persécutions politiques ou en raison de la détérioration de l'environnement. Dans ce cas, ce sont les circonstances extérieures qui font qu'il lui est plus difficile, voire impossible, de rester chez elle. Ces aspects limitent l'étendue de ses choix et donc sa liberté de choisir où elle veut vivre. Le mouvement induit peut tout à fait coïncider avec une détérioration supplémentaire de ses conditions de vie, mais cela ne signifie pas pour autant que la migration soit la cause de cette détérioration. En fait, si cette personne n'avait pas pu se déplacer, la situation aurait probablement empiré.

S'il est tentant d'estimer que la distinction entre mobilité et déplacement est quelque peu académique, il nous faut saisir l'occasion de souligner que la liberté de choisir où l'on souhaite vivre s'est avérée un thème majeur des

recherches visant à déterminer ce que les populations pauvres pensaient de la migration (encadré 1.4). En fin de compte, leur point de vue a plus de poids que celui des spécialistes, car ce sont elles qui doivent prendre cette décision difficile : doit-on prendre le risque de partir ?

**1.4 Notre contribution à la discussion**

Mettre les gens et leur liberté au centre du développement a des incidences sur l'étude des déplacements humains. En premier lieu, cela nous oblige à comprendre ce qui rend une population plus ou moins mobile. C'est-à-dire qu'il faut prendre en compte ce qui motive les gens à se déplacer et les contraintes qui les incitent à partir ou, au contraire, à rester. Les choix et les contraintes sont abordés dans le chapitre 2, qui étudie les schémas macroéconomiques de la migration humaine dans l'espace et dans le temps.

Si la mobilité a une valeur intrinsèque remarquable, sa valeur instrumentale dans l'approfondissement d'autres dimensions du développement humain peut être tout aussi considérable

On verra que ces schémas sont dans l'ensemble conformes à l'idée selon laquelle les gens se déplacent pour augmenter leurs opportunités, mais que leurs déplacements sont fortement entravés par les politiques – sur leur lieu d'origine comme sur leur lieu de destination – et par les ressources dont ils disposent. Étant donné que les contraintes varient selon les populations, il en résulte au bout du compte un processus marqué par de fortes inégalités en matière d'opportunités de départ et de retour.

Nous étudierons comment ces inégalités sont liées aux politiques dans le chapitre 3. Si, comme nous l'avons souligné dans cette introduction, la mobilité a une valeur intrinsèque remarquable, sa valeur instrumentale dans l'approfondissement d'autres dimensions du développement humain peut être tout aussi considérable. Mais si les gens peuvent effectivement élargir leurs libertés en se déplaçant – et certains y parviennent – la latitude dont ils disposent pour cela dépend beaucoup des conditions de leur migration. Dans le chapitre 3, nous nous pencherons sur les résultats de la migration en fonction des différentes dimensions du développement humain, et notamment les revenus et la subsistance, la santé, l'éducation et l'autonomisation. Nous étudierons également les cas dans lesquels les migrants constatent une dégradation de leur bien-être au cours de leur déplacement (quand celui-ci est induit par le trafic d'êtres humains ou un conflit, par exemple) et démontrerons que ces situations peuvent souvent trouver leurs origines dans les obstacles à la liberté des personnes à vivre où elles le souhaitent.

L'un des points principaux qui ressort du chapitre 3 est que la migration humaine peut être synonyme de compromis : les gens pourront connaître une amélioration de certaines de leurs libertés, et la dégradation d'autres. Des millions de travailleurs venus d'Asie et du Moyen-Orient acceptent d'importantes limitations de leurs droits dans les États du CCG, car elles conditionnent leur permis de travail. Ils sont mieux payés que chez eux, mais ils n'ont pas la possibilité de vivre avec leur famille, d'obtenir un droit de résidence permanent ou de changer d'employeur. Certains ne peuvent même pas partir, car leur passeport est confisqué à leur entrée. Pour beaucoup de personnes dans le monde, la décision de partir implique de laisser leurs enfants derrière elles. En Inde, les ouvriers saisonniers sont en pratique exclus des

élections lorsque les scrutins sont prévus pendant la période de pointe des déplacements internes<sup>30</sup>. Les personnes qui vivent ou travaillent dans l'illégalité se voient souvent refuser un grand nombre de droits et services fondamentaux. Elles vivent en outre dans la crainte constante d'être arrêtées ou expulsées. Comprendre les effets de la migration exige d'analyser de façon systématique les différents aspects du développement humain, afin de mieux percevoir la nature et l'étendue de ces compromis, ainsi que leurs implications notamment en termes politiques.

On assiste à des compromis plus complexes lorsque les migrants influent sur le bien-être de ceux qui restent. En effet, la perception selon laquelle la migration entraîne des pertes pour les habitants des pays de destination est à l'origine de nombreux débats dans les milieux politiques et universitaires, qui sont évoqués dans le chapitre 4. Les éléments que nous présentons suggèrent clairement que les craintes de répercussions négatives sur ceux qui restent (sur le lieu d'origine comme celui de destination) sont souvent exagérées. Toutefois, ce sont parfois des préoccupations bien réelles, et cela a d'importantes conséquences sur l'élaboration des politiques.

Si la migration est entravée par les politiques et les ressources, mais qu'une meilleure mobilité peut apporter une nette amélioration du bien-être des migrants tout en ayant souvent des effets positifs sur ceux qui restent, à quoi doit ressembler une politique propice aux déplacements humains ? Dans le chapitre 5, nous montrerons qu'elle serait très différente de ce que l'on voit aujourd'hui. Elle doit en particulier être redéfinie afin d'offrir davantage d'opportunités aux ouvriers peu qualifiés et d'améliorer le traitement des migrants une fois dans le pays de destination.

Nous ne sommes pas partisans d'une libéralisation en bloc de la mobilité internationale, car nous sommes conscients que les habitants des lieux de destination ont le droit de décider de leur choix de société et que les frontières sont un moyen pour la population de délimiter la sphère de ses obligations envers ceux qu'elle considère comme des membres de sa communauté. Mais nous sommes également convaincus que les gens sont liés entre eux d'une multitude de manières et que leurs obligations morales peuvent s'appliquer à différents niveaux. Cela vient essentiellement du fait que personne n'appartient à une société



ou à un groupe unique. Nous ne nous définissons pas exclusivement en fonction de notre religion, de notre race, de notre appartenance ethnique ou de notre sexe ; nous nous appréhendons habituellement via les différents prismes d'un ensemble d'identités. Comme l'a remarquablement résumé Amartya Sen, « un cultivateur hutu de Kigali [...] n'est pas seulement un Hutu ; c'est aussi un Kigalien, un Rwandais, un Africain, un cultivateur et un être humain »<sup>31</sup>.

Les responsabilités de la justice redistributive se chevauchent et recourent naturellement les frontières nationales. De ce fait, il n'y a aucune contradiction entre l'idée que les sociétés peuvent concevoir des institutions destinées avant tout à générer des conditions de vie justes pour ses membres et celle que les membres de cette même société ont l'obligation commune de créer un monde juste avec et pour les êtres humains extérieurs à cette société. Cette obligation peut s'exprimer de différentes manières : création d'œuvres et de fondations caritatives, mise à disposition d'une aide au développement, assistance dans l'établissement d'institutions nationales, ou encore réforme des institutions internationales pour qu'elles répondent mieux aux besoins des pays pauvres, pour n'en citer que quelques-unes. Toutefois, selon l'analyse qui étaye les recommandations du chapitre 5, la réduction des restrictions à l'entrée des personnes (en particulier des ouvriers peu qualifiés et de leur famille) dans les pays plus riches, qu'ils soient développés ou en développement, est un moyen relativement efficace de remplir ces obligations.

Les recommandations politiques de notre rapport ne se fondent pas uniquement sur notre conception de ce que le monde devrait être. Nous avons conscience que la formulation de politiques propices aux déplacements humains est confrontée à ce qui peut parfois ressembler à une formidable opposition politique à une plus grande ouverture. Pourtant, après avoir étudié les problèmes de faisabilité politique, nous pensons qu'un programme de libéralisation conçu de manière adéquate (c'est-à-dire destiné à répondre aux besoins du marché du travail sur les lieux de destination, tout en réglant les questions de l'égalité et de la non-discrimination) pourrait susciter beaucoup de soutien de la part des électeurs et des groupes d'intérêt.

Notre analyse s'appuie sur les contributions apportées à la réflexion sur le concept de développement humain depuis son apparition dans le RMDH de 1990. Ce rapport consacrait un chapitre entier à l'urbanisation et au développement humain, étudiant les échecs des politiques destinées à réduire la migration interne, et concluait ainsi : « tant que des différences existeront entre les zones rurales et les zones urbaines, les gens continueront d'être attirés par les villes pour profiter de meilleures écoles, de meilleurs services sociaux, de possibilités de salaires plus élevés, d'agréments culturels, de nouveaux modes de vie, d'innovations technologiques et de liens avec le monde »<sup>32</sup>. Comme les autres Rapports mondiaux qui l'ont précédé, celui-ci commence par l'observation que les opportunités sont très inégalement réparties dans le monde. Nous poursuivons en expliquant que cela a de fortes implications sur la compréhension des causes et des moyens de la migration, et sur la manière dont nous devrions revoir nos politiques pour les rendre plus favorables aux déplacements humains. C'est contre la manière dont les politiques existantes en matière de migration renforcent ces inégalités que nos critiques sont dirigées. Comme le notait le RMDH en 1997, si « le principe de libéralisation du marché mondial [n'était pas] appliqué de manière sélective [...] la libéralisation du marché mondial de la main-d'œuvre non qualifiée aurait atteint les mêmes proportions que celles des marchés d'exportation et de capitaux des pays industrialisés »<sup>33</sup>. En mettant en avant le fait que la migration est un facteur de diversité culturelle et qu'elle enrichit la vie des gens par la circulation des savoir-faire, de la main-d'œuvre et des idées, notre démarche s'inscrit également dans le prolongement des analyses du RMDH de 2004, qui était consacré au rôle de la liberté culturelle dans le monde diversifié d'aujourd'hui<sup>34</sup>.

Dans le même temps, l'agenda du développement humain ne cessant d'évoluer, il est naturel que certains thèmes soient traités différemment au fil du temps. Ce rapport conteste vivement le point de vue, émis par certains responsables politiques et parfois repris dans les rapports précédents, selon lequel les mouvements humains doivent être envisagés comme un problème imposant des mesures correctives<sup>35</sup>. Au contraire, nous considérons que la mobilité est

La formulation de politiques propices aux déplacements humains est confrontée à ce qui peut parfois ressembler à une formidable opposition politique à une plus grande ouverture

Nous considérons que la mobilité est essentielle pour le développement humain et que la migration est une expression naturelle du désir des gens de choisir comment et où ils veulent vivre

essentielle pour le développement humain et que la migration est une expression naturelle du désir des gens de choisir comment et où ils veulent vivre.

Si les effets potentiels positifs d'une mobilité accrue sur le bien-être de millions de gens de par le monde est le thème principal de ce rapport, il est important de souligner dès le départ que cette mobilité accrue n'est qu'une composante d'une stratégie plus globale qui viserait à améliorer le développement humain. Nous ne prétendons pas qu'elle devrait en être le déterminant central, ou qu'elle devrait figurer au même niveau de la hiérarchie des capacités que, par exemple, la nourriture ou un abri adéquats.

Nous ne pensons pas davantage que la mobilité constitue une alternative aux stratégies nationales de développement destinées à investir dans la population et à créer les conditions nécessaires à son épanouissement sur place. En réalité, les effets potentiels de la mobilité sur l'amélioration du bien-être des groupes défavorisés sont limités, car ces derniers sont souvent les moins susceptibles de partir. Cependant, même si la mobilité humaine n'est pas une panacée, ses conséquences largement positives sur les migrants comme sur ceux qui restent laissent à penser qu'elle devrait occuper une place de choix dans toute stratégie visant à apporter des améliorations durables au développement humain dans le monde.

# Les populations en mouvement : qui se déplace, où, quand et pourquoi



2

**Le présent chapitre étudie la migration humaine dans le monde et à travers les époques. Le présent chapitre étudie la migration humaine dans le monde et à travers les époques. Les tendances et schémas observés sont conformes à l'idée selon laquelle on se déplace pour chercher de meilleures opportunités, mais aussi que la migration est fortement entravée par des barrières, en particulier par les politiques dans les pays d'origine et de destination et par le manque de ressources. Dans l'ensemble, la part des migrants se rendant dans les pays développés a fortement augmenté au cours des 50 dernières années, une tendance qui reflète les écarts croissants entre les niveaux d'opportunités. Si ces flux humains devraient ralentir temporairement au cours de la crise économique actuelle, les tendances structurelles sous-jacentes réapparaîtront dès que la croissance aura repris ; elles pourraient alors augmenter les incitations à la migration au cours des prochaines décennies.**

# Les populations en mouvement : qui se déplace, où, quand et pourquoi

L'objectif de ce chapitre est de dépeindre les mouvements humains en termes généraux ; de donner un aperçu des personnes qui se déplacent, comment, pourquoi, où et quand. C'est un tableau complexe et certaines caractéristiques échapperont inévitablement à notre esquisse. Néanmoins, il s'en dégage des similitudes et des points communs frappants qui nous permettent de comprendre les forces qui modèlent et qui entravent la migration.

Nous commencerons par étudier les principales caractéristiques des déplacements (leur ampleur, leur composition et leurs directions) dans la section 2.1. La section 2.2 se penchera ensuite sur les similitudes et les différences qui existent entre les migrations d'hier et d'aujourd'hui. Notre étude suggère que les mouvements sont en grande partie influencés par les contraintes politiques, un thème qui fait l'objet d'une discussion détaillée dans la troisième section (2.3). Enfin, dans la dernière section (2.4), nous nous tournerons vers l'avenir pour essayer d'anticiper l'évolution probable des déplacements à moyen et à long terme, une fois la crise économique débutée en 2008 terminée.

## 2.1 La migration humaine aujourd'hui

Les débats sur la migration commencent habituellement par une description des flux entre pays en développement et pays développés, ou par ce que l'on appelle parfois, selon un terme vague et inexact, les flux « Sud-Nord ». Toutefois, dans la majorité des cas, les mouvements qui se produisent dans le monde n'ont pas lieu entre des pays en développement et des pays développés. Ils n'impliquent même pas un franchissement de frontière. L'immense majorité des personnes qui se déplacent le font à l'intérieur des frontières de leur propre pays.

La méconnaissance de cette caractéristique élémentaire des déplacements humains s'explique en grande partie par un manque criant

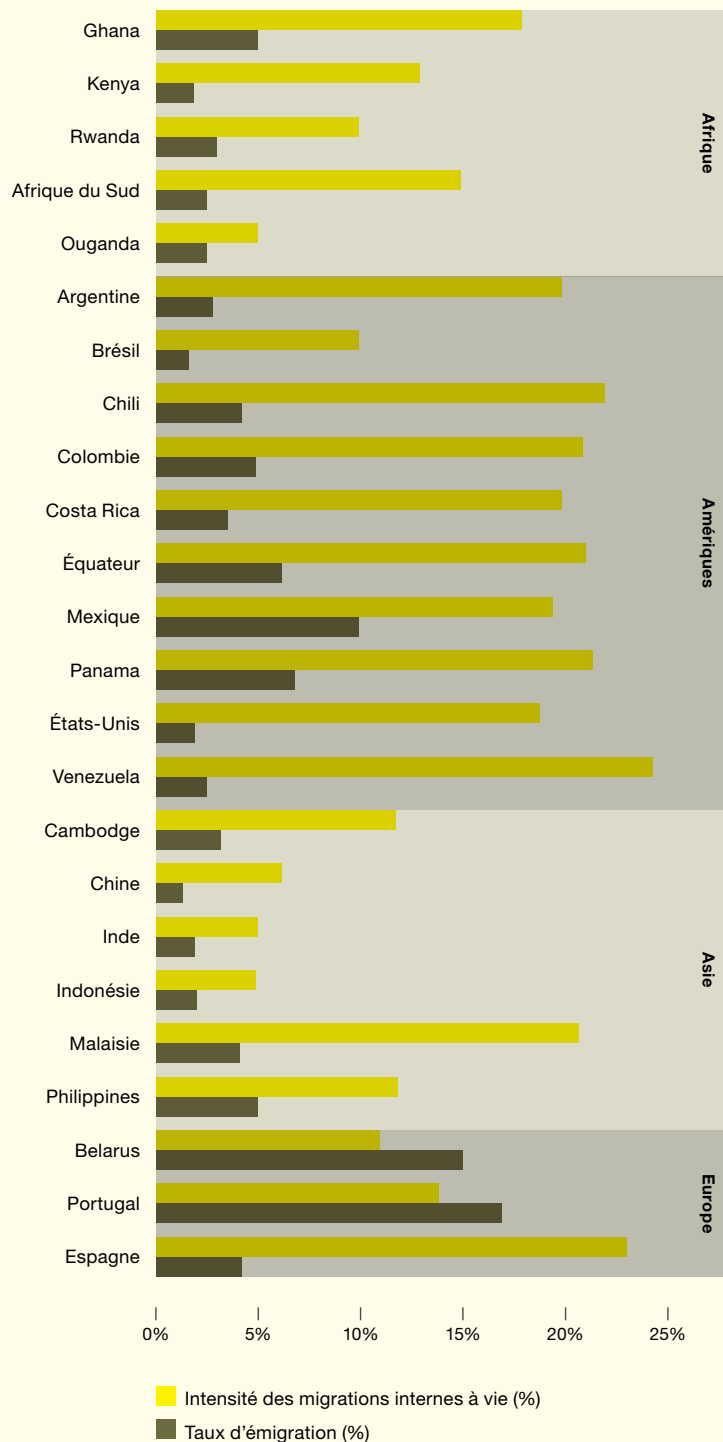
de données. Les recherches menées pour ce rapport ont tenté de combler ces lacunes en tirant parti des recensements nationaux pour calculer le nombre de migrants internes de façon cohérente dans 24 pays comprenant 57 % de la population mondiale (figure 2.1)<sup>1</sup>. Même en retenant une définition conservatrice de la migration interne qui ne tiendrait compte que des déplacements entre les plus grandes démarcations territoriales des pays concernés, le nombre de migrants internes de notre échantillon est six fois plus élevé que le nombre d'émigrants<sup>2</sup>. En nous fondant sur les schémas régionaux qui ressortent de ces données, nous estimons qu'il y a environ 740 millions de migrants internes dans le monde, soit quatre fois plus que de migrants internationaux.

En comparaison, le nombre actuel des migrants internationaux (214 millions, soit 3,1 % de la population mondiale) paraît faible. Bien entendu, cette estimation mondiale se heurte à un certain nombre de questions de méthodologie et de comparabilité, mais nous avons de bonnes raisons de penser que cet ordre de grandeur est juste<sup>3</sup>. L'encadré 2.1 évoque les problèmes les plus couramment soulevés concernant les données internationales sur la migration, à savoir leur dépendance aux recensements et aux données des registres démographiques. La capacité des statistiques officielles à saisir la migration illégale, quant à elle, est abordée plus loin.

Même en nous cantonnant aux mouvements internationaux, nous observons que la plupart ne se produit pas entre pays ayant des niveaux

**Figure 2.1** Beaucoup plus de personnes se déplacent à l'intérieur de leur pays que vers l'extérieur.

Taux de déplacement interne et d'émigration, 2000-2002



de développement très différents. Seules 37 % des migrations dans le monde ont lieu d'un pays en développement vers un pays développé. La plupart du temps, elles surviennent *entre* pays de même catégorie de développement : environ 60 % des migrants se déplacent entre des pays développés ou entre des pays en développement (les 3 % restants recouvrant ceux qui quittent un pays développé pour un pays en développement)<sup>4</sup>.

Cette comparaison repose sur ce qui est inévitablement une distinction un peu arbitraire entre les pays qui ont atteint un niveau de développement élevé et les autres. Nous dénommons les pays ayant atteint un IDH supérieur ou égal à 0,9 (sur une échelle comprise entre 0 et 1) pays *développés*, et ceux qui n'y sont pas parvenus pays *en développement* (voir encadré 1.3). Nous utilisons cette démarcation tout au long de ce rapport, sans chercher à juger les mérites des différents systèmes économiques ou politiques ou à occulter les interactions complexes impliquées dans l'augmentation et la préservation du bien-être humain. Les pays et territoires ainsi classés comme développés comprennent ceux que l'on inclurait normalement dans cette liste (tous les pays d'Europe de l'Ouest, l'Australie, le Canada, le Japon, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis), mais aussi d'autres que l'on considère moins souvent comme développés (Hong-Kong en Chine, la République de Corée et Singapour en Asie de l'Est ; le Koweït, le Qatar et les Émirats arabes unis dans la région du Golfe). Toutefois, la plupart des pays d'Europe de l'Est n'apparaissent pas dans la catégorie des IDH les plus élevés, à l'exception de la République tchèque et de la Slovaquie (voir Tableau statistique H).

Une raison évidente de la faiblesse des flux migratoires entre les pays en développement et les pays développés est que la migration coûte cher, et plus cher encore sur les longues distances que sur les courtes. Le coût supérieur des déplacements internationaux s'explique non seulement par les frais de transport, mais aussi par les restrictions que les politiques imposent au franchissement des frontières internationales, que seuls peuvent surmonter ceux qui en ont les moyens, ceux dont les compétences sont recherchées dans le nouveau pays d'accueil, ou ceux qui sont prêts à courir des risques très élevés. Près de la moitié des migrants internationaux se déplacent dans leur région d'origine ; ils sont environ 40 %

Source : Bell et Muhidin (2009) et estimations de l'équipe du Rapport mondial, à partir de la base de données de Migration DRC (2007).

Notes : toutes les données relatives à l'émigration proviennent de la base de données de Migration DRC (2007) et se rapportent aux années 2000 à 2002. Les taux de migration interne sont déterminés à partir de données de recensement recueillies entre 2000 et 2002, sauf pour le Belarus (1999), le Cambodge (1998), la Colombie (2005), le Kenya (1999) et les Philippines (1990).

**Encadré 2.1 Le dénombrement des migrants illégaux**

Les seules estimations complètes du nombre de personnes nées à l'étranger dans le monde proviennent du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES) ; elles englobent environ 150 États membres de l'ONU. Ces estimations se basent essentiellement sur des recensements nationaux, qui essaient de comptabiliser le nombre de personnes résidant dans un pays donné à un instant donné, le résident étant défini comme quelqu'un qui « dispose d'un lieu de vie où il ou elle passe habituellement ses périodes quotidiennes de repos ». En d'autres termes, les recensements s'efforcent de dénombrer tous les résidents, qu'ils soient légaux ou non.

Il existe cependant de bonnes raisons de soupçonner que les chiffres des recensements en matière de migration illégale sont largement inférieurs à la réalité, car les personnes concernées peuvent éviter les agents du recensement de peur qu'ils ne transmettent leurs informations aux autorités. Les propriétaires de biens immobiliers peuvent dissimuler le fait qu'ils leur louent illégalement des logements. Et les immigrants peuvent aussi être plus mobiles, et donc plus difficiles à recenser.

Les études utilisent différentes méthodes statistiques et démographiques pour évaluer l'ampleur de cette sous-estimation. Aux États-Unis, le Pew Hispanic Center a élaboré une série d'hypothèses s'appuyant sur les études réalisées à partir des recensements et sur les statistiques démographiques historiques fournies par le Mexique ;

Source : ONU (1998), Passel et Cohn (2008), Marcelli et Ong (2002), Comelatto, Lattes et Levit (2003). Voir Andrienko et Guriev (2005) pour la Russie, Sabates-Wheeler (2009) pour l'Afrique du Sud et Martin (2009b) pour la Thaïlande.

selon lui, 12 % à peine des migrants illégaux seraient omis dans les chiffres officiels. D'autres chercheurs ont estimé que ce taux de sous-estimation était de l'ordre, à Los Angeles pendant le recensement de 2000, de 10 à 15 %. Il semble donc que le dénombrement officiel aux États-Unis omettrait 1 à 1,5 million de migrants illégaux, soit 0,5 % de la population du pays.

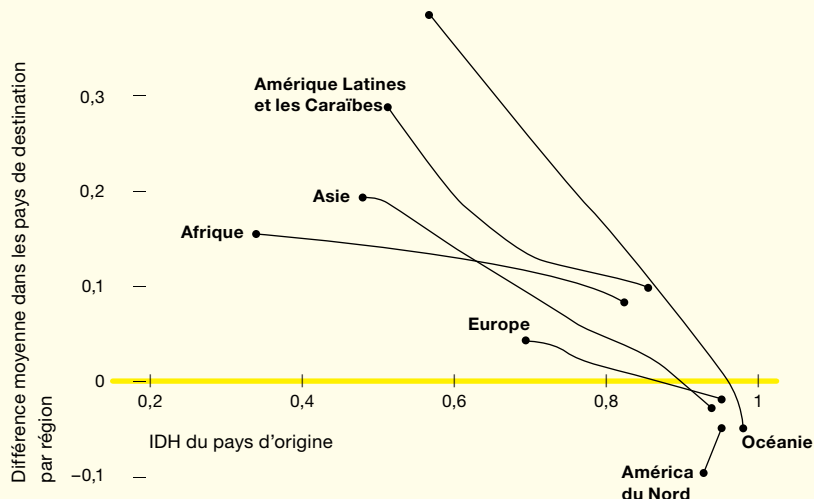
Peu d'études ont été réalisées en ce sens dans les pays en développement. L'Argentine est une exception : selon une étude récente, le stock de migrants sous-estimé représenterait 1,3 % de la population totale. Dans d'autres pays en développement, les taux pourraient être très supérieurs. Dans certains pays, comme la Russie, l'Afrique du Sud et la Thaïlande, on estime que le nombre d'immigrants illégaux représente entre 25 et 55 % de la population. Cependant il subsiste une grande incertitude sur le véritable chiffre. Selon les experts en migration interrogés par l'équipe du Rapport mondial, on estime que la migration illégale correspond à un tiers en moyenne de l'ensemble de la migration des pays en développement. On peut obtenir la limite supérieure du chiffre de migrants omis par les statistiques internationales en partant de l'hypothèse qu'aucun d'eux n'a été compté dans les recensements nationaux (c'est-à-dire que la sous-estimation serait de 100 %) ; dans ce cas, le nombre de migrants écartés des statistiques internationales s'élèverait à environ 30 millions pour les pays en développement.

à émigrer dans un pays voisin. La proximité entre les pays d'origine et de destination, cependant, n'est pas uniquement géographique : environ 6 migrants sur 10 partent dans un pays où la religion principale est la même que dans leur pays de naissance, et 4 sur 10 dans un pays où la langue dominante est identique<sup>5</sup>.

Le schéma de ces déplacements inter- et intra-régionaux est présenté sur la carte 2.1 : l'épaisseur des flèches marque leur valeur absolue ; la taille de chaque région, la proportion de sa population ; et les couleurs de chaque pays, leur catégorie en termes d'IDH. Les mouvements intra-régionaux sont majoritaires. Pour prendre un exemple frappant, la migration interne à l'Asie représente près de 20 % de l'ensemble des déplacements internationaux et est plus importante que la somme totale des mouvements de toutes les régions à destination de l'Europe.

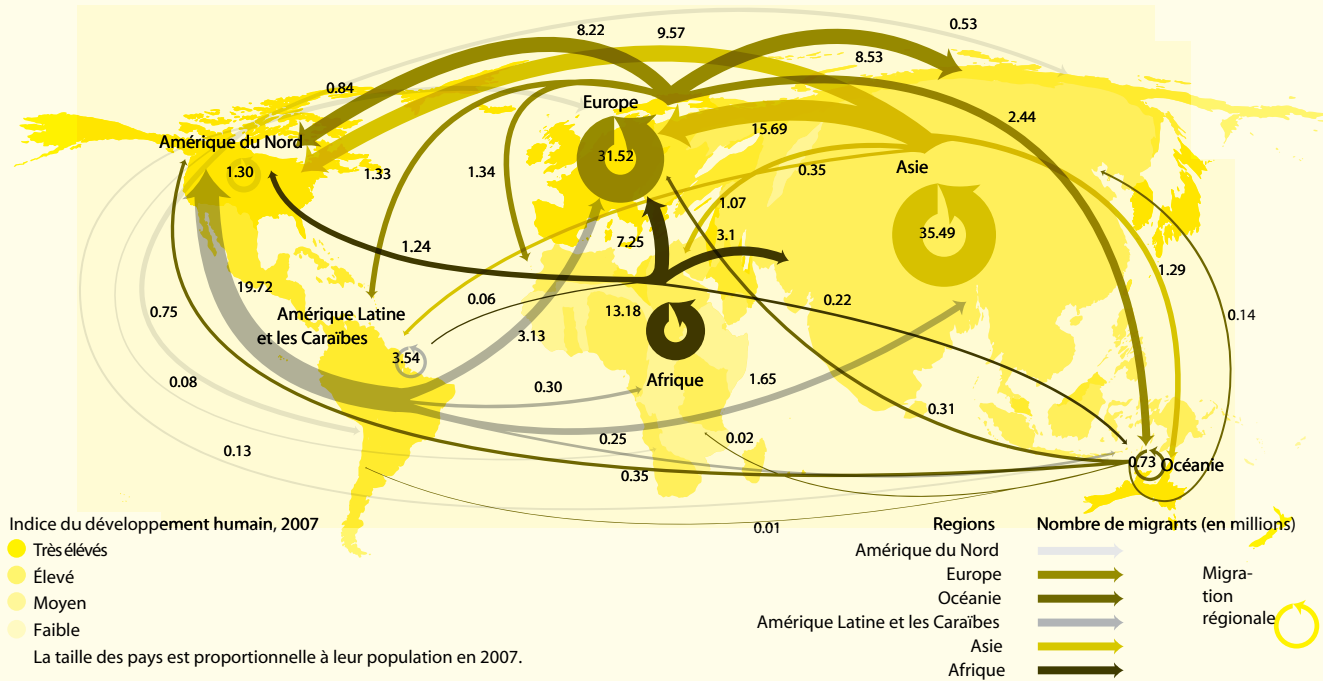
Le fait que les flux des pays en développement vers les pays développés ne représentent qu'une part minoritaire de la migration internationale ne signifie pas que les différences de niveau de vie n'ont pas d'importance. C'est plutôt le

**Figure 2.2 Les plus pauvres sont ceux qui ont le plus à gagner par le biais de la migration...**  
 Différence entre l'IDH des pays de destination et d'origine, 2000-2002



Source : Estimations de l'équipe du Rapport mondial, à partir de la base de données du Migration DRC (2007).  
 Note : Les moyennes sont calculées à l'aide de régressions utilisant la densité par la méthode du noyau (densité de Kernel).

**Carte 2.1** La majorité des mouvements sont internes aux régions :  
origine et destination des migrants internationaux vers 2000



Source: Estimations de l'équipe du Rapport mondial, à partir de la base de données de Migration DRC (2007).

contraire : les trois quarts des migrants internationaux partent dans un pays dont l'IDH est plus élevé que dans leur pays d'origine ; pour ceux qui sont originaires d'un pays en développement, la proportion dépasse 80 %. Cependant leur destination est moins souvent un pays développé qu'un autre pays en développement offrant un niveau de vie plus élevé ou plus d'emplois.

La différence du niveau de développement humain entre les pays d'origine et de destination peut être importante. La figure 2.2 illustre cette différence – un écart que l'on désigne du terme vague de « bénéfices » en termes de développement humain de la migration – par rapport à l'IDH du pays d'origine<sup>6</sup>. Si les migrants partaient vers des pays ayant le même niveau de développement humain que leur pays d'origine, l'écart serait nul. Or cette différence est positive, et généralement large dans tous les cas, sauf pour les pays les plus développés. Le fait que les bénéfices moyens diminuent à mesure qu'augmente le développement humain prouve que ce sont les émigrants des pays les plus pauvres qui ont le plus à gagner de leur départ pour l'étranger.

Le fait que les migrants issus des pays à faible IDH aient le plus de bénéfices à retirer de leur émigration à l'étranger est confirmé par des études plus systématiques. En comparant l'IDH des migrants dans les pays d'origine et de destination, les recherches commanditées pour ce rapport ont mis en exergue le fait que les différences, tant en termes relatifs qu'absolus, étaient inversement proportionnelles à l'IDH du pays d'origine<sup>7</sup>. Les migrants issus des pays à faible IDH ont effectivement dégagé les plus gros bénéfices : en moyenne, ils ont vu leur revenu multiplié par 15 (pour atteindre 15 000 USD par an), leur taux de scolarisation a doublé (passant de 47 à 95 %) et leur mortalité infantile a été divisée par 16 (elle chute de 112 à 7 morts pour 1 000 naissances vivantes). À l'aide d'enquêtes comparables dans plusieurs pays en développement, l'étude a également découvert que l'autosélection, cette tendance selon laquelle les migrants sont plus riches et plus instruits, n'explique qu'une petite partie de ces bénéfices. L'analyse des flux migratoires bilatéraux entre pays réalisée dans le cadre des recherches du présent rapport a confirmé les



effets positifs de l'émigration sur toutes les composantes du développement humain sur le lieu de destination, tout en révélant que les différences de revenu étaient l'explication la plus courante<sup>8</sup>. Ces schémas sont discutés en détail dans le chapitre suivant.

Paradoxalement, bien que les gens quittent les pays pauvres aient le plus à gagner à partir, ce sont eux les moins mobiles. Ainsi, en dépit de l'attention marquée dont fait l'objet l'émigration de l'Afrique vers l'Europe, 3 % seulement des Africains vivent dans un pays autre que celui de leur naissance, et ils sont moins de 1 % à vivre en Europe. Pour certains universitaires, une corrélation des taux d'émigration avec les niveaux de développement donnerait un rapport en forme de « bosse », car les taux d'émigration sont plus faibles dans les pays riches et dans les pays pauvres que dans ceux ayant un niveau de développement modéré<sup>9</sup>. On le constate sur la figure 2.3, qui montre que le taux d'émigration moyen dans les pays dont le niveau de développement humain est faible représente à peine le tiers du taux des pays au niveau de développement élevé<sup>10</sup>. Si l'on restreint la comparaison à l'émigration des pays développés, le rapport est encore plus important : le taux d'émigration moyen des pays dont le niveau de développement humain est faible est inférieur à 1 %, contre près de 5 % dans les pays au niveau de développement humain élevé. L'analyse des flux migratoires bilatéraux préparée dans le cadre des recherches pour ce projet a confirmé que ce schéma persiste, même une fois prises en compte les caractéristiques des pays d'origine et de destination telles que l'espérance de vie, la durée de la scolarisation et la structure démographique<sup>11</sup>.

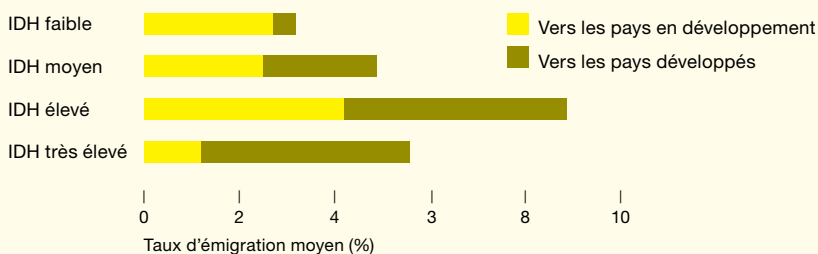
On trouve également des preuves que la pauvreté est un obstacle à l'émigration dans les analyses au niveau des ménages : une enquête menée auprès des ménages mexicains, par exemple, a révélé que la probabilité de migrer augmentait avec le niveau de revenu lorsque les revenus du ménage étaient inférieurs à 15 000 USD par an (figure 2.3, panel B). Une étude mandatée pour ce rapport a révélé qu'au Bangladesh, pendant la *monga* (saison de croissance des cultures), qui correspond à la période pendant laquelle les ressources en espèces de la population sont les plus faibles, une mesure d'incitation financière octroyée de manière aléatoire a fortement

augmenté la probabilité de migrer<sup>12</sup>. L'ampleur des conséquences était importante : en donnant aux émigrants une somme équivalant à une semaine de salaire dans le pays de destination, la propension à migrer passait de 14 à 40 %. Ces résultats font peser de sérieux doutes sur l'idée qui circule souvent dans les cercles politiques, selon laquelle le développement des pays d'origine réduirait les flux migratoires.

Si beaucoup de familles améliorent effectivement leur niveau de vie en migrant, ce n'est pas toujours le cas. Comme nous le verrons au chapitre 3, les déplacements ont souvent des conséquences néfastes lorsqu'ils se produisent dans des conditions de choix limité. La migration induite par les conflits et le trafic d'êtres humains ne constitue qu'une petite partie de l'ensemble des mouvements humains, mais ils touchent un

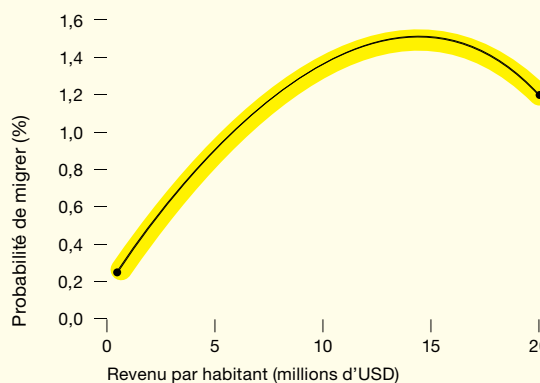
**Figure 2.3** ...mais ils migrent tout de même moins  
Taux d'émigration par IDH et par revenu

Panel A : Taux moyen d'émigration par catégorie d'IDH du pays d'origine



Source : Estimations de l'équipe du Rapport mondial, à partir de la base de données de Migration DRC (2007) et ONU (2009e).

Panel B : Probabilité d'émigrer des foyers mexicains, par niveau de revenu



Source : Meza et Pederzini (2006).

grand nombre de gens parmi les plus pauvres du monde et suscitent donc des inquiétudes particulières (encadré 2.1).

Autre élément clé des schémas de l'émigration, la relation inversement proportionnelle à la taille de la population des pays. Dans les 48 pays comptant moins de 1,5 million d'habitants (qui comprennent 1 pays à IDH faible, 21 à IDH moyen, 12 à IDH élevé et 11 à IDH très élevé), le taux d'émigration moyen est de 18,4 %, bien supérieur à la moyenne mondiale de 3 %. Les 13 principaux pays de l'émigration sont d'ailleurs tous des petits États ; le taux d'émigration dépasse même 40 % à Antigua-et-Barbuda, la Grenade et Saint-Kitts-Et-Nevis. Le facteur de corrélation simple entre taille du pays et taux d'émigration est de - 0,61. Souvent, c'est l'isolement des petits États qui conduit leurs habitants à partir afin de profiter des opportunités offertes ailleurs ; le même facteur est à l'origine de la plupart des exodes ruraux constatés à l'intérieur des pays. Une analyse de régression entre pays confirme le plus fort impact de la taille de la population sur l'émigration dans les pays éloignés des marchés mondiaux : plus un petit pays est éloigné, plus ses habitants sont nombreux à partir<sup>13</sup>. Les implications de ces tendances sont abordées dans l'encadré 4.4.

Les faits agrégés que nous venons de mentionner nous renseignent sur l'origine et la destination des migrants, mais pas sur ce qu'ils sont. Si d'importantes limitations statistiques

empêchent de présenter un profil mondial complet des migrants, les données existantes révèlent toutefois quelques schémas intéressants.

Environ la moitié (48 %) des migrants internationaux sont des femmes. Cette proportion est restée assez stable au cours des cinq dernières décennies : elle s'élevait à 47 % en 1960. Ce schéma est très différent de celui du XIX<sup>e</sup> siècle, époque où la majorité des migrants était des hommes<sup>14</sup>. Pourtant, malgré des références récentes à la « féminisation » de la migration, il semble que la parité numérique ait largement été atteinte depuis longtemps. La stabilité des agrégats cache cependant une forte hétérogénéité au niveau des régions. Tandis que la part des immigrantes a légèrement augmenté dans l'Union européenne, passant de 48 à 52 %, elle a reculé de 47 à 45 % en Asie.

Il est bien évidemment possible que la répartition relativement égale entre migrants et migrantes cache d'importantes disparités dans les circonstances de leur départ et dans les opportunités qui s'ouvrent à eux<sup>15</sup>. Parallèlement, une littérature de plus en plus abondante remet en cause les points de vue conventionnels sur le rôle subordonné des femmes dans la décision de migrer<sup>16</sup>. Ainsi, une étude qualitative des décisions prises par les couples péruviens de partir en Argentine a révélé que beaucoup de femmes partaient d'abord seules, parce qu'elles parvenaient plus rapidement à trouver un emploi que leur conjoint, qui les rejoignait ensuite avec les enfants<sup>17</sup>.

### Encadré 2.2 Migration induite par un conflit et trafic d'êtres humains

De tous les migrants, les individus touchés par des conflits et par l'insécurité sont ceux qui peuvent subir les pires conséquences en matière de développement humain. Le nombre de personnes qui migrent à la suite d'un conflit est énorme : début 2008, ils étaient environ 14 millions de réfugiés à relever des compétences du HCR ou de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), c'est-à-dire à peu près 7 % des migrants internationaux. L'immense majorité des réfugiés provient des pays les plus pauvres du monde, et c'est vers ceux-ci qu'ils se dirigent. En Asie et en Afrique, les réfugiés représentent respectivement 18 et 13 % de l'ensemble des migrants internationaux.

Ils sont encore plus nombreux à être déplacés par la violence et les conflits et à rester à l'intérieur de leurs frontières. On estime qu'il

ya en 2009 environ 26 millions de personnes déplacées dans leur propre pays, dont 4,9 millions au Soudan, 2,8 millions en Irak et 1,4 million en République démocratique du Congo.

Il est beaucoup plus difficile de déterminer l'ampleur du trafic d'êtres humains. En fait, il n'existe aucune estimation précise des stocks et des flux de victimes. Cela s'explique notamment par le fait que les données sur le trafic humain sont habituellement mélangées à celles sur d'autres formes de migration illégale ou d'exploitation des migrants, par les difficultés inhérentes à distinguer les actes volontaires des actes forcés, et par la nature même du trafic d'êtres humains, qui est une activité criminelle et clandestine. Un grand nombre des chiffres cités fréquemment sont contestés par les pays concernés, et l'écart est important entre les estimations et les cas avérés.

Source : IDMC (2009b), Carling (2006), Kutnick, Belsler et Danailova-Trainor (2007) et de Haas (2007).

Les données témoignent également de très importants flux temporaires de personnes. Dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les migrants temporaires représentent habituellement un bon tiers des arrivées sur une année. Toutefois, comme la plupart repartent peu après et que d'autres s'orientent vers des arrangements plus permanents, le nombre de personnes bénéficiant d'un visa temporaire à un instant donné est très inférieur à ce que suggèrent les flux agrégés. En effet, 83 % des habitants des pays de l'OCDE nés à l'étranger y vivent depuis au moins cinq ans<sup>18</sup>. Presque tous les migrants temporaires viennent pour des raisons liées au travail. Certains adoptent des arrangements « circulatoires » : ils entrent et sortent sans cesse de leur pays de destination pour occuper des postes saisonniers ou temporaires ; ils ont alors, de fait, deux lieux de résidence<sup>19</sup>.

Il est important de ne pas surestimer les distinctions entre catégories de migrants, dans la mesure où ces derniers passent souvent d'une catégorie à l'autre. On comprendra d'ailleurs peut-être mieux les régimes de migration d'un grand nombre de pays en les comparant aux portes d'une maison : les migrants peuvent entrer dans une maison par la porte d'entrée (quand ils s'installent à titre permanent), par une porte latérale (visiteurs et travailleurs temporaires) ou par la porte de service (migrants illégaux). Cependant, une fois dans le pays, ces voies fusionnent souvent ; ainsi, les visiteurs temporaires deviennent des immigrants ou passent dans l'illégalité, les migrants clandestins obtiennent l'autorisation de rester ou ceux qui ont un droit permanent décident de repartir.

Cette analogie est particulièrement utile pour comprendre la migration illégale. Prolonger son séjour est l'une des voies principales par lesquelles les migrants entrent dans l'illégalité, en particulier dans les pays développés. En fait, la distinction entre migration légale et illégale est souvent beaucoup moins nette qu'on ne le suppose. Par exemple, il est courant d'entrer légalement dans un pays et d'y travailler sans autorisation<sup>20</sup>. Dans certains États insulaires comme l'Australie et le Japon, le prolongement de séjour est le principal canal d'entrée illégale ; dans de nombreux pays européens également, cela représente environ les deux tiers de la migration

non autorisée. Dans les pays de l'OCDE, les résidences ou statuts de travail illégaux sont souvent l'apanage de travailleurs ayant un faible niveau d'éducation formelle<sup>21</sup>. Les meilleures estimations du nombre de clandestins aux États-Unis représentent 4 % de la population, soit 30 % de l'ensemble des migrants<sup>22</sup>. Selon un récent projet de recherche financé par la Commission européenne, les migrants illégaux représentaient en 2005 entre 6 et 15 % du stock total de migrants, soit environ 1 % de la population de l'Union européenne<sup>23</sup>. Certains sont intégrés aux estimations officielles sur la migration, mais ils sont minoritaires (encadré 2.1).

La surreprésentation de personnes qualifiées en âge de travailler parmi les populations migrantes constitue l'un des aspects de la sélectivité migratoire. Non seulement les migrants ont une capacité de revenu souvent supérieure à celle des non-migrants, mais il semblerait aussi qu'ils soient fréquemment en meilleure santé et plus productifs que les habitants du pays de destination, à éducation équivalente. La sélectivité migratoire est habituellement le reflet de l'incidence des barrières économiques, géographiques et politiques, qui rendent plus difficile la migration des gens moins productifs. C'est particulièrement flagrant en termes d'éducation formelle. Les diplômés de l'enseignement supérieur, par exemple, constituent 35 % des immigrants en âge de travailler dans l'OCDE, contre seulement 6 % environ de la population active des pays hors OCDE<sup>24</sup>. Les immigrants des pays en développement vers l'OCDE sont souvent en âge de travailler : cette catégorie englobe par exemple plus de 80 % des migrants originaires d'Afrique subsaharienne<sup>25</sup>.

Que savons-nous au sujet de la sélectivité migratoire dans les pays en développement ? Lorsque le processus migratoire est plus sélectif, les personnes en âge de travailler (qui ont une capacité de revenu plus élevée que ceux qui n'appartiennent pas à la population active) constituent une grande part des migrants. À partir des données des recensements, nous avons comparé le profil d'âge des migrants aux habitants de leur pays d'origine dans 21 pays en développement et 30 pays développés. Une nette différence est apparue entre le profil des immigrants des pays développés et celui de leur pays d'origine : ils sont 71 % à être en âge de travailler, contre 63 %

Qu'ils se produisent à l'intérieur d'un pays ou entre des nations, les déplacements sont majoritairement motivés par la recherche de meilleures opportunités

Les données restent malheureusement trop succinctes. Il est beaucoup plus facile, pour un responsable politique, de compter les mouvements internationaux de chaussures ou de téléphones portables que ceux d'infirmiers ou d'ouvriers en bâtiment

de la population de leur pays d'origine, alors que la différence est presque négligeable dans les pays en développement (63 et 62 % respectivement).

Les nouvelles données sur la migration interne dressent un tableau plus complexe en matière de sélectivité migratoire. Au Kenya, par exemple, les recherches commanditées ont établi une relation positive entre les mesures du capital humain et de la migration<sup>26</sup>, qui tend à s'atténuer au fil du temps avec les cohortes successives de migrants<sup>27</sup>. C'est un résultat conforme au développement des réseaux sociaux et autres qui facilitent les déplacements. En d'autres termes, des personnes plus pauvres peuvent décider de prendre le risque de migrer en entendant parler de la réussite de leurs prédécesseurs, et elles auront davantage l'assurance de recevoir le soutien dont elles ont besoin pour réussir à leur tour. D'autres études ont permis de mettre à jour les profils éducatifs des migrants internes de 34 pays en développement. Ils ont révélé que les migrants étaient plus susceptibles que les non-migrants d'avoir achevé leurs études secondaires, ce qui reflète à la fois la sélectivité et les meilleurs résultats des enfants des migrants (chapitre 3)<sup>28</sup>.

Que savons-nous par ailleurs des relations entre migrations internationale et interne ? La migration interne, et en particulier le fait de quitter le milieu rural pour un milieu urbain, peut constituer une première étape avant un départ pour l'étranger, comme l'ont constaté certaines études menées au Mexique, en Thaïlande et en Turquie, mais il ne s'agit pas, loin s'en faut, d'un phénomène universel<sup>29</sup>. L'émigration aurait plutôt tendance à favoriser les déplacements internes dans le pays d'origine. En Albanie, les fonds envoyés par la population partie en Grèce au début des années 1990 ont contribué à financer la migration interne vers les centres urbains ; en Inde, les émigrants internationaux de l'État de Kerala ont libéré des emplois dans leur région d'origine, et leurs envois de fonds ont déclenché un boom de l'industrie du bâtiment qui a attiré des migrants peu qualifiés des régions environnantes<sup>30</sup>.

Les comparaisons entre migration interne et migration internationale peuvent apporter de précieux renseignements sur les causes et les implications des déplacements humains. Ainsi, les recherches menées pour ce rapport ont analysé la relation entre la taille du lieu d'origine (mesurée

à partir de sa population) et les flux de main-d'œuvre qualifiée. Elles ont découvert que, dans l'ensemble, les schémas étaient identiques aux niveaux international et interne. Plus particulièrement, les taux d'émigration des travailleurs qualifiés sont plus élevés dans les petites localités que dans les grandes, tout comme on l'a constaté au niveau des pays<sup>31</sup>. Ces schémas reflètent l'importance des interactions humaines en tant que moteur de la migration. Qu'ils se produisent à l'intérieur d'un pays ou entre des nations, les déplacements sont majoritairement motivés par la recherche de meilleures opportunités, et dans bien des cas (notamment dans ceux qui impliquent une main-d'œuvre qualifiée) les opportunités seront plus nombreuses dans les lieux où d'autres personnes seront présentes pour offrir les compétences complémentaires nécessaires. C'est l'une des raisons pour lesquelles les gens gravitent autour des centres urbains, et pour lesquelles les travailleurs indépendants hautement qualifiés s'installent souvent dans des villes où leur profession est déjà bien implantée<sup>32</sup>.

Même si nous sommes parvenus à dépeindre à grands traits les contours de la migration, ce que nous savons n'est rien à côté de ce que nous ignorons. Dans ce domaine, les données restent malheureusement trop succinctes. Il est beaucoup plus facile, pour un responsable politique, de compter les mouvements internationaux de chaussures ou de téléphones portables que ceux d'infirmiers ou d'ouvriers du bâtiment. L'essentiel de nos informations provient des recensements, mais ceux-ci ne fournissent pas de séries temporelles sur les flux migratoires qui permettraient de déceler des tendances, ni de données clé permettant d'évaluer l'impact de la migration, comme celle du revenu ou d'autres caractéristiques influant sur les migrants au moment de leur admission. Les registres d'État civil peuvent donner des séries temporelles de ce type, mais très peu de pays ont des registres qui s'y prêtent. Étant donné que les responsables politiques demandent généralement des informations sur l'admission des migrants en fonction de leur typologie (c'est-à-dire travailleurs sous contrat, stagiaires, membres de la famille, professionnels qualifiés, etc.), les statistiques administratives relatives au nombre de visas et de permis accordés aux différents types de migrants ne manquent pas. Pourtant aucune de

ces sources ne peut répondre aux questions sur l'impact économique ou social de la migration internationale.

Des progrès ont été cependant enregistrés ces dernières années en la matière. L'OCDE, l'ONU, la Banque mondiale et d'autres institutions ont compilé et publié des recensements et des bases de données administratives qui ont apporté de nouveaux éclairages sur certains aspects des flux humains internationaux. Mais les données publiques ne peuvent pas pour autant répondre à des questions aussi simples que : combien de Marocains ont quitté la France l'année dernière ? Quels postes occupent les Latino-américains qui ont obtenu le droit de résidence aux États-Unis en 2004 ? Le nombre de Zimbabwéens qui se sont rendus en Afrique du Sud a-t-il beaucoup varié ces dernières années ? Y a-t-il beaucoup de retours ou de migration circulaire au niveau mondial, et quelles sont les caractéristiques de ces migrants ? Les données sur la migration restent en grande partie fragmentaires, non comparables et difficiles d'accès. Les statistiques sur le commerce et l'investissement, en revanche, sont largement plus détaillées. Beaucoup d'aspects des déplacements humains ne sont tout simplement pas envisagés par les responsables politiques.

Si certaines limitations des données sont difficiles à surmonter (le problème de l'exactitude des estimations sur le nombre de migrants illégaux, par exemple), on peut certainement en lever d'autres. La première étape logique consiste à s'assurer que les bureaux nationaux de statistique respectent les directives internationales, afin que tous les recensements comprennent quelques questions clé sur la migration<sup>33</sup>. Les enquêtes existantes pourraient être légèrement élargies, ou les données administratives existantes compilées et diffusées, pour accroître les informations rendues publiques sur les processus de migration. Ajouter des questions sur le pays de naissance ou le pays de résidence précédents dans les recensements nationaux représenterait un pas en avant peu onéreux pour bien des pays. On pourrait également rendre publiques les données existantes sur la population active, en intégrant le pays de naissance, comme c'est déjà le cas au Brésil, en Afrique du Sud, aux États-Unis et dans d'autres pays. Un autre moyen serait d'inclure des questions standard sur la migration dans les

enquêtes auprès des ménages dans les pays où la migration a pris de l'ampleur. Toutes ces améliorations méritent l'attention de l'État et un accroissement de l'aide au développement.

## 2.2 Regard sur le passé

Étudions à présent comment la migration humaine a modelé l'histoire mondiale. Cela permettra d'éclairer les différences et les ressemblances entre les déplacements d'hier et d'aujourd'hui. Cela révélera également le rôle de la migration dans la transformation structurelle des sociétés, les forces qui suscitent ces mouvements et les obstacles qui les freinent. Nous présenterons ensuite de façon plus détaillée l'évolution des déplacements internes et internationaux au XX<sup>e</sup> siècle, en nous concentrant sur l'après-Deuxième guerre mondiale. Il est indispensable d'analyser les tendances de ces 50 dernières années pour comprendre les facteurs qui ont provoqué les variations récentes des schémas migratoires et la manière dont ils devraient continuer à évoluer.

### 2.2.1 Perspective historique

Contrairement à l'opinion répandue qui veut que la migration internationale soit liée à l'essor de la mondialisation et des échanges à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, les déplacements à grande échelle et sur de longues distances étaient autrefois la norme. À l'apogée de la domination ibérique sur les Amériques, plus d'un demi-million d'Espagnols et de Portugais et près de 700 000 sujets britanniques ont émigré dans les colonies d'Amérique<sup>34</sup>. Par l'usage brutal de la force, 11 à 12 millions d'Africains ont été envoyés comme esclaves de l'autre côté de l'Atlantique entre le XV<sup>e</sup> et la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Entre 1842 et 1900, ce sont environ 2,3 millions de Chinois et 1,3 million d'Indiens qui sont partis s'engager comme ouvriers sous contrat en Asie du Sud-Est, en Afrique et en Amérique du Nord<sup>35</sup>. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans de nombreux pays, la proportion de résidents nés à l'étranger était supérieure à celle d'aujourd'hui<sup>36</sup>.

En remontant plus loin dans le temps, on découvre que les mouvements humains étaient un phénomène omniprésent dans presque toutes les communautés pour lesquelles on dispose de traces historiques ou archéologiques. Grâce à des tests ADN récents qui ont confirmé les preuves fossiles du passé, il est aujourd'hui démontré

Les mouvements de population ont joué un rôle crucial dans la transformation structurelle de l'économie tout au long de l'Histoire

que tous les êtres humains descendent d'un ancêtre commun qui a quitté l'Afrique équatoriale pour le Sud de l'Arabie, via la mer Rouge, il y a environ 50 000 ans<sup>37</sup>. Si la rencontre de sociétés différentes a souvent provoqué des conflits, la preuve de coexistences pacifiques d'immigrants en terre étrangère a également été apportée. Une ancienne tablette babylonienne datant du XVIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère, par exemple, raconte qu'une communauté de migrants est venue d'Uruk à la suite du saccage de la ville et que leurs pratiques culturelles ont rencontré peu de résistance dans leur nouveau foyer : les prêtres étaient autorisés à habiter dans les mêmes quartiers que ceux qui vénéraient les dieux locaux<sup>38</sup>. L'idée selon laquelle les immigrants doivent être traités avec un minimum de respect figure dans de nombreux textes religieux anciens. Dans l'Ancien Testament, par exemple, on lit : « vous traiterez l'étranger en séjour parmi vous comme un indigène du milieu de vous » ; quant au Coran, il demande aux fidèles de migrer lorsque leurs croyances sont en danger et d'accorder *l'amân* (le refuge) aux non-musulmans, même s'ils sont en conflit avec des musulmans<sup>39</sup>.

Les mouvements de population ont joué un rôle crucial dans la transformation structurelle de l'économie tout au long de l'Histoire, contribuant ainsi largement au développement économique. Des preuves génétiques et archéologiques remontant à l'ère néolithique (9500 – 3500 av. J.-C.) suggèrent que les pratiques agricoles se sont répandues avec la dispersion des communautés qui avaient maîtrisé les techniques culturales<sup>40</sup>. La forte urbanisation qui découla de la Révolution industrielle britannique (et à laquelle elle contribua) était principalement causée par les déplacements des habitants des campagnes vers les villes<sup>41</sup>. La part de la population rurale a beaucoup reculé dans toutes les économies qui se sont développées : aux États-Unis elle est passée de 79 % en 1820 à moins de 4 % en 1980, et plus rapidement encore en République de Corée, où elle a chuté de 63 % en 1963 à 7 % en 2008<sup>42</sup>.

Un autre épisode présentant de l'intérêt pour notre analyse est l'afflux massif d'immigrants européens vers le Nouveau Monde pendant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1900, plus d'un million de personnes quittaient l'Europe chaque année, en quête de conditions plus favorables que la faim et la pauvreté qu'elles rencontraient chez elles. L'ampleur de ces migrations est énorme selon les normes contemporaines : à leur apogée au XIX<sup>e</sup> siècle, le nombre d'émigrants par décennie représentait 14 % de la population irlandaise, 10 % des Norvégiens et 7 % des Suédois et des Britanniques. En comparaison, le nombre d'émigrants *présents* aujourd'hui dans les pays en développement ne dépasse pas 3 % de la population totale de ces pays. Cet épisode historique a été provoqué en partie par la chute des coûts de voyage. Entre le début des années 1840 et la fin des années 1850, le tarif d'un trajet entre la Grande-Bretagne et New York pour un passager a chuté de 77 % en coûts réels<sup>43</sup>. D'autres facteurs ont joué un rôle déterminant dans certains cas, comme la Grande famine en Irlande. Ces mouvements de population ont eu des effets mesurables sur les pays d'origine et de destination. Les ouvriers quittaient des régions où la main-d'œuvre était abondante et peu rémunérée pour d'autres où elle était rare et bien rémunérée. Cela a favorisé une forte convergence économique : entre les années 1850 et la Première guerre mondiale, en Suède, les salaires réels ont enregistré une

**Tableau 2.1** Cinq décennies de stabilité des agrégats, avec des variations régionales  
Répartition régionale des migrants internationaux, 1960–2010

	1960			2010		
	Nombre total de migrants (millions)	% des migrants dans le monde	% de la population	Nombre total de migrants (millions)	% des migrants dans le monde	% de la population
<b>Monde</b> (à l'exception de l'ex-Union soviétique et de l'ancienne Tchécoslovaquie)	<b>74,1</b>		<b>2,7 %</b>	<b>188,0</b>		<b>2,8 %</b>
<b>PAR REGION</b>						
Afrique	9,2	12,4 %	3,2 %	19,3	10,2 %	1,9 %
Amérique du Nord	13,6	18,4 %	6,7 %	50,0	26,6 %	14,2 %
Amérique latine et les Caraïbes	6,2	8,3 %	2,8 %	7,5	4,0 %	1,3 %
Asie	28,5	38,4 %	1,7 %	55,6	29,6 %	1,4 %
États du CCG	0,2	0,3 %	4,6 %	15,1	8,0 %	38,6 %
Europe	14,5	19,6 %	3,5 %	49,6	26,4 %	9,7 %
Océanie	2,1	2,9 %	13,5 %	6,0	3,2 %	16,8 %
<b>PAR CATEGORIE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN</b>						
IDH très élevés	31,1	41,9 %	4,6 %	119,9	63,8 %	12,1 %
OECD	27,4	37,0 %	4,2 %	104,6	55,6 %	10,9 %
IDH élevé	10,6	14,2 %	3,2 %	23,2	12,3 %	3,0 %
IDH moyen	28,2	38,1 %	1,7 %	35,9	19,1 %	0,8 %
IDH Faible	4,3	5,8 %	3,8 %	8,8	4,7 %	2,1 %

Source : Estimations de l'équipe du Rapport mondial, à partir de l'ONU (2009d).

Note : Les estimations ne tiennent pas compte de l'ex-Union soviétique et de l'ancienne Tchécoslovaquie.

hausse de 24 % à 58 % par rapport aux salaires des États-Unis, tandis que, sur la même période, les salaires irlandais passaient de 61 % à 92 % des salaires britanniques. Selon les historiens de l'économie, plus des deux tiers de la convergence des salaires entre pays qui est survenue à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle peut s'expliquer par l'effet nivelant de la migration<sup>44</sup>.

Les transferts de fonds et la migration de retour occupaient également une place importante autrefois. Les transferts de fonds étaient effectués par coursier et par virements ou billets via des banques immigrantes, des maisons de commerce, des services postaux et, après 1900, par télégraphe. On estime qu'en 1910 un Britannique moyen émigré aux États-Unis envoyait chez lui le cinquième de ses revenus et qu'environ le quart de la migration européenne de l'époque aux États-Unis était financé par les fonds envoyés par les émigrés déjà installés<sup>45</sup>. Les retours étaient souvent la norme : les taux de retour des États-Unis s'élevaient jusqu'à 69 % pour la Bulgarie, la

Serbie et le Monténégro, et 58 % pour l'Italie<sup>46</sup>. En Argentine, les immigrants italiens étaient souvent surnommés *golondrinas* (hirondelles) en raison de leur tendance à rentrer au pays. Un observateur de l'époque note d'ailleurs que « les Italiens ne viennent pas coloniser l'Argentine ; ils n'ont pas de maison, pas de moyens de subsistance [...] leur seul espoir repose sur de modestes économies »<sup>47</sup>.

Ces mouvements de population étaient rendus possibles par des attitudes et des politiques qui non seulement étaient réceptives à la migration, mais dans bien des cas l'encourageaient activement. Cela s'applique aux pays d'origine, qui subventionnaient souvent la traversée pour réduire les pressions nationales, comme aux gouvernements de destination, qui invitaient les gens à venir consolider les colonies et profiter des ressources naturelles. Ainsi, dans les années 1880, la moitié environ des émigrants pour l'Argentine recevaient une subvention pour payer le voyage, tandis qu'une loi adoptée au Brésil en 1850 offrait

### Encadré 2.3 Tendances migratoires dans l'ex Union soviétique

Avec la dissolution de l'Union soviétique en 1991, en une seule nuit, 28 millions de personnes sont devenues des migrants internationaux – sans même bouger d'un pouce. Cela vient du fait que les statistiques définissent les migrants internationaux comme des personnes qui vivent hors de leur pays de naissance. Celles qui s'étaient déplacées en URSS avant 1991 étaient désormais classées parmi les étrangers. Sans le savoir, elles sont devenues des « migrants statistiques ».

En un sens, ce nouveau classement est logique. Si une Russe de Minsk vivait dans son pays de naissance en 1990, elle était techniquement une étrangère à la fin 1991. Mais interpréter l'augmentation subséquente du nombre de migrants comme une augmentation des déplacements internationaux, comme certains l'ont fait, est une erreur. Nous les avons donc exclus, avec les migrants de l'ex-Tchécoslovaquie, du calcul des tendances dans le tableau 2.1.

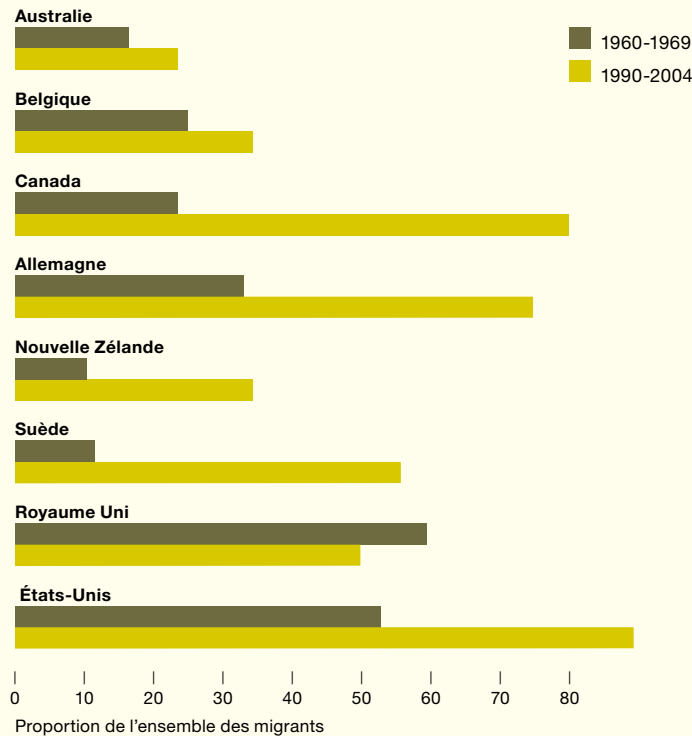
Les mouvements humains ont-ils augmenté dans l'ancienne Union soviétique depuis 1991 ? D'un côté, l'assouplissement des contrôles des *propiska* a accru la mobilité humaine. De l'autre, l'érection de frontières nationales a pu limiter les possibilités de circulation. Le tableau se complique davantage avec le fait que beaucoup des mouvements survenus après 1991 étaient des retours dans les régions d'origine : les populations d'origine russe, par exemple, sont revenues d'Asie centrale.

Toute tentative de compréhension des tendances dans l'ex-URSS doit utiliser des entités territoriales comparables. L'un des moyens d'y parvenir est d'étudier la migration entre les Républiques avant et après la dissolution. De la sorte, tous ceux qui se sont déplacés entre deux Républiques devenues par la suite des États indépendants sont considérés comme des migrants internationaux. Les Lettons vivant à Saint-Pétersbourg sont ainsi classés parmi les migrants internationaux avant et après 1991.

Pour les recherches réalisées pour ce rapport, les données des recensements soviétiques ont été utilisées pour construire une série de ce type. Avec cette définition, la part des habitants nés à l'étranger dans les Républiques de l'Union soviétique a légèrement augmenté entre 1959 et 1989, passant de 10 % à 10,6 %. Après 1990, des tendances divergentes ont émergé selon les États. En Russie, devenue une sorte d'aimant dans la région, le stock de migrants est passé de 7,8 à 9,3 % de la population. En Ukraine et dans les trois pays baltes, leur proportion a reculé, avec le départ d'un grand nombre de personnes nées à l'étranger. Dans tous les autres États de l'ex-Union soviétique, le nombre absolu de migrants a diminué jusqu'en 2000 et, dans la plupart des cas, la part de migrants dans la population également. Ainsi, alors que 30,3 millions de personnes nées à l'étranger vivaient sur le territoire de l'URSS au moment de sa dissolution, leur nombre agrégé n'était plus que de 27,4 millions en 2000, puis de 26,5 millions en 2005, car beaucoup avaient décidé de rentrer.

Source : Heleniak (2009), ONU (2002), Zlotnik (1998) et Ivakhnyuk (2009).

**Figure 2.4 De plus en plus de migrants viennent des pays en développement**  
Part des migrants originaires de pays en développement dans différents pays développés



Source: Estimations de l'équipe du Rapport mondial, à partir de l'ONU (2006a).

gratuitement des terres aux migrants<sup>48</sup>. De façon plus générale, la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est marquée par l'absence des innombrables mécanismes de contrôle des flux internationaux de population qui apparaîtront par la suite. Jusqu'à l'adoption d'une législation plus stricte en 1924, par exemple, il n'y avait même pas de condition de visa pour s'installer définitivement aux États-Unis ; et, en 1905, 1 % à peine du million de personnes qui avait traversé l'Atlantique pour arriver à Ellis Island se voyait refuser d'entrer dans le pays<sup>49</sup>.

Une différence majeure entre la « Belle Époque » et aujourd'hui tient dans l'attitude des gouvernements de destination. Si les sentiments d'hostilité aux immigrants pouvaient être virulents et conduisaient souvent à la mise en place de barrières contre certains types de déplacements, les gouvernements estimaient dans leur majorité qu'il fallait s'attendre à des mouvements et que ceux-ci ne pouvaient en fin de

compte qu'être profitables aux sociétés d'origine et de destination<sup>50</sup>. C'est d'autant plus remarquable qu'il s'agissait de sociétés dans lesquelles l'intolérance vis-à-vis des minorités était prédominante et beaucoup mieux acceptée socialement qu'aujourd'hui<sup>51</sup>. C'est aussi un rappel utile que les barrières à la migration qui caractérisent aujourd'hui de nombreux pays développés ou en développement ne sont pas une réalité aussi immuable qu'on pourrait le supposer au départ.

### 2.2.2 Le XX<sup>e</sup> siècle

Le consensus en faveur de la migration ne devait pas durer. Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, de nombreux pays instaurèrent des restrictions à l'entrée. Les raisons étaient variables, allant de la diminution des terres inexploitées aux pressions du marché du travail, en passant par l'influence des opinions publiques. Dans des pays comme l'Argentine et le Brésil, la politique bascula avec la disparition des subventions ; en Australie et aux États-Unis, avec l'imposition de restrictions à l'entrée<sup>52</sup>. Malgré l'introduction de ces limitations, les estimations du début du XX<sup>e</sup> siècle indiquent que la proportion de migrants internationaux dans la population mondiale était identique, voire supérieure, à celle d'aujourd'hui. C'est tout à fait étonnant compte tenu des coûts de transport relativement élevés de l'époque<sup>53</sup>.

Rien dans le domaine des politiques migratoires n'a approché, ne serait-ce que de loin, la libéralisation multilatérale rapide des échanges de marchandises et des mouvements de capitaux observée dans la période de l'après-Deuxième guerre mondiale<sup>54</sup>. Certains pays signèrent des accords bilatéraux ou régionaux pour répondre à des pénuries de main-d'œuvre spécifiques, comme le Programme *Bracero* destiné aux ouvriers agricoles mexicains, signé par les États-Unis en 1942 pour encadrer 4,6 millions de contrats de travail pendant 22 ans<sup>55</sup>, l'Accord de passage assisté entre le Royaume-Uni et l'Australie en 1947, et la foule d'accords sur les mouvements de main-d'œuvre et autres programmes de *Gastarbeiter* (travailleurs invités) en Europe<sup>56</sup>. Mais l'enthousiasme initial pour ces derniers s'est atténué dans les années 1970. Les États-Unis ont renoncé à leur Programme *Bracero* en 1964, et la plupart des pays d'Europe occidentale qui s'étaient fortement appuyés sur



les programmes de Gastarbeiter cessèrent tout recrutement pendant le choc pétrolier des années 1970<sup>57</sup>.

L'absence de libéralisation est cohérente avec la stabilité observée dans la proportion mondiale des migrants. Comme on le voit dans le tableau 2.1, cette proportion (qui exclut l'ex-Tchécoslovaquie et l'ex-Union soviétique pour des raisons de comparabilité – voir plus loin) est passée de 2,7 à 2,8 % entre 1960 et 2010. Les données révèlent néanmoins un déplacement remarquable des lieux de destination. La part des pays développés a plus que doublé, passant de 5 % à plus de 12 %<sup>58</sup>. Une hausse plus forte encore (de 5 à 39 % de la population) touche les pays du CCG, qui connaissent une croissance rapide liée au pétrole. Dans le reste du monde, cependant, la fraction de population née à l'étranger reste stable ou recule. Ces déclin les plus marqués sont observés en Amérique latine et dans les Caraïbes, où la migration internationale a diminué de plus de 50 %, mais sont aussi évidents en Afrique et dans le reste de l'Asie.

Il est toutefois important de noter que ces tendances ne tiennent pas compte de deux groupes de pays pour lesquels il est difficile d'établir des séries temporelles comparables sur la migration internationale, à savoir les États de l'ex-Union soviétique et les deux composantes de l'ancienne Tchécoslovaquie. L'indépendance de ces nouvelles nations a provoqué une hausse artificielle du nombre de migrants, qu'il ne faut pas interpréter comme une augmentation réelle de la prévalence des mouvements internationaux (encadré 2.3)<sup>59</sup>.

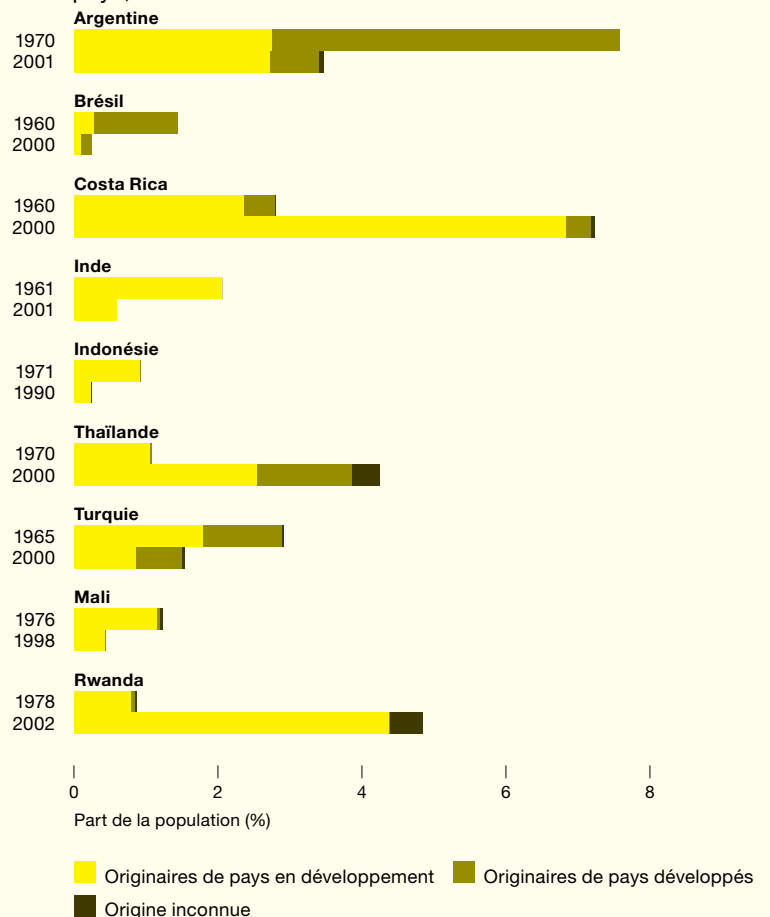
D'où proviennent les migrants récents vers les pays développés ? Nous ne disposons pas d'un tableau complet des flux bilatéraux au fil du temps, mais la figure 2.4 montre l'évolution de la proportion des immigrants venus de pays en développement dans huit économies développées aux données comparables. Dans tous les cas sauf un (le Royaume-Uni), la part des migrants issus de pays en développement dépasse les 10 %<sup>60</sup>. Dans de nombreux pays d'Europe, ce glissement est lié à l'augmentation du nombre de migrants originaires de pays d'Europe de l'Est, classés parmi les pays en développement au regard de leur IDH. Ainsi, au cours des années 1960, 18 % seulement des immigrants originaires de pays en développement qui entraient en Allemagne arrivaient d'Europe de l'Est, contre 53 % quarante ans plus tard.

Dans les pays en développement, le tableau est plus mitigé, même si les données sont limitées. Nous pouvons comparer l'origine des migrants aujourd'hui et il y a plusieurs décennies pour quelques pays, ce qui révèle des contrastes intéressants (figure 2.5). En Argentine et au Brésil, la diminution de la proportion de personnes nées à l'étranger provient de la chute de l'immigration en provenance des pays d'Europe les plus pauvres, car ces derniers ont connu une croissance spectaculaire après la guerre, alors que l'Amérique latine a en grande partie stagné. En revanche, l'augmentation du taux d'immigration au Costa Rica est causée par l'afflux d'émigrants nicaraguayens, et la baisse du taux du Mali par la chute

Figure 2.5

### Origines et tendances de la migration vers les pays en développement

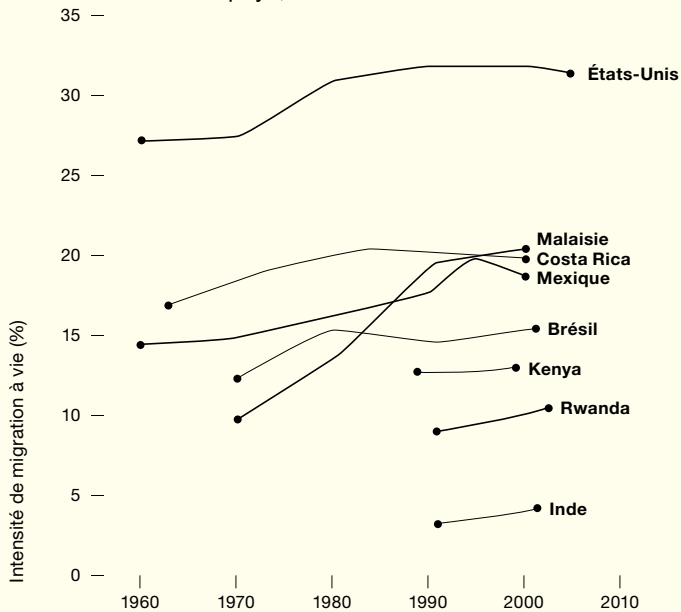
Migrants en pourcentage de la population totale de différents pays, 1960–années 2000



Source: Estimations de l'équipe du Rapport mondial, à partir du Minnesota Population Center (2008) et des recensements nationaux des années indiquées.

**Figure 2.6** Les taux de migration interne ne connaissent qu'une légère hausse

Tendances de l'intensité des migrations internes à vie dans différents pays, 1960–années 2000



Source: Bell et Muhidin (2009).

de l'émigration du Burkina Faso, de la Guinée et de la Mauritanie.

De nombreux pays ont enregistré une hausse de la migration interne, comme on le constate sur la figure 2.6. Cependant cette tendance est loin d'être uniforme. Dans les 18 pays pour lesquels nous disposons d'informations comparables au fil du temps, on observe une tendance à la hausse dans 11 pays (en moyenne 10 % en 10 ans), aucune tendance dans quatre d'entre eux et un recul dans deux pays développés. Le taux moyen d'augmentation pour ce groupe de pays s'établit autour de 7 % en une décennie. Nos recherches ont cependant révélé aussi que la part de migrants récents (c'est-à-dire qui se sont déplacés au cours des cinq dernières années) n'a pas augmenté dans la plupart des pays de notre échantillon, ce qui indique une stabilisation possible des schémas de migration interne.

On peut s'attendre à une stabilisation, voire à une baisse, des flux migratoires internes dans les pays développés à IDH élevé, où les déplacements étaient autrefois associés à une urbanisation rapide aujourd'hui stabilisée. Cependant, dans nombre de pays en développement, l'urbanisation n'a pas ralenti et devrait continuer. D'ailleurs,

selon les estimations du DAES des Nations unies, la part de la population mondiale vivant en milieu urbain devrait plus que doubler d'ici 2050, et passer de 40 à plus de 60 % en Afrique. L'urbanisation est déclenchée notamment par la croissance démographique naturelle des zones urbaines, qui s'ajoute aux déplacements depuis les zones rurales et à la migration internationale. Bien qu'il soit difficile de déterminer la contribution précise de ces différentes sources, il est clair que la migration est un facteur important dans de nombreux pays<sup>61</sup>.

L'urbanisation peut être synonyme de difficultés majeures pour les citoyens et pour les pouvoirs publics chargés de l'aménagement et des services urbains. La plus visible de ces difficultés sont les 2 milliards de gens, soit 40 % des habitants des villes, qui devraient vivre dans des bidonvilles d'ici 2030<sup>62</sup>. Comme on le sait, les conditions de vie y sont souvent déplorable; l'accès à des eaux traitées et à des installations sanitaires y est très limité et les droits fonciers y sont insuffisamment assurés. Comme nous le verrons dans les chapitres 4 et 5, il est important que les autorités urbaines locales assument leurs responsabilités à l'égard des résidents et qu'elles disposent des fonds nécessaires pour relever ces défis, car les plans et programmes locaux peuvent jouer un rôle crucial dans l'amélioration de la situation.

Pour résumer, la période qui s'est ouverte depuis les années 1960 a été marquée par la concentration croissante des migrants dans les pays développés, dans un contexte de stabilité générale de la migration. Comment expliquer ces tendances? D'après nos recherches, trois facteurs principaux (l'évolution des revenus, les changements démographiques et la réduction des coûts de transport) ont contribué à favoriser les déplacements, qui se sont heurtés dans le même temps à un obstacle de plus en plus important : l'élévation des barrières administratives et légales.

Associées à la hausse générale des revenus dans le monde, les différences de revenus entre les régions expliquent en grande partie les schémas migratoires. L'évolution des inégalités en matière de revenu montre des écarts remarquables entre la plupart des régions développées et celles en développement, même si les régions de l'Asie orientale-Pacifique et du Sud de l'Asie enregistrent de leur côté une légère convergence (figure 2.7, panel A)<sup>63</sup>. La Chine fait figure d'exception dans

le schéma général d'absence de convergence : son revenu national par habitant a augmenté, passant de 3 à 14 % de la moyenne des pays développés entre 1960 et 2007<sup>64</sup>. Dans l'ensemble, les données soulignent que l'incitation financière à la migration des pays pauvres vers les pays riches a fortement augmenté<sup>65</sup>.

Une abondante littérature a tenté d'expliquer cette divergence de revenus, invoquant tour à tour le rôle de la main-d'œuvre, de l'accumulation du capital, du progrès technologique, des politiques économiques et des institutions<sup>66</sup>. Quelle que soit la cause ultime, la différence des taux de croissance démographique constitue sans nul doute l'un des facteurs clés. On sait qu'entre 1960 et 2010 la composition démographique et spatiale de la population mondiale a évolué : sur les 2,8 milliards d'individus qui se sont ajoutés à la population mondiale en âge de travailler, 90 % proviennent des pays en développement. La main-d'œuvre devenant beaucoup plus abondante dans les pays en développement, les écarts de salaire se sont creusés. Cela signifie qu'il est devenu plus intéressant d'émigrer vers les pays développés, et les schémas de déplacements ont évolué en conséquence, malgré, on le verra, la mise en place de fortes barrières à l'admission. Parallèlement, le niveau de revenu moyen a augmenté au niveau mondial, comme l'indique le panel B de la figure 2.7 (à l'exception de certaines régions en développement qui ont connu des périodes de recul). La pauvreté étant un obstacle important aux déplacements, l'augmentation du revenu moyen a rendu plus réalisables les trajets sur de longues distances. En d'autres termes, avec la hausse des revenus, les pays plus pauvres sont remontés sur la « bosse migratoire », augmentant parmi leurs ressortissants le nombre de candidats à la migration vers les pays développés.

Les récentes baisses des coûts de transport et de communication ont également favorisé les déplacements. Le prix réel d'un voyage en avion a diminué de 60 % entre 1970 et 2000, et le coût des communications a pour sa part quasiment disparu<sup>67</sup> : le coût réel d'un appel téléphonique de 3 minutes entre l'Australie et le Royaume-Uni est passé de près de 350 USD en 1926 à 0,65 USD en 2000 ; et avec l'arrivée de la téléphonie par Internet il est aujourd'hui pratiquement nul<sup>68</sup>. Compte tenu de ces évolutions il est plus facile que jamais de se rendre et de s'y établir dans des contrées lointaines.

Ces facteurs inciteraient à penser que la migration internationale a enregistré une forte croissance au cours des dernières décennies. Cependant, cette possibilité a été limitée par l'augmentation des barrières politiques aux déplacements, notamment en ce qui concerne l'entrée de candidats peu qualifiés. Examinons à présent plus en détail le rôle que ces barrières jouent dans la définition et la limitation des mouvements d'aujourd'hui.

### 2.3 Politiques et migration

Depuis l'émergence des États modernes au XVII<sup>e</sup> siècle, le système juridique international est établi sur deux grands principes : la souveraineté et l'intégrité territoriale. Dans ce système, qui intègre une série de normes et de contraintes imposées par le droit international, les gouvernements régissent leurs frontières nationales et exercent leur droit d'y restreindre l'entrée. Cette section aborde les différents moyens par lesquels les politiques gouvernementales déterminent le nombre de personnes autorisées à entrer, la provenance de ces gens et le statut qui leur est accordé.

**Tableau 2.2 Les responsables politiques disent s'efforcer de maintenir les niveaux d'immigration actuels**

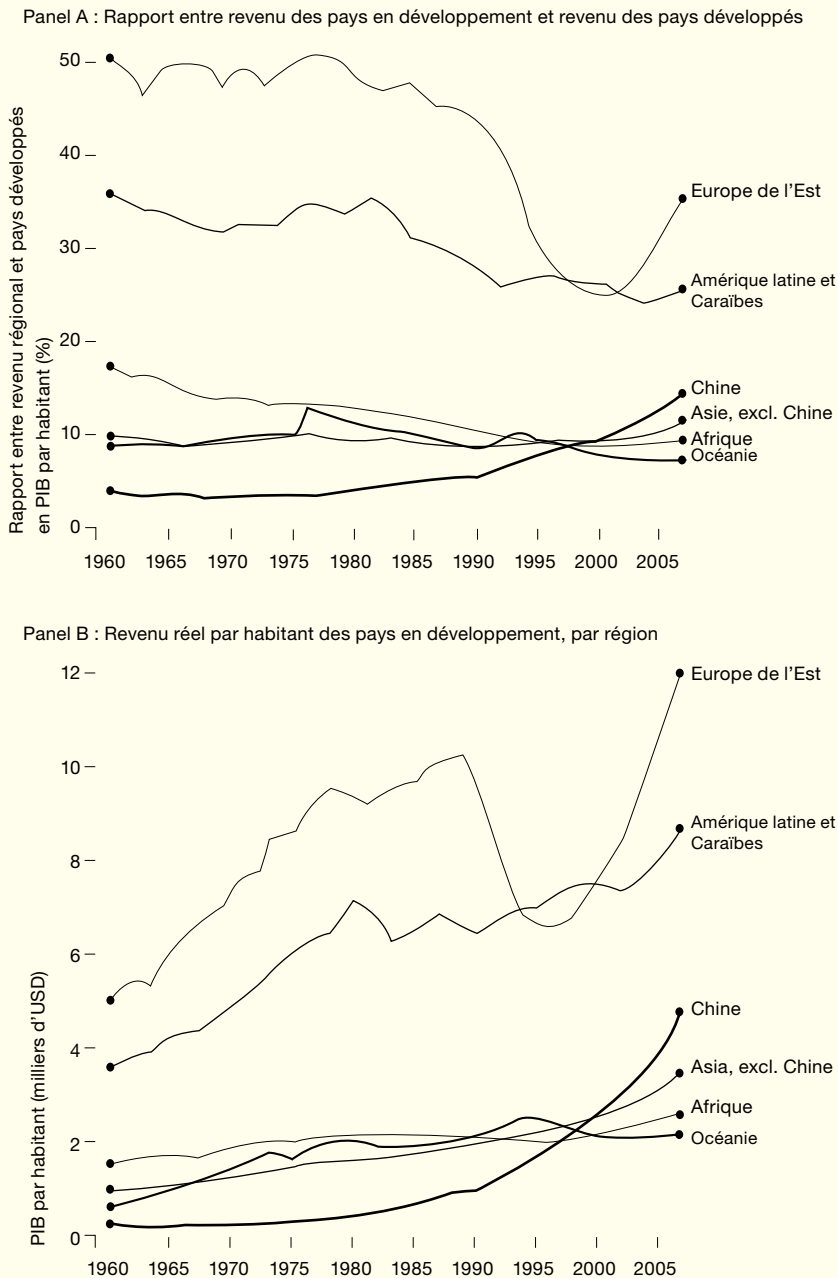
Opinions et politiques en faveur de l'immigration par catégorie d'IDH en 2007

Catégories d'IDH	Point de vue du Gouvernement sur l'immigration				Politique en matière d'immigration				
	Trop élevé	Satisfaisant	Trop faible	Total	Diminution du niveau	Maintien du niveau	Augmentation du niveau	Pas d'intervention	Total
<b>TRÈS ÉLEVÉS IDH</b>									
Pays	7	26	6	39	0	6	4	16	26
Pourcentage (%)	18	67	15	100	0	23	15	62	100
<b>IDH ÉLEVÉ</b>									
Pays	6	40	1	47	3	47	18	15	83
Pourcentage (%)	13	85	2	100	4	56	22	18	100
<b>IDH MOYEN</b>									
Pays	17	62	4	83	1	37	9	0	47
Pourcentage (%)	20	75	5	100	2	79	19	0	100
<b>IDH FAIBLE</b>									
Pays	4	22	0	26	7	24	7	1	39
Pourcentage (%)	15	85	0	100	18	61	18	3	100
<b>TOTAL</b>									
Pays	34	150	11	195	11	114	38	32	195
Pourcentage (%)	17	77	6	100	6	59	19	16	100

Source: ONU (2008b).

**Figure 2.7 L'écart s'est creusé entre les revenus dans le monde :**

Tendances du PIB réel par habitant, 1960–2007



Source : Estimations de l'équipe du Rapport mondial à partir de Banque mondiale (2009b) et Heston, Summers et Aten (2006).

Si l'on compte une multitude d'analyses qualitatives nationales des politiques, en particulier dans les pays développés, d'importantes limitations statistiques empêchent de comparer les politiques entre les pays. Les mesures sont difficiles

en elles-mêmes, car les règles peuvent prendre des formes variées et être appliquées de façon différente et à des degrés divers, ce qui donne des résultats qu'il n'est généralement pas possible de quantifier. À la différence de la plupart des aspects des politiques économiques, par exemple, les bureaux nationaux de statistique ne mesurent pas les effets des politiques relatives à la migration d'une manière uniforme pour l'ensemble des pays. La plupart des chiffres utilisés dans ce rapport ont été développés par des centres de recherche internationaux et des organisations non gouvernementales (ONG), et non par des institutions nationales publiques.

Les mesures qui englobent le plus grand nombre de pays et la plus longue période proviennent d'une enquête menée périodiquement par le DAES auprès des responsables politiques ; les gouvernements y exposent leur position et leur réponse à la migration. Cette étude concerne 195 pays et reflète le point de vue des responsables politiques sur le niveau d'immigration et sur leur volonté d'abaisser, de maintenir ou d'augmenter celui-ci à l'avenir. Bien qu'il s'agisse d'une auto-évaluation et qu'elle indique davantage des intentions officielles qu'une pratique avérée, plusieurs schémas intéressants s'en dégagent (tableau 2.2). En 2007, 78 % environ des gouvernements interrogés estimaient que leur niveau d'immigration était satisfaisant, contre 17 % qui le jugeaient trop élevé et 5 % trop faible. Un tableau similaire émerge de leur description des politiques qu'ils ont adoptées. Dans les deux cas, les gouvernements des pays développés semblent être plus stricts que ceux des pays en développement.

Ces schémas indiquent un écart considérable entre les politiques qui ont la faveur des opinions publiques dans la plupart des pays, à savoir des restrictions à l'immigration plus strictes, et les politiques réellement appliquées, qui autorisent une immigration importante dans les faits<sup>69</sup>. Si les explications de cet écart sont complexes, il est vraisemblable que différents facteurs entrent en jeu.

Le premier est que l'opposition à l'immigration est moins monolithique qu'il n'y paraît de prime abord, et que les électeurs ont souvent un point de vue mitigé sur la question. Comme nous l'indiquons plus loin, dans de nombreux pays les inquiétudes au sujet des effets néfastes sur l'emploi ou sur les impôts se mêlent à la conscience que la

tolérance d'autrui et la diversité ethnique sont des valeurs positives. Deuxièmement, les groupes organisés comme les syndicats, les organisations du patronat et les ONG peuvent avoir une forte influence sur la formulation des politiques publiques ; or ces groupes-là plaident rarement en faveur de limitations strictes de l'immigration. Troisièmement, beaucoup de gouvernements tolèrent implicitement la migration illégale, ce qui suggère que les responsables politiques ont conscience des coûts sociaux et économiques élevés des mesures de répression. Aux États-Unis, par exemple, les employeurs ne sont pas obligés de vérifier l'authenticité des papiers d'immigration, mais ils doivent déduire les taxes fédérales salariales de la paie des migrants. Par ce biais, les travailleurs immigrés clandestins fournissent environ 7 milliards d'USD par an au Trésor américain<sup>70</sup>.

Dans le cadre de ce rapport, nous avons cherché à combler les lacunes existantes en collaborant avec des experts nationaux de la migration et avec l'OIM dans le but d'évaluer les politiques en matière de migration dans 28 pays<sup>71</sup>. Les principales valeurs ajoutées par cet exercice sont la prise en compte des pays en développement (la moitié de l'échantillon), qui étaient jusque-là habituellement exclus de ces évaluations, et la richesse des informations que nous avons recueillies sur des points tels que les régimes d'admission, les traitements et les droits, ainsi que leur mise en application.

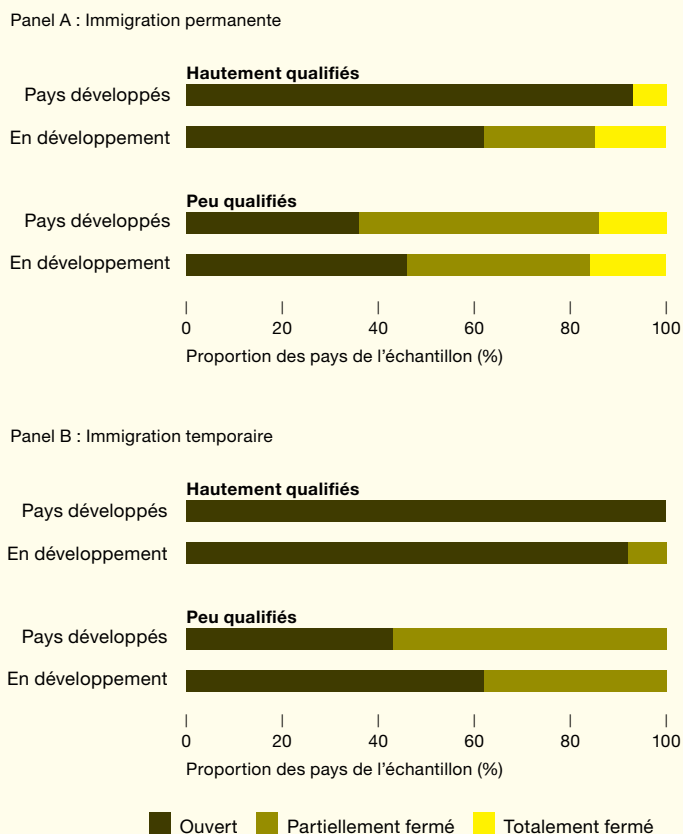
La comparaison des politiques migratoires des pays développés et en développement met en évidence aussi bien des différences frappantes que des ressemblances. La plupart des restrictions habituellement notées (et critiquées) dans les pays développés se retrouvent également dans une grande partie des pays en développement (figure 2.8). Les régimes des deux groupes sont davantage favorables aux travailleurs hautement qualifiés : 92 % des pays en développement et 100 % des pays développés de notre échantillon sont prêts à accueillir des migrants qualifiés à titre temporaire ; les chiffres pour la migration qualifiée permanente tombent à 62 et 93 %, respectivement. Dans ce même échantillon, ils sont 38 % de pays en développement et 50 % de pays développés à s'opposer à la migration permanente d'ouvriers non qualifiés<sup>72</sup>.

Des régimes temporaires sont en vigueur depuis longtemps et la plupart des pays délivrent ce type de permis. Ces programmes

édicte des règles sur la limitation dans le temps de l'admission, du séjour et de l'emploi des travailleurs étrangers. Les visas H1B aux États-Unis, par exemple, accordent une admission temporaire aux travailleurs hautement qualifiés qui peut durer jusqu'à six ans ; en revanche, les visas H2B réservés aux travailleurs saisonniers peu qualifiés sont limités à trois ans. De même, la politique de Singapour en matière d'immigration comprend des Employment Passes pour les professionnels qualifiés et un permis de travail ou R-Pass pour les travailleurs peu ou pas qualifiés<sup>73</sup>. Parmi les pays compris dans notre évaluation, les pays en développement étaient beaucoup plus disposés à proposer des régimes temporaires aux travailleurs peu qualifiés.

Les règles relatives au changement de statut des visas et au regroupement familial

**Figure 2.8 Hautement qualifiés bienvenue, peu qualifiés circulez !**  
Ouverture à l'immigration légale dans les pays développés par rapport aux pays en développement, 2009



Source: Klugman et Pereira (2009).

Il existe de fortes variations dans l'application des lois relatives à la migration selon les pays

varient énormément selon les pays<sup>74</sup>. Certains programmes temporaires offrent un moyen d'obtenir une résidence de longue durée, voire permanente, et autorisent les travailleurs étrangers à venir accompagnés de leurs ayants-droit. Les visas H2B des États-Unis en sont un exemple, même si leur nombre annuel est très limité et que les ayants-droit ne sont pas autorisés à travailler. D'autres gouvernements interdisent explicitement le changement de statut et le regroupement familial, ou bien y mettent des conditions strictes.

Les programmes pour travailleurs temporaires ou *kafala* (qui signifie littéralement « prendre en charge » en arabe<sup>75</sup>) des pays du CCG sont un cas à part. Ils prévoient que les travailleurs migrants étrangers reçoivent un visa d'entrée et un permis de résidence uniquement s'ils sont parrainés par un ressortissant du pays d'accueil. Le *khafeel*, ou employeur parrain, est responsable financièrement et légalement du travailleur ; il signe d'ailleurs un papier à cet effet au ministère du Travail<sup>76</sup>. En cas de violation du contrat par l'employé, celui-ci doit aussitôt quitter le pays à ses propres frais. Les programmes dits de *kafala* sont restrictifs à différents égards, et notamment le regroupement familial. Les violations des droits de l'homme (y compris le non-paiement des salaires et l'exploitation sexuelle du personnel de maison) sont bien documentées, en particulier pour la part croissante d'émigrants originaires du sous-continent indien<sup>77</sup>.

Ces dernières années, certains pays de la région ont fait quelques pas dans le sens d'une réforme de leurs régimes d'immigration. L'Arabie saoudite a ainsi adopté récemment une série de mesures facilitant le transfert des employés des sociétés fournissant des services (d'entretien, par exemple) aux administrations publiques<sup>78</sup>. D'autres initiatives ont également été mises en œuvre pour surveiller les conditions de vie et de travail des travailleurs étrangers. Aux Émirats arabes unis, le ministère du Travail a mis en place une ligne téléphonique ouverte 24 heures sur 24 pour recevoir les plaintes du grand public. En 2007, les autorités ont inspecté 122 000 établissements et infligé des amendes pour près de 9 000 infractions relatives aux droits des travailleurs et à la législation sur les conditions de travail. Toutefois des propositions de réforme plus ambitieuses ont échoué, comme la proposition d'abolir le système des *kafala* au Bahreïn début 2009, en raison semble-t-il de l'intense opposition politique des milieux d'affaires<sup>79</sup>.

Dans certains pays développés, comme l'Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande, la préférence pour les travailleurs hautement qualifiés se traduit par la mise en œuvre d'un système à points. La formule prend en compte des caractéristiques telles que l'éducation, la profession, la compétence linguistique et l'âge. Si cela confère une certaine objectivité à ce qui peut parfois ressembler à un processus de sélection arbitraire, beaucoup de pays développés accueillent de nombreux diplômés du supérieur, qu'ils aient ou non instauré un système à points<sup>80</sup>.

Ces systèmes à points sont peu répandus dans les pays en développement. Parmi les restrictions formelles à l'entrée, on compte des conditions telles qu'une offre d'emploi préalable et, dans certains cas, des quotas. L'un des aspects sur lesquels les pays en développement paraissent relativement restrictifs est le regroupement familial. Environ la moitié des pays de notre échantillon interdit aux familles des immigrants temporaires de les rejoindre pour travailler, contre un tiers des pays développés.

Le regroupement familial et la migration maritale représentent une part importante de l'immigration dans presque tous les pays de l'OCDE. Dans certains pays d'ailleurs, les mouvements associés aux liens familiaux sont majoritaires, comme en France et aux États-Unis, où ils constituent respectivement 60 et 70 % de la migration annuelle. S'il est courant d'établir une distinction entre regroupement familial et migration de main-d'œuvre, il est important de noter que les migrants familiaux ont souvent soit l'obligation soit la possibilité d'obtenir l'autorisation de travailler.

Bien entendu, la politique déclarée peut s'écarter de sa pratique. Il existe de fortes variations dans l'application des lois relatives à la migration selon les pays. Aux États-Unis, des recherches ont révélé que le degré de répression aux frontières varie en fonction du cycle économique : il augmente pendant les récessions et s'assouplit lors des reprises<sup>81</sup>. En Afrique du Sud, les expulsions ont plus que doublé entre 2002 et 2006, sans que la législation ait été modifiée, car les forces de police se sont montrées plus actives<sup>82</sup>. D'après notre évaluation, si les pays en développement paraissent un peu moins susceptibles d'appliquer de manière stricte le contrôle aux frontières et de détenir les contrevenants, il semble que les fouilles et les

descentes des forces de l'ordre y soient au moins aussi fréquentes que dans les pays développés, ce qui peut s'expliquer par une capacité institutionnelle plus faible. Les pays en développement sont moins susceptibles de mettre en place des règles d'entrée à la frontière ou de collecter des informations sur la légalité des statuts (figure 2.9). Même en cas de détection, ils seraient plus susceptibles de ne rien faire ou d'infliger une simple amende aux migrants illégaux, alors que les pays développés recourraient davantage à l'emprisonnement ou à l'expulsion. Dans certains pays, les tribunaux prennent en compte les questions d'unité familiale et la solidité des liens de l'immigrant avec le pays d'accueil lors des procédures d'expulsion<sup>83</sup>. On trouvera de plus amples détails sur le rôle de la mise en application des politiques d'immigration dans le chapitre 5.

Une des questions qui ressort des règles relatives à l'entrée et au traitement des immigrants, et que l'on peut approfondir en examinant les données transnationales, concerne la présence ou non d'un compromis dit « le nombre contre les droits ». Il est possible que les pays n'ouvrent leurs frontières à plus d'immigrants que si l'accès à certains droits fondamentaux est limité. Cela peut arriver si, par exemple, on estime que l'immigration revient trop cher, de sorte que ni les électeurs ni les responsables ne la soutiendront<sup>84</sup>. Les données sur le traitement des immigrants nous permettent d'étudier la question de façon empirique. L'Unité d'intelligence économique (EIU) a créé un indice d'accessibilité concernant 61 pays (34 développés et 27 en développement) qui résume la politique officielle en termes de facilité d'embauche, de conditions d'obtention des papiers, de facilité du regroupement familial et des programmes d'intégration officiels des migrants. L'Index des politiques d'intégration des migrants (MIPEX) mesure pour sa part les politiques visant à intégrer les migrants dans six secteurs : la résidence de longue durée, le regroupement familial, la citoyenneté, la participation politique, les mesures de lutte contre la discrimination et l'accès au marché du travail.

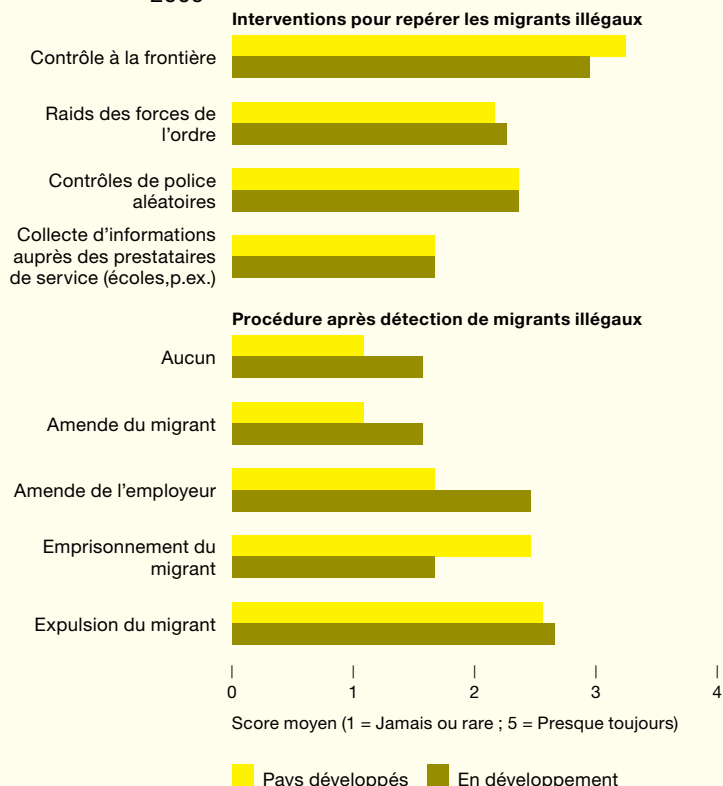
D'après notre analyse, il n'y a pas de relation systématique entre les différentes mesures des droits et du nombre des migrants (figure 2.10). La comparaison à l'aide de l'indice de l'EIU (panel A), qui compte un échantillon plus large de pays développés et en développement, reflète

essentiellement l'absence de corrélation entre le nombre de migrants et leur accès aux droits fondamentaux, ce qui laisse à penser que les différents régimes régissant cet accès sont compatibles avec un nombre élevé ou faible de migrants. Restreindre notre analyse à l'échantillon plus sélectif des pays concernés par le MIPEX nous permet d'exploiter les données de l'OCDE, qui distinguent la proportion d'immigrants ayant un faible niveau d'éducation formelle et originaires des pays en développement. Une fois encore, aucune corrélation évidente ne ressort (panel B). Ainsi, des pays comme la Pologne et l'Irlande comptent des proportions très faibles d'ouvriers peu qualifiés provenant de pays en développement, pourtant ils obtiennent des scores médiocres en termes de MIPEX. Nous avons également découvert que les pays qui ont vu augmenter leur part d'immigrants au fil des ans n'ont pas limité les droits qu'ils leur accordaient<sup>85</sup>. En Espagne,

Figure 2.9

**La mise en application varie**

Interventions et procédures à l'égard des migrants illégaux en 2009



Source : Klugman et Pereira (2009).

### Figure 2.10 Les preuves transnationales infirmeraient plutôt l'hypothèse « nombres contre droits »

Corrélations entre accès et traitement

Panel A : Migrants nés à l'étranger et résultats en matière d'accessibilité selon l'EIU, 2008



Panel B : Migrants nés à l'étranger peu qualifiés dans l'OCDE et score agrégé selon le MIPEX



Source : ONU (2009d), The Economist Intelligence Unit (2008), ODCE (2009a) et Migration Policy Group et British Council (2007).

par exemple, la proportion d'immigrants est passée de 2 à 11 % entre 1980 et 2005 ; pendant la même période, le Gouvernement espagnol a élargi la fourniture de soins médicaux urgents et non-urgents aux migrants illégaux<sup>86</sup>.

Des résultats semblables se dégagent de notre évaluation des politiques, qui a permis de distinguer les différentes composantes des politiques en matière de migration. S'il y avait l'indication d'une corrélation, il s'agissait en fait souvent de l'inverse de ce que suggérait l'hypothèse « nombre contre droits ». Les données révèlent qu'en général, entre autres mesures, les pays en développement ont une part médiane moins élevée de travailleurs nés à l'étranger et une protection moindre des droits des migrants. Les pays développés, qui comptent davantage de migrants, tendent également à poser des règles qui veillent à un meilleur traitement des immigrants. Par exemple, l'Inde arrive en dernière place de notre évaluation pour la prestation de droits et services aux migrants internationaux, mais la proportion d'immigrants est inférieure à 1 % de sa population ; à la première place on trouve le Portugal, alors que sa proportion d'immigrants atteint 7 %.

Les politiques propices à la migration ne sont pas déterminées uniquement au niveau national. Les accords supranationaux, qui peuvent être de nature bilatérale ou régionale, peuvent avoir une incidence majeure sur les flux migratoires. Des accords régionaux ont été signés selon différentes unions politiques, comme la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union européenne et le Marché commun du Sud (MERCOSUR) ; parmi les exemples d'accords bilatéraux, on citera le Trans-Tasman Travel Arrangement signé par l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Ces accords ont eu des effets notables sur les flux migratoires entre les pays signataires. Ils sont plus susceptibles de favoriser la liberté de circulation lorsque les États membres concernés connaissent une situation économique similaire et lorsqu'il existe de fortes motivations politiques ou autres à l'intégration socioéconomique. Pour les pays figurant dans notre évaluation, environ la moitié des accords spéciaux de mobilité des pays développés concernaient d'autres pays développés, et plus des deux tiers des accords des pays en développement d'autres pays en développement. On trouve également des exemples où la mobilité est accordée



#### Encadré 2.4 Gouvernance mondiale de la mobilité

À l'exception d'une convention bien établie sur les réfugiés, il manque à la mobilité internationale un régime multilatéral obligatoire. L'OIT dispose depuis longtemps de conventions sur les droits des travailleurs migrants, mais elles sont très peu ratifiées (chapitre 5). L'OIM a élargi son rôle historique de rapatriement des réfugiés après les guerres pour endosser une mission plus générale visant à améliorer la gestion de la migration ; ce faisant, elle a augmenté le nombre de ses membres. Toutefois, elle est extérieure au système des Nations Unies et reste fortement orientée sur la fourniture de services aux États membres en fonction des projets qu'ils soumettent. Selon l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), une centaine d'États membres se sont engagés à autoriser l'admission temporaire des ressortissants étrangers fournissant des services, mais il s'agit principalement de visas de visite d'affaires d'une durée maximale de 90 jours ou de mutations à durée déterminée internes aux entreprises qui concernent des professionnels hautement qualifiés.

Le manque de coopération multilatérale en matière de migration a été attribué à plusieurs facteurs connexes. À la différence des négociations commerciales, au cours desquelles les pays négocient sur la réduction réciproque des barrières à leurs exportations mutuelles, les pays en développement sont dans une position plus défavorable sur le plan des migrations. La plupart des migrants des pays développés se rendent dans d'autres pays développés ; leurs gouvernements imposent donc peu de pression à l'ouverture de canaux d'entrée dans les pays en développement. Cette asymétrie, à laquelle s'ajoute le caractère politiquement sensible de la question de la migration dans les États d'accueil, empêche ces derniers d'adopter une position forte dans les négociations

internationales. Les débats internationaux sont également marqués par le manque de coopération des pays d'origine. Ces obstacles ont jusque à présent résisté aux efforts des organisations internationales et des rares gouvernements favorables à la coopération et aux engagements internationaux obligatoires.

La poursuite de la libéralisation est actuellement prévue dans le Cycle de Doha consacré aux négociations commerciales, qui s'est ouvert en 2000 mais a été interrompu depuis. Les engagements existants pris en vertu de l'AGCS sont limités et portent uniquement sur les travailleurs hautement qualifiés. L'Accord exclut également les « mesures affectant les personnes physiques qui cherchent à accéder au marché du travail d'un Membre [et] les mesures concernant la citoyenneté, la résidence ou l'emploi à titre permanent ». Il ne s'applique pas davantage à la migration permanente : la plupart des membres de l'OMC limitent à cinq ans la présence des prestataires de services dans leur pays.

Lors du Cycle de Doha, il est apparu que les pays en développement voulaient libéraliser la circulation des personnes physiques, alors que les pays industriels préféraient le commerce des services. On peut juger que l'importance de l'AGCS en matière de migration de main-d'œuvre ne vient pas de la hausse relativement modeste de la mobilité qu'il a permise jusqu'à présent, mais plutôt de la création d'un cadre institutionnel qui servira à de futures négociations. Toutefois, de meilleures avancées pourraient voir le jour si l'OMC adoptait une approche plus intégrante et plus orientée sur les populations, qui permettrait d'augmenter la participation des autres parties prenantes et relierait plus étroitement les régimes légaux existants en matière de protection des droits de l'homme.

Source : Castles et Miller (1993) ; Neumayer (2006) ; Leal-Arcas (2007) ; Charnovitz (2003), p.243 ; Mattoo et Olarreaga (2004) ; Matsushita, Schoenbaum et Mavroidis (2006) ; Solomon (2009) ; et Opekin (2009).

uniquement à certains travailleurs, par exemple les plus hautement qualifiés. Ainsi, le système migratoire de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) est réservé aux ressortissants du Canada, du Mexique et des États-Unis diplômés de l'université qui bénéficient d'une offre d'emploi dans un autre État membre. L'encadré 2.4 présente brièvement les accords multilatéraux relatifs aux déplacements humains.

Cependant, il peut y avoir de grandes différences entre la lettre de ces accords et ce qui est réellement appliqué, en particulier dans les pays où l'État de droit est limité. Par exemple, malgré des clauses octroyant des droits exhaustifs d'entrée, de résidence et d'installation dans l'accord que la CEDEAO a signé en 1975 (qui

devait être mis en œuvre en trois phases sur une période de 15 ans), seule la première phase du protocole, la suppression des visas obligatoires pour les séjours de moins de 90 jours, a été menée à terme. Les raisons de la lenteur de l'application vont des incohérences entre le protocole et les lois, réglementations et pratiques nationales aux conflits de frontière, voire aux guerres ouvertes, qui provoquent souvent l'expulsion des ressortissants étrangers<sup>87</sup>.

On observe également des restrictions aux mouvements humains à l'intérieur des nations et à leur sortie. L'une des sources de données relatives à ces restrictions est l'ONG Freedom House, qui a recueilli des renseignements sur les restrictions formelles et informelles aux voyages internes et

**Tableau 2.3 Plus d'un tiers des pays imposent des restrictions à la liberté de se déplacer**

Restrictions aux déplacements intérieurs et à l'émigration par catégorie d'IDH

Catégories d'IDH	Restrictions à la mobilité, 2008					Total
	Le plus restrictif	1	2	3	Le moins restrictif	
<b>IDH TRÈS ÉLEVÉS</b>						
Pays	0	3	1	3	31	38
Pourcent (%)	0	8	3	8	81	100
<b>IDH ÉLEVÉ</b>						
Pays	2	4	4	10	27	47
Pourcent (%)	4	9	9	21	57	100
<b>IDH MOYEN</b>						
Pays	2	13	24	27	16	82
Pourcent (%)	2	16	29	33	20	100
<b>IDH FAIBLE</b>						
Pays	2	5	13	5	0	25
Pourcent (%)	8	20	52	20	0	100
<b>TOTAL</b>						
Pays	6	25	42	45	74	192
Pourcent (%)	3	13	22	23	39	100

Source: Freedom House (2009).

à l'étranger dans le cadre de son évaluation de l'état de la liberté dans le monde<sup>88</sup>. Les résultats sont frappants quand on sait que la Déclaration universelle des droits de l'homme garantit le droit de circuler librement à l'intérieur de son pays, de quitter son pays et d'y revenir : plus d'un tiers des pays du monde imposent d'importantes restrictions à ces libertés (tableau 2.3).

Des restrictions formelles aux déplacements internes existent ainsi dans beaucoup de pays longtemps marqués par la centralisation, comme le Bélarus, la Chine, la Mongolie, la Russie ou le Viet Nam<sup>89</sup>. Ces restrictions sont onéreuses, prennent du temps et sont lourdes à entretenir, tout comme les barrières informelles, quoiqu'à un degré moindre. Bien qu'une grande partie de la population de ces pays puisse voyager sans les papiers appropriés, elle découvre par la suite qu'il n'est pas possible d'accéder à certains services ou emplois sans eux. Dans plusieurs pays, la corruption est un obstacle majeur aux déplacements internes. Les points de contrôle où l'on exige des pots-de-vin sont monnaie courante sur les routes locales de certaines parties de l'Afrique subsaharienne.

En Côte d'Ivoire, par exemple, les habitants des régions du Nord contrôlées par les groupes rebelles étaient régulièrement harcelés et devaient payer entre 40 et 60 USD lorsqu'ils tentaient de se rendre dans le Sud et les régions contrôlées par le Gouvernement<sup>90</sup>. Des exemples de corruption ont également été signalés au Myanmar, en Russie et au Viet Nam, où les pots-de-vin sont indispensables pour que les demandes de changement de lieu de résidence soient traitées. Dans plusieurs pays du Sud de l'Asie, les migrants vivant dans les bidonvilles urbains sont constamment confrontés à des menaces d'évacuation, d'expulsion et de demande de loyers de la part d'agents du gouvernement<sup>91</sup>. Les déplacements internes sont également entravés par les réglementations et les procédures administratives, qui empêchent les migrants d'accéder aux services publics et aux droits légaux accordés aux autres habitants (chapitre 3).

Les pays peuvent limiter les sorties de territoire de leurs ressortissants de plusieurs manières, qui vont de l'interdiction formelle aux barrières implicites que constituent les frais et les conditions administratives. Des frais de passeport exorbitants peuvent priver une personne pauvre de la possibilité de quitter son pays par voie légale : une étude récente a révélé que les frais de passeport dépassaient 10 % du revenu annuel par habitant dans 14 pays<sup>92</sup>. Dans beaucoup de pays, un dédale de procédures et de réglementations, souvent exacerbées par la corruption, provoque des retards excessifs et fait grimper le coût du départ. En Indonésie, par exemple, les émigrants doivent se rendre dans d'innombrables administrations afin d'obtenir les papiers nécessaires pour partir. On notera sans surprise que ces restrictions à la sortie sont corrélées négativement aux taux d'émigration<sup>93</sup>.

Quelques rares pays posent des restrictions formelles à l'émigration. Appliquées le plus strictement à Cuba et en République populaire démocratique de Corée, elles sont en vigueur en Chine, en Érythrée, en Iran, au Myanmar et en Ouzbékistan<sup>94</sup>. L'Érythrée, par exemple, impose des visas de sortie à ses ressortissants et aux étrangers et refuserait des visas de sortie aux enfants dont les parents (qui vivent à l'étranger) n'ont pas payé l'impôt de 2 % sur les revenus étrangers<sup>95</sup>. L'émigration des femmes est restreinte dans 20 pays (dont le Myanmar, l'Arabie saoudite et le Swaziland), et huit autres imposent

des restrictions liées à l'âge pour les voyages des citoyens ayant l'âge du service militaire<sup>96</sup>.

## 2.4 L'avenir : la crise et l'après-crise

L'avenir de l'économie mondiale est une préoccupation majeure des responsables politiques. Comme tout le monde, nous n'avons pas de boule de cristal, mais nous pouvons étudier l'impact et les conséquences de la crise actuelle afin d'identifier les tendances probables des prochaines décennies. Les tendances démographiques, en particulier, devraient continuer à jouer un rôle important dans la définition des incitations à la migration entre régions du monde, comme cela a été le cas au cours des cinquante dernières années. Mais de nouveaux phénomènes, comme le changement climatique, pourraient aussi entrer en ligne de compte, et leurs effets seront beaucoup plus difficiles à prévoir.

### 2.4.1 La crise économique et les perspectives de reprise

Beaucoup de gens souffrent aujourd'hui des conséquences de la pire récession économique qu'ait connue le monde depuis la fin de la Deuxième guerre mondiale. Les prévisions disponibles au moment de la rédaction ce rapport faisaient état d'une décroissance du PIB mondial d'environ 1 % en 2009, marquant la première baisse de la production mondiale depuis 60 ans<sup>97</sup>. La contraction prévue cette année dans les pays développés est encore plus importante, approchant les 4 %. Cependant, l'optimisme initial selon lequel les économies émergentes seraient peut-être capables d'éviter la crise financière est assombri par les preuves croissantes qu'elles sont ou seront elles aussi fortement touchées. Les pays asiatiques, en particulier, souffrent de l'effondrement de la demande de leurs produits d'exportation, tandis que la hausse des coûts des financements extérieurs a des conséquences néfastes en Europe centrale et de l'Est. Les pays d'Afrique luttent contre l'effondrement des prix des matières premières, le tarissement des capitaux en espèces, le fort recul des transferts de fonds et l'incertitude quant aux futurs flux d'aide au développement. Certaines des plus grandes économies émergentes, comme le Brésil et la Russie, vont être affectées par une croissance négative, tandis que d'autres,

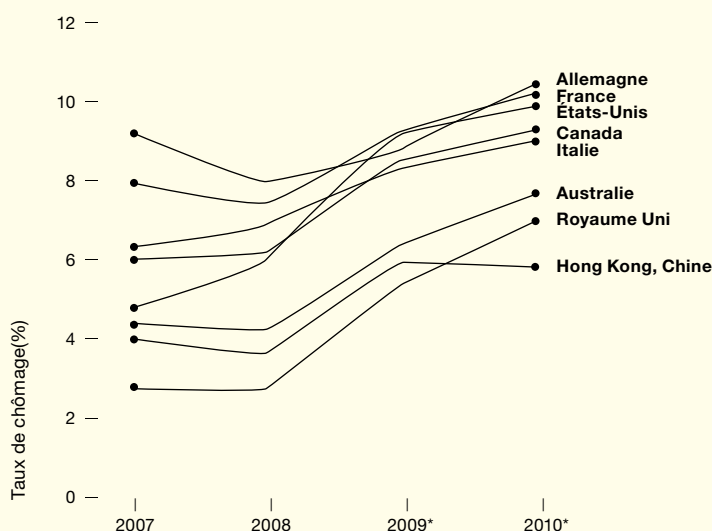
notamment la Chine et l'Inde, enregistreront de forts ralentissements<sup>98</sup>.

Les récessions n'ont habituellement pas d'impact majeur sur les tendances économiques de long terme<sup>99</sup>. Cependant il est à présent évident que celle-ci n'est pas une récession ordinaire. De ce fait, il est probable qu'elle aura des répercussions durables, voire permanentes, sur les revenus et les offres d'emploi, qui devraient varier de façon inégale selon qu'il s'agit de pays en développement ou développés<sup>100</sup>. Ainsi, la récession déclenchée en 1980 par l'augmentation des taux d'intérêt par la Réserve fédérale américaine n'a duré que 3 ans aux États-Unis, mais la crise de l'endettement qui s'en est suivi a provoqué une période de stagnation que l'on a appelé la « décennie perdue » en Afrique et en Amérique latine, dans la mesure où les échanges des pays de ces régions ont reculé de 25 et 37 % respectivement. Il est probable que la forte chute du prix des matières premières, qui fait suite à leur ascension vers des niveaux record en 2008, conduira au même scénario.

La crise financière s'est rapidement transformée en crise de l'emploi (figure 2.11). Le taux de chômage au sein de l'OCDE devrait atteindre

Figure 2.11 Le chômage augmente dans les destinations préférées des émigrants

Taux de chômage dans différents pays de destination, 2007-2010



\* Prévisions

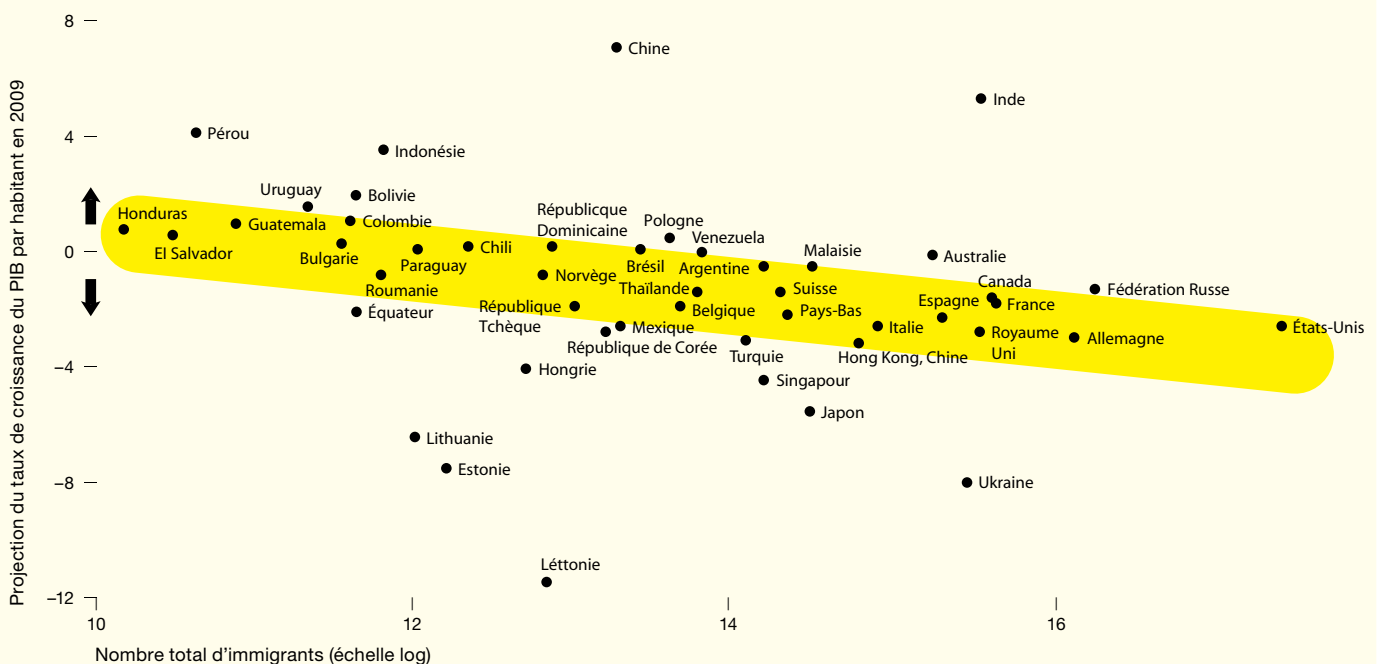
Source: Consensus Economics (2009a,b).

8,4 % en 2009<sup>101</sup>. Ce niveau est déjà dépassé aux États-Unis, où près de six millions d'emplois ont été détruits entre décembre 2007 et mai 2009, portant le nombre total de chômeurs à 14,5 millions<sup>102</sup>. En Espagne, le taux de chômage était déjà de 15 % en avril 2009 et culminait à 28 % parmi les immigrants<sup>103</sup>. Les lieux les plus touchés par la crise jusqu'à présent sont ceux où vivent la majorité des émigrés : les économies les plus développées. La corrélation négative entre le nombre d'immigrants et la croissance économique suggère que les migrants devraient être le plus durement affectés non seulement dans les pays de l'OCDE, mais aussi dans le Golfe, l'Est de l'Asie et l'Afrique du Sud (figure 2.12)<sup>104</sup>.

Une crise de l'emploi est généralement une mauvaise nouvelle pour les émigrés. Tout comme les économies tendent à faire appel à des étrangers en période de pénurie de main-d'œuvre, ce sont les immigrants qu'elles commencent par licencier en période de récession. Cela est dû en partie au fait que les migrants ont

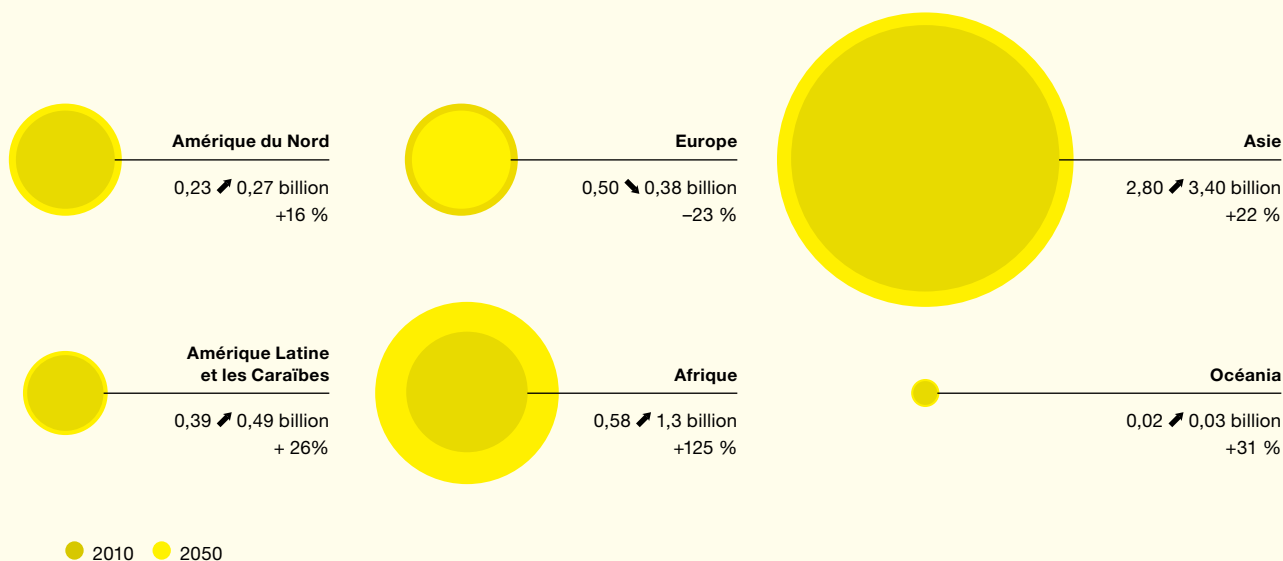
généralement le profil typique des travailleurs les plus vulnérables aux récessions : ils sont plus jeunes, moins instruits et moins expérimentés, ils tendent à travailler comme ouvriers temporaires, et ils sont concentrés dans les secteurs cycliques<sup>105</sup>. Même en considérant l'éducation et le genre, une analyse de la population active en Allemagne et au Royaume-Uni a révélé que les migrants étaient beaucoup plus susceptibles de perdre leur emploi en période de récession que les non-migrants<sup>106</sup>. En exploitant les données trimestrielles sur le PIB et le chômage de 14 pays d'Europe entre 1998 et 2008, il s'est avéré que le taux de chômage des immigrants dans les pays ayant connu des récessions avait tendance à augmenter plus rapidement que celui des autres groupes. Au sein de l'OCDE, les migrants sont concentrés dans des secteurs extrêmement cycliques qui ont été le plus gravement touchés par les pertes d'emploi, notamment la fabrication, le bâtiment, les finances, l'immobilier, l'hôtellerie et la restauration, des secteurs qui emploient plus

**Figure 2.12** Les migrants vivent dans les pays les plus touchés par la récession  
Emplacement des immigrants et projection des taux de croissance du PIB en 2009



Source : Estimations de l'équipe du Rapport mondial, à partir de Consensus Economics (2009a,b,c,d) et ONU (2009d).

**Figure 2.13** La population en âge de travailler va augmenter dans les régions en développement  
Projections de la population en âge de travail par région, 2010–2050



Source : Calculs de l'équipe du Rapport mondial, à partir de ONU (2009e).

de 40 % des immigrants dans presque tous les pays à revenu élevé de l'OCDE<sup>107</sup>. La diminution des envois de fonds effectués par les migrants devrait avoir des conséquences néfastes pour les familles dans les pays d'origine, comme nous le verrons plus en détail dans le chapitre 4.

Plusieurs facteurs entrent en jeu pour déterminer dans quelle mesure la crise affecte – et affectera – les mouvements de population. Citons notamment les perspectives immédiates sur place et à l'étranger, la perception des risques selon que l'on émigre, que l'on reste sur place ou que l'on rentre, et le nombre de barrières supplémentaires qui ne devraient pas manquer de se mettre en place. Plusieurs grands pays de destination ont lancé des mesures d'incitation au retour (primes, billets, avantages sociaux forfaitaires) et augmenté les restrictions à l'entrée et au séjour. Certains gouvernements découragent le recrutement à l'étranger et limitent le nombre de visas alloués, en particulier pour les ouvriers peu qualifiés, mais aussi pour les travailleurs qualifiés. Dans certains cas, ces mesures sont considérées comme des réactions à court terme aux circonstances et ont pris la forme d'ajustements

marginiaux plutôt que d'interdictions pures et simples (ainsi l'Australie prévoit-elle de réduire le contingent annuel de migrants qualifiés de 14 %) <sup>108</sup>. Mais une grande part des annonces et des dispositions ont aussi une ambition démagogique. Aux États-Unis, par exemple, les indemnités d'incitation économique limitent les embauches en vertu du visa H1B aux sociétés bénéficiant du Plan Paulson<sup>109</sup> ; la République de Corée a cessé d'émettre des visas via son système de permis de travail et la Malaisie a annulé plus de 55 000 visas destinés à des Bangladeshis afin d'améliorer les perspectives d'emploi de la population locale<sup>110</sup>.

Certains signes du recul de la migration vers les pays développés sont apparus en 2008, avant que la crise n'éclate. Au Royaume-Uni, les demandes de cartes d'assurance nationale déposées par des étrangers ont chuté de 25 %<sup>111</sup>. Les données qui ressortent des enquêtes réalisées par le Bureau de recensement des États-Unis indiquent un recul de 25 % du nombre de Mexicains migrant aux États-Unis pour l'année qui s'est achevée en août 2008<sup>112</sup>. Ces tendances devraient se maintenir en 2009 et en

Selon les prévisions actuelles, la population mondiale devrait augmenter d'un tiers au cours des quatre prochaines décennies

2010, pendant que la crise bat son plein, ce qui se traduit par une hausse du chômage national. Il existe cependant des raisons de se montrer sceptique, quant à l'émergence d'une importante migration de retour. Comme l'a montré l'expérience des programmes européens de travailleurs invités dans les années 1970, l'ampleur des flux de retour est influencée par les perspectives de réadmission dans le pays d'accueil, la générosité du système de sécurité sociale du pays d'accueil, les besoins des membres de la famille et la situation « au pays » ; tout cela inciterait plutôt les migrants à rester sur place en attendant la fin de la récession.

Il n'est pas encore certain que la crise aura un impact structurel majeure sur les schémas migratoires. Les récessions précédentes montrent que les résultats peuvent varier. Une étude historique de plusieurs pays (l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, les États-Unis et le Royaume-Uni) a révélé que la baisse des revenus nationaux entre 1850 et 1920 avait conduit au resserrement des restrictions de l'immigration<sup>113</sup>. Selon plusieurs universitaires, la crise pétrolière de 1973, prémisse d'une longue période de stagnation économique, de chômage structurel et de diminution de la demande de main-d'œuvre non qualifiée en Europe, a eu une incidence sur les schémas migratoires à cause de l'émergence d'un Moyen-Orient plus riche comme nouveau carrefour de destination<sup>114</sup>. Pendant les années 1980, l'effondrement de l'alternative des importations mexicaines a déclenché un exode massif vers les États-Unis, que la réforme américaine de l'immigration en 1986 a involontairement accéléré<sup>115</sup>. Au contraire, il y a peu de preuves que la crise financière qui a frappé l'Est de l'Asie à la fin des années 1990 ait eu un impact durable sur les flux migratoires internationaux<sup>116</sup>.

À ce stade, il est impossible de prédire avec certitude le type et l'ampleur des changements structurels qui émergeront de la crise actuelle. Pour certains, l'origine de la crise et sa forte concentration sur certains secteurs des pays développés pourraient renforcer la position des pays en développement, en particulier en Asie, voire conduire à une configuration radicalement différente de l'économie mondiale<sup>117</sup>. Cependant, il y a également des raisons de croire à la résurgence des tendances structurelles et économiques d'avant la crise dès le retour de la croissance.

C'est certainement le cas des processus à plus long terme, comme celui des tendances démographiques, qui se maintiendront quelle que soit la direction prise par la récession.

#### 2.4.2 Tendances démographiques

Selon les prévisions actuelles, la population mondiale devrait augmenter d'un tiers au cours des quatre prochaines décennies. Cette hausse devrait presque exclusivement concerner les pays en développement. La population devrait décroître dans un pays sur cinq (dont l'Allemagne, le Japon, la République de Corée et la Fédération de Russie), alors que dans un pays sur six (tous en développement et situés en Afrique sauf pour trois d'entre eux) elle devrait plus que doubler au cours des 40 prochaines années. Sans la migration, la population des pays développés atteindrait son point culminant en 2020, avant de reculer de 7 % au cours des trois décennies suivantes. La tendance manifeste du dernier demi-siècle (baisse du pourcentage de population vivant en Europe et hausse en Afrique) devrait continuer<sup>118</sup>.

Le phénomène de vieillissement de la population devrait continuer de s'étendre progressivement. D'ici 2050, dans le monde entier et sur tous les continents sauf en Afrique, il devrait y avoir plus de personnes âgées (âgées d'au moins 60 ans) que d'enfants (de moins de 15 ans). C'est la conséquence logique de la baisse des taux de mortalité et de fécondité que l'on rencontre dans la plupart des pays en développement ; ce phénomène bien connu est appelé « transition démographique ». D'ici 2050, l'âge moyen des pays en développement sera de 38 ans, contre 45 ans dans les pays développés. Même cet écart de sept ans aura des effets marqués. La population mondiale en âge de travailler devrait augmenter de 1,1 milliard d'ici 2050, alors qu'elle devrait légèrement reculer dans les pays développés, même en supposant que les flux migratoires actuels se maintiennent dans le même temps. Au cours des 15 prochaines années, les arrivants dans la population active des pays en développement seront plus nombreux que l'ensemble des personnes en âge de travailler vivant actuellement dans les pays développés (figure 2.13). Comme par le passé, ces tendances accentueront la pression sur les salaires et augmenteront les incitations à se

déplacer pour les employés potentiels des pays pauvres – ou à chercher des ouvriers à l'étranger pour les employeurs des pays riches.

Ce processus affecte le ratio de dépendance, c'est-à-dire le nombre de personnes âgées et de jeunes par rapport à la population en âge de travailler (tableau 2.4). Pour 100 personnes en âge de travailler dans les pays développés, on en compte actuellement 49 qui ne soient pas en âge de travailler, réparties à peu près pour moitié entre enfants et personnes âgées. Par contre, dans les pays en développement, ce ratio est plus élevé (il est de 53), mais les trois quarts sont des enfants. Au cours des 40 prochaines années, quand les effets de la baisse des taux de fécondité se feront sentir et que la proportion d'enfants diminuera à mesure qu'ils arriveront en âge de travailler, le ratio de dépendance devrait rester à peu près stable dans les pays en développement, pour atteindre 55 en 2050. En revanche, la proportion de personnes âgées devrait fortement augmenter dans les pays développés, de sorte qu'il y aura 71 personnes n'étant pas en âge de travailler pour 100 travailleurs potentiels, un chiffre beaucoup plus élevé qu'aujourd'hui. Ces ratios de dépendance augmenteraient beaucoup plus rapidement sans les niveaux modérés d'immigration inclus dans ces scénarios : si les pays développés se fermaient entièrement à toute nouvelle immigration, le ratio atteindrait 78 en 2050.

Comme on le sait, ce scénario pose problème aux pays développés, qui devront payer plus pour s'occuper de leurs enfants et de leurs personnes âgées. Les systèmes publics de soins et d'éducation sont financés par les impôts prélevés sur la population active ; or, si la part de contribuables potentiels diminue, il deviendra plus difficile de maintenir les mêmes niveaux de dépenses.

Ces tendances démographiques plaident en faveur d'un assouplissement des barrières à l'entrée des immigrants. Toutefois, nous ne suggérons pas que la migration soit la seule solution possible à ces difficultés. Une plus forte pénurie de main-d'œuvre peut entraîner un glissement vers la spécialisation dans des industries de capital de haute technologie, et des innovations technologiques peuvent être imaginées pour des services qui exigeaient traditionnellement beaucoup de main-d'œuvre, comme les soins

aux personnes âgées. La pérennité des systèmes de retraite et de soins peut également être envisagée, au moins en partie, en reculant l'âge de la retraite et en augmentant les contributions à la sécurité sociale<sup>19</sup>. La hausse des ratios de dépendance est un phénomène qui touchera tôt ou tard tous les pays en transition démographique, et les migrants vieilliront eux aussi. Cependant l'abondance croissante de main-d'œuvre dans les pays en développement suggère que nous entrons dans une période où la hausse de la migration vers les pays développés profitera non seulement aux migrants et à leur famille, mais aussi, de plus en plus, aux populations des pays de destination.

### 2.4.3 Facteurs liés à l'environnement

L'environnement peut être un facteur puissant de migration humaine. Des pastoralistes nomades, qui s'adaptent aux conditions de pâture favorables offertes par la pluie, aux populations déplacées par des catastrophes naturelles comme le tsunami de décembre 2004 ou l'ouragan Katrina, l'état de l'environnement a toujours été intimement lié aux mouvements des populations et des communautés tout au long de l'Histoire de l'humanité. Pour certains, le réchauffement incessant de la Terre devrait bientôt provoquer des exodes massifs.

On s'attend à ce que les changements climatiques accroissent le stress environnemental des terres déjà marginales et accélèrent la fréquence des dangers naturels. L'émission permanente de gaz à effet de serre serait associée à l'évolution des schémas des précipitations, à l'avancée de la

**Tableau 2.4** Rapports de dépendance en hausse dans les pays développés et stables dans les pays en développement

Prévisions des rapports de dépendance des pays développés par rapport aux pays en développement, 2010–2050

Années	Pays développés		En développement	
	Scénario de référence	Sans scénario de migration	Scénario de référence	Sans scénario de migration
2010	49	50	53	53
2020	55	56	52	52
2030	62	65	52	52
2040	68	74	53	53
2050	71	78	55	54

Source: ONU (2009e).

La hausse des ratios de dépendance est un phénomène qui touchera tôt ou tard tous les pays en transition démographique

désertification, à l'intensification des orages et à l'élévation du niveau de la mer, des phénomènes qui ont tous des implications sur les déplacements humains<sup>120</sup>. L'évolution des schémas des précipitations, par exemple, aura une incidence sur la disponibilité de l'eau, et par conséquent sur la production de nourriture, ce qui pourrait conduire à une hausse des prix de l'alimentation et à un accroissement du risque de famine.

Selon les estimations actuelles, plusieurs régions en développement seront fortement affectées par les changements climatiques, même si l'éventail des estimations reste assez large et qu'une forte incertitude entoure les prédictions. Au pire, les récoltes liées à l'agriculture pluviale en Afrique du Sud pourraient avoir diminué de moitié d'ici 2020 en raison de la sécheresse<sup>121</sup>. À moyen terme, la fonte des glaciers pourrait causer la diminution du courant fluvial, ce qui aurait des conséquences graves sur l'agriculture irriguée, notamment autour de grands massifs comme l'Himalaya.

La montée du niveau de la mer affectera en particulier les habitants des régions côtières. Un scénario suggère que 145 millions de personnes sont menacées si le niveau s'élevait d'un mètre, dont 75 % vivent dans l'Est et le Sud de l'Asie<sup>122</sup>. Dans certains cas, la montée des eaux obligera à déplacer des communautés entières. Le Gouvernement des Maldives envisage par exemple d'acheter des terres dans d'autres pays pour assurer sa survie, compte tenu de la probabilité que l'archipel se retrouve submergé<sup>123</sup>.

Plusieurs estimations du nombre de personnes qui seraient obligées de migrer par suite des changements climatiques ont été avancées ; elles vont de 200 millions à 1 milliard<sup>124</sup>. Malheureusement, ces chiffres sont rarement étayés par des recherches fiables. La plupart du temps, ils représentent la population exposée aux risques d'événements climatiques majeurs et ne tiennent pas compte des mesures adaptatives que peuvent adopter les individus, les communautés et les gouvernements<sup>125</sup>. Il est donc difficile de savoir si ces estimations nécessairement brutes favorisent ou entravent un débat public rationnel.

Les effets des changements climatiques sur les établissements humains dépendent en partie de la manière dont ils surviennent, sous forme d'événements discrets ou d'un processus continu. Les événements discrets surviennent souvent de

façon inattendue et spectaculaire, obligeant la population à s'exiler rapidement vers des lieux plus sûrs. En revanche les processus continus sont associés à des changements lents, comme la montée du niveau de la mer, la salinisation ou l'érosion des surfaces agricoles et l'accroissement de la pénurie d'eau. Dans bien des cas, cette évolution continue conduit les communautés à développer leurs propres stratégies d'adaptation, qui peuvent notamment inclure la migration, qu'elle soit saisonnière ou permanente. Dans ces conditions, les déplacements prennent habituellement la forme d'une diversification des revenus dans le ménage : certains membres de la famille partent, les autres restent sur place<sup>126</sup>. On observe ce schéma, par exemple, dans les foyers éthiopiens touchés par des sécheresses graves et récurrentes<sup>127</sup>.

Compte tenu de l'incertitude entourant la manière dont évoluera le climat (de façon discrète ou continue), l'ampleur et le type des adaptations et des migrations qui en découleront sont difficiles à prédire. En outre, les facteurs liés à l'environnement ne sont pas les seuls à déterminer les déplacements ; ils sont associés aux opportunités de subsistance et aux réponses apportées par les politiques publiques. Il arrive souvent que les catastrophes naturelles ne provoquent pas l'émigration des groupes les plus vulnérables, car les plus pauvres n'ont généralement pas les moyens de se déplacer, et les catastrophes naturelles limitent encore leur capacité pour cela. Des études empiriques réalisées au Mexique ont révélé que les effets de l'évolution des précipitations sur les schémas migratoires étaient déterminés par les conditions socioéconomiques et par la capacité à financer le déplacement<sup>128</sup>. Les recherches menées dans le cadre de ce rapport sur les schémas migratoires au Nicaragua pendant l'ouragan Mitch ont mis en exergue le fait que les familles rurales des deux quintiles les moins riches étaient moins susceptibles de partir que les autres au lendemain de l'ouragan<sup>129</sup>.

Plus fondamentalement, ce qui se produira demain est influencé par la manière dont nous consommons et utilisons nos ressources naturelles aujourd'hui. C'était le message principal du Rapport mondial sur le développement humain de 2007/2008, intitulé « La lutte contre le changement climatique : un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé » : il est possible d'éviter les risques de catastrophes naturelles



pour les générations futures, à condition que la communauté internationale agisse dès maintenant. On peut répondre à la demande croissante d'énergie dans les pays en développement, où tant de gens sont encore privés de l'accès à l'électricité, tout en réduisant les émissions totales de CO<sub>2</sub>. Pour cela, il faut étendre l'utilisation des technologies de faible consommation qui existent déjà dans les pays développés aux pays en développement, tout en créant la prochaine génération de technologies encore plus économiques et en permettant aux pays en développement d'adopter directement ces solutions préférables. Parallèlement, il convient de rationaliser la consommation d'électricité dans les pays développés. Parmi les options politiques encourageant le passage à un mélange privilégiant des énergies économiques, citons les incitations orientées vers le marché, les nouvelles normes en matière d'émissions de CO<sub>2</sub>, les recherches visant à développer de nouvelles technologies et une meilleure coopération internationale<sup>130</sup>.

## 2.5 Conclusions

Trois conclusions majeures ressortent de l'analyse des tendances mondiales des déplacements humains réalisée dans ce chapitre. Premièrement, les mouvements reflètent en grande partie le besoin d'améliorer ses moyens de subsistance. Deuxièmement, ils sont entravés par des barrières politiques et économiques, qu'il est beaucoup plus difficile de surmonter pour les populations pauvres que pour les personnes plus aisées. Troisièmement, la pression liée à la hausse des flux devrait augmenter dans les décennies à venir, compte tenu des tendances économiques et démographiques divergentes.

En fin de compte, la manière dont ces facteurs structurels affecteront les flux migratoires à l'avenir dépendra de façon critique de la position adoptée par les responsables politiques, en particulier dans les pays d'accueil. À l'heure actuelle, les responsables politiques des pays présentant une forte population migrante font face à des pressions contradictoires : un niveau aigu de résistance de l'opinion publique concernant la hausse de l'immigration, d'une part, et de solides raisons économiques et sociales d'alléger les barrières à l'entrée, d'autre part.

Comment les politiques évolueront-elles au cours des prochaines décennies ? Prendront-elles

un chemin qui nous permettra de profiter des bénéfices potentiels de la mobilité, ou la pression populaire l'emportera-t-elle ? La crise économique fera-t-elle apparaître des barrières protectionnistes contre l'immigration, ou sera-t-elle l'occasion de repenser le rôle de la migration en tant que facteur d'avancées économiques et sociales ? L'Histoire et l'expérience contemporaine donnent des exemples contradictoires. Une forte pénurie de main-d'œuvre a incité les Amériques à accueillir très favorablement la migration au XIX<sup>e</sup> siècle et a permis une croissance rapide du développement économique, en dépit d'une intolérance et d'une xénophobie répandues. À certains égards, la situation est analogue aujourd'hui dans les États du CCG. Toutefois, la tendance à accuser les étrangers des maux de la société augmente pendant les récessions économiques. Les récents incidents dans différents pays (Russie, Afrique du Sud, Royaume-Uni, entre autres) peuvent présager d'une radicalisation croissante et d'un rejet des étrangers<sup>131</sup>.

Cependant, aucun de ces résultats n'est prédéterminé. Les dirigeants et les mesures prises pour modifier la nature des débats publics peuvent faire une différence cruciale. L'évolution des comportements à l'égard des migrants internes pendant la Grande dépression aux États-Unis en est un exemple frappant. À la suite d'une grande sécheresse au sud de la région américaine du Midwest, on estime que 2,5 millions de personnes ont migré vers de nouvelles terres agricoles dans les années 1930. Ils y rencontrèrent une résistance féroce de la part de certains résidents, qui considéraient les arrivants comme une menace pour leur emploi et leurs sources de revenu. C'est dans ce contexte que John Steinbeck a écrit *Les raisins de la colère*, l'un des plus brillants réquisitoires jamais écrits contre les mauvais traitements et l'intolérance dont sont victimes les migrants internes. Le roman de Steinbeck déclencha un débat national, qui amena le Congrès américain à enquêter sur le sort des travailleurs migrants ; en 1941, dans une décision historique, la Cour Suprême déclarait finalement qu'il était interdit aux États de gêner la libre circulation de la population à l'intérieur des États-Unis<sup>132</sup>.

Les mouvements reflètent en grande partie le besoin d'améliorer ses moyens de subsistance...ils sont entravés par des barrières politiques et économiques



# Migrants : gagnants ou perdants ?



**Les opportunités que les pays riches offrent aux migrants peuvent se traduire par des gains importants. Mais elles dépendent des ressources de chacun en termes de compétences, de moyens financiers et de réseaux et se heurtent à divers obstacles. Les politiques et les lois qui influent sur la décision de migrer pèsent également sur le processus de migration et ses conséquences. En général, ces obstacles restreignent les choix et limitent les bénéfices de la migration, surtout pour les personnes peu qualifiées.**

## Migrants : gagnants ou perdants ?

La perspective de bénéficier d'un meilleur accès à l'emploi, à l'éducation, aux droits civiques et politiques, à la sécurité et à la santé incite à migrer. Dans la majorité des cas, les migrants améliorent leurs conditions de vie, parfois même dans des proportions considérables. Les gains potentiels sont plus élevés pour les personnes qui quittent un pays pauvre pour un pays riche, mais elles ne représentent qu'une faible part du total des flux migratoires. Les données disponibles indiquent que celles qui migrent vers des pays émergents ou en développement, ou qui changent de région au sein d'un même pays, tendent également à améliorer leur sort.

Pourtant, la migration n'exerce pas nécessairement un effet positif direct sur le bien-être du migrant. De nombreux facteurs contextuels déterminent les impacts spécifiques de cette entreprise risquée, aux conséquences incertaines. Les différents aspects du processus de mobilité interne et internationale, tels que les causes immédiates de la décision de migration, ainsi que les ressources et les capacités initiales des personnes, influent fortement sur ses résultats. Souvent, les personnes contraintes de s'enfuir en abandonnant leur demeure et leurs biens se lancent dans l'aventure avec une liberté limitée et très peu de ressources. De même, celles qui partent pour échapper à une crise économique locale, une sécheresse ou d'autres causes de pauvreté sans issue ignorent probablement leurs chances de s'en sortir. Elles savent seulement qu'il leur est impossible de rester. Même les migrants qui finissent par réussir s'engagent souvent dans cette entreprise avec des moyens très restreints et une incertitude élevée.

Les conditions de la migration, non seulement exercent une profonde influence sur ses conséquences en terme de développement humain, mais déterminent aussi les ressources qui permettront de survivre au déracinement. Les personnes qui se rendent dans une ambassade pour demander un visa, qui achètent un billet d'avion et qui s'inscrivent dans une université au Royaume-Uni, par exemple, parviennent à destination en bien meilleur état que celles qui

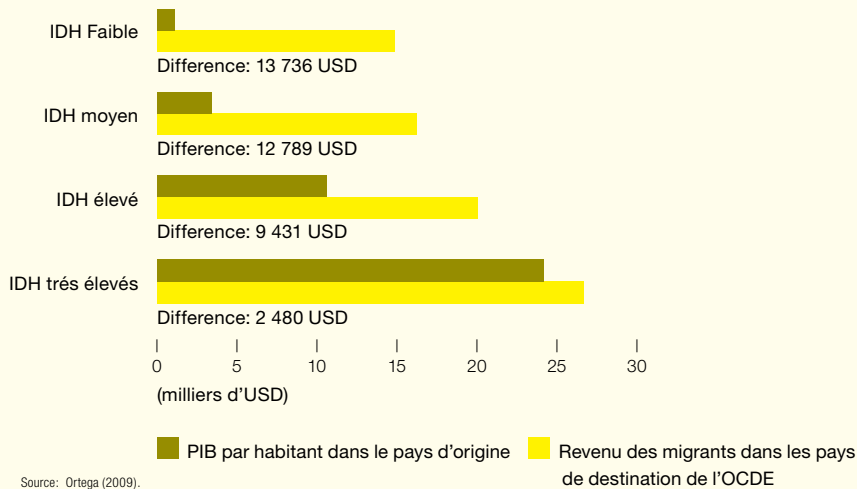
ont confié leur sort à des trafiquants et arrivent sans papiers, sans argent et asservies d'une manière ou d'une autre. La distance parcourue (géographique, culturelle et sociale) a aussi son importance. Se rendre dans un pays dont on ne parle pas la langue dévalorise immédiatement les connaissances et les qualifications.

Nous examinerons dans le présent chapitre les conséquences de la migration sur les migrants, les raisons de l'inégalité de répartition des bénéfices et celles pour lesquelles certains gagnent et d'autres perdent. Les gains, même élevés, peuvent nécessiter d'accepter de perdre quelque chose en échange, par exemple ses droits civiques. Il faut également tenir compte des coûts de la migration. Nous aborderons ces impacts successivement et mettrons en évidence les principales conclusions tirées d'une littérature abondante et d'une longue expérience.

Le chapitre 4, qui traite de l'effet de la migration sur les non-migrants dans les lieux de départ et de destination, fait pendant à celui-ci. Ces points de vue différents sont, bien évidemment, inextricablement liés : les migrants qui ont réussi tendent à faire profiter de leur succès les personnes restées dans le pays ou la région d'origine, tandis que les politiques des lieux de destination influent autant sur le sort des non-migrants que des migrants. Les retombées sur le pays d'origine et le pays d'accueil sont étroitement liées. La mobilité socioéconomique dans le pays d'accueil et la capacité à emprunter

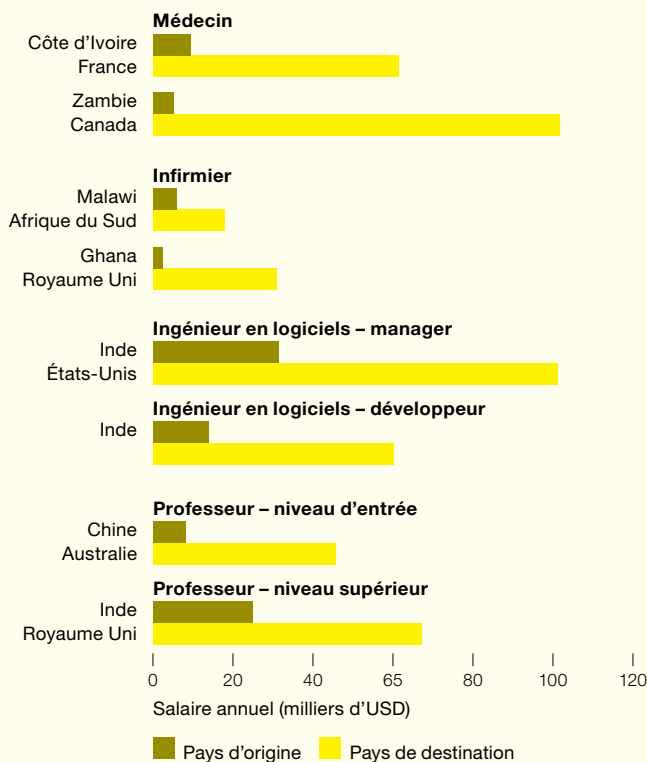
**Figure 3.1 Les migrants ont des revenus beaucoup plus élevés que ceux qui restent**

Revenu annuel des migrants dans les pays de destination de l'OCDE et PIB par habitant dans les pays d'origine, par catégorie d'IDH du pays d'origine



**Figure 3.2 Immenses bénéfices en termes de salaire pour les migrants hautement qualifiés**

Écarts des salaires professionnels moyens pour différents couples de pays, 2002–2006



l'ascenseur social dans le pays d'origine constituent souvent les deux faces d'une même médaille.

### 3.1 Revenus et subsistance

Rappelons d'emblée qu'il est extrêmement difficile d'estimer les impacts de la migration, comme l'indiquait l'encadré 1.1. Du fait des caractéristiques de base probablement différentes des migrants et des non-migrants, toute comparaison directe risque de s'avérer trompeuse et l'identification des relations de cause à effet reste problématique.

Cela étant, les revenus et la consommation constituent les impacts de la migration les plus aisés à quantifier. Nous commencerons par ceux-ci, avant d'aborder les coûts de la migration, qu'il convient de soustraire de ses bénéfices bruts.

#### 3.1.1 Impacts sur le revenu brut

Les faits montrent systématiquement que les gains de revenu moyens sont très importants pour les migrants. Les études commanditées ont établi des différences de revenus importantes entre les personnes restées au pays et celles qui s'expatrient dans des pays de l'OCDE, notamment en provenance de pays à faible indice du développement humain (IDH) (figure 3.1). Aux États-Unis, les travailleurs migrants gagnent environ quatre fois plus que dans leur pays en développement d'origine<sup>1</sup>, tandis que les personnes originaires d'îles du Pacifique installées en Nouvelle Zélande voient leur salaire net réel multiplié par trois<sup>2</sup>. Les chiffres fournis par divers pays indiquent une augmentation des gains de revenus au fil du temps, à mesure que la maîtrise croissante de la langue améliore l'intégration au marché du travail<sup>3</sup>.

Les personnes qui émigrent dans des pays de l'OCDE ne sont pas les seules à améliorer leur sort. Ainsi, les migrants thaïlandais de Hong Kong (Chine) et de Taiwan (province chinoise) perçoivent un salaire au moins quatre fois supérieur à celui des travailleurs peu qualifiés de leur pays d'origine<sup>4</sup>. Au Tadjikistan, quand le salaire mensuel moyen n'était que de 9 USD, des gains saisonniers de 500 à 700 USD en Russie permettaient de couvrir les dépenses annuelles d'un ménage dans la capitale, Dushanbe<sup>5</sup>. Mais ces gains moyens sont répartis de manière

inégale et il convient également de soustraire des gains bruts, les coûts de la migration.

Les gains peuvent être élevés pour tous les migrants, quel que soit leur niveau de qualification. À la fin des années 1990, par exemple, les ingénieurs en logiciels indiens gagnaient 30 % de moins que leurs homologues américains. Ceux qui ont réussi à s'installer aux États-Unis en ont tiré des bénéfices conséquents<sup>6</sup>. La figure 3.2 illustre les écarts de salaires ajustés en fonction de la parité de pouvoir d'achat entre professionnels très qualifiés dans plusieurs paires de pays. Un médecin ivoirien peut multiplier ses revenus par six en travaillant en France. Au-delà des salaires, de nombreuses personnes sont souvent motivées par des facteurs tels que des perspectives d'avenir plus favorables pour leurs enfants, une sécurité accrue et un environnement de travail plus agréable<sup>7</sup>.

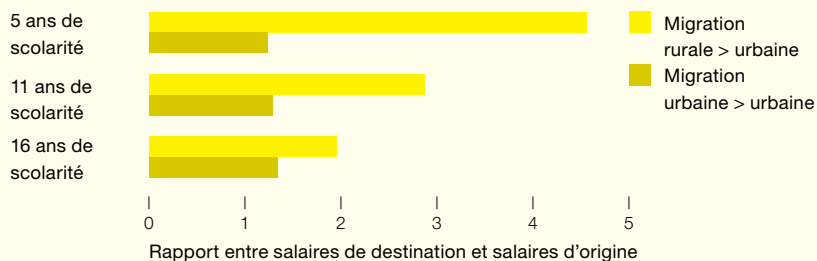
L'accès à des opportunités d'amélioration des revenus et de diversification des moyens de subsistance s'observe également chez les migrants internes. Des études commanditées ont révélé que les migrants internes en Bolivie bénéficiaient de gains de revenu réel substantiels : multiplication par quatre pour les travailleurs à faible niveau d'éducation ayant quitté la campagne pour la ville (figure 3.3). On observe également que, dans 13 pays sur 16, les migrants internes gagnaient davantage que les non-migrants<sup>8</sup>. Au Brésil et au Panama, une série d'études axées sur l'éducation a fait apparaître des gains de revenus pour les groupes indigènes qui migrent<sup>9</sup>. Les études menées dans plusieurs pays suggèrent que la migration interne a permis à de nombreux ménages de sortir de la pauvreté, comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

La segmentation des marchés du travail dans les pays en développement influe sur le sort des migrants, parfois en raison de contraintes administratives, comme dans le système du *hukou* en Chine (encadré 3.1) et celui du *ho khau* au Viet Nam. Mais elle est également très répandue dans d'autres régions, dont l'Asie du Sud, l'Afrique et l'Amérique latine, non pas en raison d'obstacles législatifs, mais de normes sociales et culturelles profondément enracinées<sup>10</sup>. Ainsi, en Inde, les migrants issus de l'exode rural sont employés principalement dans des secteurs tels que le bâtiment, la fabrication de

Figure 3.3

### Gains de revenus substantiels pour les migrants internes en Bolivie, en particulier chez les moins instruits

Rapport entre salaires de destination et salaires d'origine des migrants internes boliviens, 2000



Source: Clemens (2009b), Commander, Chanda, Kangasniemi, et Winters (2004), Vujicic, Zurn, Diallo, Adams, et Dal Poz (2004).

briques, le textile et l'industrie minière, synonymes d'efforts physiques exténuants et de conditions de vie et de travail très dures. En Mongolie, ils travaillent en général dans des activités informelles temporaires, pénibles et sans protection juridique<sup>11</sup>. En Asie, les migrants récents peu qualifiés des régions rurales occupent souvent les échelons sociaux et professionnels les plus bas de la société urbaine et sont traités comme des étrangers.

Comme nous l'avons vu au chapitre 2, la plupart des migrants des pays à faible indice du développement humain vivent et travaillent dans d'autres pays à indice du développement humain faible ou moyen, en partie en raison de barrières à l'entrée souvent plus basses et de coûts de migration moins élevés. Dans ce contexte, les conditions de vie ont de fortes chances d'être plus dures que dans les pays riches et ils sont confrontés aux risques d'exploitation et d'expulsion.

Les emplois proposés aux femmes migrantes des pays en développement sont largement cantonnés aux soins aux personnes et au travail domestique rémunéré, ainsi qu'au secteur informel<sup>12</sup>. Il n'est pas rare qu'elles se retrouvent piégées dans des enclaves. Par exemple, à New York, il est apparu que les femmes dominicaines et colombiennes travaillant pour des sociétés dirigées par des Hispaniques touchaient de faibles salaires, ne bénéficiaient quasiment d'aucune prestation sociale et ne pouvaient espérer que des opportunités de carrière limitées, ce qui renforçait leurs handicaps sociaux<sup>13</sup>. On a observé des résultats similaires chez les

**Encadré 3.1 Chine : Politiques et résultats de la migration interne**

Prenant modèle sur le système soviétique du propiska, bien que ses racines remontent à des temps reculés, le système de déclaration de résidence chinois requiert la délivrance d'un permis (*hukou*) pour accéder aux terres arables dans les régions agricoles et aux prestations sociales et aux services publics dans les villes. Jusqu'au milieu des années 1980, sa gestion très stricte interdisait tout déplacement sans *hukou*. Depuis, la Chine a libéralisé les déplacements, mais conservé le système du *hukou*.

Comme pour d'autres réformes, la Chine a privilégié depuis le milieu des années 1980 une approche progressive et partielle. Les gens ont le droit de travailler hors de leur lieu officiel de résidence sans *hukou*, mais l'accès aux prestations sociales, aux services publics ou aux emplois du secteur formel leur est refusé. Un système migratoire à deux niveaux, analogue au système de points en vigueur dans certains pays développés, a été conçu : les changements de résidence permanente sont autorisés aux personnes ayant suivi des études, mais les migrants ruraux, moins formés, ne peuvent prétendre qu'à une autorisation de résidence temporaire. De nombreux conseils municipaux ont proposé un *hukou* « à tampon bleu » aux immigrés fortunés ayant les moyens d'effectuer des investissements importants.

Les chiffres indiquent que le maintien du système du *hukou* a limité les gains en termes de développement humain pour les migrants internes et leur famille, sous les aspects suivants :

*Gains de revenus.* En 2004, les migrants ruraux-urbains gagnaient en moyenne 780 RMB (94 USD) par mois, soit trois fois le revenu agricole rural moyen. Cependant, du fait de la segmentation engendrée par le système du *hukou*, les migrants temporaires trouvent en général des emplois relativement mal payés et l'incidence de la pauvreté dans ce groupe est le double de celle des résidents urbains avec *hukou*.

*Conditions de travail.* Les migrants peu qualifiés tendent à occuper des emplois informels, sans protection, ni prestations adéquates. Selon une enquête menée dans trois provinces, les migrants travaillent 50 % de plus que les natifs et sont souvent recrutés sans contrat écrit. Moins de 1 sur 10 bénéficie d'une assurance retraite et maladie, contre une couverture moyenne de 70 % dans l'ensemble de la Chine. Les risques

professionnels sont élevés : les migrants représentaient environ 75 % des 11 000 accidents du travail mortels en 2005 dans les secteurs notamment dangereux de l'exploitation minière et du bâtiment.

*Accès aux services.* Les enfants qui migrent avec un statut temporaire paient des frais supplémentaires et n'ont pas le droit de fréquenter les écoles d'élite. On estime que 14 à 20 millions d'enfants migrants ne sont pas scolarisés. Quasiment nul chez les locaux, leur taux d'abandon en cours de cycle primaire et secondaire dépasse 9 %. L'accès aux services médicaux de base est limité. Même à Shanghai, l'une des villes les plus avancées en termes de fourniture de services sociaux aux migrants, seuls deux tiers de leurs enfants étaient vaccinés en 2004, contre la totalité des enfants nés sur place. Quand les migrants tombent malades, le coût des soins en ville les oblige souvent à rentrer se faire soigner dans leur région rurale d'origine.

*Participation.* Des obstacles institutionnels marginalisent de nombreux migrants sur leurs lieux de destination. Ils disposent de peu de canaux pour exprimer leurs centres d'intérêt et protéger leurs droits chez leurs employeurs. Près de 8 sur 10 sont privés de syndicat, de comité d'entreprise, d'inspection du travail ou d'une autre organisation du travail, contre un cinquième des personnes nées sur place. Les longues distances entravent aussi la participation : selon une enquête menée auprès de migrants de la ville de Wuhan, seuls 20 % ont voté à la dernière élection de leur village, principalement parce qu'ils vivent trop loin des bureaux de vote.

Les discussions sur une réforme du *hukou* sont soi-disant en cours et certains gouvernements régionaux ont poussé plus loin la libéralisation de leurs systèmes. Les réformes législatives de 1997 ont nettement amélioré les droits de tous les travailleurs, migrants compris, et des mesures visant à fournir des retraites « portables » aux travailleurs immigrés ont été annoncées en 2008. D'autres signes de changement sont observés par exemple à Dongguan (Guangdong), où les migrants sont maintenant appelés « nouveaux résidents » et où le Bureau d'administration des logements en location et des migrants a été rebaptisé « Bureau du service des résidents ».

Source : Avenarius (2007), Gaige (2006), Chan, Liu et Yang (1999), Fan (2002), Meng et Zhang (2001), Cai, Du et Wang (2009), Huang (2006), Ha, Yi et Zhang (2009b), Fang et Wang (2008), Mitchell (2009).

travailleuses migrantes chinoises<sup>14</sup>. La plupart des Péruviennes et des Paraguayennes d'Argentine (69 et 58 % respectivement) travaillent pour de faibles rémunérations et sur une base informelle dans le secteur du service à la personne<sup>15</sup>. Les migrantes sont confrontées à des difficultés encore plus grandes quand elles n'ont pas droit aux protections normales des travailleurs, comme c'est le cas des employées domestiques dans les États du CCG<sup>16</sup>. En dépit de l'évolution des pratiques dans certains pays (tels que l'Arabie Saoudite et

les Émirats Arabes Unis), les migrants n'ont pas le droit d'adhérer à des syndicats locaux et même quand cela est autorisé, ils peuvent se heurter à la résistance et à l'hostilité d'autres travailleurs<sup>17</sup>. Des ONG dispensent parfois des services et une protection aux migrants, mais leur couverture tend à être limitée.

La discrimination sur le marché du travail peut constituer un obstacle majeur pour les migrants. Elle apparaît clairement dans le faible taux de rappel des candidats au nom de famille



à consonance étrangère<sup>18</sup>. Pourtant, la situation est souvent complexe et les origines ethniques, le sexe et le statut juridique peuvent aussi entrer en ligne de compte. Au Royaume-Uni, certaines études ont constaté une discrimination à l'embauche des migrants en termes de faibles taux d'emploi et de rémunération, alors que d'autres ont montré que les personnes d'origine chinoise, indienne et irlandaise tendaient à obtenir des emplois au moins équivalents à ceux des travailleurs britanniques blancs<sup>19</sup>. Notre analyse de l'Enquête sociale européenne 2006 révèle que la vaste majorité des migrants (plus de 75 %) de cette région n'avaient pas le sentiment de souffrir de discrimination. Cependant, dans l'Enquête sur les valeurs dans le monde, portant sur un échantillon de pays beaucoup plus représentatif, les personnes nées sur place approuvaient largement l'affirmation : « Les employeurs devraient accorder la priorité aux natifs du pays en période de pénurie d'emplois », avec toutefois des différences considérables selon les pays (voir la section 4.2.5).

À leur arrivée, de nombreux migrants se heurtent au refus des employeurs de prendre en compte leurs compétences et leurs diplômes ou états de service<sup>20</sup>. Ajouté à la barrière linguistique et à d'autres obstacles sociaux, cela se traduit pour eux par des salaires très inférieurs à ceux de résidents locaux ayant des qualifications similaires<sup>21</sup>. La portée de ce problème semble varier selon les branches d'activité. Par exemple, les sociétés informatiques tendent à se montrer plus souples en la matière que les organismes du secteur public, souvent plus fermés. L'impossibilité d'exploiter pleinement leurs compétences peut coûter cher aux nouveaux immigrants. Selon des estimations récentes du Migration Policy Institute, aux États-Unis, jusqu'à 20 % des migrants détenteurs d'un diplôme universitaire sont chômeurs ou occupent des emplois peu qualifiés. Au Canada, en dépit du système de points, on estime que ce problème coûte à l'économie 1,7 milliards de dollars américains par an<sup>22</sup>. Face à cette situation, le gouvernement canadien a mis en place des programmes visant à accélérer la reconnaissance des diplômes et des états de service obtenus à l'étranger.

Les salaires ne constituent pas la seule source de revenus. Dans les pays dotés de systèmes de sécurité sociale, les transferts sociaux

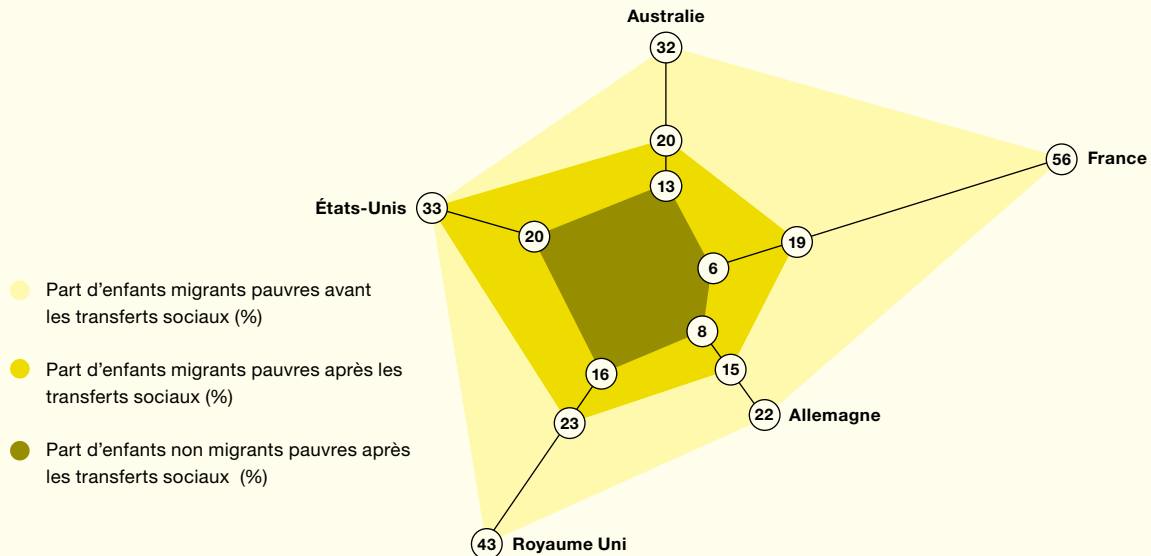
(allocations chômage, assistance sociale, retraites) abaissent le taux de pauvreté des groupes défavorisés. Le fait que les familles de migrants bénéficient ou non de ces programmes dépend de la conception et des règles du système. La générosité de ces programmes diffère clairement selon les pays : leur couverture tend à être plus restreinte dans les pays en développement, du fait de contraintes budgétaires. La plupart de ces pays disposant de systèmes limités, la question de l'égalité d'accès ne se pose pas. Nous nous intéressons donc ici aux pays développés.

Notre évaluation des politiques a montré que presque tous les pays développés de l'échantillon autorisaient l'accès aux allocations chômage et familiales aux migrants permanents. En revanche, la probabilité d'accès aux aides est moindre pour les détenteurs d'un statut temporaire. Certains pays, dont l'Australie et la Nouvelle Zélande, ont imposé des périodes d'attente avant de donner accès à diverses prestations. Et pour éviter la dépendance vis-à-vis de l'aide sociale, certains pays comme la France et l'Allemagne exigent des demandeurs de regroupement familial de prouver qu'ils perçoivent un revenu stable et suffisant pour entretenir tous les membres de leur famille sans compter sur les aides de l'État.

La Luxembourg Income Study et l'Étude européenne sur les revenus et les conditions de vie permettent d'estimer les effets des transferts sociaux sur la pauvreté des familles avec enfants<sup>23</sup>. Dans les 18 pays de l'échantillon, la probabilité de pauvreté est plus élevée chez les familles migrantes que chez celles nées sur place. Sur la base des revenus avant transferts sociaux, le taux de pauvreté chez les enfants dépasse 50 et 40 % dans les familles de migrants en France et au Royaume-Uni respectivement. L'effet de redistribution du bien-être social dans ces pays est important, puisque les transferts divisent ces taux par plus de deux, à la fois pour les enfants migrants et ceux nés localement (figure 3.4)<sup>24</sup>. À l'inverse, aux États-Unis, l'effet de réduction de la pauvreté des transferts sociaux sur les familles locales et migrantes est négligeable du fait de la taille relativement globalement faible de ces transferts. Parallèlement, il convient de noter qu'en Australie, en Allemagne et aux États-Unis, les taux de pauvreté des revenus sont beaucoup plus bas qu'en France et

À leur arrivée, de nombreux migrants se heurtent au refus des employeurs de prendre en compte leurs compétences et leurs diplômes ou états de service

**Figure 3.4** La pauvreté est plus élevée chez les enfants migrants, mais les transferts sociaux peuvent aider  
Effets des transferts sur la pauvreté infantile dans différents pays, 1999–2001



au Royaume-Uni, ce qui laisse entendre que le marché du travail de ces pays est plus favorable aux familles de migrants.

### 3.1.2 Coûts financiers de la migration

En général, les gains de revenu brut signalés dans la littérature ne tiennent pas compte des coûts financiers de la migration. Ces coûts ont plusieurs origines : frais officiels d'obtention des papiers et des autorisations, versements à des intermédiaires, frais de voyage et dans certains cas, pots de vin. Ces coûts s'avèrent élevés, les frais encourus par les travailleurs peu qualifiés étant souvent élevés par rapport aux salaires qu'ils percevront probablement à l'étranger, surtout dans le cas de contrats temporaires<sup>25</sup>.

Les personnes dépourvues de papiers de base peuvent supporter des coûts substantiels. On estime que 48 millions d'enfants dans le monde, souvent de familles très pauvres, ne possèdent pas d'acte de naissance, principalement en raison du coût de l'obtention de ces documents et de facteurs du même ordre tels que l'éloignement du bureau de déclaration<sup>26</sup>.

La lenteur des formalités de demande et, dans certains pays, le versement de pots de vin pour l'accès aux services de routine, peuvent alourdir fortement le coût de la demande de papiers essentiels et de documents de voyage de base<sup>27</sup>.

En République démocratique du Congo, les demandeurs de passeport doivent payer jusqu'à 500 USD (70 % du revenu annuel moyen) en pots de vin<sup>28</sup>. L'Azerbaïdjan, l'Inde et l'Ouzbékistan font partie des pays réputés pour la capacité limitée de leur bureaucratie et la corruption liée à l'émission de documents de voyage<sup>29</sup>.

Les intermédiaires remplissent une fonction spécifique sur le marché mondial du travail. Ils aident à surmonter le déficit d'information et à satisfaire aux exigences administratives (par exemple, disposer d'une offre d'emploi avant de demander un visa). Il arrive aussi qu'ils prêtent de l'argent pour couvrir les coûts immédiats du départ. Ils sont très nombreux : on dénombre près de 1 500 agences de recrutement officielles aux Philippines et près de 2 000 en Inde<sup>30</sup>. Le coût des services d'intermédiaires varie considérablement, mais dépasse souvent le revenu par habitant du pays d'origine (figure 3.5).

L'exemple de l'Indonésie illustre les écarts de coûts en fonction de la destination : la migration en Malaisie ou à Singapour coûte environ six mois du salaire escompté, contre une année entière pour Taiwan (figure 3.6). Les plafonds légaux des commissions encaissées par les recruteurs sont rarement respectés et les migrants paient souvent beaucoup plus<sup>31</sup>. Le différentiel entre les salaires du pays d'origine et ceux attendus à

l'étranger constitue peut-être le principal déterminant du prix des services d'intermédiaires. Quand les emplois sont relativement rares, les intermédiaires capables d'en fournir facturent des surcoûts. Il existe des cas d'abus et de fraude, par exemple lorsque les futurs migrants paient des frais de recrutement élevés pour s'apercevoir ensuite (à destination) que le contrat de travail n'existe pas ou qu'il a été modifié unilatéralement ou bien quand la sécurité des personnes et les conditions de travail subissent de graves violations<sup>32</sup>. Certains migrants rapportent que les employeurs confisquent leurs passeports, maltraitent leurs salariés et leur refusent l'accès aux soins médicaux<sup>33</sup>.

La lourdeur et la complexité des réglementations et le montant des frais officiels peuvent encourager l'irrégularité. En Russie, la procédure administrative de demande d'autorisation de recrutement d'un travailleur étranger est réputée pour sa lenteur et sa corruption, ce qui provoque fréquemment son non-respect et des pratiques d'emploi irrégulières<sup>34</sup>. À Singapour, les employeurs de migrants peu qualifiés doivent payer une taxe, qu'ils déduisent ensuite du salaire des travailleurs<sup>35</sup>. Des accords entre la Thaïlande, le Cambodge et le Laos (République démocratique populaire lao) fixent des frais de recrutement équivalents à 4-5 mois de salaire. Le temps de traitement moyen des demandes est d'environ quatre mois et une retenue de 15 % est appliquée aux salaires jusqu'à ce que le migrant reparte dans son pays d'origine. Les passeurs de ces couloirs, quant à eux, facturent l'équivalent d'un mois de salaire. Compte tenu de ces différences de coût, il n'est pas surprenant que 26 % seulement des travailleurs migrants de Thaïlande aient été déclarés en 2006<sup>36</sup>.

### 3.2 Santé

Cette section passe en revue les impacts de la migration sur la santé des migrants. Un meilleur accès aux services, notamment de santé, peut être l'une des principales motivations à migrer. Parmi les meilleurs bacheliers de Tonga et de Papouasie Nouvelle Guinée, « la santé » et « l'éducation des enfants » sont des motifs de migration cités plus souvent que « le salaire », avec une fréquence presque égale pour la « sécurité des biens et des personnes »<sup>37</sup>. Néanmoins, les liens entre migration et santé sont complexes.

Figure 3.5

#### Les coûts de la migration sont souvent élevés

Coûts des intermédiaires dans différents couloirs, par rapport au revenu par habitant, 2006–2008

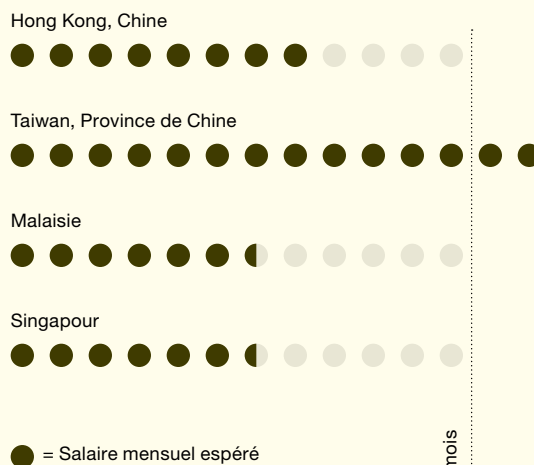


Source : Du Bangladesh vers le Golfe, Malek (2008) ; Migration des infirmières chinoises vers l'Australie, Zhiwu (2009) ; Migration des travailleurs philippins vers Singapour, TWC (2006) ; Viet Nam vers Japon, van Thanh (2008).

Figure 3.6

#### Les coûts de la migration peuvent être très supérieurs aux revenus mensuels espérés

Coûts de la migration par rapport au salaire espéré des ouvriers indonésiens peu qualifiés dans différents pays de destination, 2008



Source : The Institute for ECOSOC Rights (2008).

La santé des migrants dépend de leurs antécédents avant la migration, du processus de migration lui-même et des circonstances de leur installation. Les gouvernements des pays de destination effectuant souvent un criblage rigoureux des demandeurs de visas de travail, les heureux élus tendent à être en bonne santé<sup>38</sup>. Néanmoins, les éventuels besoins de santé spécifiques des migrants en situation irrégulière demeurent non traités.

L'installation dans des pays développés peut améliorer l'accès aux établissements et aux professionnels de santé, ainsi qu'à des facteurs sanitaires favorables tels que l'eau potable, l'hygiène, la réfrigération, de meilleures informations médicales et, surtout peut-être, des revenus plus élevés. Les données indiquent que les familles de migrants ont moins d'enfants et que ceux-ci sont en meilleure santé que si elles étaient restées au pays<sup>39</sup>. Une étude récente menée aux États-Unis à partir des données d'un panel, qui suit les mêmes personnes dans le temps, révèle une amélioration notable de la santé au cours de la première année suivant l'immigration<sup>40</sup>.

L'étude que nous avons commanditée a fait apparaître une division par 16 de la mortalité infantile (de 112 à 7 décès pour 1 000 naissances) chez les migrants des pays à faible IDH (figure

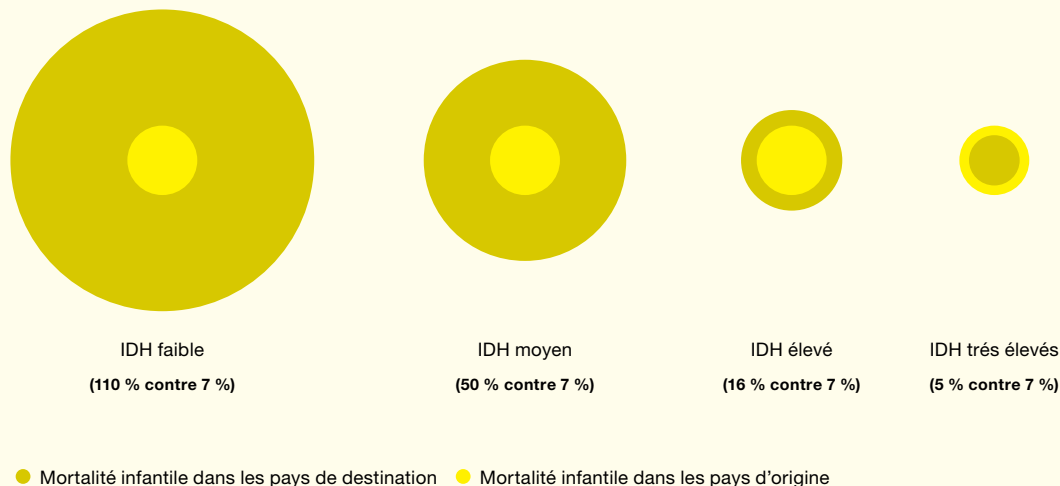
3.7). Bien évidemment, ces gains s'expliquent en partie par l'auto-sélection<sup>41</sup>. Néanmoins, l'importance des différences laisse supposer qu'il aurait été très difficile d'obtenir les mêmes résultats dans le pays d'origine. À titre comparatif, comme indiqué dans le RMDH 2006, les familles du quintile le plus riche du Burkina Faso présentaient un taux de mortalité infantile d'environ 150 décès pour 1 000 naissances.

Compte tenu de la mauvaise qualité des services de santé, de l'eau et de l'hygiène dans les régions rurales, il ressort sans surprise des études que les personnes qui abandonnent les campagnes pour les centres urbains augmentent nettement leurs chances de survie par rapport aux ruraux<sup>42</sup>. L'ampleur de cet effet a été corrélée à la durée du séjour, elle-même associée à des revenus plus élevés, ainsi qu'à une amélioration des connaissances et des pratiques. Le fait que les migrants utilisent parfois davantage les services de santé que les citoyens de souche tend à montrer que la disponibilité de ces services a peut-être été la motivation principale de leur départ. Cependant, les liens entre l'urbanisation et la santé varient : une étude plus large a révélé que la situation des migrants internes était pire que celle des personnes nées dans les villes en raison de leur désavantage socioéconomique. L'étude

Figure 3.7

### Les enfants des migrants ont de bien meilleures chances de survivre

Mortalité infantile dans les pays d'origine par rapport au pays de destination, par catégorie d'IDH du pays d'origine, recensement en 2000 ou dernier cycle de recensement



Source : Ortega (2009).

que nous avons commanditée a montré quant à elle que l'espérance de vie des migrants internes n'était supérieure à celle des non-migrants que dans la moitié des pays étudiés<sup>43</sup>.

Des études détaillées menées dans plusieurs pays de l'OCDE ont établi que l'avantage sanitaire initial pour les migrants tend à se dissiper au fil du temps<sup>44</sup>. Ce résultat semble indiquer l'adoption de comportements de santé et de styles de vie plus pauvres, ainsi que, pour certains, l'exposition aux conditions de travail, de logement et d'environnement défavorables, qui caractérisent souvent les groupes à faibles revenus dans les pays industrialisés. La séparation de la famille et des réseaux sociaux, la précarité de l'emploi et la fragilité des conditions de vie peuvent exercer un impact négatif sur la santé. Dans plusieurs études, des migrants ont signalé une incidence plus élevée du stress, de l'anxiété et de la dépression que les résidents<sup>45</sup>, ces résultats étant corrélés à l'aggravation des conditions économiques, aux barrières linguistiques, à l'irrégularité du statut et à une arrivée récente. À l'inverse, d'autres études ont révélé des effets positifs de la migration sur la santé mentale du fait de l'amélioration des opportunités économiques<sup>46</sup>.

Les mauvaises conditions de logement et les métiers à risque, souvent pires pour les migrants en situation irrégulière, peuvent augmenter les accidents et provoquer des maladies<sup>47</sup>. Les inégalités en matière de santé et de statut entre les groupes de migrants vulnérables et les populations natives dans les pays développés sont bien documentées<sup>48</sup>. Les problèmes de santé des enfants migrants peuvent aussi être accentués par leur type d'emploi, dangereux et/ou pouvant donner lieu à des abus<sup>49</sup>. En Inde, par exemple, de nombreux migrants internes exercent des métiers à risque dans le bâtiment, tandis que les conditions de travail de l'industrie du cuir exposent de nombreux travailleurs immigrés à des problèmes respiratoires et à des infections dermatologiques<sup>50</sup>. Pourtant, ces emplois sont bien payés par rapport à ceux de la région d'origine et les entretiens menés dans l'État rural du Bihar indiquent qu'ils sont très recherchés<sup>51</sup>.

L'accès aux soins médicaux varie selon le type de migrants<sup>52</sup>. Il est souvent meilleur pour les immigrés permanents que pour les migrants temporaires et encore plus limité pour les migrants en situation irrégulière (figure 3.8). Leur

déplacement prive parfois les migrants internes de l'accès aux services de santé, si l'éligibilité est liée à une autorisation de résidence, comme en Chine. À l'inverse, les immigrés permanents, surtout les plus qualifiés, tendent à bénéficier d'un accès relativement satisfaisant. Dans certains pays, comme le Portugal et l'Espagne, les soins médicaux sont accessibles à tous les migrants, quel que soit leur statut juridique. Dans les Émirats Arabes Unis, la couverture varie selon le pays, mais Abu Dhabi et Dubaï possèdent tous deux des programmes d'assurance obligatoires auxquels les employeurs doivent cotiser pour leurs salariés. Au Canada, tous les résidents ont droit à l'assurance maladie nationale et ce sont les autorités provinciales qui décident de la qualité de résident.

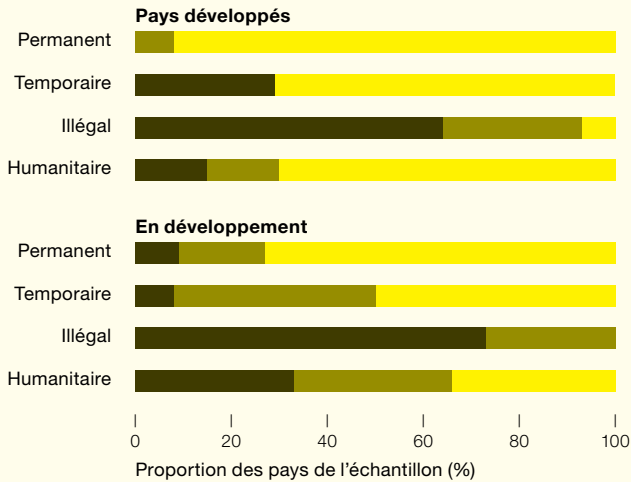
En pratique, la difficulté d'accès aux services de santé résulte de contraintes financières autant que du statut et des différences culturelles et linguistiques<sup>53</sup>, surtout pour les migrants en situation irrégulière. En France, en Allemagne et en Suède, le « devoir de signalement » du traitement d'un migrant en situation irrégulière peut provoquer la méfiance des patients à l'égard des prestataires de soins et empêcher les migrants de se faire soigner<sup>54</sup>. Dans les États du CCG, les migrantes célibataires enceintes sont expulsées<sup>55</sup>.

Dans les pays de destination moins riches, on observe une tension entre l'idéal - donner accès aux soins aux migrants en situation irrégulière - et la réalité des contraintes de ressources. En Afrique du Sud, de nombreux étrangers indiquent se voir refuser l'accès aux médicaments antirétroviraux contre le SIDA par les établissements de santé, sous prétexte qu'ils ne sont pas du pays ou ne détiennent pas de pièce d'identité nationale<sup>56</sup>. Sachant que l'Afrique du Sud possède l'un des taux de prévalence du VIH les plus élevés au monde, avec un accès aux antirétroviraux certes en progression, mais néanmoins encore limité, il n'est pas surprenant que les migrants en situation irrégulière ne soient pas considérés comme prioritaires. Mais on trouve des exemples plus positifs dans d'autres régions du monde. La Thaïlande, par exemple, dispense un traitement antirétroviral aux migrants du Cambodge et de Myanmar, avec le soutien du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme. Elle assure également l'accès à l'assurance maladie aux immigrés et fournit actuellement des efforts en direction des migrants en situation irrégulière.

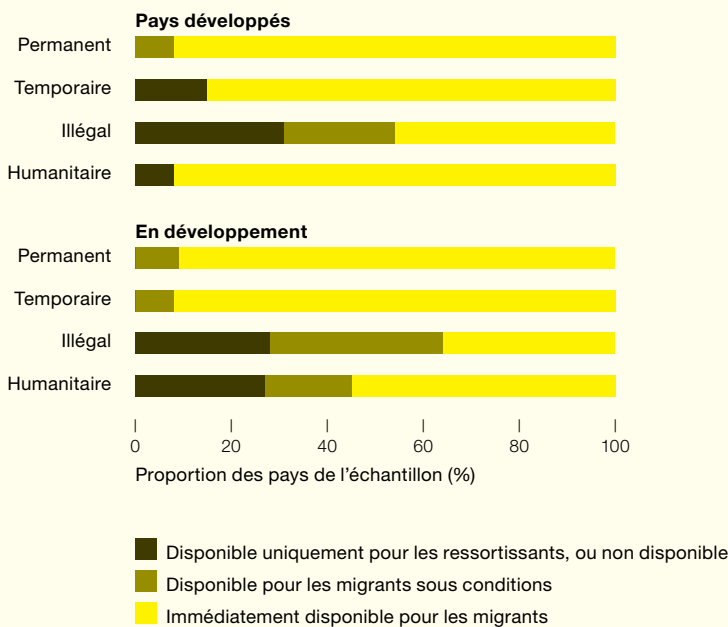
En pratique, la difficulté d'accès aux services de santé résulte de contraintes financières autant que du statut et des différences culturelles et linguistiques

**Figure 3.8 Les migrants temporaires et illégaux ont rarement accès aux services de santé**  
Accès aux soins médicaux selon le statut des migrants dans les pays développés, par rapport aux pays en développement, 2009

Panel A : Soins préventifs



Panel B : Soins d'urgence



Source : Klugman et Pereira (2009).

### 3.3 Éducation

Outre sa valeur intrinsèque, l'éducation joue un rôle déterminant dans l'amélioration du potentiel de revenus et la participation sociale. Elle peut apporter les compétences linguistiques, techniques et sociales qui facilitent l'intégration économique et sociale, ainsi que des gains de revenus intergénérationnels. La migration a de fortes probabilités d'améliorer l'accès à l'éducation, surtout chez les enfants. De nombreuses familles s'expatrient précisément dans le but de faire entrer leurs enfants dans des écoles de meilleure qualité et/ou d'un niveau plus avancé. Dans de nombreuses régions rurales des pays en développement, l'éducation s'arrête à l'école primaire et l'enseignement est de moins bonne qualité que dans les villes, deux arguments supplémentaires justifiant l'exode rural<sup>57</sup>. De même, la migration internationale aux fins d'éducation, dite migration scolaire, est en hausse<sup>58</sup>.

La présente section s'intéresse aux niveaux de scolarisation dans le pays d'origine et celui de destination, au degré d'accessibilité des écoles publiques aux enfants migrants et à leurs résultats par rapport aux enfants nés sur place.

Les taux d'inscription à l'école peuvent changer pour plusieurs raisons quand une famille se déplace. La hausse des revenus joue un rôle, mais d'autres facteurs interviennent aussi, tels que la présence d'enseignants et d'écoles, la qualité des infrastructures et le coût du transport. La comparaison des taux d'inscription constitue un point de départ naturel de la mesure des gains en termes d'éducation. Elle dessine une image frappante des avantages de la migration (figure 3.9), surtout pour les enfants des pays à faible IDH. Mais il convient ici de formuler deux réserves devenues habituelles : d'une part, ces résultats présentent un risque de surestimation dû à la sélection positive et, d'autre part, l'inscription en elle-même ne garantit, ni la qualité de l'enseignement, ni les résultats favorables de la scolarisation<sup>59</sup>.

L'importance d'une stimulation précoce du développement physique, cognitif et affectif de l'enfant, ainsi que des programmes de développement de la petite enfance (DPE), est bien connue<sup>60</sup>. Une étude allemande indique que le DPE peut mettre sur un pied d'égalité les enfants migrants et les enfants nés sur place de milieu socioéconomique identique<sup>61</sup>. Cependant, du

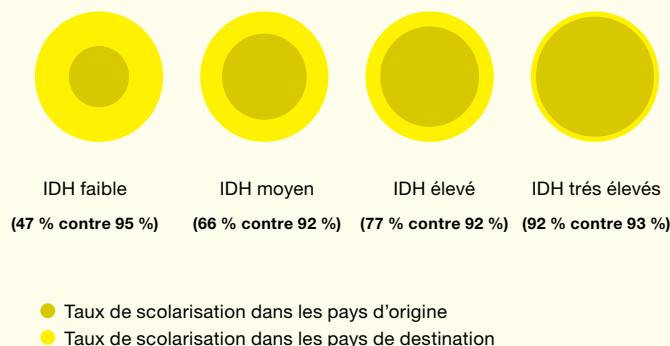
fait des normes traditionnelles, des barrières linguistiques et culturelles et, parfois, d'un statut juridique incertain, ces enfants ont en général moins de chances de participer à des programmes formels de DPE, en dépit des efforts des autorités européennes et américaines en faveur des enfants migrants<sup>62</sup>. La Thaïlande compte parmi les pays en développement qui cherchent à élargir le DPE informel aux migrants, dans ses régions frontalières du nord. D'autres pays proposent des dispositifs similaires, à l'image de la République dominicaine pour les enfants haïtiens, par exemple.

Dans certains pays, les enfants migrants n'ont pas accès aux écoles publiques ou leurs parents doivent payer des frais plus élevés. Notre évaluation des politiques a révélé que l'accès immédiat à la scolarisation de tous les types de migrants (permanents, temporaires, humanitaires et en situation irrégulière) est plus probable dans les pays développés (figure 3.10). Pourtant, un tiers des pays développés de notre échantillon, dont Singapour et la Suède<sup>63</sup>, n'autorise pas l'accès à l'éducation aux enfants en situation irrégulière, ainsi que plus de la moitié des pays en développement de l'échantillon, dont l'Égypte et l'Inde. Quelques cas spécifiques : dans les Émirats Arabes Unis, les enfants migrants en situation irrégulière n'ont pas accès aux services d'éducation. En Belgique, l'éducation est gratuite et constitue un droit pour tous, mais n'est pas obligatoire pour les enfants en situation irrégulière. En Pologne, la scolarisation des enfants est un droit et est obligatoire entre 6 et 18 ans, mais il n'est pas possible de prendre en compte les enfants en situation irrégulière dans les demandes de financement, ce qui peut inciter les écoles à refuser de les inscrire<sup>64</sup>.

La pauvreté et la discrimination (formelle et informelle) peuvent empêcher l'accès à des services de base. Même si les enfants en situation irrégulière ont le droit de fréquenter une école publique, des obstacles à leur inscription peuvent se dresser. Dans plusieurs pays (France, Italie, États-Unis, par exemple), la crainte du signalement de la situation irrégulière s'avère dissuasive pour l'inscription scolaire<sup>65</sup>. En Afrique du Sud, près d'un tiers des enfants étrangers d'âge scolaire n'est pas inscrit pour plusieurs raisons, dont l'incapacité à payer les frais, le transport, les uniformes et les livres, ainsi que l'exclusion par

**Figure 3.9** Les avantages en matière d'éducation sont plus nombreux pour les migrants provenant de pays à faible IDH

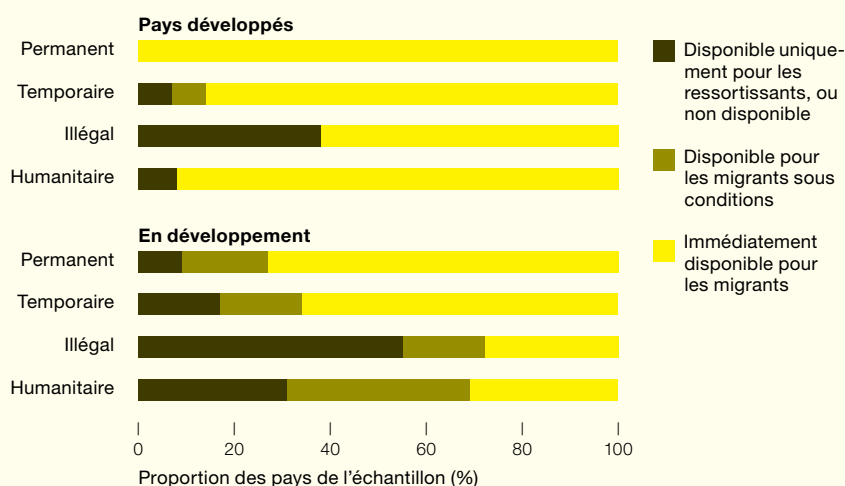
Taux de scolarisation brut dans les pays d'origine par rapport au pays de destination, par catégorie d'IDH du pays d'origine, recensement en 2000 ou dernier cycle de recensement



Source : Ortega (2009).  
Note : Les taux bruts combinés de scolarisation intègrent l'éducation primaire, secondaire et supérieure.

**Figure 3.10** Les migrants ont davantage accès à l'éducation dans les pays développés

Accès à l'éducation publique selon le statut des migrants dans les pays développés, par rapport aux pays en développement, 2009



Source : Klugman et Pereira (2009).

les administrateurs des écoles, tandis que ceux qui vont à l'école affirment régulièrement faire l'objet de commentaires xénophobes de la part des enseignants ou d'autres élèves<sup>66</sup>.

**Encadré 3.2 Enfants migrants indépendants**

On considère souvent que le trafic d'êtres humains et la demande d'asile représentent la plus grosse part de la migration indépendante des enfants. Cependant, les faits observés depuis de nombreuses années confirment que les enfants s'expatrient aussi pour trouver du travail et suivre des études. La Convention des droits de l'enfant les reconnaît comme des agents, des décisionnaires, des initiateurs et des acteurs sociaux de plein droit. Cependant, les réponses de la littérature et des politiques à la mobilité des enfants se sont largement centrées sur le bien-être et la protection contre les abus, tendant à négliger les politiques d'inclusion, de facilitation et de lutte contre la discrimination.

Comme pour les autres types de mobilité, les effets de la migration indépendante des enfants dépendent du contexte. Certaines études ont découvert un lien significatif, chez les enfants ruraux, entre la non-scolarisation et la tendance à migrer pour travailler, tandis que d'autres établissent une relation positive entre migration et éducation. Une étude récente basée sur les données du recensement d'Argentine, du Chili et d'Afrique du Sud montre que les conditions de logement des enfants migrants indépendants se dégradent à destination, alors que les enfants migrants dépendants bénéficient du même type de logement que les non-migrants. Un cinquième des enfants migrants indépendants internationaux âgés de 15 à 17 ans vivant dans ces pays est employé, contre moins de 4 % des enfants dépendants non migrants. Beaucoup vivent avec des membres de leur famille ou leurs employeurs, mais le logement et la sécurité sont souvent des sujets de préoccupation importants. Les enfants migrants individuels n'ont pas toujours la même aptitude que les adultes à changer d'emploi, ont plus de difficultés à obtenir des papiers, même s'ils y ont droit, ils risquent davantage de subir la violence de leurs employeurs ou de se faire arrêter par la police et se font plus facilement tromper par leurs employeurs et d'autres personnes.

Source : Bhabha (2008) et Yaquib (2009).

Deux groupes se heurtent aux difficultés les plus grandes : les enfants qui migrent seuls, souvent en situation irrégulière (encadré 3.2), et ceux qui migrent temporairement avec leurs parents à l'intérieur d'un pays en développement ou vers un autre pays en développement. Le premier groupe a peu de chance d'accéder à l'éducation du fait de son isolement social et culturel, de la difficulté et du danger de son travail, de son extrême pauvreté, de sa mauvaise santé et des barrières linguistiques<sup>67</sup>. Quant au second, des études qualitatives menées au Viet Nam et au Pakistan ont montré que la migration saisonnière perturbe l'éducation<sup>68</sup>. Par exemple, les enfants de la minorité vietnamienne Rac Lai, qui accompagnent leurs parents dans des régions de montagnes isolées à la saison des moissons, ne fréquentent pas l'école pendant cette période<sup>69</sup>.

Même si les enfants migrants accèdent à de meilleures écoles que s'ils étaient restés au pays, leurs résultats aux examens ne se démarquent

pas toujours favorablement de ceux de leurs pairs nés sur place. Dans les 21 pays de l'OCDE et les 12 autres couverts par le Programme for International Student Assessment<sup>70</sup>, évaluant les résultats dans les matières scientifiques, les élèves migrants tendaient à obtenir de moins bons scores que les enfants nés sur place. Cependant, en Australie, en Irlande, en Nouvelle Zélande, en Israël, à Macao (Chine), dans la Fédération de Russie et en Serbie, les élèves nés à l'étranger obtiennent d'aussi bons résultats que leurs pairs natifs du pays. De la même manière, les élèves d'un même pays d'origine ont obtenu des résultats différents dans des pays pourtant voisins : les élèves migrants turcs obtiennent de meilleurs résultats en mathématiques en Suisse qu'en Allemagne, par exemple<sup>71</sup>. La deuxième génération (enfants de migrants nés dans le pays de destination) fait en général encore mieux, hormis des exceptions telles que le Danemark, l'Allemagne et les Pays-Bas.

Le handicap éducatif des enfants de familles migrantes est imputable en partie au faible niveau d'études et au revenu modeste des parents. Les enfants dont les parents ont quitté l'école avant la fin du cycle secondaire, comme c'est souvent le cas des ménages migrants en France, en Allemagne, en Suisse et aux États-Unis, écourtent généralement leur parcours scolaire. Cependant, si de nombreuses familles migrantes vivent loin de leurs parents et de leurs réseaux sociaux, une étude consacrée aux enfants migrants dans huit pays développés a montré qu'ils ont en général davantage de chances de grandir avec leurs deux parents que les enfants locaux<sup>72</sup>. Cette observation contredit certains auteurs, selon lesquels les enfants migrants sont souvent désavantagés par l'absence d'un parent.

Dans les pays de l'OCDE, hormis quelques exceptions telles que le Danemark, la Grèce, les Pays-Bas et le Portugal, les élèves migrants fréquentent des écoles dont les enseignants et les ressources éducatives sont de qualité similaire à celles que fréquentent les élèves nés sur place. Quand la qualité des écoles que fréquentent les enfants migrants est inférieure aux normes nationales, la raison en tient souvent davantage aux niveaux de revenus locaux en général qu'au statut de migrant en particulier. Des études sur la ségrégation scolaire aux États-Unis indiquent que les enfants de familles migrantes qui fréquentent



### Encadré 3.3 Migrants de deuxième génération

Les migrants sont souvent motivés par la perspective d'une vie meilleure pour leurs enfants. De fait, leurs enfants peuvent constituer un groupe de population clé, exigeant l'attention des décideurs politiques. Par exemple, ils représentent plus de 40 % de la population d'âge scolaire à Bruxelles, la moitié à New York et près des deux tiers dans le comté de Los Angeles.

L'accès à une bonne éducation est essentiel pour leurs perspectives d'avenir. Les faits montrent que les enfants de migrants réussissent en général mieux que leurs parents, sans pour autant rattraper tout à fait les enfants de non-migrants, même après prise en compte des caractéristiques socioéconomiques. Il existe néanmoins des exceptions, telles que l'Australie et le Canada, où les résultats scolaires des enfants migrants sont proches de ceux des élèves nés sur place, voire supérieurs. Les pays dont les systèmes éducatifs se caractérisent par une répartition précoce des élèves par niveaux, tels que l'Allemagne et les Pays-Bas, semblent présenter les écarts de résultats scolaires les plus importants.

Le sort des enfants de migrants sur le marché du travail tend aussi à différer selon les pays et les groupes. Des résultats récents

suggèrent qu'ils ont un taux d'emploi supérieur à celui des migrants du même groupe d'âge, mais qu'ils sont désavantagés par rapport aux non-migrants. Dans certains pays européens, les taux de chômage des jeunes sont plus élevés chez les enfants de migrants. L'accès limité aux réseaux informels et la discrimination (fondée sur l'origine ou la classe sociale) peuvent contribuer à ces disparités.

Certains enfants d'immigrés se heurtent au racisme, souvent lié à la pénurie d'emplois. Des études menées aux États-Unis, par exemple, ont évoqué un risque « d'assimilation segmentée » (limitation des contacts, des réseaux et des aspirations des enfants d'immigrés à leur propre groupe ethnique), variable selon les groupes. Les risques d'échec scolaire, d'emprisonnement et de grossesse non désirée s'avèrent ainsi supérieurs pour les enfants adolescents d'immigrés mexicains. Les mêmes études indiquent que les ressources économiques et sociales de la famille et de la communauté peuvent aider à surmonter ces risques et éviter la naissance d'une sous-classe de jeunes rebelles.

Source: Crul (2007), OCDE (2007), Castles et Miller (1993), Portes et Zhou (2009).

des écoles de quartiers défavorisés habités par des minorités obtiennent des scores plus bas aux tests<sup>73</sup>. Des études menées aux Pays-Bas et en Suède révèlent que les enfants de migrants regroupés et séparés des autres sont moins performants à l'école<sup>74</sup>. Même s'ils bénéficient des mêmes matériels et équipements scolaires que les autres, les élèves migrants peuvent avoir besoin de services spéciaux, tels que l'apprentissage de la langue locale.

Nous nous intéressons notamment à la scolarisation du fait de sa capacité à améliorer les perspectives d'avenir des générations futures. L'encadré 3.3 présente certains faits indiquant dans quelle mesure cela se vérifie.

### 3.4 Autonomisation, droits civiques et participation

Le changement de région ou de pays est susceptible d'influer, non seulement sur le bien-être matériel, mais aussi sur le pouvoir de négociation, le respect de soi et la dignité. L'autonomisation, au sens de la liberté d'agir pour atteindre ses objectifs propres et parvenir au bien-être personnel, peut être favorisée par la migration<sup>75</sup>. Mais de toute évidence, la réception dans le pays d'accueil joue un rôle important, surtout si

les migrants se heurtent à une hostilité des natifs pouvant escalader jusqu'à la violence.

Le développement humain s'intéresse à toutes les capacités, y compris les libertés sociales, impossibles à exercer en l'absence de garanties politiques et civiques. Elles font partie de la dimension de la liberté que certains philosophes appellent les « bases sociales du respect de soi »<sup>76</sup>. Tout aussi importantes que les gains de revenus, elles y sont parfois associées, mais des obstacles sociaux, de classe et raciaux profondément enracinés les entravent souvent. L'attitude négative à l'égard de la migration de nombreux pays peut affaiblir chez les migrants le sentiment de dignité et de respect de soi. Ce phénomène n'a rien de nouveau : au XIX<sup>e</sup> siècle, les Irlandais ont fait l'objet des mêmes préjugés au Royaume-Uni que les Chinois en Australie.

Le déplacement peut permettre aux femmes rurales de gagner en autonomie, parce que leur passage des campagnes aux villes les éloigne des autres membres de leur famille et de leurs amis, les conduisant à accepter un travail salarié en dehors de leur foyer<sup>77</sup>. Des études qualitatives menées en Équateur, au Mexique et en Thaïlande ont montré ces effets d'autonomisation. Les femmes interrogées

jugeaient impensable le retour à l'ancien mode de vie rural<sup>78</sup>. On a également observé chez les femmes turques immigrées une participation accrue au marché du travail et une plus grande autonomie<sup>79</sup>. Les femmes ne sont pas les seules à remettre en cause leurs rôles traditionnels quand elles quittent leur lieu d'origine : les jeunes hommes migrants se sentent eux aussi en droit de défier les structures patriarcales de la famille<sup>80</sup>.

Cependant, ces conséquences positives ne sont pas systématiques. Certaines communautés de migrants, prisonnières d'une sorte de déformation temporelle, se cramponnent aux pratiques culturelles et sociales prédominantes dans leur pays d'origine au moment de la migration, même si les choses y ont changé depuis<sup>81</sup>. Ou bien elles développent des idées et des pratiques résolument conservatrices pour s'isoler de la culture du pays d'accueil. Cette attitude peut conduire à l'aliénation et, parfois, à l'extrémisme. La dynamique entre traditions culturelles et communautaires, situation socioéconomique et politiques publiques est complexe. Une microanalyse récente portant sur dix pays d'Amérique latine a révélé que les migrants internes d'origine indigène continuaient à faire l'objet de discrimination dans les villes, malgré

un meilleur accès aux services par rapport à leur région rurale<sup>82</sup>. Une autre étude a montré qu'en Argentine, les Boliviennes subissaient des pratiques discriminatoires, ne pouvaient prétendre qu'à des opportunités d'emploi limitées et demeuraient aux échelons inférieurs de la société<sup>83</sup>.

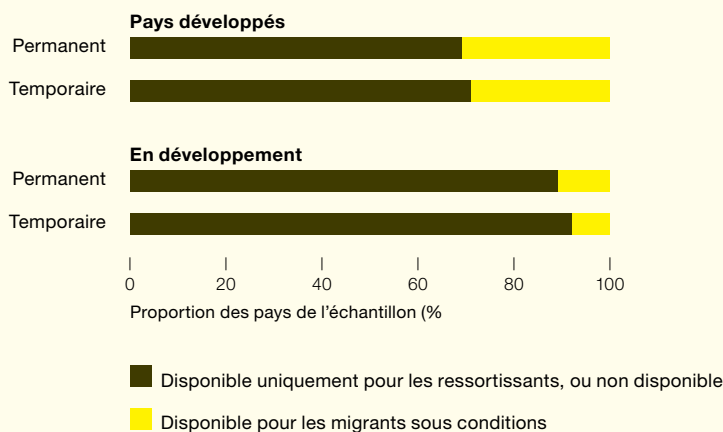
La participation et l'engagement civique constituent des aspects importants de l'autonomisation. Notre analyse basée sur l'Enquête sur les valeurs mondiales laisse entendre que les personnes d'origine immigrée sont plus enclines à collaborer à diverses associations civiques. Par rapport aux personnes sans parent migrant, elles ont plus de probabilités de faire partie d'organisations sportives, de loisirs, artistiques et professionnelles, et auront tendance à leur faire davantage confiance. Une étude suggère également que la participation à la vie politique croît avec la maîtrise de la langue du pays d'accueil, la durée du séjour, l'éducation reçue dans le pays de destination, la connexion aux réseaux sociaux et aux marchés du travail, ou encore lorsqu'il existe moins de barrières institutionnelles à l'inscription sur les listes électorales et au vote<sup>84</sup>.

Les facteurs institutionnels pèsent aussi, surtout les droits civiques et électoraux. Notre évaluation des politiques montre que le droit de vote aux élections nationales était largement réservé aux citoyens, bien que plusieurs pays développés autorisent les étrangers à voter dans les élections locales (figure 3.11). L'Index des politiques d'intégration des migrants (MIPEX), qui évalue les opportunités de participation à la vie publique des migrants en termes d'associations collectives, de droit de vote et de candidature aux élections locales et de soutien apporté à leurs associations, a constaté que les politiques d'Europe occidentale étaient plus favorables à la participation que celles d'Europe centrale, orientale et du sud-est. En Suède, tout résident légal vivant dans le pays depuis trois ans peut voter aux élections régionales et locales et se présenter aux élections locales. En Espagne, les étrangers peuvent voter aux élections locales s'ils sont enregistrés comme résidents auprès de leur autorité locale.

De nombreuses personnes partent pour bénéficier, entre autre, d'une sécurité physique et personnelle accrue et se rendent dans des pays

**Figure 3.11 Le droit de vote est généralement réservé aux ressortissants**

Droits de vote aux élections locales selon le statut des migrants dans les pays développés, par rapport aux pays en développement, 2009



Source: Klugman et Pereira (2009).

où le droit est mieux respecté et où le gouvernement doit rendre des comptes. C'est le cas, bien évidemment, des nombreux réfugiés qui tentent d'échapper à un conflit, même si leur situation juridique demeure fragile dans l'attente d'une décision sur leur demande d'asile. Notre analyse des déterminants des flux migratoires entre plusieurs paires de pays montre que le niveau de démocratie exerce un effet positif important sur l'arrivée de migrants<sup>85</sup>.

Pourtant, même les pays aux traditions juridiques fortes sont mis à rude épreuve quand la police a pour mission de routine d'appliquer la législation sur l'immigration. Comme nous l'avons vu au chapitre 2, les pays n'adoptent pas tous des méthodes d'application identiques. Dans certains, les migrants en situation irrégulière seront considérés comme des cibles faciles par des fonctionnaires corrompus. En Afrique du Sud, souvent, dans l'espoir d'extorquer des pots de vin, la police détruit ou refuse d'admettre certains documents pour justifier l'arrestation<sup>86</sup>. Les migrants mongoles en République Tchèque affirment également devoir payer des amendes lors de raids de la police, même s'ils sont en situation régulière<sup>87</sup>. En Malaisie, les migrants ont parfois subi des mesures informelles d'application de la loi, qui ont conduit à des plaintes pour abus de pouvoir (encadré 3.4).

Comme nous le verrons au chapitre 4, les résidents des lieux de destination craignent souvent les impacts économiques, sécuritaires et culturels de l'immigration. Dans certains cas, leurs inquiétudes se transforment en xénophobie. Cette situation est plus probable là où des extrémistes entretiennent un climat de peur et d'insécurité. Des flambées de violence se produisent alors à l'encontre des immigrants, comme en Malaisie et en Afrique du Sud en 2008 et en Irlande du Nord en 2009, lourdes de conséquences pour les personnes concernées et les sociétés dans leur ensemble<sup>88</sup>. L'expérience montre que ces explosions se produisent en général dans les pays ou les régions où des vides politiques permettent à des acteurs locaux sans scrupules de manipuler les tensions sociales sous-jacentes<sup>89</sup>.

Bien que l'intolérance débouche souvent sur la résistance au contact social, les faits montrent, non sans ironie, que des contacts sociaux

#### Encadré 3.4 Mécanismes d'application de la loi en Malaisie

Figurant parmi les économies les plus dynamiques du Sud-Est asiatique, la Malaisie a attiré de nombreux travailleurs immigrés (environ 7 % de la population en 2005 selon les chiffres officiels). Fin 2008, le pays comptait près de 12 millions de salariés, soit environ 44 % des 27 millions de résidents, dont environ 2,1 millions d'immigrés légaux venant du Bangladesh, d'Indonésie et d'autres pays d'Asie. Le gouvernement malais a fait preuve de tolérance à l'égard de l'immigration non autorisée, même s'il a aussi parfois couplé les régularisations à l'interdiction de nouvelles arrivées et à un durcissement de l'application de la loi.

Depuis 1972, le Malaysia's People's Volunteer Corps (Ikatan Relawan Rakyat ou RELA) apporte son aide à l'application des lois, y compris celles sur l'immigration. Les quelque 500 000 bénévoles du RELA ont le droit de pénétrer dans les entreprises et les domiciles sans mandat, de porter des armes à feu et de procéder à des arrestations sur autorisation des dirigeants de leur association. Les militants pro-migrants leur reprochent d'être devenus des miliciens, de falsifier les preuves pour justifier l'arrestation des immigrés et d'employer trop souvent la force dans la conduite de leurs activités. Le gouvernement a récemment annoncé son intention de mettre fin aux abus et cherche actuellement des moyens d'améliorer le RELA en assurant la formation de ses membres.

Source : Crush et Ramachandran (2009), Vijayani (2008), Migration DRC (2007).

accrus entre migrants et non-migrants peuvent accroître le niveau de tolérance à l'égard des groupes de migrants et contrer les préjugés existants<sup>90</sup>. De toute évidence, les politiciens modérés, les pouvoirs publics et les ONG ont un rôle crucial à jouer dans la conception et la mise en œuvre de politiques et de services facilitant l'intégration et évitant l'escalade des tensions. L'existence d'une législation ne suffit pas : elle doit s'accompagner de leadership, de responsabilité et d'un débat public fondé sur des faits (chapitre 5).

### 3.5 Comprendre les conséquences des incitations négatives

Certaines personnes partent parce que la chance leur sourit : elles obtiennent la carte verte à la loterie ou bien un ami ou un parent les aide à saisir une nouvelle opportunité en ville. Mais beaucoup d'autres quittent leur pays pour fuir des situations difficiles : effondrement économique et turbulences politiques au Zimbabwe, guerre au Soudan, catastrophes naturelles telles que le tsunami en Asie. Migrer dans ces circonstances les expose à des risques, accroît leur vulnérabilité et érode leurs capacités. Dans ce cas, évidemment, les conséquences négatives qu'elles subissent ne

Les conflits contemporains entraînent de plus en plus souvent de vastes mouvements de populations, y compris le déplacement délibéré de civils, utilisé comme arme

sont pas imputables à la migration en soi, mais plutôt à ses raisons sous-jacentes. La présente section se penche sur les conséquences de trois grands motifs de migration : conflits, déplacements induits par le développement et trafic d'êtres humains.

### 3.5.1 Insécurité

En général, les personnes qui fuient l'insécurité et la violence s'exposent à des conséquences désastreuses en termes de développement humain. Néanmoins, la migration les protège contre les maux bien pires qu'elles subiraient assurément en restant chez elles. Les réfugiés bénéficient de plusieurs formes de protection, en particulier ceux couverts par la Convention sur les réfugiés de 1951, qui définit les critères d'asile des pays signataires et les droits associés, sous le mandat de l'UNHCR. Cette protection a permis à des millions de personnes de s'installer dans de nouveaux environnements sûrs.

Les conflits contemporains entraînent de plus en plus souvent de vastes mouvements de populations, y compris le déplacement délibéré de civils, utilisé comme arme<sup>91</sup>. Si certains parviennent à s'enfuir dans des pays lointains d'Amérique du Nord, d'Europe occidentale et d'Australasie, par exemple, la plupart des personnes déplacées restent dans leur pays d'origine ou sont envoyées dans des pays voisins. Même si les camps n'abritent qu'un tiers environ des personnes déplacées par des conflits<sup>92</sup>, ils sont devenus le symbole des souffrances des populations des régions pauvres en guerre. La population du Darfour, au Soudan, en est un exemple récent. Elle a fui ses villages après les attaques ayant détruit son bétail et ses récoltes, ses puits et ses maisons, pour rejoindre ce qui était déjà la plus importante population déplacée dans le monde, suite à la guerre dont le sud du pays est le théâtre depuis plusieurs années.

Les pauvres et les indigents qui fuient les zones de combat s'exposent à des risques graves. Le conflit affaiblit ou détruit toute forme de capital et les gens, coupés de leurs sources de revenus, de leurs services et de leurs réseaux sociaux existants, deviennent encore plus vulnérables. Après la fuite, ceux qui ont échappé aux menaces physiques les plus directes se voient confrontés à des difficultés effrayantes. L'insécurité et l'hostilité locale comptent parmi leurs problèmes

majeurs, surtout dans les camps et autour<sup>93</sup>. En période de guerre civile, les personnes déplacées dans leur propre pays peuvent être confrontées au harcèlement du gouvernement et à l'animosité des populations locales.

Il convient néanmoins de garder à l'esprit que les conflits et l'insécurité ne motivent qu'une faible partie des flux migratoires totaux. En effet, ils ne représentent qu'environ un dixième des migrations internationales et environ un vingtième des migrations internes. Toutes les régions ne sont pas logées à la même enseigne : l'Afrique a été la plus touchée, puisque 13 % environ de la migration internationale sur ce continent est due à des conflits armés. La carte 3.1 indique les lieux de conflits et les principaux flux de personnes déplacées au sein des pays africains et entre des pays du continent. La situation qu'elle dépeint est sombre, mais nous tenons à souligner que, dans sa vaste majorité, la migration en Afrique n'est pas liée aux conflits et que la plupart des Africains partent pour les mêmes raisons que les autres<sup>94</sup>.

L'insécurité n'est pas le seul problème des personnes déplacées. Un autre défi de taille les attend, surtout si elles ne possèdent pas de papiers d'identité : essayer de gagner un revenu décent<sup>95</sup>. Des études de cas commanditées<sup>96</sup> dans six pays ont montré que l'Ouganda était le seul de ces pays où les réfugiés ont légalement le droit de se déplacer librement, d'accepter du travail et d'accéder à des terres. Environ 44 % de la population des camps d'Ouganda en âge de travailler avaient un emploi, contre moins de 15 % dans les cinq autres pays. Mais même si les personnes déplacées sont autorisées à travailler, les emplois sont souvent rares.

Les conséquences en termes de développement humain pour les personnes contraintes de partir du fait de l'insécurité varient considérablement. Bien que les Principes directeurs sur le déplacement interne de l'ONU aient joué un rôle sensibilisateur, les personnes déplacées dans leur propre pays, dont 80 % de femmes et d'enfants, ne bénéficient pas des mêmes droits légaux que les réfugiés<sup>97</sup>. Environ la moitié des 26 millions de déplacés internes dans le monde bénéficie du soutien de l'UNHCR, de l'OIM et d'autres institutions, mais l'aide internationale est souvent entravée au nom de la souveraineté. En 2007, au Myanmar, au Soudan et au Zimbabwe, plus de

500 000 victimes des crises échappaient à l'aide humanitaire, soit plus de 1 500 000 personnes au total<sup>98</sup>. Même dans les cas les moins extrêmes, la malnutrition, l'accès très limité à de l'eau propre et aux soins médicaux, l'absence de papiers et de droits de propriété sont monnaie courante chez les déplacés internes. Certains gouvernements ont pourtant mené des actions concertées pour améliorer les droits et les conditions de vie de leurs populations déplacées<sup>99</sup>.

La situation des réfugiés internationaux varie également, mais le tableau est parfois sombre, surtout dans les conflits de longue durée, comme en Palestine. Ces cas représentent environ la moitié de tous les réfugiés. L'analyse que nous avons commanditée a confirmé des résultats globalement faibles en termes de développement humain, ainsi qu'une certaine hétérogénéité entre les groupes et les pays. On constate une incidence de la violence sexuelle et contre les femmes. Paradoxalement cependant, au Burundi et au Sri Lanka, les femmes sont parvenues à l'autonomisation en adoptant des rôles sociaux de protection de la famille et de génération de revenu, nouveaux pour elles<sup>100</sup>.

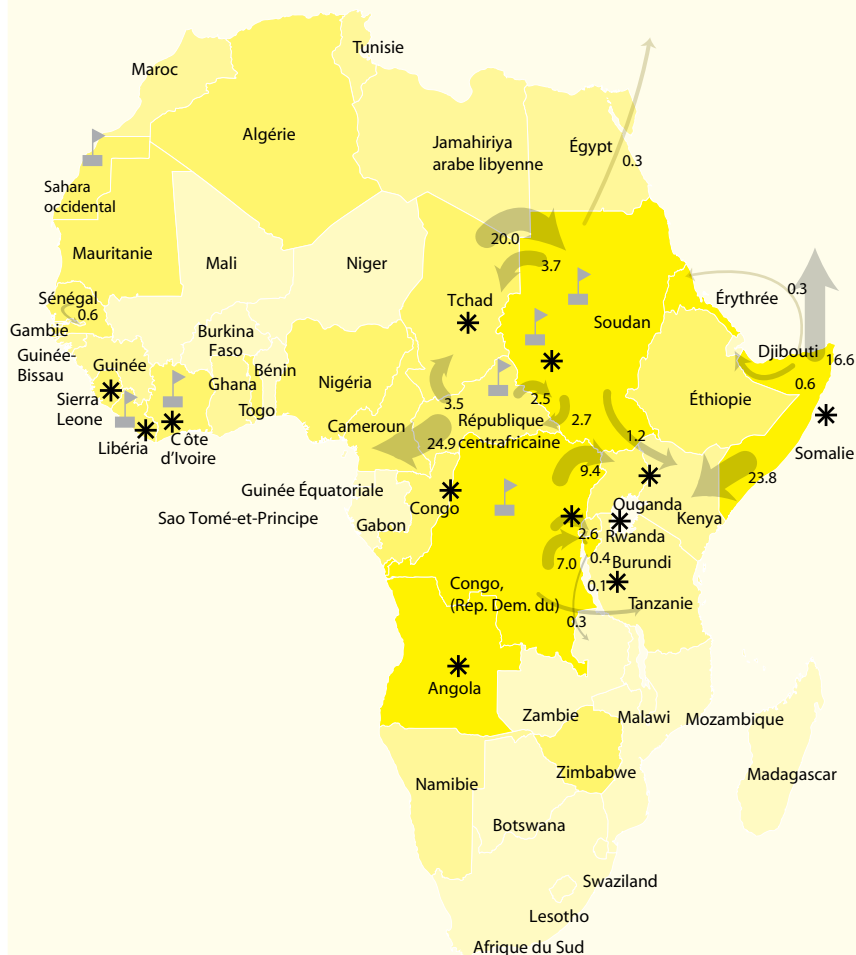
Dans les camps de réfugiés, les indicateurs d'éducation et de santé sont parfois supérieurs à ceux des populations locales environnantes. Notre enquête a révélé que la proportion de naissances assistées par du personnel médical qualifié dans les camps étudiés au Népal, en Tanzanie et en Ouganda était beaucoup plus élevée que dans la population globale de ces pays. De même, les indicateurs d'éducation, tels que le taux bruts d'inscription dans les écoles primaires et le rapport nombre d'élèves/enseignants, étaient meilleurs chez les réfugiés des camps que dans la population générale (figure 3.12). Ces résultats reflètent les effets de l'aide humanitaire dans les camps, mais aussi le faible niveau des conditions et des indices du développement humain prévalant dans les pays d'accueil de la majorité des réfugiés.

Comme indiqué plus haut, la plupart des réfugiés et des déplacés internes n'arrivent jamais dans les camps ou y séjournent peu de temps. Par exemple, moins d'un tiers des réfugiés palestiniens vit dans des camps gérés par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA)<sup>101</sup>. En moyenne, les personnes qui s'installent dans les centres

Carte 3.1

### Les conflits, moteur des déplacements en Afrique

Conflit, instabilité et mouvement de populations en Afrique



- \* Zones de conflit récent
- ▲ Missions de maintien de la paix de l'ONU en cours (2009)
- 23.8 Flux de réfugiés en 2007 (en milliers)

Nombre de réfugiés (fin 2008)

- 0-1,000
- 1,000-10,000
- 10,000-100,000
- 100,000-523,032

#### Déplacés internes (fin 2008)

Burundi	100 000
République centrafricaine	108 000
Tchad	180 000
Congo	jusqu'à 7 800
Congo (RDC)	1 400 000
Côte d'Ivoire	au moins de 621 000
Éthiopie	200 000 - 300 000
Kenya	300 000 - 600 000
Libéria	non déterminé
Rwanda	non déterminé
Sénégal	10 000 - 70 000
Somalie	1 300 000
Soudan	4 900 000
Ouganda	869 000
Zimbabwe	570 000 - 1 000 000

Source: UNHCR (2008) et IDMC (2008).

Notes: Cette carte illustre les flux de réfugiés à partir des données officielles du HCR. Elle ne tient pas compte des flux importants liés aux situations d'instabilité, comme par exemple dans le cas des Zimbabwéens migrant vers l'Afrique du Sud.

urbains semblent plus jeunes et mieux formées, pouvant ainsi obtenir de meilleurs résultats en termes de développement humain que celles qui vivent dans les camps. D'autres, en général les plus fortunées, pourront partir dans des pays lointains et riches, parfois dans le cadre de programmes spéciaux des pouvoirs publics.

Seule une minorité de demandeurs d'asile parvient à obtenir le statut de réfugié ou le droit de résidence et ceux dont la demande est refusée se retrouvent dans des situations précaires<sup>102</sup>. Leurs conditions de vie dépendent des politiques du pays de destination. D'après notre évaluation des politiques, les pays développés autorisent les migrants humanitaires à accéder aux services d'urgence, mais limitent l'accès aux services préventifs. Les pays en développement de notre échantillon imposent des restrictions encore plus strictes à l'accès aux services de santé publique (figure 3.8).

Trouver des solutions à long terme viables, telles que le retour durable ou la réussite de l'intégration locale, s'avère très ardu. En 2007,

on estimait que 2,7 millions de déplacés internes et 700 000 réfugiés, soit 10 et 5 % environ de ces deux groupes respectivement, étaient retournés dans leur région d'origine<sup>103</sup>. Le cas des Palestiniens illustre peut-être mieux que tout autre les difficultés que rencontrent les réfugiés dans les situations de conflit de longue durée, d'insécurité latente et d'absence quasi totale d'opportunités économiques locales<sup>104</sup>.

Dans d'autres cas, plusieurs pays en développement et développés sont parvenus à l'intégration progressive des réfugiés aux communautés locales, parfois par le biais de la naturalisation, même si ces populations demeurent souvent relativement désavantagées, surtout en termes d'intégration au marché du travail<sup>105</sup>.

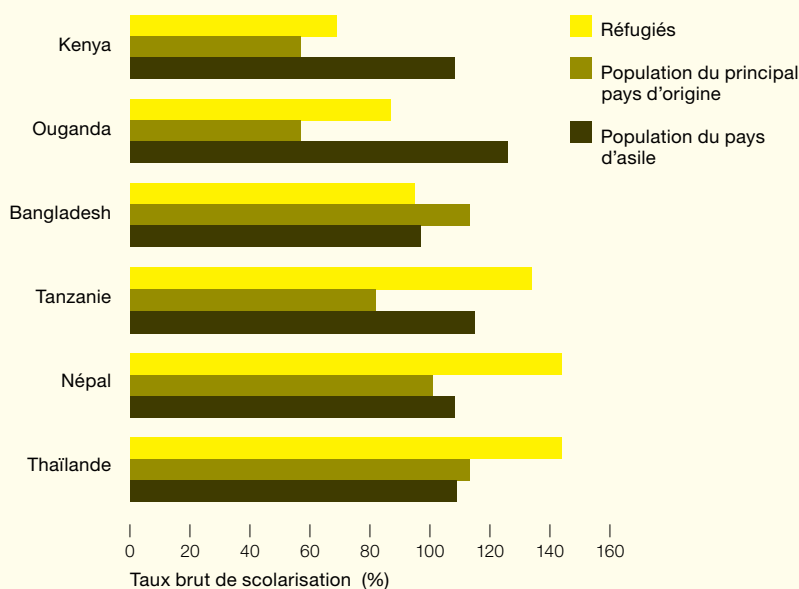
### 3.5.2 Déplacement induit par le développement

Les conséquences du déplacement peuvent également être négatives quand il découle de projets de développement. La construction de grands barrages pour alimenter des villes en eau, générer de l'électricité ou ouvrir des zones d'irrigation en aval constitue un exemple classique de cette situation, de même que l'expansion agricole, qui prive les pasteurs de leurs parcours riverains traditionnels lorsque ceux-ci sont développés au profit de cultures commerciales irriguées. Les projets d'infrastructure, tels que les routes, voies ferrées ou aéroports, et les activités du secteur de l'énergie (mines, centrales électriques, prospection et extraction pétrolières, pipelines) comptent parmi les autres responsables possibles. Gérés en amont plutôt que par les communautés locales, les parcs naturels et les réserves forestières peuvent contraindre les populations au départ.

En général, ces types d'investissement se traduisent par des opportunités supplémentaires pour la plupart des gens, parce qu'ils s'accompagnent de technologies aptes à augmenter les rendements et favorisent l'ouverture de liaisons avec les marchés et de l'accès à l'énergie et à l'eau, entre autres<sup>106</sup>. Cependant, les modes de conception et d'apport des investissements sont cruciaux. Dès les années 1990, les répercussions négatives potentielles de ces interventions sur les minorités directement concernées étaient connues et faisaient l'objet de vives critiques sur le plan de la justice sociale et des droits de l'homme<sup>107</sup>. Particulièrement

**Figure 3.12** Le taux de scolarisation des réfugiés est souvent supérieur à celui des communautés d'accueil dans les pays en développement

Taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire : réfugiés, populations d'accueil et principaux pays d'origine, 2007



Source: de Bruijn (2009), UNHCR (2008) et UNESCO Institute for Statistics (2008b).

virulente, la Commission mondiale des barages déclarait : « Pour les personnes déplacées du monde entier, l'appauvrissement et la perte d'autonomie ont été la règle plutôt que l'exception »<sup>108</sup> et que ces conséquences étaient encore pires pour les populations indigènes et tribales déplacées par les grands projets.

La perte de biens, le chômage, la servitude en raison de dettes, la faim et la désintégration culturelle comptent parmi les impacts observés dans les communautés indigènes. De multiples exemples de cette nature sont abondamment documentés ailleurs<sup>109</sup>. L'India Social Institute estime que le développement a déplacé environ 21 millions de personnes dans le pays, dont beaucoup appartiennent aux castes et aux groupes tribaux répertoriés. Au Brésil, la construction du barrage de Tucuruí a déplacé environ 25 000 à 30 000 personnes et profondément bouleversé le style de vie et les moyens de subsistance des groupes indigènes Parakanã, Asurini et Parkatêjê. La planification déficiente de la réinstallation a fractionné les communautés et les a contraintes à déménager plusieurs fois, souvent dans des régions dépourvues de l'infrastructure nécessaire pour répondre aux besoins d'une population immigrée croissante (attirée par des emplois dans le bâtiment) et des personnes déplacées par le projet<sup>110</sup>.

Ce problème a été traité dans le document Principes directeurs du déplacement interne, mentionné ci-dessus. Ces principes stipulent que les autorités doivent étudier, dès l'étape de planification, toutes les options viables susceptibles d'éviter le déplacement. Si celui-ci s'avère inévitable, elles doivent le justifier par des arguments convaincants et expliquer pourquoi il y va de l'intérêt public. Elles doivent rechercher le soutien et la participation de toutes les parties prenantes et, si possible, élaborer des accords stipulant les conditions d'indemnisation et comprenant un mécanisme de résolution des litiges. Dans tous les cas, le déplacement ne doit pas menacer la vie, la dignité, la liberté ou la sécurité et doit inclure des dispositions à long terme pour assurer aux personnes déplacées des conditions adéquates de logement, de sécurité, de nutrition et de santé. Il convient de prêter une attention particulière à la protection des populations indigènes, des minorités, des petits agriculteurs et des pasteurs.

Ces principes peuvent aider à informer les planificateurs des problèmes sociaux, économiques,

culturels et environnementaux que les projets de développement à grande (et petite) échelle sont susceptibles de générer. L'intégration de ce type d'analyse aux processus de planification, pratiquée par certains organismes majeurs de financement du développement, notamment la Banque mondiale avec sa Politique de réinstallation involontaire, a constitué un progrès important<sup>111</sup>. Ces politiques prévoient le droit d'appel par les parties lésées, par le biais de panels d'inspection et d'autres mécanismes. Ce type d'approche peut avoir des résultats favorables sur le développement humain de la majorité de la population, tout en atténuant les risques supportés par la minorité déplacée, mais il est loin de résoudre toutes les difficultés.

### 3.5.3 Trafic d'êtres humains

Les images associées au trafic d'êtres humains glacent souvent le sang et l'attention tend à se focaliser sur ses connexions avec l'exploitation sexuelle et économique, le crime organisé et la violence. Outre ses effets négatifs sur les individus, le trafic d'êtres humains peut priver de respect des groupes entiers. En dépit de l'intérêt croissant que suscite ce phénomène, il est encore impossible d'en évaluer avec certitude l'échelle ou la part dans les mouvements de population internes et transfrontaliers (chapitre 2).

Avant tout, le trafic d'êtres humains est synonyme de privation de liberté et de violation des droits de l'homme élémentaires. Les personnes prises dans un réseau de trafiquants se voient souvent dépouillées de leurs documents de voyage et isolées afin de rendre leur évasion difficile, voire impossible. Beaucoup se retrouvent dans des situations de servitude pour dettes, dans des lieux où les barrières linguistiques, sociales et physiques réduisent à néant leurs tentatives de demande d'aide. Elles peuvent aussi hésiter à s'identifier du fait des sanctions légales ou des poursuites pénales qu'elles encourent. Les personnes contraintes de se prostituer par les trafiquants courent également un risque élevé d'infection par le VIH et d'autres maladies sexuellement transmissibles<sup>112</sup>.

L'un des principaux obstacles à l'évaluation des impacts du trafic d'êtres humains réside dans les données disponibles. La base de données du module de lutte contre la traite de l'OIM regroupe moins de 14 000 cas, ce qui

Avant tout, le trafic d'êtres humains est synonyme de privation de liberté et de violation des droits de l'homme élémentaires

Plus généralement, l'amélioration des opportunités et une meilleure connaissance des risques dans le pays d'origine sont assurément les armes les plus efficaces contre le trafic d'êtres humains

ne constitue pas un échantillon représentatif, de même que pour celle de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC)<sup>113</sup>. Ces données, ainsi que les études et les rapports existants, suggèrent que la plupart des victimes du trafic d'êtres humains sont des jeunes femmes de minorités ethniques. Ce fait est confirmé par d'autres sources, telles qu'une étude menée dans le sud-est de l'Europe, qui a révélé que les jeunes et les minorités ethniques des régions rurales de pays sortant d'un conflit constituaient des proies faciles pour les trafiquants, car ils connaissaient souvent des situations aiguës d'exclusion du marché du travail et de perte d'autonomie<sup>114</sup>. Cependant, cette image est déformée par la possibilité que les hommes soient moins disposés à se signaler, par crainte qu'on leur refuse le statut de victime. Outre l'exclusion sociale et économique, la violence et l'exploitation dans le milieu familial ou la communauté d'origine augmentent la vulnérabilité aux trafiquants. Sans oublier la crédulité face aux promesses de salaires mirobolants à l'étranger.

L'exploitation sexuelle est la forme la plus couramment identifiée de trafic d'êtres humains (environ 80 % des cas de la base de données de l'ONUDC), l'exploitation économique constituant l'essentiel des 20 % restants. Le travail servile, la servitude domestique, le mariage forcé, l'ablation d'organes, la mendicité, ainsi que l'adoption et la conscription illicites, ont été rapportés pour les femmes, les hommes et les enfants victimes de trafic.

Parallèlement au manque de pouvoir et de ressources des individus concernés, les retombées négatives de la traite en termes de développement humain dépendent aussi en partie du cadre juridique des pays de destination. Les contrôles restrictifs à l'immigration placent souvent les groupes marginalisés en situation irrégulière et les privent donc de l'accès au marché du travail formel et aux protections dispensées par l'État aux citoyens et aux travailleurs immigrés en situation régulière<sup>115</sup>. Plus généralement, l'amélioration des opportunités et une meilleure connaissance des risques dans le pays d'origine sont assurément les armes les plus efficaces contre le trafic d'êtres humains. Pouvoir dire « non » aux trafiquants constitue la meilleure défense.

La difficulté à distinguer le trafic d'êtres humains d'autres formes d'exploitation, ainsi que la complexité de la définition des pratiques d'exploitation, compliquent davantage encore la question des droits des victimes. L'application de la loi pose parfois problème. Une interprétation très large de la notion de trafic d'êtres humains, englobant toutes les femmes immigrées qui travaillent dans l'industrie du sexe, peut servir à justifier leur harcèlement et leur expulsion et les rendre encore plus vulnérables à l'exploitation. Une fois identifiées, elles sont presque toujours renvoyées dans leur pays d'origine ou orientées vers des programmes d'aide sous condition de coopérer avec les forces de l'ordre.

Les initiatives de lutte contre le trafic d'êtres humains se sont multipliées ces dernières années. Diverses interventions visant à réduire la vulnérabilité des communautés sources potentielles, telles que des campagnes de sensibilisation et des projets de subsistance, ont été lancées. Des programmes d'aide ont également dispensé des conseils et de l'aide juridique, ainsi qu'un soutien au retour et à la réintégration dans le pays d'origine. Certains de ces programmes ont porté leurs fruits, comme le recours au théâtre et aux histoires personnelles pour sensibiliser les communautés en Éthiopie et au Mali, ou des campagnes de communication de masse en porte à porte, comme en République démocratique du Congo<sup>116</sup>. En revanche, d'autres initiatives ont eu des résultats contre-productifs, parfois mêmes désastreux, notamment des restrictions préjudiciables des droits des femmes. Au Népal, par exemple, des messages de prévention décourageaient les jeunes filles et les femmes de quitter leur village, tandis que des campagnes de sensibilisation au VIH stigmatisaient celles qui revenaient<sup>117</sup>. Les initiatives de lutte contre le trafic d'êtres humains soulèvent clairement des problèmes très complexes et difficiles, qu'il convient de traiter avec précaution.

La ligne de démarcation entre trafiquants d'un côté, recruteurs et passeurs de l'autre est parfois floue. Par exemple, le secteur du recrutement comprend de multiples échelons de sous-agents informels. Ces sous-agents, qui travaillent pour le compte de recruteurs légitimes, peuvent diluer la responsabilité et



augmenter les coûts. Les risques de détention et d'expulsion sont élevés. Dans certains cas, les coûts du passage en fraude comprennent les pots de vin encaissés par des douaniers corrompus et la fabrication de faux papiers<sup>118</sup>.

### 3.6 Impacts globaux

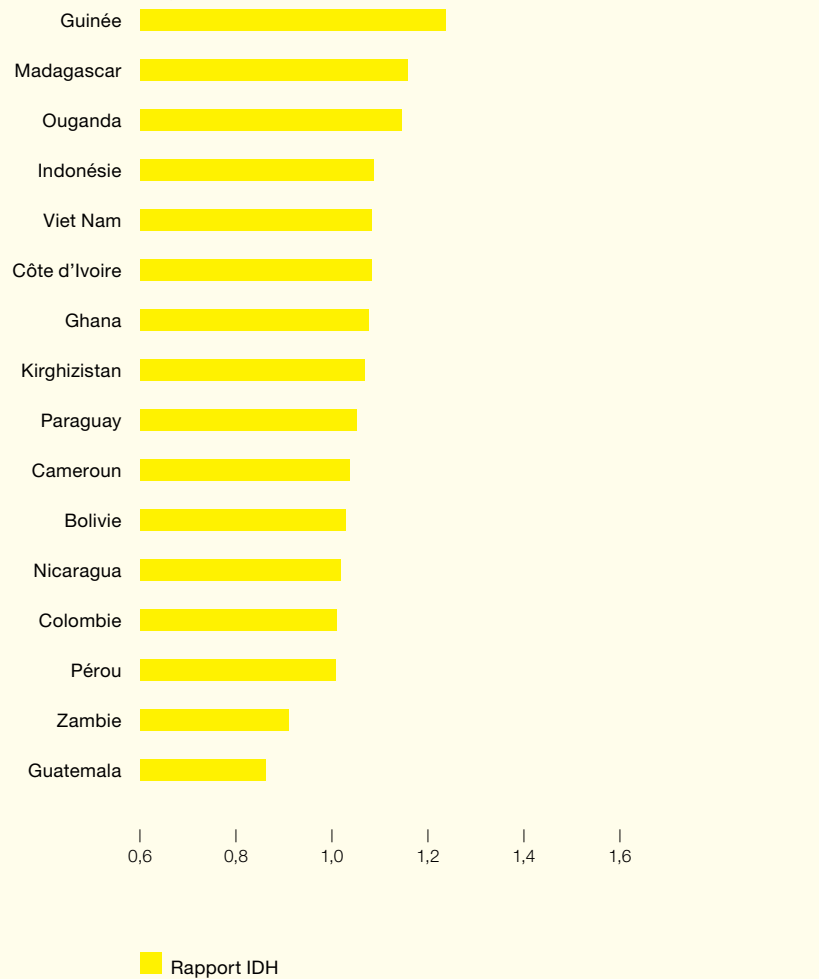
Nous avons étudié les impacts spécifiques de la migration sur les revenus, la santé et l'éducation, ainsi que son influence sur l'autonomisation, et analysé les conséquences négatives des déplacements forcés. Les différences d'IDH constituent un moyen simple de se faire une idée des changements globaux.

Notre étude documentaire a dégagé des différences moyennes d'IDH très importantes entre migrants internes et internationaux et non-migrants. Nous avons constaté que l'IDH des migrants vers les pays de l'OCDE était supérieur de 24 % en moyenne à celui des personnes restées dans leur pays d'origine respectif<sup>119</sup>. Mais les gains élevés ne sont pas l'apanage de ceux qui s'installent dans des pays développés : nous avons également relevé des différences substantielles entre migrants internes et non-migrants<sup>120</sup>. La figure 3.13 montre que dans 14 des 16 pays couverts par cette analyse, l'IDH des migrants internes est supérieur à celui des non-migrants.

Dans certains cas, les différences sont considérables. L'IDH des migrants internes de Guinée, par exemple, est supérieur de 23 % à celui des non-migrants, soit un point de moins seulement que celui des migrants vers les pays de l'OCDE. Imaginons que ces migrants constituent à eux seuls un pays : ils devanceraient d'environ 25 rangs les non-migrants sur l'échelle mondiale de l'IDH.

Il existe deux exceptions majeures au schéma global d'amélioration du bien-être engendré par la mobilité interne : au Guatemala et en Zambie, la situation des migrants internes s'avère pire que celle des non-migrants. Ces deux cas mettent en évidence les risques de la migration. Au Guatemala, la plupart des migrants ont été poussés au départ par la violence et la guerre civile qui sévissaient pendant les années 1980 et au début des années 1990, tandis qu'en Zambie, il s'agit de personnes victimes d'une pauvreté urbaine extrême après les chocs économiques successifs qui ont secoué le pays au cours des 20 dernières années. Dans

**Figure 3.13** Nets avantages en matière de développement humain pour les migrants internes  
 Rapport entre l'IDH estimé des migrants et celui des non migrants dans différents pays en développement, 1995–2005



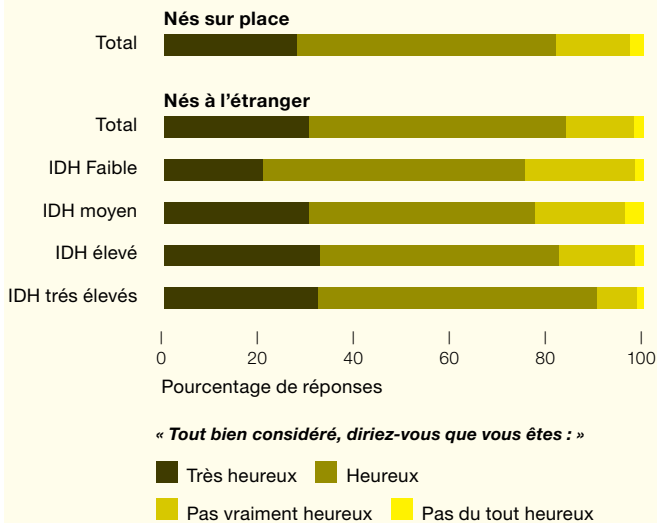
Source: Harttgen et Klasen (2009).

certains autres cas, tels que la Bolivie et le Pérou, le résultat global apparemment marginal en terme de développement humain, en dépit de gains de revenus importants, suggère que le mauvais accès aux services fait obstacle au bien-être. Cependant, ces exceptions confirment la règle, à savoir que la migration s'avère une opération gagnante pour la plupart des migrants.

Les résultats concernant les migrants internationaux sont étayés par leur sentiment personnel de bien-être (figure 3.14). En 2005, notre analyse des résultats d'une enquête menée dans 52 pays a révélé des niveaux de bonheur et de santé très

**Figure 3.14** Les migrants sont en général aussi heureux que la population locale

Niveau de bonheur rapporté par les migrants et la population locale dans le monde, 2005/2006



Source : Estimations de l'équipe de Rapport mondial à partir des données de WVS (2006).

similaires chez les migrants et les non-migrants : 84 % des migrants se déclaraient heureux (contre 83 % des non-migrants), tandis que 72 % s'estimaient en bonne ou très bonne santé (contre 70 % des non-migrants). Seuls 9 % n'étaient « pas satisfaits » de leur vie (contre 11 % de non-migrants). Le pourcentage de migrants s'avouant heureux ou très heureux s'est avéré le plus élevé dans les pays développés. Des pourcentages similaires de répondants étrangers ou nés sur place, soit

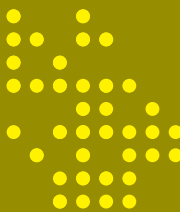
plus de 70 %, se jugeaient « libres et aptes à choisir leur vie »<sup>121</sup>.

### 3.7 Conclusions

Il est difficile de résumer de manière simplifiée les effets complexes des mouvements de population. Les résultats généraux présentés dans ce chapitre soulignent le rôle de la migration dans l'accroissement des libertés humaines, décrit au chapitre 1. Nous avons vu que les personnes qui partent souhaitent généralement améliorer leurs chances, sous certains aspects au moins, et qu'elles peuvent en tirer des gains très importants. Mais nous avons également vu que ces gains sont limités par les politiques des pays d'origine et d'accueil, ainsi que par les contraintes auxquelles les personnes et leur famille sont confrontées. Les effets bénéfiques de la migration s'avèrent ainsi très fluctuants en fonction des différences d'opportunités et de contraintes observées. Les personnes dont le bien-être se dégrade pendant ou après le processus de migration (conflits, trafic d'êtres humains, catastrophes naturelles, etc.) subissent des contraintes qui les empêchent de choisir librement leur vie.

Un aspect essentiel en ressort : la mobilité humaine nécessite parfois des compromis. Les migrants peuvent gagner dans certaines dimensions de la liberté et perdre dans d'autres. Cependant, de meilleures politiques peuvent atténuer et même compenser les pertes, comme le montre le dernier chapitre.

**Impacts  
dans les pays  
d'origine  
et de  
destination**



Les mouvements migratoires ont de multiples impacts sur les personnes qui ne migrent pas – impacts qui influencent sérieusement les effets globaux de la migration. Ce chapitre étudie ces impacts dans les pays d'origine et les pays d'accueil, tout en soulignant leurs corrélations. Les familles dont certains membres sont partis s'installer ailleurs dans le pays ou à l'étranger ont tendance à en tirer des bénéfices directs, mais il peut aussi y avoir des avantages plus grands, même si un départ entraîne toujours une perte pour la communauté d'origine. Concernant les impacts pour les pays de destination, d'aucuns s'imaginent souvent que ceux-ci sont négatifs – ils redoutent que les nouveaux arrivants leur prennent leurs emplois, encombrant les services publics, créent des tensions sociales et augmentent même la criminalité. Or, les faits montrent que ces inquiétudes populaires sont exagérées et souvent infondées. Pourtant, ce ressenti a de l'importance, il justifie une investigation prudente qui aidera à orienter les discussions sur les politiques.

# Impacts dans les pays d'origine et de destination

Parmi les personnes qui ne migrent pas mais peuvent subir les effets de la migration, se trouvent les familles des migrants et les communautés des lieux d'origine ainsi que de destination. Les multiples impacts de la migration dans ces différents lieux sont essentiels pour façonner les effets globaux sur le développement humain. Ce chapitre traite chacun de ces impacts de manière spécifique.

Dans les pays d'origine, les impacts peuvent être considérés du point de vue des revenus et de la consommation, de l'éducation et de la santé et, plus largement, des processus culturels et sociaux. Ces impacts sont pour la plupart positifs, mais il est intéressant d'étudier plus avant les inquiétudes des communautés d'accueil, qui ont le sentiment de perdre quelque chose à chaque départ. Notre examen des faits montre que ces impacts sont complexes, spécifiques au contexte et susceptibles d'évoluer avec le temps. La nature et l'étendue de ces impacts dépendent des personnes qui migrent, de la manière dont elles se rendent à l'étranger et de leur propension à maintenir le contact, lequel peut prendre la forme de transferts de fonds, de connaissances et d'idées ou de l'intention déclarée de revenir un jour. Étant donné que les migrants ont tendance à venir en grand nombre de régions précises (par exemple du Kerala en Inde ou de la province du Fujian en Chine), les impacts sur les communautés locales peuvent être plus prononcés que les répercussions nationales. Pourtant, le flux d'idées peut également avoir des effets considérables sur les normes sociales et les structures de classes sociales et se répercuter à plus long terme sur la communauté dans son ensemble. Certains de ces impacts sont généralement considérés de manière négative, mais une perspective élargie indique qu'il convient de nuancer ce point de vue. Sous cet éclairage, nous examinerons également dans quelle mesure les plans nationaux de développement, comme les stratégies de réduction de la pauvreté (SRP), reflètent et encadrent les efforts des pays

en développement pour promouvoir les avantages de la migration.

Les milieux universitaires et les médias ont porté une grande attention aux impacts de la migration sur les pays de destination. Une croyance répandue prétend que ces impacts sont négatifs – les nouveaux arrivants « volent nos emplois » s'ils trouvent un travail, vivent aux « crochets » du contribuable s'ils n'en trouvent pas, encombrent les services publics dans des secteurs comme l'éducation et la santé, créent des tensions sociales avec la population locale ou d'autres groupes d'immigrants et augmentent même les comportements criminels. Nous avons étudié les nombreuses publications empiriques sur le sujet et force est de constater que ces craintes sont exagérées et souvent infondées. Toutefois, ces impressions comptent, car elles modulent le climat politique dans lequel sont prises les décisions concernant l'admission et le traitement des migrants ; les peurs peuvent en effet attiser le feu de l'hostilité envers les migrants et permettre aux extrémistes politiques de gagner en pouvoir. L'histoire ancienne et contemporaine montre en effet que les périodes de récession sont propices à l'hostilité. Nous conclurons ce chapitre en nous attaquant à l'épineuse question de l'opinion publique, qui impose des contraintes aux options politiques étudiées dans le dernier chapitre.

## 4.1 Impacts dans les pays d'origine

Généralement, seule une petite proportion de la population totale d'un pays migre. Les pays qui font exception – ceux dont de nombreux natifs

Malgré ces avantages pécuniaires, la séparation est en règle générale une décision douloureuse, qui induit un fort coût émotionnel pour le migrant comme pour ceux qu'il laisse derrière lui

habitent à l'étranger – sont souvent de petits États, comme les nations des Caraïbes (Antigua-et-Barbuda, Grenade et Saint-Kitts-et-Nevis), où la proportion peut dépasser les 40 %. Plus cette proportion est élevée, plus les effets sur la population qui reste auront de chances d'être étendus et profonds. Bien que la discussion ci-après se concentre sur les pays en développement, il est important de garder à l'esprit que, comme nous l'avons montré au chapitre 2, les taux d'émigration des pays à faible IDH sont les plus faibles de tous les groupes pays.

En règle générale, les impacts les plus forts dans les pays d'origine sont ressentis dans les foyers dont l'un des membres a migré. Cependant, c'est toute la communauté, la région ou même la nation qui peut être affectée. Examinons à présent ces impacts.

#### 4.1.1 Effets au niveau des foyers

Dans de nombreux pays en développement, la migration est une stratégie familiale destinée à améliorer non seulement les perspectives de celui qui s'en va, mais également celles de la famille élargie. En approuvant le départ de l'un des siens, la famille peut espérer bénéficier des revenus que le migrant percevra lorsqu'il sera établi – des transferts de fonds qui, souvent, dépassent largement les frais initiaux ou les revenus auxquels le migrant aurait pu prétendre dans son pays d'origine. Ces transferts peuvent à leur tour être utilisés pour financer de gros investissements, ainsi que les besoins de consommation immédiats.

Malgré ces avantages pécuniaires, la séparation est en règle générale une décision douloureuse, qui induit un fort coût émotionnel pour le migrant comme pour ceux qu'il laisse derrière lui. Comme le décrit le poète philippin Nadine Sarréal :

*Tes bien-aimés de l'autre côté de cet océan  
Prendront leur petit-déjeuner et tenteront  
de ne pas regarder Là où tu aurais dû t'asseoir  
Les repas désormais partagés entre cinq  
Et non six ne comblent pas le vide.<sup>1</sup>*

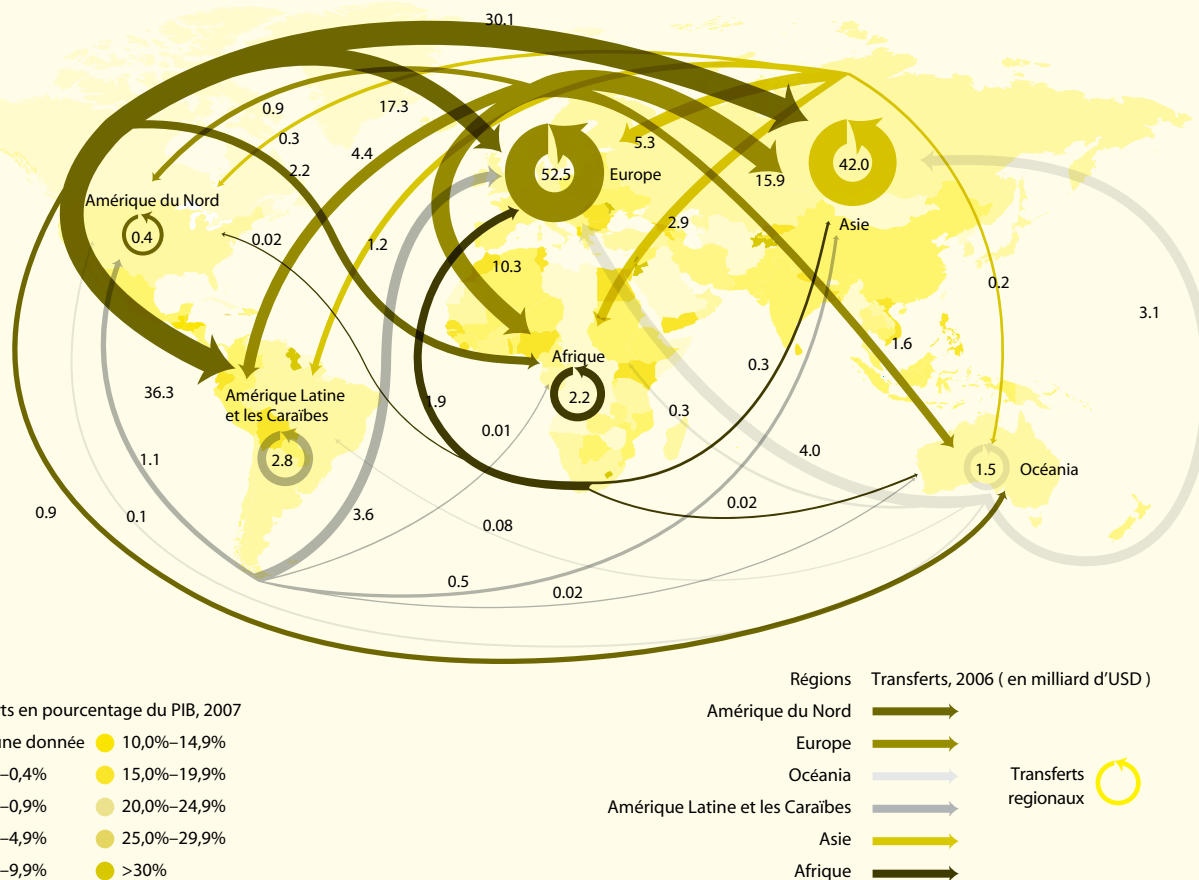
Le fait que tant de parents, d'époux et de partenaires soient prêts à assumer ces coûts donne une idée de l'ampleur des avantages qu'ils imaginent en tirer.

Les transferts de fonds sont essentiels pour améliorer la vie de millions de gens dans les pays en développement. De nombreuses études empiriques ont confirmé la contribution positive des transferts de fonds internationaux sur le bien-être, la nutrition, l'alimentation, la santé et les conditions de vie des ménages dans les pays d'origine<sup>2</sup>. Cette contribution est désormais bien admise dans la littérature relative à la migration et se reflète dans les données de plus en plus précises sur les transferts internationaux, qui sont publiées par la Banque mondiale, entre autres (voir la carte 4.1). Même les personnes qui migrent en raison d'un conflit peuvent être transmetteurs de fonds nets, comme l'illustrent différents épisodes de l'histoire en Bosnie-Herzégovine, en Guinée-Bissau, au Nicaragua, au Tadjikistan et en Ouganda, où les transferts ont permis à des communautés entières affectées par la guerre de survivre<sup>3</sup>.

Dans certains couloirs de migration internationaux, le coût des transferts d'argent a tendance à baisser avec le temps, ce qui représente un avantage évident pour les personnes qui envoient ou reçoivent ces fonds<sup>4</sup>. De récentes innovations ont également contribué à réduire les coûts au niveau national, comme par exemple au Kenya (voir encadré 4.1). Grâce à cette réduction du coût des transferts, les familles qui dépendaient auparavant de leurs parents et amis proches ou qui utilisaient des intermédiaires informels pour effectuer des transferts, par exemple le chauffeur de bus local, décident à présent d'envoyer des fonds en passant par une banque, une société de transfert de fonds ou même leur téléphone portable.

L'une des principales fonctions des transferts consiste à diversifier les sources de revenu et à protéger les familles en cas de coup dur, par exemple la maladie ou des chocs plus graves dus au ralentissement économique ou aux aléas climatiques<sup>5</sup>. Des études menées dans des pays aussi divers que le Botswana, le Salvador, la Jamaïque et les Philippines ont montré que les migrants réagissent aux aléas climatiques en augmentant le montant de leurs transferts, bien qu'il soit difficile de déterminer si cela sert effectivement d'assurance sociale. Parmi les exemples récents, on peut citer l'ouragan Jeanne en Haïti (2004), le tsunami en Indonésie et au Sri Lanka et le tremblement de terre de 2005 au Pakistan<sup>6</sup>. Dans plusieurs pays pauvres, l'augmentation des transferts a permis de couvrir environ 20 % des dégâts provoqués par l'ouragan<sup>7</sup>

**Carte 4.1** Les transferts circulent principalement des régions développées vers les régions en développement  
Flux de transferts internationaux, 2006–2007



tandis que, aux Philippines, ce sont environ 60 % des baisses de revenus résultant des inondations qui ont été compensées<sup>8</sup>. Au Salvador, la destruction des récoltes suite aux intempéries a augmenté de 24 % la probabilité des foyers d'envoyer l'un des leurs aux États-Unis<sup>9</sup>.

Les migrants peuvent apporter ce type de protection si leurs revenus sont suffisants et ne varient pas en même temps que ceux de leur famille. Cela dépend de la nature et de l'étendue des catastrophes, ainsi que de la localisation du migrant. Par exemple, les transferts ne peuvent pas fournir de garantie contre les effets de la récession économique mondiale actuelle puisque, presque partout, les travailleurs migrants pâtissent des suppressions de postes, au moment même où leurs familles ont le plus besoin d'aide (encadré 4.2). Les transferts de fonds en direction des pays en développement devraient

ainsi chuter, passant de 308 milliards de dollars en 2008 à 293 milliards de dollars en 2009<sup>10</sup>.

Même lorsque le volume de transferts est important, les conséquences directes sur la réduction de la pauvreté dépendent du milieu socio-économique des personnes ayant migré. En Amérique latine, par exemple, une étude récente a révélé qu'au Mexique et au Paraguay, les foyers recevant des fonds se situent principalement au bas de l'échelle des revenus et de l'échelle des diplômes, tandis que l'inverse s'observe au Pérou et au Nicaragua<sup>11</sup>. De manière plus générale, cependant, la possibilité de partir à l'étranger étant limitée pour les personnes peu qualifiées, cette restriction signifie que les envois de fonds ne sont pas directement dirigés vers les familles les plus pauvres<sup>12</sup>, ni les pays les plus pauvres<sup>13</sup>. Prenons l'exemple de la Chine : les migrants n'étant généralement pas issus des foyers les plus pauvres,

**Encadré 4.1 Comment le téléphone portable peut réduire le coût des transferts d'argent : le cas du Kenya**

Pour de nombreuses personnes habitant les zones rurales des pays en développement, les coûts de réception d'un transfert d'argent demeurent élevés : les bénéficiaires doivent généralement parcourir de longues distances pour se rendre dans une capitale régionale ou nationale et y toucher leur argent ; ou alors, les fonds doivent être remis en mains propres par un intermédiaire qui peut se ménager une confortable commission.

La diffusion rapide du téléphone portable ces dix dernières années a conduit au développement de systèmes de transfert d'argent novateurs dans plusieurs pays. Au Kenya, par exemple, le grand opérateur de téléphonie mobile Safaricom s'est associé à des donateurs pour piloter un système ayant abouti au lancement de M-PESA (« paiement par mobile »), en 2007. Tout propriétaire d'un téléphone portable peut ainsi déposer de l'argent sur un

compte et l'envoyer à un autre utilisateur de portable, grâce aux agents M-PESA répartis dans tout le pays.

Une récente étude menée auprès des utilisateurs kenyans a révélé qu'en à peine deux ans, M-PESA s'est rapidement étendu. Le système est désormais utilisé par quelque six millions de personnes, soit 17 % de la population – sur les 26 % qui possèdent un téléphone portable – et repose sur un réseau de plus de 7 500 agents. En quelques manipulations et pour un moins d'un dollar, il est possible d'effectuer un transfert entre le port de Mombasa et Kisumu, sur les rives du lac Victoria, ou entre Nairobi, au sud, et Marsabit, au nord – villes à deux jours de bus l'une de l'autre. À la mi-2008, le volume d'argent envoyé avait atteint 8 % du PIB, le plus souvent sous forme de multiples transactions de montant relativement faible.

Source : Jack et Suri (2009).

l'impact de la migration interne sur l'ensemble de la pauvreté est limité (réduction estimée à 1 %), bien que cela se traduise dans la réalité par une réduction de presque 12 millions du nombre de pauvres<sup>14</sup>. Dans le même temps, des migrants sont bien issus de foyers pauvres et des fonds importants sont parfois envoyés à des personnes qui ne sont pas membres de leur famille, ce qui augmente les avantages, comme c'est le cas à Fidji et en Jamaïque, par exemple<sup>15</sup>.

Les effets de la migration interne sur la réduction de la pauvreté, qui ont été démontrés par des études menées dans divers contextes nationaux, peuvent être encore plus significatifs. Dans les États de l'Andhra Pradesh et du Madhya Pradesh, en Inde, le taux de pauvreté des foyers dont l'un des membres a émigré a baissé de moitié environ entre 2001-02 et 2006-07<sup>16</sup> et des résultats similaires ont été relevés au Bangladesh<sup>17</sup>. D'importants bénéfices ressortent également de données de panel résultant du suivi d'individus dans la région du Kagera (Tanzanie) entre 1991 et 2004<sup>18</sup>. Les recherches effectuées pour le présent rapport, qui s'appuient sur des données de panel et limitent le biais de sélection, se sont penchées sur le cas de l'Indonésie entre 1994 et 2000 et celui du Mexique entre 2003 et 2005. En Indonésie, où presque la moitié des foyers comptait un migrant interne, le taux de pauvreté des non-migrants est resté relativement stable sur cette période (marquée par la crise financière en Asie de l'Est), en passant de 40 % à 39 %, mais il a rapidement baissé pour les migrants, de 34 % à 19 %. Au Mexique,

où environ 9 % des foyers comptaient un migrant interne, le taux de pauvreté sur la période (durant laquelle a eu lieu la récession de 2001-2002) a fortement augmenté pour les non-migrants, passant de 25 % à 31 %, mais très peu pour les migrants, de 29 % à 30 %. Dans ces deux pays, les foyers comptant un migrant représentaient au départ moins de la moitié des deux premiers quintiles, mais avec le temps, cette proportion a augmenté à presque deux tiers<sup>19</sup>.

L'un des facteurs de migration qui semble jouer sur les flux de transferts est le sexe. Les données suggèrent que les femmes ont tendance à renvoyer chez elles une plus grande part de leurs revenus et de manière plus régulière, bien que leurs salaires inférieurs impliquent souvent des montants absolus moins élevés<sup>20</sup>.

Il existe également un facteur temporel à ces flux. Avec le temps, les répercussions des transferts peuvent considérablement élargir les effets sur la pauvreté et les inégalités<sup>21</sup>. Les pauvres peuvent y gagner lorsque les transferts sont effectués pour générer de l'emploi au niveau local, dans la construction de maisons par exemple, ou pour créer ou agrandir des entreprises<sup>22</sup>. Des études ont montré que les destinataires des fonds font preuve d'un esprit d'entreprise plus important et d'une plus grande propension marginale à investir que les foyers ne comptant pas de migrant<sup>23</sup>. Toutefois, les bénéfices de l'investissement peuvent mettre des années à se concrétiser pleinement ; ils sont complexes et loin d'être automatiques. Ce décalage



peut s'expliquer par les délais dans l'envoi de fonds, le temps que les migrants s'adaptent à leur nouvel environnement, ou par le contexte politique et économique dans le pays d'origine, qui peut freiner ou dissuader les transferts<sup>24</sup>. Enfin, les fonds envoyés peuvent en venir à constituer un capital pour financer de nouvelles migrations, des années après le départ du premier membre de la famille.

Certains commentateurs sous-estiment l'importance des transferts de fonds au motif qu'ils financent partiellement des dépenses de consommation. Cette critique est erronée, pour deux raisons majeures. Tout d'abord, la consommation a une valeur intrinsèque et, souvent, des effets à long terme comparables à ceux de l'investissement, surtout dans les communautés pauvres. L'amélioration de la nutrition et d'autres postes de consommation augmente considérablement le capital humain, et donc les futurs revenus<sup>25</sup>. De même, les dépenses de scolarité constituent souvent une priorité pour les familles qui reçoivent des fonds, car elles accroissent les perspectives de revenus de la génération suivante. Ensuite, la plupart des formes de dépenses, notamment en biens et services à forte intensité de main-d'œuvre, comme la construction de logements ou autres, bénéficieront à l'économie locale et peuvent avoir des effets multiplicateurs<sup>26</sup>. Tous ces effets sont positifs.

Il apparaît que les familles dont l'un des membres a migré ont plus de chances d'envoyer leurs enfants à l'école, en utilisant l'argent des transferts pour payer les frais et autres coûts. Il s'ensuit une réduction du travail des enfants. D'autant plus que, une fois à l'école, les enfants de migrants ont davantage de chances de terminer leur scolarité, puisque de meilleures perspectives liées à la migration ont un impact sur les normes et les incitations sociales<sup>27</sup>. Au Guatemala, la migration interne et la migration internationale se traduisent par des dépenses d'éducation accrues (respectivement 45 % et 48 %), notamment aux niveaux scolaires supérieurs<sup>28</sup>. Dans le Pakistan rural, la migration temporaire peut être liée à des taux de scolarisation plus élevés et à une baisse de plus de 40 % du taux d'abandon scolaire, les filles étant plus concernées que les garçons<sup>29</sup>. Dans l'enquête que nous avons commandée, des résultats similaires ont été obtenus au Mexique, où les enfants vivant dans des familles qui comptent un migrant interne ont 30 % à 45 % plus de chances d'être dans une classe correspondant à leur âge<sup>30</sup>.

#### Encadré 4.2 La crise de 2009 et les transferts de fonds

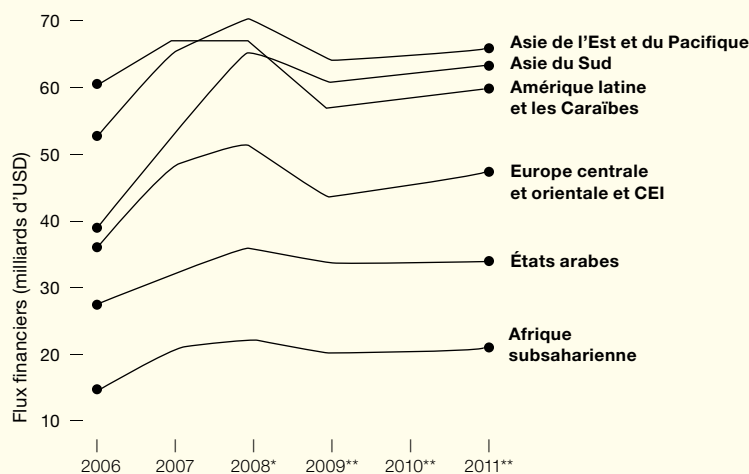
La crise économique de 2009, qui s'est amorcée dans les principaux pays de destination avant d'acquiescer une envergure mondiale, a eu pour effet de comprimer les flux monétaires vers les pays en développement. De nombreuses preuves indiquent déjà une baisse significative de ces flux vers les pays qui dépendent fortement de ces transferts, notamment le Bangladesh, l'Égypte, le Salvador et les Philippines.

L'exposition à la crise des pays et des régions varie en fonction de son impact sur les transferts. Les envois de fonds vers les pays d'Europe de l'Est et d'Asie centrale devraient essuyer la plus forte baisse, tant en valeur relative qu'en valeur absolue, reflétant en partie le retournement de l'expansion rapide qui avait suivi l'élargissement de l'Union européenne et l'essor économique de la Fédération de Russie. En Moldavie et au Tadjikistan, où la part des envois d'argent dans le PIB est la plus élevée au monde (45 % et 38 %, respectivement), les flux devraient reculer de 10 % en 2009. Le Salvador connaît un recul significatif de ses transferts, qui représentent 18 % du PIB.

Environ trois-quarts des envois de fonds vers l'Afrique subsaharienne proviennent des États-Unis et d'Europe, régions fortement touchées par le ralentissement économique (chapitre 2). Reste à voir si ces sources afficheront plus ou moins de résilience que l'aide officielle au développement et les investissements privés.

Source : Ratha et Mohapatra (2009a, b).

Figure 4.1 La récession mondiale devrait affecter les flux de transferts  
Projection des tendances en matière de flux de transferts vers les régions en développement, 2006–2011



\* Estimation \*\* Prévisions

Source : Ratha et Mohapatra (2009b) et The Economist Intelligence Unit (2009).

Note : Ces groupes régionaux incluent tous les pays en développement, selon la classification des Bureaux régionaux du PNUD. Pour obtenir la liste complète des pays de chaque région, voir « Classification des pays » dans l'Annexe statistique.

La perspective de partir peut inciter à investir dans l'éducation<sup>31</sup>. C'est ce que suggère la théorie et ce qui se vérifie dans la pratique, pour certains pays. L'émigration des Fidjiens en vue d'occuper des emplois très qualifiés en Australie,

La perspective de partir peut inciter à investir dans l'éducation

par exemple, a encouragé la poursuite d'études supérieures à Fidji. Cet impact est tellement important ou manifeste que, avec un tiers de la population fidjienne ayant émigré ces trois dernières décennies et une surreprésentation des travailleurs qualifiés chez les émigrants, le nombre absolu de travailleurs indo-fidjiens qualifiés a fortement augmenté<sup>32</sup>. Plusieurs gouvernements, dont celui des Philippines, ont délibérément cherché à promouvoir le travail à l'étranger, en partie pour favoriser la génération de compétences chez eux<sup>33</sup>.

L'impact des perspectives de migration sur les incitations à la scolarisation dépend du contexte et des dites perspectives. Au Mexique, par exemple, où la migration est le plus souvent peu qualifiée et irrégulière, les garçons sont plus susceptibles d'abandonner l'école pour choisir cette option<sup>34</sup>. D'après l'étude des données du recensement chinois que nous avons commandité, les investissements scolaires répondent, dans les zones rurales, à la nécessité d'acquérir des compétences pour trouver du travail en dehors de la province. Ainsi, lorsque les migrants internes font des études secondaires, cela encourage généralement les enfants restant dans la communauté à poursuivre des études supérieures, tandis que, dans les provinces où les migrants n'ont pour la plupart pas été plus loin que le collège, les taux d'achèvement de la scolarité sont moindres<sup>35</sup>.

Les mouvements migratoires peuvent avoir des conséquences sur la santé des personnes restant au pays, grâce à leurs effets sur la nutrition, les conditions de vie, l'augmentation des revenus et la transmission du savoir et des pratiques. Des données montrent qu'une hausse des revenus et une meilleure connaissance de la santé attribuables à la migration ont une influence positive sur les taux de mortalité infantile et juvénile<sup>36</sup>. Toutefois, du moins au Mexique, on a découvert que les résultats à long terme sur la santé peuvent être négatifs, car les soins de santé préventifs (p. ex. l'allaitement et les vaccinations) sont moindres lorsqu'au moins un parent a migré<sup>37</sup>. Cela peut être lié à la charge de travail accrue et/ou aux niveaux de connaissance inférieurs observés dans les familles monoparentales ou comptant moins d'adultes. En outre, lorsque des maladies infectieuses sont susceptibles d'être contractées dans les pays d'accueil, le retour au pays peut présenter des risques significatifs pour la santé des familles restées sur place. Le risque de contracter le VIH ou d'autres maladies sexuellement transmissibles peut être particulièrement élevé<sup>38</sup>.

Malgré les avantages potentiels en matière de consommation, de scolarisation et de santé, les enfants peuvent être émotionnellement affectés par le processus de migration. Ainsi, une mère paraguayenne sur cinq vivant en Argentine a un enfant en bas âge vivant au Paraguay<sup>39</sup>. Les études portant sur les conséquences possibles de cette situation ont révélé que celles-ci dépendent de l'âge de l'enfant au moment de la séparation (le choc peut être plus important dans les premières années de la vie), de la proximité et de l'attitude de l'adulte à qui la charge de l'enfant est confiée et du caractère permanent ou provisoire de la séparation<sup>40</sup>. Ces dernières années, l'avènement des communications faciles et bon marché, via le téléphone portable ou Skype, a facilité la séparation des membres d'une famille et fortement contribué à maintenir des liens et des relations.

Les mouvements migratoires peuvent modifier les relations entre les sexes dans le pays d'origine<sup>41</sup>. Lorsque ce sont les femmes qui partent, les rôles traditionnels peuvent évoluer, notamment ceux qui ont trait aux soins des enfants et des anciens<sup>42</sup>. Lorsque ce sont les hommes qui partent, les femmes des zones rurales peuvent gagner en autonomie : des études de terrain conduites en Équateur, au Ghana, en Inde, à Madagascar et en Moldavie ont montré que, lorsque les hommes émigrent, les femmes des zones rurales participent davantage à la prise de décisions au sein de la communauté<sup>43</sup>. Par ailleurs, les normes sociales en vigueur dans le pays d'accueil du migrant – par exemple le mariage plus tardif, une fécondité moindre, les plus grandes ambitions des filles en matière d'éducation ou leur participation à la main-d'œuvre – peuvent être transmises à son pays d'origine. Ce processus de diffusion peut être accéléré lorsque le fossé social et culturel entre le pays d'origine et le pays d'arrivée est important<sup>44</sup>. C'est ce que de récentes découvertes ont confirmé concernant le transfert des normes de fécondité aux familles élargies et amis restés au pays : avoir moins d'enfants devient la norme nationale dans les deux pays<sup>45</sup>.

Dans l'ensemble, cependant, les données relatives aux conséquences sur la répartition traditionnelle des rôles sont mitigées. Par exemple, lorsque la vie des femmes de migrants restées à la maison se cantonne principalement au ménage, à l'éducation des enfants et aux travaux agricoles, les choses risquent peu d'évoluer – si ce n'est que la charge de travail augmente. L'autorité acquise peut être

provisoire si les hommes ayant migré reprennent leur rôle de chef de famille à leur retour, comme il a été observé en Albanie et au Burkina Faso, par exemple<sup>46</sup>.

La transmission des normes peut s'étendre à la participation aux affaires civiles. De récentes études menées en Amérique latine ont montré que les personnes davantage impliquées dans les réseaux internationaux de migrants participent plus volontiers aux affaires locales de la communauté, approuvent plus facilement les principes démocratiques et sont plus critiques à l'égard de la performance économique de leur propre pays<sup>47</sup>.

#### 4.1.2 Effets économiques aux niveaux communautaire et national

Au-delà des impacts directs sur les familles dont l'un des membres est parti, la migration peut avoir de plus grands effets. Les processus d'évolution sociale et culturelle résultant des mouvements migratoires peuvent avoir des impacts significatifs sur l'esprit d'entreprise, les normes communautaires et les transformations politiques – impacts souvent ressentis au fil des générations. Par exemple, le Kenya et, de fait, la majeure partie de l'Afrique, vont peut-être voir leur présent et leur avenir changer après que le père de Barack Obama a décidé, il y a cinquante ans, d'aller étudier aux États-Unis. La plupart de ces effets sont très positifs. Toutefois, la migration des compétences hors des communautés d'origine est une préoccupation qui doit être traitée.

Depuis longtemps, des craintes sont soulevées quant aux dommages occasionnés à l'économie des pays d'origine par le départ des personnes qualifiées, bien que le débat se soit quelque peu nuancé ces dernières années<sup>48</sup>. Ces préoccupations refont régulièrement surface dans un ensemble de petits États et de pays pauvres, mais touchent désormais aussi des pays comme l'Australie, qui voit nombre de ses diplômés partir à l'étranger. Ces dernières décennies, cette question a fait naître un ensemble de propositions qui seront examinées au chapitre 5. Un aspect sous-jacent important, cependant, est que la mobilité est normale et courante, même dans les sociétés prospères (chapitre 2). Les personnes qualifiées, comme n'importe qui d'autre, migrent en réponse à un manque perçu d'opportunités chez elles et/ou à l'existence de meilleurs débouchés ailleurs, pour

elles comme pour leurs enfants. Toute tentative de réduire ces mouvements sans en traiter les causes structurelles sous-jacentes sera probablement vaine. Il existe également des raisons de penser que les conséquences de la migration des compétences sont moins néfastes pour les communautés d'origine que ce que l'on croit souvent, comme le montre l'encadré 4.3.

L'une des préoccupations courantes est que le départ de jeunes valides entraîne des pénuries de main-d'œuvre et une baisse de la production, en particulier dans le secteur agricole<sup>49</sup>. En Indonésie, par exemple, les communautés ont dû faire face à des pénuries de main-d'œuvre dans les fermes coopératives<sup>50</sup>. Pour autant, dans de nombreux pays en développement, l'exode de la main-d'œuvre agricole peut accaparer une bonne part de la transformation structurelle. Et, dans la mesure où c'est le manque de capital, et non pas de main-d'œuvre, qui freine la croissance dans la plupart des pays en développement, les transferts de fonds peuvent représenter une importante source d'investissement rural.

Les mouvements migratoires peuvent constituer une puissante force en faveur de la convergence des salaires et des revenus entre les régions d'origine et d'accueil. En effet, dès lors que la mobilité augmente entre deux régions, les marchés du travail sont de plus en plus intégrés et les écarts de salaires deviennent plus difficiles à maintenir. De nombreux faits historiques, examinés au chapitre 2, ayant amélioré la mobilité ont également contribué à la réduction des disparités salariales entre les pays. Les inégalités au sein des pays évoluent en suivant un schéma en forme de cloche : les progrès dans certains domaines augmentent les richesses, et donc les inégalités, ce qui encourage la migration, laquelle tend à son tour à réduire progressivement les inégalités. Des études ont associé une grande mobilité de la main-d'œuvre à l'intérieur d'un pays avec des disparités de revenu interrégionales au Brésil, en Inde, en Indonésie et au Mexique<sup>51</sup>.

Autre fait intéressant, les taux d'émigration de travailleurs qualifiés sont bien plus élevés chez les femmes que chez les hommes dans la plupart des pays en développement<sup>52</sup>. Les femmes diplômées dans le tertiaire ont au moins 40 % plus de chances que leurs homologues masculins d'émigrer vers des pays de l'OCDE, en

Les conséquences de la migration des compétences sont moins néfastes pour les communautés d'origine que ce que l'on croit souvent

**Encadré 4.3 Impacts des flux de compétences sur le développement humain**

L'émigration de personnes titulaires de diplômes universitaires a fait l'objet d'une grande attention populaire et universitaire, en particulier parce que la pénurie de compétences se fait cruellement sentir dans de nombreux pays pauvres. Les données suggèrent qu'il est stratégiquement plus efficace d'améliorer les conditions de travail locales pour inciter les travailleurs à rester dans leur pays que d'imposer des restrictions au départ.

L'émigration de personnes titulaires de diplômes universitaires a fait l'objet d'une grande attention populaire et universitaire, en particulier parce que la pénurie de compétences se fait cruellement sentir dans de nombreux pays pauvres. Les données suggèrent qu'il est stratégiquement plus efficace d'améliorer les conditions de travail locales pour inciter les travailleurs à rester dans leur pays que d'imposer des restrictions au départ.

Le coût social associé à l'émigration des talents ne doit pas être surestimé. Lorsque le taux de chômage est élevé chez les diplômés, comme c'est souvent le cas dans les pays pauvres, le coût d'opportunité des départs peut être négligeable. En effet, si un travailleur très productif mais modestement rémunéré quitte une communauté, cela représente une perte importante ; si un travailleur de même compétence mais non productif part, la communauté n'est guère affectée. Si, par exemple, un enseignant est souvent absent de son poste, les conséquences directes de son départ ne seront probablement pas importantes. Les sources d'inefficacité et de

gaspillage sous-jacentes doivent certes être traitées, mais il faut aussi étudier, dans le débat sur la fuite des compétences, les problèmes que posent les professionnels qui ne sont d'aucune utilité dans leur communauté.

Le coût social associé à l'émigration des talents ne doit pas être surestimé. Lorsque le taux de chômage est élevé chez les diplômés, comme c'est souvent le cas dans les pays pauvres, le coût d'opportunité des départs peut être négligeable. En effet, si un travailleur très productif mais modestement rémunéré quitte une communauté, cela représente une perte importante ; si un travailleur de même compétence mais non productif part, la communauté n'est guère affectée. Si, par exemple, un enseignant est souvent absent de son poste, les conséquences directes de son départ ne seront probablement pas importantes. Les sources d'inefficacité et de gaspillage sous-jacentes doivent certes être traitées, mais il faut aussi étudier, dans le débat sur la fuite des compétences, les problèmes que posent les professionnels qui ne sont d'aucune utilité dans leur communauté.

Enfin, un nombre significatif d'émigrants qualifiés finit par rentrer – environ la moitié d'entre eux, selon une estimation récente, généralement au bout de cinq ans. De récentes études ont également souligné l'importance croissante des migrations circulaires à mesure que les réseaux transnationaux grandissent.

Source : Clemens (2009b), Banerjee et Duflo (2006), Javorcik, Özden, Spatareanu et Neagu (2006), Rauch (1999), Felbermayr et Toubal (2008), Findlay et Lowell (2001) et Skeldon (2005).

partant de pays aussi divers que l'Afghanistan, la Croatie, le Ghana, le Guatemala, le Malawi, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'Ouganda, le Togo et la Zambie. Quoique cette tendance puisse résulter de divers facteurs, les barrières structurelles et/ou culturelles à la réussite professionnelle dans le pays d'origine semblent être l'explication la plus probable<sup>53</sup>.

La migration des personnes qualifiées ne se fait pas seulement vers l'étranger, mais également à l'intérieur des frontières, puisque ces personnes partent pour trouver de meilleurs débouchés, comme l'illustre la figure 4.2 qui compare les mouvements migratoires au Brésil, au Kenya, aux Philippines et aux États-Unis par rapport aux niveaux internationaux. Les schémas migratoires des travailleurs qualifiés sont étonnamment très similaires au sein des pays et entre les pays. En particulier, le fait qu'une plus forte proportion de travailleurs qualifiés quitte les petits États est à rapprocher d'une tendance analogue à davantage migrer depuis de petites

localités. Cela suggère que les options politiques examinées lors des débats sur le développement local – par exemple le renforcement des incitations et l'amélioration des conditions de travail – peuvent également être pertinentes pour l'élaboration de politiques liées au départ à l'étranger de professionnels qualifiés. Plus largement, les conséquences économiques de la migration au niveau national dans les pays d'origine sont complexes et, pour la majeure partie d'entre elles, difficiles à mesurer. Des réseaux peuvent émerger et faciliter la diffusion des connaissances, des innovations et des comportements, et ainsi promouvoir le développement à moyen et long termes. Les preuves anecdotiques ne manquent pas pour démontrer que les migrants favorisent les activités productives dans leur pays d'origine grâce au transfert de technologies, au rapatriement de compétences accrues, aux meilleures conditions de travail et aux pratiques améliorées de gestion<sup>54</sup>. Le gouvernement chinois entretient des liens

avec ses ressortissants étudiant à l'étranger afin de promouvoir l'excellence académique dans ses universités. En Inde, les « argonautes », ces jeunes diplômés ayant contribué à l'essor des hautes technologies dans le pays au début des années 2000, ont intégré dans leurs emplois les idées, les expériences et les fonds qu'ils avaient glanés aux États-Unis et ailleurs<sup>55</sup>. De même, le modèle de l'industrie informatique a évolué à mesure que les entreprises ont de plus en plus externalisé leur production en Inde ou se sont établies dans ce pays. La migration a eu dans ce cas d'importants effets externes et dynamiques, qui ont profité aux travailleurs comme à l'industrie du pays d'origine.

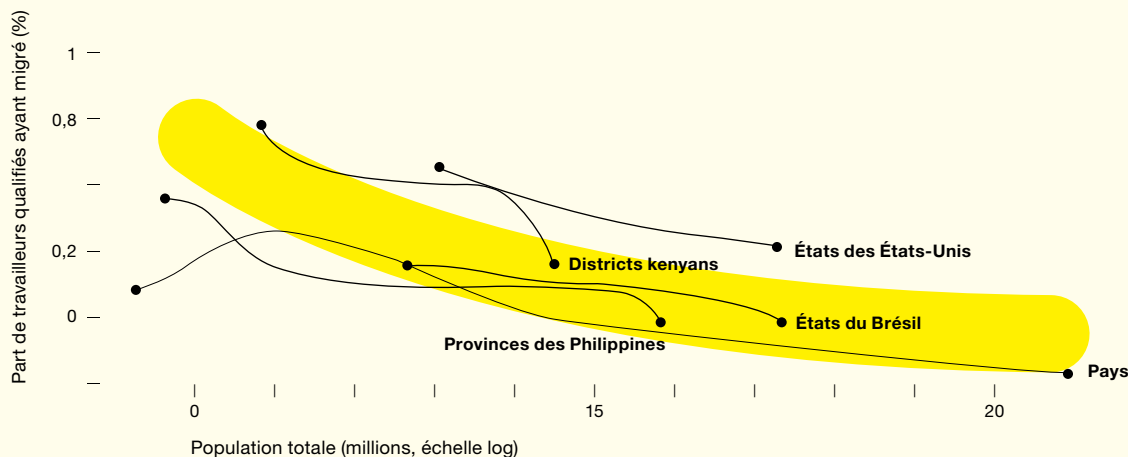
Le développement des industries nouvelles via les réseaux internationaux de professionnels qualifiés peut être rapide et imprévisible. Il peut aussi générer des niches, même si les niveaux de développement global restent faibles par ailleurs, et dépend fondamentalement de l'ouverture du marché et du contexte politique dans le pays d'origine. Il apparaît que les pays comme la République islamique d'Iran, le Viet Nam et la Fédération de Russie, qui reposent sur des systèmes plus fermés, ont moins bénéficié des créations d'entreprises dans le secteur

des hautes technologies par leurs travailleurs qualifiés se trouvant à l'étranger que l'Inde et Israël, par exemple<sup>56</sup>.

Presque toutes les macro-études quantitatives sur les effets de la migration au niveau national se sont intéressées plus avant à l'échelle et à la contribution des transferts de fonds. En 2007, le volume des transferts officiellement enregistrés vers les pays en développement a représenté environ quatre fois le volume de l'aide au développement officielle<sup>57</sup>. À cette échelle, les transferts sont susceptibles de fortement contribuer aux recettes en devises provenant d'autres sources dans chaque pays. Au Sénégal, par exemple, les transferts en 2007 ont été douze fois supérieurs à l'investissement direct étranger. Dans un ensemble de petits États pauvres, les transferts représentent une part non négligeable du PIB, jusqu'à 45 % au Tadjikistan. Dans les vingt pays qui reçoivent le plus de transferts, cette proportion était supérieure à 9 % en 2007 et, dans plus de vingt pays en développement, les transferts ont dépassé les recettes générées par les principales exportations de matières premières.

Toutefois, deux grandes réserves doivent être formulées quant à ces observations. Tout

**Figure 4.2** Les travailleurs qualifiés migrent de manière similaire au sein des pays et entre les pays  
Population et part des travailleurs qualifiés migrant aux niveaux interne et international



Source: Clemens (2009b).

Note : Les proportions sont représentées à l'aide de régressions utilisant la densité par la méthode du noyau (densité de Kernel).

Les idées, les pratiques, les identités et le capital social qui sont transmis aux familles et aux communautés d'origine sont appelés *transferts sociaux*

d'abord, la grande majorité de ces flux ne va pas vers les pays les plus pauvres. En 2007, moins de 1 % des transferts estimés a été envoyé dans les pays ayant les plus faibles IDH. Pour ceux-ci, les transferts ne représentent donc que 15 % environ de l'aide au développement officielle qu'ils perçoivent. En revanche, en Amérique latine et dans les Caraïbes, les transferts ont représenté en 2007 environ 60 % du volume combiné de l'investissement direct étranger et de l'aide. Ensuite, les études ayant cherché à déterminer l'impact des transferts sur la croissance à long terme du pays bénéficiaire suggèrent que cet impact est généralement faible, bien que les avis soient partagés<sup>58</sup>. Cela découle en partie du fait que l'impact des transferts sur le développement dépend en définitive des structures institutionnelles locales<sup>59</sup>.

D'aucuns se sont inquiétés que les transferts génèrent une forme de « malédiction des ressources », qui contribue à une appréciation non souhaitée de la devise et qui, partant, entrave la compétitivité. Là encore, cependant, les données sont mitigées<sup>60</sup>. En outre, les transferts bénéficient aux personnes et aux familles et sont donc plus largement distribués que les recettes tirées des ressources naturelles, qui ne sont perçues que par les gouvernements et une poignée d'entreprises et tendent à exacerber la corruption. Un aspect macroéconomique positif des transferts de fonds est qu'ils ont tendance à être moins volatils que l'aide au développement ou l'investissement direct étranger, même s'ils restent soumis aux fluctuations économiques, comme nous avons pu le voir en 2009 (encadré 4.2)<sup>61</sup>.

En général, le « développement par transferts de fonds » ne constitue pas une stratégie de croissance solide. À l'instar des flux d'aide étrangère, les transferts ne peuvent, à eux seuls, éliminer les contraintes structurelles qui pèsent sur la croissance économique, les changements sociaux et la meilleure gouvernance qui caractérisent de nombreux pays ayant un faible niveau de développement humain. Cela dit, pour certains petits États, en particulier ceux qui font face aux enjeux supplémentaires de l'isolement, la mobilité peut faire partie intégrante d'une stratégie globale efficace pour le développement humain (encadré 4.4).

### 4.1.3 Effets sociaux et culturels

La mobilité peut avoir de profondes répercussions sur les hiérarchies sociales, de classes et ethniques des communautés d'origine si les groupes de statut inférieur parviennent à accéder à des sources de revenus substantiellement plus importantes. Tel est le cas, par exemple, des *Mayas* au Guatemala<sup>62</sup> et des *Haratin*, groupe de métayers principalement noirs, au Maroc<sup>63</sup>. Ces changements sont les bienvenus et peuvent mettre fin aux formes d'inégalité héréditaire de caste fondées sur la parenté, la couleur de peau, le groupe ethnique ou la religion, qui entraînent un accès inégal à la terre et aux autres ressources.

Les idées, les pratiques, les identités et le capital social qui sont transmis aux familles et aux communautés d'origine sont appelés *transferts sociaux*<sup>64</sup>. Ces transferts peuvent avoir lieu lors de visites et grâce aux communications, qui progressent rapidement. Les impacts sur la dynamique des sexes sont visibles dans le village dominicain de Miraflores, où deux tiers des familles ont envoyé l'un des leurs à Boston dans les années 1990 ; le rôle des femmes a alors évolué, non seulement à Boston, où elles travaillaient à l'étranger, mais en République dominicaine, où elles ont bénéficié d'une répartition plus égale des tâches ménagères et d'une plus grande autonomie, de manière générale. On peut également citer l'exemple des Pakistanais du centre islamique de Nouvelle-Angleterre (États-Unis), où les femmes prient et gèrent la mosquée aux côtés des hommes. Des évolutions analogues ont été rapportées à Karachi, au Pakistan, où certaines femmes préfèrent encore les approches traditionnelles, tandis que d'autres tentent de créer de nouveaux espaces où elles peuvent prier et étudier ensemble. Les transferts sociaux liés à la migration ont également un impact sur la santé. Du fait de leur expérience à l'étranger, les migrants qui rendent visite à leur famille d'origine ou rentrent au pays peuvent y rapporter certaines pratiques, par exemple l'habitude de boire de l'eau potable, de ne pas vivre dans les mêmes pièces que les animaux ou de pratiquer un bilan de santé annuel.

Toutefois, les conséquences sociales et culturelles de la migration ne sont pas toujours positives. En effet, on peut citer en contre-exemple l'expulsion vers l'Amérique centrale de jeunes vivant aux États-Unis, qui est mise en

**Encadré 4.4 Mobilité et perspectives de développement pour les petits États**

Comme mentionné au chapitre 2, il est frappant de constater que les pays affichant les plus forts taux d'émigration sont de petits États. Ces taux coïncident souvent avec le sous-développement. Pour les pays les plus pauvres, l'inconvénient majeur posé par leur petitesse est, entre autres, la surdépendance à une seule matière première ou à un seul secteur et la vulnérabilité aux chocs exogènes. Les petits pays ne peuvent pas facilement tirer parti des économies d'échelle dans l'activité économique et dans la fourniture de biens publics et doivent souvent supporter des coûts de production et des prix à la consommation élevés. Dans le cas des petits États insulaires, l'isolement est un facteur supplémentaire qui augmente les coûts et les délais de transport et rend difficile de se faire une place sur les marchés extérieurs. Ces facteurs sont autant d'incitations à l'émigration.

Les avantages financiers associés à la migration sont relativement importants pour les petits pays. En 2007, les transferts de fonds se sont élevés à 233 dollars américains par habitant, contre 52 dollars américains en moyenne pour les pays en développement. Les flux annuels les plus importants par rapport au PIB sont observés dans les Caraïbes, où ils représentent 8 % du PIB. Toutefois, étant donné que la plupart des petits États ne font pas partie des pays dont la part des transferts dans le PIB est la plus importante, ils ne sont pas particulièrement exposés aux chocs liés à cette ressource. Par ailleurs, les avantages de la migration pour les petits États vont bien au-delà de la valeur monétaire des transferts. Le fait de migrer ouvre des opportunités de travail qui peuvent améliorer l'intégration avec les pôles économiques. La migration de travail peut être un moyen d'équilibrer les besoins économiques des deux lieux d'origine et de destination, d'offrir des débouchés aux travailleurs peu qualifiés et d'optimiser les avantages pour le pays d'origine grâce au rapatriement de compétences et d'idées. Dans la mesure où la petitesse coïncide avec la fragilité et, dans certains pays, l'instabilité, la migration peut constituer une soupape de sécurité pour atténuer le risque de conflit, ainsi qu'une stratégie de diversification à plus long terme.

Certains petits États ont intégré l'émigration à leurs stratégies de développement, essentiellement pour relever le défi de la création d'emplois. Notre examen des SRP a montré que de nombreux petits États (Bhoutan, Cap-Vert, Dominique, Guinée-Bissau, Sao Tomé et Príncipe et Timor oriental) mentionnent des éléments positifs de la migration internationale en termes d'impacts sur le développement et/ou la réduction de la pauvreté. L'un des objectifs du Document de stratégie de réduction de la pauvreté du Timor oriental (DSRP) (2003) était de mettre au point un plan de départ à l'étranger de mille

travailleurs par an. Pour autant, d'autres pays (Djibouti, Gambie, Guyane et Maldives) estiment que l'émigration ne pose que des problèmes. Certains y voient des impacts négatifs, comme l'exposition à une baisse des transferts (Cap-Vert) et l'accroissement des inégalités (Bhoutan). La SRP de la Dominique considérait l'émigration à la fois comme une cause de la pauvreté et comme un facteur contribuant à la réduction de cette pauvreté.

Les petits États peuvent faire de la migration un élément stratégique de leurs efforts de développement et ce, de plusieurs manières, certaines impliquant des accords régionaux. Certains pays se concentrent sur l'emploi temporaire à l'étranger, d'autres mettent l'accent sur la création de compétences, parfois de concert avec leurs voisins. L'île Maurice a activement encouragé le travail temporaire à l'étranger comme manière d'acquérir des compétences et un capital pouvant être utilisés par les migrants pour monter leur propre affaire une fois rentrés chez eux. Avec l'aide de plusieurs donateurs, le gouvernement a mis en place un programme d'assistance technique et financière pour les migrants de retour. Au Lesotho, le plan de développement Lesotho Development Vision 2020 se focalise sur la création d'emplois dans le pays en attirant des investissements directs étrangers, tout en reconnaissant le rôle du travail à l'étranger, notamment dans l'Afrique du Sud voisine. La SRP du pays établit des mesures de réforme qui incluent l'automatisation et la décentralisation des services d'immigration, la création d'un guichet unique pour le traitement efficace des permis d'immigration et de travail, ainsi que des mesures anti-corruption au sein du ministère de l'Immigration. Les stratégies de développement peuvent prévoir des mesures plus larges pour répondre aux enjeux de l'isolement. Dans le Pacifique Sud, par exemple, les universités régionales et la formation professionnelle ont facilité la mobilité et plusieurs États ont signé des accords de migration avec leurs voisins.

Les émigrants originaires de petits pays ont en général des profils similaires aux autres migrants, en ce sens qu'ils ont tendance posséder plus de compétences et de ressources que ceux qui restent. À Maurice, par exemple, le taux d'émigration totale est de 12,5 %, mais d'environ 49 % chez les diplômés. Dans l'ensemble, pourtant, il n'existe aucune différence significative au niveau de l'offre nette de compétences entre les petits pays et les grands pays, offre que l'on mesure au nombre de médecins pour 10 000 habitants. Si l'on considère de simples moyennes, le nombre de médecins est en fait plus élevé dans les petits États, de l'ordre de 23 pour 10 000, contre 20 pour 10 000 en moyenne dans l'ensemble des pays.

Source : Luthria (2009), Winters et Martin (2004), Black et Sward (2009), Seewooruthun (2008), gouvernement du Lesotho (2004), Winters, Walmsley, Wang et Grynberg (2003), Amin et Mattoo (2005), Koettl (2006) et Pritchett (2006).

relation avec l'exportation des gangs et des cultures de gang<sup>65</sup>. Malgré l'absence de données et d'analyses détaillées, un récent rapport régional révèle que la distinction entre les gangs formés

localement (*les pandillas*) et ceux importés des États-Unis (*les maras*), n'est pas toujours claire<sup>66</sup>. Dans chaque cas, des programmes ciblant les individus et les communautés en danger, dans

On observe parfois l'émergence d'une « culture de la migration » : la migration internationale s'associe à la réussite personnelle, sociale et matérielle

l'optique d'empêcher la violence des jeunes et des gangs, sont nécessaires, de même qu'une coopération intergouvernementale, ainsi qu'un soutien et un financement accrus de programmes de réintégration<sup>67</sup>.

Pour de nombreux jeunes du monde entier, vivre un temps à l'étranger est considéré comme une étape normale de la vie et marque le passage à l'âge adulte. Des enquêtes conduites sur le terrain en Jordanie, au Pakistan, en Thaïlande et au Viet Nam ont montré que la migration est un moyen d'élever le statut social d'une famille au sein de la communauté locale. Il n'est donc pas étonnant que la probabilité de migrer augmente chez ceux qui ont des liens avec des personnes vivant déjà à l'étranger.

On observe parfois l'émergence d'une « culture de la migration » : la migration internationale s'associe à la réussite personnelle, sociale et matérielle, tandis que la sédentarité devient synonyme d'échec<sup>68</sup>. À mesure que les réseaux sociaux se développent, cette culture s'enracine et la migration devient la norme, en particulier pour les jeunes et les valides. C'est ce que l'on observe dans des pays soumis une émigration à grande échelle, comme les Philippines, ainsi que l'Afrique occidentale et l'Afrique du Sud. Au Nigeria, une étude a montré que deux étudiants en licence sur cinq préféreraient quitter le pays en quête d'un statut social plutôt que de chercher un emploi bien rémunéré chez eux<sup>69</sup>. C'est ce que l'on constate également au niveau des migrations internes : une récente étude éthiopienne suggère que le changement de préférences et d'ambitions induit par l'éducation pourrait inciter les gens à quitter les zones rurales, quel que soit le potentiel de revenu offert par la migration<sup>70</sup>. Cette culture peut prendre son propre élan autoreproducteur, comme chez les Irlandais qui continuaient de migrer en plein essor du Tigre celtique.

En Afrique occidentale, la migration n'est généralement pas qu'un simple instrument de mobilité économique, elle est également considérée comme un processus au cours duquel un garçon peut atteindre sa maturité<sup>71</sup>. Pour certains groupes au Mali, en Mauritanie et au Sénégal, la migration est un rite de passage : c'est grâce aux connaissances et à l'expérience acquises en voyageant que les jeunes adolescents deviennent des hommes<sup>72</sup>. Dans le village soninké de Kounda, au Mali, la mobilité différencie les hommes et les

femmes<sup>73</sup>. La masculinité implique la liberté de bouger, tandis que les femmes du village restent en grande partie à la maison. Les hommes qui ne partent pas et restent économiquement dépendants de leurs parents sont considérés comme des jeunes immatures et les femmes les surnomment *tenes*, un mot péjoratif qui signifie « être englué ». Au Mali, on dit que migrer, c'est « aller en aventure ». Pour les Soninkés, être « en aventure » signifie être « sur la voie de l'âge adulte ».

L'impact des mouvements migratoires sur la répartition des revenus et les inégalités sociales est principalement une question de sélection – à savoir, qui migre (voir chapitre 2)<sup>74</sup>. En général, les flux monétaires associés aux migrations internationales ont tendance à être dirigés vers les plus riches, tandis que, sur le long terme du moins, les transferts de fonds effectués par les migrants internes ont tendance à être plus égalitaires<sup>75</sup>. Ce type de schéma s'est vérifié au Mexique et en Thaïlande, par exemple<sup>76</sup>. L'étude sur la Chine que nous avons commanditée a également révélé que les inégalités apparaissent d'abord au niveau des transferts internes avant de s'estomper<sup>77</sup>.

Si ce sont les plus aisés qui ont tendance à partir, alors une réponse appropriée consiste à assurer l'accès aux services de base et aux opportunités dans le pays d'origine, ainsi qu'à faciliter la mobilité des pauvres. Comme nous le verrons au chapitre 5, les pauvres ne devraient pas être obligés de se déplacer pour pouvoir espérer envoyer leurs enfants dans de bonnes écoles : ils devraient en avoir la possibilité chez eux, en plus de la possibilité de partir.

Ces dernières décennies, les transferts de fonds collectifs destinés à des associations et d'autres groupes communautaires de la ville natale ont augmenté<sup>78</sup>. Ces fonds sont généralement utilisés dans des projets d'infrastructures de base, comme la construction de routes et de ponts, la mise en place de systèmes d'eau potable et d'écoulement, le fonçage de puits, l'installation de lignes électriques et téléphoniques et d'autres travaux publics, comme la construction d'une église locale ou la remise en état d'un terrain de football. Parfois, ces projets sont cofinancés, l'exemple le plus connu étant le programme mexicain *Tres Por Uno*, destiné à augmenter les envois de fonds collectifs en garantissant aux associations de migrants que, pour chaque peso



De plus en plus de données indiquent que les émigrants ont stimulé l'évolution des institutions politiques de leur pays d'origine

investi dans des projets de développement local, les autorités fédérales, municipales et locales en investiront trois. Quoi qu'il en soit, le montant des fonds collectifs envoyés ne représente qu'une fraction des sommes individuelles envoyées aux familles, aussi l'impact potentiel de tels programmes sur le développement ne doit-il pas être surestimé<sup>79</sup>. Par exemple, on estime que, depuis 1990, les Philippins vivant aux États-Unis ont fait don de 44 millions de dollars d'aide financière et matérielle à des organismes caritatifs aux Philippines, un montant équivalent à seulement 0,04 % du PIB en 2007<sup>80</sup>.

La mobilité peut avoir un impact sur la vie sociale et politique du pays d'origine au sens large. Les émigrés et leurs descendants peuvent revenir au pays et se retrouver directement impliqués dans des activités civiques et politiques. Sinon, l'investissement dans des entreprises, des visites fréquentes dans le pays et/ou des initiatives collectives peuvent influencer les schémas de participation de la population locale. Au Liban, par exemple, de nouvelles forces politiques se sont formées, en particulier après l'accord de Ta'ef, signé en 1989, au fur et à mesure que les migrants de retour dépensaient ce qu'ils avaient gagné à l'étranger pour s'engager en politique<sup>81</sup>.

De plus en plus de données indiquent que les émigrants ont stimulé l'évolution des institutions politiques de leur pays d'origine. Il s'avère que la réforme démocratique progresse bien plus rapidement dans les pays en développement ayant envoyé davantage d'étudiants dans les pays démocratiques<sup>82</sup>. Les connaissances et les ambitions ramenées de France par un groupe de Marocains ont permis au gouvernement local de leur région natale de mettre en place des investissements d'infrastructure de base<sup>83</sup>. Mais, si l'émigration ne sert que de soupape de sécurité pour évacuer la pression socio-politique, la volonté de réformer de l'élite politique en place est restreinte<sup>84</sup>.

De même qu'ils enrichissent le tissu social de leur pays d'adoption, les migrants peuvent jouer un rôle d'acteur du changement politique et social s'ils retournent chez eux avec de nouvelles valeurs, ambitions et idées forgées par leurs expériences à l'étranger. Parfois, cela prend la forme d'un soutien à la guerre civile, comme ce fut le cas de la diaspora sri lankaise, mais, la plupart du temps, l'engagement est plus

constructif<sup>85</sup>. Des exemples contemporains connus incluent Ellen Johnson-Sirleaf, présidente du Liberia et première femme Chef d'État en Afrique, ou Joaquim Chissano, ancien président du Mozambique et désormais vétéran respecté de la politique. Reconnaisant les avantages potentiels de l'engagement de la diaspora, des gouvernements ont entamé une politique active de main tendue<sup>86</sup>. Ainsi, le Maroc et la Turquie ont étendu aux émigrants les droits politiques et économiques et autorisé la double nationalité<sup>87</sup>. Cependant, il reste à déterminer si ces politiques d'engagement bénéficient effectivement aux non-migrants ou si elles ne font que subventionner un groupe d'élite à l'extérieur du pays. En améliorant son climat d'investissement, l'île Maurice (actuellement premier pays africain de l'indice Doing Business de la Banque mondiale) a également fait revenir les émigrés ; des schémas similaires ont été observés en Inde et en Turquie, pour ne citer qu'eux.

#### 4.1.4 Mobilité et stratégies nationales de développement

Jusqu'à présent, les stratégies nationales de développement et de réduction de la pauvreté dans les pays en développement ont eu tendance à ne pas reconnaître le potentiel de la mobilité, ni à intégrer la dynamique de celle-ci dans la planification et le suivi-évaluation. Cela est en partie dû aux autres priorités auxquelles sont confrontés ces pays, qui vont de l'amélioration des systèmes de fourniture de services à la promotion d'une croissance à grande échelle, en passant par la construction d'infrastructures de base.

Les points de vue nationaux sur les liens entre mobilité et développement peuvent être consultés dans les récents Rapports nationaux sur le développement humain. Les faits à retenir sont résumés dans l'encadré 4.5.

Afin de nous faire une idée des rapports entre les stratégies nationales de développement et la migration dans un nombre élargi de pays, nous avons commandité une étude visant à évaluer le rôle des mouvements migratoires dans les Stratégies nationales de réduction de la pauvreté (SRP). Ces stratégies sont des déclarations d'objectifs et de politiques de développement, élaborées par les pays pauvres dont les opinions sont souvent ignorées dans les débats sur la migration. Les SRP ont ceci d'intéressant

**Encadré 4.5 Mobilité et développement humains : perspectives de quelques pays en développement**

De récents Rapports nationaux sur le développement humain (RNDH), notamment ceux d'Albanie du Mexique et du Salvador ont étudié les conséquences de la mobilité sur le développement. Dans d'autres pays, le RNDH s'est penché sur la manière dont la mobilité influence des aspects précis du développement, comme le rôle de la société civile (Égypte), le développement rural (Ouganda), la croissance économique (Moldavie), la cohésion sociale (Côte d'Ivoire) et les inégalités sociales (Chine).

Le RNDH du Mexique identifie les inégalités comme étant le facteur le plus déterminant des flux migratoires et la migration comme un facteur qui modifie l'offre d'opportunités pour autrui, notamment pour ceux qui restent. D'après l'Enquête nationale sur l'emploi, le migrant mexicain lambda est légèrement plus instruit que la moyenne et perçoit des revenus intermédiaires, mais est originaire d'une municipalité marginalisée ; les principaux facteurs de motivation sont donc un ensemble initial d'aptitudes, conjugué à une absence d'opportunités. Le rapport montre que les impacts globaux de la migration sur le développement humain au Mexique sont complexes et

qu'ils dépendent du profil et des ressources des différents groupes. Par exemple, alors que la migration tend à réduire les inégalités d'éducation, surtout chez les filles, elle peut également décourager les investissements dans des études supérieures dans les communautés où la plupart des migrants se rendent à l'étranger pour occuper des emplois peu qualifiés.

Un tableau différent nous est proposé par le Salvador, où les émigrants représentent 14 % de la population et où l'impact de la migration s'observe davantage au niveau macroéconomique. La récente accélération de la migration est considérée comme un facteur qui a contribué à la transition du pays vers une économie de services, qui s'est lourdement reposée sur les transferts de fonds et sur une mosaïque de petits commerces spécialisés dans la fourniture de biens et de services aux migrants et à leurs familles, notamment des produits dits « nostalgiques » et des services de communication. Le rapport suggère que la migration confère davantage de mobilité sociale aux personnes relativement pauvres, grâce à leurs rapports à l'économie mondiale.

Source : PNUD (2000; 2004Aa; 2005a,b; 2006a; 2007c,e; 2008c).

qu'elles impliquent également la contribution des acteurs de la société civile, ou des partenariats avec ceux-ci, et sont conçues pour se fonder sur des évaluations quantitatives et participatives de la pauvreté et pour matérialiser le sens donné aux priorités gouvernementales<sup>88</sup>. Elles sont également importantes dans la mesure où les partenaires internationaux se sont engagés à aligner leur aide sur celle de ces stratégies nationales, compte tenu de l'importance de la prise en main du développement par le pays.

À ce jour, la SRP du Bangladesh est peut-être celle qui traite de la manière la plus complète les rapports entre migration et développement. Les SRP les plus récentes en Albanie, au Kirghizistan et au Sri Lanka mettent en avant les questions liées à la migration. De nombreux pays africains reconnaissent le rôle des transferts de fonds, des avantages du retour et de la migration circulaire des expatriés qualifiés, ainsi que la valeur des transferts de connaissances par ces personnes. Plusieurs stratégies sont destinées à attirer des investissements en faveur du développement en provenance des membres aisés de la diaspora.

Autrefois, les analyses du traitement des mouvements migratoires internationaux dans les SRP s'appuyaient en partie sur le nombre

d'occurrences du mot « migration »<sup>89</sup>. Une méthode certes simple, mais peu pertinente. Il est toutefois frappant de constater qu'il n'existe dans les SRP aucune corrélation significative entre le nombre de références à la migration et les diverses données indiquant son éventuelle importance pour le développement national, comme par exemple la part de la population vivant à l'étranger, la quantité de transferts de fonds et le taux d'urbanisation<sup>90</sup>.

Les SRP ont présenté une large palette de politiques liées aux migrations même si, bien souvent, ces politiques ne reposent pas de manière explicite sur des analyses antérieures. Dans de nombreux cas, l'état des connaissances sur les relations entre une initiative proposée et l'impact escompté pour le développement se révèle insuffisant, ce qui souligne la nécessité de disposer de meilleures données et analyses.

En général, les SRP admettent la complexité de la migration internationale et reconnaissent aussi bien ses avantages – opportunités de développement et réduction de la pauvreté – que ses éventuelles conséquences négatives. Certaines tendent à mettre l'accent sur les points positifs. Ainsi, en Éthiopie, au Népal, au Sénégal et en Ouzbékistan, les SRP les plus récentes envisagent l'émigration comme une opportunité, sans

en mentionner les inconvénients éventuels. Les stratégies les plus récentes insistent sur le rôle des transferts de fonds, notamment celles du Bangladesh, de la République démocratique du Congo, du Ghana, de la République démocratique populaire lao, du Liberia, du Pakistan, du Timor oriental et de l'Ouzbékistan.

Plusieurs stratégies orientent leurs politiques vers la migration. Une distinction peut être établie entre les politiques largement « proactives/facilitatrices » et celles qui privilégient les notions de « régulation/contrôle » (tableau 4.1). La lutte contre le trafic, la prévention des migrations clandestines, ainsi que la modernisation et le renforcement des services d'immigration et de douanes sont souvent évoqués. Il est frappant de constater la manière dont certaines de ces politiques font écho à celles qui sont préconisées par les gouvernements des pays riches.

Pour résumer, même si le cadre de SRP n'est généralement pas destiné à traiter de la politique migratoire en soi, il pourrait se révéler utile pour intégrer les questions de migration et de développement. Il faudra, pour incorporer cette dimension dans une stratégie de gestion globale du développement, investir dans des données et des analyses, sans oublier de consulter les diverses parties prenantes. Ces enjeux sont discutés plus loin dans le chapitre 5.

## 4.2 Effets sur les lieux de destination

Les débats sur la migration s'attardent souvent sur les impacts économiques et sociaux sur les pays d'accueil riches. Le présent rapport a délibérément cherché à rétablir l'équilibre en commençant par évoquer les migrants et leurs familles, puis en se concentrant sur les pays dont ils sont originaires. Toutefois, cela ne veut pas dire que les impacts sur les habitants des communautés d'accueil n'ont pas d'importance.

Dans de nombreux pays développés, la part de migrants dans la population totale a rapidement augmenté depuis cinquante ans. On estime à présent que ce pourcentage est à deux chiffres dans plus d'une dizaine de pays de l'OCDE<sup>91</sup>. Comme évoqué au chapitre 2 et détaillé dans le tableau statistique A, c'est en Océanie – qui inclut l'Australie et la Nouvelle-Zélande – que cette proportion est la plus élevée (16 %), suivie de l'Amérique du Nord (13 %) et de l'Europe

(8 %). En revanche, elle se situe entre 1 % et 2 % seulement dans les trois principales régions en développement, à savoir l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine-Caraïbes. Les pays enregistrant les pourcentages les plus élevés se trouvent parmi les États du Conseil de coopération du Golfe et en Asie du Sud-Est, avec 63 % au Qatar, 56 % aux Émirats arabes unis, 47 % au Koweït et 40 % à Hong-Kong (Chine). Les impacts réels et perçus de l'immigration sont cruciaux, ne serait-ce que parce que ces perceptions influencent le climat sociopolitique dans lequel les réformes politiques sont débattues et décidées.

Nous commencerons cette section par une analyse des impacts économiques de l'immigration dans son ensemble, avant de nous focaliser sur le marché du travail et les aspects budgétaires. Pour chaque type d'impact, il existe d'importantes questions de répartition : des bénéfices globaux existent, mais ils ne sont pas répartis de manière équilibrée.

### 4.2.1 Impacts économiques

L'impact de la migration sur le taux de croissance totale des pays de destination a fait l'objet de nombreuses discussions, mais il est difficile

**Tableau 4.1 Les SRP reconnaissent les impacts multiples de la migration**

Mesures politiques concernant la migration internationale dans les SRP

Proactives/facilitatrices	Nombre de pays	Proactives/facilitatrices	Nombre de pays	Régulation/contrôle	Nombre de pays
Exporter la main-d'œuvre	10	Faciliter les envois de fonds	9	Lutter contre les trafics	19
Encourager la migration des femmes	1	Encourager les canaux de transferts légaux	3	Moderniser les douanes	18
Promouvoir la mobilité des étudiants	3	Mobiliser les diasporas	17	Renforcer les contrôles aux frontières	17
Signer des accords bilatéraux	9	Promouvoir les investissements de la diaspora	8	Combattre la migration illégale	12
Améliorer les conditions de travail à l'étranger	6	Importer des compétences	4	Promouvoir le retour des réfugiés	10
Préparer avant le départ	6	Participer aux programmes de coopération régionale	8	Faire face à la « fuite des cerveaux »	9
Développer les services consulaires	3	Promouvoir des recherches/une surveillance accrues	8	Soutenir les retours	7
Réguler l'industrie du recrutement	2	Renforcer les capacités institutionnelles	5	Signer des accords de réadmission	2
Faciliter la transférabilité des retraites	2	Lutter contre le VIH/sida chez les migrants	7		
Promouvoir l'intégration des réfugiés	7	Réintégrer les victimes de trafic	5		

Source : Adapté de Black et Sward (2009).  
Remarque : 84 stratégies de réduction de la pauvreté étudiées.

Les migrants peuvent générer des avantages économiques plus larges, notamment des taux d'innovation plus élevés

d'effectuer une mesure fiable. Les données et les complexités méthodologiques posent en effet problème, d'autant plus qu'il faut distinguer les effets directs des effets indirects et déterminer leur échelonnement dans le temps (voir encadré 1.1).

La théorie économique prévoit des gains totaux significatifs résultant des mouvements migratoires, tant pour les migrants que pour les pays de destination. C'est parce que la migration, comme le commerce international, permet aux personnes de se spécialiser et de tirer parti de leurs atouts relatifs. La plupart des avantages reviennent aux individus qui migrent, mais certains bénéficient aux résidents des pays de destination, ainsi qu'aux habitants des pays d'origine, grâce aux flux financiers ou autres. D'après l'étude commandée pour le présent rapport, les estimations fondées sur un modèle d'équilibre général de l'économie mondiale indiquent que les pays de destination capteraient environ un cinquième des bénéfices si le nombre de migrants augmentait de 5 % dans les pays développés, ce qui représenterait 190 milliards de dollars<sup>92</sup>.

Afin de compléter notre examen des études par pays, nous avons commandité une étude en vue d'établir un nouvel ensemble de données sur les flux et les stocks migratoires, avec des données annuelles cohérentes sur la nature des emplois, les heures travaillées, l'accumulation de capital et l'évolution des lois sur l'immigration dans 14 pays de destination faisant partie de l'OCDE et dans 74 pays d'origine sur la période 1980-2005<sup>93</sup>. Notre étude a montré que l'immigration accroît l'emploi, qu'il n'existe aucune preuve d'un effet d'éviction sur les autochtones et que l'investissement constitue une suite logique. Ces résultats signifient que, à court terme, la croissance démographique résultant des migrations augmente le PIB réel par habitant dans une proportion d'un pour un (c'est-à-dire que si la population s'accroît de 1 % grâce à l'immigration, le PIB augmente de 1 %). Ce chiffre est raisonnable, étant donné que, dans la plupart des cas, les flux migratoires annuels ne représentent qu'une fraction de point de pourcentage de la population active du pays d'accueil. En outre, ces flux sont largement prévisibles, ce qui signifie qu'un ajustement complet des investissements par habitant est possible, même à court terme.

Au niveau de chaque pays, du moins ceux de l'OCDE, des résultats similaires ont été trouvés (à savoir que la migration accrue a des conséquences neutres ou positives sur le revenu par tête). Par exemple, des simulations effectuées après l'élargissement de l'Union européenne en 2004 indiquent que les niveaux de production au Royaume-Uni et en Irlande, deux pays ayant autorisé l'arrivée à grande échelle de travailleurs originaires des nouveaux États membres de l'Europe de l'est, devraient être de 0,5 % à 1,5 % plus élevés au bout de dix ans environ<sup>94</sup>. Dans les pays où les migrants représentent une part plus élevée de la population et de la force de travail – les pays du Conseil de coopération du Golfe, par exemple –, on peut s'attendre à ce que les contributions totales et sectorielles à l'économie soient plus importantes. Malheureusement, il n'existe pas d'analyse empirique détaillée.

Les migrants peuvent générer des avantages économiques plus larges, notamment des taux d'innovation plus élevés. Dans un certain nombre de pays de destination, on a observé que les gains de productivité sont imputables aux contributions des étudiants et des scientifiques étrangers à la base de connaissances. Les données concernant les États-Unis montrent que, entre 1950 et 2000, les migrants qualifiés ont donné un coup de fouet à l'innovation : une augmentation de 1,3 % de la part des immigrants dans le nombre de diplômés universitaires a induit une hausse massive de 15 % du nombre de brevets par habitant, grâce notamment aux contributions remarquables des diplômés en science et en ingénierie et ce, sans aucune conséquence négative pour l'activité d'innovation de la population locale<sup>95</sup>.

En matière de compétences, les pays se font donc explicitement concurrence au niveau mondial et la part de diplômés parmi les migrants varie en conséquence<sup>96</sup>. Les États-Unis, en particulier, sont capables d'attirer des talents étrangers grâce à la qualité de leurs universités et de leurs infrastructures de recherche, ainsi qu'à une réglementation sur les brevets avantageuse<sup>97</sup>. En Irlande et au Royaume-Uni, la part de migrants ayant étudié dans le tertiaire dépasse les 30 %, tandis qu'en Autriche, en Italie et en Pologne, elle est inférieure à 15 %<sup>98</sup>. Les pays qui offrent des conditions d'entrée plus souples et des évolutions de carrière plus prometteuses

attirent plus facilement les migrants, tandis que les restrictions portant sur la durée de séjour, les conditions d'obtention de visa et l'évolution de carrière, comme c'est le cas en Allemagne, restreignent l'intérêt. Cela a entraîné des débats sur un projet de « carte bleue » ou de permis de travail européen – une idée ayant reçu un premier soutien de la part du Parlement européen et l'approbation du Conseil européen<sup>99</sup>. Singapour et Hong-Kong (Chine) ont des politiques explicites d'accueil de professionnels étrangers hautement qualifiés. Ces politiques vont de l'autorisation pour les immigrants de faire venir leur famille, en facilitant la résidence permanente au bout d'une certaine période (deux ans à Singapour, sept à Hong-Kong (Chine)), à la possibilité de naturalisation<sup>100</sup>.

Des programmes ayant vocation à attirer des travailleurs qualifiés peuvent être conçus via un système général de points, en fonction de l'appréciation de la situation de l'emploi et/ou des exigences des employeurs (chapitre 2). Il peut être difficile de mettre en place une approche centralisée de la planification de la main-d'œuvre, surtout face aux changements structurels et aux crises économiques. Les systèmes de points, qui ont l'avantage de la simplicité, sont utilisés par les gouvernements des pays de destination pour encourager la venue de migrants hautement qualifiés ou attirer des travailleurs en cas de pénurie sur le marché du travail national, comme par exemple le programme australien de migration qualifiée.

Les mouvements migratoires peuvent stimuler l'emploi et les activités au niveau local, mais de tels effets risquent d'être spécifiques à chaque contexte. Les migrants ont également un impact sur le niveau et la composition de la demande des consommateurs, par exemple en matière de produits dits « nostalgiques » ou de biens et services disponibles localement à proximité du logement et du lieu de travail. L'étude que nous avons commanditée sur ce type d'impacts en Californie a mis à jour des faits suggérant qu'un afflux d'immigrants durant la décennie 1990 dans certaines régions précises (choisies pour capter le vivier potentiel de clients pour différentes entreprises) était positivement lié à une croissance de l'emploi plus élevée dans certains secteurs, en particulier dans les services éducatifs. L'effet sur la composition de la demande

était quant à lui mitigé : une grande proportion de migrants était associée à quelques entreprises de petite taille et commerces de détail indépendants, mais à davantage de grands discounters. Dans le même temps, conformément aux attentes, l'étude a montré qu'une immigration accrue induisait une plus grande diversité ethnique dans le secteur de la restauration<sup>101</sup>.

#### 4.2.2 Impacts sur le marché du travail

Les impacts de la migration sur l'emploi et les salaires des pays de destination sont controversés, en particulier dans les pays enregistrant de faibles niveaux de scolarisation. Les enquêtes d'opinion montrent que l'on s'inquiète beaucoup d'une hypothétique baisse des salaires provoquée par l'immigration<sup>102</sup>. Les débats universitaires sur la question sont animés, notamment aux États-Unis. Il est pourtant frappant de constater que la plupart des études empiriques menées dans l'OCDE tirent des conclusions similaires, à savoir que l'impact *agrégé* de l'immigration sur le salaire des travailleurs locaux peut être positif ou négatif, mais relativement faible à court et long termes<sup>103</sup>. En Europe, les études portant sur plusieurs ou un seul pays montrent que l'impact de la migration sur le salaire moyen de la population locale est faible, voire nul<sup>104</sup>.

Dans le même temps, il faut reconnaître que la réaction des salaires face à l'immigration ne sera probablement pas répartie à égalité parmi tous les travailleurs et sera la plus prononcée là où les travailleurs nés sur place concurrencent les immigrants. Les débats ont précisé que ce n'est pas seulement de nombre total de migrants qui importe, mais également la combinaison de leurs compétences. Le type de compétences apportées par les migrants joue sur les opportunités de salaires et d'emploi de différents segments de la population locale, parfois de manière subtile. Si les aptitudes des travailleurs migrants complètent celles des travailleurs locaux, alors ces deux groupes en tireront bénéfice<sup>105</sup>. Si ces compétences sont exactement les mêmes, alors la concurrence sera accrue et les travailleurs locaux y perdront probablement. Toutefois, il ne s'agit pas d'une conclusion absolue : souvent, les résultats sont mitigés, avec des gagnants et des perdants dans les deux groupes. L'évaluation de ces impacts est problématique, car il est difficile de mesurer le degré auquel les compétences de

L'impact agrégé de l'immigration sur le salaire des travailleurs locaux peut être positif ou négatif, mais relativement faible à court et long termes

Les migrants peuvent favoriser la participation de la main-d'œuvre chez les femmes des communautés locales

différents groupes sont complémentaires ou se substituent les unes aux autres, notamment entre différents pays<sup>106</sup>.

Un exemple saisissant de complémentarité est la manière dont les migrants peuvent favoriser la participation de la main-d'œuvre chez les femmes des communautés locales<sup>107</sup>. L'existence de systèmes de garde des jeunes enfants peut libérer les jeunes mères et leur permettre de sortir chercher un emploi. Il existe, sur le plan documentaire, un consensus selon lequel les migrants peu qualifiés complètent généralement la force de travail locale en Europe<sup>108</sup>. Cela peut être en partie imputable au fait que les migrants sont plus mobiles que les travailleurs locaux, comme en Italie, par exemple<sup>109</sup>. Mais surtout, les immigrants sont souvent disposés à accepter les emplois dont les locaux ne veulent plus – garde d'enfants, soins aux personnes âgées (très demandés dans les sociétés vieillissantes), travaux domestiques, restauration, hôtellerie et autres emplois du secteur de l'accueil.

Comme nous l'avons indiqué, l'impact *moyen* relativement faible sur la paie peut masquer de considérables écarts entre différents types de travailleurs locaux. Il existe une vaste documentation empirique consacrée à l'impact de l'immigration sur la répartition des salaires dans les pays développés. Aux États-Unis, l'impact estimé sur le salaire des travailleurs non qualifiés varie entre -9 % et +0,6 %<sup>110</sup>. Les locaux ayant un faible niveau de scolarisation peuvent cependant avoir un avantage sur les migrants, non seulement au niveau de la langue, mais également de la connaissance des institutions, des réseaux et des technologies du pays, ce qui leur permet de se spécialiser dans des tâches complémentaires et mieux rémunérées<sup>111</sup>.

L'imparfaite substituabilité entre main-d'œuvre étrangère et main-d'œuvre locale est confirmée par de récentes données qui suggèrent que les travailleurs les plus affectés par l'arrivée de nouveaux immigrants sont les anciens immigrants. Ils sont les premiers à ressentir le moindre ajustement du marché du travail, puisque les nouveaux arrivants les concurrencent. Au Royaume-Uni, par exemple, la concurrence accrue entre les migrants au début des années 2000 a pu creuser de 6 % l'écart entre le salaire des locaux et celui des migrants<sup>112</sup>.

Bien que les données concernant les conséquences sur l'emploi soient moins complètes, elles suivent globalement un schéma similaire. Des enquêtes détaillées n'ont pas pu établir de relation systématique entre immigration et chômage. Cette lacune est en partie attribuable à la segmentation du marché du travail, puisque les étrangers peu qualifiés acceptent des emplois peu attractifs pour les locaux, ce qui permet à ces derniers de se tourner vers d'autres secteurs et d'autres emplois. En Irlande et au Royaume-Uni, les afflux massifs liés à l'élargissement de l'Union européenne n'ont pas entraîné de déplacement des travailleurs locaux, pas plus qu'ils n'ont augmenté le chômage. De récentes expériences en Europe sous-tendent donc l'idée que les travailleurs migrants n'ont pas d'impact important sur l'emploi des locaux. Une étude européenne a révélé qu'une augmentation de 10 % de la part des immigrants dans l'emploi total diminuerait l'emploi des résidents de 0,2 % à 0,7 %<sup>113</sup>.

Ces résultats économétriques doivent également être interprétés à la lumière des faits concernant les inconvénients migratoires sur le marché du travail, qui ont été examinés au chapitre 3. Ici comptent les facteurs légaux et institutionnels, tant dans leur conception que dans leur mise en application. Si les travailleurs immigrants échappent à l'ensemble des arrangements formels qui protègent les salaires et les conditions de travail, il pourrait bien s'ensuivre une compétition injuste avec les travailleurs locaux. On peut prévoir un résultat similaire lorsque des personnes sont exclues des syndicats ou lorsque la mise en application de la réglementation laisse à désirer. Même dans les pays où le marché du travail est bien régulé, les travailleurs irréguliers ont souvent tendance à passer « inaperçus » – la noyade des pêcheurs de coques chinois dans la baie de Morecambe (Royaume-Uni) fut un cas médiatisé d'absence d'application des normes de santé et de sécurité. Une récente étude britannique a montré que des tendances structurelles plus générales, en particulier l'utilisation de contrats de travail intérimaires (temporaires), qui sont synonymes de droits réduits pour les travailleurs, sont des facteurs significatifs qui influencent les rémunérations et les conditions de travail des étrangers. De nombreux chiffres font état de salaires inférieurs au minimum légal, notamment pour les jeunes immigrants<sup>114</sup>.

Dans les économies émergentes et en développement, les preuves empiriques des impacts de l'immigration sur le marché du travail sont rares. Une étude récente sur la Thaïlande, qui s'est employée à déterminer si les salaires sont plus faibles dans les lieux enregistrant de fortes concentrations de migrants, a montré qu'une hausse de 10 % du nombre de migrants réduisait le salaire des Thaïlandais locaux d'environ 0,2 %, mais ne diminuait pas l'emploi ou la migration interne<sup>115</sup>. Des simulations effectuées pour Hong-Kong (Chine) ont révélé que même des augmentations plus importantes du nombre de nouveaux immigrants (de l'ordre de 40 %) ne baisseraient pas les salaires de plus de 1 %<sup>116</sup>. Dans la mesure où ces immigrants ne peuvent trouver du travail que sur le marché informel, leur arrivée aura un plus grand impact sur les autochtones qui travaillent eux-mêmes dans la clandestinité. Dans de nombreux pays en développement, le travail informel est omniprésent, aussi les migrants sont-ils susceptibles de rejoindre un segment déjà large du marché.

### 4.2.3 Urbanisation rapide

Une croissance urbaine rapide, qui peut-être en partie attribuable à la migration interne, peut poser de sérieux problèmes. Alors que certains peuvent être attirés par les plus nombreux débouchés qu'offrent les villes, il est vrai que les services et équipements locaux peuvent avoir à supporter une forte pression. C'est ce que l'on peut observer dans de grandes villes comme Calcutta et Lagos, ainsi que dans une multitude de villes moyennes, de Colombo à Nairobi, en passant par Guayaquil. De nombreux migrants arrivant avec leur famille dans des pays en développement finissent dans des taudis ou des bidonvilles, en général à la périphérie des grandes villes. Les résidents de ces zones font souvent face à des coûts de service élevés. Ils sont également soumis aux risques d'inondations et de glissements de terrain, sans parler du harcèlement livré par les autorités, ainsi que des violences, des vols ou des extorsions de la part de criminels.

Lorsque cette tendance est provoquée par une baisse du niveau de vie et l'insuffisance des services d'assistance dans les lieux d'origine, le taux de migration vers les centres urbains peut excéder la demande en main-d'œuvre et la prestation de services<sup>117</sup>. Dans ces conditions, il en

résulte un chômage structurel et un sous-emploi élevés. De plus, lorsque les autorités locales sont mal préparées à la croissance démographique et font face à des contraintes institutionnelles et financières, cela risque de se traduire par une hausse rapide des disparités de revenus et de confort social, accompagnée d'une segmentation urbaine entre des zones relativement prospères et sûres, dotées de services de qualité, et des zones « interdites » où les conditions de vie se dégradent. En revanche, lorsque la population est attirée en ville par les possibilités d'emploi, les bénéficiaires nets sont susceptibles de s'accroître, dans la mesure où la concentration d'idées, de talents et de capitaux a des retombées positives. Cela a par exemple été observé en République de Corée<sup>118</sup>.

Ces scénarios contradictoires soulignent l'importance d'une bonne gouvernance urbaine, que l'on peut définir comme la somme des nombreuses manières dont les individus et les institutions – publiques et privées – planifient et gèrent la vie de la ville. Les aspects les plus importants de la gouvernance urbaine pour les immigrants sont, entre autres : des ressources financières adéquates, devant souvent être générées par la fiscalité locale, des politiques de tarification équitable pour les services et les équipements sociaux de base, l'extension des services aux zones habitées par les immigrants, une réglementation impartiale du secteur informel, des services de proximité et d'assistance (cours de langue, par exemple) destinés aux étrangers et la responsabilité politique, au moyen de mécanismes tels que la représentation au niveau des autorités locales, la publication de normes de performance pour les principaux services, ainsi que des audits indépendants réguliers et la publication de comptes municipaux.

Les études de terrain fournissent des indications utiles sur la manière dont les autorités d'une ville traitent les flux de population et les enjeux plus généraux de la pauvreté urbaine. Les résultats suggèrent que la décentralisation et la démocratisation peuvent donner davantage d'occasions aux pauvres de faire pression et d'obtenir des avantages progressifs, du moins en termes de fourniture d'infrastructures<sup>119</sup>. Le fait d'avoir une voix – et que cette voix soit entendue – semble protéger les pauvres des pires excès de la mauvaise gouvernance, en particulier

Lorsque la population est attirée en ville par les possibilités d'emploi, les bénéficiaires nets sont susceptibles de s'accroître, dans la mesure où la concentration d'idées, de talents et de capitaux a des retombées positives

Un migrant dont l'enfant fréquente une école publique peut fournir des services de garde qui faciliteront l'accès à l'emploi d'une femme qualifiée – et tous deux paient des impôts

du harcèlement et de l'élimination des commerçants informels<sup>120</sup>. L'argument d'Amartya Sen concernant les effets positifs des processus démocratiques et de la presse libre trouve manifestement des échos<sup>121</sup>.

Il est clair, toutefois, que certaines municipalités ont utilisé des leviers qui ont eu des répercussions négatives pour les migrants. Ainsi, une étude des expériences d'urbanisation en Asie, commanditée pour le présent rapport, montre qu'un certain nombre de gouvernements continuent de poursuivre des politiques destinées à ralentir l'immigration. Elle a révélé que plusieurs pays ont évacué des bidonvilles par la force et repoussé les pauvres vers des zones périphériques dépourvues de tout service<sup>122</sup>. À Dhaka, au Bangladesh, quelque 29 zones de taudis, où vivaient 60 000 personnes, ont été détruites par les autorités début 2007. À Jakarta, en Indonésie, la politique de « ville fermée » exige des migrants qu'ils présentent une preuve d'emploi et de logement, ce qui rend difficile la possibilité de séjourner légalement, tandis qu'une loi adoptée en septembre 2007 rend illégaux les campements de squatteurs en bord de rivière ou de route. Parfois, ce type d'intervention peut conduire à des arrestations, comme au Bangladesh avec les expulsions d'Agargoan et d'autres campements<sup>123</sup>. Il semble que les expulsions massives soient plus courantes lorsque la démocratie et la responsabilité politique sont faibles, comme le démontrent les destructions de bidonvilles qui ont eu lieu en 2005 autour de Harare, au Zimbabwe.

Pour finir, les perceptions populaires chez les locaux en Europe et aux États-Unis, ainsi qu'en Afrique du Sud, par exemple, associent les migrants aux augmentations de prix sur certains marchés privés, comme celui de la location immobilière. À notre connaissance, aucune étude n'établit l'existence d'un tel fait.

#### 4.2.4 Impacts budgétaires

Il est un moyen populaire de mesurer l'impact de la migration, sans pour autant en refléter les véritables conséquences économiques et sociales, qui consiste à étudier la perception des changements que la migration apporte à la situation budgétaire du gouvernement<sup>124</sup>. Dans tout le spectre politique, les mêmes inquiétudes sont souvent partagées quant aux effets de la

migration sur l'État-providence. Notre analyse de l'enquête European Social Survey de 2002 suggère que jusqu'à 50 % de la population européenne s'inquiètent de la charge budgétaire nette que représentent les migrants, les plus inquiets ayant tendance à être moins bien instruits, plus âgés et/ou sans emploi. Ces préoccupations sont très fortes en République tchèque, en Grèce, en Hongrie et en Irlande, beaucoup moins en Italie, au Luxembourg, au Portugal et en Suède. D'aucuns s'inquiètent de la hausse des coûts, d'autres de la durabilité face à une cohésion sociale réduite. Certains gouvernements ont cherché à répondre à ces préoccupations en imposant des périodes d'attente avant de pouvoir prétendre à certains avantages, comme par exemple en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni.

Les immigrants « prennent-ils plus qu'ils ne donnent » ou l'inverse ? C'est une question extrêmement polémique qui, selon nous, a accaparé d'une manière injustifiée l'attention des opinions publiques. Il est déjà difficile d'estimer l'utilisation des services publics par les migrants et le calcul des contributions fiscales qu'ils paient en retour ne fait qu'ajouter un degré supplémentaire de complexité. Un migrant dont l'enfant fréquente une école publique peut fournir des services de garde qui faciliteront l'accès à l'emploi d'une femme qualifiée – et tous deux paient des impôts.

Dans la pratique, il existe un écart important entre les pays au niveau de l'existence et de la générosité des avantages sociaux et au niveau de l'admissibilité des migrants. Des études conduites aux États-Unis, qui proposent peu d'avantages sociaux pour un pays riche, ont trouvé des écarts d'estimation, mais la tendance générale reste la même : les migrants de la première génération ont tendance à générer des coûts budgétaires nets, tandis que les générations suivantes produisent de larges excédents budgétaires<sup>125</sup>. Dans le même temps, les impôts acquittés par les migrants peuvent ne pas atteindre les niveaux de services qui leur sont fournis par le gouvernement. Lorsque le nombre d'immigrés est sous-estimé et que les transferts budgétaires vers les autorités locales sont effectués en fonction du nombre d'habitants ou des besoins, il peut arriver que les localités qui supportent les charges les plus lourdes pour étendre les services



de base aux immigrés manquent aussi des ressources adéquates pour ce faire.

Les collectivités locales représentent en général une part significative des dépenses totales du gouvernement et ont souvent la charge de financer les services de base, dont ceux destinés aux migrants. Selon le Fonds monétaire international<sup>126</sup>, la part des dépenses effectuées en 2007 par les autorités locales des pays développés allait de 63 % au Danemark à 6 % en Grèce. Cette part est importante dans un certain nombre d'autres grands pays de destination, notamment la Fédération de Russie (51 %) et l'Afrique du Sud (47 %). Mais il existe des exceptions, comme par exemple la Thaïlande, où cette part est inférieure à 15 %. Ainsi, en fonction de la structure des finances publiques, les migrants pourraient imposer des coûts budgétaires nets au niveau gouvernemental tout en étant contributeurs nets aux recettes publiques. Par exemple, le coût des services éducatifs et de santé, qui peuvent inclure des programmes spéciaux de type cours de langue, peut être pris en charge par les collectivités locales, alors que l'impôt sur le revenu revient au gouvernement central.

Aux États-Unis, les questions budgétaires semblent influencer les préférences de différents groupes en matière de politiques d'immigration. Une étude a montré que les locaux ont tendance à être favorables à la réduction de l'immigration lorsqu'ils vivent dans des États comptant de fortes populations de migrants et faisant preuve de générosité dans les avantages sociaux consentis<sup>127</sup>. Cette opinion est plus prononcée chez les locaux qui ont un potentiel de revenu élevé et qui se trouvent dans les tranches d'imposition supérieures. Des résultats similaires ont été obtenus sur un échantillon de plus de vingt pays en Europe<sup>128</sup>.

Dans les pays qui disposent d'un système d'imposition progressive et de prestations sociales, les immigrés peu qualifiés, les réfugiés et les personnes admises dans le pays au titre d'un programme de regroupement familial sont associés à des coûts budgétaires nets plus élevés. Dans certains pays européens, les immigrants, outre leur contribution démographique au pays, apparaissent plus dépendants des programmes sociaux que les locaux, mais ce n'est certainement pas le cas dans tous les pays<sup>129</sup>. La différence provient, du moins partiellement, de la relative générosité des systèmes de protection sociale.

Durant la récession de 2008-09, la montée du chômage et les difficultés rencontrées par les migrants devraient se traduire par des coûts supplémentaires pour les finances publiques, même si le degré de concrétisation dans les faits reste à observer. Les facteurs déterminants dans chaque pays seront la proportion de migrants dans les sans-emploi et la structure des allocations chômage, en particulier les règles d'admissibilité. Même dans les pays disposant d'un système de protection sociale bien développé, l'accès des migrants à ces avantages peut être limité. Une récente étude a prédit que, parmi les pays européens, l'Estonie, la France et la Lettonie risquaient d'avoir à faire face à une charge financière plus lourde à cause du coût des avantages sociaux obtenus par les migrants durant le ralentissement de 2009, tandis que l'Autriche, la Finlande, l'Allemagne, l'Irlande et l'Espagne enregistreraient des hausses moins marquées<sup>130</sup>. Dans de nombreux pays en développement, la question de l'augmentation des coûts budgétaires en période de récession n'est généralement pas soulevée, car les avantages sociaux ne sont tout simplement disponibles pour personne.

La migration est parfois vantée comme une solution à une crise financière imminente conjuguée au vieillissement rapide dans de nombreux pays développés (chapitre 2). Ceci nécessiterait que les migrants soient des contributeurs nets au système budgétaire, à court et moyen termes. Les coûts à long terme, lorsque les migrants prennent leur retraite, doivent également être pris en compte. Ces deux facteurs impliquent la nécessité soit d'augmenter continuellement l'immigration, soit, de manière plus réaliste, d'augmenter les contributions de sécurité sociale des migrants de plus en plus nombreux qui travaillent, tout en introduisant des changements structurels dans la conception des systèmes de sécurité sociale et de retraite.

Qu'ils soient positifs ou négatifs, les impacts budgétaires nets de l'immigration sont relativement négligeables. Si l'on rassemble les différents impacts en matière de PIB, la plupart des estimations pour les États-Unis et l'Europe chiffrent l'impact budgétaire net de l'immigration autour  $\pm 1$  % du PIB<sup>131</sup>. Ce taux est par exemple de 0,65 % au Royaume-Uni<sup>132</sup>. Ces estimations indiquent que les conséquences budgétaires de l'immigration ne doivent pas constituer un

Qu'ils soient positifs ou négatifs, les impacts budgétaires nets de l'immigration sont relativement négligeables

La seule présence de nouveaux arrivants aux histoires différentes peut constituer un défi, surtout dans les sociétés traditionnellement homogènes

facteur déterminant lors de l'élaboration des politiques publiques.

Certains gouvernements des pays de destination imposent le paiement de droits supplémentaires aux migrants, en vertu du principe selon lequel les individus qui perçoivent des avantages bien supérieurs à ceux dont bénéficie le contribuable local devraient davantage contribuer. En 1995, le Canada a introduit un droit de résidence permanente équivalent à 838 dollars américains et exigible avant l'émission d'un visa (mais remboursable si le candidat voit sa demande refusée ou n'y donne pas suite). Depuis, plusieurs amendements ont cherché à atténuer les impacts négatifs en instaurant une option de prêt, davantage de souplesse dans le calendrier de paiement, l'exemption de ces frais pour les réfugiés, les personnes protégées et les enfants à charge, puis une division par deux du montant de ces droits, en 2006. En sus de ces droits, il existe des frais de gestion de 430 dollars pour les adultes (86 dollars pour les personnes à charge). Toutefois, au Canada comme dans d'autres cas similaires, il n'y a aucun rapport direct entre les recettes générées par ces droits et le financement des programmes d'intégration. Le Royaume-Uni a récemment imposé un droit d'établissement d'un montant plus symbolique de 50 livres sterling (93 dollars). Ces deux exemples semblent plus aller dans le sens de l'apaisement des craintes populaires que vers la génération de recettes pour couvrir les coûts budgétaires.

#### 4.2.5 Perceptions et préoccupations sur la migration

Dans nombre de pays, les questions migratoires prêtent à controverse. La seule présence de nouveaux arrivants aux histoires différentes peut constituer un défi, surtout dans les sociétés traditionnellement homogènes. De manière générale, trois types de préoccupations corrélées peuvent être distinguées, à savoir la sécurité et la criminalité, les facteurs socio-économiques et les facteurs culturels<sup>133</sup>. Nous terminerons ce chapitre en abordant tour à tour chacun de ces aspects.

Suite aux attentats terroristes de 2001 aux États-Unis, les questions de sécurité sont devenues une priorité de l'agenda politique. L'un des principaux problèmes étant alors l'association, réelle ou présumée, d'étrangers déloyaux, ainsi que la menace du terrorisme. De telles peurs sont

loin d'être nouvelles, puisqu'elles se sont manifestées à plusieurs reprises pour générer un sentiment anti-immigrés dans l'histoire. Citons en exemple les Chinois d'Indonésie, soupçonnés de subversion politique en faveur de la Chine communiste des années 1960, ou encore les minorités ethniques russes des États baltes, soupçonnées d'avoir sapé l'indépendance nouvellement acquise de ces pays après l'effondrement de l'Union soviétique au début des années 1990. Ces préoccupations s'apaisent normalement avec le temps, mais refont régulièrement surface sous de nouvelles formes en période d'instabilité et de changement politique.

Les préoccupations d'ordre sécuritaire dérivent également des liens perçus entre l'immigration et la criminalité, souvent évoquées dans les débats populaires sur la migration. Nous avons découvert que plus de 70 % des personnes ayant répondu à l'European Social Survey de 2002 pensaient que les étrangers aggravaient la criminalité dans un pays, un taux passant à plus de 85 % en Allemagne, en République tchèque et en Norvège. Comme l'illustre le film *Le Parrain*, les stéréotypes associant les immigrants à la criminalité ont longtemps été propagés par les médias populaires, qui évoquent souvent des violences perpétrées par différents groupes d'immigrants, notamment la *mafia* italienne, les triades chinoises et les gangs d'Amérique centrale, comme la *Mara Salvatrucha*, au Salvador.

Les données ne confirment pas ces stéréotypes. Elles révèlent néanmoins des écarts significatifs dans les taux de criminalité chez les immigrants, selon les pays. Les données du recensement américain de 2000 montrent que, dans chaque groupe ethnique, les taux d'incarcération des jeunes hommes sont inférieurs chez les immigrants, même les moins éduqués. En moyenne, chez les hommes de 18 à 39 ans (qui composent la grande majorité de la population carcérale), le taux d'incarcération des locaux était de 3,5 % en 2000, soit cinq fois plus que les 0,7 % d'étrangers<sup>134</sup>. Des études antérieures concernant les États-Unis avaient relevé des chiffres similaires<sup>135</sup>. En revanche, la situation est beaucoup plus hétérogène en Europe. Les données du Conseil de l'Europe portant sur 25 pays montrent qu'en moyenne, il y a au moins deux fois plus de personnes d'origine étrangère dans les prisons que de personnes de souche.

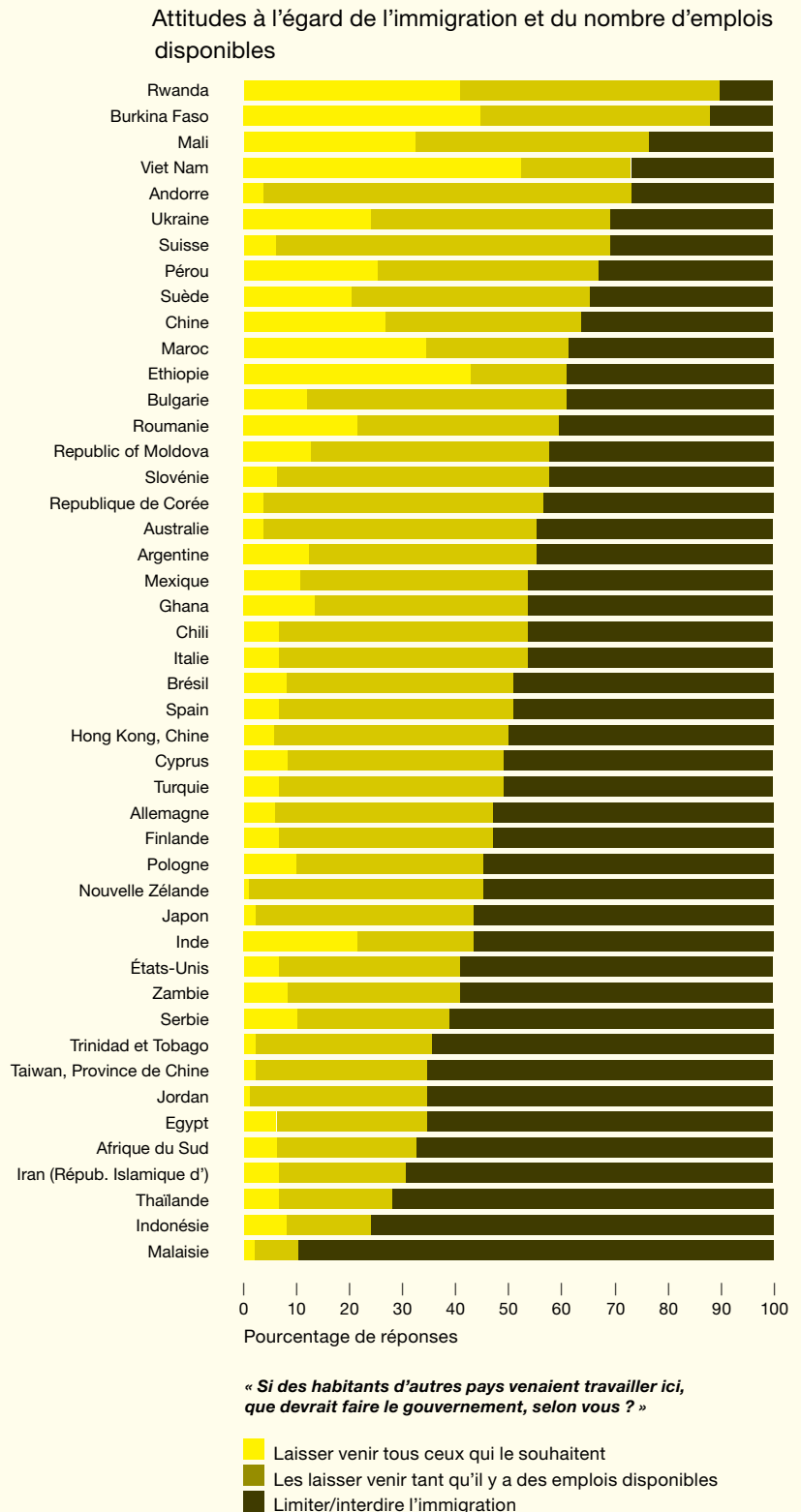
Une étude menée sur six pays européens a révélé qu'en Autriche, en Allemagne, au Luxembourg, en Norvège et en Espagne, les taux d'infraction sont plus élevés chez les étrangers, ce qui n'est pas le cas en Grèce, par exemple<sup>136</sup>.

La crainte de voir les immigrants mettre à mal le statut socio-économique des populations locales a été mesurée de façon empirique. Comme nous l'avons indiqué, les effets peuvent être positifs pour certains individus ou groupes et négatifs pour d'autres mais, quoi qu'il en soit, ils sont rarement très prononcés. Cependant, la récession économique de 2008-09 a causé un grand choc à de nombreux travailleurs des pays d'accueil (ou autres), peut-être le pire depuis la Grande Dépression américaine des années 1930. Alors que rien ne laisse entendre que ce choc ait pu être provoqué par la main-d'œuvre immigrée, il a tout de même ravivé la rhétorique anti-immigration, au moment où les travailleurs locaux cherchent un moyen de conserver leur propre emploi. Les gouvernements sont soumis à une pression colossale et, souvent, ne parviennent pas à y résister. Les points de vue évoluent, même lorsque les étrangers avaient jusqu'alors été largement bien acceptés par l'opinion publique – par exemple au Royaume-Uni avec les Européens de l'Est, malgré l'expérience réussie d'afflux importants durant l'essor économique<sup>137</sup>.

L'opinion publique sur l'immigration est conditionnée par l'offre en matière d'emploi. Dans la plupart des 52 pays couverts par la dernière enquête World Values Survey, la majorité des personnes interrogées approuvaient les mesures de restriction à l'immigration, mais nombre d'entre elles soulignaient que ces restrictions devaient être clairement liées à l'offre en matière d'emploi (figure 4.3)<sup>138</sup>. Les estimations démographiques et économiques présentées au chapitre 2 suggèrent que, une fois la page de la récession tournée, les particularités structurelles conduiront à recréer de l'emploi et donc à offrir de nouvelles opportunités aux migrants.

Même en temps normal, beaucoup pensent que la préférence devrait aller à la population locale (figure 4.4). Notre analyse de régression a montré que cette opinion était plus répandue chez les personnes plus âgées, ayant des revenus plus faibles, vivant dans de petites villes ou n'étant pas issues de l'immigration. Toutefois, il est intéressant de noter que la population a

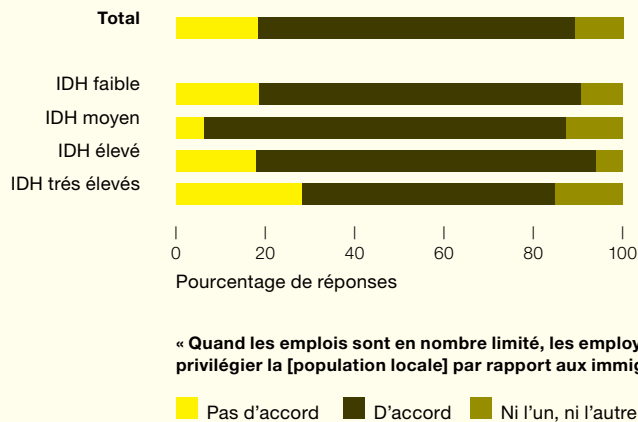
**Figure 4.3** L'opinion sur l'immigration dépend du nombre d'emplois disponibles



Source: Kleemans et Klugman (2009).

**Figure 4.4** Quand les emplois sont en nombre limité, la préférence va à la population locale

Opinion publique concernant les préférences en matière d'emploi, par catégorie d'IDH des pays de destination, 2005/2006



Source : Kleemans et Klugman (2009).

davantage tendance à défendre un traitement égalitaire des migrants dans les pays qui comptent un nombre relativement élevé d'étrangers.

Les inquiétudes économiques et sécuritaires peuvent parfois se renforcer les unes les autres, dans ce qui devient un cercle vicieux. Les migrants marginalisés – du fait, par exemple d'un statut provisoire ou irrégulier ou d'un fort taux de chômage – peuvent adopter des comportements antisociaux ou criminels, confirmant ainsi les craintes de la population locale en matière d'insécurité. Si un tel climat attise les discriminations sur le marché du travail et dans l'élaboration des politiques, ces migrants peuvent alors se détourner de leur nouvelle société pour revenir à l'ancienne, par exemple en formant des gangs ou d'autres organisations antisociales qui font poser une menace sur les populations locales. Ce type de pathologie a été observé chez certains jeunes Maghrébins en France et certains groupes originaires d'Amérique centrale aux États-Unis.

Lorsque le désavantage sur le marché du travail conduit à l'exclusion sociale, les répercussions sur la cohésion sociale peuvent être fulgurantes. Une récente étude menée dans sept pays développés a mis l'accent sur les obstacles à la socialisation rencontrés par les enfants issus de familles immigrées<sup>139</sup>. Ces familles sont souvent concentrées

dans certaines zones, par exemple dans des localités urbaines aux revenus particulièrement faibles. Ce phénomène ne fait qu'encourager la ségrégation éducative et socio-économique : le fait d'habiter dans un quartier ségrégué limite les contacts avec la population locale et cette séparation est renforcée par la fréquentation d'écoles qui sont *de facto* ségréguées. Dans une étude que nous avons commandée sur l'identité des immigrants latinos aux États-Unis, il est suggéré que les politiques d'immigration restrictives et une opinion publique de plus en plus défavorable avec le temps, conjuguées à des résultats mitigés pour le développement humain, ont modifié la perception identitaire de la population. Cette étude, fondée sur des entretiens avec des immigrants et leurs enfants originaires de plusieurs pays d'Amérique latine, indique que les étrangers vivent des expériences formatrices qui font naître une solidarité de groupe, mais qui encouragent un rejet de l'identité américaine, lié aux réalités du marché du travail en période d'accroissement des inégalités<sup>140</sup>.

Les possibles impacts de l'immigration sur le climat politique suscitent également certaines inquiétudes<sup>141</sup>. Cependant, dans la plupart des pays, la taille relative de la population de migrants est trop modeste pour avoir un effet direct sur la politique électorale nationale, d'autant que les migrants proviennent d'horizons divers et ont des points de vue politiques distincts. Dans tous les cas, les migrants ne sont généralement pas autorisés à voter lors des scrutins nationaux. Leur influence peut être plus significative aux élections locales, où l'octroi du droit de vote aux immigrants de la première génération est plus fréquent<sup>142</sup>. Avec le temps, à mesure que progresse l'assimilation économique, sociale et culturelle, l'impact des migrants sur les schémas de vote est de moins en moins prévisible<sup>143</sup>.

Enfin, s'ils sont en nombre suffisant, les migrants peuvent nuancer la diversité culturelle d'une société et littéralement changer le visage d'une nation. Plusieurs pays aujourd'hui très prospères ont historiquement été fondés par des migrants. L'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis ont toujours accueilli de très nombreux migrants, par vagues successives en provenance de divers pays, et ont généralement très bien réussi à les absorber et à leur

insuffler un sentiment commun d'appartenance à la nouvelle nation, en dépit des disparités culturelles<sup>144</sup>. Dans les pays qui s'enorgueillissent d'une indépendance de longue date et d'un puissant sentiment d'identité nationale, l'arrivée d'étrangers peut poser davantage de problèmes.

Naturellement, certains attributs sociaux sont plus facilement adoptés par les locaux que par les autres. Par exemple, beaucoup de sociétés acceptent facilement de nouvelles cuisines (les plus résistants étant probablement les Français et les Italiens, qui pensent déjà tout connaître en la matière). Cela confirme la théorie de Paul Krugman, selon laquelle un goût pour la variété, conjugué à des économies d'échelle, explique plus que tout autre facteur les rouages du commerce international. Cela dit, certains trouvent plus difficile d'ouvrir la porte à de nouvelles coutumes religieuses ou sociales, comme le port du voile par les femmes et le système des dots.

À quelques spécificités près, les faits montrent que la population est généralement tolérante envers les minorités et voit d'un bon œil la diversité ethnique (figure 4.5). Les personnes moins bien éduquées, plus âgées et non issues de l'immigration sont moins susceptibles d'apprécier la diversité ethnique<sup>145</sup>. Parallèlement, plus de 75 % des personnes ayant répondu à l'enquête World Values Survey de 2005-2006 ne voyaient aucune objection au fait d'avoir un migrant pour voisin. Ces attitudes indiquent qu'il y a possibilité de parvenir à un large consensus pour garantir un meilleur traitement des migrants, option politique que nous étudions dans le prochain chapitre.

L'insécurité et les réactions négatives se profilent lorsque les communautés de migrants sont jugées avoir des normes et des structures sociales différentes et concurrentes, menaçant implicitement la culture locale. À quoi s'ajoute l'idée que les identités ethniques se livrent concurrence et varient considérablement dans leur engagement envers l'État-nation, ce qui donne un jeu à somme nulle entre la reconnaissance de la diversité et l'unification de l'État. Pourtant, les individus peuvent avoir – et ont – de multiples identités qui sont complémentaires en termes d'éthnicité, de langue, de religion, de race et même de citoyenneté (chapitre 1). Ainsi, lorsque les migrants s'intègrent plus pleinement et plus diffusément à leur pays d'adoption, qui a son

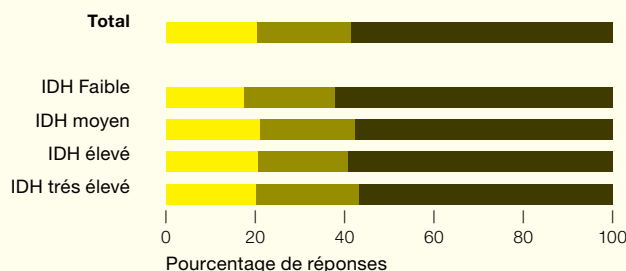
tour se diversifie, ils ont davantage de chances d'être considérés comme des éléments qui enrichissent la société et introduisent des traits culturels complémentaires.

### 4.3 Conclusions

Ce chapitre a étudié les impacts de la mobilité sur les personnes qui ne migrent pas. Nous avons commencé par les lieux d'origine et nous sommes concentrés sur les pays en développement (bien que les taux régionaux d'émigration soient de loin les plus élevés en Europe et les plus faibles en Afrique). Les plus grands impacts sont observés au niveau des foyers dont certains membres sont partis et ces impacts sont largement positifs en termes de revenus, de consommation, d'éducation et de santé. Cependant, les conséquences sur la pauvreté sont limitées, car les personnes qui partent ne sont généralement pas les plus pauvres. Des effets sur la communauté au sens large et au niveau national peuvent également être observés, bien que ces schémas soient généralement complexes, spécifiques au contexte et susceptibles d'évoluer.

Compte tenu de la récession mondiale de 2008-09, il est particulièrement important d'évaluer l'impact de la migration sur les communautés et les pays d'accueil. Il n'existe aucune preuve d'impacts négatifs sur l'économie, le marché du travail ou le budget, alors que les bénéfices ne sont plus à démontrer dans des

**Figure 4.5** La diversité ethnique n'est pas une valeur rare  
Opinion publique sur la valeur de la diversité ethnique par catégorie d'IDH des pays de destination



« Pour en venir à la question de la diversité ethnique, laquelle des opinions suivantes résume votre point de vue ? »

- La diversité ethnique compromet l'unité du pays
- Ni l'un, ni l'autre
- La diversité ethnique permet d'enrichir sa vie

Source: Kleemans et Klugman (2009).

domaines comme la diversité sociale et la capacité d'innovation. Les craintes autour des migrants sont généralement exagérées.

Ces résultats, conjointement à ceux du chapitre précédent, suggèrent la possibilité de créer des cercles vertueux au moyen de mesures politiques qui améliorent et élargissent les avantages de la mobilité. Les contributions économiques et sociales des migrants s'en trouveraient ainsi renforcées, tant dans les pays et les communautés de

destination que dans ceux d'origine.

Les politiques publiques auxquelles sont soumises les personnes qui migrent jouent un grand rôle dans la construction de leur avenir. Il est dans l'intérêt des migrants que ces politiques soient bien conçues, mais aussi des communautés qu'ils quittent et des autres résidents de leur pays d'adoption. C'est cette question que nous aborderons dans le dernier chapitre de ce rapport.

**Politiques pour  
l'optimisation  
des résultats  
en matière de  
développement  
humain**

A large, bold white number '5' is positioned in the lower right quadrant of the page. The background is a solid green color with a halftone dot pattern of white and yellow dots scattered across it, creating a textured effect. The number '5' is the central focus of the lower half of the image.

**5**

**Ce dernier chapitre propose des réformes dont le but est de favoriser la mobilité des personnes ce qui contribuera à conforter les libertés humaines. À l'heure actuelle, beaucoup de migrants n'ont, au mieux, que des droits précaires et un avenir des plus incertains. Le déséquilibre observé entre les restrictions à l'entrée des travailleurs migrants et la forte demande en main-d'œuvre peu qualifiée a besoin d'être corrigé. Nous proposons donc un paquet de réformes destinées à améliorer la situation des migrants et de leur famille, de leur communauté d'origine et de leur lieu d'accueil. La conception, le calendrier et l'acceptabilité des réformes sont subordonnés à l'évaluation réaliste des conditions économiques et sociales, ainsi qu'à la prise en compte de l'opinion publique et des contraintes politiques.**



## Politiques pour l'optimisation des résultats en matière de développement humain

L'analyse précédente a démontré que le développement humain avait grand avantage à favoriser l'émergence de politiques améliorées en faveur des migrants, profitant à tous les groupes concernés par la migration. Il faut adopter une vision courageuse pour concrétiser ces avantages, une vision qui prenne la forme d'une réforme pour ses résultats bénéfiques tout en tenant compte des contraintes et des enjeux sous-jacents.

Nous avons également démontré que les politiques d'immigration qui ont prédominé dans de nombreux pays de destination ces dernières décennies se caractérisent majoritairement, d'une part, par le déni et la procrastination et, d'autre part, par des contrôles plus intenses aux frontières et des séjours clandestins plus nombreux. Cela n'a fait qu'aggraver la situation de ceux qui ne peuvent se prévaloir d'aucun statut légal et, surtout par ces temps de récession, a semé doute et frustration parmi les populations.

Les facteurs de migration – parmi lesquels l'inégalité des chances et les rapides transitions démographiques – devraient persister tout au long des décennies à venir. Dans un modèle démographique disproportionné, il apparaît que, depuis 1950, neuf dixièmes de la croissance de la main-d'œuvre mondiale ont été générés dans des pays en développement, alors que la main-d'œuvre des pays développés est vieillissante. Ces tendances incitent les gens à migrer, mais les canaux migratoires légaux ouverts aux travailleurs peu qualifiés demeurent très restreints. Des projections démographiques réalisées jusqu'en 2050 indiquent que ces tendances vont se poursuivre, en dépit du tassement de la demande de main-d'œuvre provisoirement induit par la crise économique actuelle. Il apparaît donc nécessaire de repenser la politique appliquée aux restrictions d'entrée des travailleurs peu qualifiés, qui s'accorde mal avec la demande sous-jacente pour cette main-d'œuvre. Ce chapitre s'intéresse aux mesures que les gouvernements peuvent prendre

pour se préparer à la reprise de la croissance, avec toutes les tendances structurelles qu'elle suppose en sous-main.

Notre proposition consiste en un paquet de réformes, avec des résultats projetés à moyen et long terme. Ce paquet est articulé autour de six grands « piliers ». Pris individuellement, ces piliers ont certes beaucoup à apporter, mais, conjointement articulés, ils offrent les meilleures chances de maximiser les impacts de la migration sur le développement humain :

1. Libéraliser et simplifier les canaux légaux permettant aux personnes de chercher du travail à l'étranger.
2. Garantir les droits fondamentaux des migrants.
3. Réduire les frais de transaction associés à la migration.
4. Améliorer les résultats pour les migrants et les communautés de destination.
5. Tirer des bénéfices de la mobilité interne.
6. Intégrer la mobilité au sein des stratégies nationales de développement.

Notre proposition suppose de nouveaux processus et de nouvelles normes pour régir les migrations, mais n'a nullement vocation à prescrire de quelconques taux d'admission, lesquels doivent être déterminés par pays.

Notre programme d'action est largement axé sur les réformes requises à plus long terme pour optimiser les bénéfices de la migration, sans oublier pour autant les grands enjeux posés à court terme. Dans le sillage de ce qui paraît être la

Un dialogue franc et ouvert est une condition indispensable pour faire progresser le débat public sur la migration

plus grave crise économique mondiale depuis la Grande Dépression américaine, le chômage est en passe d'atteindre des niveaux record dans de nombreux pays. Beaucoup de migrants se retrouvent ainsi doublement exposés : ils ne subissent plus seulement la menace du chômage, de l'insécurité et de la marginalisation sociale, mais sont aussi très souvent accusés d'être la cause même de ces problèmes. Il est important de ne pas faire un bouc émissaire de l'actuelle récession, qui doit plutôt être vue comme une opportunité pour instituer une « nouvelle donne » notamment en faveur des migrants – une nouvelle donne qui bénéficie aux travailleurs chez eux et à l'étranger tout en les protégeant contre un retour de flamme protectionniste. Il faudra une vision politique et des responsables engagés pour forger cette nouvelle donne et la vendre au grand public<sup>1</sup>.

Un dialogue franc et ouvert est une condition indispensable pour faire progresser le débat public sur la migration. Dans ce débat, les avantages de la migration ne doivent pas être excessivement mis en avant et les inquiétudes suscitées par les effets redistributifs – en particulier parmi les travailleurs peu qualifiés – doivent être reconnues et prises en compte. L'économie politique des réformes est directement abordée ci-après.

Étant donné la nature mondiale du présent rapport et la diversité des parties concernées – gouvernements des pays d'origine, de destination et de transit, donateurs et organisations internationales, secteur privé, société civile (dont les groupes de migrants et les associations de la diaspora), milieux universitaires et médias –, les orientations politiques que nous préconisons s'établissent inévitablement à un niveau général. Notre intention est de nourrir le débat autour de l'examen, de l'adaptation et de la mise en œuvre de ces recommandations. Au niveau des pays, il conviendra de voir pratiquer une analyse nettement plus détaillée pour garantir une parfaite adaptation aux circonstances locales et établir une ligne de partage entre les réalités politiques et les contraintes pratiques.

### 5.1 Un paquet de réformes à concevoir

Nous allons maintenant étudier plus avant les politiques d'entrée évoquées plus haut. Nous nous sommes limités à certaines initiatives et pratiques choisies du vaste éventail d'options qui

a été étudié et mis en œuvre de par le monde<sup>2</sup>. En définissant un agenda prioritaire, nous avons choisi de nous intéresser spécifiquement aux plus défavorisés, conscients toutefois de la réalité des contraintes politiques et des inévitables compromis. Dans la mesure du possible, nous illustrons nos propos par des exemples de bonnes pratiques.

#### 5.1.1 Libéraliser et simplifier les canaux légaux

Des barrières trop restrictives à l'entrée empêchent les gens de migrer et condamnent des millions d'autres qui choisissent malgré tout de le faire – un quart du nombre total des migrants, environ – à la clandestinité. Il s'ensuit un climat d'incertitude et de frustration, tant dans la communauté des migrants que dans le reste de la population, en particulier en ces temps de récession.

Lorsque la croissance repartira, la demande de main-d'œuvre étrangère rebondira également, puisque les conditions démographiques et économiques qui ont amorcé cette demande seront toujours présentes. Le besoin de personnes en âge de travailler dans les pays développés est largement structurel et durable par nature, et non temporaire. La même règle vaut pour les emplois à forte rotation de main-d'œuvre dans des secteurs comme la santé, la construction, le tourisme et l'industrie alimentaire. Si la demande de main-d'œuvre s'inscrit à long terme, alors, du point de vue à la fois des migrants et de leurs communautés et sociétés de destination, il est préférable de laisser les gens entrer légalement. Et, dans la mesure où les migrants peuvent trouver et conserver un emploi, il vaut mieux leur offrir la possibilité de prolonger leur séjour, plutôt que de les freiner avec des permis temporaires. Plus les gens restent longtemps à l'étranger, plus ils ont de chances, eux et leurs enfants, de développer leur mobilité sociale et économique. Lorsque la présence des migrants est niée ou ignorée par les gouvernements d'accueil, le risque de segmentation s'en trouve grandement accru, non seulement sur le marché du travail mais aussi dans la société au sens large. C'est l'un des enseignements qui a été clairement mis en évidence par l'expérience allemande des travailleurs étrangers temporaires. Nous l'observons de nouveau aujourd'hui dans des pays de destination aussi variés que les États du CCG, la Russie, Singapour, l'Afrique du Sud et la Thaïlande.

Cela dit, en quoi peuvent consister la libéralisation et la simplification des canaux migratoires ? Il y a deux grandes voies où la réforme apparaît tout aussi souhaitable que faisable : les programmes saisonniers ou circulaires et l'entrée des travailleurs non qualifiés, assortie de conditions de prolongation. Le problème délicat du traitement à réserver aux personnes en situation irrégulière constitue un troisième volet, avec son lot de possibilités de changement à étudier. Dans chacun des cas, la conception spécifique de nouvelles mesures devra être discutée et débattue au niveau national par le biais de processus politiques visant à équilibrer les intérêts distincts (section 5.2). Étant donné que les travailleurs hautement qualifiés sont généralement bienvenus dans la plupart des pays, les réformes doivent se concentrer sur la circulation des personnes n'ayant pas de diplômes supérieurs.

La première voie, déjà explorée par un certain nombre de pays, vise à développer des structures pour autoriser un travail véritablement saisonnier dans des secteurs comme l'agriculture et le tourisme. Ici, la planification et la mise en œuvre des réformes impliquent plusieurs éléments clés, parmi lesquels la consultation des gouvernements des pays d'origine, l'implication des syndicats et des employeurs, les garanties salariales de base, la protection de la santé et de la sécurité, et l'autorisation des visites répétées. Ces éléments sont la pierre angulaire des programmes qui sont appliqués avec succès au Canada depuis des décennies, par exemple, et qui ont été plus récemment introduits en Nouvelle-Zélande (encadré 5.1). Les travailleurs relevant d'un régime formel de ce type jouissent généralement d'une meilleure protection que les travailleurs clandestins. Sur le plan du développement humain, c'est l'un de leurs principaux avantages.

La seconde voie, qui suppose des réformes davantage fondamentales, consiste à multiplier le nombre de visas pour les travailleurs peu qualifiés – en réponse à la demande des employeurs. Ces visas peuvent être au départ temporaires – ce qui est d'ailleurs le cas actuellement. Leur délivrance peut être subordonnée à une promesse d'embauche ou, pour le moins, à une certaine expérience professionnelle ou à la volonté de travailler dans un secteur réputé être en pénurie de main-d'œuvre.

Pour ouvrir et développer les canaux légaux d'entrée, des décisions doivent être prises sur les sujets suivants :

*Fixer numériquement les flux d'entrée annuels.* Ces chiffres doivent être adaptés aux conditions locales, ce qui peut se faire de plusieurs manières. Les chiffres peuvent être calculés à partir de la demande des employeurs – par exemple, un individu doit faire valoir une offre d'embauche avant son arrivée – ou des recommandations d'une commission technique, ou tout autre organe de la sorte, sur la base de projections de la demande et de propositions de syndicats, d'employeurs et de groupes communautaires. Au Royaume-Uni, le Migration Advisory Committee, institué à la fin 2007 pour prodiguer des conseils sur la désignation des « professions en pénurie de main-d'œuvre », constitue à cet égard un bon exemple. Les inconvénients que pose la condition des promesses d'embauche sont les suivants : la décision est de fait déléguée aux employeurs individuels, les frais de transaction peuvent être plus élevés pour les migrants individuels et la transférabilité de l'emploi peut devenir problématique. Il convient par ailleurs de faire acte de prudence concernant les « besoins » en main-d'œuvre étrangère déclarés par les employeurs. Ces besoins peuvent se présenter parce que des migrants souhaitent travailler davantage et/ou parce qu'ils sont plus qualifiés. Les employeurs ne doivent pas se servir de la main-d'œuvre migratoire comme d'un stratagème pour se dérober à leurs obligations légales, qui leur imposent de protéger la santé et la sécurité de leurs employés et de garantir des normes minimales dans leurs conditions de travail – des principes qui doivent s'appliquer à tous les travailleurs, quelle que soit leur origine.

*Transférabilité de l'emploi.* Lorsqu'ils sont attachés à des employeurs spécifiques, les travailleurs ont plus de mal à trouver de meilleures opportunités professionnelles, ce qui se révèle à la fois économiquement inefficace et socialement non souhaitable. Notre évaluation des politiques a révélé que les gouvernements autorisent généralement la transférabilité de l'emploi pour les migrants permanents hautement qualifiés, mais pas pour les travailleurs temporaires peu qualifiés. Il y a cependant des signes de changement. Les Émirats arabes unis ont récemment mis en œuvre des programmes de parrainage en transférabilité de l'emploi, en réponse à des plaintes pour abus déposées par des migrants<sup>3</sup>. La réforme de la main-d'œuvre immigrée récemment promulguée en Suède, décrite à l'encadré 5.1, constitue peut-être l'exemple le plus complet à ce jour de cette transférabilité de

Les employeurs ne doivent pas se servir de la main-d'œuvre migratoire comme d'un stratagème pour se dérober à leurs obligations légales

**Encadré 5.1 Ouverture de canaux légaux – Suède et Nouvelle-Zélande**

Deux pays ont récemment promulgué des réformes qui épousent les lignes directrices proposées dans ce rapport, même s'il est encore trop tôt pour évaluer leur incidence.

Fin 2008, la Suède a promulgué une vaste réforme de la main-d'œuvre migratoire. Venue du Parlement suédois, l'initiative avait commencé par la désignation d'une commission parlementaire chargée de proposer des changements. À l'époque, le pays connaissait une croissance économique rapide, couplée à d'importantes pénuries de main-d'œuvre. Les débats parlementaires et médiatiques ont essentiellement porté sur les risques de délocalisation des travailleurs locaux, cherchant à déterminer s'il fallait ou non autoriser les demandeurs d'asile à postuler. Un programme a alors été conçu, à la satisfaction des syndicats qui redoutaient une réduction des salaires et une dégradation des conditions de travail.

Ce programme dispose, entre autres éléments, que les employeurs soient les premiers juges des besoins (auto-évaluation), la Commission suédoise pour l'immigration ayant pour fonction de garantir la cohérence avec les conventions collectives et d'écouter les commentaires des syndicats. La transférabilité de l'emploi est autorisée à l'issue d'un délai de deux ans et, si des travailleurs changent d'emploi au cours de cette période initiale, ils doivent solliciter un nouveau permis de travail. La durée est initialement de deux ans, extensible à quatre ans, après quoi un droit de séjour permanent peut être octroyé. Dès le premier trimestre d'application de ce programme, pas moins de 24 000 demandes ont été déposées, ce qui représente environ 15 % de tous les nouveaux arrivants en Suède.

En Nouvelle-Zélande, le Recognised Seasonal Employer Scheme (RSE, « Régime reconnu des employeurs saisonniers ») a été lancé en avril 2007 dans le cadre du programme gouvernemental de

croissance et d'innovation afin de venir en aide aux industries de l'horticulture et de la viticulture, qui rencontraient de gros problèmes pour trouver de la main-d'œuvre pendant les pics saisonniers. Ce régime fixe chaque année, le nombre d'emplois saisonniers.

Le RSE a été conçu pour éviter quelques-uns des inconvénients du cycle de travail temporaire à faible salaire, qui étaient jugés ingérables par les employeurs et par les travailleurs eux-mêmes, dont nombre d'entre eux étaient des migrants illégaux. La transition vers le RSE a permis de délester le système de ses travailleurs clandestins et a mis de nouveaux employeurs en relation avec le gouvernement. Au cours de la période de transition, les employeurs ont été autorisés à conserver leurs travailleurs qui résidaient déjà en Nouvelle-Zélande pendant une période limitée et sous certaines conditions.

Le principal objectif du gouvernement de Nouvelle-Zélande et des mouvements syndicaux – condition indispensable à l'acceptation publique – était de parvenir à ce que les employeurs recrutent et forment d'abord des travailleurs néozélandais, avant d'aller chercher à l'étranger. Cependant, ce régime ouvre aux pays du Pacifique un marché permanent qui abonde en main-d'œuvre peu qualifiée, à condition toutefois qu'ils mettent en place des processus adéquats de sélection et de facilitation et qu'ils dispensent des aides au retour. Les travailleurs ont la possibilité d'être mieux formés et correctement rémunérés, tout en enrichissant leur expérience et leurs contacts. Jusqu'à présent, il n'a été signalé aucun problème majeur.

Le RSE n'est pas un programme à bas coûts. Il ne sera économiquement viable que si les industries concernées peuvent y gagner en productivité et en qualité, c'est-à-dire si elles peuvent compter sur un groupe connu d'ouvriers pour qu'il revienne chaque année travailler dans les vergers et les vignobles.

Source : Gouvernement de Suède (2008) et Banque mondiale (2006a).

l'emploi et des avantages sociaux : les permis de travail sont transférables et les migrants qui perdent leur emploi, pour quelque raison que ce soit, ont un délai de trois mois pour trouver un nouveau travail avant que leur visa ne soit annulé<sup>4</sup>. Un employeur qui recrute à l'étranger cherchera généralement à imposer une certaine période de non-transférabilité – mais, même en ce cas, il y a toujours moyen d'assurer une certaine flexibilité, par exemple en permettant au migrant ou à un autre employeur qui souhaite l'embaucher de payer une commission pour rembourser l'employeur d'origine de ses frais de recrutement.

*Droit de solliciter une prolongation et passe-relles vers la permanence.* Ce droit sera laissé au pouvoir d'appréciation du gouvernement d'accueil et, en l'état actuel des choses, est

généralement soumis à un ensemble de conditions spécifiques. Cependant, la prolongation de permis temporaires est aujourd'hui possible dans de nombreux pays développés (ex. : Canada, Portugal, Suède, Royaume-Uni et États-Unis) et dans certains pays en développement (ex. : Équateur et Malaisie). Le renouvellement illimité des permis peut faire l'objet d'accords bilatéraux. Certains pays accordent la possibilité aux migrants temporaires d'acquérir le statut permanent après plusieurs années de séjour régulier (ex. : en Italie au bout de six ans, au Portugal et au Royaume-Uni au bout de cinq ans). Cette possibilité peut être subordonnée, par exemple, aux antécédents professionnels du migrant et à l'absence de condamnations pénales<sup>5</sup>.

*Dispositions pour faciliter la circularité.* La liberté de se déplacer entre le pays d'accueil et le pays d'origine peut apporter son lot d'avantages aux migrants et à leurs pays d'origine. Ici encore, cette liberté de circulation peut être subordonnée à la discrétion du gouvernement ou à certaines conditions. La transférabilité des prestations sociales accumulées constitue un autre avantage susceptible de favoriser la circularité.

Il n'est pas de discussion sur l'immigration sans la question du statut illégal des migrants. Diverses approches ont été appliquées par les gouvernements pour traiter cette question. Des campagnes d'amnistie sont annoncées et déployées pour des périodes limitées – cette approche a été pratiquée dans différents pays d'Europe, mais aussi d'Amérique latine. Des migrants peuvent aussi se voir attribuer un statut légal par le jeu de mécanismes administratifs discrétionnaires – par exemple, en fonction de leurs liens familiaux, comme c'est le cas aux États-Unis. Les retours forcés au pays d'origine sont également pratiqués. Toutes ces mesures prêtent à controverse. L'encadré 5.2 synthétise quelques récentes expériences de régularisation<sup>6</sup>.

Les régularisations dites « gagnées », telles qu'elles ont été tentées dans un certain nombre de pays, ouvrent peut-être la voie la plus viable en la matière<sup>7</sup>. Elles offrent aux migrants clandestins un permis provisoire qui leur permet de vivre et de travailler dans le pays d'accueil, initialement pour une durée limitée, mais qui peut être prolongée ou devenir illimitée moyennant différents critères à remplir, tels que la maîtrise de la langue, un emploi stable et l'assujettissement à l'impôt. Il n'y a pas véritablement d'amnistie initiale, les migrants étant plutôt autorisés, sous conditions, à transiter jusqu'à l'obtention d'un droit de séjour complet. Cette approche a le mérite d'être potentiellement acceptée par la société.

Les expériences européennes variées suggèrent que les principaux ingrédients d'une régularisation réussie sont, entre autres, l'implication des organisations de la société civile, des associations de migrants et des employeurs dans la planification et la mise en œuvre des programmes, la protection des migrants contre le risque d'expulsion pendant le processus de régularisation et la définition des critères clairs et précis d'admissibilité (par exemple, durée du séjour, antécédents professionnels et liens familiaux)<sup>8</sup>. Dans la pratique, toutefois, ce modèle

se heurte à de longs délais d'exécution. Avec des procédures localement administrées, comme en France, les différences de traitement d'un lieu à l'autre peuvent poser problème.

Les retours forcés sont particulièrement controversés. Leur nombre a vivement augmenté dans certains pays, dépassant les 350 000 aux États-Unis et les 300 000 en Afrique du Sud pour la seule année 2008. Intensément promus par les gouvernements des pays riches, les retours forcés figurent également dans les partenariats pour la mobilité mis en place par l'Union européenne<sup>9</sup>. Beaucoup d'États d'origine coopèrent avec des pays de destination en signant des accords de réadmission – certains d'entre eux, par exemple l'Afrique du Sud, se sont toutefois refusés à les signer.

#### Encadré 5.2 Expériences de la régularisation

La plupart des pays européens ont mis en œuvre, à un degré ou à un autre, des programmes de régularisation, même si leurs motivations diffèrent et si, dans certains cas, le principe même de la régularisation n'est pas reconnu (Autriche et Allemagne). Une récente étude a estimé qu'en Europe, plus de 6 millions de personnes en situation irrégulière avaient demandé à acquérir un statut légal entre 1997 et 2007, avec un taux d'acceptation de 80 %. Les chiffres varient grandement d'un pays à l'autre, l'Italie se situant en première position (1,5 million), suivie de l'Espagne et de la Grèce.

Les programmes de régularisation ne sont pas restreints à l'OCDE. Un pacte régional en Amérique latine, MERCOSUR, signifie que l'Argentine, par exemple, permet à tout citoyen sans antécédents criminels qui en fait partie d'obtenir un permis de séjour permanent. En Afrique du Sud, des initiatives sont en cours pour régulariser des Zimbabwéens clandestins, en commençant par la délivrance de permis de séjour temporaire leur donnant accès aux soins de santé et à l'éducation ainsi que le droit de séjourner et de travailler pendant au moins six mois. En Thaïlande, 135 000 migrants ont été régularisés début 2008 même si, dans le passé, une hausse des taux d'expulsion a toujours suivi les vagues de régularisation.

Les débats pour et contre la régularisation font rage. Les bénéficiaires pour le pays de destination sont liés à la sécurité et à l'État de droit, tandis que les individus et les familles qui sont régularisés peuvent être mieux placés pour faire face à l'exclusion sociale et économique. Parmi les inconvénients, on arguera que la régularisation encourage les flux migratoires futurs, affaiblit les programmes officiels d'admission et multiplie les demandes frauduleuses. Quoi qu'il en soit, les avantages de la régularisation sont étroitement corrélés au contexte. Par exemple, aux États-Unis, de nombreux immigrants clandestins paient déjà des impôts, de sorte que les bénéficiaires en termes de revenus y sont bien inférieurs que dans les pays qui disposent d'une importante économie parallèle. Les études conduites sur diverses expériences nationales ont eu tendance à conclure que les impacts socio-économiques de la régularisation étaient mitigés, car les impacts positifs escomptés sur les salaires, la mobilité et l'intégration ne se sont pas toujours matérialisés.

Source : CIDPM (2009), Cerrutti (2009) et Martin (2009b).

Lorsque des individus en situation irrégulière sont identifiés, les procédures appliquées doivent être conformes aux principes de l'État de droit et que les droits fondamentaux des personnes soient respectés

Que devrait-il en être des politiques d'application pour qu'elles soient humaines ? La plupart des gens considèrent qu'il faut imposer des sanctions en cas d'infraction au contrôle des frontières et aux règles du travail et que les retours forcés ont tout à fait leur place, aux côtés des régularisations discrétionnaires, dans l'arsenal de politiques. Mais la mise en œuvre de ce système de sanction pose d'importants problèmes, notamment lorsque les individus concernés vivent et travaillent dans le pays depuis de longues années et dont certains membres de leur famille sont en situation régulière. Par exemple, un sondage récemment conduit auprès de Salvadoriens expulsés a révélé qu'un quart d'entre eux vivait aux États-Unis depuis plus de vingt ans et qu'environ un cinquième travaillait au moment de leur expulsion, souvent avec des enfants nés aux États-Unis<sup>10</sup>. Dans plusieurs pays, dont le Royaume-Uni, les médias se sont parfois fait l'écho de cas de menaces d'expulsion semblant particulièrement inhumaines.

Il importe évidemment que, lorsque des individus en situation irrégulière sont identifiés, les procédures appliquées soient conformes aux principes de l'État de droit et que les droits fondamentaux des personnes soient respectés. Il convient aussi d'établir la responsabilité des employeurs qui engagent des travailleurs en situation irrégulière. Cette question fait l'objet de débats aux États-Unis, par exemple. La mise en place de processus formels pour déterminer si des individus ont ou non le droit légal de séjourner dans le pays est clairement préférable aux expulsions sommaires ou de masse, telles qu'on a pu les observer dans le passé (ex. : l'expulsion par la Malaisie de travailleurs clandestins indonésiens au début 2005)<sup>11</sup>, même si certains aspects de procédure, comme le droit de se faire assister d'un avocat, peuvent parfois entraîner des dépenses publiques qui sont vues d'un mauvais œil dans les pays en développement. Au Royaume-Uni, le Prison Inspectorate a publié un rapport sur l'évolution des détentions d'immigrés (« Immigration Detention Expectations ») fondé sur les normes internationales en matière de droits humains. Mais une simple publication ne suffit pas, naturellement, à imposer le respect des normes. Dans certains pays, des ONG s'emploient à améliorer les conditions de vie dans les camps de détention – la Croix-Rouge ukrainienne en est un exemple. La récente directive de l'Union européenne sur les procédures de retour semble marquer

un pas vers la transparence et l'harmonisation des réglementations, puisqu'elle invoque spécifiquement des procédures normalisées pour expulser des personnes en situation irrégulière ou pour leur octroyer un statut légal définitif. Cependant, cette directive a été critiquée, jugée insuffisante pour garantir le respect des droits humains<sup>12</sup>.

### 5.1.2 Garantir les droits fondamentaux des migrants

Le présent rapport s'intéresse en particulier à la mobilité au travers de l'expansion des libertés. Mais tous les migrants ne parviennent pas à jouir de toutes les libertés que leur promet la migration. Selon le pays d'où ils viennent et le pays où ils se rendent, les migrants se retrouvent souvent contraints de troquer une forme de liberté contre une autre, la plupart du temps pour avoir de plus hauts revenus en travaillant dans un pays qui ne respecte pas les droits humains fondamentaux. Les migrants qui manquent de ressources, de réseaux de soutien, d'informations et de moyens de recours sont ceux qui ont le plus à perdre, d'autant plus lorsqu'ils sont exposés à la discrimination raciale ou à d'autres formes de discrimination. La situation peut devenir particulièrement difficile pour ceux qui n'ont pas de statut légal et pour ceux qui migrent dans des pays dotés de faibles structures de gouvernance et de responsabilité.

Les réfugiés constituent une catégorie distincte de migrants du fait de leur besoin de protection internationale. Ils ont des droits spécifiques énoncés dans la Convention de 1951 sur les réfugiés et les Protocoles de 1967, ratifiés par 144 États (figure 5.1)<sup>13</sup>. Ces accords confèrent une protection essentielle aux personnes qui fuient à l'étranger dans le but d'échapper à la persécution.

De façon plus générale, les six principaux traités internationaux relatifs aux droits de l'homme, qui ont été ratifiés par 131 pays du monde, contiennent tous de puissantes clauses de non-discrimination qui garantissent l'applicabilité de nombreuses dispositions aux migrants<sup>14</sup>. Ces instruments sont universels et s'appliquent aussi bien aux ressortissants nationaux qu'aux ressortissants étrangers, qu'ils se trouvent sur le territoire national ou à l'étranger et qu'ils soient en situation régulière ou irrégulière. Leurs dispositions les plus pertinentes concernent le droit

à l'égalité devant la loi et le droit à ne pas faire l'objet de discrimination pour des raisons de race, d'origine ou autre. De fait, ces instruments imposent d'importantes contraintes légales à l'action étatique<sup>15</sup>.

Récemment, des protocoles contre le trafic et la traite d'êtres humains, fondés sur des instruments existants, ont rapidement gagné les faveurs des gouvernements du monde, avec 129 ratifications<sup>16</sup>. Ces protocoles, qui cherchent à criminaliser le trafic, visent davantage à éliminer la criminalité organisée qu'à faire progresser les droits de l'homme des victimes (essentiellement des femmes)<sup>17</sup>. Bon nombre d'États ont promulgué ces principes dans leur législation nationale : sur 155 États examinés en 2008, 80 % avaient établi un délit particulier de trafic de personnes et plus de la moitié avait créé une unité de police spécialisée dans la lutte contre ce trafic<sup>18</sup>. Tout progrès sera naturellement le bienvenu dans ce domaine, même si certains observateurs ont noté que la sévérité accrue des politiques d'immigration avait aussi pour conséquence de promouvoir le trafic et la traite<sup>19</sup>.

En revanche, la série de conventions de l'OIT adoptées tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, dans le but de promouvoir des normes minimales en faveur des travailleurs migrants, n'a guère rencontré de succès. Les causes sont multiples, l'une d'elles étant la difficulté de concilier l'envergure et le caractère exhaustif de ces conventions avec la volonté de préserver un pouvoir discrétionnaire étatique absolu dans ces affaires. En 1990, la Convention internationale de l'ONU pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (CPRMW) a réitéré les principes fondamentaux des traités de droits humains, mais est aussi allée plus loin, par exemple en proposant une définition élargie de la discrimination, en instaurant des mécanismes plus puissants contre l'expulsion collective et arbitraire et en garantissant aux migrants légaux le droit de vote et d'éligibilité. Malheureusement, cette convention ne compte à ce jour que 41 signataires, dont seulement cinq sont des pays en excédent d'immigration et dont aucun ne figure dans la tranche supérieure en termes d'IDH (figure 5.1).

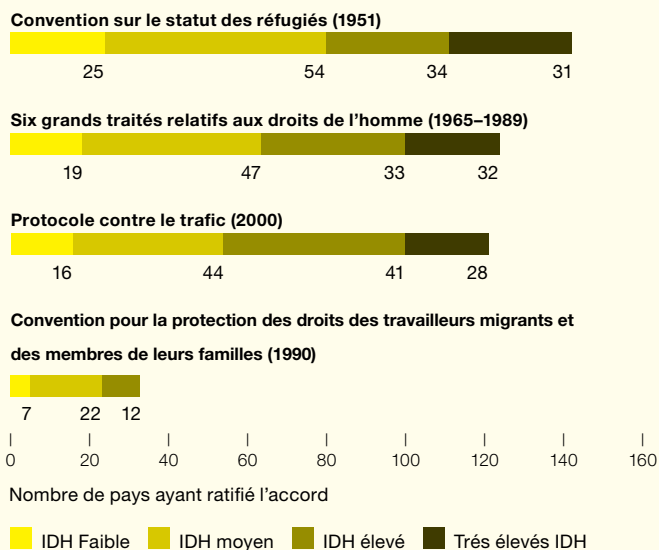
Si l'on se penche sur la figure 5.1 pour examiner les profils migratoires des pays signataires, il apparaît que la plupart de ces pays ont des taux d'immigration et d'émigration inférieurs

à 10 %. Parmi les pays dont la part de la population immigrée ou émigrée excède 25 %, les taux de signature restent faibles – seuls 3 pays sur 64 ont signé la CPRMW, par exemple, et 22 ont signé les six principaux traités relatifs aux droits de l'homme. Même dans les pays dont l'excédent d'émigration représente plus de 10 % de leur population – qui ont pourtant intérêt à signer, ne serait-ce que pour protéger leurs travailleurs à l'étranger –, les taux de ratification de la CPRMW demeurent bas. Depuis près de vingt ans qu'existe la CPRMW, seuls 20 % des pays à forte émigration l'ont signée, alors que la moitié des pays a ratifié les six grands traités relatifs aux droits de l'homme et que 59 % sont signataires du protocole contre le trafic, pourtant bien plus récent.

Les pays qui n'ont pas ratifié la CPRMW n'en demeurent pas moins obligés de protéger leurs travailleurs immigrés, même si c'est par le biais d'autres grands traités relatifs aux droits de l'homme. Les organes de surveillance de l'application des traités mis en place en vertu des conventions existantes peuvent désormais s'appuyer sur les examens régulièrement

**Figure 5.1** Ratification limitée de la convention sur les droits des migrants :

Ratification de différents accords par catégorie d'IDH en 2009



Source: ONUDC (2004) et ONU (2009b).

La question du respect des droits fondamentaux des migrants à l'étranger relève avant tout de la responsabilité des gouvernements d'accueil... Les employeurs, les syndicats, les ONG et les associations de migrants ont également un rôle à jouer

pratiqués par le HCR. Une récente analyse des délibérations de ces organes sur dix ans indique que certaines dispositions d'autres grands traités de droits humains peuvent révéler des problèmes et protéger les droits des migrants, et ne s'en sont d'ailleurs pas privées au fil du temps<sup>20</sup>. Même si chaque pays cherche invariablement à se présenter sous son meilleur jour en termes de droits de l'homme, les organes de surveillance des traités peuvent, en dépit du manque de mécanismes d'exécution, exercer une certaine influence en accusant et en jetant l'opprobre, en dénonçant les cas et abus les plus manifestes et en imposant des pressions morales ou politiques.

Garantir les droits des migrants est un appel récurrent dans tous les forums mondiaux, comme l'attestent les déclarations formulées par des organisations de la société civile lors du Forum mondial de 2008 sur la migration et le développement de Manille. Pourtant, il est clair que le principal problème n'est pas posé par l'absence de cadre légal pour la protection des droits – puisqu'il existe bel et bien une série de conventions, de traités et de dispositions en droit coutumier –, mais plutôt par la relative inefficacité de leur mise en œuvre. Dans cet esprit, l'OIT a conçu en 2005 un Cadre multilatéral pour les migrations de main-d'œuvre, énonçant des instructions et des bonnes pratiques dans un cadre non contraignant, qui préserve le droit souverain des États à déterminer leurs propres politiques migratoires. Ce type d'approche non contraignante permet de niveller les différences inhérentes aux États et autorise une mise en œuvre graduelle<sup>21</sup>.

Même si les gouvernements n'ont pas spécialement envie de signer des conventions officielles, il n'y a aucune raison valable qui les empêche de nier des droits aussi fondamentaux que les droits suivants :

- Égalité de rémunération pour un travail de valeur égale, décence des conditions de travail et protection de la santé et de la sécurité ;
- Droit d'organisation et de négociation collective ;
- Droit de ne pas faire l'objet de détention arbitraire et droit à une procédure régulière en cas d'expulsion ;
- Droit de ne pas être soumis à un traitement cruel, inhumain ou dégradant ;
- Retour au pays d'origine.

Ces droits devraient être garantis parallèlement aux droits de l'homme fondamentaux que sont la liberté, la sécurité des personnes, la liberté d'opinion et la protection contre le travail forcé et le trafic d'êtres humains.

L'un des arguments avancés contre la garantie de ces droits fondamentaux est qu'elle réduit forcément le nombre de personnes autorisées à immigrer légalement. Mais, comme nous l'avons démontré au chapitre 2, il n'y a pas là de troc possible et cet argument ne se justifie aucunement sur le plan moral.

La question du respect des droits fondamentaux des migrants à l'étranger relève avant tout de la responsabilité des gouvernements d'accueil. Certains gouvernements de pays d'origine, comme l'Inde et les Philippines, ont essayé d'imposer des salaires minimaux pour leurs émigrants, mais leurs efforts sont restés vains du fait de leur manque de compétence juridique sur ces questions. Les gouvernements d'origine peuvent toutefois apporter une aide en informant les migrants de leurs droits et responsabilités par le biais de centres de ressources migratoires et de services d'orientation préalable sur ce qui les attend à l'étranger.

Les services consulaires peuvent avoir un rôle important à jouer en canalisant les réclamations et les recours possibles, tandis que des accords bilatéraux peuvent définir des principes directeurs. Quoi qu'il en soit, les efforts collectifs et coordonnés déployés par les pays d'origine pour améliorer les normes ont plus de chances d'aboutir que les efforts nationaux individuels.

Les employeurs, les syndicats, les ONG et les associations de migrants ont également un rôle à jouer. Les employeurs sont la principale source de violation des droits fondamentaux – leur comportement revêt donc une importance cruciale. Certains employeurs se sont efforcés de donner le bon exemple en rédigeant des codes de conduite et en s'associant au programme de responsabilité sociale des entreprises en faveur des droits des travailleurs migrants, qui s'intéresse en particulier aux situations où n'existe aucun mécanisme efficace d'application du droit du travail<sup>22</sup>. Les mesures à la disposition des syndicats et des ONG sont les suivantes, entre autres : informer les migrants sur leurs droits, travailler en plus étroite collaboration avec les employeurs et les responsables officiels pour garantir le respect de



ces droits, syndiquer les travailleurs immigrés et promouvoir leur régularisation. Une ONG active dans ce domaine est le Collectif de défense des travailleurs étrangers dans l'agriculture (CODESTRAS), qui s'efforce d'améliorer la situation des travailleurs saisonniers dans le sud de la France par des campagnes de sensibilisation, d'information et d'aide juridique<sup>23</sup>.

Le rôle des syndicats est particulièrement important. Au fil du temps, les syndicats n'ont eu de cesse d'accorder toujours plus d'attention aux droits des migrants. Le World Values Survey de 2005-2006, qui couvre 52 pays, suggère que les taux de syndicalisme sont plus élevés chez les personnes qui ont un contexte migratoire : 22 % de celles qui ont un parent migrant sont membres d'un syndicat, contre 17 % pour les autres. Cette différence est particulièrement prononcée dans les pays à faible IDH<sup>24</sup>.

Enfin, les migrants peuvent eux-mêmes modifier la manière dont les communautés et sociétés de destination perçoivent l'immigration. Parfois, une opinion publique négative peut être due à des incidents passés, impliquant des comportements illégaux vis-à-vis de migrants. Avec des sociétés et des communautés plus ouvertes et inclusives, où chacun – autochtones et migrants – comprend et respecte la loi et poursuit des formes pacifiques de participation et, le cas échéant, de protestation, les migrants peuvent atténuer le risque de réactions négatives. La société civile et les autorités locales peuvent d'ailleurs y contribuer en apportant un soutien aux réseaux et aux communautés de migrants<sup>25</sup>.

### 5.1.3 Réduire les frais de transaction associés à la migration

Tout déplacement d'un pays à l'autre entraîne inévitablement des frais de transaction. La distance complique naturellement la recherche d'un emploi équivalent, à la fois au sein des pays et, surtout, à l'étranger, du fait du manque d'information, des barrières de la langue et de la diversité des cadres réglementaires. Ces disparités exigent des services d'intermédiation et de facilitation. Étant donné l'ampleur des différences de revenus entre les pays à faible IDH et les pays à fort IDH, il n'est guère surprenant qu'un marché se soit ouvert aux agents qui sont en mesure de trouver à l'étranger des emplois adaptés à la main-d'œuvre locale et d'aider les

candidats à la migration à se frayer un chemin parmi les restrictions administratives associées aux migrations internationales.

Dans les actuels régimes migratoires, les coûts majeurs sont généralement induits par l'obligation administrative d'avoir obtenu une proposition d'emploi ferme de la part d'un employeur étranger avant de partir. En Asie, notamment, de nombreux travailleurs migrants ont recours aux services d'agents commerciaux pour obtenir des promesses d'embauche et prendre toutes les dispositions pratiques. La plupart de ces agents sont d'honnêtes courtiers qui empruntent les circuits légaux, mais quelques-uns manquent d'informations pertinentes sur les employeurs et/ou les travailleurs ou se livrent à un trafic illicite de personnes à travers les frontières.

Ce marché des services d'intermédiation peut toutefois être problématique. Dans le pire des cas, il peut entraîner le trafic et des années de servitude, d'abus, d'actes de violence et, parfois même, la mort. Le problème le plus courant est la cherté de ces services, en particulier pour les travailleurs peu qualifiés. L'intermédiation génère souvent un surplus de profit pour les recruteurs, de par les restrictions d'entrée couplées à la forte demande de main-d'œuvre peu qualifiée – des travailleurs qui manquent souvent d'informations pertinentes et d'un véritable pouvoir de négociation. Les coûts semblent aussi être dégressifs, augmentant à mesure que décroît le niveau de qualification – par exemple, peu d'infirmières migrantes paient des frais de recrutement, alors que la plupart des aides ménagères en acquittent. Les migrants asiatiques qui se rendent dans les États du Golfe paient généralement en frais de recrutement et autres frais divers 25 % à 35 % de ce qu'ils peuvent gagner en deux ou trois ans de travail<sup>26</sup>. Dans certains cas, la corruption impose encore des frais supplémentaires. Les réglementations administratives extensives peuvent être contre-productives, en ce sens qu'elles risquent plus d'exposer les migrants à la corruption et d'offrir aux intermédiaires, officiels et autres agents de quoi huiler les rouages du système.

Les gouvernements peuvent aider de plusieurs manières à réduire les frais de transaction pour les migrants travailleurs. Six grands axes méritent ainsi d'être considérés en priorité :

La rationalisation des démarches administratives dans les pays d'origine constitue un facteur important pour réduire les obstacles aux migrations légales

*Ouvrir des corridors et imposer des régimes autorisant la libre circulation.* Grâce au MERCOSUR, par exemple, les travailleurs boliviens peuvent se rendre presque librement en Argentine, ce qui leur permet d'élargir leurs réseaux sociaux et, partant, d'être mieux informés sur les offres d'emploi. La même dynamique a été observée en accéléré après l'élargissement de l'Union européenne en 2004. Un autre exemple nous est fourni par les facilités d'entrée consenties aux travailleurs saisonniers à la frontière mexicque-guatémaltèque.

*Réduire le coût et faciliter la délivrance des documents officiels, comme les certificats de naissance et les passeports.* La rationalisation des démarches administratives dans les pays d'origine constitue un facteur important pour réduire les obstacles aux migrations légales<sup>27</sup>. Une analyse des corridors migratoires au niveau des pays est nécessaire pour identifier les types de frais préalables et leurs montants, des frais qui peuvent aller des multiples allers-retours à la capitale afin de se faire délivrer un passeport,

jusqu'aux frais imposés par d'autres obligations préalables au départ, comme les examens médicaux, les formalités de police, les assurances et les garanties bancaires. Les migrants candidats au programme mexico-canadien se rendent en moyenne six fois à la capitale – une obligation qui a incité le gouvernement à offrir une bourse pour couvrir les frais de déplacement (il eût pourtant été plus efficace de rationaliser simplement les formalités administratives)<sup>28</sup>. Certains frais procèdent des obligations imposées par les pays de destination. Par exemple, la République de Corée exige que les migrants apprennent la langue avant leur arrivée : la formation linguistique permet certes d'accroître les revenus et de promouvoir l'intégration, mais elle grève aussi les budgets des migrants avant même qu'ils n'arrivent dans le pays<sup>29</sup>. Plusieurs pays se sont employés à accélérer les formalités pour les migrants, avec différents degrés de réussite (encadré 5.3).

*Autonomisation des migrants, par un accès à l'information, des droits de recours à l'étranger et des réseaux sociaux plus forts.* Ces derniers, en particulier, ont beaucoup à faire pour combler le fossé de l'information entre les travailleurs migrants et les employeurs, puisqu'ils peuvent limiter le recours coûteux aux services d'agences de recrutement et offrir aux migrants un plus vaste éventail d'opportunités d'emploi<sup>30</sup>. En Malaisie, des réseaux migratoires permettent aux Indonésiens de prendre connaissance d'offres d'emploi avant même qu'elles ne soient diffusées sur le marché local<sup>31</sup>. Pareillement, l'amélioration des télécommunications aide les candidats à l'émigration en Jamaïque à mieux s'informer<sup>32</sup>. Des centres d'information, comme le centre pilote lancé en 2008 par l'Union européenne à Bamako, au Mali, peuvent fournir aux candidats migrants des informations précises (mais souvent décevantes !) sur les opportunités d'emploi et d'étude à l'étranger.

*Régulation des recruteurs privés pour prévenir les abus et les fraudes.* Les interdictions ont tendance à ne pas fonctionner, en partie parce que dans les pays de destination, elles ne s'appliquent pas aux recruteurs des pays d'origine<sup>33</sup>. Pourtant, il est des réglementations qui peuvent être efficaces, par exemple celle qui impose la responsabilité solidaire des employeurs et des recruteurs, et qui peut aider à prévenir les fraudes.

### Encadré 5.3 Réduire les formalités : un défi posé aux gouvernements et aux partenaires

Un exemple notable de déploiement rationalisé en dépit des lourdeurs administratives est celui offert par l'Administration philippine de l'emploi à l'étranger, qui régit tous les rouages du recrutement et collabore étroitement avec d'autres organismes pour protéger ses travailleurs à l'étranger. L'Indonésie a essayé de suivre cet exemple en instituant l'Agence nationale pour le placement et la protection des travailleurs migrants indonésiens (BNP2TKI) en 2006, mais ses efforts ont été sapés par une capacité bureaucratique insuffisante et par une médiocre coordination intergouvernementale. D'autres pays ont tenté de s'atteler au problème des délais et des coûts, mais très peu ont réussi. Au Gabon, le gouvernement a institué un temps d'attente de 3 jours maximum pour la délivrance des passeports, mais les délais restent longs et les procédures ardues. De la même manière, le gouvernement de Myanmar a récemment promulgué une politique autorisant la délivrance de passeports en l'espace d'une semaine, mais la persistance des réclamations indique que les retards et les pots-de-vin restent courants.

Les programmes d'aide au développement pourraient soutenir et financer des améliorations administratives pour le traitement des dossiers, avec des délais plus courts et des coûts inférieurs. Les gouvernements pourraient ainsi offrir à leurs ressortissants, à des prix raisonnables, des documents de voyage en bonne et due forme. Le Bangladesh, qui présente un taux d'enregistrement des naissances de moins de 10 %, a établi un partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) dans ce domaine.

Source : Agunias (2008), Tirtosudarmo (2009), Département d'État américain (2009e), Koslowski (2009) et UNICEF (2007).

L'inclusion et l'intégration sont fondamentales sur le plan du développement humain

Aux Philippines, les agences de recrutement sont traitées comme des « co-employeurs », solidairement et individuellement responsables de tout manquement à un contrat. Toute agence coupable d'infraction risque de perdre sa licence, même si elle peut souvent éviter cette suspension en s'acquittant d'une amende. L'autorégulation dans les associations professionnelles et les codes de conduite constituent d'autres moyens de promouvoir des normes éthiques. Les associations professionnelles peuvent collecter et diffuser des informations sur les agences douteuses et sur les meilleures pratiques. Il existe beaucoup d'associations de la sorte en Asie du Sud-Est, mais aucune n'a acquis l'envergure des organes d'autorégulation que l'on trouve dans les pays développés. La plupart de ces associations se contentent en effet de veiller à ce que les politiques migratoires gouvernementales restent favorables à l'industrie du recrutement – comme, par exemple, au Bangladesh, aux Philippines et au Sri Lanka<sup>34</sup>. Ces associations pourraient toutefois en venir, au fil du temps, à jouer un rôle plus actif pour garantir la qualité des services et, au besoin, censurer leurs membres trop laxistes.

*Administration directe du recrutement par des organismes publics.* Au Guatemala, par exemple, l'OIM administre un programme qui envoie des travailleurs agricoles saisonniers au Canada sans qu'ils n'aient rien à déboursier. Mais il y a débat sur le rôle des organismes publics. Dans la plupart des pays pauvres, les agences nationales de l'emploi ont déjà beaucoup de mal à trouver sur leur territoire des emplois adaptés aux compétences des travailleurs – et c'est quasiment mission impossible à l'étranger<sup>35</sup>. Certains accords bilatéraux, comme ceux signés par la République de Corée, imposent aux migrants de recourir aux services des organismes publics en incitant les recruteurs et les travailleurs à dénoncer les pratiques de tarifs excessifs et le manque de transparence. Les frais imposés par les recruteurs publics sont parfois inférieurs, mais les coûts en termes de délais d'exécution peuvent être importants et détourner des canaux légaux les candidats à la migration<sup>36</sup>.

*Coopération intergouvernementale.* Cet élément a un rôle important à jouer. Le processus de Colombo et le Dialogue d'Abou Dhabi sont deux récentes initiatives intergouvernementales conçues pour traiter, entre autres, du problème

des coûts de transaction par voie de coopération. Le Dialogue d'Abou Dhabi, qui s'est tenu pour la première fois en janvier 2008, a réuni plus d'une dizaine de sources et plusieurs pays de destination dans le Golfe et en Asie du Sud-Est, sous l'égide commune des Émirats arabes unis et de l'OIM. Il vise à développer des partenariats stratégiques entre les pays d'origine et les pays de destination autour du thème de la main-d'œuvre contractuelle temporaire, le but étant, entre autres, de développer et de partager les connaissances sur les tendances du marché de l'emploi, de prévenir le recrutement illégal et de promouvoir des mesures d'assistance et de protection des travailleurs contractuels. Des consultations ministérielles doivent avoir lieu tous les deux ans. Un projet pilote a ensuite été déployé pour tester et identifier, à l'initiative des gouvernements de l'Inde, des Philippines et des Émirats arabes unis, les meilleures pratiques sur différents aspects de la migration temporaire et circulaire, en commençant par un groupe de travailleurs philippins et indiens dans les secteurs de la construction, de la santé et de l'accueil<sup>37</sup>.

#### 5.1.4 Améliorer les résultats pour les migrants et les communautés de destination

Bien que les preuves abondent pour démontrer l'incidence économique globalement positive à long terme de la migration, les effets peuvent être négatifs pour les autochtones qui possèdent des compétences spécifiques ou qui se trouvent dans certaines zones précises. Ces effets peuvent, dans une large mesure, être minimisés et compensés par des politiques et des programmes qui reconnaissent et planifient la présence de migrants, en promouvant l'inclusion et en veillant à ne pas porter préjudice aux communautés d'accueil. Il est important de reconnaître les coûts réels et perçus de l'immigration au niveau communautaire et d'organiser au mieux leur partage.

L'inclusion et l'intégration sont fondamentales sur le plan du développement humain, car elles n'ont pas seulement des effets positifs sur les migrants individuels et leur famille, mais aussi sur les communautés qui les accueillent. Les modes de reconnaissance et d'application du statut et les droits des immigrants détermineront l'ampleur de cette intégration. Dans

Permettre aux migrants de travailler est la réforme la plus importante pour optimiser les résultats du développement humain en faveur des migrants

certain pays en développement, un soutien appuyé à l'intégration pourrait fort bien aller dans le sens de l'aide au développement.

Quoi qu'il en soit, les arrangements institutionnels et politiques peuvent parfois se révéler plus importants que les politiques d'intégration les plus ciblées. Par exemple, la qualité de la scolarisation publique dans les communautés pauvres peut se révéler cruciale – et pas seulement pour les migrants. Dans ce contexte élargi, les politiques visant à améliorer les résultats pour les migrants et les communautés de destination doivent poursuivre les priorités suivantes :

*Garantir l'accès aux services de base – en particulier, la scolarité et la santé.* Ces services ne sont pas seulement cruciaux pour les migrants et leur famille, mais ont aussi des avantages plus conséquents vastes. La clé, ici, est l'égalité en termes d'accès et de traitement. Nos recherches indiquent que l'accès est souvent plus restreint pour les travailleurs temporaires et les personnes en situation irrégulière. L'accès à la scolarité devrait être garanti sur les mêmes bases et aux mêmes conditions que les résidents nés dans leur pays d'origine. Les mêmes règles sont valables pour la santé – accès aux soins d'urgence en cas d'accident ou de maladie grave, mais aussi aux services préventifs, comme la vaccination, qui vont eux aussi dans l'intérêt de la communauté tout entière et qui sont plus efficaces à long terme. Certains pays en développement, comme le Costa Rica, accordent aux migrants l'accès aux centres de soins publics quel que soit leur situation<sup>38</sup>.

*Aider les nouveaux arrivants à maîtriser la langue.* Les services dans ce domaine peuvent grandement contribuer à optimiser les avantages du marché de l'emploi et, plus généralement, à favoriser l'inclusion. Ils doivent être conçus en tenant compte des contraintes que rencontrent les migrants dans leur vie et dans leur travail. Les besoins des adultes varient, selon qu'ils travaillent ou non hors de leur domicile. Les enfants, pour leur part, peuvent avoir accès à des programmes scolaires. Parmi les exemples de bonnes pratiques figure celui de l'Australie, qui dispense des formations linguistiques avancées aux migrants et aux populations autochtones<sup>39</sup>. Un exemple d'apprentissage linguistique ciblé est le programme Success for All aux États-Unis, qui combine formation collective et tutorat individuel aux niveaux préscolaire et primaire<sup>40</sup>. Plusieurs

pays européens dispensent des cours de langue à l'intention des nouveaux arrivants au moyen de programmes proposés par le gouvernement central, des écoles publiques, des municipalités et des ONG, comme le programme Swedish for Immigrants qui remonte à 1965, le programme Portugal Acolhe proposé depuis 2001, et le programme du Danish Labour Market introduit en 2007.

*Permettre aux migrants de travailler.* C'est à elle seule la réforme la plus importante pour optimiser les résultats du développement humain en faveur des migrants, en particulier les plus pauvres et vulnérables d'entre eux. L'accès au marché du travail est essentiel, non pas tant pour ses avantages économiques associés, mais aussi parce que l'emploi multiplie les chances d'inclusion sociale. Les restrictions imposées sur les recherches d'emploi rémunéré, qui sont traditionnellement appliquées aux demandeurs d'asile et aux réfugiés dans de nombreux pays développés, portent atteinte aux résultats à court terme comme à moyen terme, puisqu'elles encouragent la dépendance et annihilent tout respect de soi. Elles devraient être abolies. Les gens doivent aussi pouvoir aller librement d'un employeur à l'autre, c'est là un autre principe de base des programmes bien conçus, qui ne se soucient pas seulement des intérêts des employeurs, mais également de ceux des migrants. Dans un grand nombre de pays, les nouveaux arrivants hautement qualifiés se heurtent aussi au problème de la reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger (encadré 5.4).

*Appuyer le rôle des collectivités locales.* Une administration locale puissante, responsable envers les usagers locaux, est essentielle à la prestation de services de qualité, notamment dans les secteurs de la santé et de l'enseignement. Pourtant, dans certains pays, les agents d'État nient implicitement l'existence des migrants en les excluant des plans de développement et en autorisant une discrimination systématique à leur endroit. Pour améliorer les résultats individuels et communautaires associés à la migration, il faut des collectivités locales qui s'efforcent de<sup>41</sup> :

- Promouvoir des structures inclusives de gouvernance locale pour autoriser la participation et la responsabilité ;
- Éviter les pratiques institutionnelles qui contribuent à la discrimination ;

- Attribuer un rôle de facilitation à l'État de droit, y compris par des services de police efficaces et réactifs ;
- Fournir des informations pertinentes au public et aux organisations de la société civile, dont les associations de migrants<sup>42</sup> ; et
- Garantir une planification spatiale équitable adaptée aux besoins des populations défavorisées – par exemple, en prévoyant des mécanismes pour atténuer l'insécurité foncière et les contraintes associées.

*Traiter les questions de budget local, dont celles des transferts budgétaires destinés à financer les besoins supplémentaires des localités.* Souvent, les prestations de services de base – écoles et hôpitaux, par exemple – relèvent de la responsabilité des collectivités locales, dont les budgets peuvent être déjà mis sous pression par leur expansion démographique et dont l'assiette fiscale peut ne pas suffire à honorer leurs responsabilités en termes de services. Lorsque des gouvernements sous-nationaux participent majoritairement au financement des services de base, des mécanismes de redistribution budgétaire peuvent en partie corriger les écarts entre la répartition des recettes et les allocations de dépenses. Les transferts intergouvernementaux sont normalement pratiqués entre État et localités suivant deux critères : les besoins (démographie, taux de pauvreté, etc.) et la capacité à générer des recettes (de façon à ne pas décourager les efforts locaux en termes d'imposition). Comme les circonstances et les objectifs diffèrent d'un pays à l'autre, il ne peut y avoir de système universel de transfert. Les subventions par habitant exigent de dénombrer toutes les personnes présentes sur le territoire concerné, y compris les migrants clandestins et les membres de leur famille. Les transferts peuvent aussi servir à rembourser des coûts spécifiques, notamment dans le domaine des services sociaux, où la question de l'égalité d'accès constitue un argument fort. Les systèmes de transfert bien conçus ne pèsent pas excessivement sur les allocations de fonds et les subventions doivent être accordées selon un processus aussi simple, fiable et transparent que possible<sup>43</sup>.

*Traiter la discrimination et la xénophobie.* L'intervention judiciaire des gouvernements et de la société civile peut favoriser la tolérance au niveau communautaire. C'est particulièrement important lorsqu'il y a risque de violence,

#### Encadré 5.4 Reconnaissance des diplômes

Beaucoup de migrants, notamment ceux qui proviennent des pays les plus pauvres, ont beau être bien qualifiés, ils n'en demeurent pas moins incapables de faire valoir leurs compétences à l'étranger. L'accréditation des compétences est rarement pratiquée en Europe, par exemple, même lorsque des dispositions institutionnelles sont supposées faciliter la reconnaissance des diplômes.

Plusieurs raisons expliquent pourquoi l'accréditation immédiate n'est pas permise. Par exemple, il peut être difficile de juger de la qualité de diplômes étrangers et les connaissances locales peuvent être privilégiées (ex. : les juristes, familiarisés avec la législation applicable).

Les stratégies permettant de promouvoir le recours aux compétences et qualifications des travailleurs étrangers sont, entre autres, les suivantes :

- *Accords de reconnaissance mutuelle.* Ils ont surtout cours entre les pays qui ont des systèmes éducatifs analogues et des niveaux comparables de développement économique, comme au sein de l'Union européenne.
- *Vérification préalable.* Les gouvernements des pays d'origine et de destination peuvent vérifier les diplômes des candidats à la migration avant leur départ. L'Australie s'est faite la pionnière de cette approche. Cependant, si l'objectif d'un individu est d'optimiser son développement humain par la migration, il lui en coûtera plus d'attendre la reconnaissance de ses diplômes plutôt que d'aller tenter sa chance dans un autre pays, en particulier s'il ne peut pas exercer sa profession dans son pays ou s'il n'y peut prétendre qu'à un bas salaire.
- *Validation accélérée.* Les gouvernements peuvent faciliter la validation accélérée des diplômes et instituer des organismes nationaux pour procéder à ces validations. Des tuteurs pédagogiques et des formations courtes à l'étranger peuvent aider les migrants à combler n'importe quelle lacune. Aux États-Unis, certains États ont créé des bureaux New Americans pour aider les nouveaux arrivants à s'y retrouver dans ce qui ressemble fort à un labyrinthe, même aux yeux des migrants internes.
- *Reconnaissance des compétences acquises au travail.* Beaucoup de compétences s'acquièrent sur le tas et il manque souvent de mécanismes pour reconnaître ces compétences informellement acquises. Il serait plus facile pour les travailleurs de faire reconnaître leurs compétences à l'étranger si la capacité à reconnaître et à certifier ces compétences acquises au travail était développée. faire reconnaître leurs compétences à l'étranger si la capacité à reconnaître et à certifier ces compétences acquises au travail était développée.

Source: Iredale (2001).

même si, dans la pratique, cette intervention se fait le plus souvent a posteriori. En réponse à la violence en Côte d'Ivoire, par exemple, une loi contre la xénophobie a été promulguée en août 2008 pour sanctionner les conduites incitant à la violence<sup>44</sup>. La société civile peut aussi contribuer à promouvoir la tolérance et à protéger la diversité, comme l'a récemment démontré l'Afrique du Sud en créant, peu après la vague de violence de mai 2008, un réseau mobile de secours par SMS baptisé No to Xenophobia<sup>45</sup>. Un autre exemple

Il est essentiel de garantir un traitement équitable aux migrants pendant les récessions

est la Campagne pour la diversité, les droits humains et la participation, organisée par le Conseil de l'Europe en partenariat avec la Commission européenne et le Forum européen de la Jeunesse. Ces initiatives ont mis en exergue le rôle que peuvent jouer les médias en dénonçant les préjugés contre les musulmans et les Roms, et ont instauré un système de récompense pour les municipalités qui promeuvent activement la protection et l'inclusion<sup>46</sup>. Naturellement, si la discrimination et les tensions sont profondément enracinées et sont source d'actes de violence, et notamment si l'État de droit est impuissant, il faudra beaucoup de temps, d'énergie et de bonne volonté pour que ces efforts portent leurs fruits.

*Garantir un traitement équitable pendant les récessions.* Cet aspect s'est fait cruellement sentir en 2009, avec son lot de vagues réactionnaires et d'expulsions de par le monde. Les dispositions susceptibles de protéger les travailleurs migrants de telles difficultés excessives sont, entre autres<sup>47</sup> :

- Permettre aux personnes qui ont été licenciées de rechercher un nouvel emploi, au moins jusqu'à l'expiration de leur permis de travail et de séjour ;
- Faire en sorte que les personnes licenciées avant l'expiration de leur contrat de travail perçoivent des indemnités de licenciement et/ou des allocations de chômage, lorsqu'elles y ont droit ;
- Intensifier l'application du droit du travail afin de minimiser les abus (ex. : arriérés de salaire) aux travailleurs qui craignent d'être licenciés ;
- Garantir un accès permanent aux services de base (santé et éducation) et aux services de recherche d'emploi ;
- Assister les organismes dans les pays d'origine qui aident les travailleurs licenciés à revenir au pays et dispensent des aides et des bourses de formation ; et
- Améliorer les données ventilées – dont les données sur les licenciements et les salaires, par secteur et par sexe – de façon à ce que les gouvernements et les communautés d'origine soient constamment informés de l'évolution des perspectives d'emploi.

Si les gouvernements prennent ce type de mesures, la crise économique pourra être l'occasion de promouvoir un meilleur traitement et d'éviter les conflits.

Il est important d'applaudir ce qui mérite de l'être. Il existe des exemples de gouvernements étatiques et locaux qui ont su accepter la migration et de ses implications sociales et culturelles. La récente Charte sur le multiculturalisme d'Australie-Occidentale offre un exemple intéressant du rôle que peut jouer l'État dans la lutte contre la discrimination et dans la promotion de la cohésion et de l'inclusion aux niveaux individuel et collectif<sup>48</sup>. La plupart des recommandations évoquées plus haut sont déjà d'application courante dans certains pays de l'OCDE, même si l'on observe une grande variabilité dans la pratique. Des réformes courageuses sont nécessaires dans certains grands pays de destination, par exemple en Afrique du Sud et aux Émirats arabes unis, où les efforts actuellement déployés pour offrir aux individus et aux communautés des résultats positifs en matière de développement humain sont loin d'être suffisants.

### 5.1.5 Exploiter les bénéfices de la mobilité interne

D'un point de vue des chiffres, les migrations internes devancent de loin les migrations internationales. D'après les estimations, 136 millions de personnes ont ainsi circulé en Chine et 42 millions en Inde – pour ces seuls deux pays, le volume total des migrations internes avoisine le volume mondial des migrations internationales. En effet, la mobilité n'est pas tant une composante naturelle de l'histoire humaine, elle est aussi une dimension constante du développement et des sociétés modernes, celle-là même qui pousse les gens à saisir les opportunités nouvelles et à s'adapter en conséquence.

Au vu de ces réalités, les politiques gouvernementales devraient plutôt s'efforcer de faciliter, et non pas d'entraver, le processus de migration interne. Les politiques et les programmes en place ne devraient pas poser d'obstacles aux personnes qui choisissent de se déplacer. Pareillement, ils ne devraient pas contraindre les personnes à se déplacer dans le but de pouvoir accéder à des services de base et à des sources de revenus. Ces deux principes conduisent à une série de recommandations qui sont intégralement du ressort de tous les gouvernements nationaux, à savoir :

*Éliminer les obstacles à la mobilité interne.* Pour garantir à tous des droits civiques, économiques et sociaux égaux et intégraux, il est essentiel d'éliminer les contraintes légales

et administratives qui grèvent la mobilité et de combattre la discrimination contre les migrants. Comme nous l'avons vu au chapitre 2, les barrières administratives sont certes moins fréquentes depuis l'avènement de la décentralisation observé dans une grande partie du monde, mais certaines d'entre elles persistent notablement, même si elles n'en font pas pour autant régresser la mobilité. Ces barrières sont contraires au droit international. Elles en coûtent aussi, en termes d'argent et de temps, aux gouvernements pour être appliquées et aux migrants pour être négociées. Beaucoup de migrants choisissent de partir sans avoir la documentation requise, pour découvrir ultérieurement qu'ils n'ont pas accès aux services de base. Les migrants internes devraient bénéficier d'un accès équitable à l'ensemble des prestations et services publics, en particulier dans les secteurs de l'éducation et de la santé mais aussi, le cas échéant, en matière de retraite et d'assistance sociale.

La liberté de circulation revêt une importance spécifique pour les travailleurs saisonniers et temporaires, qui sont généralement les migrants les plus pauvres et qui ont souvent été négligés, voire bannis. Ces types de flux migratoires peuvent constituer de délicats enjeux pour les collectivités locales en charge des prestations de services, qui doivent apprendre à gérer des populations plus fluides. Les réformes partielles qui autorisent les migrants à travailler sans pour autant leur accorder l'égalité d'accès aux services (comme en Chine) ne suffisent pas. Des réformes ont été instituées dans certains États indiens – par exemple, pour distribuer aux migrants saisonniers des cartes d'alimentation temporaires –, mais leur mise en œuvre est plutôt lente<sup>49</sup>.

*Apporter une aide adéquate aux migrants dans leurs déplacements internes.* Les gouvernements devraient apporter une aide adéquate aux personnes qui se déplacent sur leur territoire, comme ils le font pour les migrants venus de l'étranger. Ce processus pourrait être réalisé en partenariat avec les communautés locales et des ONG. Certains de ces migrants sont défavorisés – et par leur manque d'éducation, les préjugés contre leur minorité ethnique ou les différences linguistiques – et ont donc besoin de programmes ciblés d'assistance. Cette assistance pourrait être portée dans différents domaines, depuis la recherche d'emploi jusqu'à l'apprentissage linguistique.

Les migrants devraient avoir droit à l'assistance sociale et à d'autres garanties fondamentales. Par-dessus tout, il faut absolument satisfaire les besoins élémentaires en termes de santé et d'éducation. En Inde, des ONG administrent des auberges réservées aux enfants des migrants pour les aider à se loger et à se scolariser, en leur dispensant notamment des cours de rattrapage.

*Redistribuer les recettes fiscales.* Des arrangements fiscaux intergouvernementaux devraient garantir une redistribution des revenus de manière à ce que les localités les plus pauvres, où vivent souvent les migrants internes, n'aient pas à supporter des frais inconsidérés pour assurer les services publics locaux. Ici prévalent les mêmes principes que ceux concernant la redistribution budgétaire en faveur des migrants internationaux.

*Optimiser la réactivité.* Cela peut paraître évident et ne devrait même pas mériter d'être mentionné, mais il est essentiel de conforter la capacité des collectivités locales et des programmes locaux à satisfaire les besoins des gens. Un gouvernement local inclusif et responsable a un rôle capital à jouer, non seulement pour garantir les prestations de services, mais aussi pour éviter ou atténuer les tensions sociales. Il faut mettre en place une planification urbaine proactive, et non pas aveugle, pour éviter la marginalisation sociale et économique des migrants.

Les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) préconisent des plans d'action pour créer des « Villes sans taudis », avec notamment des systèmes d'assainissement améliorés et des droits fonciers protégés. Mais les progrès sont lents : d'après le dernier rapport OMD en date, plus d'un tiers de la population urbaine mondiale vit dans des taudis, proportion qui monte à plus de 60 % en Afrique subsaharienne<sup>50</sup>.

Les gouvernements répondent parfois au problème des taudis en cherchant à réduire les flux migratoires en direction des villes, comme le démontre notre examen des stratégies de réduction de la pauvreté effectué au chapitre 4. Pourtant, il serait politiquement plus constructif de satisfaire les besoins d'une population croissante et évolutive en résolvant d'abord les graves problèmes d'eau et de salubrité dont pâtissent les bidonvilles. Avec une planification proactive et des ressources suffisantes, il est possible d'assurer des conditions de vie décentes dans les villes en expansion démographique. Certaines villes, admettant

Un gouvernement local inclusif et responsable a un rôle capital à jouer, non seulement pour garantir les prestations de services, mais aussi pour éviter ou atténuer les tensions sociales

La migration peut constituer une stratégie capitale pour les ménages et les familles qui cherchent à diversifier et à accroître leurs sources de revenus

l'importance d'un développement urbain durable, ont trouvé des solutions novatrices pour améliorer la vie de leurs habitants. L'expérience de Singapour est abondamment citée en exemple pour ses bonnes pratiques en matière de rénovation urbaine : presque tous les logements sauvagement occupés ont été remplacés par un réseau étendu de transport public et une gestion améliorée de l'environnement. Un exemple plus récent nous est fourni par Alexandrie, en Égypte, où des approches participatives ont été appliquées pour concevoir des plans à moyen et long termes de développement économique, d'aménagement urbain des bidonvilles et de régénération de l'environnement<sup>51</sup>.

Enfin, l'exode rural apparaît souvent plus subi que souhaité, du fait de l'absence d'installations publiques adéquates dans les lieux d'origine. Les prestations de services et les infrastructures universelles devraient parvenir jusqu'aux lieux en excédent d'émigration. Les gens auraient ainsi l'opportunité de développer de nouvelles compétences afin de gagner en productivité et de trouver des emplois sur leur lieu d'origine, tout en se ménageant la possibilité d'aller travailler ailleurs s'ils le souhaitent.

### 5.1.6 Intégrer la mobilité aux stratégies nationales de développement

Au cœur des débats qui se sont tenus lors du Forum mondial sur la migration et le développement 2009, organisé par la Grèce, figurait le thème de l'intégration de la migration dans les stratégies nationales de développement. Ce thème soulève une question plus vaste, celle du rôle de la mobilité dans les stratégies visant à améliorer le développement humain. Notre analyse des stratégies de réduction de la pauvreté depuis 2000 a permis d'identifier les attitudes et les contraintes actuellement observées au niveau des politiques, tout en admettant que la migration a joué un rôle majeur dans les visions nationales du développement à différents stades de l'histoire.

Les liens entre la mobilité et le développement sont complexes, ne serait-ce que parce que la mobilité est plus souvent perçue comme une composante du développement humain que comme l'une de ses causes ou effets isolés. Cette relation est encore compliquée par le fait que, en

général, la plupart des bénéfices de la mobilité en termes de développement sont exploités par ceux qui partent à l'étranger – et dépassent donc le cadre des approches territoriales qui ont tendance à focaliser l'attention et les raisonnements politiques de manière localisée.

La migration peut constituer une stratégie capitale pour les ménages et les familles qui cherchent à diversifier et à accroître leurs sources de revenus, en particulier dans les pays en développement. Les flux monétaires ont le potentiel d'améliorer le confort social, de stimuler la croissance économique et de réduire la pauvreté, directement et indirectement. Cependant, la migration, et en particulier les transferts de fonds qu'elle génère, ne peut pas contrebalancer un environnement institutionnel qui, plus généralement, freine le développement économique et social. Au vu des expériences, les aspects critiques en la matière sont l'importance des conditions économiques nationales et la puissance des institutions du secteur public, deux conditions essentielles pour qui veut exploiter au mieux les bénéfices de la mobilité.

Nous avons vu que les populations défavorisées avaient souvent moins de choix en termes de mobilité. Cette lacune peut résulter des inégalités sous-jacentes dont elles sont victimes en termes de compétences, mais aussi d'obstacles politiques et institutionnels. Ce qu'il faut maintenant est une identification pays par pays des contraintes qui grèvent les choix des gens, à l'aide de données et d'analyses quantitatives et qualitatives. L'amélioration des données, rendue possible par quelques récentes initiatives, telle que la définition de profils migratoires (financée par la Commission européenne et d'autres partenaires), revêtira ici une importance cruciale, car elle devrait permettre d'identifier les obstacles et de contribuer aux tentatives d'amélioration des stratégies nationales.

Certaines stratégies de développement – en l'occurrence huit des 84 stratégies de réduction de la pauvreté conçues entre 2000 et 2008<sup>52</sup> – soulèvent le problème de l'exode des diplômés. Il est communément admis que les politiques coercitives cherchant à restreindre cet exode, outre qu'elles sont contraires au droit international, sont à éviter, aussi bien pour des raisons éthiques que pour des raisons économiques<sup>53</sup>. Mais le consensus est bien moins homogène en ce qui



concerne les politiques alternatives à mettre en place. L'encadré 5.5 synthétise les tenants et les aboutissants de différentes options.

Enfin, bien que ce sujet ne relève pas véritablement de ce rapport, nous souhaitons insister sur l'importance des efforts intensifs déployés pour promouvoir le développement humain sur les territoires nationaux<sup>54</sup>. Le prochain RMDH, pour son vingtième anniversaire, s'appuiera sur une enquête exhaustive consacrée aux sources de réussite et d'échec du développement humain et à ses implications pour les stratégies nationales de développement.

## 5.2 La faisabilité politique de la réforme

Dans un climat de scepticisme populaire quant aux questions migratoires, le problème le plus urgent apparaît être celui de la faisabilité politique de nos propositions. Cette section affirme que la réforme est possible, mais uniquement si des mesures sont prises pour rassurer les autochtones, de façon à ce qu'ils ne perçoivent plus l'immigration comme une menace à leur personne ou à leur société.

Tout indique que la mobilité induit de nombreux avantages pour les migrants et, dans bien des cas, pour les pays de destination et d'origine aussi. Il faut cependant reconnaître que, dans beaucoup de pays de destination, qu'ils soient développés ou en voie de développement, les attitudes des populations locales envers la migration sont, au mieux, vaguement permissives et, souvent assez négatives. Nous ne manquons pas de sondages d'opinion et d'autres enquêtes pour voir que les résidents accordent une importance essentielle au contrôle de l'immigration et que la plupart d'entre eux préféreraient un resserrement des restrictions d'entrée, plutôt qu'un relâchement. Cependant, il est intéressant de noter que les attitudes envers la migration semblent être davantage positives dans les pays où la part de la population immigrée était importante en 1995 et où les taux de croissance ont été élevés ces dix dernières années<sup>55</sup>. Pour ce qui est du traitement des migrants, la situation apparaît plus positive, car la population semble être encline à défendre un traitement équitable des migrants se trouvant déjà sur le territoire.

Abordons maintenant l'épineuse question de la libéralisation des entrées. Les données suggèrent une forte opposition à cette libéralisation, mais

la situation n'est pas aussi monochrome qu'elle paraît l'être. Il y a quatre raisons à cela.

Premièrement, comme indiqué au chapitre 4, de nombreuses personnes sont disposées à accepter l'immigration dans la mesure où il y a de l'emploi. Notre proposition consiste à corréler la libéralisation future à la demande de main-d'œuvre, de manière à ce que les afflux migratoires répondent aux besoins en termes d'emploi. Cela réduirait le risque de voir les migrants se substituer aux travailleurs locaux. En effet, des conditions de ce genre sont déjà largement imposées par des gouvernements, en particulier dans les pays développés, à l'entrée de migrants qualifiés. Nous proposons que cette approche soit étendue aux travailleurs peu qualifiés, avec une référence explicite à la situation du marché national de l'emploi et aux besoins sectoriels.

Deuxièmement, en améliorant la transparence et l'efficacité des passerelles vers le séjour permanent des migrants, il peut être possible d'estomper l'impression persistante, partagée par beaucoup d'autochtones, qu'une part importante des migrations internationales est irrégulière ou illégale. En effet, aux États-Unis, par exemple, le volume de la main-d'œuvre immigrée clandestine pose un problème politique majeur, qui n'a encore donné lieu à aucun consensus. La migration illégale est également importante dans d'autres pays de destination, développés et en développement. Pourtant, de récentes études indiquent que la migration permanente bénéficie d'un soutien considérable dans les pays développés, puisque plus de 60 % des personnes interrogées à ce sujet estiment que les migrants légaux devraient avoir la possibilité d'acquérir un droit de séjour permanent (figure 5.2).

Pour concrétiser ce soutien, il conviendrait de concevoir des politiques de migration légale explicitement liées aux possibilités et opportunités d'emploi – et de promouvoir ce concept auprès du grand public afin de pouvoir exploiter le soutien préexistant. Il faudra aussi concevoir et mettre en œuvre des mesures parallèles pour traiter du problème de la migration illégale, de façon à ce que le vide politique qui s'observe dans ce domaine ne constitue plus une source d'inquiétude pour les habitants. La migration illégale à grande échelle, qui est souvent si pratique pour certains employeurs et si bien éludée par les responsables politiques, n'a pas seulement des conséquences

En améliorant la transparence et l'efficacité des passerelles vers le séjour permanent des migrants, il peut être possible d'estomper l'impression persistante qu'une part importante des migrations internationales est irrégulière ou illégale

Le traitement équitable des migrants ne s'accorde pas seulement aux notions fondamentales de l'équité et de la justice, mais peut également apporter aux communautés de destination son lot d'avantages instrumentaux

néfastes pour les migrants (comme expliqué au chapitre 3), mais a aussi tendance à amoindrir l'acceptabilité de la libéralisation des règles régissant l'entrée des migrants – et, partant, la question tout entière. Les solutions viables à mettre en œuvre doivent prévoir des mécanismes incitant les employeurs à recruter des travailleurs légaux et les migrants à opter pour un statut légal.

Troisièmement, une bonne part de la résistance opposée à la migration procède du fait que les gens ont souvent des fausses idées préconçues sur ses conséquences. Beaucoup croient, par exemple, que les immigrants exercent un impact négatif sur les revenus des résidents ou qu'ils sont responsables de la hausse des taux de criminalité. Une fois encore, ces inquiétudes ont tendance à être plus prononcées envers les migrants illégaux, ne serait-ce que parce que leur statut est associé à une érosion de l'État de droit. Il existe en ce domaine plusieurs approches prometteuses. Les campagnes d'information publique et les activités de sensibilisation sont cruciales. Comme la migration est toujours une question controversée, l'information est fréquemment utilisée de manière orientée pour étayer les arguments de groupes d'intérêts spécifiques. Même s'il s'agit là d'une caractéristique naturelle et somme toute souhaitable du débat démocratique, l'objectivité et les faits peuvent en faire les frais. Par exemple, une étude récemment menée auprès de vingt pays européens a révélé que, dans tous les cas, le nombre d'immigrants perçu dépassait largement leur nombre réel, souvent par un coefficient de 2 ou plus<sup>56</sup>.

Pour combler ce fossé entre les perceptions et la réalité, il faut mettre à la disposition du public davantage de sources impartiales d'information et d'analyse sur l'ampleur, la portée et les conséquences de la migration. L'élément récurrent qui revient dans les débats autour des questions migratoires est la méfiance généralisée vis-à-vis des statistiques officielles et de leur interprétation. Puisque ces questions posent d'épineux problèmes en termes de politiques, il faut déployer davantage d'efforts pour influencer le débat public au moyen de processus dont l'objectivité et la fiabilité ne pourront pas être remises en cause. Les gouvernements ont fort à gagner des conseils techniques dispensés par des organes spécialisés, comme le Migration Advisory Committee au Royaume-Uni. Afin d'être considérés comme impartiaux, ces organes devront délibérément se

tenir à distance de l'administration.

Quatrièmement, la politique migratoire émane normalement de l'interaction complexe d'une multitude d'acteurs, qui forment différents groupes d'intérêt et appartiennent à différents partis politiques. Les groupes organisés peuvent – et ne s'en privent pas – se mobiliser pour invoquer la nécessité de réformes, souvent en constituant des coalitions qui préconisent des changements dans les domaines où leurs intérêts coïncident<sup>57</sup>. Par exemple, ce sont souvent des groupes d'employeurs qui appellent à la réforme des règles d'entrée en réponse à une pénurie de main-d'œuvre et/ou de qualifications. Les pays de destination devraient concevoir des politiques migratoires et fixer des seuils migratoires par le biais de processus politiques autorisant le débat public et équilibrant les intérêts divergents. En outre, il faut discuter et débattre localement de ce qui peut être réalisé au niveau national et les politiques doivent être davantage adaptées aux contraintes locales. Parce que l'on craint souvent que les débats sur la migration ne prennent des tournures racistes, les discussions conduites sur ce sujet entre les grands partis politiques et les organisations concernées n'ont généralement qu'un faible écho. Quoiqu'il soit louable de faire acte de prudence, il existe tout de même un risque d'aboutir à une autocensure contre-productive.

Le traitement des migrants constitue un autre domaine, en termes de politique, où la réforme peut être plus aisée qu'elle n'en a l'air à première vue. Le traitement équitable des migrants ne s'accorde pas seulement aux notions fondamentales de l'équité et de la justice, mais peut également apporter aux communautés de destination son lot d'avantages instrumentaux, associés à une diversité culturelle, à des taux améliorés d'innovation et à d'autres aspects explorés au chapitre 4. En effet, il semble que la population soit parfaitement tolérante vis-à-vis des minorités et voie d'un bon œil la diversité ethnique. Ces attitudes indiquent qu'un large consensus est tout à fait possible pour un meilleur traitement des migrants.

La protection des droits des migrants apparaît de plus en plus dans l'intérêt des grands pays de destination, dont de très nombreux ressortissants travaillent à l'étranger<sup>58</sup>. En 2005, plus de 80 pays comptaient une part importante d'immigrés ou d'émigrés dans leur population – plus de 10 %. Pour ces pays, le respect des droits des migrants

**Encadré 5.5** Quand les travailleurs qualifiés émigrent : quelques options en termes de politique

L'assujettissement à l'impôt des citoyens établis à l'étranger – parfois dénommé « impôt de Bhagwati » – est une proposition de longue date et fait partie intégrante du système fiscal des États-Unis. L'idée qui la justifie est que la citoyenneté suppose des responsabilités, dont celle de payer des impôts, notamment pour les plus nantis. Si des barrières à l'entrée engendrent une pénurie de main-d'œuvre dans les pays de destination et, partant, de revenus supérieurs pour ceux qui parviennent à migrer, l'imposition de ces revenus n'a aucun effet de distorsion et ne devrait avoir aucune incidence sur la répartition mondiale de la main-d'œuvre.

Cependant, plusieurs arguments sont avancés contre l'idée de surtaxer les ressortissants à l'étranger qui, bien souvent, paient déjà des impôts dans leur pays d'accueil. Premièrement, la mise en œuvre de cette fiscalité devrait se faire soit sur la base du volontariat, soit par le biais d'accords bilatéraux. Mais les gens n'aiment pas payer des impôts – et les gouvernements le savent bien, puisqu'ils ne parviennent pas à se mettre d'accord sur le bien-fondé de l'imposition des émigrants, en grande partie à cause des coûts administratifs qu'elle entraîne. Deuxièmement, alors que quelques émigrants auront pu fréquenter les bancs d'une université publique dans leur pays, d'autres auront fait des études à l'étranger ou dans le secteur privé. Troisièmement, avec les transferts de fonds, les investissements et autres mécanismes, les migrants génèrent souvent d'importants revenus dans leur pays d'origine. L'imposition ne ferait que décourager ces flux monétaires et inciterait les émigrants à renoncer à leur citoyenneté au profit de leur nouveau pays d'accueil.

La mise en œuvre de ce type d'impôt est donc restée très limitée à ce jour. Les Philippines s'y sont employées, mais l'expérience s'est révélée mitigée et l'approche a été mise en veille il y a près d'une dizaine d'années. Aujourd'hui, la plupart des gouvernements, dont celui des Philippines, accordent des exonérations fiscales temporaires à leurs émigrants.

Un autre moyen de compenser ces pertes de compétences pourrait consister à mettre en place des transferts directs entre gouvernements. Que ce soit sous forme de mécanismes autonomes ou dans le cadre d'un système officiel d'aide au développement, ces transferts auraient l'avantage d'être simples et d'induire des frais de transaction relativement faibles. Le problème, cependant, est que ces pertes de compétences sont difficiles à quantifier. Et ces transferts ne résoudraient en rien les écueils sous-jacents qui incitent à cet exode, à savoir, entre autres, la piètre qualité des systèmes éducatifs et des services de santé et/ou l'étroitesse des marchés ouverts aux individus qualifiés.

L'aide est largement fongible, comme l'ont démontré de nombreuses études. Même les fonds affectés à l'amélioration des sys-

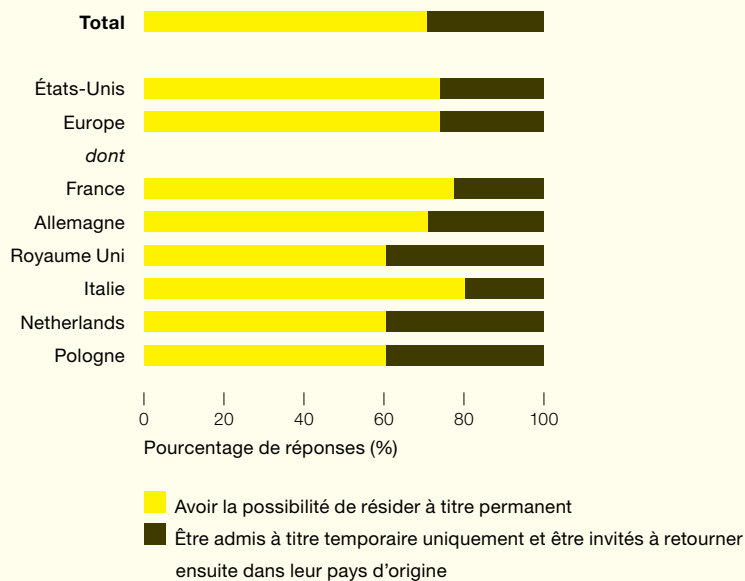
tèmes éducatifs servent souvent à financer d'autres dépenses gouvernementales.

Au plan politique, il y a la possibilité de traiter la question de l'émigration qualifiée dans certains secteurs, dont la santé et l'éducation, où peuvent s'observer, en termes de coûts et de bénéfices, d'importantes divergences entre le privé et le public. Les approches politiques en ce domaine dépendent des circonstances locales. Par exemple :

- Des mécanismes ciblés d'incitation sous forme de compléments salariaux pour les travailleurs du secteur public. Une telle approche devrait être soigneusement calibrée, étant donné ses effets potentiels sur l'offre de main-d'œuvre. L'un des obstacles majeurs est ici posé par les disparités salariales, souvent trop importantes pour être assumées par la capacité budgétaire des gouvernements pauvres.
- La formation personnalisée pour l'acquisition de compétences recherchées dans le pays d'origine, mais moins négociables à l'étranger. Par exemple, s'il existe un marché international pour les médecins, les formations paramédicales peuvent promouvoir une meilleure rétention des personnes qualifiées, tout en satisfaisant par la même occasion les besoins locaux.
- Réforme du financement de l'éducation. Il s'agirait d'élargir l'offre du secteur privé de manière à ce que les personnes désireuses de suivre des formations spécialisées afin de partir à l'étranger ne dépendent pas d'un financement public. Les Philippines appliquent cette méthode pour former des infirmières.
- Investissement dans les technologies alternatives. Les services à distance, dispensés par téléphonie mobile ou par Internet, peuvent permettre de générer des compétences rares et recherchées, profitant à un plus grand nombre.
- Aide ciblée au développement. Lorsque l'exode des compétences est dû à un manque d'innovation et d'investissements – par exemple, dans l'agriculture –, l'aide au développement pourrait cibler en premier lieu les organismes de recherche régionaux et nationaux.
- L'incitation au retour des migrants qualifiés est une stratégie qui a été tentée, mais ses effets ont été mitigés et cela ne semble pas constituer le meilleur usage de fonds publics déjà rares. Son efficacité dépend en partie de la puissance de l'institution nationale du pays dans lequel le migrant retourne, mais aussi – et peut-être plus important – de la performance et des perspectives du pays. Dans les faits, il apparaît que les migrants retournent dans leur pays dès que celui-ci offre des opportunités suffisamment intéressantes, comme ce fut récemment le cas en Chine, en Inde et à Maurice, en Inde et à Maurice.

Source : Clemens (2009b), Bhagwati (1979), Clemens (2009a), Pomp (1989) et Banque mondiale (1998).

**Figure 5.2** Opinion sur la possibilité de résider de façon permanente : Préférence pour la migration temporaire plutôt que permanente, 2008



Source: Transatlantic Trends (2008).

constitue naturellement un objectif majeur en matière de politique. Partant, des accords bilatéraux ou régionaux autorisant la réciprocité pourraient fort bien avoir un rôle important à jouer pour engendrer des réformes coordonnées.

Si les possibilités ne manquent pas pour améliorer la qualité des débats publics et des politiques qui en résultent, nos propositions reconnaissent aussi qu'il y a des choix et des compromis très réels et importants à faire. En particulier, nos propositions ont été élaborées de manière à ce que les bénéfices de la libéralisation puissent être exploités en partie pour compenser les pertes essuyées par des groupes et des individus spécifiques. De plus, comme les coûts budgétaires de la migration sont généralement mineurs (comme démontré au chapitre 3), il peut exister un argument politique pour promouvoir des mesures qui aideront à améliorer la perception du partage du fardeau. Par exemple, le Canada impose des frais administratifs depuis plus d'une dizaine d'années ; d'autres pays, comme le Royaume-Uni, ont suivi cette approche.

Par ailleurs, les politiques doivent traiter des coûts potentiels associés aux migrations. Tel qu'il est conçu, le paquet de réformes proposé garantit déjà une adéquation entre le nombre d'entrants et la demande de main-d'œuvre et contribue à conférer aux migrants un statut légal. D'autres mesures pourraient prévoir des dédommagements à l'attention des communautés et des localités qui supportent en termes de migration des charges financières disproportionnées, du fait des services publics et des prestations sociales qu'elles sont obligées de fournir. Cela permettrait de dissiper quelque peu les ressentiments de certains groupes à l'encontre des migrants et d'affaiblir le discours des partis politiques extrémistes sur l'immigration. À titre d'exemple, citons les transferts financiers dont bénéficient des établissements scolaires comptant dans leurs effectifs un nombre important de migrants, mesure prise dans un certain nombre de pays développés.

Une autre mesure importante pour minimiser les désavantages perçus par les résidents locaux concerne le respect des normes nationales et locales en matière de travail. C'est là l'un des principaux chevaux de bataille des syndicats, mais aussi du public : la lutte qu'ils livrent contre l'exploitation et l'abus des migrants est des plus louables et démontre clairement qu'une réforme progressive sera parfaitement acceptée. Des exemples contemporains de participation syndicale à la conception et à la mise en œuvre de politiques de la sorte peuvent être trouvés à la Barbade, en Nouvelle-Zélande et en Suède, qui ont su améliorer la conception et l'acceptabilité de leurs programmes.

Enfin, il devrait aller sans dire (mais ce qui n'est pas souvent le cas) que la participation à la prise de décisions accroît l'acceptation des réformes. C'est peut-être la plus importante mesure que les gouvernements peuvent prendre pour garantir que tous les changements de la politique migratoire seront négociés et acceptés par les différents groupes de parties prenantes. À titre d'exemple, le gouvernement des Pays-Bas a entrepris de tenir régulièrement des consultations avec des organisations de migrants. Pareillement, en Nouvelle-Zélande, les Kick-Start Forums sont parvenus à rassembler les acteurs concernés pour résoudre les problèmes du Recognised Seasonal Employer Scheme (Régime reconnu des employeurs saisonniers)<sup>59</sup>.

### 5.3 Conclusions

Nous avons ouvert ce rapport en dénonçant l'extraordinaire inégalité de la distribution mondiale des chances, qui constitue l'un des principaux facteurs de migration. Notre message premier est que la mobilité a le potentiel d'optimiser le développement humain – pour ceux qui migrent, ceux qui restent au pays et pour la majorité des sociétés de destination. Cependant, les processus et les résultats peuvent être adverses, parfois même très adverses, ce qui laisse beaucoup de possibilités pour apporter d'importantes améliorations aux politiques et aux institutions aux niveaux national, régional et international. Notre paquet de réformes exige une vision courageuse et s'appuie sur un programme ambitieux à long terme pour tirer profit des nombreux bénéfices inexploités que la mobilité actuelle et future peut apporter au développement humain.

Les forums internationaux qui existent actuellement sur le sujet – à commencer par le Forum mondial sur la migration et le développement – sont autant de précieuses occasions d'examiner les enjeux et de partager les expériences. Les consultations à ce niveau doivent être relayées par une action à d'autres niveaux. Même de façon unilatérale, les gouvernements peuvent prendre des mesures pour optimiser les effets sur les migrants internationaux et internes. La plupart des recommandations que

nous avons formulées ne sont pas subordonnées à de nouvelles conventions internationales. Les principales réformes concernant le traitement des migrants et l'amélioration des résultats pour les communautés de destination relèvent intégralement du pouvoir des gouvernements nationaux. Dans certains cas, des actions sont requises aux niveaux sous-nationaux, telles celles destinées à garantir l'accès aux services de base.

L'action unilatérale appelle des progrès sur le plan des arrangements bilatéraux et régionaux. Beaucoup de gouvernements, d'origine et de destination, sans oublier les pays de transit, ont signé des accords bilatéraux. Ces accords visent généralement à imposer des quotas, à établir des procédures et à définir des normes minimales. Les accords régionaux peuvent jouer dans ce domaine un rôle particulièrement important, ne serait-ce qu'en établissant des corridors de libre circulation.

Les réformes que nous proposons concernant les politiques et institutions gouvernementales pourraient considérablement améliorer les bénéfices de la mobilité interne et étrangère sur le développement humain. Tout progrès en ce domaine exigera un leadership engagé, des consultations extensives avec les parties concernées et des campagnes audacieuses de sensibilisation de l'opinion publique, afin que les débats et les discussions autour des politiques puissent avancer.

La mobilité a le potentiel d'optimiser le développement humain – pour ceux qui migrent, ceux qui restent au pays et pour la majorité des sociétés de destination



# Notes

## Chapitre 1

- 1 OCDE (2009a).
- 2 Peu de pays en développement possèdent des données relatives aux flux de migrants. Toutefois, la somme des stocks de migrants internes et internationaux dans les pays en développement est considérablement plus élevée que le stock des migrants dans les pays développés (voir section 2.1).
- 3 Voir les Tableaux statistiques pour l'espérance de vie et les revenus et Barro et Lee (2001) pour les années de scolarité.
- 4 Pour une discussion sur les raisons des mauvaises conditions de vie dans la basse vallée du Rio Grande, voir Betts et Slotjje (1994). Anderson et Gerber (2007b) fournissent une vision d'ensemble des conditions de vie le long de la frontière et de leur évolution dans le temps. Des données et une analyse complètes du développement humain aux États-Unis sont disponibles dans Burd-Sharps, Lewis et Martins (2008).
- 5 Le nombre de Chinois ayant changé de district de résidence entre 1979 et 2003 est estimé à 250 millions (Lu et Wang, 2006). Les flux interprovinciaux (équivalant à la définition de migration interne utilisée dans le rapport, voir encadré 1.3) représentaient environ un quart de ces mouvements.
- 6 Clemens, Montenegro et Pritchett (2008).
- 7 Clemens, Montenegro et Pritchett (2008), Ortega (2009).
- 8 PNUD (2008d).
- 9 La pratique du dépistage obligatoire des migrants n'est pas spécifique aux États arabes. Par exemple, les États-Unis limitent considérablement l'entrée des voyageurs séropositifs et empêchent les non-citoyens séropositifs d'obtenir la résidence permanente. Voir Services de citoyenneté et d'immigration des États-Unis (2008).
- 10 Une recherche d'articles académiques sur la migration internationale à l'aide du Social Sciences Citation Index n'a révélé que 1 441 articles, moins du cinquième de ceux relatifs au commerce international (7 467) et moins du vingtième de ceux se rapportant à l'inflation (30 227).
- 11 Koslowski (2008).
- 12 OIM (2008b), Banque mondiale (2006b), OIT (2004) et FMMD (2008).
- 13 Aliran (2007).
- 14 Branca (2005).
- 15 En particulier, la question de la distinction entre migration volontaire et migration involontaire a mené à des termes tels que « migration mixte » et « lien asile-migration ». L'usage de certains de ces termes est controversé puisque la reconnaissance de motivations économiques parmi les demandeurs d'asile peut avoir des incidences sur les admissions et le traitement. Voir Richmond (1994), van Hear (2003), van Hear, Brubaker et Bessa (2009) et UNHCR (2001).
- 16 Bakewell (2008) montre que le retour en Angola d'un grand nombre de ces migrants, depuis la fin de la guerre civile en 2002, a coïncidé avec la tentative de nombreux Zambiens de se rendre en Angola afin de bénéficier de l'amélioration attendue des conditions sociales et économiques. Cela suggère que les motivations économiques parmi les expatriés angolais étaient pour le moins autant importantes que le désir de rentrer dans leur pays d'origine.
- 17 Van Hear, Brubaker et Bessa (2009) et Van Engeland et Monsutti (2005).
- 18 Un intéressant exemple de l'absence de lien entre les flux migratoires et les différentiels de croissance économique fut la récession de 1985-1986, durant laquelle le PIB par habitant malaisien avait diminué de 5,4 %, tandis que l'économie indonésienne n'avait pas été touchée ; pourtant les flux migratoires entre les deux pays demeuraient inchangés. Voir Hugo (1993).
- 19 Cela ne signifie pas que les migrants en Malaisie sont à l'abri de discriminations. Voir Hugo (1993).
- 20 Les tentatives de développement d'un cadre conceptuel en vue de comprendre les migrations remontent au moins à Ravenstein (1885), qui a proposé une série de « lois de la migration » et mis l'accent sur le développement des villes comme « pôles d'attraction ». Au sein de la théorie économique néoclassique, les premiers exposés incluent Lewis (1954) et Harris et Todaro (1970), alors que la tradition des études marxistes a démarré avec la discussion sur la « question agraire » par Kautsky (1899).
- 21 Stark et Bloom (1985), Stark (1991).
- 22 Mesnard (2004), Yang (2006).
- 23 Massey (1988).
- 24 Gidwani et Sivaramakrishnan (2003).
- 25 Voir Nussbaum (1993) sur les origines de cette idée.
- 26 Huan-Chang (1911).
- 27 Plato (2009).
- 28 Nussbaum (2000).
- 29 Cette définition est conforme à l'usage conventionnel. Par exemple, le Larousse définit la mobilité comme « propriété, caractère de ce qui est susceptible de mouvement, de ce qui peut se mouvoir ou être mû, changer de place, de fonction... » (Larousse, 2009). L'idée de mobilité professionnelle comme indicateur de l'absence de restrictions à la mobilité, à distinguer de l'action de mouvement elle-même, a également une longue tradition dans l'économie internationale ; voir Mundell (1968).
- 30 Sainath (2004).
- 31 Sen (2006), p. 4.
- 32 PNUD (1990), p. 89.
- 33 PNUD (1997).
- 34 PNUD (2004b).
- 35 Voir, par exemple, l'idée de l'utilisation de transferts internationaux pour réduire les pressions à l'émigration dans les pays pauvres, qui figure dans le Rapport mondial sur le développement humain de 1994 du PNUD (1994).

## Chapitre 2

- 1 Bell et Muhidin (2009).
- 2 Des définitions moins classiques permettent d'augmenter les estimations de manière significative. Par exemple, alors que notre estimation de 42 millions de migrants internes en Inde (4 % de la population) englobe tous ceux qui se sont déplacés entre les États, il existe 307 millions de personnes qui vivent dans une ville différente de celle où elles sont nées (Deshingkar et Akter, 2009). Montenegro et Hirn (2008) utilisent une valeur intermédiaire par zone et calculent un taux de migration interne moyen de 19,4 % pour 34 pays en développement. La migration saisonnière est exclue de ces deux estimations. À notre connaissance, il n'existe aucune estimation inter-pays de la migration interne similaire, même si des recherches spécifiques au pays étudié suggèrent qu'elle est souvent élevée.
- 3 Les immigrants, par exemple, sont définis sur la base de leur lieu de naissance dans 177 pays, mais sur la base de leur citoyenneté dans 42 pays. Quelques pays (dont la Chine) n'ont aucune information, ni sur leurs citoyens étrangers ni sur ceux nés à l'étranger, ce qui signifie que ces pays doivent être exclus de l'échantillon ou que leur part d'immigrants doit être estimée. C'est cette dernière solution qui a été choisie pour les estimations des Nations Unies (2009) utilisées tout au long de ce rapport.
- 4 Migration DRC (2007).
- 5 Calculs de l'équipe du RDH effectués sur la base de Migration DRC (2007) et CEPIL (2006).
- 6 L'IDH du pays de destination est calculé en tant que moyenne pondérée de l'IDH de tous les pays de destination, les coefficients pondérateurs étant les parts de migrants dans la population. La valeur présentée au figure 2.2 n'est qu'une approximation sommaire des gains apportés par la migration internationale en matière de développement humain, car le développement humain des migrants peut différer du développement moyen des populations des pays d'origine et des pays de destination, et parce que l'IDH lui-même ne constitue qu'une mesure partielle du développement humain. L'encadré 1.1 et le chapitre 3 présentent une discussion plus détaillée des problèmes méthodologiques inhérents à l'estimation des gains individuels de la migration.
- 7 Ortega (2009).
- 8 Cummins, Letouze, Purser et Rodriguez (2009). Ces auteurs se servent de la base de données Migration DRC (2007) sur les stocks bilatéraux de migrants pour développer le premier modèle de gravité (flux bilatéraux) qui couvre à la fois les pays OCDE et non-OCDE. D'autres résultats incluent les effets, importants et significatifs au niveau des statistiques, de facteurs tels que la superficie des terres, les structures de population, une frontière commune et la distance géographique ainsi que les anciens liens coloniaux et une langue commune.

- 9 Martin (1993) observe que le développement dans les pays pauvres va généralement de pair avec une augmentation plutôt qu'une diminution du taux d'émigration et émet l'hypothèse qu'il peut y avoir une relation non-linéaire en U inversé entre la migration et le développement. Cette théorie a depuis été discutée par plusieurs auteurs, notamment Martin et Taylor (1996), Massey (plusieurs) et Hatton et Williamson (plusieurs). De Haas a effectué le premier test inter-pays de cette théorie en utilisant les données des flux bilatéraux (2009).
- 10 De Haas est le premier à avoir présenté un chiffre similaire (2009).
- 11 Cummins, Letouze, Purser et Rodríguez (2009).
- 12 Mobarak, Shyamal et Gharad (2009).
- 13 Analyse de l'équipe du RDH sur la base des Nations Unies (2009e), Migration DRC (2007) et CEPIL (2006). Ces régressions tiennent compte d'un terme linéaire et quadratique dans l'IDH ainsi que des termes linéaires et d'une interaction multiplicative de la taille et l'éloignement. L'éloignement se mesure par la distance moyenne aux pays de l'OCDE telle que calculée par le CEPIL (2006). La taille se mesure par le logarithme de la population.
- 14 Par exemple, il y a 200 ans, les femmes migrantes représentaient moins d'un tiers des immigrants aux États-Unis (Hatton et Williamson (2005), p. 33).
- 15 Voir Ramirez, Domínguez et Morais (2005) pour une discussion exhaustive sur les questions clés.
- 16 Nava (2006).
- 17 Rosas (2007).
- 18 OCDE (2008b).
- 19 Newland (2009) présente une enquête exhaustive sur les questions clés associées à la migration circulaire.
- 20 Sabates-Wheeler (2009).
- 21 OCDE (2008b).
- 22 Passel et Cohn (2008).
- 23 Vogel et Kovacheva (2009).
- 24 Docquier et Marfouk (2004). Si nous utilisons une définition plus large de la main-d'œuvre et recensons tous les individus âgés de plus de 15 ans comme économiquement actifs, nous découvrons que 24 % des immigrants de l'OCDE sont diplômés du tertiaire, contre 5 % de la population des pays non-OCDE.
- 25 OCDE (2009a).
- 26 Miguel et Hamory (2009).
- 27 Sun et Fan (2009).
- 28 L'équipe du RDH a effectué une recherche de fond en coopération avec la Banque mondiale. Ce profil de migrants internes a également révélé que ceux ayant un niveau d'éducation formelle plus faible étaient plus susceptibles d'émigrer dans les pays d'Amérique latine à revenu intermédiaire élevé. Ce résultat suggère que lorsque le niveau de revenu moyen d'un pays est suffisamment élevé, même des personnes relativement pauvres peuvent migrer.
- 29 King, Skeldon et Vullnetari (2008).
- 30 Skeldon (2006) sur l'Inde et le Pakistan et King, Skeldon et Vullnetari (2008) sur l'Italie, la Corée et le Japon.
- 31 Clemens (2009b).
- 32 Voir Jacobs (1970) et Glaeser, Kallal, Scheinkman et Shleifer (1992). Pour une discussion exhaustive de la relation entre les économies d'agglomération, le développement économique et les flux migratoires internes et internationaux ; voir Banque mondiale (2009e).
- 33 Ces directives sont définies dans OCDE (2008b).
- 34 Altman et Horn (1991).
- 35 Sanjek (2003).
- 36 Rien qu'en 1907 près de 1,3 million de personnes, soit 1,5 % de la population, ont obtenu le statut de résident permanent aux États-Unis ; un siècle plus tard, en 2007, le nombre absolu et la proportion étaient plus faibles : 1,05 million et seulement 0,3 % de la population (DHS, 2007). Hatton et Williamson (2005) ont estimé pour un échantillon de pays (Danemark, France, Allemagne, Norvège, Royaume-Uni, Suède) et six pays du « Nouveau monde » (Argentine, Australie, Brésil, Canada, États-Unis et Nouvelle-Zélande) – que le stock de migrants nés à l'étranger entre 1910 et 1911 était proche de 23 millions, soit environ 8 % de leur population.
- 37 Linz et al. (2007).
- 38 van Lerberghe et Schoors (1995).
- 39 Rahaei (2009).
- 40 Bellwood (2005).
- 41 Williamson (1990).
- 42 Lucas (2004) ; chiffres de 2008 de l'OCDE (2008a).
- 43 À partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le coût de la traversée sur l'entrepont entre le Royaume-Uni et les États-Unis est tombé à un dixième du revenu annuel moyen, ce qui rendait le voyage possible pour beaucoup plus de personnes. Toutefois, les coûts à partir d'autres lieux étaient beaucoup plus élevés : par exemple, de la Chine à la Californie en 1880, le coût représentait approximativement six fois le revenu chinois par habitant. Voir Hatton et Williamson (2005) et Galenson (1984).
- 44 Taylor et Williamson (1997) et Hatton et Williamson (2005). La période 1852-1913 est utilisée pour la comparaison Irlande/Grande-Bretagne tandis que celle de 1856-1913 est utilisée pour Suède/États-Unis.
- 45 Magee et Thompson (2006) et Baines (1985).
- 46 Gould (1980).
- 47 Cinel (1991), p. 98.
- 48 Nugent et Saddy (2002).
- 49 Foner (2002).
- 50 Par exemple, la politique ouverte d'immigration adoptée par le Canada suite à la Confédération a été perçue comme le pilier de la politique nationale visant à générer une prospérité économique au travers de la croissance de la population. Voir Kelley et Trebilcock (1998).
- 51 Voir p. ex. Ignatiev (1995).
- 52 Voir Timmer et Williamson (1998), qui disposent de données indiquant un resserrement entre 1860 et 1930 en Argentine, en Australie, au Brésil, au Canada et aux États-Unis.
- 53 Un rapport de l'OIT recensait 33 millions de ressortissants étrangers en 1910, soit 2,5 % de la population couverte par l'étude (ce qui représentait alors 76 % de la population mondiale). Contrairement aux statistiques modernes, il considérait comme étrangers les personnes ayant une nationalité différente de celle de leur pays de résidence et, de ce fait, sous-estimait probablement la part des personnes nées à l'étranger (Organisation internationale du Travail (1936), p. 37). Il est également important de noter que, dans la mesure où le nombre de nations a augmenté de manière significative au siècle dernier, on aurait pu s'attendre à ce que le taux de migration internationale augmente, même si aucune véritable augmentation de la mobilité n'a eu lieu.
- 54 Depuis 1960, le commerce mondial en tant que part du PIB mondial a plus que doublé, augmentant à un taux moyen de 2,2 % par an.
- 55 García et Griego (1983).
- 56 Appleyard (2001).
- 57 Les restrictions allemandes semblent avoir débuté avant le choc pétrolier, mais ont gagné en intensité après celui-ci. Voir Martin (1994).
- 58 Ces pourcentages se réfèrent aux migrants dans des pays qui, d'après les IDH les plus récents, sont développés (voir encadré 1.3). Nous aurions pu nous attendre à un schéma différent si nous avions calculé la part des migrants dans les pays qui étaient développés en 1960, mais en fait, la part de migrants dans les 17 pays les plus développés en 1960 (couvrant 15 % de la population mondiale, la même part couverte par les pays développés aujourd'hui) était de 6,2 % donc pas vraiment éloignée de notre chiffre de 5 %.
- 59 La Tchécoslovaquie et l'Union soviétique n'étaient pas les seuls cas de l'émergence de nouvelles nations dans cette période. Toutefois, dans l'analyse de fond effectuée pour ce rapport, nous avons étudié les schémas de l'évolution de la part de migrants observée après les réunifications ou les séparations depuis 1960 et dans d'autres cas (p. ex. Allemagne, ex-Yugoslavie), et les changements dans la part de migrants n'étaient pas assez importants pour avoir un impact significatif sur les tendances globales.
- 60 À l'exception du Royaume-Uni où, dans les années 60, sont arrivés de larges groupes d'immigrants issus des pays en développement du Commonwealth.
- 61 ONU-HABITAT (2003).
- 62 ONU (2008c) et ONU-HABITAT (2003).
- 63 Cette divergence n'est pas apparue pour d'autres aspects du développement humain tels que la santé et l'éducation (taux de scolarisation). Ces aspects sont essentiels, bien que le revenu semble avoir un plus large impact sur la propension à la mobilité (voir Cummins, Letouze, Purser et Rodríguez, 2009).
- 64 De plus, la Chine se distinguait des autres régions en développement pendant les années 1960 à cause des restrictions au départ, ce qui affecte également les comparaisons des flux migratoires dans le temps.
- 65 Étant donné que notre étude compare des pays classés selon leur niveau actuel d'IDH, elle ne prend pas en compte la convergence qui existe entre certains pays au développement rapide, arrivés en tête de la catégorie IDH. Notre



- méthode semble plus adaptée pour comprendre la concentration accrue des migrants dans le sous-ensemble de pays qui sont aujourd'hui développés. De plus, si nous effectuons cette comparaison pour le groupe de pays classés pays développés en 1960, nous obtenons des caractéristiques très similaires (voir la note de fin de document 58).
- 66 Pour une étude exhaustive de cette littérature, voir Nations Unies (2006b). Le débat sur la divergence est lié à la discussion quant à savoir si l'inégalité dans le monde a ou non augmenté, bien que cela dépende également de l'évolution de l'inégalité au sein des pays.
- 67 Doganis (2002).
- 68 Department of Treasury and Finance (2002).
- 69 Facchini et Mayda (2009) ont découvert que, même si une plus grande opposition de l'opinion publique envers l'immigration est associée à des restrictions politiques plus importantes, il existe encore un écart significatif entre les politiques souhaitées par la plupart des électeurs et celles qui sont adoptées par les responsables politiques. Voir également Cornelius, Tsuda, Martin et Hollifield (2004).
- 70 Hanson (2007).
- 71 L'évaluation a pris en compte plusieurs aspects des politiques migratoires, notamment les critères d'admission, les politiques d'intégration, le traitement réservé aux migrants autorisés et la situation des migrants en situation irrégulière. L'ouverture de chaque régime a été estimée par le biais d'une évaluation subjective des répondants et selon une série de critères objectifs tels que l'existence de limites numériques, de critères d'entrée et d'accords internationaux sur la libre circulation. Les pays en développement concernés étaient le Chili, la Chine (mobilité interne uniquement), le Costa Rica, la Côte d'Ivoire, l'Équateur, l'Égypte, l'Inde, le Kazakhstan, la Malaisie, le Mexique, le Maroc, la Fédération de Russie, la Thaïlande et la Turquie. Les pays développés étaient l'Allemagne, l'Australie, le Canada, les Émirats arabes unis, l'Espagne, les États-Unis, la France, l'Italie, le Japon, le Portugal, la République de Corée, le Royaume-Uni, Singapour et la Suède. De plus amples détails sur l'évaluation sont disponibles dans Klugman et Pereira (2009).
- 72 Les gouvernements ont souvent recours à des critères divergents pour le classement des travailleurs en tant que travailleurs qualifiés. Afin d'obtenir une certaine homogénéité entre les pays, nous avons classé comme qualifiés tous les travailleurs relevant d'un régime exigeant un diplôme universitaire. Lorsque la classification était basée sur l'activité, nous avons tenté de faire correspondre le type d'activité au niveau d'instruction habituellement requis pour exercer la profession. Lorsqu'aucune distinction claire n'était faite dans les régimes de visa par rapport à l'activité ou au niveau d'instruction, nous avons effectué une distinction sur la base des informations relatives aux travailleurs les plus fréquemment rencontrés dans chaque catégorie de visa ou, dans le cas de flux manifestement mixtes, nous avons considéré que la réglementation s'appliquait aussi bien aux travailleurs hautement qualifiés que peu qualifiés.
- 73 Ruhs (2005) et Singapour Government Ministry of Manpower (2009).
- 74 Ruhs (2002) et OCDE (2008b).
- 75 Ce concept est apparu dans la législation des pays arabes – qui ne reconnaît généralement pas l'adoption – comme un mécanisme par lequel les adultes promettent de prendre soin des orphelins et des enfants abandonnés. Voir Réseau mondial d'informations juridiques (2009).
- 76 Longva (1997), p. 20-21.
- 77 Voir par exemple Bahrain Center for Human Rights (2008) et PNUD (2008d).
- 78 En vertu de la nouvelle réglementation, le ministère du Travail transférera le parrainage des travailleurs des précédents sous-traitants du gouvernement aux nouveaux sous-traitants et l'État prendra en charge leur igama (permis de résidence) ainsi que les frais de transfert de parrainage. Voir Thaindian News (2009) et Arab News (2009).
- 79 Khaleej Times (2009).
- 80 Jasso et Rosenzweig (2009).
- 81 Hanson et Spillimbergo (2001).
- 82 Lawyers for Human Rights (2008).
- 83 Human Rights Watch (2007a).
- 84 Ruhs et Martin (2008) et Ruhs (2009).
- 85 Voir Cummins et Rodriguez (2009). Ces auteurs abordent également les problèmes potentiels de causalité inverse en utilisant les parts d'immigrants prévues d'un modèle de gravité bilatéral comme source exogène des variations transnationales. Leurs résultats suggèrent toujours une corrélation insignifiante du point de vue statistique entre les nombres et les droites ; en effet, dans la plupart de leurs estimations la corrélation devient positive, jetant encore plus le doute sur l'hypothèse des nombres versus droites.
- 86 Muñoz de Bustillo et Antón (2009).
- 87 Adepouj (2005).
- 88 Freedom House (2009).
- 89 Département d'État des États-Unis (2009b), Wang (2005), Bureau de statistique national (2006), Ivakhnyuk (2009) et Anh (2005).
- 90 Département d'État des États-Unis (2009d).
- 91 Kundu (2009).
- 92 McKenzie (2007).
- 93 Tirtosudarmo (2009).
- 94 Sur Cuba, voir Human Rights Watch (2005a) et Amnesty International (2009). Sur la République populaire démocratique de Corée, voir Freedom House (2005). Pour d'autres pays, voir Département d'État des États-Unis (2009a), Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (2008) et IATA (2006).
- 95 Human Rights Watch (2007b).
- 96 Département d'État des États-Unis (2009a) et McKenzie (2007).
- 97 FMI (2009a).
- 98 Voir FMI (2009c), Consensus Economics (2009a), Consensus Economics (2009c), Consensus Economics (2009d).
- 99 Les récessions dans les pays développés durent généralement deux ans, après quoi la croissance économique a tendance à se rétablir : Chauvet et Yu (2006). Toutefois, la durée et l'intensité moyenne des récessions est beaucoup plus longue dans les pays en développement. Voir Hausmann, Rodríguez et Wagner (2008).
- 100 Voir Perron (1989) et Perron et Wada (2005), qui disposent de données indiquant les effets persistants du choc pétrolier et de la Grande dépression sur les revenus.
- 101 OCDE (2009b).
- 102 US Bureau of Labor Statistics (2009).
- 103 INE (2009).
- 104 La corrélation est statistiquement significative à 5 %. La Banque asiatique de développement a prévu des contractions dans les destinations migratoires principales de la région, atteignant jusqu'à 5 % à Singapour. En Afrique du sud, l'IEU s'attend à ce que l'économie se contracte de 0,8 % en 2009 et l'on prévoit que l'économie des Émirats arabes unis se contractera de 1,7 % en 2009. Business Monitor International (2009).
- 105 Betcherman et Islam (2001).
- 106 Dustmann, Giltz et Vogel (2006).
- 107 OCDE (2008a).
- 108 Taylor (2009).
- 109 Kalita (2009).
- 110 The Straits Times (2009) et Son (2009).
- 111 Local Government Association (2009).
- 112 Preston (2009).
- 113 Timmer et Williamson (1998).
- 114 de Haas (2009).
- 115 Voir Martin (2003) et Martin (2009a).
- 116 Skeldon (1999) et Castles et Vezzoli (2009). Des expulsions ont eu lieu afin de démontrer le soutien aux travailleurs locaux, mais une fois que les gouvernements ont réalisé que les locaux n'étaient pas intéressés par les professions des migrants, les restrictions ont été levées.
- 117 Voir pour exemple Rodrik (2009) et Castles et Vezzoli (2009).
- 118 Bien que toutes les prévisions soient fondamentalement incertaines, les projections de population ont tendance à être très précises. Les Nations Unies ont accompli 12 estimations différentes de la population mondiale de 2000 depuis 1950 et toutes sauf une se situaient à 4 % près du nombre réel (Bureau d'information démographique, 2001). Une étude récente a révélé des erreurs moyennes de prédiction de l'ordre de 2 % même pour les sous-groupes d'âge de la population.
- 119 Toutefois, ces solutions alternatives sont elles-mêmes coûteuses : l'innovation technologique comme substitut à un facteur abondant épuise les ressources et l'allongement de l'âge du départ à la retraite ou l'augmentation des contributions ont pour effet de réduire les loisirs et la consommation.
- 120 Barnett et Webber (2009).
- 121 GIEC (2007), chapitre 9.
- 122 Anthoff, Nicholls, Richard et Vafeidis (2009).
- 123 Revkin (2008).
- 124 Myers (2005) et Christian Aid (2007).
- 125 Barnett et Webber (2009).
- 126 Stark (1991).
- 127 Ezra et Kiros (2001).
- 128 Black et al. (2008).
- 129 Carvajal et Pereira (2009).

- 130 PNUD (2007a) et PNUD (2008e).  
131 Voir Friedman (2005).  
132 Steinbeck (1939). Sur la « Great Dust Bowl Migration » voir Worster (1979) et Gregory (1989). Pour le jugement historique de la Cour suprême des États-Unis dans l'affaire California vs. Edwards en 1941, voir ACLU (2003).

### Chapitre 3

- 1 Clemens, Montenegro et Pritchett (2008).  
2 McKenzie, Gibson et Stillman (2006).  
3 Chiswick et Miller (1995).  
4 Sciertino et Punpuing (2009).  
5 Maksudakova (2002).  
6 Commander, Chanda, Kangasniemi et Winters (2008).  
7 Clemens (2009b).  
8 Harttgen et Klasen (2009). Les migrants présentaient des revenus inférieurs dans deux pays (Guatemala et Zambie) et il n'existait aucune différence statistique significative dans un cas (Viet Nam). Voir section 3.6.  
9 Del Popolo, Oyarce, Ribotta et Rodríguez (2008).  
10 Srivastava et Sasikumar (2003), Ellis et Harris (2004) et CEPALC (2007).  
11 Voir Deshingkar et Akter (2009) sur l'Inde et MOSWL, PTRC et PNUD (2004) sur la Mongolie.  
12 Ghosh (2009).  
13 Gilbertson (1995).  
14 Zhou et Logan (1989).  
15 Cerrutti (2009).  
16 PNUD (2008d).  
17 Castles et Miller (1993) et ICFTU (2009).  
18 Bursell (2007) et Bovenkerk, Gras, Ramsoedh, Dankoor et Havelaar (1995).  
19 Clark et Drinkwater (2008) et Dustmann et Fabbri (2005).  
20 Iredale (2001).  
21 Chiswick et Miller (1995).  
22 Reitz (2005).  
23 Les programmes de transfert sociaux inclus dans cette analyse recouvrent toutes les formes de prestations universelles et d'assurance sociale excepté les revenus, les impôts sur les salaires et l'assurance sociale (y compris toutes les formes de prestations ciblées sous conditions de revenus). Le seuil de pauvreté se définit comme la moitié du revenu médian. Voir Smeeding, Wing et Robson (2009).  
24 Ces estimations peuvent sur- ou sous-estimer l'effet des transferts sur la pauvreté car la réponse endogène des décisions en matière d'offres de travail sur les transferts n'est pas prise en compte.  
25 Martin (2005) et Kaur (2007).  
26 UNICEF (2005a).  
27 Koslowski (2009).  
28 McKenzie (2007) et Département d'État des États-Unis (2006).  
29 Département d'État des États-Unis (2009a).  
30 Aguias (2009) et Martin (2005).  
31 Martin (2005).  
32 Aguias (2009) et Martin (2005).  
33 UNFPA (2006).  
34 Ivakhnyuk (2009).  
35 Martin (2009b).  
36 Martin (2009b).  
37 Gibson et McKenzie (2009).  
38 Le prétendu « effet du migrant en bonne santé » a été largement documenté ; voir par exemple Fennelly (2005).  
39 Rossi (2008).  
40 Jasso, Massey, Rosenzweig et Smith (2004) utilisent l'enquête sur les nouveaux immigrants du Citizenship et Immigration Service des États-Unis.  
41 Ortega (2009).  
42 Brockerhoff (1990).  
43 Brockerhoff (1995) et Harttgen et Klasen (2009).  
44 Voir Chiswick et Lee (2006) et Antecol et Bedard (2005). Un autre facteur qui fausse les estimations est la possibilité qu'une « régression vers la moyenne » puisse être partiellement à l'origine de l'apparente détérioration de la santé. En particulier, si le fait de ne pas être malade est une condition importante à la migration, dans ce cas, parmi ceux qui migrent se trouvent des personnes qui ne sont pas forcément en meilleure santé mais qui ont toutefois eu la chance de ne pas tomber malade. Ces personnes seront également plus susceptibles de tomber malade après leur migration que celles dont l'absence de maladie est véritablement due à un bon état de santé.  
45 Garcia-Gomez (2007) sur la Catalogne, Espagne ; Barros et Pereira (2009) sur le Portugal.  
46 Stillman, McKenzie et Gibson (2006), Steel, Silove, Chey, Bauman et Phan T. (2005) et Nazroo (1997).  
47 McKay, Macintyre et Ellaway (2003).  
48 Benach, Muntaner et Santana (2007).  
49 Whitehead, Hashim et Iversen (2007).  
50 Tiwari (2005).  
51 Deshingkar et Akter (2009).  
52 Au fil du temps, certains migrants ont accès à des services. Par exemple, dans de nombreux pays, les demandeurs d'asile qui sollicitent le statut de réfugié n'y ont souvent pas accès à moins et jusqu'à ce que leur demande soit acceptée. Dans d'autres pays, par exemple l'Australie, le paiement d'une aide au revenu limitée est disponible pour les demandeurs d'asile vivant dans la communauté qui ont atteint un certain stade dans le traitement de leur demande de visa et répondent à d'autres critères (comme par exemple satisfaire à une enquête sur les ressources).  
53 Carballo (2007) et Goncalves, Dias, Luck, Fernandes et Cabral (2003).  
54 PICUM (2009).  
55 Kaur (2007).  
56 Landau et Wa Kabwe-Segatti (2009).  
57 Hashim (2006) et Pilon (2003).  
58 OCDE (2008b).  
59 Notre recherche commanditée sur les différences d'IDH entre les migrants internes et les non-migrants dans 16 pays ont révélé que le niveau d'instruction des migrants était plus élevé dans 10 pays, sans différence significative dans 4 et plus bas dans 2 pays.  
60 UNICEF (2008). D'autres études présentent des résultats similaires. Pour une analyse exhaustive des données sur les interventions pour la petite enfance, voir Heckman (2006).  
61 Clauss et Nauck (2009).  
62 Par exemple, les autorités norvégiennes sont obligées d'informer les familles de réfugiés sur l'importance et la disponibilité des « Early Childhood care and Development » (ECD) dans les trois mois suivants leur arrivée.  
63 Pour de plus amples informations sur les migrants non-documentés en Suède, voir PICUM (2009).  
64 PICUM (2008a).  
65 PICUM (2008a).  
66 Landau et Wa Kabwe-Segatti (2009).  
67 Rossi (2008).  
68 Gouvernement de l'Azad Jammu et Cachemire (2003) et Poverty Task Force (2003).  
69 Poverty Task Force (2003).  
70 Le Programme for International Student Assessment est une enquête triennale sur les élèves âgés de plus de 15 ans.  
71 OCDE (2007). L'étude du Programme for International Student Assessment est axée sur les sciences mais analyse également la lecture et les mathématiques, ce qui a engendré des comparaisons similaires.  
72 Australie, France, Allemagne, États-Unis, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suisse. Voir Hernandez (2009).  
73 Portes et Rumbaut (2001).  
74 Karsten et al. (2006), Nordin (2006) et Szulkin et Jonsson (2007).  
75 Sen (1992).  
76 Rawls (1971).  
77 Hugo (2000).  
78 Petros (2006), Zambrano et Kattya (2005) et Mills (1997).  
79 Icduygu (2009).  
80 Piper (2005).  
81 Ghosh (2009) et Kabeer (2000).  
82 Del Popolo, Oyarce, Ribotta et Rodríguez (2008).  
83 Cerrutti (2009).  
84 Uhlener, Cain et Kiewiet (1989), Cho (1999), Rosenstone et Hansen (1993), Wolfinger et Rosenstone (1980) et Ramakrishnan et Espenshade (2001).  
85 Une augmentation de 1 de l'écart type de la démocratie du pays de destination, telle que mesurée par le Polity IV index, mène à une augmentation de l'immigration de 11 points logarithmiques, significatif à 1 %. Voir Cummins, Letouze, Purser et Rodríguez (2009).  
86 Landau (2005).  
87 Ministère du Travail et de la Sécurité sociale, Fonds des Nations unies pour la population et Mongolian Population and Development Association (2005).  
88 Crush et Ramachandran (2009).  
89 Misago, Landau et Monson (2009).  
90 Pettigrew et Tropp (2005) et Pettigrew (1998).  
91 Centre de la sécurité humaine (2005) et Newman et van Selm (2003).  
92 UNHCR (2008). Il n'existe aucune estimation fiable de la proportion de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays qui vivent dans des camps mais 70 % vivraient avec des parents, familles et communautés dans le pays d'accueil.  
93 IDMC (2008).  
94 Bakewell et de Haas (2007).  
95 van Hear, Brubaker et Bessa (2009) et Crisp (2006).

- 96 Camps situés au Bangladesh, au Kenya, au Népal, en Ouganda, en Tanzanie et en Thaïlande : de Bruijn (2009).
- 97 ECOSOC (1998). Présentés à la Commission des droits de l'homme des Nations Unies par le représentant du Secrétaire général en 1988, les Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes établissent les normes élémentaires pour guider les gouvernements, les organisations internationales et tous autres acteurs concernés dans la prestation d'une aide et d'une protection aux personnes déplacées dans des situations de conflits internes, de catastrophes naturelles et d'autres situations de déplacements forcés à travers le monde.
- 98 Les estimations dans ce paragraphe proviennent de IDMC (2008).
- 99 IDMC (2008) recense dans cette catégorie : l'Azerbaïdjan, la Bosnie-Herzégovine, la Côte d'Ivoire, la Croatie, la Géorgie, le Liban, le Liberia, l'Ouganda et la Turquie. Parmi les efforts notables, on peut citer la compensation financière dans le cadre du programme de retour de la Turquie et des efforts spécifiques en vue de la restitution de la propriété dans les Balkans, en grande partie terminée en 2007.
- 100 Ghosh (2009).
- 101 UNRWA (2008).
- 102 Gibney (2009) et Hatton et Williamson (2005). Au Royaume-Uni, par exemple, seulement 19 personnes sur 100 ayant effectué une demande d'asile en 2007 ont obtenu le statut de réfugié et une réponse positive à leur demande, alors que neuf autres qui avaient effectué une demande d'asile mais ne satisfaisaient pas aux critères ont obtenu la permission de rester pour des raisons humanitaires ou autres.
- 103 UNHCR (2008).
- 104 UNRWA-ECOSOC (2008).
- 105 UNHCR (2002).
- 106 Voir par exemple UNECA (2005).
- 107 Robinson (2003).
- 108 Bartolome, de Wet, Mander et Nagraj (2000), p. 7.
- 109 Voir IIED et WBCSD (2003), Global IDP Project et Norwegian Refugee Council (2005) et Survival International (2007).
- 110 La Rovere et Mendes (1999).
- 111 Pour Banque mondiale, CIEL (2009) ; il existe d'autres exemples : pour ASDB, voir Banque Asiatique de Développement (2009) ; pour IDB, voir IDB (2009).
- 112 PNUD (2007b).
- 113 ONUDC (2009).
- 114 Clert, Gomart, Aleksic et Otel (2005).
- 115 Voir par exemple Carling (2006).
- 116 USAID (2007).
- 117 Laczko et Danailova-Trainor (2009).
- 118 Koser (2008).
- 119 Ortega (2009).
- 120 Harttgen et Klasen (2009).
- 121 Ces chiffres sont extraits du World Values Survey de 2005 et 2006. L'enquête recense les cas où au moins un des parents est un migrant, que nous utilisons comme un indicateur du statut du migrant. Les résultats suivants sont conformes aux données du World Values Survey de 1995, qui indique si oui ou non le répondant est né à l'étranger.
- Chapitre 4**
- 1 Sarreal (2002).
- 2 Yang (2009).
- 3 PNUD (2008b).
- 4 Pour une liste des couloirs internationaux, des moins chers aux plus chers, voir Banque mondiale (2009c).
- 5 Stark (1991).
- 6 Savage et Harvey (2007).
- 7 Yang (2008a).
- 8 Yang et Choi (2007).
- 9 Halliday (2006).
- 10 Ratha et Mohapatra (2009a). Ceci constitue le scénario « de base » qui part du principe que les nouveaux flux migratoires en direction des principaux pays de destination seront nuls, ce qui sous-entend que le nombre existant de migrants demeurera inchangé.
- 11 Fajnzylber et Lopez (2007).
- 12 Schiff (1994).
- 13 Kapur (2004).
- 14 Zhu et Luo (2008).
- 15 Lucas et Chappell (2009).
- 16 Deshingkar et Akter (2009).
- 17 Rayhan et Grote (2008).
- 18 Beegle, De Weerd et Dercon (2008).
- 19 Deb et Seck (2009).
- 20 Murison (2005). Par exemple, les femmes bangladaises qui travaillent au Moyen-Orient envoient jusqu'à 72 % de leurs revenus en moyenne et les femmes colombiennes qui travaillent en Espagne envoient plus que les hommes (68% contre 54 %).
- 21 Docquier, Rapoport et Shen (2003) et Stark, Taylor et Yitzhaki (1986).
- 22 Adelman et Taylor (1988) et Durand, Kandel, Emilio et Massey (1996).
- 23 Yang (2009).
- 24 Massey et al. (1998), Taylor et al. (1996) et Brriane (1997).
- 25 Behrman et al. (2008).
- 26 Adelman et Taylor (1988), Durand, Kandel, Emilio et Massey (1996) et Stark (1980)(1980).
- 27 Adams Jr. (2005), Cox Edwards et Ureta (2003) et Yang (2008b).
- 28 Adams Jr. (2005).
- 29 Mansuri (2006).
- 30 Deb et Seck (2009).
- 31 Fan et Stark (2007) et Stark, Helmenstein, et Prskawetz (1997).
- 32 Chand et Clemens (2008).
- 33 Castles et Delgado Wise (2008).
- 34 McKenzie et Rapoport (2006).
- 35 Ha, Yi et Zhang (2009a).
- 36 Frank et Hummer (2002).
- 37 Hildebrandt, McKenzie, Esquivel et Schargrotsky (2005).
- 38 Wilson (2003).
- 39 Cerrutti (2009).
- 40 Bowlby (1982), Cortes (2008), Smith, Lalaonde et Johnson (2004) et Suarez-Orozco, Todorova et Louie (2002).
- 41 Pour une analyse de la participation des femmes et de la migration, voir Ghosh (2009).
- 42 King et Vullnetari (2006).
- 43 Voir Deshingkar et Grimm (2005).
- 44 Fargues (2006).
- 45 Beine, Docquier et Schiff (2008).
- 46 Hampshire (2006) et King, Skeldon et Vullnetari (2008).
- 47 Cordova et Hiskey (2009). Les pays couverts sont le Guatemala, le Honduras, le Mexique, le Nicaragua, la République dominicaine et le Salvador.
- 48 Voir l'analyse de cette littérature dans Clemens (2009b).
- 49 Lipton (1980) et Rubenstein (1992).
- 50 Tirtosudarmo (2009).
- 51 Banque mondiale (2009e), p. 165.
- 52 Docquier et Rapoport (2004) et Dumont, Martin et Spielvogel (2007).
- 53 Il est possible de dresser une analogie avec le net déclin des compétences et des qualifications des enseignants aux États-Unis ce dernier demi-siècle, ce qui s'explique par le fait que les femmes qualifiées ont maintenant accès à un éventail beaucoup plus large de carrières professionnelles autres que l'enseignement (Corcoran, William et Schwab, 2004).
- 54 Saxenian (2002).
- 55 Commander, Chanda, Kangasniemi et Winters (2008).
- 56 Saxenian (2006).
- 57 La Banque mondiale, qui a suivi les flux de près, estime que les flux non recensés augmenteraient de 50 % le montant total des envois de fonds.
- 58 Chami, Fullenkamp et Jahjah (2005) et Leon-Ledesma et Piracha (2004).
- 59 Eckstein (2004) et Ahoure (2008).
- 60 Banque mondiale (2006b) et Kireyev (2006).
- 61 Buch, Kuckulenz et Le Manchec (2002) et de Haas et Plug (2006).
- 62 Taylor, Moran-Taylor et Ruiz (2006).
- 63 de Haas (2006).
- 64 Levitt (1998) et Levitt (2006).
- 65 Quirk (2008).
- 66 Banque mondiale (2009a).
- 67 Banque mondiale (2009a).
- 68 Massey, Arango, Hugo, Kouaouci, Pellegrino et Taylor (1993) et Thomas-Hope (2009).
- 69 Adesina (2007).
- 70 Ali (2009).
- 71 Bakewell (2009).
- 72 Ba, Awumbila, Ndiaye, Kassibo et Ba (2008).
- 73 Jonsson (2007).
- 74 Black, Natali et Skinner (2005).
- 75 Si les revenus et la consommation de ceux qui résident à l'étranger étaient inclus dans ces mesures d'inégalité, la répartition s'élargirait considérablement puisque les revenus à l'étranger sont beaucoup plus élevés.
- 76 Taylor, Mora, Adams et Lopez-Feldman (2005) pour le Mexique ; Yang (2009) pour la Thaïlande.
- 77 Ha, Yi et Zhang (2009b).
- 78 Goldring (2004) et Lacroix (2005).
- 79 Orozco et Rouse (2007) et Zamora (2007).
- 80 Estimations de l'équipe du RDH effectuées sur la base des chiffres cités dans Anonuevo et Anonuevo (2008).
- 81 Tabar (2009).
- 82 Spilimbergo (2009).

- 83 Iskander (2009).
- 84 Castles et Delgado Wise (2008).
- 85 Massey et al. (1998).
- 86 Eckstein (2004), Massey et al. (1998), Newland et Patrick (2004) et van Hear, Pieke et Vertovec (2004).
- 87 Gamlen (2006) et Newland et Patrick (2004).
- 88 FMI et Banque mondiale (1999).
- 89 Jobbins (2008) et Martin (2008).
- 90 Black et Sward (2009).
- 91 Ces pays sont l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, l'Espagne, les États-Unis, la France, l'Irlande, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, la Suède et la Suisse ; voir Tableau statistique A. La part de migrants nés à l'étranger au Royaume-Uni était alors estimée à 9 %.
- 92 van der Mensbrugge et Roland-Holst (2009). Ces simulations étendent et mettent à jour celles présentées par la Banque mondiale (2006b).
- 93 Ortega et Peri (2009).
- 94 Voir Barrell, Fitzgerald et Railey (2007). Aux États-Unis, Borjas (1999) estime que l'effet global est positif mais faible, à 0,1 % du PIB.
- 95 Hunt et Gauthier-Loiselle (2008).
- 96 Voir par exemple le Conseil de l'Union européenne (2009).
- 97 Voir, entre autres, Baumol, Litan et Schramm (2007) et Zucker et Darby (2008).
- 98 OCDE (2008b).
- 99 EurActiv.com News (2008).
- 100 Martin (2009b).
- 101 Ces conclusions doivent être relativisées étant donné l'impossibilité de différencier les offres de travail (les immigrants ont tendance à travailler dans ces restaurants) des effets de la demande de travail (s'ils y consomment) ; voir Mazzolari et Neumark (2009).
- 102 Par exemple, 38 % des Britanniques croient que c'est le cas : Dustmann, Frattini et Preston (2008a).
- 103 Par exemple, voir Longhi, Nijkamp et Poot (2005), Ottaviano et Peri (2008) et Münz, Straubhaar, Vadean et Vadean (2006).
- 104 Pour l'Espagne, voir Carrasco, Jimeno et Ortega (2008), pour la France, Constant (2005), pour le Royaume-Uni, Dustmann, Frattini et Preston (2008).
- 105 Voir par exemple Borjas (1995). Un substitut est lorsque la distribution accrue d'un élément fait baisser le prix d'un autre élément tandis qu'un complément est lorsque la distribution accrue fait monter le prix de l'autre élément.
- 106 Par exemple, aux États-Unis, les travailleurs qui n'ont pas atteint le secondaire pourraient toutefois être de parfaits substituts aux diplômés du secondaire, jetant le doute sur l'hypothèse selon laquelle l'achèvement des études en soi est important ; voir Card (2009).
- 107 Kremer et Watt (2006) et Castles et Miller (1993).
- 108 Pour une enquête, voir Münz, Straubhaar, Vadean et Vadean (2006).
- 109 Reyneri (1998).
- 110 Borjas (2003) a fourni la première estimation pour la période 1980-2000 et Ottaviano et Peri (2008) la seconde pour la période 1990-2000. L'utilisation de la méthodologie de Borjas pour la période 1990-2006 donne une estimation de -7,8 % (Ottaviano et Peri (2008), p. 59). Les opinions divergent au sujet de la substituable entre ceux qui ont abandonné leurs études et les diplômés du secondaire. Voir également Card (1990) et Borjas, Grogger et Hanson (2008).
- 111 Peri, Sparber et Drive (2008); Amuedo-Dorantes et de la Rica (2008) pour l'Espagne.
- 112 Manacorda, Manning et Wadsworth (2006).
- 113 Angrist et Kugler (2003).
- 114 Jayaweera et Anderson (2009).
- 115 Bryant et Rukmuaykit (2007).
- 116 Suen (2002).
- 117 Une discussion exhaustive sur la question est disponible auprès de la Banque mondiale (2009e).
- 118 Henderson, Shalizi et Venables (2001).
- 119 Amis (2002).
- 120 L'Alliance des Villes (2007).
- 121 Dreze et Sen (1999).
- 122 Kundu (2009).
- 123 Voir Hossain, Khan et Seeley (2003) et Afsar (2003).
- 124 Hanson (2009).
- 125 Par exemple Borjas (1995) et Lee et Miller (2000).
- 126 FMI (2009b).
- 127 Hanson, Scheve et Slaughter (2007).
- 128 Facchini et Mayda (2008).
- 129 Brucker et al. (2002). Les pays dans lesquels les migrants présentent une plus grande dépendance aux aides au revenu sont l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, la France et les Pays-Bas, ceux présentant une plus faible dépendance étant l'Allemagne, l'Espagne, la Grèce, le Portugal et le Royaume-Uni.
- 130 Vasquez, Alloza, Vegaset Bertozzi (2009).
- 131 Rowthorn (2008).
- 132 Des estimations alternatives pourraient être obtenues en considérant la totalité du futur flux d'impôts et de dépenses associées aux migrants et personnes à charge ainsi qu'aux futures générations. Toutefois, l'estimation de la valeur actuelle nette serait très difficile au vu de toutes les hypothèses nécessaires quant au futur comportement des gens (fécondité, scolarisation, perspectives d'emploi, etc.), donc en pratique, une approche statique est utilisée : voir Rowthorn (2008). Certains auteurs ont estimé la valeur fiscale actuelle nette d'un immigrant aux États-Unis et ont abouti à des estimations largement positives ; voir Lee et Miller (2000).
- 133 Lucassen (2005).
- 134 IPC (2007).
- 135 Butcher et Piehl (1998).
- 136 L'Institut australien de Criminologie (1999).
- 137 Savona, Di Nicola et Da Col (1996).
- 138 Toutefois, en particulier dans les pays avec un IDH moyen (comme l'Afrique du Sud, l'Égypte, l'Indonésie, la République islamique d'Iran, la Jordanie et la Thaïlande), une part significative de la population préférerait davantage de restrictions à l'accueil. De même, dans les pays à plus fortes inégalités de revenu, les gens étaient plus susceptibles d'être favorables à la limitation de la migration en affirmant que les employeurs devraient accorder la priorité aux locaux lorsque les emplois sont rares. Voir Kleemans et Klugman (2009).
- 139 Zimmermann (2009).
- 140 Massey et Sánchez R. (2009).
- 141 O'Rourke et Sinnott (2003).
- 142 Earnest (2008).
- 143 Plusieurs études ont examiné les effets à long terme de l'immigration sur les valeurs politiques avec des résultats divergents. Bueker (2005) trouve des différences significatives dans la participation électorale et politique au sein des différents groupes issus de l'immigration, alors que Rodriguez et Wagner (2009) constatent que les modèles d'engagement civique et les attitudes concernant la redistribution à travers les différentes régions d'Italie, largement documentés, ne correspondent pas au comportement politique des Italiens originaires de ces régions qui vivent au Venezuela.
- 144 Castles et Miller (1993).
- 145 Kleemans et Klugman (2009).

## Chapitre 5

- 1 Scheve et Slaughter (2007).
- 2 Ce chapitre n'offre pas d'analyse exhaustive des politiques relatives à la migration, puisqu'elles sont déjà bien documentées : voir OCDE (2008b), OIM (2008a), Migration Policy Group et British Council (2007) et OIT (2004).
- 3 Agunias (2009) et Klugman et Pereira (2009).
- 4 Gouvernement de Suède (2008).
- 5 Khoo, Hugo et McDonald (2008) et Klugman et Pereira (2009).
- 6 Voir CIDPM (2009) pour une excellente analyse.
- 7 Papademetriou (2005).
- 8 CIDPM (2009), p. 47.
- 9 Par exemple, au Royaume-Uni, l'équipe du ministère des Affaires étrangères et du Commonwealth qui œuvre à promouvoir le retour des migrants en situation irrégulière et des demandeurs d'asile déboutés est actuellement cinq fois plus importante que celle de l'équipe en charge de la migration et du développement au sein du Département pour le développement international. Voir Black et Sward (2009).
- 10 Hagan, Eschbach et Rodriguez (2008).
- 11 Forum des Migrants en Asie (2006) et Human Rights Watch (2005b).
- 12 Voir Parlement européen (2008) ; sur les critiques, voir par exemple Amnesty International (2008).
- 13 UNHCR (2007).
- 14 Voir les conventions internationales relatives aux droits économiques, sociaux et culturels (ICESCR 1966), aux droits civils et politiques (ICCPR 1966), à l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (ICERD 1966), à l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW 1979), contre la torture et les autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (CAT 1984) et relatives aux droits de l'enfant (CRC 1989). Les taux de ratification sont plus bas dans les États d'Asie et du Moyen-Orient (47 %) et atteignent respectivement 58 % et 70 % pour l'Amérique latine et l'Afrique. Alors que 131 pays ont ratifié l'ensemble des six principales conventions relatives aux droits de l'homme, certaines conventions ont plus de 131 signataires. Le nombre total de parties pour chaque convention est disponible dans l'Annexe statistique.

- 15 ICCPR Art 2, 26 ; ICESCR Art 2 ; voir Opeskin (2009).
- 16 Ne figure pas ici la Communauté européenne, classée comme signataire distinct.
- 17 OIM (2008b), p. 62.
- 18 ONUDC (2009).
- 19 Voir par exemple Carling (2006) (sur le trafic depuis le Nigeria) et de Haas (2008).
- 20 18 décembre vzw (2008).
- 21 Alvarez (2005) et Betts (2008).
- 22 Martin et Abimourchad (2008).
- 23 PICUM (2008b).
- 24 Kleemans et Klugman (2009).
- 25 Pour des exemples de telles activités, voir l'Initiative conjointe de la Commission européenne et des Nations Unies (Initiative Conjointe CE-NU pour la Migration et le Développement, 2008). Une plate-forme de gestion des connaissances sur les activités relatives aux envois de fonds, aux communautés, aux capacités et droits, dirigée par la société civile et les autorités locales, figure au cœur de l'Initiative conjointe. Voir FMMD (2008).
- 26 Martin (2009b) et Aguias (2009)
- 27 McKenzie (2007).
- 28 Martin (2005), p. 20.
- 29 Martin (2009a), p. 47.
- 30 Hamel (2009).
- 31 Martin (2009a).
- 32 Horst (2006).
- 33 La Convention sur les agences d'emploi privées de 1997 interdit l'imposition de frais aux travailleurs mais elle a été ratifiée par seulement 21 pays.
- 34 Aguias (2008), Ruhunage (2006) et Siddiqui (2006).
- 35 Betcherman, Olivas et Dar (2004) analysent l'efficacité des programmes de marché du travail actif, en s'appuyant sur 159 évaluations dans les pays développés et en développement.
- 36 Martin (2009b) et Sciortino et Punpuing (2009).
- 37 Voir Colombo Process (2008).
- 38 Marquette (2006).
- 39 Christensen et Stanat (2007).
- 40 Success for All Foundation (2008).
- 41 Misago, Landau et Monson (2009).
- 42 Cela peut inclure par exemple les prospectus expliquant qui fait quoi et où se rendre en cas de réclamation.
- 43 Banque mondiale (2002).
- 44 Zamble (2008).
- 45 One World Net (2008).
- 46 Conseil de l'Europe (2006).
- 47 Martin (2009a).
- 48 Gouvernement de l'Australie occidentale (2004).
- 49 Deshingkar et Akter (2009), p. 38-40.
- 50 ONU (2008a).
- 51 L'Alliance des Villes (2007).
- 52 Black et Sward (2009).
- 53 Par exemple, au Myanmar (Birmanie), les diplômés de l'enseignement supérieur doivent rembourser le gouvernement pour leurs frais de scolarité avant de pouvoir obtenir un passeport ; Département d'État des États-Unis (2009c).
- 54 Selon les observations de Ranis et Stewart (2000), bien qu'il existe de nombreuses façons d'obtenir de bonnes performances en termes de développement humain, en général les succès se caractérisent par des initiatives qui donnent la priorité aux filles et aux femmes (éducation, revenus), à des politiques de dépenses efficaces (p. ex. au Chili) et à de bonnes performances économiques (p. ex. au Viet Nam).
- 55 Kleemans et Klugman (2009).
- 56 Sides et Citrin (2007).
- 57 Facchini et Mayda (2009).
- 58 Ghosh (2007).
- 59 Bedford (2008).



## Bibliographie

- ACLU (American Civil Liberties Union). 2003.** « Edwards v. California ». [www.aclu.org](http://www.aclu.org). Consulté en juillet 2009.
- ActionAid International. 2004.** « Participatory Poverty Assessment (PPA) Lower Songkhram River Basin, Thailand ». Bangkok : ActionAid International and Mekong Wetlands Biodiversity Programme.
- Adams Jr., R. H. 2005.** « Remittances, Household Expenditure and Investment in Guatemala ». *Policy Research Working Paper* n° 3532. Washington DC : Banque mondiale.
- Adelman, I. et J. E. Taylor. 1988.** « Life in a Mexican Village : A SAM Perspective ». *Journal of Development Studies* 25 (1) :5-24.
- Adepoju, A. 2005.** « Migration in West Africa ». Genève : Commission mondiale sur les migrations internationales.
- Adesina, O. A. 2007.** « 'Checking out' : Migration, Popular Culture, and the Articulation and Formation of Class Identity ». Document présenté à l'Atelier sur les migrations Africaines « comprendre les dynamiques des migrations sur le continent », 18-21 septembre 2007, Accra, Ghana.
- Afsar, R. 2003.** « Internal Migration and the Development Nexus : The Case of Bangladesh ». Document présenté à la conférence régionale sur Migration and Pro-Poor Policy Changes in Asia, 22-24 juin 2003, Dhaka, Bangladesh.
- Agunias, D. R. 2008.** *Managing Temporary Migration : Lessons from the Philippine Model*. Washington DC : Migration Policy Institute.
- Agunias, D. R. 2009.** « Migration Intermediaries : Agents of Human Development? » *Human Development Research Paper* n° 22. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- Ahoue, A. A. E. 2008.** « Transferts, Gouvernance et Développement Economique dans les Pays de l'Afrique Sub-saharienne : Une Analyse à Partir de Données de Panel ». Document présenté à l'Atelier des migrations africaines, 26-29 novembre 2008, Rabat, Maroc.
- Ali, S. N. 2009.** « Education as a Means of Rural Transformation through Smooth Rural-Urban Migration : Some Evidence from Ethiopia ». Document présenté à la 7ème conférence internationale : Ethiopian Economy, 25-27 juin 2009, Addis Ababa, Éthiopie.
- Aliran. 2007.** « Chin Asylum Seekers Detained in Rela Raid » [http://www.aliran.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=184:chin-asylum-seekers-detained-in-rela-raid&catid=32:2006-9&Itemid=10](http://www.aliran.com/index.php?option=com_content&view=article&id=184:chin-asylum-seekers-detained-in-rela-raid&catid=32:2006-9&Itemid=10). Consulté en May 2009.
- Altman, I. et J. Horn (Eds.). 1991.** « To Make America : European Emigration in the Early Modern Period ». Berkeley : University of California Press.
- Alvarez, J. E. 2005.** « International Organizations as Law-Makers ». New York : Oxford University Press.
- Amin, M. et A. Mattoo. 2005.** « Does Temporary Migration have to be Permanent? ». *Policy Research Working Paper Series* n° 3582. Washington DC : Banque mondiale.
- Amis, P. 2002.** « African Urban Poverty and What is the Role of Local Government in its Alleviation? ». Rapport non publié. Washington DC : Banque mondiale.
- Amnesty International. 2008.** « Amnesty International EU Office reaction to Return Directive Vote ». <http://www.amnesty-eu.org/static/html/pressrelease.asp?cfid=7&id=366&cat=4&l=1>. Consulté en juin 2009.
- , 2009.** « Urgent Action : Cuba UA 115/09 ». <http://www.amnestyusa.org/actioncenter/actions/uaa11509.pdf>. Consulté en juin 2009.
- , 2007b.** « Fifty Years of Change on the U.S.-Mexico Border : Growth, Development, and Quality of Life ». Austin : University of Texas Press.
- Amuedo-Dorantes, C. et S. de la Rica. 2008.** « Complements or Substitutes? Immigrant and Native Task Specialization in Spain ». *Discussion Paper Series* n° 16/08. Londres : Centre for Research and Analysis of Migration.
- Anderson, J. B. et J. Gerber. 2007a.** « Data Appendix to Fifty Years of Change on the U.S.-Mexico Border : Growth, Development, and Quality of Life ». <http://latinamericanstudies.sdsu.edu/BorderData.html>. Consulté en juin 2009a.
- Andrienko, Y. et S. Guriev. 2005.** « Understanding Migration in Russia ». *Policy paper series* n° 23. Moscou : Center for Economic and Financial Research.
- Angrist, J. D. et A. D. Kugler. 2003.** « Protective or Counter-Productive? Labour Market Institutions and The Effect of Immigration on EU Natives ». *The Economic Journal* 113 (488) : 302-331.
- Anh, D. N. 2005.** « Enhancing the Development Impact of Migrant Remittances and Diasporas : The Case of Vietnam ». *Asia Pacific Population Journal* 20 (3) : 111-122.
- Anonuevo, E. et A. T. Anonuevo. 2008.** « Diaspora Giving : An Agent of Change in Asia Pacific Communities ». Document présenté à la conférence sur Diaspora Giving : An Agent of Change in Asia Pacific Communities?, 21-23 mai 2008, Hanoi, Vietnam.
- Antecol, H. et K. Bedard. 2005.** « Unhealthy Assimilation : Why do Immigrants Converge to American Health Status Levels ».

- Discussion Paper Series* n° 1654. Bonn : Institut zur Zukunft der Arbeit.
- Anthoff, D., R. J. Nicholls, S. J. T. Richard et A. T. Vafeidis. 2009.** « Global and Regional Exposure to Large Rises in Sea-Level : A Sensitivity Analysis ». *Document de travail* n° 96. Norvège : Tyndall Centre for Climate Change Research.
- Appleyard, R. 2001.** « International Migration Policies : 1950-2000 ». *International Migration* 39 (6) : 7-20.
- Arab News. 2009.** « Cabinet Passes Regulations Simplifying Iqama Transfer ». *Arab News*, 21 avril.
- Avenarius, C. 2007.** « Cooperation, Conflict and Integration among Sub-ethnic Immigrant Groups from Taiwan ». *Population, Space and Place* 13 (2) : 95-112.
- Azcona, G. 2009.** « Migration in Participatory Poverty Assessments : A Review ». *Human Development Research Paper* n° 56. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- Ba, C. O., M. Awumbila, A. I. Ndiaye, B. Kassibo et D. Ba. 2008.** « Illegal Migration in West Africa ». Dakar : Open Society Initiative for West Africa.
- Bahrain Center for Human Rights. 2008.** « The Situation of Women Migrant Domestic Workers in Bahrain ». Rapport soumis à la 42ème session du Comité CEDAW. Manama : Bahrain Center for Human Rights.
- Baines, D. 1985.** « Migration in a Mature Economy : Emigration and Internal Migration in England and Wales, 1861-1900 ». Cambridge : Cambridge University Press.
- Bakewell, O. 2008.** « Research Beyond the Categories : The Importance of Policy Irrelevant Research into Forced Migration ». *Journal of Refugee Studies* 21 : 432-453.
- , **2009.** « South-South Migration and Human Development : Reflections on African Experiences ». *Human Development Research Paper* n° 7. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- Bakewell, O. et H. de Haas. 2007.** « African Migrations : Continuities, Discontinuities and Recent Transformations » dans L. de Haan, U. Engel et P. Chabal (Eds.), *African Alternatives* : 95-117. Leiden : Brill.
- Banerjee, A. et E. Duflo. 2006.** « Addressing Absence ». *Journal of Economic Perspectives* 20 (1) : 117-132.
- Banque asiatique de développement. 2009.** « About the Safeguard Policy Update ». <http://www.adb.org/Safeguards/about.asp>. Consulté en juin 2009.
- Banque mondiale. 1998.** « Assessing Aid : What Works, What Doesn't, and Why ». New York : Oxford University Press.
- , **2000.** « Voices of the Poor ». <http://go.worldbank.org/H1N8746X10>. Consulté en juin 2009.
- , **2002.** « Governance » dans J. Klugman (Ed.), « A Sourcebook for Poverty Reduction Strategies. Volume 1 : Core Techniques and Cross-Cutting Issues : 269-300 ». Washington DC : Banque mondiale.
- , **2003.** « Participatory Poverty Assessment Niger ». Washington DC : Banque mondiale.
- , **2006a.** « At Home and Away : Expanding Job Opportunities for Pacific Islanders Through Labor Mobility ». Washington DC : Banque mondiale.
- , **2006b.** « Global Economic Prospects : Economic Implications of Remittances and Migration 2006 ». Washington DC : Banque mondiale.
- , **2009a.** « Crime and Violence in Central America ». Washington DC : Central America Unit and Poverty Reduction and Economic Management Unit, Banque mondiale.
- , **2009b.** « Migration and Remittances Factbook 2008 : March 2009 Update ». Washington DC : Banque mondiale.
- , **2009c.** « Remittance Prices Worldwide ». <http://remittanceprices.worldbank.org/>. Consulté en juin 2009.
- , **2009d.** « World Development Indicators ». Washington DC : Banque mondiale.
- , **2009e.** « World Development Report 2009 : Reshaping Economic Geography ». Washington DC : Banque mondiale.
- Barnett, J. et M. Webber. 2009.** « Accommodating Migration to Promote Adaptation to Climate Change ». Melbourne : Commission on Climate Change and Development, University of Melbourne.
- Barrell, R., J. Fitzgerald et R. Railey. 2007.** « EU Enlargement and Migration : Assessing the Macroeconomic Consequences ». *Discussion Paper* n° 292. Londres : National Institute of Economic and Social Research.
- Barro, R. J. et J.-W. Lee. 2001.** « International Data on Educational Attainment : Updates and Implications ». *Oxford Economic Papers* 53 (3) : 541-563.
- Barros, P. P. et I. M. Pereira. 2009.** « Access to Health Care and Migration : Evidence from Portugal ». *Human Development Research Paper* n° 28. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- Bartolome, L. J., C. de Wet, H. Mander et V. K. Nagraj. 2000.** « Displacement, Resettlement, Rehabilitation, Reparation, and Development ». *Document de travail*. Cape Town : Secrétariat de la Commission mondiale des barrages.
- Baumol, W. J., R. Litan et C. Schramm. 2007.** *Good Capitalism, Bad Capitalism*. New Haven : Yale University Press.
- Bedford, R. 2008.** « Migration Policies, Practices and Cooperation Mechanisms in the Pacific ». Document présenté à la réunion du Groupe d'experts des Nations Unies sur International Migration and Development in



- Asia and the Pacific, 20-21 septembre 2008, Bangkok, Thaïlande : Département des affaires économiques et sociales.
- Beegle, K., J. De Weerdt et S. Dercon. 2008.** « Migration and Economic Mobility in Tanzania : Evidence from a Tracking Survey ». *Policy Research Working Paper* n° 4798. Washington DC : Banque mondiale.
- Behrman, J. R., J. Hoddinott, J. A. Maluccio, E. Soler-Hampejsek, E. L. Behrman, R. Martorell, Ramirez M. et A. D. Stein. 2008.** « What Determines Adult Skills? Impacts of Preschool, School-Years, and Post-School Experiences in Guatemala ». Philadelphie : University of Pennsylvania.
- Beine, M., F. Docquier et M. Schiff. 2008.** « International Migration, Transfers of Norms and Home Country Fertility ». Discussion Paper n° 3912. Bonn : Institut zur Zukunft der Arbeit.
- Bell, M. et S. Muhidin. 2009.** « Cross-National Comparisons of Internal Migration ». *Human Development Research Paper* n° 30. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- Bellwood, P. 2005.** « First Farmers : The Origins of Agricultural Societies ». Oxford : Blackwell Publishing.
- Benach, J., C. Muntaner et V. Santana. 9-20-2007.** « Employment Conditions and Health Inequalities ». Rapport final à la Commission de l’OMS sur les déterminants sociaux de la santé. Genève : Employment Conditions Knowledge Network.
- Berriane, M. 1997.** « Emigration Internationale du Travail et Micro-Urbanisation dans le Rif Oriental : Cas du Centre de Toaïma ». Migration Internationale et Changements Sociaux dans le Maghreb : 75-97. Tunis : Université de Tunis.
- Betcherman, G. et R. Islam (Eds.). 2001.** « East Asian Labor Markets and the Economic Crisis : Impacts Responses and Lessons ». Washington DC : Banque mondiale.
- Betcherman, G., K. Olivas et A. Dar. 2004.** « Impacts of Active Labour Market Programmes : New Evidence from Evaluations with Particular Attention to Developing and Transition Countries ». *Social Protection Discussion Paper Series* n° 0402. Washington DC : Banque mondiale.
- Betts, A. 2008.** « Towards a ‘Soft Law’ Framework for the Protection of Vulnerable Migrants ». Genève : UNHCR.
- Betts, D. C. et D. J. Slottje. 1994.** « Crisis on the Rio-Grande : Poverty, Unemployment, and Economic Development on the Texas-Mexico Border ». Boulder : Westview Press.
- Bhabha, J. 2008.** « Independent Children, Inconsistent Adults : International Child Migration and the Legal Framework ». *Discussion Paper* n° 2008-02. Florence : Centre de recherche Innocenti, UNICEF.
- Bhagwati, J. N. 1979.** « International Migration of the Highly Skilled : Economics, Ethics and Taxes » *Third World Quarterly* 1 (3) : 17-30.
- BID (Banque interaméricaine de développement). 2009.** « Sectoral Operational Policies: Involuntary Resettlement ». [http://www.iadb.org/aboutus/pi/OP\\_710.cfm](http://www.iadb.org/aboutus/pi/OP_710.cfm). Consulté en juin 2009.
- Black, R. et J. Sward. 2009.** « Migration, Poverty Reduction Strategies and Human Development ». *Human Development Research Paper* n° 38. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- Black, R., D. Coppard, D. Kniveton, A. Murata, K. Schmidt-Verkerk et R. Skeldon. 2008.** « Demographics and Climate Change : Future Trends and their Policy Implications for Migration ». *Globalisation and Poverty Working Paper* n° T27. Brighton : Development Research Centre on Migration.
- Borjas, G. J. 1995.** « The Economic Benefits from Immigration ». *The Journal of Economic Perspectives* 9 (2) : 3-22.
- , 1999. « Immigration and Welfare Magnets ». *Journal of Labor Economics* 17 (4) : 607-637.
- , 2003. « The Labor Demand Curve is Downward Sloping : Reexamining the Impact of Immigration on the Labor Market ». *The Quarterly Journal of Economics* 118 (4) : 1335-1374.
- Borjas, G. J., J. T. Grogger et G. H. Hanson. 2008.** « Imperfect Substitution Between Immigrants and Natives : A Reappraisal ». *Document de travail* n° W13887. Cambridge : National Bureau of Economic Research.
- Bovenkerk, F., M. J. I. Gras, D. Ramsøedh, M. Dankoor et A. Havelaar. 1995.** « Discrimination Against Migrant Workers and Ethnic Minorities in Access to Employment in the Netherlands ». *Labor Market Papers* n° 4. Genève : Organisation internationale du travail.
- Bowlby, J. 1982.** « Attachment ». New York : Basic Books.
- Branca, M. 2005.** « Border Deaths and Arbitrary Detention of Migrant Workers ». Berkeley : Human Rights Advocates.
- Brockhoff, M. 1990.** « Rural to Urban Migration and Child Survival in Senegal ». *Demography* 27 (4) : 601-616.
- , 1995. « Child Survival in Big Cities : The Disadvantages of Migrants ». *Social Science and Medicine* 40 (10) : 1371-1383.
- Brucker, H., G. S. Epstein, B. McCormick, G. Saint-Paul, A. Venturini et K. Zimmermann. 2002.** « Managing Migration in the European Welfare State » dans T. Boeri, G. Hanson et B. McCormick (Eds.), *Immigration Policy and the Welfare System* : 1-168. New York : Oxford University Press.
- Bryant, J. et P. Rukumnuaykit. 2007.** « Labor Migration in the Greater Mekong Sub-region : Does Migration to Thailand Reduce the Wages of Thai Workers? ». *Document de travail* n° 40889. Washington DC : Banque mondiale.
- Buch, C. M., A. Kuckulenz et M.-H. Le Manchec. 2002.**

- « Worker Remittances and Capital Flows ». *Document de travail* n° 1130. Kiel : Kiel Institute for World Economics.
- Bueker, C. S. 2005.** « Political Incorporation among Immigrants from Ten Areas of Origin : The Persistence of Source Country Effects ». *International Migration Review* 39 (1) : 103-140.
- Burd-Sharps, S., K. Lewis et E. Martins. 2008.** « The Measure of America : American Human Development Report, 2008-2009 ». New York : Columbia University Press.
- Bureau de statistique national. 2006.** « Participatory Poverty Assessment in Mongolia ». Ulaanbaatar : Bureau de statistique national.
- Bursell, M. 2007.** « What's in a Name? A Field Experiment Test for the Existence of Ethnic Discrimination in the Hiring Process ». *Document de travail* n° 2007-7. The Stockholm University Linnaeus Center for Integration Studies.
- Business Monitor International. 2009.** « Downturn Raises Employment Questions ». *Business Monitor International Forecasts*. Mars.
- Butcher, K. F. et A. M. Piehl. 1998.** « Recent Immigrants : Unexpected Implications for Crime and Incarceration ». *Industrial and Labor Relations Review* 51 (4) : 654-679.
- Cai, F., Y. Du et M. Wang. 2009.** « Migration and Labor Mobility in China ». *Human Development Research Paper* n° 9. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- Carballo, M. 2007.** « The Challenge of Migration and Health ». *World Hospitals and Health Services : The Official Journal of the International Hospital Federation* 42 (4) : 9-18.
- Card, D. 1990.** « The Impact of the Mariel Boat Lift on the Miami Labor Market ». *Industrial and Labor Relation Review* 43 (2) : 245-257.
- , 2009. « Immigration and Inequality ». *Document de travail* n° 14683. Cambridge : National Bureau of Economic Research, Inc.
- Carling, J. 2006.** « Migration, Human Smuggling and Trafficking from Nigeria to Europe ». Genève : Organisation internationale pour les migrations.
- Carrasco, R., J. F. Jimeno et A. C. Ortega. 2008.** « The Impact of Immigration on the Wage Structure : Spain 1995-2002 ». *Economics Working Papers* n° 080603. Universidad Carlos III, Departamento de Economía.
- Carvajal, L. et I. M. Pereira. 2009.** « Evidence on the Link between Migration, Climate Disasters and Adaptive Capacity ». *Document de travail* du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain. New York : Programme de développement des Nations Unies.
- Castles, S. et M. Miller. 1993.** « The Age of Migration ». New York : The Guilford Press.
- Castles, S. et R. Delgado Wise (Eds.). 2008.** « Migration and Development : Perspectives from the South ». Genève : Organisation internationale pour les migrations.
- Castles, S. et S. Vezzoli. 3-27-2009.** « The Global Economic Crisis and Migration : Temporary Interruption or Structural Change? ». Manuscrit non publié sur les paradigmes (Espagne).
- CEPALC (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes). 2007.** « Internal Migration and Development in Latin America and the Caribbean : Continuity, Changes and Policy Challenges » dans *Social Panorama of Latin America* : 195-232. Santiago : Nations Unies.
- CEPII (Centre de Recherche Français dans le Domaine de L'Economie Internationale). 2006.** « Distance Database ». <http://www.cepii.fr/anglaisgraph/bdd/distances.htm>. Consulté en juillet 2009.
- Cerrutti, M. 2009.** « Gender and Intra-regional Migration in South America ». *Human Development Research Paper* n° 12. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- Chami, R., C. Fullenkamp et S. Jahjah. 2005.** « Are Immigrant Remittance Flows a Source of Capital for Development? ». *IMF Staff Papers* 52 (1) : 55-81.
- Chan, Liu et Yang. 1999.** « Hukou and Non-Hukou Migration in China : Comparisons et Contrasts ». *International Journal of Population Geography* 5 : 425-448.
- Chand, S. et M. A. Clemens. 2008.** « Skilled Emigration and Skill Creation : A Quasi-experiment ». *International and Development Economics Working Paper* n° 08-05. Canberra : Crawford School of Economics and Government.
- Charnovitz, S. 2003.** « Trade Law Norms on International Migration » dans T. Aleinikoff et V. Chetail (Eds.), *Migration and International Legal Norms* : 241-253. La Haye : TMC Asser Press.
- Chauvet, M. et C. Yu. 2006.** « International Business Cycles : G7 and OECD Countries ». *Economic Review*, First Quarter 2006. Atlanta : Federal Reserve Bank of Atlanta.
- Chiswick, B. et P. Miller. 1995.** « The Endogeneity Between Language and Earnings : An International Analysis ». *Journal of Labour Economics* 13 : 201-246.
- Chiswick, B. et Y. L. Lee. 2006.** « Immigrant Selection Systems and Immigrant Health ». Discussion Paper n° 2345. Bonn : Institut zur Zukunft der Arbeit.
- Cho, W. K. T. 1999.** « Naturalization, Socialization, Participation : Immigrants and Non-Voting ». *The Journal of Politics* 61 (4) : 1140-1155.
- Christensen, G. et P. Stanat. 2007.** « Language Policies and Practices for Helping Immigrants and Second-Generation Students Succeed ». Rapport non publié sur The Transatlantic Task Force on Immigration and Integration.

- Migration Policy Institute et Bertelsmann Stiftung.
- Christian Aid. 2007.** « Human Tide : The Real Migration Crisis ». Rapport de Christian Aid.
- CIDPM (Centre international pour le développement des politiques migratoires). 2009.** « Regularisations in Europe : Study on Practices in the Area of Regularisation of Illegally Staying Third-Country Nationals in the Member States of the EU ». Vienne : CIDPM.
- CIEL (Center for International and Environmental Law). 2009.** « The World Bank's Involuntary Resettlement Policy ». <http://www.ciel.org/lfi/wbinvolresettle.html>. Consulté en juin 2009.
- Cinel, D. 1991.** « The National Integration of the Italian Return Migration, 1870-1929 ». Cambridge : Cambridge University Press.
- CISL (Confédération internationale des syndicats libres). 2009.** « International Confederation of Free Trade Unions ». <http://www.icftu.org/default.asp?Language=EN>. Consulté en juillet 2009.
- Clark, K. et S. Drinkwater. 2008.** « The Labour-Market Performance of Recent Migrants ». *Oxford Review of Economic Policy* 24 (3) : 495-516.
- Clauss, S. et B. Nauck. 2009.** « The Situation Among Children of Migrant Origin in Germany ». *Document de travail* à venir. Florence : Centre de recherche Innocenti, UNICEF.
- Clemens, M. 2009a.** « Should Skilled Emigrants be Taxed? New Data on African Physicians Abroad ». *Document de travail* à venir. Washington DC : Centre pour le Développement Global.
- , **2009b.** « Skill Flow : A Fundamental Reconsideration of Skilled-Worker Mobility and Development ». *Human Development Research Paper* n° 8. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- Clemens, M. et L. Pritchett. 2008.** « Income Per Natural : Measuring Development as if People Mattered More than Places ». *Document de travail* n° 143. Washington DC : Centre pour le Développement Global.
- Clemens, M., C. Montenegro et L. Pritchett. 2008.** « The Place Premium : Wage Differences for Identical Workers Across the U.S. Border ». *Policy Research Working Paper* n° 4671. Washington DC : Banque mondiale and Centre pour le Développement Global.
- Clert, C., E. Gomart, I. Aleksic et N. Otel. 2005.** « Human Trafficking in South Eastern Europe : Beyond Crime Control, an Agenda for Social Inclusion and Development ». Processed Paper. Washington DC : Banque mondiale.
- Colombo Process. 2008.** « Ministerial Consultation on Overseas Employment and Contractual Labour for Countries of Origin and Destination in Asia (Abu Dhabi Dialogue) ». Réunion ministérielle sur Overseas Employment and Contractual Labour for Countries of Origin and Destination in Asia (Abu Dhabi Dialogue), 21-22 janvier 2008, Abu Dhabi, UAE.
- Comelatto, P. A., A. E. Lattes et C. M. Levit. 2003.** « Migración Internacional y Dinámica Demográfica en la Argentina Durante la Segunda Mitad del Siglo XX ». *Estudios Migratorios Latinoamericanos* 17 (50) : 69-110.
- Commander, S., R. Chanda, M. Kangasniemi et L. A. Winters. 2008.** « The Consequences of Globalisation : India's Software Industry and Cross-border Labour Mobility ». *The World Economy* 31 (2) :187-211.
- Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada. 2008.** « Responses to Information Requests (CHN102869.E) ». <http://www2.irb-cisr.gc.ca/en/research/rir/?action=record.viewrec&gotorec=451972>. Consulté en juillet 2009.
- Conseil de l'Europe. 2006.** « Roma Campaign Dosta ». [http://www.coe.int/t/dg3/romatravellers/documentation/youth/Romaphobia\\_en.asp](http://www.coe.int/t/dg3/romatravellers/documentation/youth/Romaphobia_en.asp). Consulté en mai 2009.
- Conseil de l'Union européenne. 2009.** « Council Directive on the Conditions of Entry and Residence of Third-country Nationals for the Purpose of Highly Qualified Employment 17426/08 ». Bruxelles : Conseil de l'Union européenne.
- Consensus Economics. 2009a.** « Asia Pacific Consensus Forecasts ». *Consensus Economics* : 1-36.
- , **2009b.** « Consensus Forecasts ». *Consensus Economics* : 1-32.
- , **2009c.** « Eastern Europe Consensus Forecasts ». *Consensus Economics* : 1-24.
- , **2009d.** « Latin American Consensus Forecasts ». *Consensus Economics* :1-31.
- Constant, A. 2005.** « Immigrant Adjustment in France and Impacts on the Natives » dans K. F. Zimmermann (Ed.), *European Migration : What Do We Know?* : 263-302. New York : Oxford University Press.
- Corcoran, S. P., E. N. William et R. M. Schwab. 2004.** « Changing Labor-Market Opportunities for Women and the Quality of Teachers, 1957-2000 ». *American Economic Review* 94 (2) : 230-235.
- Cordova, A. et J. Hiskey. 2009.** « Migrant Networks and Democracy in Latin America ». *Document de travail* non publié. Nashville : Vanderbilt University.
- Cornelius, W. A., T. Tsuda, P. L. Martin et J. Hollifield (Eds.). 2004.** « Controlling immigration :A Global Perspective (Second Edition) ». Stanford : Stanford University Press.
- Cortes, R. 2008.** « Children and Women Left Behind in Labour Sending Countries : An Appraisal of Social Risks ». *Document de travail* non publié. New York : UNICEF, Division of Policy and Practice.
- Cox Edwards, A. et M. Ureta. 2003.** « International Migration

- Remittances, and Schooling : Evidence from El Salvador ». *Journal of Development Economics* 72 (2) : 429-461.
- Crisp, J. 2006.** « Forced Displacement in Africa : Dimensions, Difficulties and Policy Directions ». *Document de recherche* n° 126. Genève, Suisse : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.
- Crul, M. 2007.** « Pathways to Success for the Children of Immigrants ». Rapport non publié sur The Transatlantic Task Force on Immigration and Integration. Migration Policy Institute et Bertelsmann Stiftung.
- Crush, J. et S. Ramachandran. 2009.** « Xenophobia, International Migration, and Human Development ». *Human Development Research Paper* n° 47. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- Cummins, M. et F. Rodríguez. 2009.** « Is There a Numbers Versus Rights Trade-Off in Immigration Policy? What the Data Say ». *Human Development Research Paper* n° 21. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- Cummins, M., E. Letouzé, M. Purser et F. Rodríguez. 2009.** « Revisiting the Migration-Development Nexus : A Gravity Model Approach ». *Human Development Research Paper* n° 44. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- de Bruijn, B. J. 2009.** « The Living Conditions and Well-Being of Refugees ». *Human Development Research Paper* n° 25. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- de Haas, H. 2007.** « The Myth of Invasion : Illegal Migration from West Africa to the Maghreb and the European Union ». Oxford : Institut des Migrations Internationales (IMI), James Martin 21st Century School, University of Oxford.
- , **2008.** « The Myth of Invasion : The Inconvenient Realities of African Migration to Europe ». *Third World Quarterly* 29 (7) : 1305-1322.
- , **2009.** « Mobility and Human Development ». *Human Development Research Paper* n° 1. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- de Haas, H. et R. Plug. 2006.** « Cherishing the Goose with the Golden Eggs : Trends in Migrant Remittances from Europe to Maroc 1970-2004 ». *International Migration Review* 40 (3) : 603-634.
- Deb, P. et P. Seck. 2009.** « Internal Migration, Selection Bias and Human Development: Evidence from Indonesia and Mexico ». *Human Development Research Paper* n° 31. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- 18 décembre vzw 2008.** « The UN Treaty Monitoring Bodies and Migrant Workers: A Samzidat ». Genève : 18 décembre vzw.
- Del Popolo, F., A. M. Oyarce, B. Ribotta et J. Rodríguez. 2008.** « Indigenous Peoples and Urban Settlements: Spatial Distribution, Internal Migration and Living Conditions ». Santiago : Comité pour le développement et la coopération des Caraïbes des Nations Unies.
- Department of Treasury et Finance. 2002.** « Globalisation and the Western Australian Economy ». *Economic Research Paper*. Perth : Gouvernement de l'Australie occidentale.
- Deshingkar, P. et S. Akter. 2009.** « Migration and Human Development in Inde ». *Human Development Research Paper* n° 13. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- Deshingkar, P. et S. Grimm. 2005.** « Internal Migration and Development: A Global Perspective ». *Migration Research Series* n° 19. Genève : Organisation internationale pour les migrations.
- DHS (Département de la sécurité du territoire). 2007.** « Yearbook of Immigration Statistics : 2007, Table 1 ». <http://www.dhs.gov/ximgrn/statistics/publications/LPR07.shtm>. Consulté en juin 2009.
- Docquier, F. et A. Marfouk. 2004.** « International Migration by Educational Attainment (1990-2000) - Release 1.1 ». Document de travail non publié.
- Docquier, F., H. Rapoport et I. L. Shen. 2003.** « Remittances and Inequality : A Dynamic Migration Model ». *Discussion Paper* n° 808. Bonn : Institut zur Zukunft der Arbeit.
- Doganis, R. 2002.** « Flying Off Course ». Londres : Routledge.
- Drèze, J. et A. Sen. 1999.** « The Political Economy of Hunger Volume 1 : Entitlement and Well-Being ». Oxford : Clarendon Press.
- Dumont, J.-C., J. P. Martin et G. Spielvogel. 2007.** « Women on the Move: The Neglected Gender Dimension of the Brain Drain ». *Discussion Paper* n° 2920. Bonn : Institut zur Zukunft der Arbeit.
- Durand, J., W. Kandel, A. P. Emilio et D. S. Massey. 1996.** « International Migration and Development in Mexican Communities ». *Demography* 33 (2) : 249-264.
- Dustmann, C. et F. Fabbri. 2005.** « Immigrants in the British Labour Market ». *Fiscal Studies* 26 (4) : 423-470.
- Dustmann, C., A. Glitz et T. Vogel. 2006.** « Employment, Wage Structure, and the Economic Cycle: Difference Between Immigrants and Natives in Germany and the UK ». *Discussion Paper* n° 0906. Londres : Centre for Research and Analysis of Migration.
- Dustmann, C., T. Frattini et I. Preston. 2008.** « The Effect of Immigration Along the Distribution of Wages ». *Discussion Paper* n° 0803. Londres : Centre for Research and Analysis of Migration.

- Earnest, D. C. 2008.** « Old Nations, New Voters : Nationalism, Transnationalism and Democracy in the Era of Global Migration ». Albany : State University of New York Press.
- Eckstein, S. 2004.** « Dollarization and its Discontents : Remittances et the Remaking of Cuba in the Post-Soviet Era ». *Comparative Politics* 36 (3) : 313-330.
- ECOSOC (Conseil économique et social des Nations Unies : Commission des droits de l'homme). 1998.** « Further Promotion and Encouragement of Human Rights and Fundamental Freedoms Including the Question of the Programme and Methods of Work of the Commission : Human Rights, Mass Exoduses, and Displaced Persons ». Commission des droits de l'homme, Fifth-fourth session. ONU Doc. n° E/CN.4/1998/53/Add.2.
- Ellis, F. et N. Harris. 2004.** « Development Patterns, Mobility and Livelihood Diversification ». Document présenté au Department for International Development Sustainable Development Retreat, 13 juillet 2004, Guildford, Royaume-Uni.
- EurActiv.com News. 2008.** « Divided Parliament Approves EU Blue Card System ». <http://www.euractiv.com/en/socialeurope/divided-parliament-approves-eu-blue-card-system/article-177380>.
- Ezra, M. et G. E. Kiros. 2001.** « Rural Out-Migration in the Drought Prone Areas of Ethiopia : A Multilevel Analysis ». *International Migration Review* 35 (3) : 749-771.
- Facchini, G. et A. M. Mayda. 2008.** « From Individual Attitudes Towards Migrants to Migration Policy Outcomes : Theory and Evidence ». *Economic Policy* 23 (56) : 651-713.
- , 2009. « The Political Economy of Immigration Policy ». *Human Development Research Paper* n° 3. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- Fajnzylber, P. et J. H. Lopez. 2007.** « Close to Home : The Development Impact of Remittances in Latin America ». Washington DC : Publications Banque mondiale.
- Fan, C. C. 2002.** « The Elite, the Natives, and the Outsiders : Migration and Labor Market Segmentation in Urban China ». *Annals of the Association of American Geographers* 92 (1) : 103-124.
- Fan, C. S. et O. Stark. 2007.** « The Brain Drain, 'Educated Unemployment', Human Capital Formation, and Economic Betterment ». *Economics of Transition* 15 (4) : 629-660.
- Fang, C. et D. Wang. 2008.** « Impacts of Internal Migration on Economic Growth and Urban Development in China » dans J. DeWind et J. Holdaway (Eds.), *Migration and Development Within and Across Borders : Research and Policy Perspectives on Internal and International Migration* : 245-272. Genève : Organisation internationale pour les migrations.
- Fang, Z. Z. 2009.** « Potential of China in Global Nurse Migration ». *Health Services Research* 42 (1) : 1419-1428.
- Fargues, P. 2006.** « The Demographic Benefit of International Migration : Hypothesis and Application to Middle Eastern and North African Contexts ». *Policy Research Working Paper* n° 4050. Washington DC : Banque mondiale.
- Felbermayr, G. J. et F. Toubal. 2008.** « Revisiting the Trade-Migration Nexus : Evidence from New OECD Data ». *Document de travail* non publié.
- Fennelly, K. 2005.** « The 'Healthy Migrant' Effect ». *Healthy Generations* 5 (3) : 1-4.
- Findlay, A. M. et B. L. Lowell. 2001.** « Migration of Highly Skilled Persons from Developing Countries : Impact and Policy Responses ». Genève : Organisation internationale du travail.
- FMI (Fonds monétaire international) et Banque mondiale. 1999.** « Poverty Reduction Strategy Papers--Operational Issues ». <http://www.imf.org/external/np/pdr/prsp/poverty1.htm>.
- FMI (Fonds monétaire international). 2009a.** « Global Economic Policies and Prospects ». Document de synthèse de la Réunion ministres et gouverneurs des banques centrales du Groupe des Vingt, 13-14 mars, Londres.
- , 2009b. « Government Finance Statistics Online ». <http://www.imfststatistics.org/gfs/>. Consulté en juillet 2009.
- , 2009c. « World Economic Outlook Update : Global Economic Slump Challenges Policies ». Washington DC : Fonds monétaire international.
- Foner, N. 2002.** « From Ellis Island to JFK ». New Haven : Yale University Press.
- Frank, R. et R. A. Hummer. 2002.** « The Other Side of the Paradox : The Risk of Low Birth Weight Among Infants of Migrant and Nonmigrant Households within Mexico ». *International Migration Review* 36 (3) : 746-765.
- Freedom House. 2005.** « Freedom in the World 2005 : The Annual Survey of Political Rights and Civil Liberties ». Boston : Rowman & Littlefield Publishers.
- , 2009. « Freedom in the World Survey ». Washington DC : Freedom House.
- Friedman, B. M. 2005.** « The Moral Consequences of Economic Growth ». New York : Knopf.
- Gaige. 2006.** « Zhongguo nongmingong wenti yanjiu zongbaogao (Report on the Problems of Chinese Farmer-Turned Workers) » (Rapp. n° 5).
- Galenson, D. W. 1984.** « The Rise and Fall of Indentured Servitude in the Americas : An Economic Analysis ». *Journal of Economic History* 44 (1) : 1-26.
- Gamlen, A. 2006.** « Diasporas Engagement Policies : What are They, and What Kinds of States Use Them? ». *Document de travail* n° 32. Oxford : Centre on Migration, Policy and Society.

- García y Griego, M. 1983.** « The Importation of Mexican Contract Laborers to the United States, 1942-1964 : Antecedents, Operation and Legacy » dans P. Brown et H. Shue (Eds.), *The Border that Joins : Mexican Migrants and US Responsibility* : 49-98. New Jersey : Rowman and Littlefield.
- García-Gomez, P. 2007.** « Salud y Utilización de Recursos Sanitarios : Un Análisis de las Diferencias y Similitudes Entre Población Inmigrante y Autóctona ». *Presupuesto y Gasto Publico* 49 : 67-85.
- GFMD (Forum mondial sur la migration et le développement). 2008.** « Report of the Proceedings ». préparé par le Forum mondial sur la migration et le développement, 29-30 octobre 2008, Manille, Philippines.
- Ghosh, B. 2007.** « Restrictions in EU Immigration and Asylum Policies in the Light of International Human Rights Standards ». *Essex Human Rights Review* 4 (2).
- Ghosh, J. 2009.** « Migration and Gender Empowerment : Recent Trends and Emerging Issues ». *Human Development Research Paper* n° 4. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- Gibney, M. J. 2009.** « Precarious Residents : Migration Control, Membership and the Rights of Non-Citizens ». *Human Development Research Paper* n° 10. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- Gibson, J. et S. D. McKenzie. 2009.** « The Microeconomic Determinants of Emigration and Return Migration of the Best and Brightest : Evidence from the Pacific ». *Discussion Paper Series* n° 03/09. Londres : Centre for Research and Analysis of Migration.
- Gidwani, V. et K. Sivaramakrishnan. 2003.** « Circular Migration and the Spaces of Cultural Assertion ». *Annals of the Association of American Geographers* 93 (1) : 186-213.
- GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). 2007.** « Climate Change 2007 : The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change » dans S. Solomon, D. Qin, M. Manning, Z. Chen, M. Marquis, K. B. Averyt, M. Tignor et H. L. Miller (Eds.). New York : Cambridge University Press.
- Gilbertson, G. A. 1995.** « Women's Labor and Enclave Employment : The Case of Dominican and Colombian Women in New York City ». *International Migration Review* 29 (3) : 657-670.
- Glaeser, E. L., H. D. Kallal, J. A. Scheinkman et A. Shleifer. 1992.** « Growth in Cities ». *Journal of Political Economy* 100 (6) : 1126-1152.
- Global IDP Project et Norwegian Refugee Council. 2005.** *Internal Displacement : Global Overview of Trends and Developments in 2004*. Genève : Global IDP Project.
- Global Legal Information Network 2009.** « Kafala ». <http://www.glin.gov/subjectTermIndex.action?search=&searchDetails.queryType=BOOLEAN&searchDetails.queryString=mt%3A^%22Kafala%22%24>. Consulté en juin 2009.
- Goldring, L. 2004.** « Family and Collective Remittances to Mexico : A Multi-Dimensional Typology ». *Development and Change* 35 : 799-840.
- Goncalves, A., S. Dias, M. Luck, M. J. Fernandes et J. Cabral. 2003.** « Acesso aos Cuidados de Saúde de Comunidades Migrantes : Problemas e Perspectivas e Intervenção ». *Revista Portuguesa de Saude Publica* 21 (1) : 55-64.
- Gould, J. D. 1980.** « European Inter-Continental Emigration. The Road Home : Return Migration from the USA ». *Journal of European Economic History* 9 : 41-112.
- Gouvernement de Azad Jammu et Cachemire. 2003.** *Between Hope and Despair : Pakistan Participatory Poverty Assessment Azad Jammu and Kashmir Report*. Islamabad : Planning Commission, Gouvernement du Pakistan.
- Gouvernement de l'Australie occidentale. 2004.** « WA Charter of Multiculturalism ». [http://www.omi.wa.gov.au/Publications/wa\\_charter\\_multiculturalism.pdf](http://www.omi.wa.gov.au/Publications/wa_charter_multiculturalism.pdf). Consulté en juin 2009.
- Gouvernement de Suède. 2008.** « Swedish Code of Statutes ». <http://www.sweden.gov.se/>. Consulté en juin 2009.
- Gouvernement du Lesotho. 2004.** « Kingdom of Lesotho Poverty Reduction Strategy 2004/2005 - 2006/2007 ». [http://www.lesotho.gov.ls/documents/PRSP\\_Final.pdf](http://www.lesotho.gov.ls/documents/PRSP_Final.pdf). Consulté en juin 2009.
- Gregory, J. N. 1989.** « American Exodus : The Dust Bowl Migration and Okie Culture in California ». New York : Oxford University Press.
- Ha, W., J. Yi et J. Zhang. 2009a.** « Brain Drain, Brain Gain, et Economic Growth in China ». *Human Development Research Paper* n° 37. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- , 2009b.** « Internal Migration and Inequality in China : Evidence from Village Panel Data ». *Human Development Research Paper* n° 27. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- Hagan, J., K. Eschbach et N. Rodriguez. 2008.** « US Deportation Policy, Family Separation, and Circular Migration ». *International Migration Review* 42 (1) : 64-88.
- Halliday, T. 2006.** « Migration, Risk, and Liquidity Constraints in El Salvador ». *Economic Development and Cultural Change* 54 (4) : 893-925.

- Hamel, J. Y. 2009.** « Information et Communication Technologies and Migration ». *Human Development Research Paper* n° 39. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- Hampshire, K. 2006.** « Flexibility in Domestic Organization and Seasonal Migration Among the Fulani of Northern Burkina Faso ». *Africa* 76 : 402-426.
- Hanson, G. 2007.** « The Economic Logic of Illegal Immigration ». *Document de travail* n° 26. New York : Council on Foreign Relations.
- , 2009. « The Governance of Migration Policy ». *Human Development Research Paper* n° 2. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- Hanson, G. et A. Spilimbergo. 2001.** « Political Economy, Terms of Trade, and Border Enforcement ». *Canadian Journal of Economics* 34 (3) : 612-638.
- Hanson, G., K. F. Scheve et M. J. Slaughter. 2007.** « Public Finance and Individual Preferences Over Globalization Strategies ». *Economics and Politics* 19 (1) : 1-33.
- Harris, J. R. et M. P. Todaro. 1970.** « Migration, Unemployment, and Development : A Two-Sector Analysis ». *The American Economic Review* 60 (1) : 126-142.
- Harttgen, K. et S. Klasen. 2009.** « A Human Development Index by Internal Migration Status ». *Human Development Research Paper* n° 54. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- Hashim, I. M. 2006.** « The Positives and Negatives of Children's Independent Migration : Assessing the Evidence and the Debates ». *Document de travail* n° T16. Brighton : Development Research Centre on Migration.
- Hatton, T. J. et J. G. Williamson. 1998.** « The Age of Mass Migration : Causes and Economic Impact ». New York : Oxford University Press.
- , 2005. « Global Migration and the World Economy : Two Centuries of Policy Performance ». Cambridge : MIT Press.
- Hausmann, R., F. Rodríguez et R. Wagner. 2008.** « Growth Collapses » dans C. M. Reinhart, C. A. Végh et A. Velasco (Eds.), *Money, Crises, and Transition : Essays in Honor of Guillermo A. Calvo* : 377-428. Cambridge : MIT Press.
- He, Y. 2004.** « Hukou and Non-Hukou Migrations in China : 1995-2000 ». *Working Paper Series* n° C2004016. China Center for Economic Research.
- Heckman, J. J. 2006.** « Skill Formation and the Economics of Investing in Disadvantaged Children ». *Science* 312 (5782) : 1900-1902.
- Heleniak, T. 2009.** « Migration Trends and Patterns in the Former Soviet Union and Czechoslovakia 1960-1990 ». Mandaté par Bureau du Rapport mondial sur le développement humain. New York : Programme des Nations Unies pour le développement.
- Henderson, J. V., Z. Shalizi et A. J. Venables. 2001.** « Geography and Development ». *Journal of Economic Geography* (1) : 81-105.
- Hernandez, D. 2009.** « Children in Immigrant Families in Eight Affluent Societies ». Florence : Centre de recherche Innocenti, UNICEF.
- Heston, A., R. Summers et B. Aten. 2006.** « Penn World Table Version 6.2 ». Philadelphie : Center for International Comparisons of Production, Income and Prices at the University of Pennsylvania.
- Hildebrandt, N., D. J. McKenzie, G. Esquivel et E. Scharrodsky. 2005.** « The Effects of Migration on Child Health in Mexico ». *Economia* 6 (1) : 257-289.
- Horst, H. 2006.** « The Blessings and Burdens of Communication : Cell Phones in Jamaican Transnational Social Fields ». *Global Networks* 6 (2) : 143-159.
- Hossain, M. I., I. A. Khan et J. Seeley. 2003.** « Surviving on their Feet : Charting the Mobile Livelihoods of the Poor in Rural Bangladesh ». Document présenté à *Staying Poor : Chronic Poverty and Development Policy*, 7-9 avril 2003, Manchester, Royaume-Uni.
- Huan-Chang, C. 1911.** « The Economic Principles of Confucius and his School ». Whitefish : Kessinger Publishing.
- Huang, Q. 2006.** « Three Government Agencies Emphasize the Need to Pay Close Attention to the Safety and Health of Migrant Workers (Sanbumen Kaizhan Guanai Nongmingong Shenming Anquan Yu Jiankang Tebie Xingdong) ». Xinhua News Agency.
- Hugo, G. 1993.** « Indonésien Labour Migration to Malaysia : Trends and Policy Implications ». *Southeast Asian Journal of Social Science* 21 (1) : 36-70.
- Hugo, G. 2000.** « Migration and Women's Empowerment » dans H. B. Presser et G. Sen (Eds.), *Women's Empowerment and Demographic Processes*. Oxford, Royaume-Uni : Oxford University Press.
- Human Rights Watch. 2005a.** « Families Torn Apart : The High Cost of U.S. and Cuban Travel Restrictions ». New York : Human Rights Watch.
- , 2005b. « Malaysia : Migrant Workers Fall Prey to Abuse ». Human Rights Watch News Release, 16 mai.
- , 2007a. « Forced Apart ». <http://www.hrw.org/en/reports/2007/07/16/forced-apart>. Consulté en juin 2009.
- , 2007b. « World Report 2007 ». New York : Human Rights Watch.
- Human Security Centre. 2005.** « Human Security Report 2005 : War and Peace in the 21st Century ». New York : Oxford University Press.
- Hunt, J. et M. Gauthier-Loiselle. 2008.** « How Much Does Immigration Boost Innovation? ». *Document de travail*

- n° 14312. Cambridge : National Bureau of Economic Research.
- IATA (Association du transport aérien international).**  
**2006.** « Travel Information Manual ». Badhoevedorp : IATA.
- Içduygu, A. 2009.** « International Migration and Human Development in Turkey ». *Human Development Research Paper* n° 52. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- IDMC (Observatoire des situations de déplacement Interne).** **2008.** « Internal Displacement : Global Overview of Trends and Developments in 2007 ». Genève : IDMC.
- , **2009a.** « Global Statistics on IDPs ». <http://www.internal-displacement.org>. Consulté en février 2009.
- , **2009b.** « Internal Displacement : Global Overview of Trends and Developments in 2008 ». Genève : IDMC.
- Ignatiev, N. 1995.** « How the Irish Became White ». New York : Routledge.
- IIED et WBCSD (Institut international pour l'environnement et le développement et Conseil mondial des entreprises pour le développement durable).** **2003.** *Breaking New Ground : Mining, Minerals and Sustainable Development*. Virginia : Earthscan.
- INE (Instituto Nacional de Estadística).** **4-24-2009.** « Encuesta de Población Activa : Primer Trimestre ». Madrid : Gouvernement d'Espagne.
- Initiative conjointe de la CE-NU sur la migration et le développement.** **2008.** « Migrant Communities » dans *Migration for Development : Knowledge Fair Handbook* : 39-53. Bruxelles : Initiative conjointe de la CE-NU sur la migration et le développement.
- Institut australien de criminologie.** **1999.** « Ethnicity and Crime : An Australian Research Study ». Canberra : Department of Immigration and Multicultural Affairs.
- IPC (Immigration Policy Center).** **2007.** « The Myth of Immigrant Criminality and the Paradox of Assimilation : Incarceration Rates Among Native et Foreign-Born Men ». Washington DC : IPC.
- Iredale, R. 2001.** « The Migration of Professionals : Theories et Typologies ». *International Migration* 39 (5, Special Issue 1) : 7-26.
- Iskander, N. 2009.** « The Creative State : Migration, Development and the State in Morocco and Mexico, 1963-2005 ». New York : New York University. À venir.
- Ivakhnyuk, I. 2009.** « The Russian Migration Policy and its Impact on Human Development: The Historical Perspective ». *Human Development Research Paper* n° 14. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- Jack, B. et T. Suri. 2009.** « Mobile Money : The Economics of Kenya's M-PESA ». Cambridge : MIT Sloan School of Business, à venir.
- Jacobs, J. 1970.** « The Economy of Cities ». New York : Vintage Books.
- Jasso, G. et M. Rosenzweig. 2009.** « Selection Criteria and the Skill Composition of Immigrants : A Comparative Analysis of Australian and US Employment Immigration » dans J. N. Bhagwati et G. Hanson (Eds.), *Skilled Immigration Today : Prospects, Problems and Policies* : 153-183. New York : Oxford University Press.
- Jasso, G., D. Massey, M. Rosenzweig et J. Smith. 2004.** « Immigrant Health - Selectivity and Acculturation » dans N. B. Anderson, R. A. Bulatao et B. Cohen (Eds.), *Critical Perspectives on Racial and Ethnic Differences in Health in Late Life* : 227-266. Washington, D.C. : National Academies Press.
- Javorcik, B. S., C. Ozden, M. Spatareanu et C. Neagu. 2006.** « Migrant Networks and Foreign Direct Investment ». *Document de travail* n° 3. Newark : Rutgers University.
- Jayaweera, H. et B. Anderson. 2009.** « Migrant Workers and Vulnerable Employment : A Review of Existing Data ». Projet mené par Compas pour le TUC Commission on Vulnerable Employment. Oxford : Centre on Migration, Policy, and Society.
- Jobbins, M. 2008.** « Migration and Development : Poverty Reduction Strategies ». Préparé pour le Forum mondial sur la migration et le développement, 29-30 octobre 2008, Manille, Philippines.
- Kabeer, N. 2000.** « The Power to Choose : Bangladeshi Women and Labour Market Decisions in London and Dhaka ». Londres : Verso.
- Kalita, M. 2009.** « U.S. Deters Hiring of Foreigners as Joblessness Grows ». *The Wall Street Journal*, 27 mars.
- Kapur, D. 2004.** « Remittances : The New Development Matra? ». *G-24 Discussion Paper Series* n° 29. Genève : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.
- Karsten, S., C. Felix, G. Ledoux, W. Meijnen, J. Roeleveld et E. Van Schooten. 2006.** « Choosing Segregation or Integration? : The Extent and Effects of Ethnic Segregation in Dutch Cities ». *Education and Urban Society* 38 (2) : 228-247.
- Kaur, A. 2007.** « International Labour Migration in Southeast Asia : Governance of Migration and Women Domestic Workers ». *Intersections : Gender, History and Culture in the Asian Context* (15).
- Kautsky, K. 1899.** « The Agrarian Question ». Londres : Zwan Publications.
- Kelley, N. et M. Trebilcock. 1998.** « The Making of the Mosaic : A History of Canadian Immigration Policy ». Toronto : University of Toronto Press.



- Khaleej Times. 2009.** « Bahrain Commerce Body Denies Abolition of Sponsorship ». *Khaleej Times Online*, 15 juin.
- Khoo, S. E., G. Hugo et P. McDonald. 2008.** « Which Skilled Temporary Migrants Become Permanent Residents and Why? ». *International Migration Review* 42 (1) : 193-226.
- King, R. et J. Vullnetari. 2006.** « Orphan Pensioners and Migrating Grandparents : The Impact of Mass Migration on Older People in Rural Albania ». *Ageing and Society* 26 (5) : 783-816.
- King, R., R. Skeldon et J. Vullnetari. 2008.** « Internal and International Migration : Bridging the Theoretical Divide ». Document présenté à la conférence sur les théories de la migration et du changement social, 1-3 juillet 2008, Oxford University, Oxford, Royaume-Uni.
- Kireyev, A. 2006.** « The Macroeconomics of Remittances : The Case of Tajikistan ». FMI *Document de travail* n° 06/2. Washington D.C. : Fonds monétaire international.
- Kleemans, M. et J. Klugman. 2009.** « Public Opinions towards Migration ». *Human Development Research Paper* n° 53. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- Klugman, J. et I. M. Pereira. 2009.** « Assessment of National Migration Policies ». *Human Development Research Paper* n° 48. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- Koettl, J. 2006.** « The Relative Merits of Skilled and Unskilled Migration, Temporary, and Permanent Labor Migration, and Portability of Social Security Benefits ». *Working Paper Series* n° 38007. Washington DC : Banque mondiale.
- Koser, K. 2008.** « Why Migrant Smuggling Pays ». *International Migration* 46 (2) : 3-26.
- Koslowski, R. 2008.** « Global Mobility and the Quest for an International Migration Regime » dans J. Chamie et L. Dall'Oglio (Eds.), *International Migration and development : Continuing the dialogue : Legal and policy perspectives* : 103-144. Genève : Organisation internationale pour les migrations.
- Koslowski, R. 2009.** « Global Mobility Regimes : A Conceptual Reframing ». Document présenté à la réunion de l'Association des études internationales, 15 février 2009, New York, États-Unis.
- Kremer, M. et S. Watt. 2006.** « The Globalisation of Household Production ». *Document de travail* n° 2008-0086. Cambridge : Weatherhead Center for International Affairs, Harvard University.
- Kundu, A. 2009.** « Urbanisation and Migration : An Analysis of Trends, Patterns and Policies in Asia ». *Human Development Research Paper* n° 16. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- Kutnick, B., P. Belser et G. Danailova-Trainor. 2007.** « Methodologies for Global and National Estimation of Human Trafficking Victims : Current and Future Approaches ». *Document de travail* n° 29. Genève : Organisation internationale du travail.
- La Rovere, E. L. et F. E. Mendes. 1999.** « Tucuruí Hydropower Complex Brésil ». *Document de travail*. Cape Town : Commission mondiale des barrages.
- Lacroix, T. 2005.** « Les Réseaux Marocains du Développement : Géographie du Transnational et Politiques du Territorial ». Paris : Presses de Sciences Po.
- Laczko, F. et G. Danailova-Trainor. 2009.** « Trafficking in Persons et Human Development : Towards a More Integrated Policy Response ». *Human Development Research Paper* n° 51. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- Landau, L. B. 2005.** « Urbanization, Nativism and the Rule of Law in South Africa's 'Forbidden Cities' ». *Third World Quarterly* 26 (7) : 1115-1134.
- Landau, L. B. et A. Wa Kabwe-Segatti. 2009.** « Human Development Impacts of Migration : South Africa Case Study ». *Human Development Research Paper* n° 5. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- Lawyers for Human Rights. 2008.** « Monitoring Immigration Detention in South Africa ». Pretoria : Lawyers for Human Rights.
- Leal-Arcas, R. 2007.** « Bridging the Gap in the Doha Talks : A Look at Services Trade ». *Journal of International Commercial Law and Technology* 2 (4) : 241-249.
- Lee, R. et T. Miller. 2000.** « Immigration, Social Security, and Broader Fiscal Impacts ». *American Economic Review : Papers and Proceedings* 90 (2) : 350-354.
- Leon-Ledesma, M. et M. Piracha. 2004.** « International Migration and the Role of Remittances in Eastern Europe ». *International Migration* 42 (4) : 65-83.
- Levitt, P. 1998.** « Social Remittances : Migration Driven Local-Level Forms of Cultural Diffusion ». *International Migration Review* 32 (4) : 926-948.
- , 2006.** « Social Remittances - Culture as a Development Tool ». *Document de travail* non publié. Santo Domingo : Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme des Nations Unies.
- Lewis, W. A. 1954.** « Economic Development with Unlimited Supplies of Labor ». *Manchester School of Economic and Social Studies* 22 (2) : 139-191.
- Linz, B., F. Balloux, Y. Moodley, A. Manica, H. Liu, P. Roumagnac, D. Falush, C. Stamer, F. Prugnolle, S. W. van der Merwe, Y. Yamaoka, D. Y. Graham, E. Perez-Trallero, T. Wadstrom, S. Suerbaum et M. Achtman.**

- 2007.** « An African Origin for the Intimate Association Between Humans and Helicobacter Pylori ». *Nature* 445 : 915-918.
- Lipton, M. 1980.** « Migration from Rural Areas of Poor Countries : The Impact on Rural Productivity and Income Distribution ». *World Development* 8 (1) : 1-24.
- LIS (Luxembourg Income Study). 2009.** « Key Figures ». <http://www.lisproject.org/key-figures/key-figures.htm>. Consulté en juin 2009.
- Local Government Association. 2009.** « The Impact of the Recession on Migrant Labour ». Londres : Local Government Association.
- Longhi, S., P. Nijkamp et J. Poot. 2005.** « A Meta-Analytic Assessment of the Effect of Immigration on Wages ». *Journal of Economic Surveys* 19 (3) : 451-477.
- Longva, A. N. 1997.** « Walls Built on Sand : Migration, Exclusion and Society in Kuwait ». Boulder : Westview Press.
- Lu, X. et Y. Wang. 2006.** « 'Xiang-Cheng' Renkou Qianyi Guimo De Cesuan Yu Fenxi (1979-2003) (Estimation and Analysis on Chinese Rural-Urban Migration Size) ». *Xibei Renkou (Northwest Population)* 1 : 14-16.
- Lucas, R. E. B. 2004.** « Life Earnings and Rural-Urban Migration ». *The Journal of Political Economy* 112 (1) : S29-S59.
- Lucas, R. E. B. et L. Chappell. 2009.** « Measuring Migration's Development Impacts : Preliminary Evidence from Jamaica ». *Document de travail*. Réseau de développement mondial et l'Institut de Recherche sur les Politiques Publiques.
- Lucassen, L. 2005.** « The Immigrant Threat : The Integration of Old and New Migrants in Western Europe since 1890 ». Champaign : University of Illinois Press.
- Luthria, M. 2009.** « The Importance of Migration to Small Fragile Economies ». *Human Development Research Paper* n° 55. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- Magee, G. B. et A. S. Thompson. 2006.** « Lines of Credit, Debts of Obligation : Migrant Remittances to Britain, C.1875-1913 ». *Economic History Review* 59 (3) : 539-577.
- Maksakova, L. P. 2002.** « Migratsia I Rinok Truda V Stranakh Srednei Azii [Migration and Labor Market in the Middle Asian Countries] ». Comptes rendus du séminaire régional, 11-12 octobre 2001, Tashkent, Ouzbékistan.
- Malek, A. 2008.** « Training for Overseas Employment ». Document présenté au symposium de l'Organisation internationale du travail sur Deployment of Workers Overseas : A Shared Responsibility, 15-16 juillet 2008, Dhaka, Bangladesh.
- Manacorda, M., A. Manning et J. Wadsworth. 2006.** « The Impact of Immigration on the Structure of Male Wages : Theory and Evidence from Britain ». *Discussion Paper Series* n° 0608. Londres : Centre for Research and Analysis of Migration.
- Mansuri, G. 6-1-2006.** « Migration, Sex Bias, and Child Growth in Rural Pakistan ». *Policy Research Working Paper* n° 3946. Washington, D.C. : Banque mondiale.
- Marcelli, E. A. et P. M. Ong. 2002.** « 2000 Census Coverage of Foreign Born Mexicans in Los Angeles Country : Implications for Demographic Analysis ». Document présenté à la réunion annuelle de 2002 de la Population Association of America, 9-11 mai 2002, Atlanta, États-Unis.
- Marquette, C. M. 2006.** « Nicaraguan Migrants in Costa Rica ». *Poblacion y Salud en Mesoamerica* 4 (1).
- Martin, P. 1993.** « Trade and Migration : NAFTA and Agriculture ». Washington DC : Institute for International Economics.
- , 1994.** « Allemagne : Reluctant Land of Immigration » dans W. Cornelius, P. Martin et J. Hollifield (Eds.), *Controlling Immigration : A Global Perspective* :189-225. Stanford : Stanford University Press.
- , 2003.** « Promise Unfulfilled : Unions, Immigration, and Farm Workers ». Ithaca : Cornell University Press.
- , 2005.** « Merchant of Labor : Agents of the Evolving Migration Infrastructure ». *Discussion Paper* n° 158. Genève : Institut international d'études sociales.
- , 2009a.** « Demographic and Economic Trends : Implications for International Mobility ». *Human Development Research Paper* n° 17. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- , 2009b.** « Migration in the Asia-Pacific Region : Trends, Factors, Impacts ». *Human Development Research Paper* n° 32. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- Martin, P. et J. E. Taylor. 1996.** « The Anatomy of a Migration Hump » dans J. E. Taylor (Ed.), *Development Strategy, Employment, and Migration : Insights from Models* : 43-62. Paris : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).
- Martin, S. F. 2008.** « Policy and Institutional Coherence at the Civil Society Days of the GFMD ». Préparé par le Forum mondial sur la migration et le développement, 29-30 octobre 2008, Manille, Philippines.
- Martin, S. F. et R. Abimourchad. 2008.** « Promoting the Rights of Migrants ». Préparé pour les Journées de la société civile du Forum mondial sur la migration et le développement, 27-30 octobre 2008, Manille.
- Massey, D. S. 1988.** « International Migration and Economic Development in Comparative Perspective ». *Population and Development Review* 14 : 383-414.

- , 2003. « Patterns and Processes of International Migration in the 21st Century ». Document préparé pour la conférence sur African Migration in Comparative Perspective, 4-7 juin 2003, Johannesburg, Afrique du sud.
- Massey, D. S., J. Arango, G. Hugo, A. Kouaouci, A. Pellegrino et J. E. Taylor. 1998.** « Worlds in Motion : Understanding International Migration at the End of the Millennium ». New York : Oxford University Press.
- Massey, D. S. et M. Sánchez R. 2009.** « Restrictive Immigration Policies and Latino Immigrant Identity in the United States ». *Human Development Research Paper* n° 43. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- Matsushita, M., T. J. Schoenbaum et P. C. Mavroidis (Eds.). 2006.** « The World Trade Organization: Law, Practice, and Policy ». New York : Oxford University Press.
- Mattoo, A. et M. Olarreaga. 2004.** « Reciprocity across Modes of Supply in the WTO: A Negotiating Formula ». *International Trade Journal* 18 :1-24.
- Mazzolari, F. et D. Neumark. 2009.** « The Effects of Immigration on the Scale and Composition of Demand : A Study of California Establishments ». *Human Development Research Paper* n° 33. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- McKay, L., S. Macintyre et A. Ellaway. 2003.** « Migration and Health : A Review of the International Literature ». *Occasional Paper* n° 12. Glasgow : Medical Research Council Social and Public Health Sciences Unit.
- McKenzie, D. 2007.** « Paper Walls are Easier to Tear Down : Passport Costs and Legal Barriers to Emigration ». *World Development* 35 (11) : 2026-2039.
- McKenzie, D., J. Gibson et S. Stillman. 2006.** « How Important is Selection? Experimental versus Non-Experimental Measures of the Income Gains from Migration ». *Policy Research Working Paper Series* n° 3906. Washington DC : Banque mondiale.
- Meng, X. et J. Zhang. 2001.** « The Two-Tier Labor Market in Urban China: Occupational Segregation and Wage Differentials Between Urban Residents and Rural Migrants in Shanghai ». *Journal of Comparative Economics* 29 (3) : 485-504.
- Mesnard, A. 2004.** « Temporary Migration and Capital Market Imperfections ». *Oxford Economic Paper* 56 : 242-262.
- Meza, L. et C. Pederzini. 2006.** « Condiciones Laborales Familiares y la Decision de Migracion : El Caso de México ». Documento de apoyo del Informe sobre Desarrollo Humano México 2006-2007. Mexico City : Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo.
- Migrant Forum in Asia. 2006.** « Asylum Seekers and Migrants at Risk of Violent Arrest, Overcrowded Detention Centers and Inhumane Deportation ». Migrant Forum in Asia, Urgent Appeal, 2 Novembre.
- Migration DRC (Development Research Centre). 2007.** « Global Migrant Origin Database (Version 4) ». Development Research Centre on Migration, Globalisation and Poverty, University of Sussex.
- Migration Policy Group et British Council. 2007.** « Migrant Integration Policy Index ». <http://www.integrationindex.eu/>. Consulté en juin 2009.
- Miguel, E. et J. Hamory. 2009.** « Individual Ability and Selection into Migration in Kenya ». *Human Development Research Paper* n° 45. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- Mills, M. B. 1997.** « Contesting the Margins of Modernity : Women, Migration, and Consumption in Thailand ». *American Ethnologist* 24 (1) : 37-61.
- Ministry of Social Welfare and Labour, Fonds des Nations Unies pour la population et Mongolian Population and Development Association. 2005.** « Status and Consequences of Mongolian Citizens Working Abroad ». Ulaanbaatar : Mongolian Population and Development Association.
- Minnesota Population Center. 2008.** « Integrated Public Use Microdata Series - International : Version 4.0 ». University of Minnesota. <http://www.ipums.umn.edu/>. Consulté en juillet 2009.
- Misago, J. P., L. B. Landau et T. Monson. 2009.** « Towards Tolerance, Law and Dignity : Addressing Violence Against Foreign Nationals in South Africa ». Arcadia : Organisation internationale pour les migrations, bureau régional pour le sud de l'Afrique.
- Mitchell, T. 2009.** « An Army Marching to Escape Medieval China ». *Financial Times*, 15 avril.
- Mobarak, A. M., C. Shyamal et B. Gharad. 2009.** « Migrating away from a Seasonal Famine : A Randomized Intervention in Bangladesh ». *Human Development Research Paper* n° 41. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- Molina, G. G. et E. Yañez. 2009.** « The Moving Middle : Migration, Place Premiums and Human Development in Bolivia ». *Human Development Research Paper* n° 46. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- Montenegro, C. E. et M. L. Hirn. 2008.** « A New Set of Disaggregated Labor Market Indicators Using Standardized Household Surveys from Around the World ». World Development Report Background Paper. Washington DC : Banque mondiale.

- MOSWL, PTRC et PNUD (Ministry of Labour and Social Welfare, Population Teaching and Research Center, National University of Mongolia et Programme des Nations Unies pour le développement). 2004.** Urban Poverty and In-Migration Survey Report on Mongolia. Ulaanbaatar : MOSWL, PTRC et PNUD.
- Mundell, R. A. 1968.** « International Economics ». New York : Macmillan.
- Muñoz de Bustillo, R. et J.-I. Antón. 2009.** « Health Care Utilization and Immigration in Spain ». Munich Personal RePEc Archive Paper n° 12382. Munich : University Library of Munich.
- Münz, R., T. Straubhaar, F. Vadean et N. Vadean. 2006.** « The Costs and Benefits of European Immigration ». Hamburg Institute of International Economics (HWWI) Policy Report n° 3. Hamburg : HWWI Research Program.
- Murillo C., A. M. et J. Mena. 2009.** « Informe de las Migraciones Colombianas ». Special Tabulation for the Human Development Report 2009. New York : Grupo de Investigación en Movilidad Humana, Red Alma Mater.
- Murison, S. 2005.** « Evaluation of DFID Development Assistance : Gender Equality and Women's Empowerment : Phase II Thematic Evaluation : Migration and Development ». *Document de travail* n° 13. Londres : British Government's Department for International Development.
- Myers, N. 2005.** « Environmental Refugees : An Emergent Security Issue ». Document présenté au 13ème Forum économique, 23-27 mai 2005, Prague, République tchèque.
- Narayan, D., L. Pritchett et S. Kapoor. 2009.** « Moving Out of Poverty : Success from the Bottom Up (Volume 2) ». New York : Palgrave Macmillan.
- Nava, A. 2006.** « Spousal Control and Intra-Household Decision Making : An Experimental Study in the Philippines ». *American Economic Review*. À venir.
- Nazroo, J. Y. 1997.** « Ethnicity and Mental Health : Findings from a National Community Survey ». Londres : Policy Studies Institute.
- Neumayer, E. 2006.** « Unequal Access to Foreign Spaces : How States Use Visa Restrictions to Regulate Mobility in a Globalized World ». *Transactions of the Institute of British Geographers* 31 (1) : 72-84.
- Newland, K. 2009.** « Circular Migration and Human Development ». *Human Development Research Paper* n° 42. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- Newland, K. et E. Patrick. 2004.** « Beyond Remittances : The Role of Diaspora in Poverty Reduction in their Countries of Origin ». Washington D.C. : Migration Policy Institute.
- Newman, E. et J. van Selm. 2003.** « Refugees and Forced Displacement : International Security, Human Vulnerability and the State ». Tokyo : United Nations University Press.
- Nordin, M. 2006.** « Ethnic Segregation and Educational Attainment in Sweden ». *Document de travail* non publié. Lund : Department of Economics, Lund University.
- Nugent, J. B. et V. Saddi. 2002.** « When and How Do Land Rights Become Effective? Historical Evidence from Brésil ». Document non publié. Los Angeles : Department of Economics, University of Southern California.
- Nussbaum, M. 1993.** « Non-Relative Virtues : An Aristotelian Approach » dans M. Nussbaum et A. Sen (Eds.), *Quality of Life* : 242-269. New York : Oxford University Press.
- , 2000. « Women and Human Development : The Capabilities Approach ». Cambridge : Cambridge University Press.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2007.** « PISA 2006 : Science Competencies for Tomorrow's World Executive Summary ». Paris : OCDE.
- , 2008a. « A Profile of Immigrant Populations in the 21st Century : Data from OECD Countries ». Paris : Publications OCDE.
- , 2008b. « International Migration Outlook ». Paris : Publications OCDE.
- , 2009a. « OECD Database on Immigrants in OECD Countries ». <http://stats.oecd.org/index.aspx?lang=en>. Consulté en mars 2009.
- , 2009b. « OECD Economic Outlook, Interim Report March 2009 ». Paris : OCDE.
- , 2009c. « OECD.Stat Extracts database ». <http://stats.oecd.org/index.aspx>. Consulté en juillet 2009.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et Statistiques Canada. 2000.** « Literacy in the Information Age : Final Report of the International Adult Literacy Survey ». Paris : Publications OCDE.
- , 2005. « Learning a Living : First Results of the Adult Literacy and Life Skills Survey ». Paris : OCDE.
- OCDE-CAD (Organisation de coopération et de développement économiques, Comité d'aide au développement). 2009.** « Creditor Reporting System (CRS) Database ». <http://www.oecd.org/dataoecd/50/17/5037721.htm>. Consulté en juillet 2009.
- OIM (Organisation internationale pour les migrations). 2008a.** « The Diversity Initiative : Fostering Cultural Understanding in Ukraine ». <http://www.iom.int/jahia/Jahia/facilitating-migration/migrant-integration/pid/2026>. Consulté en juin 2009.
- , 2008b. « World Migration 2008 : Managing Labour Mobility in the Evolving Global Economy ». Genève : Organisation internationale pour les migrations.
- Organisation internationale du travail. 2004.** « Towards

- a Fair Deal for Migrant Workers in the Global Economy ». Conférence sur le travail international, 92<sup>ème</sup> Session, 1-12 juin 2004, Genève, Suisse.
- , **2009a**. « Economically Active Population Estimates and Projections ». [http://laborsta.ilo.org/applv8/data/EAPEP/eapep\\_E.html](http://laborsta.ilo.org/applv8/data/EAPEP/eapep_E.html). Consulté en juillet 2009.
- , **2009b**. « LABORSTA database ». <http://laborsta.ilo.org/>. Consulté en juillet 2009.
- OMS (Organisation mondiale de la santé). 2009.** « World Health Statistics ». <http://www.who.int/whosis/whostat/2009/en/index.html>. Consulté en juillet 2009.
- One World Net. 2008.** « South Africans Text No To Xenophobia ». <http://us.oneworld.net/places/southern-africa/-/article/south-africans-text-no-xenophobia>. Consulté en juillet 2009.
- ONU (Organisation des Nations Unies). 1998.** « Recommendations on Statistics of International Migration ». Statistical Paper Series M n° 58. New York : Département des affaires économiques et sociales.
- ONU (Organisation des Nations Unies). 2002.** « Trends in Total Migrant Stock : The 2001 Revision ». New York : Département des affaires économiques et sociales.
- ONU (Organisation des Nations Unies). 2006a.** « Trends in the Total Migrant Stock : The 2005 Revision ». New York : Département des affaires économiques et sociales.
- , **2006b.** « World Economic and Social Survey 2006 : Diverging Growth and Development ». New York : Département des affaires économiques et sociales.
- , **2008a.** « The Millennium Development Goals Report 2008 ». New York : Département des affaires économiques et sociales.
- , **2008b.** « World Population Policies : 2007 ». New York : Département des affaires économiques et sociales.
- , **2008c.** « World Urbanization Prospects : The 2007 Revision CD-ROM Edition ». New York : ONU.
- , **2009a.** « Millennium Development Goals Indicators Database ». <http://mdgs.un.org>. Consulté en juillet 2009.
- , **2009b.** « Multilateral Treaties Deposited with the Secretary-General ». <http://untreaty.un.org>. Consulté en juillet 2009.
- , **2009c.** « National Accounts Main Aggregates Database ». <http://unstats.un.org/unsd/snaama/SelectionCountry.asp>. Consulté en juillet 2009.
- , **2009d.** « Trends in Total Migrant Stock : The 2008 Revision ». New York : Département des affaires économiques et sociales.
- , **2009e.** « World Population Prospects : The 2008 Revision ». New York : Département des affaires économiques et sociales.
- ONUDC (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime). 2004.** « United Nations Convention against Transnational Organized Crime and the Protocols Thereto ». <http://www.unodc.org/documents/treaties/UNTOC/Publications/TOC%20Convention/TOCebook-e.pdf>. Consulté en juin 2009.
- , **2009.** « Global Report on Trafficking in Persons ». Vienne : ONUDC.
- ONU-HABITAT (Programme des Nations Unies pour les établissements humains). 2003.** « Global Report on Human Settlements 2003 : The Challenge of Slums ». Londres : Earthscan.
- Opeskin, B. 2009.** « The Influence of International Law on the International Movement of Persons ». *Human Development Research Paper* n° 18. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- Organisation internationale du travail (Organisation internationale du travail). 1936.** « World Statistics of Aliens : A Comparative Study of Census Returns, 1910-1920-1930 ». Westminster : P.S. King & Son Ltd.
- O'Rourke, K. H. et R. Sinnott. 2003.** « Migration Flows : Political Economy of Migration and the Empirical Challenges ». *Discussion Paper Series* n° 06. Dublin : Institute for International Integration Studies.
- Orozco, M. et R. Rouse. 2007.** « Migrant Hometown Associations and Opportunities for Development : A Global Perspective ». Migration Information Source, février.
- Ortega, D. 2009.** « The Human Development of Peoples ». *Human Development Research Paper* n° 49. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- Ortega, F. et G. Peri. 2009.** « The Causes and Effects of International Labor Mobility : Evidence from OECD Countries 1980-2005 ». *Human Development Research Paper* n° 6. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- Ottaviano, G. I. P. et G. Peri. 2008.** « Immigration and National Wages : Clarifying the Theory and the Empirics ». *Document de travail* n° 14188. Cambridge : National Bureau of Economic Research.
- Oxford University Press. 2009.** « Oxford English Dictionary Online ». [http://dictionary.oed.com/cgi/entry/00312893?query\\_type=word&queryword=mobility&first=1&max\\_to\\_show=10&sort\\_type=alpha&result\\_place=1&search\\_id=ofqh-nRqx50-11785&hlite=00312893](http://dictionary.oed.com/cgi/entry/00312893?query_type=word&queryword=mobility&first=1&max_to_show=10&sort_type=alpha&result_place=1&search_id=ofqh-nRqx50-11785&hlite=00312893). Consulté en juin 2006.
- Papademetriou, D. 2005.** « The 'Regularization' Option in Managing Illegal Migration More Effectively : A Comparative Perspective ». Policy Brief n° 4. Washington DC : Migration Policy Institute.
- Parlement européen. 2008.** « European Parliament

- Legislative Resolution of 18 June 2008 on the Proposal for a Directive of the European Parliament and of the Council on Common Standards and Procedures in Member States for Returning Illegally Staying Third-Country Nationals P6\_TA(2008)0293 ». <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P6-TA-2008-0293+0+DOC+XML+V0//EN&language=EN#BKMD-5>. Consulté en juin 2009.
- Passel, J. S. et D. Cohn. 2008.** « Trends in Unauthorized Immigration : Undocumented Inflow Now Trails Legal Inflow ». Washington DC : Pew Hispanic Center.
- Peri, G., C. Sparber et O. S. Drive. 2008.** « Task Specialisation, Immigration and Wages ». *American Economic Journal : Applied Economics*. À venir.
- Perron, P. 1989.** « The Great Crash, the Oil Price Shock, and the Unit Root Hypothesis ». *Econometrica* 57 (6) : 1361-1401.
- Perron, P. et T. Wada. 2005.** « Let's Take a Break : Trends and Cycles in US Real GDP ». *Document de travail*. Boston : Department of Economics, Boston University.
- Petros, K. 2006.** « Motherhood, Mobility and the Maquiladora in Mexico : Women's Migration from Veracruz to Reynosa ». Summer Funds Research Report. Austin : Center for Latin American Social Policy, Lozano Long Institute of Latin America Studies, The University of Texas at Austin.
- Pettigrew, T. 1998.** « Intergroup Contact Theory ». *Annual Review of Psychology* 49 : 65-85.
- Pettigrew, T. et L. Tropp. 2005.** « Allport's Intergroup Contact Hypothesis : Its History and Influence » dans J. F. Dovidio, P. Glick et L. Rudman (Eds.), *On the Nature of Prejudice : Fifty Years after Allport* : 262-277. Oxford : Wiley-Blackwell Publishing.
- PICUM (Plate-forme pour la coopération internationale concernant les sans-papiers). 2008a.** « Platform for International Cooperation on Undocumented Migrants ». <http://www.picum.org/>. Consulté en juillet 2009.
- , **2008b.** « Undocumented Children in Europe : Invisible Victims of Immigration Restrictions ». Belgique : PICUM.
- , **2009.** « Human rights of Undocumented Migrants : Suède ». <http://www.picum.org/?pid=51>. Consulté en juillet 2009.
- Pilon, M. 2003.** « Schooling in West Africa ». Recherches préparées pour le rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous de l'UNESCO 2003 (2003/2004). Paris : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.
- Piper, N. 2005.** « Gender and Migration ». Document présenté pour le Policy Analysis and Research Programme de la Commission globale sur les migrations internationales. Suisse : Commission globale sur les migrations internationales.
- Plato. 2009.** « The Socratic Dialogues ». New York, NY : Kaplan Publishing.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 1990.** « Rapport mondial sur le développement humain 1990 : Définir et mesurer le développement humain ». New York : Oxford University Press.
- , **1994.** « Rapport mondial sur le développement humain 1994 : Un agenda pour le Sommet social ». New York : Oxford University Press.
- , **1997.** « Rapport mondial sur le développement humain 1997 : Le développement humain au service de l'éradication de la pauvreté ». New York : Oxford University Press.
- , **2000.** « Albania Human Development Report 2000 : Economic and Social Insecurity, Emigration and Migration ». Tirana : PNUD.
- , **2004a.** « Côte d'Ivoire Human Development Report 2004 : Social Cohesion and National Reconstruction ». Abidjan : PNUD.
- , **2004b.** « Human Development Report 2004 : Cultural Liberty in Today's Diverse World ». New York : PNUD.
- , **2005a.** « China Human Development Report 2005 : Towards Human Development with Equity ». Beijing : PNUD.
- , **2005b.** « El Salvador Human Development Report 2005 : Una Mirada al Nuevo Nosotros, El Impacto de las Migraciones ». San Salvador : PNUD.
- , **2006a.** « Moldova Human Development Report 2006 : Quality of Economic Growth and its Impact on Human Development ». Chisinau : PNUD.
- , **2006b.** « Timor-Leste : Human Development Report 2006 : The Path Out of Poverty ». Dili : PNUD.
- , **2007a.** « Human Development Report 2007/2008 : Fighting Climate Change : Human Solidarity in a Divided World ». New York : Palgrave Macmillan.
- , **2007b.** « Human Trafficking and HIV : Exploring Vulnerabilities and Responses in Asie du Sud ». Colombo : UNDP Regional HIV and Development Programme for Asia Pacific.
- , **2007c.** « Mexico Human Development Report 2006/2007 : Migracion y Desarrollo Human ». Mexico City : PNUD.
- , **2007d.** « National Human Development Report 2007 : Social Inclusion in Bosnia and Herzegovina ». Sarajevo : PNUD.
- , **2007e.** « Uganda Human Development Report 2007 : Rediscovering Agriculture for Human Development ». Kampala : PNUD.
- , **2008a.** « China Human Development Report 2007/08 : Basic Public Services for 1.3 Billion People ». Beijing : PNUD.
- , **2008b.** « Crisis Prevention and Recovery Report 2008 : Le relèvement économique post-conflit : soutenir l'ingéniosité locale ». New York : PNUD.
- , **2008c.** « Egypt Human Development Report 2008 : Egypt's Social Contract; The Role of Civil Society ». Caire : PNUD.
- , **2008d.** « HIV Vulnerabilities of Migrant Women : From

- Asia to the Arab States ». Colombo : Regional Centre in Colombo.
- , **2008e**. « The Bali Road Carte : Key Issues Under Negotiation ». New York : Environment and Energy Group.
- Pomp, R. D. 1989**. « The Experience of the Philippines in Taxing its Nonresident Citizens » dans J. N. Bahagwati et J. D. Wilson (Eds.), *Income Taxation and International Mobility* : 43-82. Cambridge : MIT Press.
- Population Reference Bureau. 2001**. « Understanding and Using Population Projections ». Measure Communication Policy Brief. Washington DC : Population Reference Bureau.
- Portes, A. et m. Zhou. 2009**. « The New Second Generation : Segmented Assimilation and its Variants ». *Annals of the American Academy of Political and Social Science* 530 (1) : 74-96.
- Portes, A. et R. G. Rumbaut. 2001**. « Ethnicities : Children of Immigrants in America ». Berkeley : University of California Press et Russell Sage Foundation.
- Poverty Task Force. 2003**. « Ninh Thuan Participatory Poverty Assessment ». Hanoï : CRP et Banque mondiale.
- Preston, J. 2009**. « Mexican Data Say Migration to U.S. has Plummeted ». *New York Times*, 15 mai.
- Pritchett, L. 2006**. « Let the People Come : Breaking the Gridlock on International Labor Mobility ». Washington DC : Centre pour le Développement Global.
- Quirk, M. 2008**. « How to Grow a Gang ». *The Atlantic Monthly*, mai.
- Rahaei, S. 2009**. « Islam, Human Rights and Displacement ». *Forced Migration Review*, Supplement : 1-12.
- Rajan, S. I. et K. C. Zachariah. 2009**. « Annual Migration Survey 2008 : Special Tabulation ». Trivandrum : Centre for Development Studies.
- Ramakrishnan, S. et T. J. Espenshade. 2001**. « Immigrant Incorporation and Political Participation in the United States ». *International Migration Review* 35 (3) : 870-909.
- Ramírez, C., M. G. Domínguez et J. M. Morais. 2005**. « Crossing Borders : Remittances, Gender and Development ». *Document de travail*. Santo Domingo : Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme des Nations Unies.
- Ranis, G. et F. Stewart. 2000**. « Strategies for Success in Human Development ». *Journal of Human Development* 1 (1) : 49-70.
- Ratha, D. et S. Mohapatra. 2009a**. « Revised Outlook for Remittance Flows 2009-2011 : Remittances Expected to Fall by 5 to 8 Percent in 2009 ». Migration and Development Brief 9. Washington DC : Banque mondiale.
- Ratha, D. et S. Mohapatra. 2009b**. « Revised Outlook for Remittances Flows 2009-2011 ».
- Ratha, D. et W. Shaw. 2006**. « South-South Migration and Remittances (The Bilateral Remittances Matrix Version 4) ». Washington DC : Banque mondiale.
- Rauch, J. E. 1999**. « Networks versus Markets in International Trade ». *Journal of International Economics* 48 (1) : 7-35.
- Ravenstein, E. G. 1885**. « The Laws of Migration ». *Journal of the Statistical Society of London* 48 (2) : 167-235.
- Rawls, J. 1971**. « A Theory of Justice ». Cambridge : Harvard University Press.
- Rayhan, I. et U. Grote. 2007**. « 1987-94 Dynamics of Rural Poverty in Bangladesh ». *Journal of Identity and Migration Studies* 1 (2) : 82-98.
- Reitz, J. G. 2005**. « Tapping Immigrants' Skills : New Directions for Canadian Immigration Policy in the Knowledge Economy ». *Law and Business Review of the Americas* 11 : 409.
- Revkin, A. C. 2008**. « Maldives Considers Buying Dry Land if Seas Rise ». *New York Times*, 10 novembre.
- Reyneri, E. 1998**. « The Role of the Underground Economy in Illegal Migration to Italy : Cause or Effect? » *Journal of Ethnic and Migration Studies* 24 (2) : 313-331.
- Richmond, A. 1994**. « Global Apartheid : Refugees, Racism, and the New World Order ». Toronto : Oxford University Press.
- Robinson, C. W. 2003**. « Risks and Rights : The Causes, Consequences, and Challenges of Development-Induced Displacement ». Occasional Paper. Washington DC : The Brookings Institution-SAIS Project on Internal Displacement.
- Rodriguez, F. et R. Wagner. 2009**. « How Would your Kids Vote if I Open my Doors? Evidence from Venezuela ». *Human Development Research Paper* n° 40. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- Rodrik, D. 2009**. « Let Developing Nations Rule ». <http://www.voxeu.org/index.php?q=node/2885>. Consulté en juillet 2009.
- Rosas, C. 2007**. « ¿Migras tú, Migro yo o Migramos Juntos? Los Condicionantes de Género en las Decisiones Migratorias de Parejas Pérouanas Destinadas en Buenos Aires ». Document présenté à IX Jornadas Argentinas de Estudios de Población (AEPA), 31 octobre-2 novembre 2007, Cordoue, Espagne.
- Rosenstone, S. J. et J. M. Hansen. 1993**. « Mobilization, Participation, and Democracy in America ». New York : Macmillan.
- Rossi, A. 2008**. « The Impact of Migration on Children Left Beyond in Developing Countries ». Document présenté à la conférence Building Migration into Development Strategies, 28-29 avril 2008, Londres, Royaume-Uni.
- Rowthorn, R. 2008**. « The Fiscal Impact of Immigration on the Advanced Economies ». *Oxford Review of Economic Policy* 24 (3) : 560-580.

- Rubenstein, H. 1992.** « Migration, Development and Remittances in Rural Mexico ». *International Migration* 30 (2) : 127-153.
- Ruhs, M. et P. Martin. 2008.** « Numbers vs Rights : Trade-offs and Guest Worker Programs ». *International Migration Review* 42 (1) : 249-265.
- Ruhs, M. 2002.** « Temporary Foreign Workers Programmes : Policies, Adverse Consequences, and the Need to Make them Work ». *Document de travail* n° 56. San Diego : The Center for Comparative Immigration Studies, University of California, San Diego.
- , **2005.** « The Potential of Temporary Migration Programmes in Future International Migration Policy ». Document présenté pour le Policy Analysis and Research Programme. Genève : Commission globale sur les migrations internationales.
- , **2009.** « Migrant Rights, Immigration Policy and Human Development ». *Human Development Research Paper* n° 23. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- Ruhunage, L. K. 2006.** « Institutional Monitoring of Migrant Recruitment in Sri Lanka » dans C. Kuptsch (Ed.), *Merchants of Labour* : 53-62. Genève : Organisation internationale du travail.
- Sabates-Wheeler, R. 2009.** « The Impact of Illegal Status on Human Development Outcomes for Migrants ». *Human Development Research Paper* n° 26. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- Sainath, P. 2004.** « The Millions who Cannot Vote ». *The Hindu*, 15 mars.
- Sanjek, R. 2003.** « Rethinking Migration, Ancient to Future ». *Global Networks* 3 (3) : 315-336.
- Sarreal, N. 2002.** « A Few Degrees » dans J. Son (Ed.), *Risk and Rewards : Stories from the Philippine Migration Trail* : 153. Bangkok : Inter Press Service Asia-Pacific.
- Savage, K. et P. Harvey. 2007.** « Remittance during Crises : Implications for Humanitaire Response ». *Briefing Paper* n° 26. Londres : Overseas Development Institute.
- Savona, E. U., A. Di Nicola et G. Da Col. 1996.** « Dynamics of Migration and Crime in Europe : New Patterns of an Old Nexus ». *Document de travail* n° 8. Trento : School of Law, University of Trento.
- Saxenian, A. 2002.** « The Silicon Valley Connection : Transnational Networks and Regional Development in Taiwan, China and India ». *Science Technology and Society* 7 (1) : 117-149.
- , **2006.** « International Mobility of Engineers and the Rise of Entrepreneurship in the Periphery ». Helsinki : United Nations University - World Institute for Development Economics Research.
- Scheve, K. F. et M. J. Slaughter. 2007.** « A New Deal for Globalization ». *Foreign Affairs* 86 (4) : 34-46.
- Schiff, M. 1994.** « How Trade, Aid and Remittances Affect International Migration ». *Policy Research Working Paper* Series n° 1376. Washington DC : Banque mondiale.
- Sciortino, R. et S. Punpuing. 2009.** « International Migration in Thailand ». Bangkok : Organisation internationale pour les migrations.
- Seewooruthun, D. C. R. 2008.** « Migration and Development : The Mauritian Perspective ». Document présenté à l'atelier sur Enhancing the Role of Return Migration in Fostering Development, 7-8 juillet 2008, Genève, Organisation internationale pour les migrations.
- Sen, A. 1992.** « Inequality Reexamined ». Oxford : Oxford University Press.
- , **2006.** « Identity and Violence : The Illusion of Destiny ». New York : W.W. Norton and Co.
- Siddiqui, T. 2006.** « Protection of Bangladeshi Migrants through Good Governance » dans C. Kuptsch (Ed.), *Merchants of Labour* : 63-90. Genève : Organisation internationale du travail.
- Sides, J. et J. Citrin. 2007.** « European Opinion About Immigration : The Role of Identities, Interests and Information ». *B.J.Pol.S.* 37 : 477-504.
- Singapour Government Ministry of Manpower. 2009.** « Work Permit ». [http://www.mom.gov.sg/publish/momportal/en/communities/work\\_pass/work\\_permit.html](http://www.mom.gov.sg/publish/momportal/en/communities/work_pass/work_permit.html). Consulté en juillet 2009.
- Skeldon, R. 1999.** « Migration in Asia after the Economic Crisis : Patterns and Issues ». *Asia-Pacific Population Journal* 14 (3) : 3-24.
- , **2005.** « Globalization, Skilled Migration and Poverty Alleviation : Brain Drains in Context ». *Document de travail* n° T15. Sussex : Development Research Centre on Migration, Globalisation and Poverty.
- , **2006.** « Interlinkages between Internal and International Migration and Development in the Asian Region ». *Population Space and Place* 12 (1) : 15-30.
- Smeeding, T. 1997.** « Financial Poverty in Developed Countries : The Evidence from the Luxembourg Income Study ». Recherches pour le PNUD, Rapport mondial de développement humain 1997. Programme des Nations Unies pour le développement.
- Smeeding, T., C. Wing et K. Robson. 2009.** « Differences in Social Transfer Support and Poverty for Immigrant Families with Children : Lessons from the LIS ». Tabulation non publiée.
- Smith, A., R. N. Lalaonde et S. Johnson. 2004.** « Serial Migration and Its Implications for the Parent-Child Relationship : A Retrospective Analysis of the Experiences of the Children of Caribbean Immigrants ». *Cultural Diversity and Ethnic Minority Psychology* 10 (2) : 107-122.



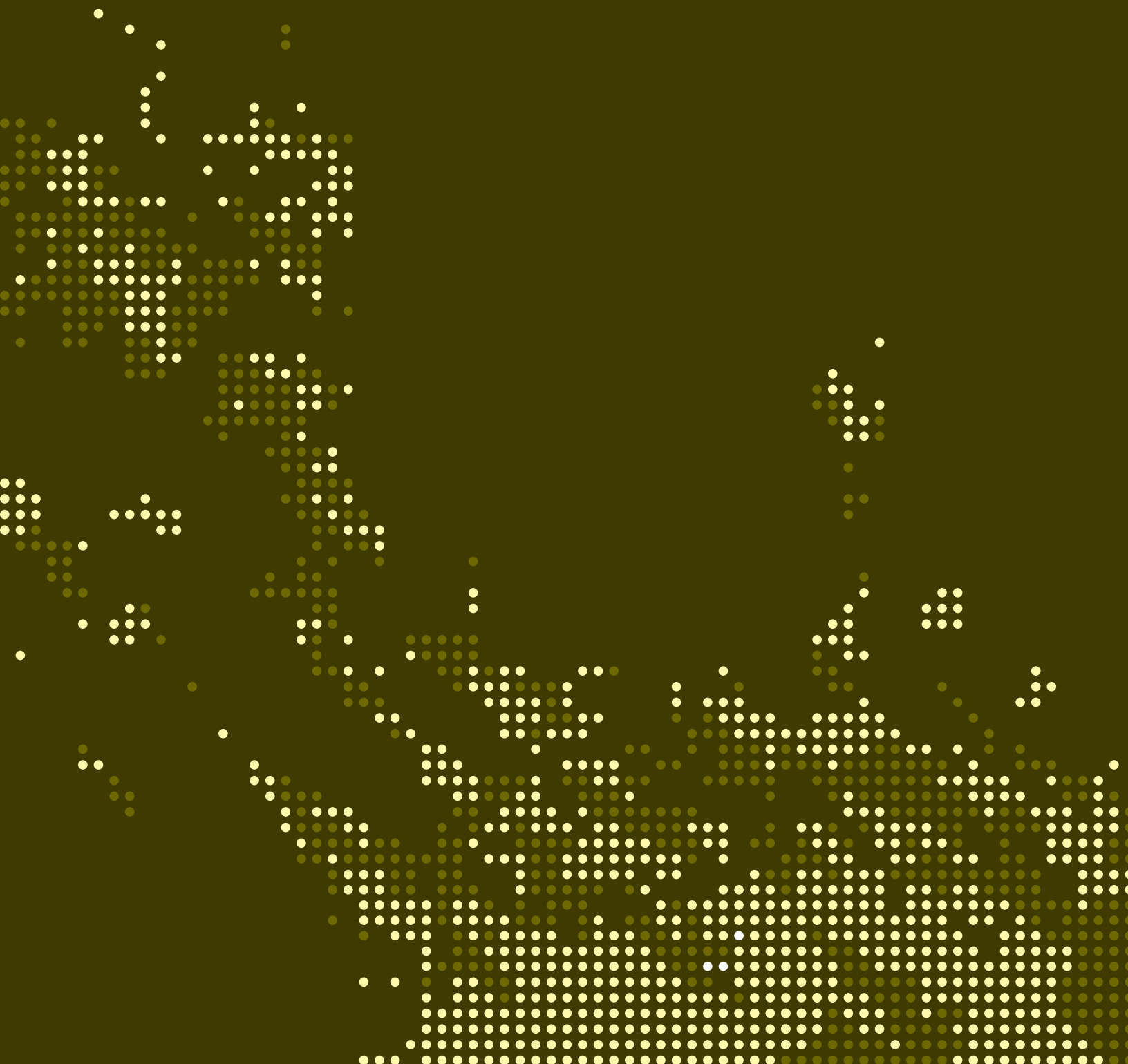
- Solomon, M. K. 2009.** « GATS Mode 4 and the Mobility of Labor » dans R. Cholewinski, R. Perruchoud et E. MacDonald (Eds.), *International Migration Law : Developing Paradigms and Key Challenges* : 107-128. La Haye : TMC Asser Press.
- Son, G. Y. 2009.** « Where Work is the Only Bonus ». *Bangkok Post*, 16 mars.
- Spilimbergo, A. 2009.** « Democracy and Foreign Education ». *American Economic Review* 99 (1) : 528-543.
- Srivastava, R. et S. Sasikumar. 2003.** « An Overview of Migration in Inde, its Impacts and Key Issues ». Document présenté à la conférence régionale sur Migration Development and Pro-Poor Policy Choices in Asia, 22-24 juin 2003, Dhaka, Bangladesh.
- Stark, O. 1980.** « On the Role of Urban-to-Rural Remittances in Rural Development ». *Journal of Development Studies* 16 (3) : 369-374.
- , 1991. « The Migration of Labor ». Cambridge : Basil Blackwell.
- Stark, O. et D. Bloom. 1985.** « The New Economics of Labour Migration ». *American Economic Review* 75 (2) : 173-178.
- Stark, O., C. Helmenstein et A. Prskawetz. 1997.** « A Brain Gain with a Brain Drain ». *Economics Letters* 55 : 227-234.
- Stark, O., J. E. Taylor et S. Yitzhaki. 1986.** « Remittances and Inequality ». *The Economic Journal* 96 (383) : 722-740.
- STATEC (Service central de la statistique et des études économiques). 2008.** Correspondance sur le taux brut de scolarisation du Luxembourg. Mai. Luxembourg.
- Steel, Z., D. Silove, T. Chey, A. Bauman et Phan T. 2005.** « Mental Disorders, Disability and Health Service Use Amongst Vietnamese Refugees and the Host Australian Population ». *Acta Psychiatrica Scandinavica* 111 (4) : 300-309.
- Steinbeck, J. 1939.** « The Grapes of Wrath ». New York : Viking Press-James Lloyd.
- Stillman, S., D. McKenzie et J. Gibson. 2006.** « Migration and Mental Health : Evidence from a Natural Experiment ». Department of Economics Working Paper in Economics. University of Waikato.
- Suarez-Orozco, C., I. L. G. Todorova et J. Louie. 2002.** « Making Up for Lost Time : The Experience of Separation and Reunification Among Immigrant Families ». *Family Process* 41 (4) : 625-643.
- Success for All Foundation. 2008.** « About SFAF : Our Approach to Increasing Student Achievement and History ». <http://www.successforall.net/>. Consulté en juin 2009.
- Suen, W. 2002.** « Economics : A Mathematical Analysis ». Boston : McGraw-Hill.
- Sun, M. et C. C. Fan. 2009.** « China's Permanent and Temporary Migrants : Differentials and Changes, 1990-2000 ». À venir.
- Survival International. 2007.** « Progress Can Kill : How Imposed Development Destroys the Health of Tribal Peoples ». Londres : Survival International.
- Szulkin, R. et J. O. Jonsson. 2007.** « Ethnic Segregation and Educational Outcomes in Swedish Comprehensive Schools ». *Document de travail n° 2*. Stockholm : The Stockholm University Linnaeus Centre for Integration Studies.
- Tabar, P. 2009.** « Immigration and Human Development : Evidence from Lebanon ». *Human Development Research Paper n° 35*. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- Taylor, A. M. et J. G. Williamson. 1997.** « Convergence in the Age of Mass Migration ». *European Review of Economic History* 1 : 27-63.
- Taylor, E. J., J. Arango, G. Hugo, A. Kouaouci, D. S. Massey et A. Pellegrin° 1996.** « International Migration and Community Development ». *Population Index* 62 (3) : 397-418.
- Taylor, J. E., J. Mora, R. Adams et A. Lopez-Feldman. 2005.** « Remittances, Inequality and Poverty : Evidence from Rural Mexico ». *Document de travail n° 05-003*. Davis : University of California, Davis.
- Taylor, R. 2009.** « Australie Slashes Immigration as Recession Looms ». Reuters UK, 16 mars.
- Thaindian News. 2009.** « New Law in Saudi Arabia to Benefit Two Mn Bangladeshi Workers ». *Thaindian News*, 24 avril.
- The Cities Alliance. 2007.** « Liveable Cities : The Benefits of Urban Environmental Planning ». Washington DC : The Cities Alliance.
- The Economist Intelligence Unit. 2008.** « The Global Migration Barometer ». <http://www.eiu.com>. Consulté en juillet 2009.
- , 2009. « Economist Intelligence Unit ». <http://www.eiu.com>. Consulté en juillet 2009.
- The Institute for ECOSOC Rights. 2008.** « Kebijakan Illegal Migrasi Buruh Migran dan Mitos Pembaharuan Kebijakan : Antara Malaisie-Singapura (Migrant Worker Illegal Policy and the Myth of Policy Reform : Between Malaysia et Singapore) ». Projet de rapport de recherche. Jakarta : Institute of ECOSOC Rights.
- The Straits Times. 2009.** « No Visas for 55,000 Workers ». *The Straits Times*, 11 mars.
- Thomas-Hope, E. (Ed.). 2009.** « Freedom and Constraint in the Caribbean : Migration and Diaspora ». Kingston : Ian Randle Publishers.
- Timmer, A. et J. G. Williamson. 1998.** « Racism, Xenophobia or Markets? The Political Economy of Immigration Policy Prior to the Thirties ». *Population and Development Review* 24 (4) : 739-771.
- Tirtosudarmo, R. 2009.** « Mobility and Human Development in

- Indonésie ». *Human Development Research Paper* n° 19. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- Tiwari, R. 2005.** « Child Labour in Footwear Industry : Possible Occupational Health Hazards ». *Indian Journal of Occupational and Environmental Medicine* 9 (1) : 7-9.
- Transatlantic Trends. 2008.** « Transatlantic Trends 2008 : Immigration ». Bruxelles : Transatlantic Trends.
- TWC2 (Transient Workers Count Too). 2006.** « Debt, Delays, Deductions : Wage Issues Faced by Foreign Domestic Workers in Singapore ». Singapour : TWC2.
- Uhlaner, C., B. Cain et R. Kiewiet. 1989.** « Political Participation of the Ethnic Minorities in the 1980s ». *Political Behaviour* 11 (3) : 195-231.
- UIP (Assemblée de l'Union interparlementaire). 2009.**  
Correspondance sur l'année où les femmes ont obtenu le droit de voter et de se présenter aux élections et l'année où une femme a été pour la première fois élue ou nommée au parlement. Juin. Genève.
- UNECA (Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies). 2005.** « Africa's Sustainable Development Bulletin 2005 : Assessing Sustainable Development in Africa ». Addis Ababa : SDD (The Sustainable Development Division), UNECA (Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies).
- UNESCO Institut de statistiques (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture). 1999.**  
Statistical Yearbook. Paris : UNESCO.
- , **2003.** Correspondance sur les taux d'alphabétisation des adultes et des jeunes. Mars. Montréal.
- , **2007.** Correspondance sur les taux brut et net de scolarisation. Avril. Montréal.
- , **2008a.** « Data Centre Education Module ». UNESCO.
- , **2008b.** « Global Education Digest 2008 : Comparing Education Statistics Across the World ». UNESCO.
- , **2009a.** Correspondance sur les taux d'alphabétisation des adultes et des jeunes. Février. Montréal.
- , **2009b.** Correspondances sur les indicateurs d'éducation. Février. Montréal.
- , **2009c.** « Data Centre Education Module ». UNESCO.  
UNFPA (Fonds des Nations Unies pour la population).
- , **2006.** « State of World Population 2006 : A Passage to Hope - Women and International Migration ». New York : UNFPA.
- UNHCR (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés). 2001.** « The Asylum-Migration Nexus : Refugee Protection and Migration Perspectives from the ILO ». Document présenté à Global Consultations on International Protection, 28 juin 2001, Genève, Suisse.
- , **2002.** « Local Integration EC/GC/02/6 ». Document présenté à Global Consultations on Internal Protection, 25 avril, Genève, Suisse.
- , **2007.** « 1951 Convention Relating to the Status of Refugees, Text of the 1967 Protocol, Relating to the Status of Refugees, Resolution 2198 (XXI) adopted by the United Nations General Assembly ». <http://www.unhcr.org/protect/PROTECTION/3b66c2aa10.pdf>.
- , **2008.** « Statistical yearbook 2007 : Trends in Displacement, Protection and Solutions ». Genève : UNHCR.
- , **2009a.** Correspondance sur les demandeurs d'asile. Mars. Genève.
- , **2009b.** Correspondance sur les réfugiés. Mars. Genève.
- UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance). 2004.**  
« The State of the World's Children 2005 ». New York : UNICEF.
- , **2005a.** « The 'Rights' Start to Life : A Statistical Analysis of Birth Registration ». New York : UNICEF.
- , **2005b.** « The State of the World's Children 2006 ». New York : UNICEF.
- , **2007.** « Birth Registration Day Helps Ensure Basic Human Rights in Bangladesh ». [http://www.unicef.org/infobycountry/bangladesh\\_40265.html](http://www.unicef.org/infobycountry/bangladesh_40265.html). Consulté en juin 2009.
- , **2008.** « The Child Care Transition : Innocenti Report Card 8. A League Table of Early Childhood Education and Care in Economically Advanced Countries ». Florence : Centre de recherche Innocenti, UNICEF.
- UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations Unies). 2008.** « UNRWA in Figures ». <http://www.un.org/unrwa/publications/pdf/uif-dec08.pdf>. Consulté en mai 2009.
- UNRWA-ECOSOC (Office de secours et de travaux des Nations Unies - Conseil économique et social des Nations Unies). 2008.** « Assistance to the Palestinian People : Report of the Secretary-General ». Session de fond de 2008 du Conseil économique et social, 30 juin - 25 juillet 2008, New York City.
- USAID (Agence des États-Unis pour le développement international). 2007.** « Anti-Trafficking in Persons Programs in Africa : A Review ». Washington DC : USAID.
- U.S. Bureau of Labor Statistics. 2009.** « The Employment Situation : May 2009 ». <http://www.bls.gov/news.release/empsit.nr0.htm>. Consulté en juin 2009.
- U.S. Citizenship and Immigration Services. 2008.**  
« Issuance of a Visa et Authorization for Temporary Admission into the United States for Certain Non-immigrant Aliens Infected with HIV [73 FR 58023] [FR 79-08] ». <http://www.uscis.gov/propub/ProPubVAP.jsp?dockey=c56119ee231ea5ba9dac1a0e9b277bc6>. Consulté en juin 2009.
- U.S. Department of State. 2006.** « 2005 Human Rights Report : Democratic Republic of the Congo ». Washington : Bureau of Democracy, Human Rights and Labor, United States Department of State.

- , **2009a.** « 2008 Country Reports on Human Rights Practices ». Washington DC : Bureau of Democracy, Human Rights and Labor, United States Department of State.
- , **2009b.** « 2008 Country Reports on Human Rights Practices : Belarus ». Washington DC : Bureau of Democracy, Human Rights and Labor, United States Department of State.
- , **2009c.** « 2008 Country Reports on Human Rights Practices : Burma ». Washington DC : Bureau of Democracy, Human Rights and Labor, United States Department of State.
- , **2009d.** « 2008 Country Reports on Human Rights Practices : Côte d'Ivoire ». Washington DC : Bureau of Democracy, Human Rights and Labor, United States Department of State.
- , **2009e.** « 2008 Country Reports on Human Rights Practices : Gabon ». Washington DC : Bureau of Democracy, Human Rights and Labor, United States Department of State.
- van der Mensbrugge, D. et D. Roland-Holst. 2009.** « Global Economic Prospects for Increasing Developing Country Migration into Developed Countries ». *Human Development Research Paper* n° 50. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- Van Engeland, A. et A. Monsutti. 2005.** « War and Migration : Social Networks and Economic Strategies of the Hazaras of Afghanistan ». Londres : Routledge.
- van Hear, N. 2003.** « From Durable Solutions to Transnational Relations : Home and Exile Among Refugee Diasporas ». *New Issues in Refugee Research Working Paper* n° 83. Genève : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.
- van Hear, N., F. Pieke et S. Vertovec. 2004.** « The Contribution of UK-Based Diasporas to Development and Poverty Reduction ». Oxford : Centre on Migration, Policy, and Society (COMPAS).
- van Hear, N., R. Brubaker et T. Bessa. 2009.** « Managing Mobility for Human Development : The Growing Salience of Mixed Migration ». *Human Development Research Paper* n° 20. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.
- van Lerberghe, K. et A. Schoors (Eds.). 1995.** « Immigration and Emigration within the Ancient Near East ». Leuven : Peeters Publishers.
- van Thanh, T. 2008.** « Exportation of Migrants as a Development Strategy in Vietnam ». Document présenté à l'atelier sur Migrants, Migration and Development in the Greater Mekong Subregion, 15-16 juillet 2008, Vientiane, Laos.
- Vasquez, P., M. Alloza, R. Vegas et S. Bertozzi. 2009.** « Impact of the Rise in Immigrant Unemployment on Public Finances ». *Document de travail* n° 2009-15. Madrid : Fundación de Estudios De Economía Aplicada.
- Vijayani, M. 2008.** « No Plans to Disband Rela, Says Syed Hamid ». *The Star*, 8 décembre.
- Vogel, D. et V. Kovacheva. 2009.** « Calculation Table 2005 : A Dynamic Aggregate Country Estimate of Illegal Foreign Residents in the EU in 2005 ». <http://irregular-migration.hwwi.net/Europe.5248.0.html>. Consulté en juin 2009.
- Wang, F.-L. 2005.** « Organizing Through Division and Exclusion : China's Hukou System ». Stanford : Stanford University Press.
- Whitehead, A., I. Hashim et V. Iversen. 2007.** « Child Migration, Child Agency and Inter-Generational Relations in Africa and South Asia ». *Document de travail* n° T24. Brighton : Development Research Centre on Migration, Globalisation and Poverty.
- Williamson, J. G. 1990.** « Coping with City Growth During the British Industrial Revolution ». New York : Cambridge University Press.
- Wilson, M. E. 2003.** « The Traveller and Emerging Infections : Sentinel, Courier, Transmitter ». *Journal of Applied Microbiology* 94 (Suppl 1) : S1-S11.
- Winters, L. A. et P. Martin. 2004.** « When Comparative Advantage is Not Enough : Business Costs in Small Remote Economies ». *World Trade Review* 3 (3) : 347-384.
- Winters, L. A., T. L. Walmsley, Z. K. Wang et R. Grynberg. 2003.** « Liberalising the Temporary Movement of Natural Persons : An Agenda for the Development Round ». *The World Economy* 26 (8) : 1137-1161.
- Wolfinger, R. E. et S. J. Rosenstone. 1980.** « Who Votes? » New Haven : Yale University Press.
- Worster, D. 1979.** « Dust Bowl ». New York : Oxford University Press.
- WVS (World Values Survey). 2006.** « World Values Survey 2005/6 ». <http://www.worldvaluessurvey.org/>.
- Yang, D. 2006.** « Why Do Migrants Return to Poor Countries? Evidence from Philippine Migrants' Responses to Exchange Rate Shocks ». *Review of Economics and Statistics* 88 (4) : 715-735.
- , **2008a.** « Coping with Disaster : The Impact of Hurricanes on International Financial Flows, 1970-2002 ». *The B.E. Journal of Economic Analysis & Policy* 8 (1 (Advances), Article 13) : 1903-1935.
- , **2008b.** « International Migration, Remittances, and Household Investment : Evidence from Philippine Migrants' Exchange Rate Shocks ». *The Economic Journal* 118 (528) : 591-630.
- , **2009.** « International Migration and Human Development ». *Human Development Research Paper* n° 29. New York : Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.

- Yang, D. et H. Choi. 2007.** « Are Remittances Insurance? Evidence from Rainfall Shocks in the Philippines ». *World Bank Economic Review* 21 (2) : 219-248.
- Yaqub, S. 2009.** « Independent Child Migrants in Developing Countries : Unexplored Links in Migration and Development ». *Document de travail* 1. Florence : Centre de recherche Innocenti, UNICEF.
- Zamble, F. 2008.** « Politics Côte d'Ivoire : Anti-Xenophobia Law Gets Lukewarm Reception ». Inter Press News Service Agency, 21 août.
- Zambrano, G. C. et H. B. Katty. 2005.** « My Life Changed : Female Migration, Perceptions and Impacts ». Quito : Centro de Planificación y Estudios Sociales Ecuador et UNIFEM.
- Zamora, R. G. 2007.** « El Programa Tres por uno de Remesas Colectivas en México : Lecciones y Desafíos ». *Migraciones Internacionales* 4 (001) : 165-172.
- Zhou, M. et J. R. Logan. 1989.** « Returns on Human Capital in Ethnic Enclaves : New York City's Chinatown ». *American Sociological Review* 54 : 809-820.
- Zhu, N. et X. Luo. 5-1-2008.** « The Impact of Remittances on Rural Poverty and Inequality in China ». *Policy Research Working Paper Series* n° 4637. Banque mondiale.
- Zimmermann, R. 2009.** « Children in Immigrant Families in Seven Affluent Societies : Overview, Definitions and Issues ». *Document de travail*, série spéciale sur les enfants de familles d'immigrants dans les sociétés affluentes. Florence : Centre de recherche Innocenti, UNICEF.
- Zlotnik, H. 1998.** « International Migration 1965-96 : An Overview ». *Population and Development Review* 24 : 429-468.
- Zucker, L. G. et M. R. Darby. 2008.** « Defacto and Deeded Intellectual Property Rights ». *Document de travail* n° 14544. Cambridge : National Bureau of Economic Research.

# Annexe statistique





A

Classement selon l'IDH	Migration internationale										Migration interne		
	Immigration					Émigration					Migration interne au cours de la vie <sup>b</sup>		
	Stock d'immigrants (en milliers)				Taux de croissance annuel (en %)	Pourcentage de la population (en %)		Proportion de femmes (en %)		Taux d'émigration (en %)	Taux de mobilité internationale (en %)	Total de migrants (en milliers)	Taux de migration interne (en %)
	1960	1990	2005	2010 <sup>a</sup>	1960-2005	1960	2005	1960	2005	2000-2002	2000-2002	1990-2005	1990-2005
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ</b>													
1 Norvège	61,6	195,2	370,6	485,4	4,0	1,7	8,0	54,3	51,1	3,9	11,0	..	..
2 Australie	1 698,1	3 581,4	4 335,8	4 711,5	2,1	16,5	21,3	44,3	50,9	2,2	22,5	..	..
3 Islande	3,3	9,6	22,6	37,2	4,3	1,9	7,6	52,3	52,0	10,6	16,4	..	..
4 Canada	2 766,3	4 497,5	6 304,0	7 202,3	1,8	15,4	19,5	48,1	52,0	4,0	21,5	..	..
5 Irlande	73,0	228,0	617,6	898,6	4,7	2,6	14,8	51,7	49,9	20,0	28,1	..	..
6 Pays-Bas	446,6	1 191,6	1 735,4	1 752,9	3,0	3,9	10,6	58,8	51,6	4,7	14,2	..	..
7 Suède	295,6	777,6	1 112,9	1 306,0	2,9	4,0	12,3	55,1	52,2	3,3	15,0	..	..
8 France	3 507,2	5 897,3	6 478,6	6 684,8	1,4	7,7	10,6	44,5	51,0	2,9	13,1	..	..
9 Suisse	714,2	1 376,4	1 659,7	1 762,8	1,9	13,4	22,3	53,3	49,7	5,6	26,0	..	..
10 Japon	692,7	1 075,6	1 998,9	2 176,2	2,4	0,7	1,6	46,0	54,0	0,7	1,7	..	..
11 Luxembourg	46,4	113,8	156,2	173,2	2,7	14,8	33,7	53,8	50,3	9,5	38,3	..	..
12 Finlande	32,1	63,3	171,4	225,6	3,7	0,7	3,3	56,3	50,6	6,6	9,0	..	..
13 États-Unis	10 825,6	23 251,0	39 266,5	42 813,3	2,9	5,8	13,0	51,1	50,1	0,8	12,4	44 400 <sup>e</sup>	17,8 <sup>e</sup>
14 Autriche	806,6	793,2	1 156,3	1 310,2	0,8	11,5	14,0	56,6	51,2	5,5	17,2	..	..
15 Espagne	210,9	829,7	4 607,9	6 377,5	6,9	0,7	10,7	52,2	47,7	3,2	8,3	8 600 <sup>e</sup>	22,4 <sup>e</sup>
16 Danemark	94,0	235,2	420,8	483,7	3,3	2,1	7,8	64,3	51,9	4,3	10,7	..	..
17 Belgique	441,6	891,5	882,1	974,8	1,5	4,8	8,5	45,1	48,9	4,4	14,6	..	..
18 Italie	459,6	1 428,2	3 067,7	4 463,4	4,2	0,9	5,2	57,3	53,5	5,4	8,1	..	..
19 Liechtenstein	4,1	10,9	11,9	12,5	2,4	24,6	34,2	53,8	48,8	12,6	42,0	..	..
20 Nouvelle-Zélande	333,9	523,2	857,6	962,1	2,1	14,1	20,9	47,1	51,9	11,8	27,3	..	..
21 Royaume-Uni	1 661,9	3 716,3	5 837,8	6 451,7	2,8	3,2	9,7	48,7	53,2	6,6	14,3	..	..
22 Allemagne	2 002,9 <sup>d</sup>	5 936,2	10 597,9	10 758,1	3,7	2,8 <sup>d</sup>	12,9	35,1 <sup>d</sup>	46,7	4,7	15,3	..	..
23 Singapour	519,2	727,3	1 494,0	1 966,9	2,3	31,8	35,0	44,0	55,8	6,3	19,1	..	..
24 Hong Kong, Chine (RAS)	1 627,5	2 218,5	2 721,1	2 741,8	1,1	52,9	39,5	48,0	56,5	9,5	45,6	..	..
25 Grèce	52,5	412,1	975,0	1 132,8	6,5	0,6	8,8	46,1	45,1	7,8	17,2	..	..
26 Corée (République de)	135,6	572,1	551,2	534,8	3,1	0,5	1,2	47,7	51,4	3,1	3,4	..	..
27 Israël	1 185,6	1 632,7	2 661,3	2 940,5	1,8	56,1	39,8	49,5	55,9	13,1	40,3	..	..
28 Andorre	2,5	38,9	50,3	55,8	6,7	18,7	63,1	44,2	47,4	9,7	79,6	..	..
29 Slovaquie	..	178,1	167,3	163,9	..	..	8,4	..	46,8	5,2	7,6	..	..
30 Brunéi Darussalam	20,6	73,2	124,2	148,1	4,0	25,1	33,6	42,0	44,8	4,9	33,4	..	..
31 Koweït	90,6	1 585,3	1 869,7	2 097,5	6,7	32,6	69,2	25,6	30,0	16,6	54,5	..	..
32 Chypre	29,6	43,8	116,2	154,3	3,0	5,2	13,9	50,3	57,1	18,4	23,4	..	..
33 Qatar	14,4	369,8	712,9	1 305,4	8,7	32,0	80,5	25,8	25,8	2,3	60,7	..	..
34 Portugal	38,9	435,8	763,7	918,6	6,6	0,4	7,2	58,4	50,6	16,1	21,4	1 200 <sup>e</sup>	12,8 <sup>e</sup>
35 Émirats arabes unis	2,2	1 330,3	2 863,0	3 293,3	15,9	2,4	70,0	15,0	27,7	3,3	55,1	..	..
36 République tchèque	60,1 <sup>e</sup>	424,5	453,3	453,0	4,5	0,4 <sup>e</sup>	4,4	59,5 <sup>e</sup>	53,8	3,5	7,7	..	..
37 Barbade	9,8	21,4	26,2	28,1	2,2	4,2	10,4	59,8	60,1	29,8	36,6	90 <sup>f</sup>	31,1 <sup>f</sup>
38 Malte	1,7	5,8	11,7	15,5	4,3	0,5	2,9	59,7	51,6	22,3	24,0	..	..
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ</b>													
39 Bahreïn	26,7	173,2	278,2	315,4	5,2	17,1	38,2	27,9	31,9	15,9	47,3	..	..
40 Estonie	..	382,0	201,7	182,5	..	..	15,0	..	59,6	12,2	28,5	..	..
41 Pologne	2 424,9	1 127,8	825,4	827,5	-2,4	8,2	2,2	53,9	59,0	5,1	7,1	..	..
42 Slovaquie	..	41,3	124,4	130,7	..	..	2,3	..	56,0	8,2	10,3	..	..
43 Hongrie	518,1	347,5	333,0	368,1	-1,0	5,2	3,3	53,1	56,1	3,9	6,6	..	..
44 Chili	104,8	107,5	231,5	320,4	1,8	1,4	1,4	43,7	52,3	3,3	4,5	3 100 <sup>e</sup>	21,3 <sup>e</sup>
45 Croatie	..	475,4	661,4	699,9	..	..	14,9	..	53,0	12,0	23,8	800 <sup>g</sup>	26,6 <sup>g</sup>
46 Lituanie	..	349,3	165,3	128,9	..	..	4,8	..	56,6	8,6	13,9	..	..
47 Antigua-et-Barbuda	4,9	12,0	18,2	20,9	2,9	8,9	21,8	50,2	55,1	45,3	56,1	24 000 <sup>f</sup>	28,4 <sup>f</sup>
48 Lettonie	..	646,0	379,6	335,0	..	..	16,6	..	59,0	9,1	33,0	..	..
49 Argentine	2 601,2	1 649,9	1 494,1	1 449,3	-1,2	12,6	3,9	45,4	53,4	1,6	5,6	6 700 <sup>e</sup>	19,9 <sup>e</sup>
50 Uruguay	192,2	98,2	84,1	79,9	-1,8	7,6	2,5	47,8	54,0	7,0	9,5	800 <sup>f</sup>	24,1 <sup>f</sup>
51 Cuba	143,6	34,6	15,3	15,3	-5,0	2,0	0,1	30,6	29,0	8,9	9,6	1 800 <sup>f</sup>	15,2 <sup>f</sup>
52 Bahamas	11,3	26,9	31,6	33,4	2,3	10,3	9,7	43,7	48,5	10,8	19,3	..	..
53 Mexique	223,2	701,1	604,7	725,7	2,2	0,6	0,6	46,2	49,4	9,0	9,5	17 800 <sup>e</sup>	18,5 <sup>e</sup>
54 Costa Rica	32,7	417,6	442,6	489,2	5,8	2,5	10,2	44,2	49,8	2,6	9,7	700 <sup>e</sup>	20,0 <sup>e</sup>
55 Jamahiriya arabe libyenne	48,2	457,5	617,5	682,5	5,7	3,6	10,4	49,0	35,5	1,4	11,5	..	..
56 Oman	43,7	423,6	666,3	826,1	6,1	7,7	25,5	21,2	20,8	0,7	28,0	..	..
57 Seychelles	0,8	3,7	8,4	10,8	5,1	1,9	10,2	35,4	42,5	17,0	21,6	..	..
58 Venezuela (Rép. de Bolivarienne)	509,5	1 023,8	1 011,4	1 007,4	1,5	6,7	3,8	37,9	49,9	1,4	5,3	5 200 <sup>e</sup>	23,8 <sup>e</sup>
59 Arabie saoudite	63,4	4 743,0	6 336,7	7 288,9	10,2	1,6	26,8	36,4	30,1	1,1	24,8	..	..

## Mouvement humain: aperçus et tendances

Classement selon l'IDH	Migration internationale										Migration interne		
	Immigration					Émigration					Migration interne au cours de la vie <sup>b</sup>		
	Stock d'immigrants (en milliers)				Taux de croissance annuel (en %)	Pourcentage de la population (en %)		Proportion de femmes (en %)		Taux d'émigration (en %)	Taux de mobilité internationale (en %)	Total de migrants (en milliers)	Taux de migration interne (en %)
	1960	1990	2005	2010 <sup>a</sup>	1960-2005	1960	2005	1960	2005	2000-2002	2000-2002	1990-2005	1990-2005
60 Panama	68,3	61,7	102,2	121,0	0,9	6,1	3,2	42,7	50,2	5,7	8,2	600 <sup>c</sup>	20,6 <sup>e</sup>
61 Bulgarie	20,3	21,5	104,1	107,2	3,6	0,3	1,3	57,9	57,9	10,5	11,6	800 <sup>g</sup>	14,3 <sup>g</sup>
62 Saint-Kitts-et-Nevis	3,5	3,2	4,5	5,0	0,5	6,9	9,2	48,6	46,3	44,3	49,3	..	..
63 Roumanie	330,9	142,8	133,5	132,8	-2,0	1,8	0,6	54,8	52,1	4,6	5,0	2 300 <sup>g</sup>	15,1 <sup>g</sup>
64 Trinité-et-Tobago	81,0	50,5	37,8	34,3	-1,7	9,6	2,9	49,8	53,9	20,2	22,8	..	..
65 Monténégro	..	.. <sup>h</sup>	54,6	42,5	..	..	8,7	..	60,9	.. <sup>h</sup>	.. <sup>h</sup>	..	..
66 Malaisie	56,9	1 014,2	2 029,2	2 357,6	7,9	0,7	7,9	42,2	45,0	3,1	10,1	4 200 <sup>c</sup>	20,7 <sup>e</sup>
67 Serbie	155,4 <sup>e</sup>	99,3	674,6	525,4	3,3	0,9 <sup>e</sup>	6,8	56,9 <sup>e</sup>	56,1	13,6	18,7	..	..
68 Bélarus	..	1 249,0	1 106,9	1 090,4	..	..	11,3	..	54,2	15,2	26,1	900 <sup>c</sup>	10,8 <sup>c</sup>
69 Sainte-Lucie	2,4	5,3	8,7	10,2	2,8	2,7	5,3	50,1	51,3	24,1	27,9	30 <sup>f</sup>	18,5 <sup>f</sup>
70 Albanie	48,9	66,0	82,7	89,1	1,2	3,0	2,7	53,7	53,1	21,0	21,4	500 <sup>g</sup>	24,1 <sup>g</sup>
71 Fédération de Russie	2 941,7 <sup>e</sup>	11 524,9	12 079,6	12 270,4	3,1	1,4 <sup>e</sup>	8,4	47,9 <sup>e</sup>	57,8	7,7	15,3	..	..
72 Ex-République yougoslave de Macédoine	..	95,1	120,3	129,7	..	..	5,9	..	58,3	11,3	12,8	..	..
73 Dominique	2,4	2,5	4,5	5,5	1,4	4,0	6,7	50,9	46,2	38,3	41,6	..	..
74 Grenade	4,0	4,3	10,8	12,6	2,2	4,5	10,6	51,2	53,3	40,3	45,0	..	..
75 Brésil	1 397,1	798,5	686,3	688,0	-1,6	1,9	0,4	44,4	46,4	0,5	0,8	17 000 <sup>c</sup>	10,1 <sup>c</sup>
76 Bosnie-Herzégovine	..	56,0	35,1	27,8	..	..	0,9	..	49,8	25,1	27,0	1 400 <sup>g</sup>	52,5 <sup>g</sup>
77 Colombie	58,7	104,3	110,0	110,3	1,4	0,4	0,3	43,9	48,3	3,9	4,1	8 100 <sup>c</sup>	20,3 <sup>c</sup>
78 Pérou	66,5	56,0	41,6	37,6	-1,0	0,7	0,1	44,3	52,4	2,7	2,9	6 300 <sup>f</sup>	22,4 <sup>f</sup>
79 Turquie	947,6	1 150,5	1 333,9	1 410,9	0,8	3,4	1,9	48,1	52,0	4,2	6,0	..	..
80 Équateur	24,1	78,7	123,6	393,6	3,6	0,5	0,9	45,5	49,1	5,3	5,9	2 400 <sup>c</sup>	20,2 <sup>c</sup>
81 Maurice	10,2	8,7	40,8	42,9	3,1	1,6	3,3	39,3	63,3	12,5	13,1	..	..
82 Kazakhstan	..	3 619,2	2 973,6	3 079,5	..	..	19,6	..	54,0	19,4	35,8	1 000 <sup>g</sup>	9,3 <sup>g</sup>
83 Liban	151,4	523,7	721,2	758,2	3,5	8,0	17,7	49,2	49,1	12,9	27,1	..	..
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN</b>	..	658,8	492,6	324,2	..	..	16,1	..	58,9	20,3	28,1	500 <sup>g</sup>	24,5 <sup>g</sup>
84 Arménie	..	6 892,9	5 390,6	5 257,5	..	..	11,5	..	57,2	10,9	23,8	..	..
85 Azerbaïdjan	..	360,6	254,5	263,9	..	..	3,0	..	57,0	14,3	15,8	1 900 <sup>g</sup>	33,2 <sup>g</sup>
87 Thaïlande	484,8	387,5	982,0	1 157,3	1,6	1,8	1,5	36,5	48,4	1,3	2,0	..	..
88 Iran (République islamique d')	48,4	4 291,6	2 062,2	2 128,7	8,3	0,2	2,9	50,6	39,7	1,3	4,7	..	..
89 Géorgie	..	338,3	191,2	167,3	..	..	4,3	..	57,0	18,3	22,1	..	..
90 République dominicaine	144,6	291,2	393,0	434,3	2,2	4,3	4,1	25,9	40,1	9,1	10,4	1 700 <sup>f</sup>	17,7 <sup>f</sup>
91 Saint-Vincent-et-les Grenadines	2,5	4,0	7,4	8,6	2,4	3,1	6,8	50,6	51,8	34,4	39,0	..	..
92 Chine	245,7	376,4	590,3	685,8	1,9	0,0	0,0	47,3	50,0	0,5	0,5	73 100 <sup>c</sup>	6,2 <sup>c</sup>
93 Belize	7,6	30,4	40,6	46,8	3,7	8,2	14,4	46,1	50,5	16,5	27,4	40 <sup>f</sup>	14,2 <sup>f</sup>
94 Samoa	3,4	3,2	7,2	9,0	1,6	3,1	4,0	45,9	44,9	37,2	39,4	..	..
95 Maldives	1,7	2,7	3,2	3,3	1,4	1,7	1,1	46,3	44,8	0,4	1,5	..	..
96 Jordanie	385,8	1 146,3	2 345,2	2 973,0	4,0	43,1	42,1	49,2	49,1	11,6	45,3	..	..
97 Suriname	22,5	18,0	34,0	39,5	0,9	7,7	6,8	47,4	45,6	36,0	36,9	..	..
98 Tunisie	169,2	38,0	34,9	33,6	-3,5	4,0	0,4	51,0	49,5	5,9	6,3	..	..
99 Tonga	0,1	3,0	1,2	0,8	5,0	0,2	1,1	45,5	48,7	33,7	34,7	..	..
100 Jamaïque	21,9	20,8	27,2	30,0	0,5	1,3	1,0	48,4	49,4	26,7	27,0	..	..
101 Paraguay	50,0	183,3	168,2	161,3	2,7	2,6	2,8	47,4	48,1	6,9	9,8	1 600 <sup>f</sup>	26,4 <sup>f</sup>
102 Sri Lanka	1 005,3	458,8	366,4	339,9	-2,2	10,0	1,9	46,6	49,8	4,7	6,6	..	..
103 Gabon	20,9	127,7	244,6	284,1	5,5	4,3	17,9	42,9	42,9	4,3	22,8	..	..
104 Algérie	430,4	274,0	242,4	242,3	-1,3	4,0	0,7	50,1	45,2	6,2	6,9	..	..
105 Philippines	219,7	159,4	374,8	435,4	1,2	0,8	0,4	43,9	50,1	4,0	5,6	6 900 <sup>c</sup>	11,7 <sup>c</sup>
106 El Salvador	34,4	47,4	35,9	40,3	0,1	1,2	0,6	72,8	52,8	14,3	14,6	1 200 <sup>f</sup>	16,7 <sup>f</sup>
107 République arabe syrienne	276,1	690,3	1 326,4	2 205,8	3,5	6,0	6,9	48,7	48,9	2,4	7,4	..	..
108 Fidji	20,1	13,7	17,2	18,5	-0,3	5,1	2,1	37,6	47,9	15,0	16,6	..	..
109 Turkménistan	..	306,5	223,7	207,7	..	..	4,6	..	57,0	5,3	9,8	..	..
110 Territoires palestiniens occupés	490,3	910,6	1 660,6	1 923,8	2,7	44,5	44,1	49,2	49,1	23,9	61,3	..	..
111 Indonésie	1 859,5	465,6	135,6	122,9	-5,8	2,0	0,1	48,0	46,0	0,9	1,0	8 100 <sup>c</sup>	4,1 <sup>c</sup>
112 Honduras	60,0	270,4	26,3	24,3	-1,8	3,0	0,4	45,4	48,6	5,3	5,9	1 200 <sup>f</sup>	17,2 <sup>f</sup>
113 Bolivie	42,7	59,6	114,0	145,8	2,2	1,3	1,2	43,4	48,1	4,3	5,3	1 500 <sup>f</sup>	15,2 <sup>f</sup>
114 Guyane	14,0	4,1	10,0	11,6	-0,8	2,5	1,3	42,2	46,5	33,5	33,6	..	..
115 Mongolie	3,7	6,7	9,1	10,0	2,0	0,4	0,4	47,4	54,0	0,3	0,6	200 <sup>g</sup>	9,7 <sup>g</sup>
116 Viet Nam	4,0	29,4	54,5	69,3	5,8	0,0	0,1	46,4	36,6	2,4	2,4	12 700 <sup>g</sup>	21,9 <sup>g</sup>
117 Moldova	..	578,5	440,1	408,3	..	..	11,7	..	56,0	14,3	24,6	..	..
118 Guinée équatoriale	19,4	2,7	5,8	7,4	-2,7	7,7	1,0	30,2	47,0	14,5	14,7	..	..



TABLEAU

Classement selon l'IDH	Migration internationale										Migration interne		
	Immigration					Émigration					Migration interne au cours de la vie <sup>b</sup>		
	Stock d'immigrants (en milliers)				Taux de croissance annuel (en %)	Pourcentage de la population (en %)		Proportion de femmes (en %)		Taux d'émigration (en %)	Taux de mobilité internationale (en %)	Total de migrants (en milliers)	Taux de migration interne (en %)
	1960	1990	2005	2010 <sup>a</sup>	1960-2005	1960	2005	1960	2005	2000-2002	2000-2002	1990-2005	1990-2005
119 Ouzbékistan	..	1 653,0	1 267,8	1 175,9	..	..	4,8	..	57,0	8,5	13,4	..	..
120 Kirghizistan	..	623,1	288,1	222,7	..	..	5,5	..	58,2	10,5	20,6	600 <sup>a</sup>	16,2 <sup>a</sup>
121 Cap-Vert	6,6	8,9	11,2	12,1	1,2	3,4	2,3	50,4	50,4	30,5	32,1	..	..
122 Guatemala	43,3	264,3	53,4	59,5	0,5	1,0	0,4	48,3	54,4	4,9	5,2	1 500 <sup>f</sup>	11,1 <sup>f</sup>
123 Égypte	212,4	175,6	246,7	244,7	0,3	0,8	0,3	47,8	46,7	2,9	3,1	..	..
124 Nicaragua	12,4	40,8	35,0	40,1	2,3	0,7	0,6	46,6	48,8	9,1	9,6	800 <sup>f</sup>	13,3 <sup>f</sup>
125 Botswana	7,2	27,5	80,1	114,8	5,4	1,4	4,4	43,8	44,3	0,9	3,8	..	..
126 Vanuatu	2,8	2,2	1,0	0,8	-2,2	4,4	0,5	39,0	46,5	2,0	2,7	..	..
127 Tadjikistan	..	425,9	306,4	284,3	..	..	4,7	..	57,0	11,4	16,1	400 <sup>a</sup>	9,9 <sup>a</sup>
128 Namibie	27,2	112,1	131,6	138,9	3,5	4,5	6,6	36,9	47,3	1,3	8,7	..	..
129 Afrique du Sud	927,7	1 224,4	1 248,7	1 862,9	0,7	5,3	2,6	29,0	41,4	1,7	3,9	6 700 <sup>e</sup>	15,4 <sup>e</sup>
130 Maroc	394,3	57,6	51,0	49,1	-4,5	3,4	0,2	51,5	49,9	8,1	8,5	6 800 <sup>a</sup>	33,4 <sup>a</sup>
131 Sao Tomé-et-Principe	7,4	5,8	5,4	5,3	-0,7	11,6	3,5	46,4	47,9	13,5	17,9	..	..
132 Bhoutan	9,7	23,8	37,3	40,2	3,0	4,3	5,7	18,5	18,5	2,2	3,8	..	..
133 Rép. démoc. populaire Lao	19,6	22,9	20,3	18,9	0,1	0,9	0,3	48,9	48,1	5,9	6,2	..	..
134 Inde	9 410,5	7 493,2	5 886,9	5 436,0	-1,0	2,1	0,5	46,0	48,6	0,8	1,4	42 300 <sup>e</sup>	4,1 <sup>e</sup>
135 Îles Salomon	3,7	4,7	6,5	7,0	1,2	3,1	1,4	45,6	44,0	1,0	1,7	..	..
136 Congo	26,3	129,6	128,8	143,2	3,5	2,6	3,8	51,6	49,6	14,7	20,0	..	..
137 Cambodge	381,3	38,4	303,9	335,8	-0,5	7,0	2,2	48,3	51,3	2,3	3,9	1 300 <sup>e</sup>	11,7 <sup>e</sup>
138 Myanmar	286,6	133,5	93,2	88,7	-2,5	1,4	0,2	44,9	47,7	0,7	0,9	..	..
139 Comores	1,5	14,1	13,7	13,5	4,9	0,8	2,2	46,6	53,1	7,7	10,7	..	..
140 Yémen	159,1	343,5	455,2	517,9	2,3	3,0	2,2	38,3	38,3	3,0	4,3	..	..
141 Pakistan	6 350,3	6 555,8	3 554,0	4 233,6	-1,3	13,0	2,1	46,4	44,8	2,2	4,8	..	..
142 Swaziland	16,9	71,4	38,6	40,4	1,8	4,9	3,4	48,5	47,4	1,1	4,8	..	..
143 Angola	122,1	33,5	56,1	65,4	-1,7	2,4	0,3	41,7	51,1	5,5	5,8	..	..
144 Népal	337,6	430,7	818,7	945,9	2,0	3,5	3,0	64,1	69,1	3,9	6,2	..	..
145 Madagascar	126,3	46,1	39,7	37,8	-2,6	2,5	0,2	49,2	46,1	0,9	1,3	1 000 <sup>a</sup>	9,3 <sup>a</sup>
146 Bangladesh	661,4	881,6	1 031,9	1 085,3	1,0	1,2	0,7	46,4	13,9	4,5	5,1	..	..
147 Kenya	59,3	163,0	790,1	817,7	5,8	0,7	2,2	37,1	50,8	1,4	2,3	3 500 <sup>e</sup>	12,6 <sup>e</sup>
148 Papouasie-Nouvelle-Guinée	20,2	33,1	25,5	24,5	0,5	1,0	0,4	43,3	37,6	0,9	1,3	..	..
149 Haïti	14,5	19,1	30,1	35,0	1,6	0,4	0,3	50,5	43,2	7,7	8,0	1 000 <sup>a</sup>	17,5 <sup>a</sup>
150 Soudan	242,0	1 273,1	639,7	753,4	2,2	2,1	1,7	47,2	48,3	1,7	3,8	..	..
151 République-Unie de Tanzanie	477,0	576,0	797,7	659,2	1,1	4,7	2,0	45,0	50,2	0,8	3,3	..	..
152 Ghana	529,7	716,5	1 669,3	1 851,8	2,6	7,8	7,6	36,4	41,8	4,5	7,3	3 300 <sup>e</sup>	17,8 <sup>e</sup>
153 Cameroun	175,4	265,3	211,9	196,6	0,4	3,2	1,2	44,3	45,6	1,0	1,9	..	..
154 Mauritanie	12,1	93,9	66,1	99,2	3,8	1,4	2,2	41,1	42,1	4,1	6,3	400 <sup>a</sup>	24,2 <sup>a</sup>
155 Djibouti	11,8	122,2	110,3	114,1	5,0	13,9	13,7	41,8	46,5	2,2	5,8	..	..
156 Lesotho	3,2	8,2	6,2	6,3	1,5	0,4	0,3	50,5	45,7	2,6	2,8	..	..
157 Ouganda	771,7	550,4	652,4	646,5	-0,4	11,4	2,3	41,3	49,9	0,7	2,7	1 300 <sup>e</sup>	5,2 <sup>e</sup>
158 Nigéria	94,1	447,4	972,1	1 127,7	5,2	0,2	0,7	36,2	46,5	0,8	1,4	..	..

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE

159 Togo	101,3	162,6	182,8	185,4	1,3	6,5	3,1	51,8	50,4	3,7	6,8	..	..
160 Malawi	297,7	1 156,9	278,8	275,9	-0,1	8,4	2,0	51,2	51,6	1,2	3,4	200 <sup>a</sup>	2,7 <sup>a</sup>
161 Bénin	34,0	76,2	187,6	232,0	3,8	1,5	2,4	48,5	46,0	7,5	8,8	..	..
162 Timor-Leste	7,1	9,0	11,9	13,8	1,1	1,4	1,2	46,0	52,6	2,6	3,2	..	..
163 Côte d'Ivoire	767,0	1 816,4	2 371,3	2 406,7	2,5	22,3	12,3	40,8	45,1	1,0	13,8	..	..
164 Zambie	360,8	280,0	287,3	233,1	-0,5	11,9	2,4	47,0	49,4	2,2	5,6	..	..
165 Érythrée	7,7	11,8	14,6	16,5	1,4	0,5	0,3	41,9	46,5	12,5	12,8	..	..
166 Sénégal	168,0	268,6	220,2	210,1	0,6	5,5	2,0	41,7	51,0	4,4	7,0	..	..
167 Rwanda	28,5	72,9	435,7	465,5	6,1	1,0	4,8	53,9	53,9	2,7	3,7	800 <sup>e</sup>	10,4 <sup>e</sup>
168 Gambie	31,6	118,1	231,7	290,1	4,4	9,9	15,2	42,7	48,7	3,6	16,4	..	..
169 Libéria	28,8	80,8	96,8	96,3	2,7	2,7	2,9	37,8	45,1	2,7	7,8	..	..
170 Guinée	11,3	241,1	401,2	394,6	7,9	0,4	4,4	48,0	52,8	6,3	14,3	..	..
171 Éthiopie	393,3	1 155,4	554,0	548,0	0,8	1,7	0,7	41,9	47,1	0,4	1,4	..	..
172 Mozambique	8,9	121,9	406,1	450,0	8,5	0,1	1,9	43,6	52,1	4,2	6,0	900 <sup>a</sup>	8,1 <sup>a</sup>
173 Guinée-Bissau	11,6	13,9	19,2	19,2	1,1	2,0	1,3	50,0	50,0	8,6	9,9	..	..
174 Burundi	126,3	333,1	81,6	60,8	-1,0	4,3	1,1	46,0	53,7	5,4	6,5	..	..
175 Tchad	55,1	74,3	358,4	388,3	4,2	1,9	3,6	44,0	48,0	3,2	3,7	..	..
176 Congo (République Démocratique du)	1 006,9	754,2	480,1	444,7	-1,6	6,5	0,8	49,8	52,9	1,5	2,9	8 500 <sup>a</sup>	27,1 <sup>a</sup>
177 Burkina Faso	62,9	344,7	772,8	1 043,0	5,6	1,3	5,6	52,3	51,1	9,8	17,9	..	..

Classement selon l'IDH	Migration internationale										Migration interne		
	Immigration					Émigration					Migration interne au cours de la vie <sup>b</sup>		
	Stock d'immigrants (en milliers)				Taux de croissance annuel (en %)	Pourcentage de la population (en %)		Proportion de femmes (en %)		Taux d'émigration (en %)	Taux de mobilité internationale (en %)	Total de migrants (en milliers)	Taux de migration interne (en %)
	1960	1990	2005	2010 <sup>a</sup>	1960-2005	1960	2005	1960	2005	2000-2002	2000-2002	1990-2005	1990-2005
178 Mali	167,6	165,3	165,4	162,7	0,0	3,3	1,4	50,0	47,8	12,5	12,9	..	..
179 République centrafricaine	43,1	62,7	75,6	80,5	1,2	2,9	1,8	49,6	46,6	2,7	4,2	..	..
180 Sierra Leone	45,9	154,5	152,1	106,8	2,7	2,0	3,0	35,6	45,7	2,0	3,0	600 <sup>g</sup>	19,0 <sup>g</sup>
181 Afghanistan	46,5	57,7	86,5	90,9	1,4	0,5	0,4	43,6	43,6	10,6	10,8	..	..
182 Niger	55,0	135,7	183,0	202,2	2,7	1,7	1,4	50,0	53,6	4,0	5,0	..	..
<b>AUTRES ÉTATS MEMBRES DES NATIONS UNIS</b>													
Corée (Répu. pop. démocratique de)	25,1	34,1	36,8	37,1	0,9	0,2	0,2	47,3	52,0	2,0	2,2	..	..
Kiribati	0,6	2,2	2,0	2,0	2,6	1,8	2,2	38,2	48,8	4,0	6,7	..	..
Îles Marshall	0,8	1,5	1,7	1,7	1,5	5,8	2,9	41,0	41,0	17,7	20,1	..	..
Iraq	87,8	83,6	128,1	83,4	0,8	1,2	0,5	40,9	31,1	4,1	4,6	..	..
Micronésie (États fédérés de)	5,8	3,7	2,9	2,7	-1,6	13,1	2,6	40,9	46,4	18,6	21,0	1 <sup>g</sup>	1,2 <sup>g</sup>
Monaco	15,4	20,1	22,6	23,6	0,9	69,5	69,8	57,5	51,3	39,3	82,6	..	..
Nauru	0,4	3,9	4,9	5,3	5,5	9,3	48,7	5,1	45,0	9,3	50,4	..	..
Palaos	0,3	2,9	6,0	5,8	6,5	3,3	30,0	34,9	40,2	39,3	58,7	..	..
Saint-Marin	7,5	8,7	11,4	11,7	0,9	48,9	37,7	53,5	53,5	18,1	45,0	..	..
Somalie	11,4	633,1	21,3	22,8	1,4	0,4	0,3	41,9	46,5	6,5	6,7	..	..
Tuvalu	0,4	0,3	0,2	0,2	-1,6	6,1	1,9	42,2	45,4	15,4	18,2	..	..
Zimbabwe	387,2	627,1	391,3	372,3	0,0	10,3	3,1	24,1	37,8	2,3	7,4	..	..
<b>Afrique</b>	9 175,9 <sup>T</sup>	15 957,6 <sup>T</sup>	7 678,6 <sup>T</sup>	19 191,4 <sup>T</sup>	1,7	3,2	1,9	43,1	47,8	2,9	..	..	..
<b>Amérique du Nord</b>	13 603,5 <sup>T</sup>	27 773,9 <sup>T</sup>	45 597,1 <sup>T</sup>	50 042,4 <sup>T</sup>	2,8	6,7	13,6	50,8	50,3	1,1	..	..	..
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>	6 151,4 <sup>T</sup>	7 130,3 <sup>T</sup>	6 869,4 <sup>T</sup>	7 480,3 <sup>T</sup>	0,2	2,8	1,2	44,6	48,4	5,0	..	..	..
<b>Asie</b>	28 494,9 <sup>T</sup>	50 875,7 <sup>T</sup>	55 128,5 <sup>T</sup>	61 324,0 <sup>T</sup>	0,7	1,7	1,4	46,6	47,1	1,7	..	..	..
<b>Europe</b>	17 511,7 <sup>T</sup>	49 360,5 <sup>T</sup>	64 330,1 <sup>T</sup>	69 744,5 <sup>T</sup>	2,9	3,0	8,8	49,0	52,9	7,3	..	..	..
<b>Océanie</b>	2 142,6 <sup>T</sup>	4 365,0 <sup>T</sup>	5 516,3 <sup>T</sup>	6 014,7 <sup>T</sup>	1,7	13,5	16,4	44,3	48,2	4,9	..	..	..
<b>OCDE</b>	31 574,9 <sup>T</sup>	61 824,3 <sup>T</sup>	97 622,8 <sup>T</sup>	108 513,7 <sup>T</sup>	2,6	4,1	8,4	48,7	51,1	3,9	..	..	..
<b>Union européenne (UE27)</b>	13 555,3 <sup>T</sup>	26 660,0 <sup>T</sup>	41 596,8 <sup>T</sup>	46 911,3 <sup>T</sup>	2,8	3,5	8,5	49,1	51,4	5,7	..	..	..
<b>CCG</b>	241,0 <sup>T</sup>	8 625,2 <sup>T</sup>	12 726,6 <sup>T</sup>	15 126,6 <sup>T</sup>	10,2	4,9	37,1	33,5	29,1	3,2	..	..	..
<b>Dévelop. humain très élevé</b>	31 114,9 <sup>T</sup>	66 994,9 <sup>T</sup>	107 625,9 <sup>T</sup>	120 395,2 <sup>T</sup>	3,1	4,6	11,1	48,6	50,9	3,4	..	..	..
<b>DH très élevé : OCDE</b>	27 461,0 <sup>T</sup>	58 456,2 <sup>T</sup>	94 401,4 <sup>T</sup>	105 050,9 <sup>T</sup>	3,1	4,1	10,0	48,6	50,9	3,2	..	..	..
<b>DH très élevé : hors OCDE</b>	3 653,8 <sup>T</sup>	8 538,7 <sup>T</sup>	13 224,6 <sup>T</sup>	15 344,3 <sup>T</sup>	4,7	41,5	46,5	47,4	50,3	11,6	..	..	..
<b>Développement humain élevé</b>	13 495,1 <sup>T</sup>	34 670,2 <sup>T</sup>	38 078,0 <sup>T</sup>	40 383,6 <sup>T</sup>	1,1	2,8	3,8	47,2	50,5	6,0	..	..	..
<b>Développement humain moyen</b>	28 204,2 <sup>T</sup>	44 870,0 <sup>T</sup>	40 948,6 <sup>T</sup>	44 206,5 <sup>T</sup>	0,6	1,7	0,8	46,1	46,8	1,9	..	..	..
<b>Faible développement humain</b>	4 265,7 <sup>T</sup>	8 928,0 <sup>T</sup>	8 467,5 <sup>T</sup>	8 812,0 <sup>T</sup>	1,6	3,9	2,3	45,0	48,9	3,9	..	..	..
<b>Monde</b> (exceptés l'ex-Union soviétique et la Tchécoslovaquie)	74 078,1 <sup>T</sup>	125 389,2 <sup>T</sup>	168 780,5 <sup>T</sup>	187 815,1 <sup>T</sup>	1,1	2,7	2,7	46,8	47,8	2,4	..	..	..
<b>Monde</b>	77 114,7 <sup>Ti</sup>	155 518,1 <sup>Ti</sup>	195 245,4 <sup>Ti</sup>	213 943,8 <sup>Ti</sup>	1,1	2,6i	3,0i	47,0i	49,2i	3,0i	..	..	..

## NOTES

- a Les projections de 2010 sont effectuées sur la base des tendances à long terme et ne prédisent pas nécessairement avec exactitude les effets de fluctuations à court terme imprévues telles que la crise économique de 2009. Voir ONU (2009d) pour de plus amples informations.
- b En raison de différences dans la définition des données collectées, les comparaisons entre pays doivent être effectuées avec circonspection. Les données, issues de différents recensements et enquêtes, se réfèrent à des périodes différentes et ne sont pas strictement comparables.
- c Les données sont des estimations effectuées sur la base des recensements de Bell et Muhidin (2009). Les migrants internes sont exprimés en pourcentage de la population totale.

- d Les estimations de 1960 pour l'Allemagne se réfèrent à l'ex-République fédérale d'Allemagne et à l'ex-République démocratique allemande.
- e Les estimations de 1960 pour la République tchèque, la Fédération de Russie et la Serbie se réfèrent respectivement aux ex-États de la Tchécoslovaquie, de l'Union soviétique et de la Yougoslavie.
- f Les données sont des estimations effectuées sur la base des recensements de la CEPALC (2007). Les migrants internes sont exprimés en pourcentage de la population totale.
- g Les données sont des estimations effectuées sur la base des enquêtes réalisées auprès des ménages par la Banque mondiale (2009e). Les migrants internes sont exprimés en pourcentage de la population en âge de travailler uniquement.

- h Les données pour le Monténégro figurent avec celles de la Serbie.
- i Les données sont des agrégats issus des sources de données originales.

## SOURCES

Colonnes 1-4 et 6-9 : ONU (2009d).

Colonne 5 : calculs effectués sur la base des données de ONU (2009d).

Colonne 10 : calculs effectués à partir des données de Migration DRC (2007) et des données de population de ONU (2009e).

Colonnes 11 : calculs effectués à partir des données de Migration DRC (2007).

Colonnes 12-13 : divers (comme indiqué).







## Émigrants internationaux par zone de résidence

## Zones de résidence

Classement selon l'IDH	Zones de résidence															
	Continent de résidence 2000–2002 (en % du total des stocks d'émigrants)						Catégorie de développement humain des pays de résidence <sup>a</sup> 2000–2002 (en % du total des stocks d'émigrants)				Part d'immigrants du continent par pays 2000–2002 (en % du total des stocks d'immigrants sur le continent)					
	Afrique	Asie	Europe	Amérique latine et Caraïbes	Amérique du Nord	Océanie	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Afrique	Asie	Europe	Amérique latine et Caraïbes	Amérique du Nord	Océanie
178 Mali	91,1	3,1	5,1	0,2	0,5	0,0	5,7	0,9	17,5	76,0	8,99	0,10	0,14	0,05	0,02	0,00
179 République centrafricaine	84,1	2,1	13,0	0,2	0,6	0,1	13,5	1,0	70,9	14,6	0,58	0,00	0,02	0,00	0,00	0,00
180 Sierra Leone	40,9	3,0	31,5	0,2	24,0	0,5	55,4	1,4	11,1	32,1	0,24	0,01	0,05	0,00	0,06	0,01
181 Afghanistan	0,8	91,4	4,4	0,2	2,7	0,5	11,0	4,6	84,0	0,4	0,14	4,82	0,20	0,08	0,17	0,25
182 Niger	93,3	3,0	3,0	0,2	0,5	0,0	3,6	0,8	20,6	75,0	2,90	0,03	0,02	0,02	0,01	0,00
<b>AUTRES ÉTATS MEMBRES DES NATIONS UNIS</b>																
Corée (Répu. pop. démocratique de)	0,9	47,5	2,0	0,9	48,6	0,0	85,9	1,5	12,2	0,5	0,03	0,46	0,02	0,07	0,58	0,00
Îles Marshall	0,8	25,1	3,5	1,0	64,2	5,4	69,1	4,0	26,4	0,5	0,00	0,01	0,00	0,00	0,02	0,01
Iraq	5,1	59,2	22,1	0,2	10,7	2,7	44,2	6,6	48,7	0,4	0,35	1,33	0,42	0,03	0,29	0,59
Kiribati	0,8	5,5	7,9	0,3	28,6	57,0	62,6	1,2	35,8	0,4	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04
Micronésie (États fédérés de)	0,8	23,1	3,9	1,1	30,4	40,7	35,7	30,2	33,6	0,5	0,00	0,01	0,00	0,00	0,02	0,20
Monaco	2,0	5,9	87,9	0,6	3,4	0,2	90,1	2,9	6,3	0,7	0,00	0,00	0,03	0,00	0,00	0,00
Nauru	0,7	5,6	6,9	4,2	11,1	71,5	86,3	4,7	8,7	0,4	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01
Palaos	0,7	55,3	3,3	1,6	17,6	21,6	22,3	12,7	64,5	0,5	0,00	0,01	0,00	0,00	0,01	0,05
Saint-Marin	1,5	3,1	86,2	1,1	8,0	0,1	92,9	3,4	3,0	0,7	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00
Somalie	50,8	9,6	27,5	0,2	10,8	1,0	39,2	8,2	11,7	41,0	1,71	0,10	0,25	0,02	0,14	0,11
Tuvalu	0,7	5,1	17,0	0,3	1,6	75,3	83,0	4,3	12,3	0,3	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03
Zimbabwe	61,8	3,0	24,1	0,2	5,7	5,1	34,7	1,5	28,2	35,7	1,12	0,02	0,12	0,01	0,04	0,29
<b>Afrique</b>	52,6	12,5	28,9	0,2	4,9	0,9	35,9	8,3	25,7	30,0	82,39 <sup>T</sup>	6,31 <sup>T</sup>	12,34 <sup>T</sup>	0,97 <sup>T</sup>	3,07 <sup>T</sup>	4,41
<b>Amérique du Nord</b>	2,2	14,7	23,6	21,0	34,9	3,7	62,8	23,5	12,6	1,1	0,49 <sup>T</sup>	1,07 <sup>T</sup>	1,44 <sup>T</sup>	12,46 <sup>T</sup>	3,09 <sup>T</sup>	2,60
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>	1,1	5,1	10,3	13,4	69,8	0,3	81,7	12,1	5,6	0,5	1,77 <sup>T</sup>	2,73 <sup>T</sup>	4,69 <sup>T</sup>	59,05 <sup>T</sup>	46,01 <sup>T</sup>	1,70
<b>Asie</b>	1,7	54,7	24,5	0,5	16,4	2,2	41,7	23,2	34,5	0,6	6,83 <sup>T</sup>	72,37 <sup>T</sup>	27,34 <sup>T</sup>	5,62 <sup>T</sup>	26,57 <sup>T</sup>	28,68
<b>Europe</b>	2,5	16,0	59,0	2,5	15,4	4,6	52,6	28,1	18,1	1,2	8,39 <sup>T</sup>	17,25 <sup>T</sup>	53,66 <sup>T</sup>	21,75 <sup>T</sup>	20,39 <sup>T</sup>	48,18
<b>Océanie</b>	1,4	8,7	20,1	0,6	22,5	46,7	84,3	2,8	12,3	0,6	0,13 <sup>T</sup>	0,28 <sup>T</sup>	0,54 <sup>T</sup>	0,16 <sup>T</sup>	0,87 <sup>T</sup>	14,44
<b>OCDE</b>	2,4	9,0	36,4	4,8	41,2	6,2	83,1	9,7	6,0	1,2	6,84 <sup>T</sup>	8,22 <sup>T</sup>	28,10 <sup>T</sup>	35,99 <sup>T</sup>	46,29 <sup>T</sup>	55,89
<b>Union européenne (UE27)</b>	3,1	10,7	49,1	4,4	24,6	8,0	77,4	14,9	6,2	1,5	5,47 <sup>T</sup>	6,04 <sup>T</sup>	23,25 <sup>T</sup>	20,41 <sup>T</sup>	16,91 <sup>T</sup>	43,70
<b>CCG</b>	6,1	77,9	5,9	0,3	9,1	0,8	18,0	17,6	63,9	0,4	0,39 <sup>T</sup>	1,60 <sup>T</sup>	0,10 <sup>T</sup>	0,05 <sup>T</sup>	0,23 <sup>T</sup>	0,17
<b>Dévelop. humain très élevé</b>	3,0	14,3	39,2	6,3	28,2	9,0	76,7	11,9	9,9	1,4	6,08 <sup>T</sup>	9,43 <sup>T</sup>	21,71 <sup>T</sup>	34,20 <sup>T</sup>	22,75 <sup>T</sup>	57,60
<b>Très élevé : OCDE</b>	3,1	10,7	41,4	7,0	28,5	9,3	79,4	12,1	7,0	1,5	5,68 <sup>T</sup>	6,32 <sup>T</sup>	20,60 <sup>T</sup>	33,87 <sup>T</sup>	20,67 <sup>T</sup>	53,47
<b>Très élevé : hors OCDE</b>	1,9	46,4	19,6	0,6	25,3	6,3	53,8	10,4	35,3	0,5	0,39 <sup>T</sup>	3,11 <sup>T</sup>	1,11 <sup>T</sup>	0,33 <sup>T</sup>	2,08 <sup>T</sup>	4,14
<b>Développement humain élevé</b>	1,7	16,5	43,8	4,4	32,4	1,3	56,4	23,9	18,9	0,7	5,53 <sup>T</sup>	17,75 <sup>T</sup>	39,74 <sup>T</sup>	38,67 <sup>T</sup>	42,85 <sup>T</sup>	13,42
<b>Développement humain moyen</b>	7,4	43,3	27,8	2,1	17,6	1,8	42,6	25,3	28,9	3,2	35,37 <sup>T</sup>	66,96 <sup>T</sup>	36,26 <sup>T</sup>	26,71 <sup>T</sup>	33,33 <sup>T</sup>	27,88
<b>Faible développement humain</b>	64,1	21,9	10,2	0,2	3,2	0,4	15,0	2,6	40,8	41,6	53,02 <sup>T</sup>	5,85 <sup>T</sup>	2,29 <sup>T</sup>	0,42 <sup>T</sup>	1,07 <sup>T</sup>	1,10
<b>Monde (exceptés l'ex-Union soviétique Et la Tchécoslovaquie)</b>	10,8	29,2	24,8	4,2	27,4	3,5	59,6	13,3	21,1	6,0	96,81 <sup>T</sup>	84,39 <sup>T</sup>	60,44 <sup>T</sup>	98,72 <sup>T</sup>	97,03 <sup>T</sup>	98,57
<b>Monde</b>	9,1	28,2	33,4	3,4	23,0	2,9	51,1	20,7	23,3	5,0	100,00 <sup>T</sup>	100,00 <sup>T</sup>	100,00 <sup>T</sup>	100,00 <sup>T</sup>	100,00 <sup>T</sup>	100,00

## NOTES

a Les pourcentages ne peuvent pas totaliser 100 % en raison de mouvements dans des zones qui ne sont pas recensées dans les catégories de développement humain.

b Les données se réfèrent à la Serbie et au Monténégro avant leur séparation en deux États indépendants en juin 2006.

## SOURCES

Toutes les colonnes: calculs effectués à partir des données de Migration DRC (2007).

# Éducation et emploi des migrants internationaux dans les pays de l'OCDE (âgés de 15 ans et plus)

C

Classement selon l'IDH	Situation d'activité économique des migrants internationaux									
	Stock de migrants internationaux dans les pays de l'OCDE	Niveau d'instruction des migrants internationaux <sup>a</sup>			Taux d'émigration des diplômés de l'enseignement supérieur	Taux de participation de la population active <sup>b</sup> (hommes et femmes)	Taux de chômage des migrants internationaux			
		Faible	Moyen	Élevé			Taux de chômage total <sup>b</sup> (hommes et femmes)	Par niveau d'instruction <sup>a</sup>		
								inférieur à deuxième cycle secondaire (CITE 2)	deuxième cycle secondaire ou post-secondaire non tertiaire (CITE 2 à 4)	Élevé
(en milliers)	(en % de l'ensemble des migrants)			(en %)	(en % de l'ensemble des migrants)	(en % de la population active)				
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ</b>										
1 Norvège	123,3	21,7	38,1	31,7	4,5	45,1	5,7	8,5	6,8	3,8
2 Australie	291,9	16,6	36,1	42,3	2,5	73,4	6,1	10,7	7,5	3,7
3 Islande	22,7	15,3	39,0	33,5	18,0	65,2	4,8	9,0	4,4	3,9
4 Canada	1 064,1	18,3	40,7	39,4	3,0	58,3	4,1	7,9	5,1	2,5
5 Irlande	788,1	37,8	25,3	22,4	22,1	55,2	5,1	7,7	4,8	3,0
6 Pays-Bas	583,4	25,9	36,6	31,8	6,2	55,7	4,5	6,8	4,5	3,4
7 Suède	201,5	18,0	37,5	36,8	4,6	62,4	7,2	15,4	8,8	3,9
8 France	1 135,6	32,0	30,7	32,2	4,2	60,2	7,7	13,2	7,6	4,6
9 Suisse	427,2	34,6	40,0	24,0	9,8	60,3	10,4	14,8	9,9	6,3
10 Japon	565,4	10,4	38,9	49,0	1,1	57,7	4,4	8,5	5,3	3,2
11 Luxembourg	31,3	39,0	32,4	23,7	..	50,4	8,8	13,2	8,9	4,8
12 Finlande	257,2	30,4	42,5	23,5	6,1	53,6	4,7	5,8	5,0	3,3
13 États-Unis	840,6	19,6	29,3	46,6	0,4	60,3	5,7	9,6	7,8	3,9
14 Autriche	383,1	23,4	45,0	27,3	9,8	55,3	3,2	5,1	3,0	2,3
15 Espagne	757,6	51,7	26,8	17,6	2,4	52,7	7,5	9,4	7,6	4,7
16 Danemark	159,5	20,3	38,3	33,3	6,3	54,2	5,0	7,8	5,5	3,7
17 Belgique	350,8	34,5	32,4	30,8	5,8	54,7	8,7	14,4	9,8	4,6
18 Italie	2 357,1	57,5	26,3	11,5	3,8	48,4	8,0	11,0	6,5	3,6
19 Liechtenstein	3,5	27,5	46,9	19,5	..	59,6	3,7	5,1	3,4	2,8
20 Nouvelle-Zélande	413,1	30,6	34,7	26,5	8,2	76,4	6,9	10,4	6,5	3,7
21 Royaume-Uni	3 241,3	25,7	36,7	33,1	10,3	59,7	5,4	9,5	5,6	3,3
22 Allemagne	3 122,5	26,6	43,0	27,4	7,1	57,2	7,9	14,2	7,9	4,6
23 Singapour	106,6	19,7	32,2	43,5	12,9	63,9	5,9	7,0	7,4	4,4
24 Hong Kong, Chine (RAS)	388,4	27,9	31,4	37,9	16,8	61,7	6,8	7,1	9,0	5,4
25 Grèce	685,8	55,3	26,0	15,1	7,9	49,6	6,3	8,8	3,9	4,6
26 Corée (République de)	975,3	16,4	39,3	43,6	..	58,8	5,5	8,8	6,1	4,3
27 Israël	162,7	18,3	37,0	42,7	5,4	65,6	6,2	11,2	7,4	4,0
28 Andorre	3,4	46,3	27,2	25,6	..	47,7	11,9	12,8	11,9	10,8
29 Slovaquie	78,4	47,3	39,1	11,4	..	39,1	6,3	7,4	6,2	4,5
30 Brunéi Darussalam	8,9	19,1	41,1	37,7	..	63,3	6,3	5,8	9,2	4,3
31 Koweït	37,1	16,7	36,9	44,2	6,5	53,8	9,6	18,9	12,3	6,3
32 Chypre	140,5	41,0	28,4	23,0	24,8	54,4	6,8	8,9	7,0	4,7
33 Qatar	3,3	16,1	37,0	43,9	..	45,7	10,7	14,5	15,8	6,9
34 Portugal	1 260,2	67,2	23,4	6,2	6,3	71,0	7,7	8,5	6,7	5,3
35 Émirats arabes unis	14,4	21,0	50,2	24,2	..	40,8	14,9	18,8	17,1	10,6
36 République tchèque	242,5	22,6	51,6	23,7	..	55,9	11,0	30,5	10,9	3,6
37 Barbade	88,4	30,0	40,2	26,3	47,3	66,0	6,3	9,2	6,5	4,0
38 Malte	98,0	53,2	24,5	13,5	..	54,0	4,9	5,8	4,6	3,2
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ</b>										
39 Bahreïn	7,2	15,8	40,6	40,2	5,3	61,7	7,9	6,1	10,1	6,7
40 Estonie	36,0	26,6	36,6	30,6	..	37,2	11,4	15,4	13,8	7,5
41 Pologne	2 112,6	30,6	46,2	21,1	12,3	59,5	10,7	15,8	11,1	6,1
42 Slovaquie	361,5	40,7	45,5	12,9	..	48,8	15,7	34,8	10,8	3,9
43 Hongrie	331,5	25,6	44,1	27,4	8,4	46,6	6,5	11,1	6,2	5,0
44 Chili	207,9	25,1	41,8	29,9	3,8	65,8	8,8	12,6	9,2	6,1
45 Croatie	488,9	45,7	39,4	12,4	..	56,7	8,4	15,9	3,6	3,6
46 Lituanie	134,4	35,8	39,6	21,8	..	28,9	11,6	19,3	13,6	6,1
47 Antigua-et-Barbuda	24,3	29,7	41,4	26,6	..	68,0	8,1	12,8	8,9	3,9
48 Lettonie	54,8	19,5	36,1	35,8	..	39,7	6,5	11,0	7,3	5,2
49 Argentine	322,3	31,1	34,8	32,6	2,0	62,8	9,9	13,6	9,8	7,6
50 Uruguay	74,4	34,7	37,0	26,3	5,1	67,3	9,5	12,5	9,4	6,6
51 Cuba	924,6	40,8	35,1	23,9	..	52,5	8,0	12,0	7,5	5,2
52 Bahamas	30,1	23,3	46,9	29,4	..	63,8	9,7	16,8	11,2	4,6
53 Mexique	8 327,9	69,6	24,7	5,7	6,5	60,1	9,4	10,6	7,7	5,2
54 Costa Rica	75,7	31,5	43,7	24,4	3,9	64,8	6,6	10,4	6,1	3,8
55 Jamahiriya arabe libyenne	64,8	44,3	30,6	23,6	..	51,2	7,6	8,0	6,9	7,4
56 Oman	2,6	13,6	44,6	37,5	..	34,4	7,7	7,5	10,4	6,1
57 Seychelles	8,1	42,6	31,5	17,3	..	60,3	9,7	12,6	8,4	7,4
58 Venezuela (Rép. de Bolivarienne)	233,3	27,0	35,8	36,7	3,8	64,3	11,3	15,0	12,7	8,1
59 Arabie saoudite	34,1	22,8	38,8	35,8	..	43,5	11,8	18,4	13,2	8,2

# Éducation et emploi des migrants internationaux dans les pays de l'OCDE (âgés de 15 ans et plus)

Classement selon l'IDH	Situation d'activité économique des migrants internationaux									
	Niveau d'instruction des migrants internationaux <sup>a</sup>				Taux de chômage des migrants internationaux					
	Stock de migrants internationaux dans les pays de l'OCDE	Niveau d'instruction <sup>a</sup>			Taux d'émigration des diplômés de l'enseignement supérieur	Taux de participation de la population active <sup>b</sup> (hommes et femmes)	Taux de chômage total <sup>b</sup> (hommes et femmes)	Par niveau d'instruction <sup>a</sup>		
		Faible	Moyen	Élevé				Faible	Moyen	Élevé
(en milliers)	inférieur à deuxième cycle secondaire (CITE 2)	deuxième cycle secondaire ou post-secondaire non tertiaire (CITE 2 à 4)	tertiaire (CITE 5 et 6)	(en %)	(en % de l'ensemble des migrants)	(en % de l'ensemble des migrants)	inférieur à deuxième cycle secondaire (CITE 2)	deuxième cycle secondaire ou post-secondaire non tertiaire (CITE 2 à 4)	tertiaire (CITE 5 et 6)	(en % de la population active)
60 Panama	139,8	16,9	50,0	32,9	11,1	65,5	6,1	13,3	6,8	3,3
61 Bulgarie	604,4	51,0	31,3	13,0	..	59,2	9,3	8,9	10,1	8,7
62 Saint-Kitts-et-Nevis	20,0	33,0	35,5	26,6	..	66,8	6,6	10,5	6,1	4,2
63 Roumanie	1 004,6	32,7	43,9	22,3	..	59,8	8,8	12,1	8,8	5,9
64 Trinité-et-Tobago	274,2	23,3	46,2	29,7	66,4	70,2	7,1	11,5	7,6	4,1
65 Monténégro	.. <sup>c</sup>	52,1 <sup>d</sup>	30,2 <sup>d</sup>	10,6 <sup>d</sup>	..	55,9 <sup>d</sup>	13,6 <sup>d</sup>	16,3 <sup>d</sup>	12,2 <sup>d</sup>	7,8 <sup>d</sup>
66 Malaisie	214,3	18,4	28,8	47,6	11,3	65,7	6,2	8,3	9,0	4,3
67 Serbie	1 044,4	52,1 <sup>d</sup>	30,2 <sup>d</sup>	10,6 <sup>d</sup>	..	55,9 <sup>d</sup>	13,6 <sup>d</sup>	16,3 <sup>d</sup>	12,2 <sup>d</sup>	7,8 <sup>d</sup>
68 Bélarus	151,1	37,1	37,3	25,0	..	29,1	10,4	14,7	13,9	6,4
69 Sainte-Lucie	24,5	37,9	37,0	20,3	..	65,6	9,0	12,6	8,4	5,5
70 Albanie	524,1	54,0	34,6	8,7	..	68,8	10,0	10,3	9,3	10,6
71 Fédération de Russie	1 524,4	33,9	37,9	27,1	..	58,0	15,7	19,6	15,7	13,0
72 Ex-République yougoslave de Macédoine	175,7	57,1	24,4	7,4	..	59,6	10,0	11,0	8,1	8,0
73 Dominique	25,7	40,4	34,0	21,7	..	64,3	9,9	13,1	9,9	6,4
74 Grenade	46,4	34,2	39,6	23,3	..	69,0	8,3	12,3	7,9	4,7
75 Brésil	544,1	30,6	38,8	25,9	1,6	70,9	6,8	9,0	6,2	5,7
76 Bosnie-Herzégovine	569,9	44,3	42,0	9,6	..	68,3	11,0	14,2	9,0	7,8
77 Colombie	691,7	33,9	40,5	24,8	5,8	63,9	11,5	16,3	10,2	8,3
78 Pérou	415,1	24,7	44,8	28,6	3,0	67,7	8,4	12,0	8,0	6,8
79 Turquie	2 085,5	69,0	21,6	6,7	3,2	58,1	19,6	23,2	15,9	5,2
80 Équateur	503,7	48,8	35,8	15,0	5,8	69,8	10,9	12,6	9,9	8,1
81 Maurice	91,4	42,9	27,9	24,4	48,5	69,3	11,7	16,2	12,6	4,8
82 Kazakhstan	415,7	35,1	48,0	16,6	..	60,0	13,0	17,9	12,4	8,9
83 Liban	335,5	33,8	31,6	30,9	..	56,9	10,4	15,3	11,0	6,9
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN</b>										
84 Arménie	79,4	27,3	41,5	30,3	..	56,6	14,4	21,4	13,8	11,4
85 Ukraine	773,0	36,8	34,8	27,0	..	36,1	9,8	12,3	10,9	7,9
86 Azerbaïdjan	30,1	25,2	33,0	39,8	..	57,1	16,9	21,2	16,8	14,8
87 Thaïlande	269,7	34,8	31,9	27,6	1,5	58,7	9,0	13,5	8,5	5,3
88 Iran (République islamique d')	616,0	17,2	34,4	45,9	8,3	62,5	8,6	19,4	9,5	6,2
89 Géorgie	84,7	35,8	35,4	24,8	..	58,6	16,9	19,6	16,1	15,1
90 République dominicaine	695,3	53,2	34,2	12,3	9,8	56,7	13,3	17,1	11,3	7,2
91 Saint-Vincent-et-les Grenadines	34,8	34,4	38,6	24,5	..	68,1	8,9	11,8	9,5	5,5
92 Chine	2 068,2	31,0	25,1	39,4	3,0	58,5	6,1	7,8	6,9	4,9
93 Belize	42,6	30,5	48,7	20,4	..	66,0	8,4	11,2	8,5	5,7
94 Samoa	71,5	31,1	44,1	8,7	..	62,0	13,5	15,9	12,6	7,8
95 Maldives	0,4	25,8	40,5	30,0	..	30,0	13,1	18,2	4,7	14,5
96 Jordanie	63,9	20,0	37,8	41,0	4,6	61,9	7,9	12,0	8,5	6,2
97 Suriname	7,1	23,9	43,2	30,9	..	61,0	6,9	15,6	6,2	3,5
98 Tunisie	427,5	55,5	27,8	15,9	14,3	57,0	20,6	26,4	18,8	10,3
99 Tonga	40,9	34,6	44,8	9,5	..	62,0	11,3	14,1	9,9	6,5
100 Jamaïque	789,7	33,1	39,6	24,2	72,6	68,9	7,9	11,9	7,9	4,3
101 Paraguay	20,1	37,1	37,5	23,9	1,9	69,3	6,9	7,5	6,9	6,3
102 Sri Lanka	316,9	32,7	34,4	26,4	19,4	67,8	10,5	13,5	10,9	7,0
103 Gabon	10,8	29,9	33,1	35,9	..	49,7	23,1	32,6	24,3	17,2
104 Algérie	1 313,3	55,4	27,8	16,4	15,4	53,0	21,9	29,0	20,3	11,7
105 Philippines	1 930,3	17,4	35,1	45,9	7,4	68,7	4,9	8,9	5,6	3,5
106 El Salvador	835,6	62,9	29,2	7,7	14,1	64,7	8,4	9,6	6,9	5,7
107 République arabe syrienne	130,2	33,0	30,3	33,3	3,8	55,3	10,5	13,7	10,5	8,6
108 Fidji	119,0	30,8	41,5	21,4	38,3	69,9	7,5	9,6	7,4	5,3
109 Turkménistan	4,9	25,4	48,4	24,8	..	45,8	16,3	17,3	17,0	14,6
110 Territoires palestiniens occupés	15,5	23,5	28,2	40,5	..	46,7	12,1	13,9	13,6	10,9
111 Indonésie	339,4	24,8	38,3	34,5	1,8	48,8	4,4	3,4	4,4	4,5
112 Honduras	275,6	57,2	32,2	10,6	12,0	63,7	10,0	12,0	8,5	5,5
113 Bolivie	76,8	24,9	44,1	29,4	3,3	66,6	8,5	11,0	8,9	6,3
114 Guyane	303,6	31,0	42,9	25,0	76,9	68,6	6,6	10,2	6,4	4,0
115 Mongolie	4,3	16,5	35,1	45,7	..	58,6	9,7	9,2	7,6	11,3
116 Viet Nam	1 518,1	40,7	34,8	22,9	..	64,6	7,7	10,5	7,2	4,7
117 Moldova	41,4	26,8	37,4	34,6	..	63,7	12,3	16,9	11,4	10,3
118 Guinée équatoriale	12,1	52,0	25,5	22,4	..	63,3	22,3	26,9	20,9	15,0



TABLEAU

Classement selon l'IDH	Situation d'activité économique des migrants internationaux									
	Niveau d'instruction des migrants internationaux <sup>a</sup>				Taux d'émigration des diplômés de l'enseignement supérieur	Taux de participation de la population active <sup>b</sup> (hommes et femmes)	Taux de chômage des migrants internationaux			
	Stock de migrants internationaux dans les pays de l'OCDE	Par niveau d'instruction <sup>a</sup>					Taux de chômage total <sup>b</sup> (hommes et femmes)	Faible	Moyen	Élevé
		Faible	Moyen	Élevé						
	(en milliers)	inférieur à deuxième cycle secondaire (CITE 2)	deuxième cycle secondaire ou post-secondaire non tertiaire (CITE 2 à 4)	tertiaire (CITE 5 et 6)	(en %)	(en % de l'ensemble des migrants)	inférieur à deuxième cycle secondaire (CITE 2)	deuxième cycle secondaire ou post-secondaire non tertiaire (CITE 2 à 4)	tertiaire (CITE 5 et 6)	(en % de la population active)
119 Ouzbékistan	45,2	25,0	40,0	33,9	..	59,0	12,5	16,0	12,7	10,5
120 Kirghizistan	34,1	33,5	47,9	18,4	..	58,8	12,8	17,3	12,3	9,7
121 Cap-Vert	87,9	73,7	19,1	5,9	..	70,5	9,4	9,7	9,7	5,1
122 Guatemala	485,3	63,6	27,9	8,4	11,2	63,5	8,2	9,1	7,4	5,4
123 Égypte	308,7	18,8	30,7	47,3	3,7	59,9	8,3	12,9	9,7	6,5
124 Nicaragua	221,0	40,7	41,1	18,1	14,3	61,6	8,7	12,0	8,0	5,2
125 Botswana	4,1	12,3	46,3	37,1	4,2	45,3	14,3	10,6	17,6	10,6
126 Vanuatu	1,7	27,8	39,1	27,2	..	63,4	12,6	16,6	10,1	12,1
127 Tadjikistan	8,9	30,4	45,1	24,1	..	57,5	12,4	18,0	12,3	8,5
128 Namibie	3,1	15,3	34,8	45,9	..	70,3	6,0	10,6	6,1	4,8
129 Afrique du Sud	351,7	14,6	34,6	44,8	6,8	74,2	5,5	10,1	6,6	3,7
130 Maroc	1 505,0	61,1	23,1	13,9	..	60,9	19,8	22,6	19,0	12,2
131 Sao Tomé-et-Principe	11,6	72,2	16,9	10,7	..	73,7	9,3	9,8	9,9	5,8
132 Bhoutan	0,7	39,1	30,6	23,7	..	57,4	14,1	13,4	12,7	14,1
133 Rép. démoc. populaire Lao	264,2	49,5	35,7	14,2	..	63,0	9,6	12,4	8,4	6,0
134 Inde	1 952,0	25,5	19,5	51,2	3,5	66,6	5,9	9,8	7,0	4,3
135 Îles Salomon	1,8	25,3	29,5	36,8	..	63,5	10,8	18,3	15,0	5,7
136 Congo	68,7	27,1	34,2	34,9	25,7	72,4	26,4	37,4	28,3	18,5
137 Cambodge	239,1	52,4	30,8	15,2	..	62,2	11,2	14,6	9,5	6,4
138 Myanmar	61,2	25,0	26,2	40,9	2,5	61,7	5,8	8,2	6,5	4,5
139 Comores	17,6	63,6	25,6	10,7	..	66,8	40,8	45,4	36,1	25,7
140 Yémen	31,9	47,0	30,2	19,3	..	56,3	9,1	8,8	10,6	6,8
141 Pakistan	669,0	43,6	21,4	30,3	9,8	55,2	10,9	15,1	10,6	7,3
142 Swaziland	1,8	19,8	32,9	42,9	3,2	69,6	7,4	12,2	6,6	6,1
143 Angola	196,2	52,9	26,5	19,5	..	77,0	9,7	11,4	10,2	4,9
144 Népal	23,9	21,3	33,0	39,2	3,0	72,0	6,3	6,2	7,2	5,8
145 Madagascar	76,6	33,3	34,6	31,7	..	67,2	17,7	25,0	18,3	11,9
146 Bangladesh	285,7	46,2	22,3	27,2	3,2	54,8	12,5	17,9	12,0	7,5
147 Kenya	198,1	26,0	32,7	36,9	27,2	73,6	6,1	8,2	7,0	4,1
148 Papouasie-Nouvelle-Guinée	25,9	28,0	33,8	31,2	15,1	70,3	8,7	13,2	9,5	4,9
149 Haïti	462,9	39,3	40,6	20,0	67,5	66,2	11,3	15,2	10,8	6,6
150 Soudan	42,1	23,4	32,9	39,7	4,6	59,4	16,2	25,1	14,8	13,9
151 République-Unie de Tanzanie	70,2	25,1	30,4	40,7	15,6	69,9	5,9	8,1	7,4	4,2
152 Ghana	165,6	26,5	38,4	31,3	33,7	75,7	9,6	14,2	9,7	6,4
153 Cameroun	58,5	23,3	32,3	41,9	12,5	68,9	21,8	32,6	24,5	15,9
154 Mauritanie	15,2	63,1	19,1	17,2	..	72,0	22,2	23,1	24,8	15,8
155 Djibouti	5,4	34,1	34,7	29,7	..	56,5	24,9	37,4	23,2	16,8
156 Lesotho	0,9	18,3	31,6	45,8	3,8	62,5	6,0	..	9,9	3,8
157 Ouganda	82,1	27,4	29,0	39,0	24,2	72,9	6,9	9,0	8,1	5,0
158 Nigéria	261,0	15,5	28,4	53,1	..	75,4	11,2	20,7	13,9	7,9
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE</b>										
159 Togo	18,4	27,9	34,1	35,8	11,8	71,9	21,3	28,0	22,2	16,2
160 Malawi	14,9	32,5	28,5	34,8	15,5	70,4	7,2	10,2	7,7	4,7
161 Bénin	14,4	25,8	30,5	42,2	11,3	70,9	19,7	26,9	22,8	14,3
162 Timor-Leste	11,1	57,1	23,4	12,4	..	62,6	12,1	14,8	11,6	4,5
163 Côte d'Ivoire	62,6	38,1	34,2	26,4	..	70,7	22,7	28,0	22,9	16,1
164 Zambie	34,9	14,2	34,4	47,9	15,5	77,1	6,3	11,9	7,7	4,1
165 Érythrée	48,0	36,0	39,3	20,7	..	65,2	11,3	14,8	10,3	7,8
166 Sénégal	133,2	56,6	23,6	19,1	18,6	74,8	18,5	20,4	19,2	12,3
167 Rwanda	14,8	25,4	32,6	34,9	20,8	59,0	26,4	37,4	27,3	21,5
168 Gambie	20,9	47,9	30,9	16,5	44,6	67,9	15,0	20,3	12,1	7,5
169 Libéria	41,0	20,6	44,8	33,5	24,7	73,7	9,3	20,8	9,2	5,0
170 Guinée	21,3	49,6	25,4	22,4	..	68,2	24,6	31,6	20,2	15,7
171 Éthiopie	124,4	24,3	43,6	29,2	..	68,4	9,5	14,9	8,9	7,0
172 Mozambique	85,7	44,2	28,8	26,4	53,6	77,9	6,7	8,9	7,0	3,5
173 Guinée-Bissau	30,0	66,3	20,5	12,8	71,5	76,5	16,7	18,0	16,3	11,2
174 Burundi	10,6	24,3	28,7	38,0	..	60,5	24,5	37,0	26,5	18,1
175 Tchad	5,8	22,7	33,1	42,2	..	73,5	20,5	30,6	20,6	16,5
176 Congo (République Démocratique du)	100,7	25,0	32,5	35,5	9,6	66,5	21,8	31,9	24,4	15,1
177 Burkina Faso	8,3	46,9	22,6	28,5	..	72,3	15,3	16,8	13,9	13,8

# Éducation et emploi des migrants internationaux dans les pays de l'OCDE (âgés de 15 ans et plus)

Classement selon l'IDH	Situation d'activité économique des migrants internationaux									
	Niveau d'instruction des migrants internationaux <sup>a</sup>				Taux de chômage des migrants internationaux					
	Stock de migrants internationaux dans les pays de l'OCDE	Niveau d'instruction des migrants internationaux <sup>a</sup>			Taux d'émigration des diplômés de l'enseignement supérieur	Taux de participation de la population active <sup>b</sup> (hommes et femmes)	Taux de chômage total <sup>b</sup> (hommes et femmes)	Par niveau d'instruction <sup>a</sup>		
		Faible	Moyen	Élevé				Faible	Moyen	Élevé
(en milliers)	inférieur à deuxième cycle secondaire (CITE 2)	deuxième cycle secondaire ou post-secondaire non tertiaire (CITE2 à 4)	tertiaire (CITE 5 et 6)	(en %)	(en % de l'ensemble des migrants)	(en % de la population active)	inférieur à deuxième cycle secondaire (CITE2)	deuxième cycle secondaire ou post-secondaire non tertiaire (CITE2 à 4)	tertiaire (CITE 5 et 6)	
(en milliers)	(en % de l'ensemble des migrants)			(en %)	(en % de l'ensemble des migrants)	(en % de la population active)	(en % de la population active)			
178 Mali	45,2	68,3	18,7	12,6	14,6	74,9	24,9	27,1	24,4	14,4
179 République centrafricaine	9,8	33,4	33,1	32,7	9,1	69,1	24,2	35,6	23,6	17,8
180 Sierra Leone	40,2	23,5	37,4	33,7	34,5	71,8	10,7	19,1	10,5	6,5
181 Afghanistan	141,2	44,7	28,9	19,4	6,4	47,3	13,6	13,9	13,1	12,5
182 Niger	4,8	26,6	34,3	37,5	5,8	68,1	18,5	27,8	17,8	14,1
<b>AUTRES ÉTATS MEMBRES DES NATIONS UNIS</b>										
Corée (Répu. pop. démocratique de)	1,2	21,7	32,1	38,6	..	58,3	6,5	8,3	4,7	6,7
Îles Marshall	5,3	34,9	54,1	10,9	..	58,1	19,9	27,9	20,5	4,8
Iraq	335,5	38,9	26,9	26,6	8,4	49,5	17,8	27,4	12,5	12,6
Kiribati	1,7	38,3	33,9	20,2	..	57,5	8,4	7,7	11,6	4,8
Micronésie (États fédérés de)	6,5	26,9	59,7	13,3	..	68,9	11,5	17,9	11,1	4,6
Monaco	12,3	41,4	35,1	23,0	..	50,8	11,1	16,4	12,3	5,7
Nauru	0,5	35,3	34,7	21,6	..	62,4	8,2	22,2	6,0	2,4
Palaos	2,1	12,7	58,9	28,3	..	71,5	8,1	12,1	9,2	5,1
Saint-Marin	2,8	61,6	25,7	12,4	..	44,3	4,3	6,2	2,7	3,6
Somalie	125,1	44,0	30,6	12,5	..	42,0	28,2	37,0	24,0	18,9
Tuvalu	0,9	38,9	27,2	6,2	..	57,2	16,1	19,2	13,0	6,8
Zimbabwe	77,4	14,9	39,9	40,6	9,4	73,4	7,0	11,0	8,6	4,4
<b>Afrique</b>	6 555,3 <sup>f</sup>	44,6	28,6	24,5	9,3	63,4	16,5	22,8	15,7	9,0
<b>Amérique du Nord</b>	1 923,8 <sup>f</sup>	18,8	35,8	42,5	0,7	59,3	4,8	8,6	6,1	3,2
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>	18 623,0 <sup>f</sup>	53,8	31,9	13,8	6,0	61,4	9,4	11,6	8,3	5,7
<b>Asie</b>	17 522,0 <sup>f</sup>	33,0	29,8	34,3	3,6	60,9	9,0	14,6	8,6	5,0
<b>Europe</b>	27 318,1 <sup>f</sup>	38,6	35,7	21,6	7,0	56,5	8,8	12,6	8,5	5,3
<b>Océanie</b>	1 098,2 <sup>f</sup>	26,6	38,7	27,4	4,0	71,4	7,8	11,8	7,9	4,2
<b>OCDE</b>	33 500,2 <sup>f</sup>	44,5	32,3	20,3	2,9	58,3	8,5	12,2	7,7	4,1
<b>Union européenne (UE27)</b>	20 514,2 <sup>f</sup>	37,1	35,9	23,0	7,0	56,7	7,6	11,5	7,6	4,3
<b>CCG</b>	98,6 <sup>f</sup>	19,2	40,0	37,9	6,3	48,1	11,0	17,6	13,4	7,3
<b>Dévelop. humain très élevé</b>	21 480,5 <sup>f</sup>	33,4	34,5	27,9	2,7	57,9	6,6	10,4	6,7	3,9
<b>DH très élevé : OCDE</b>	20 281,1 <sup>f</sup>	33,5	34,6	27,6	2,6	57,8	6,6	10,5	6,6	3,8
<b>DH très élevé : hors OCDE</b>	1 199,3 <sup>f</sup>	30,6	33,2	32,2	12,2	59,3	6,6	8,2	7,9	4,8
<b>Développement humain élevé</b>	28 213,0 <sup>f</sup>	49,4	33,2	15,7	5,1	59,3	10,9	14,0	9,8	6,6
<b>Développement humain moyen</b>	22 102,2 <sup>f</sup>	37,8	30,4	29,2	5,2	61,8	10,3	15,2	9,9	6,0
<b>Faible développement humain</b>	1 244,8 <sup>f</sup>	37,7	32,1	25,8	12,8	65,9	16,1	21,5	15,2	10,4
<b>Monde</b> (exceptés l'ex-Union soviétique et la Tchécoslovaquie)	69 018,3 <sup>f</sup>	41,4	32,3	23,5	3,7	60,3	9,3	13,3	8,7	5,2
<b>Monde</b>	75 715,9 <sup>g</sup>	41,0	32,7	23,5	3,7	59,7	9,5	13,6	9,0	5,5

**NOTES**

- a. Les pourcentages peuvent ne pas totaliser 100 % en raison de l'exclusion des personnes dont le niveau d'instruction est inconnu.
- b. Exclusion des personnes dont la situation d'activité économique est inconnue.
- c. Les données pour le Monténégro figurent avec celles de la Serbie.
- d. Les données se réfèrent à la Serbie et au Monténégro avant leur séparation en deux États indépendants en juin 2006.
- e. Les données sont des agrégats issus des sources de données originales.

**SOURCES**

- Colonnes 1-4 et 8-10:** OCDE (2009a).
- Colonne 5:** OCDE (2008a).
- Colonnes 6 et 7:** calculs effectués à partir des données de l'OCDE (2009a).

D

Classement selon l'IDH	Par pays d'origine						Par pays d'asile					
	International			Interne			International			Stock de demandeurs d'asile		
	Stock de réfugiés		Personnes en situation de réfugiés	Stock de demandeurs d'asile (procédures en cours)		Personnes déplacées à l'intérieur de leur pays <sup>d</sup>	Stock de réfugiés		Personnes en situation de réfugiés	Stock de demandeurs d'asile (procédures en cours)		
	Total (en milliers) 2007	Part du stock des émigrants internationaux (en %) 2007	Part des réfugiés mondiaux (en %) 2007	Total (en milliers) 2007	Total (en milliers) 2007	Total (en milliers) 2008	Total (en milliers) 2007	Part du stock des émigrants internationaux (en %) 2007	Part des réfugiés mondiaux (en %) 2007	Total (en milliers) 2007	Total (en milliers) 2007	
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ</b>												
1 Norvège	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	..	34,5	9,3	0,2	0,0	6,7	
2 Australie	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	..	22,2	0,5	0,2	0,0	1,5	
3 Islande	0,0	0,0	0,0	0,0	..	..	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	
4 Canada	0,5	0,0	0,0	0,0	0,1	..	175,7	2,8	1,2	0,0	37,5	
5 Irlande	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	..	9,3	1,5	0,1	0,0	4,4	
6 Pays-Bas	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	..	86,6	5,0	0,6	0,0	5,8	
7 Suède	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	..	75,1	6,7	0,5	0,0	27,7	
8 France	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	..	151,8	2,3	1,1	0,0	31,1	
9 Suisse	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	..	45,7	2,8	0,3	0,0	10,7	
10 Japon	0,5	0,1	0,0	0,0	0,0	..	1,8	0,1	0,0	0,0	1,5	
11 Luxembourg	0,0	0,0	0,0	0,0	..	..	2,7	1,8	0,0	0,0	0,0	
12 Finlande	0,0	0,0	0,0	0,0	..	..	6,2	3,6	0,0	0,0	0,7	
13 États-Unis	2,2	0,1	0,0	0,0	1,1	..	281,2	0,7	2,0	0,0	83,9	
14 Autriche	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	..	30,8	2,7	0,2	0,0	38,4	
15 Espagne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	..	5,1	0,1	0,0	0,0	0,0	
16 Danemark	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	..	26,8	6,4	0,2	0,0	0,6	
17 Belgique	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	..	17,6	2,0	0,1	0,0	15,2	
18 Italie	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	..	38,1	1,2	0,3	0,0	1,5	
19 Liechtenstein	0,0	0,0	0,0	0,0	..	..	0,3	2,4	0,0	0,0	0,0	
20 Nouvelle-Zélande	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	..	2,7	0,3	0,0	0,0	0,2	
21 Royaume-Uni	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	..	299,7	5,1	2,1	0,0	10,9	
22 Allemagne	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	..	578,9	5,5	4,0	0,0	34,1	
23 Singapour	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	..	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
24 Hong Kong, Chine (RAS)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	..	0,1	0,0	0,0	0,0	1,9	
25 Grèce	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	..	2,2	0,2	0,0	0,0	28,5	
26 Corée (République de)	1,2	0,1	0,0	0,0	0,4	..	0,1	0,0	0,0	0,0	1,2	
27 Israël	1,5	0,2	0,0	0,0	0,9	150-420 <sup>b</sup>	1,2	0,0	0,0	0,0	5,8	
28 Andorre	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	..	..	..	..	..	..	
29 Slovénie	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	..	0,3	0,2	0,0	0,0	0,1	
30 Brunéi Darussalam	0,0	0,0	0,0	0,0	..	..	..	..	..	..	..	
31 Koweït	0,7	0,2	0,0	0,0	0,1	..	0,2	0,0	0,0	38,0	0,7	
32 Chypre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	..	1,2	1,0	0,0	0,0	11,9	
33 Qatar	0,1	0,4	0,0	0,0	0,0	..	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
34 Portugal	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	..	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	
35 Émirats arabes unis	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	..	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	
36 République tchèque	1,4	0,4	0,0	0,0	0,1	..	2,0	0,4	0,0	0,0	2,2	
37 Barbade	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	..	..	..	..	..	..	
38 Malte	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	..	3,0	25,7	0,0	0,0	0,9	
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ</b>												
39 Bahreïn	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	..	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
40 Estonie	0,3	0,1	0,0	0,0	0,1	..	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
41 Pologne	2,9	0,1	0,0	0,0	0,2	..	9,8	1,2	0,1	0,0	5,9	
42 Slovaquie	0,3	0,1	0,0	0,0	0,1	..	0,3	0,2	0,0	0,0	0,6	
43 Hongrie	3,4	0,8	0,0	0,0	0,1	..	8,1	2,4	0,1	0,0	1,6	
44 Chili	1,0	0,2	0,0	0,0	0,1	..	1,4	0,6	0,0	0,0	0,5	
45 Croatie	100,4	16,5	0,7	0,0	0,1	3 <sup>e</sup>	1,6	0,2	0,0	0,0	0,1	
46 Lituanie	0,5	0,1	0,0	0,0	0,1	..	0,7	0,4	0,0	0,0	0,0	
47 Antigua-et-Barbuda	0,0	0,0	0,0	0,0	..	..	..	..	..	..	..	
48 Lettonie	0,7	0,3	0,0	0,0	0,0	..	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
49 Argentine	1,2	0,2	0,0	0,0	0,1	..	3,3	0,2	0,0	0,0	1,1	
50 Uruguay	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	..	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	
51 Cuba	7,1	0,7	0,0	0,4	1,1	..	0,6	4,0	0,0	0,0	0,0	
52 Bahamas	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	..	..	..	..	..	..	
53 Mexique	5,6	0,1	0,0	0,0	14,8	6	1,6	0,3	0,0	0,0	0,0	
54 Costa Rica	0,4	0,3	0,0	0,0	0,1	..	11,6	2,6	0,1	5,6	0,5	
55 Jamahiriya arabe libyenne	2,0	2,5	0,0	0,0	0,6	..	4,1	0,7	0,0	0,0	2,8	
56 Oman	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	..	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
57 Seychelles	0,1	0,3	0,0	0,0	0,0	..	..	..	..	..	..	
58 Venezuela (Rép. de Bolivarienne)	5,1	1,4	0,0	0,0	1,8	..	0,9	0,1	0,0	200,0	9,6	
59 Arabie saoudite	0,8	0,3	0,0	0,0	0,0	..	240,7	3,8	1,7	0,0	0,3	

## Mouvements induits par les conflits et l'insécurité

Classement selon l'IDH	Par pays d'origine					Par pays d'asile						
	International			Personnes en situation de réfugiés	Stock de demandeurs d'asile (procédures en cours)	Interne	International				Personnes en situation de réfugiés	Stock de demandeurs d'asile (procédures en cours)
	Stock de réfugiés		Personnes déplacées à l'intérieur de leur pays <sup>d</sup>			Stock de réfugiés		Personnes en situation de réfugiés	Stock de demandeurs d'asile (procédures en cours)			
	Total (en milliers) 2007	Part du stock des émigrants internation- aux (en %) 2007		Part des réfugiés mondiaux (en %) 2007	Total (en milliers) 2007	Total (en milliers) 2007	Total (en milliers) 2007			Part du stock des émigrants in- ternationaux (en %) 2007	Part des réfugiés mondiaux (en %) 2007	Total (en milliers) 2007
	60 Panama	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	..	1,9	1,8	0,0	15,0	0,5
61 Bulgarie	3,3	0,4	0,0	0,0	0,4	..	4,8	4,6	0,0	0,0	1,0	
62 Saint-Kitts-et-Nevis	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	..	..	..	..	..	..	
63 Roumanie	5,3	0,5	0,0	0,0	0,6	..	1,8	1,3	0,0	0,0	0,2	
64 Trinité-et-Tobago	0,2	0,1	0,0	0,0	0,2	..	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	
65 Monténégro	0,6	..	0,0	0,0	0,3	..	8,5	15,6	0,1	0,0	0,0	
66 Malaisie	0,6	0,1	0,0	0,0	0,1	..	32,2	1,6	0,2	0,4	6,9	
67 Serbie	165,6	9,8	1,2	0,1	14,2	248 <sup>d</sup>	98,0	14,5	0,7	0,0	0,0	
68 Bélarus	5,0	0,3	0,0	0,0	1,2	..	0,6	0,1	0,0	0,0	0,0	
69 Sainte-Lucie	0,2	0,4	0,0	0,0	0,2	..	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
70 Albanie	15,3	1,9	0,1	0,0	1,6	..	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	
71 Fédération de Russie	92,9	0,8	0,6	0,0	17,6	18–137 <sup>e</sup>	1,7	0,0	0,0	0,0	3,1	
72 Ex-République yougoslave de Macédoine	8,1	3,1	0,1	0,0	1,1	1	1,2	1,0	0,0	0,1	0,2	
73 Dominique	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	..	..	..	..	..	..	
74 Grenade	0,3	0,4	0,0	0,0	0,1	..	..	..	..	..	..	
75 Brésil	1,6	0,2	0,0	0,0	0,3	..	3,8	0,6	0,0	17,0	0,4	
76 Bosnie-Herzégovine	78,3	6,2	0,5	0,0	1,1	125	7,4	21,0	0,1	0,0	0,6	
77 Colombie	70,1	4,3	0,5	481,6	43,1	2 650-4 360 <sup>c</sup>	0,2	0,2	0,0	0,0	0,1	
78 Pérou	7,7	1,0	0,1	0,0	3,1	150 <sup>c</sup>	1,0	2,4	0,0	0,0	0,5	
79 Turquie	221,9	7,4	1,6	0,0	9,2	954-1 200	7,0	0,5	0,0	0,0	5,2	
80 Équateur	1,3	0,2	0,0	0,0	0,3	..	14,9	12,1	0,1	250,0	27,4	
81 Maurice	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	..	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
82 Kazakhstan	5,2	0,1	0,0	0,0	0,5	..	4,3	0,1	0,0	0,0	0,1	
83 Liban	13,1	2,3	0,1	0,0	2,6	90–390 <sup>f</sup>	466,9 <sup>g</sup>	64,7 <sup>g</sup>	3,3 <sup>g</sup>	0,1	0,6	
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN</b>												
84 Arménie	15,4	2,0	0,1	0,0	4,0	8 <sup>c</sup>	4,6	0,9	0,0	0,0	0,1	
85 Ukraine	26,0	0,4	0,2	0,0	2,4	..	2,3	0,0	0,0	5,0	1,3	
86 Azerbaïdjan	15,9	1,2	0,1	0,0	1,9	573 <sup>h</sup>	2,4	0,9	0,0	0,0	0,1	
87 Thaïlande	2,3	0,3	0,0	0,0	0,4	..	125,6	12,8	0,9	0,0	13,5	
88 Iran (République islamique d')	68,4	7,4	0,5	0,0	10,4	..	963,5	46,7	6,7	0,0	1,2	
89 Géorgie	6,8	0,7	0,0	5,0	4,1	0 <sup>i</sup>	1,0	0,5	0,0	0,0	0,0	
90 République dominicaine	0,4	0,0	0,0	0,0	0,1	..	..	..	..	..	..	
91 Saint-Vincent-et-les Grenadines	0,6	1,1	0,0	0,0	0,5	..	..	..	..	..	..	
92 Chine	149,1	2,6	1,0	0,0	15,5	..	301,1	51,0	2,1	0,0	0,1	
93 Belize	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	..	0,4	0,9	0,0	0,0	0,0	
94 Samoa	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	..	..	..	..	..	..	
95 Maldives	0,0	1,6	0,0	0,0	0,0	..	..	..	..	..	..	
96 Jordanie	1,8	0,3	0,0	0,0	0,7	..	2 431,0 <sup>g</sup>	..	17,0 <sup>g</sup>	0,0	0,4	
97 Suriname	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	..	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
98 Tunisie	2,5	0,4	0,0	0,0	0,3	..	0,1	0,3	0,0	0,0	0,1	
99 Tonga	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	..	..	..	..	..	..	
100 Jamaïque	0,8	0,1	0,0	0,0	0,2	..	..	..	..	..	..	
101 Paraguay	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	..	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	
102 Sri Lanka	134,9	14,5	0,9	0,0	6,0	500	0,2	0,0	0,0	0,0	0,2	
103 Gabon	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	..	8,8	3,6	0,1	0,0	4,3	
104 Algérie	10,6	0,5	0,1	0,0	1,4	.. <sup>j</sup>	94,1	38,8	0,7	0,0	1,6	
105 Philippines	1,5	0,0	0,0	0,0	0,8	314 <sup>k</sup>	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	
106 El Salvador	6,0	0,6	0,0	0,0	18,6	..	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	
107 République arabe syrienne	13,7	3,2	0,1	0,0	6,9	433	1 960,8 <sup>g</sup>	..	13,7 <sup>g</sup>	0,0	5,9	
108 Fidji	1,8	1,3	0,0	0,0	0,2	..	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
109 Turkménistan	0,7	0,3	0,0	0,0	0,1	..	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	
110 Territoires palestiniens occupés	4 953,4 <sup>g</sup>	..	34,6 <sup>g</sup>	6,0	2,4	25–115 <sup>cl</sup>	1 813,8 <sup>g</sup>	..	12,7 <sup>g</sup>	0,0	0,0	
111 Indonésie	20,2	1,1	0,1	0,3	2,4	150–250 <sup>c</sup>	0,3	0,2	0,0	0,0	0,2	
112 Honduras	1,2	0,3	0,0	0,0	0,7	..	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	
113 Bolivie	0,4	0,1	0,0	0,0	0,4	..	0,6	0,6	0,0	0,0	0,2	
114 Guyane	0,7	0,2	0,0	0,0	0,2	..	..	..	..	..	..	
115 Mongolie	1,1	14,5	0,0	0,0	2,0	..	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	
116 Viet Nam	327,8	16,3	2,3	0,0	1,8	..	2,4	4,3	0,0	0,0	0,0	
117 Moldova	4,9	0,7	0,0	0,0	0,9	..	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	
118 Guinée équatoriale	0,4	0,4	0,0	0,0	0,0	..	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	

TABLEAU

Classement selon l'IDH	Par pays d'origine						Par pays d'asile				
	International			Interne			International				
	Stock de réfugiés		Personnes en situation de réfugiés	Stock de demandeurs d'asile (procédures en cours)	Personnes déplacées à l'intérieur de leur pays <sup>d</sup>	Stock de réfugiés		Personnes en situation de réfugiés	Stock de demandeurs d'asile (procédures en cours)		
	Total (en milliers) 2007	Part du stock des émigrants internationaux (en %) 2007				Part des réfugiés mondiaux (en %) 2007	Total (en milliers) 2007			Total (en milliers) 2008	Total (en milliers) 2007
	119 Ouzbékistan	5,7	0,2	0,0	0,0	1,8	3	1,1	0,1	0,0	0,0
120 Kirghizistan	2,3	0,4	0,0	0,0	0,4	..	0,4	0,1	0,0	0,4	0,7
121 Cap-Vert	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	..	..	..	..	..	..
122 Guatemala	6,2	1,0	0,0	0,0	15,0	..	0,4	0,7	0,0	0,0	0,0
123 Égypte	6,8	0,3	0,0	0,0	1,6	..	97,6	39,5	0,7	0,0	14,9
124 Nicaragua	1,9	0,4	0,0	0,0	0,8	..	0,2	0,5	0,0	0,0	0,0
125 Botswana	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	..	2,5	3,1	0,0	0,0	0,0
126 Vanuatu	0,0	0,0	0,0	0,0	..	..	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
127 Tadjikistan	0,5	0,1	0,0	0,4	0,1	..	1,1	0,4	0,0	0,0	0,1
128 Namibie	1,1	4,6	0,0	0,0	0,0	..	6,5	5,0	0,0	0,0	1,2
129 Afrique du Sud	0,5	0,1	0,0	0,0	0,1	..	36,7	2,9	0,3	0,0	170,9
130 Maroc	4,0	0,2	0,0	0,0	0,5	..	0,8	1,5	0,0	0,0	0,7
131 Sao Tomé-et-Principe	0,0	0,1	0,0	0,0	..	..	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
132 Bhoutan	108,1	..	0,8	2,5	1,6	..	..	..	..	..	..
133 Rép. démoc. populaire Lao	10,0	2,8	0,1	0,0	0,2	..	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
134 Inde	20,5	0,2	0,1	0,0	7,1	500 <sup>k</sup>	161,5	2,7	1,1	0,0	2,4
135 Îles Salomon	0,0	1,1	0,0	0,0	0,0	..	..	..	..	..	..
136 Congo	19,7	3,6	0,1	0,0	6,1	8 <sup>e</sup>	38,5	29,9	0,3	0,0	4,8
137 Cambodge	17,7	5,7	0,1	0,0	0,4	..	0,2	0,1	0,0	0,0	0,2
138 Myanmar	191,3	60,8	1,3	0,1	19,0	503 <sup>m</sup>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
139 Comores	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	..	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
140 Yémen	1,6	0,3	0,0	0,0	0,3	25–35	117,4	25,8	0,8	0,0	0,7
141 Pakistan	31,9	0,9	0,2	0,0	8,6	.. <sup>n</sup>	887,3	25,0	6,2	1 147,8	3,1
142 Swaziland	0,0	0,2	0,0	0,0	0,1	..	0,8	2,0	0,0	0,0	0,3
143 Angola	186,2	21,2	1,3	0,0	0,8	20 <sup>oo</sup>	12,1	21,5	0,1	0,0	2,9
144 Népal	3,4	0,3	0,0	0,0	2,1	50–70	128,2	15,7	0,9	2,5	1,6
145 Madagascar	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	..	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
146 Bangladesh	10,2	0,1	0,1	0,0	7,3	500 <sup>e</sup>	27,6	2,7	0,2	0,0	0,1
147 Kenya	7,5	1,7	0,1	0,0	1,7	400 <sup>p</sup>	265,7	33,6	1,9	0,0	5,8
148 Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	..	10,0	39,2	0,1	0,0	0,0
149 Haïti	22,3	3,0	0,2	0,0	10,3	..	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
150 Soudan	523,0	81,4	3,7	0,0	19,4	6 000 <sup>q</sup>	222,7	34,8	1,6	0,0	7,3
151 République-Unie de Tanzanie	1,3	0,4	0,0	0,0	2,9	..	435,6	54,6	3,0	0,0	0,3
152 Ghana	5,1	0,5	0,0	0,0	1,7	..	35,0	2,1	0,2	0,0	0,4
153 Cameroun	11,5	6,8	0,1	0,0	3,0	..	60,1	28,4	0,4	0,0	2,2
154 Mauritanie	33,1	28,3	0,2	0,0	1,0	..	1,0	1,5	0,0	29,5	0,0
155 Djibouti	0,6	3,8	0,0	0,0	0,0	..	6,7	6,0	0,0	0,0	0,5
156 Lesotho	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	..	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
157 Ouganda	21,3	12,5	0,1	0,0	3,2	869 <sup>r</sup>	229,0	35,1	1,6	0,0	5,8
158 Nigéria	13,9	1,3	0,1	0,0	9,7	..	8,5	0,9	0,1	0,0	0,7

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE

159 Togo	22,5	10,5	0,2	0,0	1,3	2 <sup>e</sup>	1,3	0,7	0,0	0,0	0,1
160 Malawi	0,1	0,1	0,0	0,0	8,2	..	2,9	1,1	0,0	0,0	6,8
161 Bénin	0,3	0,0	0,0	0,0	0,2	..	7,6	4,1	0,1	0,0	0,5
162 Timor-Leste	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	30	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
163 Côte d'Ivoire	22,2	12,6	0,2	0,0	7,4	621	24,6	1,0	0,2	0,0	1,8
164 Zambie	0,2	0,1	0,0	0,0	0,5	..	112,9	39,3	0,8	0,0	0,0
165 Érythrée	208,7	36,7	1,5	0,0	12,2	32 <sup>e</sup>	5,0	34,4	0,0	0,0	2,0
166 Sénégal	15,9	3,3	0,1	0,0	0,9	10–70	20,4	9,3	0,1	0,0	2,5
167 Rwanda	81,0	33,7	0,6	0,0	8,2	..	53,6	12,3	0,4	0,0	0,7
168 Gambie	1,3	2,5	0,0	0,0	1,0	..	14,9	6,4	0,1	0,0	0,0
169 Libéria	91,5	..	0,6	0,0	3,5	..	10,5	10,8	0,1	0,0	0,1
170 Guinée	8,3	1,4	0,1	0,0	1,9	..	25,2	6,3	0,2	0,0	4,0
171 Éthiopie	59,8	21,0	0,4	0,0	29,5	200 <sup>e</sup>	85,2	15,4	0,6	0,0	0,2
172 Mozambique	0,2	0,0	0,0	0,0	0,7	..	2,8	0,7	0,0	0,0	4,2
173 Guinée-Bissau	1,0	0,8	0,0	0,0	0,3	..	7,9	40,9	0,1	0,0	0,3
174 Burundi	375,7	96,7	2,6	0,0	7,1	100	24,5	30,0	0,2	0,0	7,5
175 Tchad	55,7	18,4	0,4	0,0	2,7	186	294,0	82,0	2,1	0,0	0,0
176 Congo (République Démocratique du)	370,4	45,1	2,6	0,0	36,3	1 400 <sup>s</sup>	177,4	36,9	1,2	0,0	0,1
177 Burkina Faso	0,6	0,0	0,0	0,0	0,3	..	0,5	0,1	0,0	0,0	0,6

Mouvements induits par les conflits et l'insécurité

Classement selon l'IDH	Par pays d'origine					Par pays d'asile						
	International			Stock de réfugiés	Personnes en situation de réfugiés	Stock de demandeurs d'asile (procédures en cours)	Interne	Personnes déplacées à l'intérieur de leur pays <sup>d</sup>	International			Stock de demandeurs d'asile (procédures en cours)
	Total (en milliers) 2007	Part du stock des émigrants internationaux (en %) 2007	Part des réfugiés mondiaux (en %) 2007						Total (en milliers) 2007	Total (en milliers) 2008	Total (en milliers) 2007	
				Stock de réfugiés	Personnes en situation de réfugiés	Stock de demandeurs d'asile (procédures en cours)						
178 Mali	1,0	0,1	0,0	3,5	0,6	..	9,2	5,6	0,1	0,0	1,9	
179 République centrafricaine	98,1	89,5	0,7	0,0	1,3	108	7,5	10,0	0,1	0,0	2,0	
180 Sierra Leone	32,1	34,0	0,2	0,0	4,7	..	8,8	5,8	0,1	0,0	0,2	
181 Afghanistan	1 909,9	73,2	13,4	1 147,8	16,1	200 <sup>t</sup>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
182 Niger	0,8	0,2	0,0	0,0	0,3	..	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	

AUTRES ÉTATS MEMBRES DES NATIONS UNIS

Corée (Répu. pop. démocratique de)	0,6	0,1	0,0	0,0	0,2	..	..	..	..	..	..
Îles Marshall	0,0	0,0	0,0	0,0	..	..	..	..	..	..	..
Iraq	2 279,2	..	15,9	30,0	27,7	2 842 <sup>v</sup>	42,4	33,1	0,3	0,0	2,4
Kiribati	0,0	1,0	0,0	0,0	..	..	..	..	..	..	..
Micronésie (États fédérés de)	0,0	0,0	0,0	0,0	..	..	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Monaco	0,0	0,0	0,0	0,0	..	..	..	..	..	..	..
Nauru	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	..	..	..	..	..	..
Palaos	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	..	..	..	..	..	..
Saint-Marin	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	..	..	..	..	..	..
Somalie	455,4	84,5	3,2	2,0	16,4	1 100	0,9	4,2	0,0	0,0	8,7
Tuvalu	0,0	0,1	0,0	0,0	..	..	..	..	..	..	..
Zimbabwe	14,4	5,0	0,1	0,0	34,3	880–960	4,0	1,0	0,0	0,0	0,5
<b>Afrique</b>	2 859,7 <sup>t</sup>	11,4	20,0 <sup>t</sup>	31,6 <sup>t</sup>	234,2 <sup>t</sup>	..	2 468,8 <sup>t</sup>	14,0	17,3 <sup>t</sup>	29,5 <sup>t</sup>	272,3 <sup>t</sup>
<b>Amérique du Nord</b>	2,7 <sup>t</sup>	0,1	0,0 <sup>t</sup>	0,0 <sup>t</sup>	1,2 <sup>t</sup>	..	457,0 <sup>t</sup>	1,0	3,2 <sup>t</sup>	0,0 <sup>t</sup>	121,4 <sup>t</sup>
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>	142,9 <sup>t</sup>	0,5	1,0 <sup>t</sup>	482,0 <sup>t</sup>	112,2 <sup>t</sup>	..	43,0 <sup>t</sup>	0,6	3,0 <sup>t</sup>	487,6 <sup>t</sup>	41,2 <sup>t</sup>
<b>Asie</b>	10 552,2 <sup>t</sup>	16,1	73,8 <sup>t</sup>	1 192,1 <sup>t</sup>	166,4 <sup>t</sup>	..	9 729,8 <sup>t</sup>	17,6	68,1 <sup>t</sup>	1 189,1 <sup>t</sup>	69,3 <sup>t</sup>
<b>Europe</b>	516,0 <sup>t</sup>	0,9	3,6 <sup>t</sup>	0,1 <sup>t</sup>	42,7 <sup>t</sup>	..	1 564,1 <sup>t</sup>	2,4	10,9 <sup>t</sup>	5,1 <sup>t</sup>	234,2 <sup>t</sup>
<b>Océanie</b>	2,0 <sup>t</sup>	0,1	0,0 <sup>t</sup>	0,0 <sup>t</sup>	0,3 <sup>t</sup>	..	34,9 <sup>t</sup>	0,6	0,2 <sup>t</sup>	0,0 <sup>t</sup>	1,7 <sup>t</sup>
<b>OCDE</b>	240,9 <sup>t</sup>	0,5	1,7 <sup>t</sup>	0,0 <sup>t</sup>	26,4 <sup>t</sup>	..	1 924,1 <sup>t</sup>	2,0	13,5 <sup>t</sup>	0,0 <sup>t</sup>	357,7 <sup>t</sup>
<b>Union européenne (UE27)</b>	19,0 <sup>t</sup>	0,1	0,1 <sup>t</sup>	0,0 <sup>t</sup>	2,0 <sup>t</sup>	..	1 363,3 <sup>t</sup>	3,3	9,5 <sup>t</sup>	0,0 <sup>t</sup>	223,3 <sup>t</sup>
<b>CCG</b>	2,0 <sup>t</sup>	0,2	0,0 <sup>t</sup>	0,0 <sup>t</sup>	0,2 <sup>t</sup>	..	241,1 <sup>t</sup>	1,9	1,7 <sup>t</sup>	38,0 <sup>t</sup>	1,2 <sup>t</sup>
<b>Dévelop. humain très élevé</b>	9,7 <sup>t</sup>	0,0	0,1 <sup>t</sup>	0,0 <sup>t</sup>	3,2 <sup>t</sup>	..	1 903,7 <sup>t</sup>	1,8	13,3 <sup>t</sup>	38,0 <sup>t</sup>	365,7 <sup>t</sup>
<b>DH très élevé : OCDE</b>	6,8 <sup>t</sup>	0,0	0,0 <sup>t</sup>	0,0 <sup>t</sup>	2,0 <sup>t</sup>	..	1 897,3 <sup>t</sup>	2,0	13,3 <sup>t</sup>	0,0 <sup>t</sup>	344,4 <sup>t</sup>
<b>DH très élevé : hors OCDE</b>	2,9 <sup>t</sup>	0,1	0,0 <sup>t</sup>	0,0 <sup>t</sup>	1,2 <sup>t</sup>	..	6,4 <sup>t</sup>	0,0	0,0 <sup>t</sup>	38,0 <sup>t</sup>	21,3 <sup>t</sup>
<b>Développement humain élevé</b>	828,8 <sup>t</sup>	1,5	5,8 <sup>t</sup>	482,1 <sup>t</sup>	117,2 <sup>t</sup>	..	941,1 <sup>t</sup>	2,5	6,6 <sup>t</sup>	488,1 <sup>t</sup>	70,1 <sup>t</sup>
<b>Développement humain moyen</b>	9 410,0 <sup>t</sup>	12,3	65,8 <sup>t</sup>	70,3 <sup>t</sup>	240,6 <sup>t</sup>	..	10 550,7 <sup>t</sup>	25,8	73,8 <sup>t</sup>	1 185,1 <sup>t</sup>	259,2 <sup>t</sup>
<b>Faible développement humain</b>	3 827,1 <sup>t</sup>	28,9	26,8 <sup>t</sup>	1 153,3 <sup>t</sup>	195,9 <sup>t</sup>	..	902,1 <sup>t</sup>	10,7	6,3 <sup>t</sup>	0,0 <sup>t</sup>	45,0 <sup>t</sup>
<b>Monde</b> (exceptés l'ex-Union soviétique Et la Tchécoslovaquie)	13 891,2 <sup>t</sup>	9,6	97,2 <sup>t</sup>	1 700,3 <sup>t</sup>	521,4 <sup>t</sup>	..	14 274,8 <sup>t</sup>	8,5	99,8 <sup>t</sup>	1 705,9 <sup>t</sup>	731,6 <sup>t</sup>
<b>Monde</b>	14 297,5 <sup>t</sup>	7,3	100,0 <sup>t</sup>	1 711,3 <sup>tu</sup>	740,0 <sup>tu</sup>	26 000 <sup>tu</sup>	14 297,5 <sup>t</sup>	7,3	100,0 <sup>t</sup>	1 711,3 <sup>tu</sup>	740,0 <sup>tu</sup>

- NOTES**
- a Estimations de l'IDMC sur la base de sources diverses et qui comportent un haut niveau d'incertitude.
  - b Les chiffres plus élevés comprennent une estimation des bédouins déplacés à l'intérieur du pays.
  - c Les données correspondent à une période ou année autre que celle indiquée.
  - d Les chiffres comprennent 206 000 PDI enregistrées en Serbie ainsi qu'une estimation de 20 000 Roms non enregistrés déplacés en Serbie et 21 000 PDI au Kosovo.
  - e Les chiffres comprennent les migrants forcés enregistrés en Ingouchie et en Tchétchénie.
  - f Les chiffres comprennent 32 000 réfugiés palestiniens déplacés en raison des affrontements entre les Forces libanaises et le Fatah al Islam entre mai et août 2007.
  - g Notamment les réfugiés palestiniens sous la responsabilité de UNRWA (2008).
  - h Les chiffres correspondent aux personnes déplacées de Nagorno Karabakh et de sept territoires occupés.
  - i Quelques 59 000 personnes déplacées depuis la crise d'août 2008 n'ont pas pu rentrer. D'après les résultats d'une enquête menée par le HCR et le Gouvernement (non encore approuvés) il y aurait environ 221 597 PDI.
  - j Aucune estimation fiable n'existe, mais l'UE estimait leur nombre à 100 000 en 2002.
  - k Les chiffres semblent sous-estimés.
  - l Les chiffres les plus bas se rapportent aux PDI qui ont été expulsées suite à des démolitions de maisons à Gaza entre 2000 et 2004, et les chiffres les plus élevés sont cumulatifs depuis 1967.
  - m Les chiffres se réfèrent uniquement aux zones proches de la frontière orientale.
  - n Les chiffres exacts des PDI sont inconnus mais les affrontements ont provoqué des déplacements dans la province de la Frontière-du-Nord-Ouest, au Balouchistan et au Waziristan.
  - o Les chiffres correspondent uniquement aux PDI de la région de Cabinda.
  - p Les chiffres prennent en compte le programme gouvernemental de retour des déplacés, selon lequel près de 172 000 personnes déplacées en raison des violences post-électorales sont rentrées en mai 2008.
  - r Les chiffres se basent sur des estimations distinctes pour le Darfour, Khartoum et le Sud-Soudan.
  - s Exclusion des IDP des zones urbaines.
  - t Les chiffres comprennent environ 250 000 civils qui ont fui leurs maisons dans le Nord-Kivu en raison d'affrontements entre l'armée nationale et les rebelles du CNDP.
  - u On estime qu'il y a plus de 200 000 IDP.
  - v Les données sont des agrégats issus des sources de données originales.
  - w Les chiffres sont cumulés depuis 2001 et incluent 15 million de personnes déplacées en raison de la montée de la violence intercommunautaire depuis février 2006.
- SOURCES**
- Colonnes 1, 3, 4, 7, 9 et 10 : UNHCR (2009b).
  - Colonne 2 : calculs effectués à partir des données de UNHCR (2009b) et Migration DRC (2007).
  - Colonnes 5 et 11 : UNHCR (2009a).
  - Colonne 6 : IDMC (2009a).
  - Colonne 8 : calculs effectués à partir des données de UNHCR (2009b) et de ONU (2009d).

## Flux financiers internationaux : envois de fonds, aide publique au développement et investissements directs à l'étranger

E

Classement selon l'IDH	Envois de fonds			Taille relative des entrées d'envois de fonds				Entrées d'envois de fonds par continent d'origine						
	Total des entrées (en millions d'USD)	Total des sorties (en millions d'USD)	Sorties par migrant (en USD)	APD reçue (décaissements nets) (en USD)	par habitant (en USD)	en % de l'APD nette reçue	Rapport entre les envois de fonds et les IDE en % du PIB	Afrique	Asie	Europe	Amérique latine et Caraïbes	Amérique du Nord	Océanie	
	2007							(en % du total des entrées d'envois de fonds)						
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ</b>														
1 Norvège	613	3 642	10 588	..	130	..	0,2	0,2	0,0	4,2	66,2	0,7	26,3	2,7
2 Australie	3 862	3 559	869	..	186	..	0,4	0,1	0,7	6,7	49,3	0,8	25,7	16,8
3 Islande	41	100	4 333	..	137	..	0,2	0,0	0,0	0,5	63,4	0,3	34,1	1,6
4 Canada	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
5 Irlande	580	2 554	4 363	..	135	..	0,2	0,0	0,0	0,2	70,6	0,1	22,9	6,1
6 Pays-Bas	2 548	7 830	4 780	..	155	..	0,3	0,0	0,0	3,4	51,5	1,8	30,4	12,9
7 Suède	775	1 142	1 022	..	85	..	0,2	0,1	0,6	3,2	69,4	1,4	22,9	2,6
8 France	13 746	4 380	677	..	223	..	0,5	0,1	13,5	3,8	58,8	4,7	16,8	2,3
9 Suisse	2 035	16 273	9 805	..	272	..	0,4	0,0	0,1	3,2	75,4	2,3	16,2	2,8
10 Japon	1 577	4 037	1 971	..	12	..	0,0	0,1	0,1	8,8	15,8	9,0	62,3	4,0
11 Luxembourg	1 565	9 281	53 446	..	3 355	..	3,3	0,0	0,0	0,2	90,7	0,2	8,5	0,4
12 Finlande	772	391	2 506	..	146	..	0,3	0,1	0,2	1,0	83,7	0,2	12,3	2,6
13 États-Unis	2 972	45 643	1 190	..	10	..	0,0	0,0	0,7	12,0	31,2	38,2	13,4	4,5
14 Autriche	2 945	2 985	2 420	..	352	..	0,8	0,1	0,0	3,7	73,6	1,2	17,9	3,5
15 Espagne	10 687	14 728	3 075	..	241	..	0,7	0,2	0,1	0,3	63,8	24,2	10,8	1,0
16 Danemark	989	2 958	7 612	..	182	..	0,3	0,1	0,3	2,6	67,4	0,7	24,6	4,5
17 Belgique	8 562	3 192	4 438	..	819	..	1,9	0,1	0,2	2,4	79,7	1,3	15,3	1,2
18 Italie	3 165	11 287	4 481	..	54	..	0,2	0,1	0,1	0,2	56,2	9,8	27,4	6,3
19 Liechtenstein	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
20 Nouvelle-Zélande	650	1 207	1 880	..	155	..	0,5	0,2	0,1	2,1	16,5	0,1	8,2	73,0
21 Royaume-Uni	8 234	5 048	933	..	135	..	0,3	0,0	0,3	4,4	26,2	0,7	38,4	29,9
22 Allemagne	8 570	13 860	1 366	..	104	..	0,3	0,2	0,2	12,1	44,3	1,5	39,1	2,8
23 Singapour	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
24 Hong Kong, Chine (RAS)	348	380	127	..	48	..	0,2	0,0	0,0	2,5	17,7	0,2	68,9	10,8
25 Grèce	2 484	1 460	1 499	..	223	..	0,7	1,3	0,0	8,2	58,1	0,4	23,6	9,7
26 Corée (République de)	1 128	4 070	7 384	..	23	..	0,1	0,7	0,0	36,1	6,9	1,3	52,0	3,7
27 Israël	1 041	2 770	1 041	..	150	..	0,6	0,1	0,0	70,0	7,8	0,8	20,5	0,9
28 Andorre	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
29 Slovénie	284	207	1 236	..	142	..	0,7	0,2	0,0	0,1	77,0	0,5	17,1	5,2
30 Brunéi Darussalam	..	405	3 263	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
31 Koweït	..	3 824	2 291	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
32 Chypre	172	371	3 195	..	201	..	..	0,1	0,0	6,3	69,8	0,0	11,5	12,4
33 Qatar	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
34 Portugal	3 945	1 311	1 717	..	371	..	1,8	0,7	3,1	0,3	62,4	12,1	21,2	0,8
35 Émirats arabes unis	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
36 République tchèque	1 332	2 625	5 790	..	131	..	0,8	0,1	0,0	4,1	70,2	0,4	23,3	2,0
37 Barbade	140	40	1 534	46	476	1 025,6	..	..	..	..	..	..	..	..
38 Malte	40	54	5 011	..	99	..	..	0,0	0,0	0,1	36,1	0,0	19,3	44,5
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ</b>														
39 Bahreïn	..	1 483	5 018	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
40 Estonie	426	96	474	..	319	..	2,3	0,2	0,0	4,5	81,5	0,1	12,3	1,6
41 Pologne	10 496	1 278	1 818	..	276	..	2,6	0,5	0,0	5,5	54,2	1,0	36,4	2,9
42 Slovaquie	1 483	73	588	..	275	..	2,0	0,4	0,0	1,8	85,4	0,1	12,0	0,7
43 Hongrie	413	235	742	..	41	..	0,3	0,0	0,0	3,4	52,4	0,9	37,8	5,5
44 Chili	3	6	25	7	0	2,1	0,0	0,0	0,0	0,0	25,7	42,0	27,2	5,1
45 Croatie	1 394	86	129	36	306	850,8	2,9	0,3	0,0	0,0	77,8	0,3	13,7	8,1
46 Lituanie	1 427	566	3 424	..	421	..	3,8	0,7	0,0	6,8	74,2	0,3	17,2	1,5
47 Antigua-et-Barbuda	24	2	113	49	276	560,9	2,0	0,1	0,0	14,2	11,7	10,6	63,3	0,1
48 Lettonie	552	45	100	..	242	..	2,1	0,2	0,0	5,9	67,4	0,2	22,7	3,7
49 Argentine	604	472	315	2	15	737,0	0,2	0,1	0,0	6,5	41,1	24,5	26,2	1,7
50 Uruguay	97	4	42	10	29	285,6	0,4	0,1	0,0	0,1	29,2	48,4	17,9	4,5
51 Cuba	..	..	..	8	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
52 Bahamas	..	171	5 397	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
53 Mexique	27 144	..	..	1	255	22 416,0	3,0	1,1	0,0	0,0	0,8	0,3	98,9	0,0
54 Costa Rica	635	271	616	12	142	1 205,1	2,3	0,3	0,0	0,2	6,5	11,8	81,2	0,3
55 Jamahiriya arabe libyenne	16	762	1 234	3	3	84,1	..	0,0	14,3	34,0	32,1	0,1	17,4	2,0
56 Oman	39	3 670	5 847	..	15	..	0,1	0,0	..	..	..	..	..	..
57 Seychelles	11	21	4 309	32	129	402,5	1,9	0,0	7,6	0,2	51,2	0,0	17,7	23,3
58 Venezuela (Rép. de Bolivarienne)	136	598	592	3	5	191,0	0,1	0,2	0,0	0,1	47,1	14,7	37,8	0,3
59 Arabie saoudite	..	16 068	2 526	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..

## Flux financiers internationaux : envois de fonds, aide publique au développement et investissements directs à l'étranger

Classement selon l'IDH	Envois de fonds			Taille relative des entrées d'envois de fonds					Entrées d'envois de fonds par continent d'origine					
	Total des entrées (en millions d'USD)	Total des sorties (en millions d'USD)	Sorties par migrant (en USD)	APD reçue (décaissements nets) par habitant (en USD)	en % de l'APD nette reçue	en % du PIB	Rapport entre les envois de fonds et les IDE	Afrique	Asie	Europe	Amérique latine et Caraïbes	Amérique du Nord	Océanie	
	(en % du total des entrées d'envois de fonds)													
2007														
60 Panama	180	151	1 476	..	54	..	0,8	0,1	0,0	0,1	3,9	8,1	87,8	0,1
61 Bulgarie	2 086	86	822	..	273	..	5,7	0,2	0,0	53,8	37,2	0,1	8,5	0,5
62 Saint-Kitts-et-Nevis	37	6	1 352	57	739	1 289,0	..	..	..	..	..	..	..	..
63 Roumanie	8 533	351	2 630	..	398	..	5,6	0,9	0,0	15,0	61,3	0,4	22,0	1,3
64 Trinité-et-Tobago	92	..	..	14	69	503,0	0,4	..	0,0	0,0	8,0	2,0	89,6	0,4
65 Monténégro	..	..	..	177	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
66 Malaisie	1 700	6 385	3 895	8	64	851,4	1,0	0,2	0,0	80,3	6,0	0,0	6,7	7,0
67 Serbie	..	..	..	85	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
68 Bélarus	354	109	92	9	37	425,4	0,8	0,2	0,0	6,1	88,4	0,0	5,4	0,1
69 Sainte-Lucie	31	4	488	143	188	131,5	3,5	0,1	..	..	..	..	..	..
70 Albanie	1 071	7	85	96	336	350,9	10,1	2,2	0,0	0,4	91,2	0,0	8,2	0,2
71 Fédération de Russie	4 100	17 716	1 467	..	29	..	0,3	0,1	0,0	31,3	61,8	0,1	6,5	0,2
72 Ex-République yougoslave de Macédoine	267	18	147	105	131	124,9	3,6	0,8	0,0	6,1	71,0	0,1	9,5	13,3
73 Dominique	26	0	37	288	385	133,8	8,0	0,6	0,0	0,3	27,5	13,3	58,9	0,0
74 Grenade	55	4	329	215	524	244,3	..	0,4	0,0	0,0	17,6	12,6	69,6	0,2
75 Brésil	4 382	896	1 396	2	23	1 475,0	0,3	0,1	0,0	31,9	27,3	11,2	29,1	0,5
76 Bosnie-Herzégovine	2 520	65	1 601	113	640	568,6	..	1,2	0,0	0,1	85,1	0,1	12,7	2,0
77 Colombie	4 523	95	775	16	98	618,9	3,0	0,5	0,0	0,2	29,1	26,7	43,7	0,3
78 Pérou	2 131	137	3 294	9	76	810,2	1,9	0,4	0,0	7,5	26,7	16,4	48,7	0,8
79 Turquie	1 209	106	80	11	16	151,7	0,2	0,1	0,0	3,7	92,4	0,0	3,2	0,7
80 Équateur	3 094	83	726	16	232	1 436,6	6,9	16,9	0,0	0,0	52,7	3,9	43,3	0,2
81 Maurice	215	12	557	59	170	288,3	2,9	0,6	1,0	0,2	75,1	0,0	8,2	15,5
82 Kazakhstan	223	4 303	1 720	13	14	110,1	0,2	0,0	0,0	9,6	89,6	0,0	0,8	0,0
83 Liban	5 769	2 845	4 332	229	1 407	614,1	24,4	2,0	2,1	11,0	33,1	4,0	36,9	12,9
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN</b>														
84 Arménie	846	176	749	117	282	240,6	9,0	1,2	0,0	6,2	72,7	0,0	20,9	0,2
85 Ukraine	4 503	42	6	9	97	1 111,1	3,9	0,5	0,0	9,1	77,0	0,1	13,4	0,5
86 Azerbaïdjan	1 287	435	2 395	27	152	571,4	4,4	..	0,0	16,3	80,1	0,0	3,5	0,0
87 Thaïlande	1 635	..	..	..	26	..	0,7	0,2	0,0	32,4	25,3	0,0	37,8	4,5
88 Iran (République islamique d')	1 115	..	..	1	16	1 094,5	0,5	1,5	0,0	9,5	40,1	0,1	48,1	2,2
89 Géorgie	696	28	148	87	158	182,0	6,8	0,4	0,0	10,4	86,3	0,0	3,2	0,1
90 République dominicaine	3 414	28	180	13	350	2 674,2	9,3	2,0	0,0	0,1	12,7	2,9	84,4	0,0
91 Saint-Vincent-et-les Grenadines	31	7	702	545	254	46,6	6,7	0,3	..	..	..	..	..	..
92 Chine	32 833	4 372	7 340	1	25	2 282,3	1,1	0,2	0,1	61,9	7,4	0,4	27,3	3,0
93 Belize	75	22	555	81	260	319,4	5,3	0,7	0,0	0,0	2,8	4,9	92,2	0,1
94 Samoa	120	13	1 422	197	640	324,3	..	48,1	0,0	0,0	0,0	0,0	26,9	73,1
95 Maldives	3	103	30 601	122	10	8,0	..	0,2	0,0	37,5	38,5	0,4	5,3	18,4
96 Jordanie	3 434	479	215	85	580	680,8	22,7	1,9	0,0	74,2	7,6	0,1	17,1	0,9
97 Suriname	140	65	12 233	329	305	92,7	..	..	0,0	0,0	89,0	7,3	3,8	0,0
98 Tunisie	1 716	15	402	30	166	553,2	5,0	1,1	8,9	4,3	84,0	0,0	2,6	0,1
99 Tonga	100	12	10 525	304	992	326,8	..	3,6	0,0	0,2	1,3	0,5	48,0	50,0
100 Jamaïque	2 144	454	25 724	10	790	8 231,9	19,4	2,5	0,0	0,0	17,3	1,3	81,3	0,1
101 Paraguay	469	..	..	18	77	434,1	3,2	2,4	0,0	1,1	4,6	82,9	11,3	0,2
102 Sri Lanka	2 527	314	853	31	131	429,1	8,1	4,2	0,0	26,2	45,7	0,0	19,4	8,6
103 Gabon	11	110	451	36	8	22,8	0,1	0,0	33,5	0,0	61,5	0,0	4,8	0,2
104 Algérie	2 120	..	..	12	63	543,9	1,6	1,3	0,7	2,3	94,7	0,0	2,2	0,1
105 Philippines	16 291	35	93	7	185	2 567,7	11,6	5,6	0,0	20,1	9,6	0,0	66,2	4,1
106 El Salvador	3 711	29	1 213	13	541	4 211,6	18,4	2,4	0,0	0,0	1,1	2,7	95,3	0,9
107 République arabe syrienne	824	235	239	4	41	1 099,7	2,2	..	4,7	33,0	31,9	2,7	25,7	2,0
108 Fidji	165	32	1 836	69	197	287,9	5,0	0,6	0,0	0,3	3,5	0,0	46,2	50,0
109 Turkménistan	..	..	..	6	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
110 Territoires palestiniens occupés	598	16	9	465	149	32,0	..	..	..	..	..	..	..	..
111 Indonésie	6 174	1 654	10 356	3	27	776,1	1,5	0,9	0,0	65,1	20,3	0,0	9,9	4,6
112 Honduras	2 625	2	94	65	369	565,4	24,5	3,2	0,0	0,1	2,6	4,3	93,0	0,0
113 Bolivie	927	72	621	50	97	194,4	6,6	4,5	0,0	2,0	16,7	49,3	31,7	0,3
114 Guyane	278	61	54 887	168	377	224,6	23,5	1,8	0,0	0,0	7,0	2,9	90,0	0,1
115 Mongolie	194	77	8 443	87	74	85,1	..	0,6	0,0	11,0	63,2	0,1	24,8	1,0
116 Viet Nam	5 500	..	..	29	63	220,3	7,9	0,8	0,0	4,1	17,9	0,0	70,6	7,5
117 Moldova	1 498	87	197	71	395	556,6	38,3	3,0	0,0	6,4	83,2	0,0	10,2	0,2
118 Guinée équatoriale	..	..	..	62	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..



Classement selon l'IDH	Envois de fonds			Taille relative des entrées d'envois de fonds				Entrées d'envois de fonds par continent d'origine						
	Total des entrées (en millions d'USD)	Total des sorties (en millions d'USD)	Sorties par migrant (en USD)	APD reçue (décaissements nets) par habitant (en USD)	en % de l'APD nette reçue	Rapport entre les envois de fonds et les IDE	Afrique	Asie	Europe	Amérique latine et Caraïbes	Amérique du Nord	Océanie		
	2007												(en % du total des entrées d'envois de fonds)	
119 Ouzbékistan	..	..	..	6	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
120 Kirghizistan	715	220	763	51	134	261,1	19,0	3,4	0,0	8,6	89,2	0,0	2,0	0,1
121 Cap-Vert	139	6	537	308	262	85,0	9,2	1,1	12,7	0,0	62,0	0,0	25,2	0,0
122 Guatemala	4 254	18	347	34	319	945,6	10,6	5,9	0,0	0,0	1,9	5,1	92,9	0,0
123 Égypte	7 656	180	1 082	14	101	706,6	6,0	0,7	12,5	58,6	13,3	0,1	13,1	2,3
124 Nicaragua	740	..	..	149	132	88,7	12,1	1,9	0,0	0,0	1,7	32,5	65,6	0,2
125 Botswana	141	120	1 495	56	75	135,2	1,2	..	76,2	0,1	12,9	0,0	7,8	2,9
126 Vanuatu	5	18	17 274	251	22	8,8	1,2	0,1	0,0	0,2	39,6	0,0	5,6	54,6
127 Tadjikistan	1 691	184	600	33	251	764,0	45,5	4,7	0,0	28,6	69,2	0,0	2,1	0,0
128 Namibie	17	16	112	99	8	8,2	0,2	0,1	48,9	0,0	29,9	0,1	14,9	6,2
129 Afrique du Sud	834	1 186	1 072	16	17	105,0	0,3	0,1	23,6	0,6	38,3	0,1	20,4	17,0
130 Maroc	6 730	52	394	35	216	617,8	9,0	2,4	0,2	8,0	88,4	0,0	3,3	0,1
131 Sao Tomé-et-Principe	2	1	92	228	13	5,6	..	0,1	8,4	0,0	90,5	0,0	1,1	0,0
132 Bhoutan	..	..	..	135	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
133 Rép. démoc. populaire Lao	1	1	20	68	0	0,3	0,0	0,0	0,0	6,3	12,5	0,0	79,2	2,1
134 Inde	35 262	1 580	277	1	30	2 716,2	3,1	1,5	0,3	58,2	12,8	0,0	26,9	1,8
135 Îles Salomon	20	3	854	500	41	8,2	..	0,5	0,0	0,5	16,2	0,0	8,9	74,3
136 Congo	15	102	355	34	4	11,7	0,2	0,0	25,8	0,4	67,7	0,0	6,1	0,1
137 Cambodge	353	157	517	46	24	52,5	4,2	0,4	0,0	4,6	22,7	0,0	64,4	8,3
138 Myanmar	125	32	270	4	3	65,9	..	0,3	..	..	..	..	..	..
139 Comores	12	..	..	53	14	27,0	2,6	15,0	10,8	0,1	88,1	0,0	0,9	0,1
140 Yémen	1 283	120	455	10	57	569,1	6,1	1,4	0,2	84,7	6,5	0,0	8,5	0,1
141 Pakistan	5 998	3	1	13	37	271,1	4,2	1,1	0,2	45,2	32,2	0,0	21,6	0,7
142 Swaziland	99	8	180	55	86	156,9	3,5	2,6	94,3	0,1	3,2	0,0	1,9	0,5
143 Angola	..	603	10 695	14	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
144 Népal	1 734	4	5	21	61	289,8	15,5	302,1	0,0	75,3	10,2	0,0	12,4	2,1
145 Madagascar	11	21	338	45	1	1,2	0,1	0,0	5,8	0,1	90,3	0,1	3,7	0,1
146 Bangladesh	6 562	3	3	9	41	436,9	9,5	10,1	0,0	69,7	18,4	0,0	11,2	0,7
147 Kenya	1 588	16	47	34	42	124,5	5,4	2,2	8,8	0,4	61,0	0,0	27,2	2,6
148 Papouasie-Nouvelle-Guinée	13	135	5 301	50	2	4,2	0,2	0,1	0,0	0,7	6,1	0,0	8,5	84,7
149 Haïti	1 222	96	3 208	73	127	174,3	20,0	16,4	0,0	0,0	4,1	6,1	89,7	0,0
150 Soudan	1 769	2	3	55	46	84,1	3,7	0,7	16,7	55,5	12,5	0,0	13,3	2,0
151 République-Unie de Tanzanie	14	46	59	69	0	0,5	0,1	0,0	11,0	0,5	49,3	0,0	37,3	1,9
152 Ghana	117	6	4	49	5	10,2	0,8	0,1	29,7	0,7	38,8	0,0	30,2	0,6
153 Cameroun	167	103	750	104	9	8,7	0,8	0,4	30,0	0,1	56,1	0,0	13,8	0,0
154 Mauritanie	2	..	..	116	1	0,5	0,1	0,0	37,1	0,5	54,3	0,0	8,1	0,0
155 Djibouti	28	5	233	135	34	25,3	..	0,1	..	..	..	..	..	..
156 Lesotho	443	21	3 567	65	221	342,3	28,7	3,4	98,3	0,0	1,0	0,0	0,6	0,1
157 Ouganda	849	364	702	56	27	49,1	7,2	1,8	4,3	0,5	69,0	0,0	25,0	1,3
158 Nigéria	9 221	103	106	14	62	451,5	6,7	1,5	15,2	2,0	42,9	0,0	39,5	0,4

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE

159 Togo	229	35	193	18	35	189,4	8,4	3,3	38,1	0,0	54,8	0,0	7,0	0,0
160 Malawi	1	1	4	53	0	0,1	0,0	0,0	28,0	0,0	59,1	0,0	10,8	2,2
161 Bénin	224	67	383	52	25	47,7	4,1	4,7	81,2	0,0	17,0	0,0	1,8	0,0
162 Timor-Leste	..	..	..	241	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
163 Côte d'Ivoire	179	19	8	9	9	108,7	0,9	0,4	13,9	0,1	74,1	0,0	11,7	0,1
164 Zambie	59	124	451	88	5	5,7	0,5	0,1	..	..	..	..	..	..
165 Érythrée	..	..	..	32	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
166 Sénégal	925	96	296	68	75	109,8	8,5	11,9	20,0	0,1	73,5	0,0	6,2	0,1
167 Rwanda	51	68	562	73	5	7,2	1,9	0,8	40,6	0,1	43,8	0,0	15,2	0,2
168 Gambie	47	12	52	42	28	65,4	6,9	0,7	5,4	0,0	73,1	0,0	21,4	0,1
169 Libéria	65	0	5	186	17	9,3	..	0,5	..	..	..	..	..	..
170 Guinée	151	119	294	24	16	67,2	3,0	1,4	65,8	0,2	25,8	0,0	8,2	0,0
171 Éthiopie	359	15	26	29	4	14,8	2,0	1,6	4,7	24,1	28,7	0,0	41,0	1,5
172 Mozambique	99	45	111	83	5	5,6	1,3	0,2	63,7	0,0	34,0	0,2	1,8	0,3
173 Guinée-Bissau	29	5	280	73	17	23,5	8,3	4,1	17,7	0,0	80,5	0,0	1,8	0,0
174 Burundi	0	0	2	55	0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
175 Tchad	..	..	..	33	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
176 Congo (République Démocratique du)	..	..	..	19	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
177 Burkina Faso	50	44	57	63	3	5,4	0,7	0,1	91,6	0,0	7,8	0,0	0,7	0,0

## Flux financiers internationaux : envois de fonds, aide publique au développement et investissements directs à l'étranger

Classement selon l'IDH	Envois de fonds		Taille relative des entrées d'envois de fonds						Entrées d'envois de fonds par continent d'origine					
	Total des entrées (en millions d'USD)	Total des sorties (en millions d'USD)	Sorties par migrant (en USD)	APD reçue (décaissements nets) par habitant (en USD)	en % de l'APD nette reçue	en % du PIB	Rapport entre les envois de fonds et les IDE	Afrique	Asie	Europe	Amérique latine et Caraïbes	Amérique du Nord	Océanie	
														(en % du total des entrées d'envois de fonds)
2007														
178 Mali	212	57	1 234	82	17	20,8	3,3	0,6	74,1	0,0	23,8	0,0	2,0	0,0
179 République centrafricaine	..	..	..	41	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
180 Sierra Leone	148	136	1 140	91	25	27,7	9,4	1,6	1,5	0,0	55,1	0,0	42,9	0,5
181 Afghanistan	..	..	..	146	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
182 Niger	78	29	237	38	5	14,4	1,9	2,9	82,7	0,0	14,3	0,0	3,0	0,0
<b>AUTRES ÉTATS MEMBRES DES NATIONS UNIS</b>														
Corée (Répu. pop. démocratique de)	..	..	..	4	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Îles Marshall	..	..	..	879	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Iraq	..	781	27 538	314	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Kiribati	7	..	..	285	74	25,9	..	..	0,0	0,3	34,0	0,0	34,0	31,6
Micronésie (États fédérés de)	..	..	..	1 034	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Monaco	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Nauru	..	..	..	2 518	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Palaos	..	..	..	1 100	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Saint-Marin	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Somalie	..	..	..	44	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Tuvalu	..	..	..	1 115	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Zimbabwe	..	..	..	35	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
<b>Afrique</b>	36 850 <sup>T</sup>	4 754 <sup>T</sup>	324	36	44	..	..	..	12,2	16,4	57,4	0,0	12,5	1,5
<b>Amérique du Nord</b>	2 972 <sup>T</sup>	45 643 <sup>T</sup>	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>	63 408 <sup>T</sup>	3 947 <sup>T</sup>	798	10	114	..	..	..	0,0	2,7	9,7	6,2	81,2	0,2
<b>Asie</b>	141 398 <sup>T</sup>	62 220 <sup>T</sup>	1 448	9	36	..	..	..	0,3	45,8	17,3	0,5	32,8	3,4
<b>Europe</b>	119 945 <sup>T</sup>	126 169 <sup>T</sup>	1 990	..	160	..	..	..	2,2	6,3	62,0	4,2	20,4	4,8
<b>Océanie</b>	6 193 <sup>T</sup>	5 090 <sup>T</sup>	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
<b>OCDE</b>	124 520 <sup>T</sup>	165 254 <sup>T</sup>	1 884	..	108	..	..	..	2,0	3,6	44,1	5,2	39,5	5,6
<b>Union européenne (UE27)</b>	96 811 <sup>T</sup>	88 391 <sup>T</sup>	2 208	..	196	..	..	..	2,7	5,9	58,5	5,1	22,5	5,4
<b>CCG</b>	39 <sup>T</sup>	25 044 <sup>T</sup>	2 797	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
<b>Dévelop. humain très élevé</b>	86 313 <sup>T</sup>	172 112 <sup>T</sup>	1 845	..	92	..	..	..	2,7	5,0	55,3	6,8	22,8	7,5
<b>DH très élevé : OCDE</b>	83 776 <sup>T</sup>	163 562 <sup>T</sup>	1 919	..	91	..	..	..	2,8	4,6	55,5	6,9	22,7	7,5
<b>DH très élevé : hors OCDE</b>	2 537 <sup>T</sup>	8 550 <sup>T</sup>	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
<b>Développement humain élevé</b>	92 453 <sup>T</sup>	59 434 <sup>T</sup>	1 705	9	101	..	..	..	0,2	9,1	35,8	3,4	49,4	2,2
<b>Développement humain moyen</b>	189 093 <sup>T</sup>	15 403 <sup>T</sup>	446	12	44	..	..	..	1,6	37,8	21,3	1,0	35,9	2,3
<b>Faible développement humain</b>	2 907 <sup>T</sup>	874 <sup>T</sup>	133	51	11	..	..	..	34,7	2,5	53,0	0,0	9,6	0,2
<b>Monde</b> (exceptés l'ex-Union soviétique Et la Tchécoslovaquie)	349 632 <sup>T</sup>	221 119 <sup>T</sup>	1 540	14	57	..	..	..	1,8	21,4	33,2	3,4	36,4	3,8
<b>Monde</b>	370 765 <sup>Ta</sup>	248 283 <sup>Ta</sup>	1 464	14	58	..	..	..	1,8	21,1	34,7	3,2	35,4	3,7

## NOTES

a Les données sont des agrégats issus des sources de données originales.

## SOURCES

**Colonnes 1, 2 et 7:** Banque mondiale (2009b).  
**Colonne 3:** calculs effectués à partir des données relatives aux envois de fonds et aux stocks de migrants, Banque mondiale (2009b).  
**Colonne 4:** calculs effectués à partir des données sur l'APD de OCDE-CAD (2009) et des données sur la population de ONU (2009e).  
**Colonne 5:** calculs effectués à partir des données relatives aux envois de fonds, Banque mondiale (2009b) et des données sur la population de ONU (2009e).  
**Colonne 6:** calculs effectués à partir des données relatives aux envois de fonds, Banque mondiale (2009b) et sur l'APD de OCDE-CAD (2009).  
**Colonne 8:** calculs effectués à partir des données relatives aux envois de fonds et aux IDE, Banque mondiale (2009b).

**Colonnes 9-14:** calculs effectués à partir des données de Ratha et Shaw (2006).

## Conventions relatives aux droits de l'homme et à la migration (par année de ratification)

F

Classement selon l'IDH	Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille 1990	Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale 1966	Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale 1966	Pacte international relatif aux droits civils et politiques 1966	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels 1966	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes 1979	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants 1984	Convention relative aux droits de l'enfant 1989	Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants 2000	
										Convention relative au statut des réfugiés 1951
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ</b>										
1	Norvège	..	2003	1953	1970	1972	1972	1981	1986	1991
2	Australie	..	2005	1954	1975	1980	1975	1983	1989	1990
3	Islande	..	<b>2000</b>	1955	1967	1979	1979	1985	1996	1992
4	Canada	..	2002	1969	1970	1976	1976	1981	1987	1991
5	Irlande	..	<b>2000</b>	1956	2000	1989	1989	1985	2002	1992
6	Pays-Bas	..	2005	1956	1971	1978	1978	1991	1988	1995
7	Suède	..	2004	1954	1971	1971	1971	1980	1986	1990
8	France	..	2002	1954	1971	1980	1980	1983	1986	1990
9	Suisse	..	2006	1955	1994	1992	1992	1997	1986	1997
10	Japon	..	<b>2002</b>	1981	1995	1979	1979	1985	1999	1994
11	Luxembourg	..	2009	1953	1978	1983	1983	1989	1987	1994
12	Finlande	..	2006	1968	1970	1975	1975	1986	1989	1991
13	États-Unis	..	2005	..	1994	1992	<b>1977</b>	<b>1980</b>	1994	<b>1995</b>
14	Autriche	..	2005	1954	1972	1978	1978	1982	1987	1992
15	Espagne	..	2002	1978	1968	1977	1977	1984	1987	1990
16	Danemark	..	2003	1952	1971	1972	1972	1983	1987	1991
17	Belgique	..	2004	1953	1975	1983	1983	1985	1999	1991
18	Italie	..	2006	1954	1976	1978	1978	1985	1989	1991
19	Liechtenstein	..	2008	1957	2000	1998	1998	1995	1990	1995
20	Nouvelle-Zélande	..	2002	1960	1972	1978	1978	1985	1989	1993
21	Royaume-Uni	..	2006	1954	1969	1976	1976	1986	1988	1991
22	Allemagne	..	2006	1953	1969	1973	1973	1985	1990	1992
23	Singapour	..	..	..	..	..	..	1995	..	1995
24	Hong Kong, Chine (RAS)	..	..	..	..	..	..	..	..	..
25	Grèce	..	<b>2000</b>	1960	1970	1997	1985	1983	1988	1993
26	Corée (République de)	..	<b>2000</b>	1992	1978	1990	1990	1984	1995	1991
27	Israël	..	2008	1954	1979	1991	1991	1991	1991	1991
28	Andorre	..	..	..	2006	2006	..	1997	2006	1996
29	Slovénie	..	2004	1992	1992	1992	1992	1992	1993	1992
30	Brunéi Darussalam	..	..	..	..	..	..	2006	..	1995
31	Koweït	..	2006	..	1968	1996	1996	1994	1996	1991
32	Chypre	..	2003	1963	1967	1969	1969	1985	1991	1991
33	Qatar	..	2009	..	1976	..	..	2009	2000	1995
34	Portugal	..	2004	1960	1982	1978	1978	1980	1989	1990
35	Émirats arabes unis	..	2009	..	1974	..	..	2004	..	1997
36	République tchèque	..	<b>2002</b>	1993	1993	1993	1993	1993	1993	1993
37	Barbade	..	<b>2001</b>	..	1972	1973	1973	1980	..	1990
38	Malte	..	2003	1971	1971	1990	1990	1991	1990	1990
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ</b>										
39	Bahreïn	..	2004	..	1990	2006	2007	2002	1998	1992
40	Estonie	..	2004	1997	1991	1991	1991	1991	1991	1991
41	Pologne	..	2003	1991	1968	1977	1977	1980	1989	1991
42	Slovaquie	..	2004	1993	1993	1993	1993	1993	1993	1993
43	Hongrie	..	2006	1989	1967	1974	1974	1980	1987	1991
44	Chili	2005	2004	1972	1971	1972	1972	1989	1988	1990
45	Croatie	..	2003	1992	1992	1992	1992	1992	1992	1992
46	Lituanie	..	2003	1997	1998	1991	1991	1994	1996	1992
47	Antigua-et-Barbuda	..	..	1995	1988	..	..	1989	1993	1993
48	Lettonie	..	2004	1997	1992	1992	1992	1992	1992	1992
49	Argentine	2007	2002	1961	1968	1986	1986	1985	1986	1990
50	Uruguay	2001	2005	1970	1968	1970	1970	1981	1986	1990
51	Cuba	..	..	..	1972	<b>2008</b>	<b>2008</b>	1980	1995	1991
52	Bahamas	..	2008	1993	1975	2008	2008	1993	<b>2008</b>	1991
53	Mexique	1999	2003	2000	1975	1981	1981	1981	1986	1990
54	Costa Rica	..	2003	1978	1967	1968	1968	1986	1993	1990
55	Jamahiriya arabe libyenne	2004	2004	..	1968	1970	1970	1989	1989	1993
56	Oman	..	2005	..	2003	..	..	2006	..	1996
57	Seychelles	1994	2004	1980	1978	1992	1992	1992	1992	1990
58	Venezuela (Rép. de Bolivarienne)	..	2002	..	1967	1978	1978	1983	1991	1990
59	Arabie saoudite	..	2007	..	1997	..	..	2000	1997	1996

## Conventions relatives aux droits de l'homme et à la migration

(par année de ratification)

Classement selon l'IDH	Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille		Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants	Convention relative au statut des réfugiés	Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale	Pacte international relatif aux droits civils et politiques	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants	Convention relative aux droits de l'enfant
	1990	2000	2000	1951	1966	1966	1966	1979	1984	1989
60 Panama	..	2004	1978	1967	1977	1977	1981	1987	1990	
61 Bulgarie	..	2001	1993	1966	1970	1970	1982	1986	1991	
62 Saint-Kitts-et-Nevis	..	2004	2002	2006	..	..	1985	..	1990	
63 Roumanie	..	2002	1991	1970	1974	1974	1982	1990	1990	
64 Trinité-et-Tobago	..	2007	2000	1973	1978	1978	1990	..	1991	
65 Monténégro	<b>2006</b>	2006	2006	2006	2006	2006	2006	2006	2006	
66 Malaisie	..	2009	..	..	..	..	1995	..	1995	
67 Serbie	<b>2004</b>	2001	2001	..	..	..	2001	..	2001	
68 Bélarus	..	2003	2001	1969	1973	1973	1981	1987	1990	
69 Sainte-Lucie	..	..	..	1990	..	..	1982	..	1993	
70 Albanie	2007	2002	1992	1994	1991	1991	1994	1994	1992	
71 Fédération de Russie	..	2004	1993	1969	1973	1973	1981	1987	1990	
72 Ex-République yougoslave de Macédoine	..	2005	1994	1994	1994	1994	1994	1994	1993	
73 Dominique	..	..	1994	..	1993	1993	1980	..	1991	
74 Grenade	..	2004	..	<b>1981</b>	1991	1991	1990	..	1990	
75 Brésil	..	2004	1960	1968	1992	1992	1984	1989	1990	
76 Bosnie-Herzégovine	1996	2002	1993	1993	1993	1993	1993	1993	1993	
77 Colombie	1995	2004	1961	1981	1969	1969	1982	1987	1991	
78 Pérou	2005	2002	1964	1971	1978	1978	1982	1988	1990	
79 Turquie	2004	2003	1962	2002	2003	2003	1985	1988	1995	
80 Équateur	2002	2002	1955	1966	1969	1969	1981	1988	1990	
81 Maurice	..	2003	..	1972	1973	1973	1984	1992	1990	
82 Kazakhstan	..	2008	1999	1998	2006	2006	1998	1998	1994	
83 Liban	..	2005	..	1971	1972	1972	1997	2000	1991	
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN</b>										
84 Arménie	..	2003	1993	1993	1993	1993	1993	1993	1993	
85 Ukraine	..	2004	2002	1969	1973	1973	1981	1987	1991	
86 Azerbaïdjan	1999	2003	1993	1996	1992	1992	1995	1996	1992	
87 Thaïlande	..	<b>2001</b>	..	2003	1996	1999	1985	2007	1992	
88 Iran (République islamique d')	..	..	1976	1968	1975	1975	..	..	1994	
89 Géorgie	..	2006	1999	1999	1994	1994	1994	1994	1994	
90 République dominicaine	..	2008	1978	1983	1978	1978	1982	<b>1985</b>	1991	
91 Saint-Vincent-et-les Grenadines	..	<b>2002</b>	1993	1981	1981	1981	1981	2001	1993	
92 Chine	..	..	1982	1981	<b>1998</b>	<b>2001</b>	1980	1988	1992	
93 Belize	2001	2003	1990	2001	1996	<b>2000</b>	1990	1986	1990	
94 Samoa	..	..	1988	..	2008	..	1992	..	1994	
95 Maldives	..	..	..	1984	2006	2006	1993	2004	1991	
96 Jordanie	..	..	..	1974	1975	1975	1992	1991	1991	
97 Suriname	..	2007	1978	1984	1976	1976	1993	..	1993	
98 Tunisie	..	2003	1957	1967	1969	1969	1985	1988	1992	
99 Tonga	..	..	..	1972	..	..	..	..	1995	
100 Jamaïque	2008	2003	1964	1971	1975	1975	1984	..	1991	
101 Paraguay	2008	2004	1970	2003	1992	1992	1987	1990	1990	
102 Sri Lanka	1996	<b>2000</b>	..	1982	1980	1980	1981	1994	1991	
103 Gabon	<b>2004</b>	..	1964	1980	1983	1983	1983	2000	1994	
104 Algérie	2005	2004	1963	1972	1989	1989	1996	1989	1993	
105 Philippines	1995	2002	1981	1967	1986	1974	1981	1986	1990	
106 El Salvador	2003	2004	1983	1979	1979	1979	1981	1996	1990	
107 République arabe syrienne	2005	<b>2000</b>	..	1969	1969	1969	2003	2004	1993	
108 Fidji	..	..	1972	1973	..	..	1995	..	1993	
109 Turkménistan	..	2005	1998	1994	1997	1997	1997	1999	1993	
110 Territoires palestiniens occupés	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
111 Indonésie	<b>2004</b>	<b>2000</b>	..	1999	2006	2006	1984	1998	1990	
112 Honduras	2005	2008	1992	2002	1997	1981	1983	1996	1990	
113 Bolivie	2000	2006	1982	1970	1982	1982	1990	1999	1990	
114 Guyane	<b>2005</b>	2004	..	1977	1977	1977	1980	1988	1991	
115 Mongolie	..	2008	..	1969	1974	1974	1981	2002	1990	
116 Viet Nam	..	..	..	1982	1982	1982	1982	..	1990	
117 Moldova	..	2005	2002	1993	1993	1993	1994	1995	1993	
118 Guinée équatoriale	..	2003	1986	2002	1987	1987	1984	2002	1992	

TABLEAU

Classement selon l'IDH	Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille		Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants	Convention relative au statut des réfugiés	Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale	Pacte international relatif aux droits civils et politiques	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants	Convention relative aux droits de l'enfant
	1990	2000	2000	1951	1966	1966	1966	1979	1984	1989
119 Ouzbékistan	..	2008	..	..	1995	1995	1995	1995	1995	1994
120 Kirghizistan	2003	2003	1996	1997	1994	1994	1994	1997	1997	1994
121 Cap-Vert	1997	2004	..	1979	1993	1993	1993	1980	1992	1992
122 Guatemala	2003	2004	1983	1983	1992	1992	1988	1982	1990	1990
123 Égypte	1993	2004	1981	1967	1982	1982	1982	1981	1986	1990
124 Nicaragua	2005	2004	1980	1978	1980	1980	1980	1981	2005	1990
125 Botswana	..	2002	1969	1974	2000	..	..	1996	2000	1995
126 Vanuatu	..	..	..	..	2008	..	..	1995	..	1993
127 Tadjikistan	2002	2002	1993	1995	1999	1999	1999	1993	1995	1993
128 Namibie	..	2002	1995	1982	1994	1994	1994	1992	1994	1990
129 Afrique du Sud	..	2004	1996	1998	1998	1998	1994	1995	1998	1995
130 Maroc	1993	..	1956	1970	1979	1979	1979	1993	1993	1993
131 Sao Tomé-et-Principe	2000	2006	1978	2000	1995	1995	1995	2003	2000	1991
132 Bhoutan	..	..	..	1973	..	..	..	1981	..	1990
133 Rép. démoc. populaire Lao	..	2003	..	1974	2000	2007	2007	1981	..	1991
134 Inde	..	2002	..	1968	1979	1979	1979	1993	1997	1992
135 Îles Salomon	..	..	1995	1982	..	1982	1982	2002	..	1995
136 Congo	2008	2000	1962	1988	1983	1983	1983	1982	2003	1993
137 Cambodge	2004	2007	1992	1983	1992	1992	1992	1992	1992	1992
138 Myanmar	..	2004	..	..	..	..	..	1997	..	1991
139 Comores	2000	..	..	2004	2008	2008	2008	1994	2000	1993
140 Yémen	..	..	1980	1972	1987	1987	1987	1984	1991	1991
141 Pakistan	..	..	..	1966	2008	2008	2008	1996	2008	1990
142 Swaziland	..	2001	2000	1969	2004	2004	2004	2004	2004	1995
143 Angola	..	..	1981	..	1992	1992	1992	1986	..	1990
144 Népal	..	..	..	1971	1991	1991	1991	1991	1991	1990
145 Madagascar	..	2005	1967	1969	1971	1971	1971	1989	2005	1991
146 Bangladesh	1998	..	..	1979	2000	2000	1998	1984	1998	1990
147 Kenya	..	2005	1966	2001	1972	1972	1972	1984	1997	1990
148 Papouasie-Nouvelle-Guinée	..	..	1986	1982	2008	2008	2008	1995	..	1993
149 Haïti	..	2000	1984	1972	1991	1991	1991	1981	..	1995
150 Soudan	..	..	1974	1977	1986	1986	1986	..	1986	1990
151 République-Unie de Tanzanie	..	2006	1964	1972	1976	1976	1976	1985	..	1991
152 Ghana	2000	..	1963	1966	2000	2000	2000	1986	2000	1990
153 Cameroun	..	2006	1961	1971	1984	1984	1984	1994	1986	1993
154 Mauritanie	2007	2005	1987	1988	2004	2004	2004	2001	2004	1991
155 Djibouti	..	2005	1977	2006	2002	2002	2002	1998	2002	1990
156 Lesotho	2005	2003	1981	1971	1992	1992	1992	1995	2001	1992
157 Ouganda	1995	2000	1976	1980	1995	1995	1987	1985	1986	1990
158 Nigéria	..	2001	1967	1967	1993	1993	1993	1985	2001	1991

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE

159 Togo	2001	2009	1962	1972	1984	1984	1984	1983	1987	1990
160 Malawi	..	2005	1987	1996	1993	1993	1993	1987	1996	1991
161 Bénin	2005	2004	1962	2001	1992	1992	1992	1992	1992	1990
162 Timor-Leste	2004	..	2003	2003	2003	2003	2003	2003	2003	2003
163 Côte d'Ivoire	..	..	1961	1973	1992	1992	1992	1995	1995	1991
164 Zambie	..	2005	1969	1972	1984	1984	1984	1985	1998	1991
165 Érythrée	..	..	..	2001	2002	2001	2001	1995	..	1994
166 Sénégal	1999	2003	1963	1972	1978	1978	1978	1985	1986	1990
167 Rwanda	2008	2003	1980	1975	1975	1975	1975	1981	2008	1991
168 Gambie	..	2003	1966	1978	1979	1978	1978	1993	1985	1990
169 Libéria	2004	2004	1964	1976	2004	2004	2004	1984	2004	1993
170 Guinée	2000	2004	1965	1977	1978	1978	1978	1982	1989	1990
171 Éthiopie	..	..	1969	1976	1993	1993	1993	1981	1994	1991
172 Mozambique	..	2006	1983	1983	1993	..	..	1997	1999	1994
173 Guinée-Bissau	2000	2007	1976	2000	2000	1992	1992	1985	2000	1990
174 Burundi	..	2000	1963	1977	1990	1990	1990	1992	1993	1990
175 Tchad	..	..	1981	1977	1995	1995	1995	1995	1995	1990
176 Congo (République Démocratique du)	..	2005	1965	1976	1976	1976	1976	1986	1996	1990
177 Burkina Faso	2003	2002	1980	1974	1999	1999	1999	1987	1999	1990

## Conventions relatives aux droits de l'homme et à la migration

(par année de ratification)

Classement selon l'IDH	Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants		Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale	Pacte international relatif aux droits civils et politiques	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants	Convention relative aux droits de l'enfant	
	Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille	Convention relative au statut des réfugiés							
	1990	2000	1951	1966	1966	1966	1979	1984	1989
178 Mali	2003	2002	1973	1974	1974	1974	1985	1999	1990
179 République centrafricaine	..	2006	1962	1971	1981	1981	1991	..	1992
180 Sierra Leone	<b>2000</b>	<b>2001</b>	1981	1967	1996	1996	1988	2001	1990
181 Afghanistan	..	..	2005	1983	1983	1983	2003	1987	1994
182 Niger	2009	2004	1961	1967	1986	1986	1999	1998	1990

## AUTRES ÉTATS MEMBRES DES NATIONS UNIS

Corée (Répu. pop. démocratique de)	..	..	..	..	1981	1981	2001	..	1990
Îles Marshall	..	..	..	..	..	..	2006	..	1993
Iraq	..	2009	..	1970	1971	1971	1986	..	1994
Kiribati	..	2005	..	..	..	..	2004	..	1995
Micronésie (États fédérés de)	..	..	..	..	..	..	2004	..	1993
Monaco	..	2001	1954	1995	1997	1997	2005	1991	1993
Nauru	..	<b>2001</b>	..	<b>2001</b>	<b>2001</b>	..	..	<b>2001</b>	1994
Palaos	..	..	..	..	..	..	..	..	1995
Saint-Marin	..	<b>2000</b>	..	2002	1985	1985	2003	2006	1991
Somalie	..	..	1978	1975	1990	1990	..	1990	<b>2002</b>
Tuvalu	..	..	1986	..	..	..	1999	..	1995
Zimbabwe	..	..	1981	1991	1991	1991	1991	..	1990

<b>Total des États parties</b>	●	<b>41</b>	<b>129</b>	<b>144</b>	<b>173</b>	<b>164</b>	<b>160</b>	<b>186</b>	<b>146</b>	<b>193</b>
<b>Traités signés, pas encore ratifiés</b>	○	<b>15</b>	<b>21</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	<b>2</b>
<b>Afrique</b>	●	16	36	48	49	50	48	51	43	52
	○	9	5	0	3	3	3	0	5	1
<b>Amérique du Nord</b>	●	0	2	1	2	2	1	1	2	1
	○	0	0	0	0	0	1	1	0	1
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>	●	15	26	27	31	29	27	33	22	33
	○	1	3	0	1	1	2	0	2	0
<b>Asie</b>	●	8	25	19	41	35	38	45	33	47
	○	3	6	0	1	3	0	0	2	0
<b>Europe</b>	●	2	37	42	44	43	42	43	44	44
	○	2	5	0	0	0	0	0	0	0
<b>Océanie</b>	●	0	3	7	6	5	4	12	2	16
	○	0	1	0	1	1	0	0	1	0
<b>Développement humain très élevé</b>	●	0	26	31	37	34	32	36	36	38
	○	0	8	0	0	0	1	1	0	1
<b>Développement humain élevé</b>	●	12	41	34	43	39	39	47	37	47
	○	2	1	0	1	1	1	0	1	0
<b>Développement humain moyen</b>	●	22	44	54	68	66	64	77	52	83
	○	8	11	0	4	6	4	0	7	0
<b>Faible développement humain</b>	●	7	15	25	25	25	25	25	21	25
	○	5	3	0	1	1	0	0	2	1

## NOTES

Les données se réfèrent à l'année de ratification, d'adhésion ou de succession, sauf indication contraire. Toutes ces étapes comportent les mêmes effets juridiques. Les caractères **gras** indiquent que la signature n'a pas encore été suivie par une ratification. Situation en juin 2009.

● Total des États parties

○ Traités signés mais pas encore ratifiés.

## SOURCES

Toutes les colonnes: ONU (2009b).

## TABLEAU

## Tendances de l'indice du développement humain

G

Classement selon l'IDH	1980	1985	1990	1995	2000	2005	2006	2007	2006	2006-2007	Taux de croissance annuels moyens (en %)				
											Classement	Change-ment dans le classement	À long terme	À moyen terme	À court terme
													1980-2007	1990-2007	2000-2007
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ</b>															
1 Norvège	0,900	0,912	0,924	0,948	0,961	0,968	0,970	0,971	1	0	0,28	0,29	0,16		
2 Australie	0,871	0,883	0,902	0,938	0,954	0,967	0,968	0,970	2	0	0,40	0,43	0,24		
3 Islande	0,886	0,894	0,913	0,918	0,943	0,965	0,967	0,969	3	0	0,33	0,35	0,39		
4 Canada	0,890	0,913	0,933	0,938	0,948	0,963	0,965	0,966	4	0	0,31	0,21	0,27		
5 Irlande	0,840	0,855	0,879	0,903	0,936	0,961	0,964	0,965	5	0	0,52	0,55	0,44		
6 Pays-Bas	0,889	0,903	0,917	0,938	0,950	0,958	0,961	0,964	7	1	0,30	0,30	0,21		
7 Suède	0,885	0,895	0,906	0,937	0,954	0,960	0,961	0,963	6	-1	0,32	0,36	0,14		
8 France	0,876	0,888	0,909	0,927	0,941	0,956	0,958	0,961	11	3	0,34	0,32	0,30		
9 Suisse	0,899	0,906	0,920	0,931	0,948	0,957	0,959	0,960	9	0	0,25	0,25	0,19		
10 Japon	0,887	0,902	0,918	0,931	0,943	0,956	0,958	0,960	10	0	0,29	0,26	0,25		
11 Luxembourg	..	..	..	..	..	0,956	0,959	0,960	8	-3	..	..	..		
12 Finlande	0,865	0,882	0,904	0,916	0,938	0,952	0,955	0,959	13	1	0,38	0,35	0,32		
13 États-Unis	0,894	0,909	0,923	0,939	0,949	0,955	0,955	0,956	12	-1	0,25	0,21	0,11		
14 Autriche	0,865	0,878	0,899	0,920	0,940	0,949	0,952	0,955	16	2	0,37	0,35	0,23		
15 Espagne	0,855	0,869	0,896	0,914	0,931	0,949	0,952	0,955	15	0	0,41	0,37	0,36		
16 Danemark	0,882	0,891	0,899	0,917	0,936	0,950	0,953	0,955	14	-2	0,29	0,36	0,28		
17 Belgique	0,871	0,885	0,904	0,933	0,945	0,947	0,951	0,953	17	0	0,34	0,31	0,13		
18 Italie	0,857	0,866	0,889	0,906	0,927	0,947	0,950	0,951	19	1	0,39	0,40	0,36		
19 Liechtenstein	..	..	..	..	..	..	0,950	0,951	18	-1	..	..	..		
20 Nouvelle-Zélande	0,863	0,874	0,884	0,911	0,930	0,946	0,948	0,950	20	0	0,36	0,42	0,30		
21 Royaume-Uni	0,861	0,870	0,891	0,929	0,932	0,947	0,945	0,947	21	0	0,35	0,36	0,24		
22 Allemagne	0,869	0,877	0,896	0,919	..	0,942	0,945	0,947	22	0	0,32	0,33	..		
23 Singapour	0,785	0,805	0,851	0,884	..	..	0,942	0,944	24	1	0,68	0,61	..		
24 Hong Kong, Chine (RAS)	..	..	..	..	..	0,939	0,943	0,944	23	-1	..	..	..		
25 Grèce	0,844	0,857	0,872	0,874	0,895	0,935	0,938	0,942	25	0	0,41	0,45	0,73		
26 Corée (République de)	0,722	0,760	0,802	0,837	0,869	0,927	0,933	0,937	26	0	0,97	0,92	1,08		
27 Israël	0,829	0,853	0,868	0,883	0,908	0,929	0,932	0,935	28	1	0,44	0,44	0,42		
28 Andorre	..	..	..	..	..	..	0,933	0,934	27	-1	..	..	..		
29 Slovénie	..	..	0,853	0,861	0,892	0,918	0,924	0,929	29	0	..	0,51	0,58		
30 Brunéï Darussalam	0,827	0,843	0,876	0,889	0,905	0,917	0,919	0,920	30	0	0,39	0,29	0,22		
31 Koweït	0,812	0,826	..	0,851	0,874	0,915	0,912	0,916	31	0	0,44	..	0,67		
32 Chypre	..	..	0,849	0,866	0,897	0,908	0,911	0,914	32	0	..	0,43	0,26		
33 Qatar	..	..	..	..	0,870	0,903	0,905	0,910	34	1	..	..	0,64		
34 Portugal	0,768	0,789	0,833	0,870	0,895	0,904	0,907	0,909	33	-1	0,63	0,52	0,23		
35 Émirats arabes unis	0,743	0,806	0,834	0,845	0,848	0,896	0,896	0,903	37	2	0,72	0,47	0,91		
36 République tchèque	..	..	0,847	0,857	0,868	0,894	0,899	0,903	36	0	..	0,38	0,56		
37 Barbade	..	..	..	..	..	0,890	0,891	0,903	39	2	..	..	..		
38 Malte	..	0,809	0,836	0,856	0,874	0,897	0,899	0,902	35	-3	0,50 <sup>a</sup>	0,45	0,45		
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ</b>															
39 Bahreïn	0,761	0,784	0,829	0,850	0,864	0,888	0,894	0,895	38	-1	0,60	0,45	0,50		
40 Estonie	..	..	0,817	0,796	0,835	0,872	0,878	0,883	40	0	..	0,46	0,80		
41 Pologne	..	..	0,806	0,823	0,853	0,871	0,876	0,880	42	1	..	0,52	0,45		
42 Slovaquie	..	..	..	0,827	0,840	0,867	0,873	0,880	44	2	..	..	0,66		
43 Hongrie	0,802	0,813	0,812	0,816	0,844	0,874	0,878	0,879	41	-2	0,34	0,47	0,58		
44 Chili	0,748	0,762	0,795	0,822	0,849	0,872	0,874	0,878	43	-1	0,59	0,58	0,48		
45 Croatie	..	..	0,817	0,811	0,837	0,862	0,867	0,871	45	0	..	0,38	0,58		
46 Lituanie	..	..	0,828	0,791	0,830	0,862	0,865	0,870	46	0	..	0,29	0,68		
47 Antigua-et-Barbuda	..	..	..	..	..	..	0,860	0,868	48	1	..	..	..		
48 Lettonie	..	..	0,803	0,765	0,810	0,852	0,859	0,866	50	2	..	0,44	0,96		
49 Argentine	0,793	0,797	0,804	0,824	..	0,855	0,861	0,866	47	-2	0,33	0,44	..		
50 Uruguay	0,776	0,783	0,802	0,817	0,837	0,855	0,860	0,865	49	-1	0,40	0,45	0,47		
51 Cuba	..	..	..	..	..	0,839	0,856	0,863	51	0	..	..	..		
52 Bahamas	..	..	..	..	..	0,852	0,854	0,856	52	0	..	..	..		
53 Mexique	0,756	0,768	0,782	0,794	0,825	0,844	0,849	0,854	54	1	0,45	0,52	0,50		
54 Costa Rica	0,763	0,770	0,791	0,807	0,825	0,844	0,849	0,854	53	-1	0,42	0,45	0,48		
55 Jamahiriya arabe libyenne	..	..	..	..	0,821	0,837	0,842	0,847	56	1	..	..	0,44		
56 Oman	..	..	..	..	..	0,836	0,843	0,846	55	-1	..	..	..		
57 Seychelles	..	..	..	..	0,841	0,838	0,841	0,845	57	0	..	..	0,06		
58 Venezuela (Rép. de Bolivarienne)	0,765	0,765	0,790	0,793	0,802	0,822	0,833	0,844	62	4	0,37	0,39	0,74		
59 Arabie saoudite	..	..	0,744	0,765	..	0,837	0,840	0,843	58	-1	..	0,74	..		







## Tendances de l'indice du développement humain

Classement selon l'IDH	1980	1985	1990	1995	2000	2005	2006	2007	2006	2006-2007	Taux de croissance annuels moyens (en %)				
											Classement	Change-ment dans le classement	Taux de croissance annuels moyens (en %)		
													À long terme	À moyen terme	À court terme
											1980-2007	1990-2007	2000-2007		
178 Mali	0,245	0,239	0,254	0,267	0,316	0,361	0,366	0,371	179	1	1,53	2,23	2,30		
179 République centrafricaine	0,335	0,344	0,362	0,347	0,378	0,364	0,367	0,369	178	-1	0,36	0,12	-0,33		
180 Sierra Leone	..	..	..	..	..	0,350	0,357	0,365	180	0	..	..	..		
181 Afghanistan	..	..	..	..	..	0,347	0,350	0,352	181	0	..	..	..		
182 Niger	..	..	..	..	0,258	0,330	0,335	0,340	182	0	..	..	3,92		

**NOTES**

Les valeurs de l'indice du développement humain de ce tableau ont été calculées à partir d'une méthodologie et d'une série de données cohérentes. Elles ne sont pas strictement comparables à celles des précédents Rapports mondiaux sur le développement humain. Pour de plus amples informations, voir le Guide du lecteur.

a Taux de croissance annuel moyen entre 1985 et 2007.

**SOURCES**

**Colonnes 1-8:** calculs effectués à partir des données relatives à l'espérance de vie, ONU (2009e) ; données relatives au taux d'alphabétisation des adultes fournies par l'UNESCO, Institut de statistique (2003) et (2009a) ; données relatives aux taux bruts combinés de scolarisation fournies par l'UNESCO, Institut de statistique (1999) et (2009b) ; et des données sur le PIB par habitant (en PPA en USD pour 2007) de Banque mondiale (2009d).

**Colonne 9:** calculs effectués à partir de la version révisée des valeurs d'IDH pour 2006 de la colonne 7.

**Colonne 10:** calculs effectués à partir de la version révisée des valeurs d'IDH pour 2006 et des nouveaux classements selon l'IDH pour 2007.

**Colonne 11:** calculs effectués à partir des valeurs d'IDH pour 1980 et 2007.

**Colonne 12:** calculs effectués à partir des valeurs d'IDH pour 1990 et 2007.

**Colonne 13:** calculs effectués à partir des valeurs d'IDH pour 2000 et 2007.



## L'indice du développement humain 2007 et ses composants

Classement selon l'IDH	Indice du développement humain valeur	Espérance de vie à la naissance (en années)	Taux d'alphabétisation des adultes (en % des 15 ans et plus)	Taux brut combiné de scolarisation (en %)	PIB par habitant (en PPA en USD)	Indice d'espérance de vie	Indice du niveau d'instruction	Indice du PIB	Classement selon le PIB par habitant moins classement selon l'IDH <sup>o</sup>
	2007	2007	1999-2007 <sup>a</sup>	2007	2007	2007	2007	2007	2007
60 Panama	0,840	75,5	93,4 <sup>j</sup>	79,7 <sup>d</sup>	11 391 <sup>q</sup>	0,842	0,888	0,790	7
61 Bulgarie	0,840	73,1	98,3 <sup>j</sup>	82,4 <sup>d</sup>	11 222	0,802	0,930	0,788	8
62 Saint-Kitts-et-Nevis	0,838	.. <sup>k</sup>	97,8 <sup>t</sup>	73,1 <sup>d,ga</sup>	14 481 <sup>q</sup>	0,787	0,896	0,830	-6
63 Roumanie	0,837	72,5	97,6 <sup>j</sup>	79,2 <sup>d</sup>	12 369	0,792	0,915	0,804	1
64 Trinité-et-Tobago	0,837	69,2	98,7 <sup>j</sup>	61,1 <sup>d,ga</sup>	23 507 <sup>q</sup>	0,737	0,861	0,911	-26
65 Monténégro	0,834	74,0	96,4 <sup>ru</sup>	74,5 <sup>d,u,v</sup>	11 699	0,817	0,891	0,795	1
66 Malaisie	0,829	74,1	91,9 <sup>j</sup>	71,5 <sup>d</sup>	13 518	0,819	0,851	0,819	-5
67 Serbie	0,826	73,9	96,4 <sup>ru</sup>	74,5 <sup>d,u,v</sup>	10 248 <sup>w</sup>	0,816	0,891	0,773	8
68 Bélarus	0,826	69,0	99,7 <sup>cj</sup>	90,4	10 841	0,733	0,961	0,782	6
69 Sainte-Lucie	0,821	73,6	94,8 <sup>x</sup>	77,2	9 786 <sup>q</sup>	0,810	0,889	0,765	8
70 Albanie	0,818	76,5	99,0 <sup>cj</sup>	67,8 <sup>d</sup>	7 041	0,858	0,886	0,710	23
71 Fédération de Russie	0,817	66,2	99,5 <sup>cj</sup>	81,9 <sup>d</sup>	14 690	0,686	0,933	0,833	-16
72 Ex-République yougoslave de Macédoine	0,817	74,1	97,0 <sup>j</sup>	70,1 <sup>d</sup>	9 096	0,819	0,880	0,753	8
73 Dominique	0,814	.. <sup>k</sup>	88,0 <sup>x</sup>	78,5 <sup>d,ga</sup>	7 893 <sup>q</sup>	0,865	0,848	0,729	10
74 Grenade	0,813	75,3	96,0 <sup>x</sup>	73,1 <sup>d,ga</sup>	7 344 <sup>q</sup>	0,838	0,884	0,717	18
75 Brésil	0,813	72,2	90,0 <sup>i</sup>	87,2 <sup>d</sup>	9 567	0,787	0,891	0,761	4
76 Bosnie-Herzégovine	0,812	75,1	96,7 <sup>y</sup>	69,0 <sup>d,z</sup>	7 764	0,834	0,874	0,726	11
77 Colombie	0,807	72,7	92,7 <sup>i</sup>	79,0	8 587	0,795	0,881	0,743	4
78 Pérou	0,806	73,0	89,6 <sup>i</sup>	88,1 <sup>d,ga</sup>	7 836	0,800	0,891	0,728	7
79 Turquie	0,806	71,7	88,7 <sup>i</sup>	71,1 <sup>d,ga</sup>	12 955	0,779	0,828	0,812	-16
80 Équateur	0,806	75,0	91,0 <sup>r</sup>	.. <sup>n</sup>	7 449	0,833	0,866	0,719	11
81 Maurice	0,804	72,1	87,4 <sup>j</sup>	76,9 <sup>d,ga</sup>	11 296	0,785	0,839	0,789	-13
82 Kazakhstan	0,804	64,9	99,6 <sup>cj</sup>	91,4	10 863	0,666	0,965	0,782	-10
83 Liban	0,803	71,9	89,6 <sup>i</sup>	78,0	10 109	0,781	0,857	0,770	-7
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN</b>									
84 Arménie	0,798	73,6	99,5 <sup>cj</sup>	74,6	5 693	0,810	0,909	0,675	16
85 Ukraine	0,796	68,2	99,7 <sup>cj</sup>	90,0	6 914	0,720	0,960	0,707	9
86 Azerbaïdjan	0,787	70,0	99,5 <sup>cj</sup>	66,2 <sup>d,aa</sup>	7 851	0,751	0,881	0,728	-2
87 Thaïlande	0,783	68,7	94,1 <sup>j</sup>	78,0 <sup>d,ga</sup>	8 135	0,728	0,888	0,734	-5
88 Iran (République islamique d')	0,782	71,2	82,3 <sup>i</sup>	73,2 <sup>d,ga</sup>	10 955	0,769	0,793	0,784	-17
89 Géorgie	0,778	71,6	100,0 <sup>c,ab</sup>	76,7	4 662	0,777	0,916	0,641	21
90 République dominicaine	0,777	72,4	89,1 <sup>j</sup>	73,5 <sup>d,ga</sup>	6 706 <sup>q</sup>	0,790	0,839	0,702	7
91 Saint-Vincent-et-les Grenadines	0,772	71,4	88,1 <sup>x</sup>	68,9 <sup>d</sup>	7 691 <sup>q</sup>	0,774	0,817	0,725	-2
92 Chine	0,772	72,9	93,3 <sup>j</sup>	68,7 <sup>d</sup>	5 383	0,799	0,851	0,665	10
93 Belize	0,772	76,0	75,1 <sup>x</sup>	78,3 <sup>d,ga</sup>	6 734 <sup>q</sup>	0,851	0,762	0,703	3
94 Samoa	0,771	71,4	98,7 <sup>j</sup>	74,1 <sup>d,ga</sup>	4 467 <sup>q</sup>	0,773	0,905	0,634	19
95 Maldives	0,771	71,1	97,0 <sup>j</sup>	71,3 <sup>d,ga</sup>	5 196	0,768	0,885	0,659	9
96 Jordanie	0,770	72,4	91,1 <sup>i</sup>	78,7 <sup>d</sup>	4 901	0,790	0,870	0,650	11
97 Suriname	0,769	68,8	90,4 <sup>j</sup>	74,3 <sup>d,ga</sup>	7 813 <sup>q</sup>	0,729	0,850	0,727	-11
98 Tunisie	0,769	73,8	77,7 <sup>j</sup>	76,2 <sup>d</sup>	7 520	0,813	0,772	0,721	-8
99 Tonga	0,768	71,7	99,2 <sup>cj</sup>	78,0 <sup>d,ga</sup>	3 748 <sup>q</sup>	0,778	0,920	0,605	21
100 Jamaïque	0,766	71,7	86,0 <sup>j</sup>	78,1 <sup>d,ga</sup>	6 079 <sup>q</sup>	0,778	0,834	0,686	-2
101 Paraguay	0,761	71,7	94,6 <sup>i</sup>	72,1 <sup>d,ga</sup>	4 433	0,778	0,871	0,633	13
102 Sri Lanka	0,759	74,0	90,8 <sup>i</sup>	68,7 <sup>d,ga</sup>	4 243	0,816	0,834	0,626	14
103 Gabon	0,755	60,1	86,2 <sup>j</sup>	80,7 <sup>d,ga</sup>	15 167	0,584	0,843	0,838	-49
104 Algérie	0,754	72,2	75,4 <sup>j</sup>	73,6 <sup>d,ga</sup>	7 740 <sup>q</sup>	0,787	0,748	0,726	-16
105 Philippines	0,751	71,6	93,4 <sup>j</sup>	79,6 <sup>d</sup>	3 406	0,777	0,888	0,589	19
106 El Salvador	0,747	71,3	82,0 <sup>r</sup>	74,0	5 804 <sup>q</sup>	0,771	0,794	0,678	-7
107 République arabe syrienne	0,742	74,1	83,1 <sup>j</sup>	65,7 <sup>d,ga</sup>	4 511	0,818	0,773	0,636	5
108 Fidji	0,741	68,7	.. <sup>o</sup>	71,5 <sup>d,ga</sup>	4 304	0,728	0,868	0,628	7
109 Turkménistan	0,739	64,6	99,5 <sup>cj</sup>	.. <sup>n</sup>	4 953 <sup>d,q</sup>	0,661	0,906	0,651	-3
110 Territoires palestiniens occupés	0,737	73,3	93,8 <sup>i</sup>	78,3	.. <sup>d,ac</sup>	0,806	0,886	0,519	
111 Indonésie	0,734	70,5	92,0 <sup>i</sup>	68,2 <sup>d</sup>	3 712	0,758	0,840	0,603	10
112 Honduras	0,732	72,0	83,6 <sup>i</sup>	74,8 <sup>d,ga</sup>	3 796 <sup>q</sup>	0,783	0,806	0,607	7
113 Bolivie	0,729	65,4	90,7 <sup>i</sup>	86,0 <sup>d,ga</sup>	4 206	0,673	0,892	0,624	4
114 Guyane	0,729	66,5	.. <sup>o</sup>	83,9	2 782 <sup>q</sup>	0,691	0,939	0,555	13
115 Mongolie	0,727	66,2	97,3 <sup>j</sup>	79,2	3 236	0,687	0,913	0,580	10
116 Viet Nam	0,725	74,3	90,3 <sup>r</sup>	62,3 <sup>d,ga</sup>	2 600	0,821	0,810	0,544	13
117 Moldova	0,720	68,3	99,2 <sup>cj</sup>	71,6	2 551	0,722	0,899	0,541	14
118 Guinée équatoriale	0,719	49,9	87,0 <sup>y</sup>	62,0 <sup>d,ga</sup>	30 627	0,415	0,787	0,955	-90

TABLEAU

Classement selon l'IDH	Indice du développement humain valeur	Espérance de vie à la naissance (en années)	Taux d'alphabétisation des adultes (en % des 15 ans et plus)	Taux brut de scolarisation (en %)	PIB par habitant (en PPA en USD)	Indice d'espérance de vie	Indice du niveau d'instruction	Indice du PIB	Classement selon le PIB par habitant moins classement selon l'IDH <sup>b</sup>
	2007	2007	1999-2007 <sup>a</sup>	2007	2007	2007	2007	2007	2007
119 Ouzbékistan	0,710	67,6	96,9 <sup>y</sup>	72,7	2 425 <sup>q</sup>	0,711	0,888	0,532	14
120 Kirghizistan	0,710	67,6	99,3 <sup>cj</sup>	77,3	2 006	0,710	0,918	0,500	20
121 Cap-Vert	0,708	71,1	83,8 <sup>l</sup>	68,1	3 041	0,769	0,786	0,570	5
122 Guatemala	0,704	70,2	73,2 <sup>l</sup>	70,5	4 562	0,752	0,723	0,638	-11
123 Égypte	0,703	69,9	66,4 <sup>r</sup>	76,4 <sup>dg</sup>	5 349	0,749	0,697	0,664	-20
124 Nicaragua	0,699	72,7	78,0 <sup>r</sup>	72,1 <sup>dg</sup>	2 570 <sup>q</sup>	0,795	0,760	0,542	6
125 Botswana	0,694	53,4	82,9 <sup>l</sup>	70,6 <sup>dg</sup>	13 604	0,473	0,788	0,820	-65
126 Vanuatu	0,693	69,9	78,1 <sup>l</sup>	62,3 <sup>dg</sup>	3 666 <sup>q</sup>	0,748	0,728	0,601	-4
127 Tadjikistan	0,688	66,4	99,6 <sup>cj</sup>	70,9	1 753	0,691	0,896	0,478	17
128 Namibie	0,686	60,4	88,0 <sup>l</sup>	67,2 <sup>d</sup>	5 155	0,590	0,811	0,658	-23
129 Afrique du Sud	0,683	51,5	88,0 <sup>l</sup>	76,8 <sup>d</sup>	9 757	0,442	0,843	0,765	-51
130 Maroc	0,654	71,0	55,6 <sup>l</sup>	61,0	4 108	0,767	0,574	0,620	-12
131 Sao Tomé-et-Principe	0,651	65,4	87,9 <sup>l</sup>	68,1	1 638	0,673	0,813	0,467	17
132 Bhoutan	0,619	65,7	52,8 <sup>r</sup>	54,1 <sup>dg</sup>	4 837	0,678	0,533	0,647	-24
133 Rép. démoc. populaire Lao	0,619	64,6	72,7 <sup>r</sup>	59,6 <sup>d</sup>	2 165	0,659	0,683	0,513	2
134 Inde	0,612	63,4	66,0 <sup>l</sup>	61,0 <sup>d</sup>	2 753	0,639	0,643	0,553	-6
135 Îles Salomon	0,610	65,8	76,6 <sup>l</sup>	49,7 <sup>d</sup>	1 725 <sup>q</sup>	0,680	0,676	0,475	10
136 Congo	0,601	53,5	81,1 <sup>l</sup>	58,6 <sup>dg</sup>	3 511	0,474	0,736	0,594	-13
137 Cambodge	0,593	60,6	76,3 <sup>l</sup>	58,5	1 802	0,593	0,704	0,483	6
138 Myanmar	0,586	61,2	89,9 <sup>y</sup>	56,3 <sup>dg,aa</sup>	904 <sup>dq</sup>	0,603	0,787	0,368	29
139 Comores	0,576	64,9	75,1 <sup>l</sup>	46,4 <sup>dg</sup>	1 143	0,666	0,655	0,407	20
140 Yémen	0,575	62,5	58,9 <sup>l</sup>	54,4 <sup>d</sup>	2 335	0,624	0,574	0,526	-6
141 Pakistan	0,572	66,2	54,2 <sup>l</sup>	39,3 <sup>d</sup>	2 496	0,687	0,492	0,537	-9
142 Swaziland	0,572	45,3	79,6 <sup>y</sup>	60,1 <sup>d</sup>	4 789	0,339	0,731	0,646	-33
143 Angola	0,564	46,5	67,4 <sup>y</sup>	65,3 <sup>d</sup>	5 385	0,359	0,667	0,665	-42
144 Népal	0,553	66,3	56,5 <sup>l</sup>	60,8 <sup>dg</sup>	1 049	0,688	0,579	0,392	21
145 Madagascar	0,543	59,9	70,7 <sup>y</sup>	61,3	932	0,582	0,676	0,373	21
146 Bangladesh	0,543	65,7	53,5 <sup>l</sup>	52,1 <sup>d</sup>	1 241	0,678	0,530	0,420	9
147 Kenya	0,541	53,6	73,6 <sup>y</sup>	59,6 <sup>dg</sup>	1 542	0,477	0,690	0,457	2
148 Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,541	60,7	57,8 <sup>l</sup>	40,7 <sup>dv</sup>	2 084 <sup>q</sup>	0,594	0,521	0,507	-10
149 Haïti	0,532	61,0	62,1 <sup>l</sup>	.. <sup>n</sup>	1 155 <sup>q</sup>	0,600	0,588	0,408	9
150 Soudan	0,531	57,9	60,9 <sup>y,ad</sup>	39,9 <sup>dg</sup>	2 086	0,548	0,539	0,507	-13
151 République-Unie de Tanzanie	0,530	55,0	72,3 <sup>l</sup>	57,3	1 208	0,500	0,673	0,416	6
152 Ghana	0,526	56,5	65,0 <sup>l</sup>	56,5	1 334	0,525	0,622	0,432	1
153 Cameroun	0,523	50,9	67,9 <sup>l</sup>	52,3	2 128	0,431	0,627	0,510	-17
154 Mauritanie	0,520	56,6	55,8 <sup>l</sup>	50,6 <sup>dj</sup>	1 927	0,526	0,541	0,494	-12
155 Djibouti	0,520	55,1	.. <sup>o</sup>	25,5 <sup>d</sup>	2 061	0,501	0,554	0,505	-16
156 Lesotho	0,514	44,9	82,2 <sup>l</sup>	61,5 <sup>dg</sup>	1 541	0,332	0,753	0,457	-6
157 Ouganda	0,514	51,9	73,6 <sup>l</sup>	62,3 <sup>dg</sup>	1 059	0,449	0,698	0,394	6
158 Nigéria	0,511	47,7	72,0 <sup>l</sup>	53,0 <sup>dg</sup>	1 969	0,378	0,657	0,497	-17
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE</b>									
159 Togo	0,499	62,2	53,2 <sup>y</sup>	53,9	788	0,620	0,534	0,345	11
160 Malawi	0,493	52,4	71,8 <sup>l</sup>	61,9 <sup>dg</sup>	761	0,456	0,685	0,339	12
161 Bénin	0,492	61,0	40,5 <sup>l</sup>	52,4 <sup>dg</sup>	1 312	0,601	0,445	0,430	-7
162 Timor-Leste	0,489	60,7	50,1 <sup>ae</sup>	63,2 <sup>dg</sup>	717 <sup>q</sup>	0,595	0,545	0,329	11
163 Côte d'Ivoire	0,484	56,8	48,7 <sup>y</sup>	37,5 <sup>dg</sup>	1 690	0,531	0,450	0,472	-17
164 Zambie	0,481	44,5	70,6 <sup>l</sup>	63,3 <sup>dg</sup>	1 358	0,326	0,682	0,435	-12
165 Érythrée	0,472	59,2	64,2 <sup>l</sup>	33,3 <sup>dg</sup>	626 <sup>q</sup>	0,570	0,539	0,306	12
166 Sénégal	0,464	55,4	41,9 <sup>l</sup>	41,2 <sup>dg</sup>	1 666	0,506	0,417	0,469	-19
167 Rwanda	0,460	49,7	64,9 <sup>y</sup>	52,2 <sup>dg</sup>	866	0,412	0,607	0,360	1
168 Gambie	0,456	55,7	.. <sup>o</sup>	46,8 <sup>dg</sup>	1 225	0,511	0,439	0,418	-12
169 Libéria	0,442	57,9	55,5 <sup>l</sup>	57,6 <sup>d</sup>	362	0,548	0,562	0,215	10
170 Guinée	0,435	57,3	29,5 <sup>y</sup>	49,3 <sup>d</sup>	1 140	0,538	0,361	0,406	-10
171 Éthiopie	0,414	54,7	35,9 <sup>l</sup>	49,0	779	0,496	0,403	0,343	0
172 Mozambique	0,402	47,8	44,4 <sup>l</sup>	54,8 <sup>dg</sup>	802	0,380	0,478	0,348	-3
173 Guinée-Bissau	0,396	47,5	64,6 <sup>l</sup>	36,6 <sup>dg</sup>	477	0,375	0,552	0,261	5
174 Burundi	0,394	50,1	59,3 <sup>y</sup>	49,0	341	0,418	0,559	0,205	6
175 Tchad	0,392	48,6	31,8 <sup>l</sup>	36,5 <sup>dg</sup>	1 477	0,393	0,334	0,449	-24
176 Congo (République Démocratique du)	0,389	47,6	67,2 <sup>y</sup>	48,2	298	0,377	0,608	0,182	5
177 Burkina Faso	0,389	52,7	28,7 <sup>l</sup>	32,8	1 124	0,462	0,301	0,404	-16

## L'indice du développement humain 2007 et ses composants

Classement selon l'IDH	Indice du développement humain valeur	Espérance de vie à la naissance (en années)	Taux d'alphabétisation des adultes (en % des 15 ans et plus)	Taux brut combiné de scolarisation (en %)	PIB par habitant (en PPA en USD)	Indice d'espérance de vie	Indice du niveau d'instruction	Indice du PIB	Classement selon le PIB par habitant moins classement selon l'IDH <sup>9</sup>
	2007	2007	1999-2007 <sup>a</sup>	2007	2007	2007	2007	2007	2007
178 Mali	0,371	48,1	26,2 <sup>i</sup>	46,9	1 083	0,385	0,331	0,398	-16
179 République centrafricaine	0,369	46,7	48,6 <sup>y</sup>	28,6 <sup>da</sup>	713	0,361	0,419	0,328	-5
180 Sierra Leone	0,365	47,3	38,1 <sup>j</sup>	44,6 <sup>d</sup>	679	0,371	0,403	0,320	-5
181 Afghanistan	0,352	43,6	28,0 <sup>y</sup>	50,1 <sup>da</sup>	1 054 <sup>daa</sup>	0,310	0,354	0,393	-17
182 Niger	0,340	50,8	28,7 <sup>i</sup>	27,2	627	0,431	0,282	0,307	-6
<b>AUTRES ÉTATS MEMBRES DES NATIONS UNIS</b>									
Corée (Répu. pop. démocratique de)	..	67,1	..	..	..	0,702	..	..	..
Îles Marshall	..	.. <sup>k</sup>	..	71,1 <sup>da</sup>	..	0,758	..	..	..
Iraq	..	67,8	74,1 <sup>y</sup>	60,5 <sup>da</sup>	..	0,714	0,695	..	..
Kiribati	..	.. <sup>k</sup>	..	75,8 <sup>da</sup>	1 295 <sup>q</sup>	0,699	..	0,427	..
Micronésie (États fédérés de)	..	68,4	..	..	2 802 <sup>q</sup>	0,724	..	0,556	..
Monaco	..	.. <sup>k</sup>	.. <sup>c</sup>	..	..	0,948	..	..	..
Nauru	..	.. <sup>k</sup>	..	55,0 <sup>da</sup>	..	0,906	..	..	..
Palaos	..	.. <sup>k</sup>	91,9 <sup>dr</sup>	96,9 <sup>da</sup>	..	0,758	0,936	..	..
Saint-Marin	..	.. <sup>k</sup>	.. <sup>c</sup>	..	..	0,940	..	..	..
Somalie	..	49,7	..	..	..	0,412	..	..	..
Tuvalu	..	.. <sup>k</sup>	..	69,2 <sup>da</sup>	..	0,683	..	..	..
Zimbabwe	..	43,4	91,2 <sup>j</sup>	54,4 <sup>da</sup>	..	0,306	0,789	..	..
<b>Afrique subsaharienne</b>	0,514	51,5	62,9	51,5	2 031	0,441	0,597	0,503	..
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>	0,821	73,4	91,2	83,4	10 077	0,806	0,886	0,770	..
<b>Asie orientale et Pacifique</b>	0,770	72,2	92,7	69,3	5 733	0,786	0,849	0,676	..
<b>Asie du Sud</b>	0,612	64,1	64,2	58,0	2 905	0,651	0,621	0,562	..
<b>États arabes</b>	0,719	68,5	71,2	66,2	8 202	0,726	0,695	0,736	..
<b>Europe centrale et orientale et CEI</b>	0,821	69,7	97,6	79,5	12 185	0,745	0,916	0,802	..
<b>OCDE</b>	0,932	79,0	..	89,1	32 647	0,900	..	0,966	..
<b>Union européenne (UE27)</b>	0,937	79,0	..	91,0	29 956	0,899	..	0,952	..
<b>CCG</b>	0,868	74,0	86,8	77,0	30 415	0,816	0,835	0,954	..
<b>Développement humain très élevé</b>	0,955	80,1	..	92,5	37 272	0,918	..	0,988	..
<b>DH très élevé : OCDE</b>	..	80,1	..	92,9	37 122	0,919	..	0,988	..
<b>DH très élevé : hors OCDE</b>	..	79,7	..	..	41 887	0,912	..	1,000	..
<b>Développement humain élevé</b>	0,833	72,4	94,1	82,4	12 569	0,790	0,902	0,807	..
<b>Développement humain moyen</b>	0,686	66,9	80,0	63,3	3 963	0,698	0,744	0,614	..
<b>Faible développement humain</b>	0,423	51,0	47,7	47,6	862	0,434	0,477	0,359	..
<b>Monde</b>	0,753	67,5 <sup>af</sup>	83,9 <sup>af</sup>	67,5	9 972	0,708	0,784	0,768	..

## TABLEAU

## NOTES

- a.** Sauf indication contraire, les données se réfèrent à des estimations de l'alphabétisation nationale issues de recensements et d'enquêtes réalisés entre 1999 et 2007. En raison des différences de méthodologie et d'actualisation des données collectées, les comparaisons entre pays et d'une année sur l'autre doivent être effectuées avec circonspection. Pour de plus amples informations, voir le site <http://www.uis.unesco.org/>.
- b.** Un chiffre positif indique que le classement selon l'IDH est supérieur au classement selon le PIB par habitant (en PPA en USD), un chiffre négatif indique le contraire.
- c.** Une valeur de 99,0 % a été utilisée pour le calcul de l'IDH.
- d.** Les données concernent une année autre que celle indiquée pour cette rubrique.
- e.** Une valeur de 40 000 (en PPA en USD) a été utilisée pour le calcul de l'IDH.
- f.** Une valeur de 100 % a été utilisée pour le calcul de l'IDH.
- g.** Estimation de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU).
- h.** Statec (2008). Les données concernent les personnes scolarisées dans leur pays ou à l'étranger et diffèrent par conséquent de la définition classique.
- i.** Données provenant d'enquêtes nationales auprès des ménages.
- j.** Estimations de l'ISU effectuées à partir du modèle de projection de l'alphabétisation mondiale par tranche d'âge, avril 2009.
- k.** Des estimations non publiées ont été utilisées pour le calcul de l'IDH, ONU (2009e). Et notamment : Andorre 80,5, Antigua-et-Barbuda 72,2, Dominique 76,9, Liechtenstein 79,2, Saint-Kitts-et-Nevis 72,2 et les Seychelles 72,8.
- l.** Estimation nationale.
- m.** Estimation du BRDH effectuée à partir du PIB, ONU 2009c et le taux de conversion en PPA pour la Suisse, Banque mondiale (2009d). [Indicateurs du développement dans le monde 2009. Avril 2009. Washington D.C.]
- n.** En raison de l'indisponibilité du taux brut combiné de scolarisation, les estimations suivantes du BRDH ont été utilisées : Antigua-et-Barbuda 85,6 Équateur 77,8 Haïti 52,1 Singapour 85,0 et Turkménistan 73,9.
- o.** En l'absence de données récentes, les estimations de 2005 ont été utilisées, UNESCO, Institut de statistique (2003). Les estimations ont été effectuées à partir d'anciens recensements ou enquêtes et doivent être interprétées avec circonspection: Bahamas 95,8 Barbade 99,7 Djibouti 70,3 Fidji 94,4 Gambie 42,5 Guyane 99,0 et Hong Kong, Chine (RAS) 94,6.
- p.** Estimation du BRDH effectuée à partir du PIB, ONU (2009c).
- q.** Estimation de la Banque mondiale effectuée à partir d'une régression.
- r.** Les données proviennent d'un recensement national de la population.
- s.** Heston, Summers et Aten 2006. Les données diffèrent par conséquent de la définition classique.
- t.** Données fournies par le Secrétariat de l'Organisation des États de la Caraïbe orientale, à partir de sources nationales.
- u.** Les données se réfèrent à la Serbie et au Monténégro avant leur séparation en juin 2006 en deux États indépendants. Elles n'incluent pas le Kosovo.
- v.** UNESCO, Institut de statistique (2007).
- w.** À l'exception du Kosovo.
- x.** Données fournies par le Secrétariat de la Communauté du bassin des Caraïbes (Caricom), à partir de sources nationales.
- y.** Les données proviennent de l'enquête en grappes à indicateurs multiples (MICS) de l'UNICEF.
- z.** PNUD (2007d).
- aa.** UNESCO, Institut de statistique (2008a).
- ab.** UNICEF (2004).
- ac.** En l'absence d'une estimation du PIB par habitant (en PPA en USD), l'estimation du BRDH de 2 243 (en PPA en USD) a été utilisée, à partir de la valeur du PIB en dollars US et du taux moyen pondéré des PPA en dollars US par rapport aux dollars US dans les États arabes. La valeur est exprimée selon les prix de 2007.
- ad.** Les données se réfèrent uniquement au nord du Soudan.
- ae.** PNUD (2006b).
- af.** Les données sont des agrégats issus des sources de données originales.
- ag.** Calculs effectués à partir du PIB (en PPA en USD) pour 2006, Banque mondiale (2009d) et la population totale pour la même année, ONU (2009e).

## SOURCES

- Colonne 1 :** calculs effectués à partir des données des colonnes 6–8.
- Colonne 2 :** ONU (2009e).
- Colonne 3 :** UNESCO, Institut de statistique (2009a).
- Colonne 4 :** UNESCO, Institut de statistique (2009b).
- Colonne 5 :** Banque mondiale (2009d).
- Colonne 6 :** calculs effectués à partir des données de la colonne 2.
- Colonne 7 :** calculs effectués à partir des données des colonnes 3 et 4.
- Colonne 8 :** calculs effectués à partir des données de la colonne 5.
- Colonne 9 :** calculs effectués à partir des données des colonnes 1 et 5.

## Pauvreté humaine et pauvreté monétaire

1

	Indice de la pauvreté humaine (IPH-1)		Probabilité de décéder avant 40 <sup>a,t</sup>	Taux d'analphabétisme des adultes <sup>b,t</sup>	Population n'utilisant pas une source d'eau potable améliorée <sup>t</sup>	Enfants souffrant d'une insuffisance pondérale <sup>t</sup>	Population vivant sous le seuil de pauvreté (en %)			Classement selon l'IPH-1 moins classement selon la pauvreté monétaire <sup>d</sup>
	Classement	Valeur (en %)	(en % de la cohorte) 2005-2010	(en % des 15 ans et plus) 1999-2007	(en %) 2006	(en % des moins de 5 ans) 2000-2006 <sup>c</sup>	1 25 USD par jour 2000-2007 <sup>c</sup>	2 USD par jour 2000-2007 <sup>c</sup>	Seuil de pauvreté national 2000-2006 <sup>c</sup>	
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ</b>										
23 Singapour	14	3,9	1,6	5,6 <sup>t</sup>	0 <sup>t</sup>	3	..	..	..	..
24 Hong Kong, Chine (RAS)	..	..	1,4	.. <sup>k</sup>	..	..	..	..	..	..
26 Corée (République de)	..	..	1,9	.. <sup>e</sup>	8 <sup>j</sup>	..	<2 <sup>f,g</sup>	<2 <sup>f,g</sup>	..	..
27 Israël	..	..	1,9	2,9 <sup>i</sup>	0	..	..	..	..	..
29 Slovaquie	..	..	1,9	0,3 <sup>o,i</sup>	..	..	<2	<2	..	..
30 Brunéi Darussalam	..	..	2,6	5,1 <sup>i</sup>	..	..	..	..	..	..
31 Koweït	..	..	2,5	5,5 <sup>h</sup>	..	10 <sup>g</sup>	..	..	..	..
32 Chypre	..	..	2,1	2,3 <sup>i</sup>	0	..	..	..	..	..
33 Qatar	19	5,0	3,0	6,9 <sup>h</sup>	0	6 <sup>g</sup>	..	..	..	..
35 Émirats arabes unis	35	7,7	2,3	10,0 <sup>h</sup>	0	14 <sup>g</sup>	..	..	..	..
36 République tchèque	1	1,5	2,0	.. <sup>e</sup>	0	1 <sup>g</sup>	<2 <sup>g</sup>	<2 <sup>g</sup>	..	0
37 Barbade	4	2,6	3,0	.. <sup>e,k</sup>	0	6 <sup>g,m</sup>	..	..	..	..
38 Malte	..	..	1,9	7,6 <sup>n</sup>	0	..	..	..	..	..
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ</b>										
39 Bahreïn	39	8,0	2,9	11,2 <sup>i</sup>	0 <sup>t</sup>	9 <sup>g</sup>	..	..	..	..
40 Estonie	..	..	5,2	0,2 <sup>o,i</sup>	0	..	<2	<2	8,9 <sup>g</sup>	..
41 Pologne	..	..	2,9	0,7 <sup>o,i</sup>	0 <sup>t</sup>	..	<2	<2	14,8	..
42 Slovaquie	..	..	2,7	.. <sup>e</sup>	0	..	<2 <sup>g</sup>	<2 <sup>g</sup>	..	..
43 Hongrie	3	2,2	3,1	1,1 <sup>i</sup>	0	2 <sup>g,m</sup>	<2	<2	17,3 <sup>g</sup>	2
44 Chili	10	3,2	3,1	3,5 <sup>i</sup>	5	1	<2	2,4	17,0 <sup>g</sup>	6
45 Croatie	2	1,9	2,6	1,3 <sup>i</sup>	1	1 <sup>g</sup>	<2	<2	..	1
46 Lituanie	..	..	5,7	0,3 <sup>o,i</sup>	..	..	<2	<2	..	..
47 Antigua-et-Barbuda	..	..	..	1,1 <sup>n</sup>	9 <sup>j</sup>	10 <sup>g,m</sup>	..	..	..	..
48 Lettonie	..	..	4,8	0,2 <sup>o,i</sup>	1	..	<2	<2	5,9	..
49 Argentine	13	3,7	4,4	2,4 <sup>i</sup>	4	4	4,5 <sup>f</sup>	11,3 <sup>f</sup>	..	-18
50 Uruguay	6	3,0	3,8	2,1 <sup>h</sup>	0	5	<2 <sup>f</sup>	4,2 <sup>f</sup>	..	4
51 Cuba	17	4,6	2,6	0,2 <sup>o,i</sup>	9	4	..	..	..	..
52 Bahamas	..	..	7,3	.. <sup>k</sup>	3 <sup>j</sup>	..	..	..	..	..
53 Mexique	23	5,9	5,0	7,2 <sup>h</sup>	5	5	<2	4,8	17,6	16
54 Costa Rica	11	3,7	3,3	4,1 <sup>i</sup>	2	5 <sup>g</sup>	2,4	8,6	23,9	-13
55 Jamahiriya arabe libyenne	60	13,4	4,0	13,2 <sup>i</sup>	29 <sup>j</sup>	5 <sup>g</sup>	..	..	..	..
56 Oman	64	14,7	3,0	15,6 <sup>i</sup>	18 <sup>j</sup>	18 <sup>g</sup>	..	..	..	..
57 Seychelles	..	..	..	8,2 <sup>n</sup>	13 <sup>j</sup>	6 <sup>g,m</sup>	..	..	..	..
58 Venezuela (Rép. de Bolivarienne)	28	6,6	6,7	4,8 <sup>h</sup>	10 <sup>j</sup>	5	3,5	10,2	..	-5
59 Arabie saoudite	53	12,1	4,7	15,0 <sup>i</sup>	10 <sup>j</sup>	14 <sup>g</sup>	..	..	..	..
60 Panama	30	6,7	5,9	6,6 <sup>i</sup>	8	7 <sup>g</sup>	9,5	17,8	37,3 <sup>g</sup>	-15
61 Bulgarie	..	..	3,8	1,7 <sup>i</sup>	1	..	<2	2,4	12,8	..
62 Saint-Kitts-et-Nevis	..	..	..	2,2 <sup>g</sup>	1	..	..	..	..	..
63 Roumanie	20	5,6	4,3	2,4 <sup>i</sup>	12	3	<2	3,4	28,9	13
64 Trinité-et-Tobago	27	6,4	8,4	1,3 <sup>i</sup>	6	6	4,2 <sup>g</sup>	13,5 <sup>g</sup>	21,0 <sup>g</sup>	-7
65 Monténégro	8	3,1	3,0	3,6 <sup>m,p</sup>	2	3	..	..	..	..
66 Malaisie	25	6,1	3,7	8,1 <sup>i</sup>	1	8	<2	7,8	..	17
67 Serbie	7	3,1	3,3	3,6 <sup>m,p</sup>	1	2	..	..	..	..
68 Bélarus	16	4,3	6,2	0,3 <sup>o,i</sup>	0	1	<2	<2	18,5	11
69 Sainte-Lucie	26	6,3	4,6	5,2 <sup>q</sup>	2	14 <sup>g,m</sup>	20,9 <sup>g</sup>	40,6 <sup>g</sup>	..	-35
70 Albanie	15	4,0	3,6	1,0 <sup>o,i</sup>	3	8	<2	7,8	25,4	10
71 Fédération de Russie	32	7,4	10,6	0,5 <sup>o,i</sup>	3	3 <sup>g</sup>	<2	<2	19,6	24
72 Ex-République yougoslave de Macédoine	9	3,2	3,4	3,0 <sup>i</sup>	0	6 <sup>g</sup>	<2	3,2	21,7	5
73 Dominique	..	..	..	12,0 <sup>q</sup>	3 <sup>j</sup>	5 <sup>g,m</sup>	..	..	..	..
74 Grenade	..	..	3,2	4,0 <sup>q</sup>	6 <sup>j</sup>	..	..	..	..	..
75 Brésil	43	8,6	8,2	10,0 <sup>h</sup>	9	6 <sup>g</sup>	5,2	12,7	21,5	1
76 Bosnie-Herzégovine	5	2,8	3,0	3,3 <sup>r</sup>	1	2	<2	<2	19,5	3
77 Colombie	34	7,6	8,3	7,3 <sup>h</sup>	7	7	16,0	27,9	64,0 <sup>g</sup>	-21
78 Pérou	47	10,2	7,4	10,4 <sup>h</sup>	16	8	7,9	18,5	53,1	0
79 Turquie	40	8,3	5,7	11,3 <sup>h</sup>	3	4	2,7	9,0	27,0	6
80 Équateur	38	7,9	7,3	9,0 <sup>n</sup>	5	9	4,7	12,8	46,0 <sup>g</sup>	0
81 Maurice	45	9,5	5,8	12,6 <sup>i</sup>	0	15 <sup>g</sup>	..	..	..	..
82 Kazakhstan	37	7,9	11,2	0,4 <sup>o,i</sup>	4	4	3,1	17,2	15,4	3
83 Liban	33	7,6	5,5	10,4 <sup>h</sup>	0	4	..	..	..	..



TABLEAU

Classement selon l'IDH	Indice de la pauvreté humaine (IPH-1)		Probabilité de décéder avant 40 <sup>a,t</sup>	Taux d'analphabétisme des adultes <sup>b,t</sup>	Population n'utilisant pas une source d'eau potable améliorée <sup>t</sup>	Enfants souffrant d'une insuffisance pondérale <sup>t</sup>	Population vivant sous le seuil de pauvreté (en %)			Classement selon l'IPH-1 moins classement selon la pauvreté monétaire <sup>d</sup>
	Classement	Valeur (en %)	(en % de la cohorte)	(en % des 15 ans et plus)	(en %)	(en % des moins de 5 ans)	1 25 USD par jour	2 USD par jour	Seuil de pauvreté national	
			2005–2010	1999–2007	2006	2000–2006 <sup>c</sup>	200–2007 <sup>c</sup>	2000–2007 <sup>c</sup>	2000–2006 <sup>c</sup>	
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN</b>										
84 Arménie	12	3,7	5,0	0,5 <sup>ej</sup>	2	4	10,6	43,4	50,9	-30
85 Ukraine	21	5,8	8,4	0,3 <sup>ej</sup>	3	1	<2	<2	19,5	14
86 Azerbaïdjan	50	10,7	8,6	0,5 <sup>eh</sup>	22	7	<2	<2	49,6	38
87 Thaïlande	41	8,5	11,3	5,9 <sup>i</sup>	2	9	<2	11,5	13,6 <sup>g</sup>	30
88 Iran (République islamique d')	59	12,8	6,1	17,7 <sup>h</sup>	6 <sup>j</sup>	11 <sup>g</sup>	<2	8,0	..	44
89 Géorgie	18	4,7	6,7	0,0 <sup>ea</sup>	1	3 <sup>g</sup>	13,4	30,4	54,5	-29
90 République dominicaine	44	9,1	9,4	10,9 <sup>i</sup>	5	5	5,0	15,1	42,2	3
91 Saint-Vincent-et-les Grenadines	..	..	5,8	11,9 <sup>q</sup>	..	..	..	..	..	..
92 Chine	36	7,7	6,2	6,7 <sup>i</sup>	12	7	15,9 <sup>t</sup>	36,3 <sup>t</sup>	2,8	-19
93 Belize	73	17,5	5,6	24,9 <sup>q</sup>	9 <sup>j</sup>	7	..	..	..	..
94 Samoa	..	..	5,6	1,3 <sup>i</sup>	12	..	..	..	..	..
95 Maldives	66	16,5	6,0	3,0 <sup>i</sup>	17	30	..	..	..	..
96 Jordanie	29	6,6	5,3	8,9 <sup>h</sup>	2	4	<2	3,5	14,2	21
97 Suriname	46	10,1	10,0	9,6 <sup>i</sup>	8	13	15,5 <sup>g</sup>	27,2 <sup>g</sup>	..	-9
98 Tunisie	65	15,6	4,1	22,3 <sup>i</sup>	6	4	2,6	12,8	7,6 <sup>g</sup>	26
99 Tonga	..	..	5,4	0,8 <sup>ej</sup>	0	..	..	..	..	..
100 Jamaïque	51	10,9	9,9	14,0 <sup>i</sup>	7	4	<2	5,8	18,7	39
101 Paraguay	49	10,5	8,9	5,4 <sup>h</sup>	23	5	6,5	14,2	..	5
102 Sri Lanka	67	16,8	5,5	9,2 <sup>h</sup>	18	29	14,0	39,7	22,7	7
103 Gabon	72	17,5	22,6	13,8 <sup>i</sup>	13	12	4,8	19,6	..	24
104 Algérie	71	17,5	6,4	24,6 <sup>i</sup>	15	4	6,8 <sup>g</sup>	23,6 <sup>g</sup>	22,6 <sup>g</sup>	19
105 Philippines	54	12,4	5,7	6,6 <sup>i</sup>	7	28	22,6	45,0	25,1 <sup>g</sup>	-19
106 El Salvador	63	14,6	10,7	18,0 <sup>n</sup>	16	10	11,0	20,5	37,2	8
107 République arabe syrienne	56	12,6	3,9	16,9 <sup>i</sup>	11	10	..	..	..	..
108 Fidji	79	21,2	6,2	.. <sup>k</sup>	53	8 <sup>g</sup>	..	..	..	..
109 Turkménistan	..	..	13,0	0,5 <sup>ej</sup>	..	11	24,8 <sup>g</sup>	49,6 <sup>g</sup>	..	..
110 Territoires palestiniens occupés	24	6,0	4,3	6,2 <sup>h</sup>	11	3	..	..	..	..
111 Indonésie	69	17,0	6,7	8,0 <sup>h</sup>	20	28	..	..	16,7	..
112 Honduras	61	13,7	9,3	16,4 <sup>h</sup>	16	11	18,2	29,7	50,7	-3
113 Bolivie	52	11,6	13,9	9,3 <sup>h</sup>	14	8	19,6	30,3	65,2	-10
114 Guyane	48	10,2	12,8	.. <sup>k</sup>	7	14	7,7 <sup>g</sup>	16,8 <sup>g</sup>	35,0 <sup>g</sup>	2
115 Mongolie	58	12,7	10,3	2,7 <sup>i</sup>	28	6	22,4	49,0	36,1	-15
116 Viet Nam	55	12,4	5,8	9,7 <sup>n</sup>	8	25	21,5	48,4	28,9	-13
117 Moldova	22	5,9	6,2	0,8 <sup>ej</sup>	10	4	8,1	28,9	48,5	-21
118 Guinée équatoriale	98	31,9	34,5	13,0 <sup>r</sup>	57	19	..	..	..	..
119 Ouzbékistan	42	8,5	10,7	3,1 <sup>r</sup>	12	5	46,3	76,7	27,5	-46
120 Kirghizistan	31	7,3	9,2	0,7 <sup>ej</sup>	11	3	21,8	51,9	43,1	-34
121 Cap-Vert	62	14,5	6,4	16,2 <sup>i</sup>	20 <sup>j</sup>	14 <sup>g</sup>	20,6	40,2	..	-6
122 Guatemala	76	19,7	11,2	26,8 <sup>i</sup>	4	23	11,7	24,3	56,2	15
123 Égypte	82	23,4	7,2	33,6 <sup>n</sup>	2	6	<2	18,4	16,7	58
124 Nicaragua	68	17,0	7,9	22,0 <sup>n</sup>	21	10	15,8	31,8	47,9 <sup>g</sup>	6
125 Botswana	81	22,9	31,2	17,1 <sup>i</sup>	4	13	31,2 <sup>g</sup>	49,4 <sup>g</sup>	..	-8
126 Vanuatu	83	23,6	7,1	21,9 <sup>j</sup>	41 <sup>j</sup>	20 <sup>gm</sup>	..	..	..	..
127 Tadjikistan	74	18,2	12,5	0,4 <sup>ej</sup>	33	17	21,5	50,8	44,4	-2
128 Namibie	70	17,1	21,2	12,0 <sup>i</sup>	7	24	49,1 <sup>g</sup>	62,2 <sup>g</sup>	..	-29
129 Afrique du Sud	85	25,4	36,1	12,0 <sup>i</sup>	7	12 <sup>g</sup>	26,2	42,9	..	-2
130 Maroc	96	31,1	6,6	44,4 <sup>i</sup>	17	10	2,5	14,0	..	50
131 Sao Tomé-et-Principe	57	12,6	13,9	12,1 <sup>i</sup>	14	9	..	..	..	..
132 Bhoutan	102	33,7	14,2	47,2 <sup>n</sup>	19	19 <sup>g</sup>	26,2	49,5	..	13
133 Rép. démoc. populaire Lao	94	30,7	13,1	27,3 <sup>n</sup>	40	40	44,0	76,8	33,0	-6
134 Inde	88	28,0	15,5	34,0 <sup>n</sup>	11	46	41,6 <sup>t</sup>	75,6 <sup>t</sup>	28,6	-10
135 Îles Salomon	80	21,8	11,6	23,4 <sup>j</sup>	30	21 <sup>gm</sup>	..	..	..	..
136 Congo	84	24,3	29,7	18,9 <sup>j</sup>	29	14	54,1	74,4	..	-27
137 Cambodge	87	27,7	18,5	23,7 <sup>i</sup>	35	36	40,2	68,2	35,0	-10
138 Myanmar	77	20,4	19,1	10,1 <sup>r</sup>	20	32	..	..	..	..
139 Comores	78	20,4	12,6	24,9 <sup>i</sup>	15	25	46,1	65,0	..	-20
140 Yémen	111	35,7	15,6	41,1 <sup>i</sup>	34	46	17,5	46,6	41,8 <sup>g</sup>	35
141 Pakistan	101	33,4	12,6	45,8 <sup>h</sup>	10	38	22,6	60,3	32,6 <sup>g</sup>	16
142 Swaziland	108	35,1	47,2	20,4 <sup>r</sup>	40	10	62,9	81,0	69,2	-15
143 Angola	118	37,2	38,5	32,6 <sup>r</sup>	49	31	54,3	70,2	..	2

## Pauvreté humaine et pauvreté monétaire

Classement selon l'IDH	Indice de la pauvreté humaine (IPH-1)		Probabilité de décéder avant 40 <sup>a,t</sup>	Taux d'analphabétisme des adultes <sup>b,†</sup>	Population n'utilisant pas une source d'eau potable améliorée <sup>†</sup>	Enfants souffrant d'une insuffisance pondérale <sup>†</sup>	Population vivant sous le seuil de pauvreté (en %)			Classement selon l'IPH-1 moins classement selon la pauvreté monétaire <sup>d</sup>
	Classement	Valeur (en %)	(en % de la cohorte) 2005–2010	(en % des 15 ans et plus) 1999–2007	(en %) 2006	(en % des moins de 5 ans) 2000–2006 <sup>c</sup>	1 25 USD par jour 2000–2007 <sup>c</sup>	2 USD par jour 2000–2007 <sup>c</sup>	Seuil de pauvreté national 2000–2006 <sup>c</sup>	
144 Népal	99	32,1	11,0	43,5 <sup>l</sup>	11	39	55,1 <sup>t</sup>	77,6 <sup>t</sup>	30,9	-16
145 Madagascar	113	36,1	20,8	29,3 <sup>r</sup>	53	42	67,8	89,6	71,3 <sup>g</sup>	-14
146 Bangladesh	112	36,1	11,6	46,5 <sup>l</sup>	20 <sup>u</sup>	48	49,6 <sup>v</sup>	81,3 <sup>v</sup>	40,0	2
147 Kenya	92	29,5	30,3	26,4 <sup>r</sup>	43	20	19,7	39,9	52,0 <sup>g</sup>	16
148 Papouasie-Nouvelle-Guinée	121	39,6	15,9	42,2 <sup>l</sup>	60	35 <sup>o,m</sup>	35,8 <sup>g</sup>	57,4 <sup>g</sup>	37,5 <sup>g</sup>	23
149 Haïti	97	31,5	18,5	37,9 <sup>l,n</sup>	42	22	54,9	72,1	..	-16
150 Soudan	104	34,0	23,9	39,1 <sup>r,w</sup>	30	41	..	..	..	..
151 République-Unie de Tanzanie	93	30,0	28,2	27,7 <sup>l</sup>	45	22	88,5	96,6	35,7	-37
152 Ghana	89	28,1	25,8	35,0 <sup>l</sup>	20	18	30,0	53,6	28,5	0
153 Cameroun	95	30,8	34,2	32,1 <sup>h</sup>	30	19	32,8	57,7	40,2	4
154 Mauritanie	115	36,2	21,6	44,2 <sup>l</sup>	40	32	21,2	44,1	46,3	32
155 Djibouti	86	25,6	26,2	.. <sup>k</sup>	8	29	18,8	41,2	..	12
156 Lesotho	106	34,3	47,4	17,8 <sup>h</sup>	22	20	43,4	62,2	68,0 <sup>g</sup>	3
157 Ouganda	91	28,8	31,4	26,4 <sup>l</sup>	36	20	51,5	75,6	37,7	-17
158 Nigéria	114	36,2	37,4	28,0 <sup>l</sup>	53	29	64,4	83,9	34,1 <sup>g</sup>	-11
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE</b>										
159 Togo	117	36,6	18,6	46,8 <sup>r</sup>	41	26	38,7	69,3	..	18
160 Malawi	90	28,2	32,6	28,2 <sup>l</sup>	24	19	73,9	90,4	65,3 <sup>g</sup>	-35
161 Bénin	126	43,2	19,2	59,5 <sup>l</sup>	35	23	47,3	75,3	29,0 <sup>g</sup>	19
162 Timor-Leste	122	40,8	18,0	49,9 <sup>r</sup>	38	46	52,9	77,5	..	9
163 Côte d'Ivoire	119	37,4	24,6	51,3 <sup>r</sup>	19	20	23,3	46,8	..	29
164 Zambie	110	35,5	42,9	29,4 <sup>l</sup>	42	20	64,3	81,5	68,0	-14
165 Érythrée	103	33,7	18,2	35,8 <sup>l</sup>	40	40	..	..	53,0 <sup>g</sup>	..
166 Sénégal	124	41,6	22,4	58,1 <sup>h</sup>	23	17	33,5	60,3	33,4 <sup>g</sup>	28
167 Rwanda	100	32,9	34,2	35,1 <sup>r</sup>	35	23	76,6	90,3	60,3	-28
168 Gambie	123	40,9	21,8	.. <sup>k</sup>	14	20	34,3	56,7	61,3	26
169 Libéria	109	35,2	23,2	44,5 <sup>l</sup>	36	26 <sup>g</sup>	83,7	94,8	..	-24
170 Guinée	129	50,5	23,7	70,5 <sup>r</sup>	30	26	70,1	87,2	40,0 <sup>g</sup>	1
171 Éthiopie	130	50,9	27,7	64,1 <sup>h</sup>	58	38	39,0	77,5	44,2	30
172 Mozambique	127	46,8	40,6	55,6 <sup>l</sup>	58	24	74,7	90,0	54,1	-3
173 Guinée-Bissau	107	34,9	37,4	35,4 <sup>l</sup>	43	19	48,8	77,9	65,7	-1
174 Burundi	116	36,4	33,7	40,7 <sup>r</sup>	29	39	81,3	93,4	68,0 <sup>g</sup>	-16
175 Tchad	132	53,1	35,7	68,2 <sup>l</sup>	52	37	61,9	83,3	64,0 <sup>g</sup>	11
176 Congo (République Démocratique du)	120	38,0	37,3	32,8 <sup>r</sup>	54	31	59,2	79,5	..	0
177 Burkina Faso	131	51,8	26,9	71,3 <sup>h</sup>	28	37	56,5	81,2	46,4	12
178 Mali	133	54,5	32,5	73,8 <sup>h</sup>	40	33	51,4	77,1	63,8 <sup>g</sup>	22
179 République centrafricaine	125	42,4	39,6	51,4 <sup>r</sup>	34	29	62,4	81,9	..	3
180 Sierra Leone	128	47,7	31,0	61,9 <sup>l</sup>	47	30	53,4	76,1	70,2	14
181 Afghanistan	135	59,8	40,7	72,0 <sup>r</sup>	78	39	..	..	..	..
182 Niger	134	55,8	29,0	71,3 <sup>h</sup>	58	44	65,9	85,6	63,0 <sup>g</sup>	8
<b>AUTRES ÉTATS MEMBRES DES NATIONS UNIS</b>										
Corée (Répu. pop. démocratique de)	..	..	10,0	..	0	23	..	..	..	..
Îles Marshall	..	..	..	..	12 <sup>l</sup>	..	..	..	..	..
Iraq	75	19,4	10,0	25,9 <sup>r</sup>	23	8	..	..	..	..
Kiribati	..	..	..	..	35	13 <sup>g</sup>	..	..	..	..
Micronésie (États fédérés de)	..	..	8,8	..	6	15 <sup>g</sup>	..	..	..	..
Nauru	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Palaos	..	..	..	8,1 <sup>l,n</sup>	11	..	..	..	..	..
Somalie	..	..	34,1	..	71	36	..	..	..	..
Tuvalu	..	..	..	..	7	..	..	..	..	..
Zimbabwe	105	34,0	48,1	8,8 <sup>i</sup>	19	17	..	..	34,9 <sup>g</sup>	..

TABLEAU

NOTES

- † Se rapporte aux indicateurs utilisés pour le calcul de l'indice de la pauvreté humaine (IPH-1). Pour des informations complémentaires, voir la Note technique 1 : [www.hdr.undp.org/en/statistics/tn1](http://www.hdr.undp.org/en/statistics/tn1)
- a Les données concernent la probabilité à la naissance de décéder avant 40 ans, multipliée par 100.
- b Sauf indication contraire, les données se réfèrent à des estimations sur l'analphabétisme national issues de recensements et d'enquêtes réalisés entre 1999 et 2007. En raison des différences de méthodologie et d'actualisation des données collectées, les comparaisons entre pays et d'une année sur l'autre doivent être effectuées avec circonspection. Pour de plus amples informations, voir le site <http://www.uis.unesco.org/>.
- c Les données correspondent à la dernière année disponible durant la période indiquée.
- d La pauvreté monétaire correspond à la part de la population qui vit avec moins d'1,25 USD par jour. Tous les pays présentant un taux de pauvreté monétaire inférieur à 2 % ont été classés au même rang. Les classements se fondent sur les pays pour lesquels des données sont disponibles pour les deux indicateurs considérés. Un résultat positif indique que le pays en question enregistre de meilleurs résultats en matière de pauvreté monétaire que de pauvreté humaine, un résultat négatif signifiant le contraire.
- e Une valeur de 1% a été utilisée pour le calcul de l'IPH-1.
- f Les données concernent uniquement les zones urbaines.
- g Les données se réfèrent à une année antérieure en dehors de la période d'années indiquée.
- h Les données proviennent d'enquêtes nationales auprès des ménages.
- i Estimations de l'Institut de statistique de l'UNESCO effectuées à partir du modèle de projection mondiale de l'alphabétisation par tranche d'âge, avril 2009.
- j Les données concernent une année antérieure à celle indiquée.
- k En l'absence de données récentes, les estimations de 2005 ont été utilisées, UNESCO, Institut de statistique (2003). Les estimations ont été effectuées sur la base d'anciens recensements ou enquêtes et doivent être interprétées avec circonspection : Bahamas 4,2 Barbade 0,3, Djibouti 29,7 Fidji 5 6, Gambie 57,5 Guyane 1,0 et Hong Kong, Chine (RAS) 5,4.
- l Estimation nationale.
- m UNICEF (2005b).
- n Les données proviennent d'un recensement national

- de la population.
- o Données fournies par le Secrétariat de l'Organisation des États de la Caraïbe orientale, à partir de sources nationales.
- p Les données se réfèrent à la Serbie et au Monténégro avant leur séparation en deux États indépendants en juin 2006. Elles n'incluent pas le Kosovo.
- q Données fournies par le Secrétariat de la Communauté du bassin des Caraïbes (CARICOM), à partir de sources nationales.
- r Les données proviennent de l'enquête en grappes à indicateurs multiples de l'UNICEF.
- s UNICEF (2004).
- t Les estimations calculées sont des moyennes pondérées des valeurs urbaines et rurales.
- u Estimations ajustées pour les niveaux de contamination à l'arsenic sur la base d'enquêtes nationales effectuées et approuvées par le gouvernement.
- v Estimations ajustées en utilisant les informations spatiales de l'indice des prix à la consommation.
- w Les données se réfèrent uniquement au nord du Soudan.
- x PNUD (2006b).

SOURCES

- Colonne 1:** données déterminées sur la base des valeurs de l'IPH-1.
- Colonne 2:** calculs effectués sur la base des données des colonnes 3-6.
- Colonne 3:** ONU (2009e).
- Colonne 4:** UNESCO, Institut de statistique (2009a).
- Colonnes 5 et 6:** ONU (2009a) sur la base d'un engagement commun de l'UNICEF et de l'OMS.
- Colonne 7-9:** Banque mondiale (2009d).
- Colonne 10:** calculs effectués sur la base des valeurs de l'IPH-1 et des mesures de pauvreté monétaire.

CLASSEMENT SELON L'IPH-1 DE 135 PAYS ET TERRITOIRES

1 République tchèque	36 Chine	71 Algérie	106 Lesotho
2 Croatie	37 Kazakhstan	72 Gabon	107 Guinée-Bissau
3 Hongrie	38 Équateur	73 Belize	108 Swaziland
4 Barbade	39 Bahreïn	74 Tadjikistan	109 Libéria
5 Bosnie-Herzégovine	40 Turquie	75 Iraq	110 Zambie
6 Uruguay	41 Thaïlande	76 Guatemala	111 Yémen
7 Serbie	42 Ouzbékistan	77 Myanmar	112 Bangladesh
8 Monténégro	43 Brésil	78 Comores	113 Madagascar
9 Ex-République yougoslave de Macédoine	44 République dominicaine	79 Fidji	114 Nigéria
10 Chili	45 Maurice	80 Îles Salomon	115 Mauritanie
11 Costa Rica	46 Suriname	81 Botswana	116 Burundi
12 Arménie	47 Pérou	82 Égypte	117 Togo
13 Argentine	48 Guyane	83 Vanuatu	118 Angola
14 Singapour	49 Paraguay	84 Congo	119 Côte d'Ivoire
15 Albanie	50 Azerbaïdjan	85 Afrique du Sud	120 Congo (République Démocratique du)
16 Bélarus	51 Jamaïque	86 Djibouti	121 Papouasie-Nouvelle-Guinée
17 Cuba	52 Bolivie	87 Cambodge	122 Timor-Leste
18 Géorgie	53 Arabie saoudite	88 Inde	123 Gambie
19 Qatar	54 Philippines	89 Ghana	124 Sénégal
20 Roumanie	55 Viet Nam	90 Malawi	125 République centrafricaine
21 Ukraine	56 République arabe syrienne	91 Ouganda	126 Bénin
22 Moldova	57 Sao Tomé-et-Principe	92 Kenya	127 Mozambique
23 Mexique	58 Mongolie	93 République-Unie de Tanzanie	128 Sierra Leone
24 Territoires palestiniens occupés	59 Iran (République islamique d')	94 Rép. démoc. populaire Lao	129 Guinée
25 Malaisie	60 Jamahiriya arabe libyenne	95 Cameroun	130 Éthiopie
26 Sainte-Lucie	61 Honduras	96 Maroc	131 Burkina Faso
27 Trinité-et-Tobago	62 Cap-Vert	97 Haïti	132 Tchad
28 Venezuela (Rép. de Bolivarienne)	63 El Salvador	98 Guinée équatoriale	133 Mali
29 Jordanie	64 Oman	99 Népal	134 Niger
30 Panama	65 Tunisie	100 Rwanda	135 Afghanistan
31 Kirghizistan	66 Maldives	101 Pakistan	
32 Fédération de Russie	67 Sri Lanka	102 Bhoutan	
33 Liban	68 Nicaragua	103 Érythrée	
34 Colombie	69 Indonésie	104 Soudan	
35 Émirats arabes unis	70 Namibie	105 Zimbabwe	

## Pauvreté humaine et pauvreté : pays de l'OCDE

12

Classement selon l'IDH	Indice de la pauvreté humaine		Probabilité à la naissance de décéder avant 60 ans <sup>††</sup> (en % de la cohorte) 2005–2010	Personnes ayant des difficultés à comprendre un texte suivi <sup>††</sup> (en % des 16–65 ans) 1994–2003	Chômage de longue durée <sup>††</sup> (en % de la population active) 2007	Population vivant avec moins de 50 % du revenu médian <sup>†</sup> 2000–2005 <sup>e</sup>	Classement selon l'IPH-2 moins classement selon le rang de pauvreté monétaire <sup>d</sup>
	Rang	Valeur (en %)					
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ</b>							
1 Norvège	2	6,6	6,6	7,9	0,2	7,1	-6
2 Australie	14	12,0	6,4	17,0 <sup>e</sup>	0,7	12,2	-4
3 Islande	..	..	5,4	..	0,1	..	..
4 Canada	12	11,2	7,3	14,6	0,4	13,0	-8
5 Irlande	23	15,9	6,9	22,6 <sup>e</sup>	1,4	16,2	0
6 Pays-Bas	3	7,4	7,1	10,5 <sup>e</sup>	1,3	4,9 <sup>f</sup>	1
7 Suède	1	6,0	6,3	7,5 <sup>e</sup>	0,7	5,6	-3
8 France	8	11,0	7,7	.. <sup>g</sup>	3,1	7,3	-1
9 Suisse	7	10,6	6,4	15,9	1,5	7,6	-3
10 Japon	13	11,6	6,2	.. <sup>g</sup>	1,2	11,8 <sup>h</sup>	-4
11 Luxembourg	10	11,2	7,8	.. <sup>g</sup>	1,3	8,8	-4
12 Finlande	5	7,9	8,2	10,4 <sup>e</sup>	1,5	6,5	-1
13 États-Unis	22	15,2	9,7	20,0	0,5	17,3	-2
14 Autriche	9	11,0	7,6	.. <sup>g</sup>	1,2	7,7	-2
15 Espagne	17	12,4	7,1	.. <sup>g</sup>	2,0	14,2	-4
16 Danemark	4	7,7	9,2	9,6 <sup>e</sup>	0,7	5,6	1
17 Belgique	15	12,2	8,0	18,4 <sup>e,i</sup>	3,8	8,1	3
18 Italie	25	29,8	6,8	47,0	2,8	12,8	6
20 Nouvelle-Zélande	..	..	7,6	18,4 <sup>e</sup>	0,2	..	..
21 Royaume-Uni	21	14,6	7,8	21,8 <sup>e</sup>	1,3	11,6	5
22 Allemagne	6	10,1	7,6	14,4 <sup>e</sup>	4,8	8,4	-7
25 Grèce	18	12,5	7,0	.. <sup>g</sup>	4,1	14,3	-4
26 Corée (République de)	..	..	8,1	..	0,0	..	..
34 Portugal	..	..	8,7	..	3,7	..	..
36 République tchèque	11	11,2	10,2	.. <sup>g</sup>	2,8	4,9 <sup>f</sup>	10
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ</b>							
41 Pologne	19	12,8	13,2	.. <sup>g</sup>	4,4	11,5	4
42 Slovaquie	16	12,4	13,3	.. <sup>g</sup>	7,8	7,0 <sup>f</sup>	9
43 Hongrie	20	13,2	16,4	.. <sup>g</sup>	3,5	6,4 <sup>f</sup>	15
53 Mexique	24	28,1	13,0	43,2 <sup>j</sup>	0,1	18,4	-1
79 Turquie	..	..	14,9	..	3,1	..	..

## NOTES

† Signale les éléments utilisés pour calculer l'IPH-2.

Pour plus d'informations, voir la Fiche technique 1.

a Données correspondant à la probabilité à la naissance de décéder avant 60 ans, multipliée par 100.

b D'après le niveau 1 de compréhension de textes suivis de l'EIAA. Données concernant la dernière année disponible durant la période indiquée.

c Données concernant la dernière année disponible durant la période indiquée.

d La pauvreté en termes de revenu correspond au pourcentage de la population vivant avec moins de 50 % du revenu médian disponible corrigé des ménages. Un résultat positif indique que le pays en question enregistre de meilleurs résultats en matière de pauvreté monétaire que de pauvreté humaine, un résultat négatif signifie le contraire.

e D'après l'OCDE et Statistiques Canada (2000).

f Données concernant une année antérieure à celle indiquée.

g L'IPH-2 a été calculé sur la base d'une estimation de 16,4 %, correspondant à la moyenne non pondérée pour les pays pour lesquels des données sont disponibles.

h Smeeding (1997).

i Données concernant uniquement les Flandres.

j Données concernant uniquement l'État de Nuevo León.

## SOURCES

**Colonne 1** : déterminé sur la base des valeurs de l'HPI-2 de la colonne 2.

**Colonne 2** : calculs établis à partir des données des colonnes 3–6.

**Colonne 3** : ONU (2009e).

**Colonne 4** : OCDE et Statistiques Canada (2005), sauf indication contraire.

**Colonne 5** : calculs établis à partir de données relatives au chômage de longue durée et la population active des Statistiques de OCDE (2009c).

**Colonne 6** : ERL (2009).

**Colonne 7** : calculs établis à partir des données des colonnes 1 et 6.



## L'indice sexospécifique du développement humain et ses composants

Classement selon l'IDH	Indice sexospécifique du développement humain (ISDH) 2007			Espérance de vie à la naissance (en années) 2007		Taux d'alphabétisation des adultes <sup>a</sup> (en % des 15 ans et plus) 1999-2007		Taux brut combiné de scolarisation <sup>b</sup> (en %) 2007		Revenu estimatif <sup>c</sup> (en PPA en USD) 2007		Classement selon l'IDH moins classement selon l'ISDH <sup>d</sup>
	Rang	Valeur	en % de la valeur de l'IDH	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
60 Panama	51	0,838	99,7	78,2	73,0	92,8	94,0	83,5 <sup>f</sup>	76,1 <sup>f</sup>	8 331	14 397	3
61 Bulgarie	50	0,839	99,9	76,7	69,6	97,9	98,6	82,9 <sup>f</sup>	81,8 <sup>f</sup>	9 132	13 439	5
62 Saint-Kitts-et-Nevis	..	..	..	.. <sup>k</sup>	.. <sup>k</sup>	..	..	74,1 <sup>f</sup>	72,1 <sup>f</sup>	..	..	..
63 Roumanie	52	0,836	99,9	76,1	69,0	96,9	98,3	81,7 <sup>f</sup>	76,7 <sup>f</sup>	10 053	14 808	4
64 Trinité-et-Tobago	53	0,833	99,5	72,8	65,6	98,3	99,1	62,2 <sup>th</sup>	59,9 <sup>th</sup>	16 686 <sup>i</sup>	30 554 <sup>i</sup>	4
65 Monténégro	..	..	..	76,5	71,6	94,1 <sup>ao</sup>	98,9 <sup>ao</sup>	..	..	8 611 <sup>kp</sup>	14 951 <sup>kp</sup>	..
66 Malaisie	58	0,823	99,2	76,6	71,9	89,6	94,2	73,1 <sup>f</sup>	69,8 <sup>f</sup>	7 972 <sup>i</sup>	18 886 <sup>i</sup>	0
67 Serbie	..	..	..	76,3	71,6	94,1 <sup>ao</sup>	98,9 <sup>ao</sup>	..	..	7 654 <sup>kp</sup>	12 900 <sup>kp</sup>	..
68 Bélarus	57	0,824	99,8	75,2	63,1	99,7 <sup>a</sup>	99,8 <sup>a</sup>	93,8	87,1	8 482	13 543	2
69 Sainte-Lucie	..	..	..	75,5	71,7	..	..	80,6	73,8	6 599 <sup>i</sup>	13 084 <sup>i</sup>	..
70 Albanie	61	0,814	99,5	79,8	73,4	98,8 <sup>a</sup>	99,3 <sup>a</sup>	67,6 <sup>f</sup>	68,0 <sup>f</sup>	4 954 <sup>i</sup>	9 143 <sup>i</sup>	-1
71 Fédération de Russie	59	0,816	99,9	72,9	59,9	99,4	99,7	86,1 <sup>f</sup>	78,0 <sup>f</sup>	11 675 <sup>i</sup>	18 171 <sup>i</sup>	2
72 Ex-République yougoslave de Macédoine	62	0,812	99,4	76,5	71,7	95,4	98,6	71,1 <sup>f</sup>	69,1 <sup>f</sup>	5 956 <sup>i</sup>	12 247 <sup>i</sup>	0
73 Dominique	..	..	..	.. <sup>k</sup>	.. <sup>k</sup>	..	..	82,7 <sup>th</sup>	74,5 <sup>th</sup>	..	..	..
74 Grenade	..	..	..	76,7	73,7	..	..	73,8 <sup>th</sup>	72,4 <sup>th</sup>	..	..	..
75 Brésil	63	0,810	99,7	75,9	68,6	90,2	89,8	89,4 <sup>f</sup>	85,1 <sup>f</sup>	7 190	12 006	0
76 Bosnie-Herzégovine	..	..	..	77,7	72,4	94,4	99,0	..	..	5 910 <sup>i</sup>	9 721 <sup>i</sup>	..
77 Colombie	64	0,806	99,9	76,5	69,1	92,8	92,4	80,9	77,2	7 138	10 080	0
78 Pérou	65	0,804	99,7	75,8	70,4	84,6	94,9	89,9 <sup>th</sup>	86,4 <sup>th</sup>	5 828 <sup>i</sup>	9 835 <sup>i</sup>	0
79 Turquie	70	0,788	97,7	74,2	69,4	81,3	96,2	66,3 <sup>th</sup>	75,7 <sup>th</sup>	5 352 <sup>i</sup>	20 441 <sup>i</sup>	-4
80 Équateur	..	..	..	78,0	72,1	89,7	92,3	..	..	4 996 <sup>i</sup>	9 888 <sup>i</sup>	..
81 Maurice	67	0,797	99,1	75,7	68,5	84,7	90,2	75,7 <sup>th</sup>	78,0 <sup>th</sup>	6 686 <sup>i</sup>	15 972 <sup>i</sup>	0
82 Kazakhstan	66	0,803	99,8	71,2	59,1	99,5	99,8	95,1	87,8	8 831 <sup>i</sup>	13 080 <sup>i</sup>	2
83 Liban	71	0,784	97,7	74,1	69,8	86,0	93,4	80,3	75,7	4 062 <sup>i</sup>	16 404 <sup>i</sup>	-2
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN</b>												
84 Arménie	68	0,794	99,5	76,7	70,1	99,3	99,7	77,8	71,6	4 215	7 386	2
85 Ukraine	69	0,793	99,7	73,8	62,7	99,6	99,8	93,2 <sup>f</sup>	87,0 <sup>f</sup>	5 249	8 854	2
86 Azerbaïdjan	73	0,779	99,0	72,3	67,6	99,2 <sup>a</sup>	99,8 <sup>a</sup>	..	..	4 836	11,037	-1
87 Thaïlande	72	0,782	99,8	72,1	65,4	92,6	95,9	79,6 <sup>th</sup>	76,6 <sup>th</sup>	6 341 <sup>i</sup>	10 018 <sup>i</sup>	1
88 Iran (République islamique d')	76	0,770	98,4	72,5	69,9	77,2	87,3	73,0 <sup>th</sup>	73,4 <sup>th</sup>	5 304 <sup>i</sup>	16 449 <sup>i</sup>	-2
89 Géorgie	..	..	..	75,0	68,1	..	..	77,7 <sup>h</sup>	75,8 <sup>h</sup>	2 639	6 921	..
90 République dominicaine	74	0,775	99,7	75,2	69,8	89,5	88,8	76,7 <sup>f</sup>	70,4 <sup>f</sup>	4 985 <sup>i</sup>	8 416 <sup>i</sup>	1
91 Saint-Vincent-et-les Grenadines	..	..	..	73,6	69,4	..	..	70,3 <sup>f</sup>	67,6 <sup>f</sup>	5 180 <sup>i</sup>	10 219 <sup>i</sup>	..
92 Chine	75	0,770	99,8	74,7	71,3	90,0	96,5	68,5 <sup>f</sup>	68,9 <sup>f</sup>	4 323 <sup>i</sup>	6 375 <sup>i</sup>	1
93 Belize	..	..	..	78,0	74,2	..	..	79,2 <sup>th</sup>	77,4 <sup>th</sup>	4 021	9 398	..
94 Samoa	80	0,763	99,0	74,7	68,4	98,4	98,9	76,3 <sup>th</sup>	72,0 <sup>th</sup>	2 525 <sup>i</sup>	6 258 <sup>i</sup>	-3
95 Maldives	77	0,767	99,5	72,7	69,7	97,1	97,0	71,4 <sup>th</sup>	71,3 <sup>th</sup>	3 597 <sup>i</sup>	6 714 <sup>i</sup>	1
96 Jordanie	87	0,743	96,5	74,3	70,7	87,0	95,2	79,9 <sup>f</sup>	77,5 <sup>f</sup>	1 543	8 065	-8
97 Suriname	79	0,763	99,3	72,5	65,3	88,1	92,7	79,3 <sup>th</sup>	69,4 <sup>th</sup>	4 794 <sup>i</sup>	10 825 <sup>i</sup>	1
98 Tunisie	84	0,752	97,8	76,0	71,8	69,0	86,4	78,9 <sup>th</sup>	73,6 <sup>th</sup>	3 249 <sup>i</sup>	11 731 <sup>i</sup>	-3
99 Tonga	78	0,765	99,6	74,6	69,0	99,3	99,2	78,8 <sup>th</sup>	77,2 <sup>th</sup>	2 705 <sup>i</sup>	4 752 <sup>i</sup>	4
100 Jamaïque	81	0,762	99,5	75,1	68,3	91,1	80,5	82,0 <sup>th</sup>	74,3 <sup>th</sup>	4 469 <sup>i</sup>	7 734 <sup>i</sup>	2
101 Paraguay	82	0,759	99,8	73,8	69,6	93,5	95,7	72,2 <sup>th</sup>	72,1 <sup>th</sup>	3 439 <sup>i</sup>	5 405 <sup>i</sup>	2
102 Sri Lanka	83	0,756	99,6	77,9	70,3	89,1	92,7	69,9 <sup>th</sup>	67,5 <sup>th</sup>	3 064	5 450	2
103 Gabon	85	0,748	99,1	61,5	58,7	82,2	90,2	75,0 <sup>f</sup>	79,8 <sup>f</sup>	11 221 <sup>i</sup>	19 124 <sup>i</sup>	1
104 Algérie	88	0,742	98,4	73,6	70,8	66,4	84,3	74,5 <sup>th</sup>	72,8 <sup>th</sup>	4 081 <sup>i</sup>	11 331 <sup>i</sup>	-1
105 Philippines	86	0,748	99,6	73,9	69,4	93,7	93,1	81,6 <sup>f</sup>	77,8 <sup>f</sup>	2 506 <sup>i</sup>	4 293 <sup>i</sup>	2
106 El Salvador	89	0,740	99,0	75,9	66,4	79,7	84,9	74,8	73,3	3 675 <sup>i</sup>	8 016 <sup>i</sup>	0
107 République arabe syrienne	98	0,715	96,4	76,0	72,2	76,5	89,7	63,9 <sup>th</sup>	67,5 <sup>th</sup>	1 512 <sup>i</sup>	7 452 <sup>i</sup>	-8
108 Fidji	90	0,732	98,7	71,0	66,5	.. <sup>m</sup>	.. <sup>m</sup>	73,2 <sup>th</sup>	70,0 <sup>th</sup>	2 349 <sup>i</sup>	6 200 <sup>i</sup>	1
109 Turkménistan	..	..	..	68,8	60,6	99,3	99,7	..	..	3 594 <sup>i</sup>	5 545 <sup>i</sup>	..
110 Territoires palestiniens occupés	..	..	..	74,9	71,7	90,3	97,2	80,8	75,9	..	..	..
111 Indonésie	93	0,726	99,0	72,5	68,5	88,8	95,2	66,8 <sup>th</sup>	69,5 <sup>th</sup>	2 263 <sup>i</sup>	5 163 <sup>i</sup>	-1
112 Honduras	95	0,721	98,4	74,4	69,6	83,5	83,7	78,3 <sup>th</sup>	71,3 <sup>th</sup>	1 951 <sup>i</sup>	5 668 <sup>i</sup>	-2
113 Bolivie	91	0,728	99,8	67,5	63,3	86,0	96,0	83,6 <sup>f</sup>	89,7 <sup>f</sup>	3 198 <sup>i</sup>	5 222 <sup>i</sup>	3
114 Guyane	96	0,721	98,9	69,6	63,7	.. <sup>gm</sup>	.. <sup>gm</sup>	83,0	84,7	1 607 <sup>i</sup>	3 919 <sup>i</sup>	-1
115 Mongolie	92	0,727	100,0	69,6	63,0	97,7	96,8	84,9	73,7	3 019	3 454	4
116 Viet Nam	94	0,723	99,7	76,1	72,3	86,9	93,9	60,7 <sup>th</sup>	63,9 <sup>th</sup>	2 131 <sup>i</sup>	3 069 <sup>i</sup>	3
117 Moldova	97	0,719	99,8	72,1	64,5	98,9	99,6	74,6 <sup>f</sup>	68,6 <sup>f</sup>	2 173 <sup>i</sup>	2 964 <sup>i</sup>	1
118 Guinée équatoriale	102	0,700	97,3	51,1	48,7	80,5	93,4	55,8 <sup>f</sup>	68,2 <sup>f</sup>	16 161 <sup>i</sup>	45 418 <sup>i</sup>	-3

Classement selon l'IDH	Indice sexospécifique du développement humain (ISDH) 2007			Espérance de vie à la naissance (en années) 2007		Taux d'alphabétisation des adultes <sup>a</sup> (en % des 15 ans et plus) 1999-2007		Taux brut combiné de scolarisation <sup>b</sup> (en %) 2007		Revenu estimatif <sup>c</sup> (en PPA en USD) 2007		Classement selon l'IDH moins classé selon l'ISDH <sup>d</sup>
	Rang	Valeur	en % de la valeur de l'IDH	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
	119 Ouzbékistan	99	0,708	99,7	70,9	64,5	95,8	98,0	71,4	74,0	1 891 <sup>i</sup>	
120 Kirghizistan	100	0,705	99,4	71,4	63,9	99,1	99,5	79,7	74,9	1 428 <sup>j</sup>	2 600 <sup>j</sup>	1
121 Cap-Vert	101	0,701	98,9	73,5	68,2	78,8	89,4	69,7	66,6	2 015 <sup>j</sup>	4 152 <sup>j</sup>	1
122 Guatemala	103	0,696	98,9	73,7	66,7	68,0	79,0	67,8	73,2	2 735 <sup>j</sup>	6 479 <sup>j</sup>	0
123 Égypte	..	..	..	71,7	68,2	57,8	74,6	..	..	2 286	8 401	..
124 Nicaragua	106	0,686	98,2	75,9	69,8	77,9	78,1	72,7 <sup>th</sup>	71,5 <sup>th</sup>	1 293 <sup>j</sup>	3 854 <sup>j</sup>	-2
125 Botswana	105	0,689	99,3	53,3	53,2	82,9	82,8	71,3 <sup>th</sup>	70,0 <sup>th</sup>	9 961 <sup>i</sup>	17 307 <sup>i</sup>	0
126 Vanuatu	104	0,692	99,9	72,0	68,1	76,1	80,0	60,3 <sup>th</sup>	64,2 <sup>th</sup>	2 970 <sup>i</sup>	4 332 <sup>i</sup>	2
127 Tadjikistan	107	0,686	99,6	69,3	63,7	99,5	99,8	64,6	77,2	1 385 <sup>j</sup>	2 126 <sup>j</sup>	0
128 Namibie	108	0,683	99,5	61,2	59,3	87,4	88,6	68,2 <sup>f</sup>	66,3 <sup>f</sup>	4 006 <sup>j</sup>	6 339 <sup>j</sup>	0
129 Afrique du Sud	109	0,680	99,6	53,2	49,8	87,2	88,9	77,3 <sup>f</sup>	76,3 <sup>f</sup>	7 328 <sup>j</sup>	12 273 <sup>j</sup>	0
130 Maroc	111	0,625	95,7	73,3	68,8	43,2	68,7	55,1 <sup>th</sup>	64,0 <sup>th</sup>	1 603 <sup>j</sup>	6 694 <sup>j</sup>	-1
131 Sao Tomé-et-Principe	110	0,643	98,8	67,3	63,5	82,7	93,4	68,6	67,7	1 044 <sup>j</sup>	2 243 <sup>j</sup>	1
132 Bhoutan	113	0,605	97,7	67,6	64,0	38,7	65,0	53,7 <sup>th</sup>	54,6 <sup>th</sup>	2 636 <sup>j</sup>	6 817 <sup>j</sup>	-1
133 Rép. démoc. populaire Lao	112	0,614	99,3	65,9	63,2	63,2	82,5	54,3 <sup>f</sup>	64,8 <sup>f</sup>	1 877 <sup>j</sup>	2 455 <sup>j</sup>	1
134 Inde	114	0,594	97,1	64,9	62,0	54,5	76,9	57,4 <sup>f</sup>	64,3 <sup>f</sup>	1 304 <sup>j</sup>	4 102 <sup>j</sup>	0
135 Îles Salomon	..	..	..	66,7	64,9	..	..	47,8 <sup>f</sup>	51,4 <sup>f</sup>	1 146 <sup>j</sup>	2 264 <sup>j</sup>	..
136 Congo	115	0,594	98,8	54,4	52,5	71,8 <sup>f</sup>	90,6 <sup>f</sup>	55,2 <sup>th</sup>	62,0 <sup>th</sup>	2 385 <sup>j</sup>	4 658 <sup>j</sup>	0
137 Cambodge	116	0,588	99,2	62,3	58,6	67,7	85,8	54,8 <sup>h</sup>	62,1 <sup>h</sup>	1 465 <sup>j</sup>	2 158 <sup>j</sup>	0
138 Myanmar	..	..	..	63,4	59,0	86,4	93,9	..	..	640 <sup>j</sup>	1 043 <sup>j</sup>	..
139 Comores	117	0,571	99,2	67,2	62,8	69,8	80,3	42,3 <sup>th</sup>	50,4 <sup>th</sup>	839 <sup>j</sup>	1 446 <sup>j</sup>	0
140 Yémen	122	0,538	93,6	64,1	60,9	40,5	77,0	42,3 <sup>f</sup>	65,9 <sup>f</sup>	921 <sup>j</sup>	3 715 <sup>j</sup>	-4
141 Pakistan	124	0,532	93,0	66,5	65,9	39,6	67,7	34,4 <sup>f</sup>	43,9 <sup>f</sup>	760 <sup>j</sup>	4 135 <sup>j</sup>	-5
142 Swaziland	118	0,568	99,3	44,8	45,7	78,3	80,9	58,4 <sup>f</sup>	61,8 <sup>f</sup>	3 994 <sup>j</sup>	5 642 <sup>j</sup>	2
143 Angola	..	..	..	48,5	44,6	54,2	82,9	..	..	4 212 <sup>j</sup>	6 592 <sup>j</sup>	..
144 Népal	119	0,545	98,4	66,9	65,6	43,6	70,3	58,1 <sup>th</sup>	63,4 <sup>th</sup>	794 <sup>j</sup>	1 309 <sup>j</sup>	2
145 Madagascar	120	0,541	99,6	61,5	58,3	65,3	76,5	60,2	62,5	774	1 093	2
146 Bangladesh	123	0,536	98,7	66,7	64,7	48,0	58,7	52,5 <sup>f</sup>	51,8 <sup>f</sup>	830 <sup>j</sup>	1 633 <sup>j</sup>	0
147 Kenya	121	0,538	99,4	54,0	53,2	70,2	77,7	58,2 <sup>th</sup>	61,0 <sup>th</sup>	1 213 <sup>j</sup>	1 874 <sup>j</sup>	3
148 Papouasie-Nouvelle-Guinée	..	..	..	63,0	58,7	53,4	62,1	..	..	1 775 <sup>j</sup>	2 383 <sup>j</sup>	..
149 Haïti	..	..	..	62,9	59,1	64,0 <sup>f</sup>	60,1 <sup>f</sup>	..	..	626 <sup>j</sup>	1 695 <sup>j</sup>	..
150 Soudan	127	0,516	97,0	59,4	56,3	51,8	71,1	37,6 <sup>th</sup>	42,2 <sup>th</sup>	1 039 <sup>j</sup>	3 119 <sup>j</sup>	-2
151 République-Unie de Tanzanie	125	0,527	99,4	55,8	54,2	65,9	79,0	56,2 <sup>h</sup>	58,4 <sup>h</sup>	1 025 <sup>j</sup>	1 394 <sup>j</sup>	1
152 Ghana	126	0,524	99,5	57,4	55,6	58,3	71,7	54,5 <sup>h</sup>	58,3 <sup>h</sup>	1 133 <sup>j</sup>	1 531 <sup>j</sup>	1
153 Cameroun	129	0,515	98,6	51,4	50,3	59,8	77,0	47,7 <sup>f</sup>	56,7 <sup>f</sup>	1 467 <sup>j</sup>	2 791 <sup>j</sup>	-1
154 Mauritanie	128	0,516	99,1	58,5	54,7	48,3	63,3	50,5 <sup>th</sup>	50,7 <sup>th</sup>	1 405 <sup>j</sup>	2 439 <sup>j</sup>	1
155 Djibouti	130	0,514	98,8	56,5	53,7	.. <sup>m</sup>	.. <sup>m</sup>	21,9 <sup>f</sup>	29,0 <sup>f</sup>	1 496 <sup>j</sup>	2 627 <sup>j</sup>	0
156 Lesotho	132	0,509	99,1	45,5	43,9	90,3	73,7	62,3 <sup>th</sup>	60,6 <sup>th</sup>	1 315 <sup>j</sup>	1 797 <sup>j</sup>	-1
157 Ouganda	131	0,509	99,2	52,4	51,4	65,5	81,8	61,6 <sup>th</sup>	62,9 <sup>th</sup>	861 <sup>j</sup>	1 256 <sup>j</sup>	1
158 Nigéria	133	0,499	97,7	48,2	47,2	64,1	80,1	48,1 <sup>th</sup>	57,9 <sup>th</sup>	1 163 <sup>j</sup>	2 777 <sup>j</sup>	0
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE</b>												
159 Togo	..	..	..	63,9	60,4	38,5	68,7	..	..	494 <sup>j</sup>	1 088 <sup>j</sup>	..
160 Malawi	134	0,490	99,4	53,4	51,3	64,6	79,2	61,7 <sup>th</sup>	62,1 <sup>th</sup>	646 <sup>j</sup>	877 <sup>j</sup>	0
161 Bénin	135	0,477	97,0	62,1	59,8	27,9	53,1	44,5 <sup>th</sup>	60,1 <sup>th</sup>	892	1 726	0
162 Timor-Leste	..	..	..	61,5	59,8	..	..	62,1 <sup>th</sup>	64,2 <sup>th</sup>	493 <sup>j</sup>	934 <sup>j</sup>	..
163 Côte d'Ivoire	137	0,468	96,6	58,3	55,7	38,6	60,8	31,3 <sup>th</sup>	43,7 <sup>th</sup>	852 <sup>j</sup>	2 500 <sup>j</sup>	-1
164 Zambie	136	0,473	98,3	45,0	44,0	60,7	80,8	60,7 <sup>th</sup>	66,0 <sup>th</sup>	980 <sup>j</sup>	1 740 <sup>j</sup>	1
165 Érythrée	138	0,459	97,3	61,4	56,8	53,0	76,2	27,6 <sup>th</sup>	39,1 <sup>th</sup>	422 <sup>j</sup>	839 <sup>j</sup>	0
166 Sénégal	140	0,457	98,5	56,9	53,9	33,0	52,3	39,0 <sup>th</sup>	43,3 <sup>th</sup>	1 178 <sup>j</sup>	2 157 <sup>j</sup>	-1
167 Rwanda	139	0,459	99,8	51,4	47,9	59,8	71,4	52,4 <sup>f</sup>	52,0 <sup>f</sup>	770 <sup>j</sup>	970 <sup>j</sup>	1
168 Gambie	141	0,452	99,1	57,3	54,1	.. <sup>m</sup>	.. <sup>m</sup>	47,2 <sup>th</sup>	46,4 <sup>th</sup>	951 <sup>j</sup>	1 499 <sup>j</sup>	0
169 Libéria	142	0,430	97,3	59,3	56,5	50,9	60,2	48,6 <sup>f</sup>	66,5 <sup>f</sup>	240 <sup>j</sup>	484 <sup>j</sup>	0
170 Guinée	143	0,425	97,7	59,3	55,3	18,1	42,6	41,5 <sup>f</sup>	56,9 <sup>f</sup>	919 <sup>j</sup>	1 356 <sup>j</sup>	0
171 Éthiopie	144	0,403	97,3	56,2	53,3	22,8	50,0	44,0 <sup>h</sup>	54,0 <sup>h</sup>	624 <sup>j</sup>	936 <sup>j</sup>	0
172 Mozambique	145	0,395	98,3	48,7	46,9	33,0	57,2	50,2 <sup>th</sup>	59,4 <sup>th</sup>	759 <sup>j</sup>	848 <sup>j</sup>	0
173 Guinée-Bissau	148	0,381	96,2	49,1	46,0	54,4	75,1	28,8 <sup>th</sup>	44,5 <sup>th</sup>	301 <sup>j</sup>	658 <sup>j</sup>	-2
174 Burundi	146	0,390	99,1	51,4	48,6	52,2	67,3	46,2 <sup>h</sup>	51,8 <sup>h</sup>	296 <sup>j</sup>	387 <sup>j</sup>	1
175 Tchad	149	0,380	96,8	49,9	47,3	20,8	43,0	27,5 <sup>th</sup>	45,5 <sup>th</sup>	1 219 <sup>j</sup>	1 739 <sup>j</sup>	-1
176 Congo (République Démocratique du)	150	0,370	95,1	49,2	46,1	54,1	80,9	40,5 <sup>f</sup>	48,9 <sup>f</sup>	189 <sup>j</sup>	410 <sup>j</sup>	-1
177 Burkina Faso	147	0,383	98,4	54,0	51,4	21,6	36,7	29,2	36,3	895 <sup>j</sup>	1 354 <sup>j</sup>	3

## L'indice sexospécifique du développement humain et ses composants

Classement selon l'IDH	Indice sexospécifique du développement humain (ISDH) 2007			Espérance de vie à la naissance (en années) 2007		Taux d'alphabétisation des adultes <sup>a</sup> (en % des 15 ans et plus) 1999-2007		Taux brut combiné de scolarisation <sup>b</sup> (en %) 2007		Revenu estimatif <sup>c</sup> (en PPA en USD) 2007		Classement selon l'IDH moins classement selon l'ISDH <sup>d</sup>
	Rang	Valeur	en % de la valeur de l'IDH	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
178 Mali	153	0,353	95,2	48,8	47,4	18,2	34,9	37,5 <sup>fh</sup>	51,0 <sup>fh</sup>	672 <sup>i</sup>	1 517 <sup>i</sup>	-2
179 République centrafricaine	151	0,354	95,8	48,2	45,1	33,5	64,8	22,9 <sup>fh</sup>	34,4 <sup>fh</sup>	535 <sup>i</sup>	900 <sup>i</sup>	1
180 Sierra Leone	152	0,354	97,1	48,5	46,0	26,8	50,0	37,6 <sup>fh</sup>	51,7 <sup>fh</sup>	577 <sup>i</sup>	783 <sup>i</sup>	1
181 Afghanistan	154	0,310	88,0	43,5	43,6	12,6	43,1	35,4 <sup>fh</sup>	63,6 <sup>fh</sup>	442 <sup>fa</sup>	1 845 <sup>fa</sup>	0
182 Niger	155	0,308	90,8	51,7	50,0	15,1	42,9	22,1	32,3	318 <sup>i</sup>	929 <sup>i</sup>	0

## AUTRES ÉTATS MEMBRES DES NATIONS UNIS

Corée (Répu. pop. démocratique de)	..	..	..	69,1	64,9	..	..	..	..	..	..	..
Îles Marshall	..	..	..	.. <sup>k</sup>	.. <sup>k</sup>	..	..	71,2 <sup>fh</sup>	71,1 <sup>fh</sup>	..	..	..
Iraq	..	..	..	71,8	64,2	64,2	84,1	52,1 <sup>fh</sup>	68,5 <sup>fh</sup>	..	..	..
Kiribati	..	..	..	.. <sup>k</sup>	.. <sup>k</sup>	..	..	77,9 <sup>fh</sup>	73,8 <sup>fh</sup>	..	..	..
Micronésie (États fédérés de)	..	..	..	69,2	67,6	..	..	..	..	..	..	..
Monaco	..	..	..	.. <sup>k</sup>	.. <sup>k</sup>	..	..	..	..	..	..	..
Nauru	..	..	..	.. <sup>k</sup>	.. <sup>k</sup>	..	..	56,1 <sup>fh</sup>	54,0 <sup>fh</sup>	..	..	..
Palaos	..	..	..	.. <sup>k</sup>	.. <sup>k</sup>	90,5 <sup>f</sup>	93,3 <sup>f</sup>	91,2 <sup>fh</sup>	82,4 <sup>fh</sup>	..	..	..
Saint-Marin	..	..	..	.. <sup>k</sup>	.. <sup>k</sup>	.. <sup>e</sup>	.. <sup>e</sup>	..	..	..	..	..
Somalie	..	..	..	51,2	48,3	..	..	..	..	..	..	..
Tuvalu	..	..	..	.. <sup>k</sup>	.. <sup>k</sup>	..	..	70,8 <sup>fh</sup>	67,8 <sup>fh</sup>	..	..	..
Zimbabwe	..	..	..	43,6	42,6	88,3	94,1	53,4 <sup>fh</sup>	55,5 <sup>fh</sup>	..	..	..

## NOTES

- a** Sauf indication contraire, les données se réfèrent à des estimations de l'alphabétisation nationale issues de recensements et d'enquêtes réalisés entre 1999 et 2007. En raison des différences de méthodologie et d'actualisation des données collectées, les comparaisons entre pays et d'une année sur l'autre doivent être effectuées avec circonspection. Pour de plus amples informations, voir le site <http://www.uis.unesco.org/>.
- b** Pour certains pays, les données peuvent se rapporter à des estimations nationales ou à celles de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU). Pour de plus amples informations, voir le site <http://www.uis.unesco.org/>.
- c** Faute de données différenciées pour le revenu des hommes et des femmes, les revenus de ces deux catégories de population ont été grossièrement estimés à partir de données relatives au rapport revenus non agricoles des femmes / revenus non agricoles des hommes, leur part respective dans la population active, les populations féminine et masculine totales et le PIB par habitant en PPA en USD (consulter le site <http://hdr.undp.org/fr/statistiques/nt1>). Les estimations utilisées dans ce calcul se fondent sur des données relatives à la dernière année disponible entre 1999 et 2007.
- d** Les classements selon l'IDH figurant dans cette colonne ont été recalculés pour les pays dont l'ISDH est déterminé. Un chiffre positif indique que le classement selon l'ISDH est supérieur à celui selon l'IDH, un chiffre négatif signifie le contraire.
- e** Une valeur de 99,0 % a été utilisée pour le calcul de l'IDH.
- f** Les données concernent une année autre que celle indiquée pour cette rubrique.
- g** Pour le calcul de l'ISDH, les valeurs correspondant aux hommes et aux femmes indiquées dans ce tableau ont été revues à la baisse pour refléter les valeurs maximales d'alphabétisation des adultes (99 %), des taux bruts de scolarisation (100 %) et du PIB par habitant (40 000 en PPA en USD). Pour de plus amples informations,

voir <http://hdr.undp.org/fr/statistiques/nt1>.

**h** Estimation de l'Institut de statistique de l'UNESCO.

**i** Aucune donnée relative aux salaires n'est disponible. Une valeur de 0,75 a été utilisée dans le calcul du revenu estimatif des femmes et des hommes pour le rapport revenus non agricoles des femmes / revenus non agricoles des hommes.

**j** Statec (2008). Les données concernent les personnes scolarisées dans leur pays ou à l'étranger et diffèrent par conséquent de la définition classique.

**k** Des estimations non publiées ont été utilisées pour le calcul de l'IDH, ONU (2009e). Dont notamment : Andorre 84,3 (femmes) et 77,5 (hommes), Antigua-et-Barbuda 74,6 et 69,7, Dominique 80,3 et 73,7, Liechtenstein 82,4 et 76,0, Saint-Kitts-et-Nevis 74,6 et 69,8 et les Seychelles 77,7 et 68,4.

**l** Estimation nationale de l'UNESCO, Institut de statistique.

**m** En l'absence de données récentes, les estimations suivantes ont été utilisées pour le calcul : Bahamas 96,7 (femmes) et 95,0 (hommes), Barbade 99,8 et 99,7, Djibouti 61,4 et 79,9, Fidji 92,9 et 95,9, Gambie 35,4 et 49,9, Guyane 98,7 et 99,2, et Hong Kong, Chine (RAS) 91,4 et 97,3. Les estimations de 2005 de l'UNESCO, Institut de statistique (2003) sont basées sur d'anciens recensements ou enquêtes et doivent être interprétées avec circonspection, ISU 2003.

**n** Heston, Summers et Aten (2006). Les données diffèrent par conséquent de la définition classique.

**o** Les données se réfèrent à la Serbie et au Monténégro avant leur séparation en juin 2006 en deux États indépendants. Elles n'incluent pas le Kosovo.

**p** Le revenu moyen est calculé à partir des données sur le taux d'activité économique de la Serbie et du Monténégro avant leur séparation en deux États indépendants en juin 2006.

**q** Calculs effectués sur la base du PIB en PPA en USD pour 2006, Banque mondiale (2009d) et la population totale pour la même année, ONU (2009e).

## SOURCES

**Colonne 1** : données déterminées à partir des valeurs de l'ISDH.

**Colonne 2** : calculs effectués à partir des données des colonnes 4-11.

**Colonne 3** : calculs effectués à partir des valeurs de l'ISDH et de l'IDH.

**Colonnes 4-5** : ONU (2009e).

**Colonnes 6-7** : UNESCO, Institut de statistique (2009a).

**Colonnes 8-9** : UNESCO, Institut de statistique (2009b).

**Colonnes 10-11** : calculs effectués à partir des données relatives au PIB (en PPA en USD) et à la population, Banque mondiale (2009d), des données relatives aux salaires et à la population active, OIT (2009b).

**Colonne 12** : données correspondant à la différence entre les classements recalculés selon l'IDH et l'ISDH de la colonne 1.



## CLASSEMENT SELON L'ISDH POUR 155 PAYS ET TERRITOIRES

1 Australie		80 Samoa	120 Madagascar
2 Norvège		81 Jamaïque	121 Kenya
3 Islande		82 Paraguay	122 Yémen
4 Canada		83 Sri Lanka	123 Bangladesh
5 Suède		84 Tunisie	124 Pakistan
6 France		85 Gabon	125 République-Unie de Tanzanie
7 Pays-Bas		86 Philippines	126 Ghana
8 Finlande		87 Jordanie	127 Soudan
9 Espagne		88 Algérie	128 Mauritanie
10 Irlande		89 El Salvador	129 Cameroun
11 Belgique		90 Fidji	130 Djibouti
12 Danemark		91 Bolivie	131 Ouganda
13 Suisse		92 Mongolie	132 Lesotho
14 Japon		93 Indonésie	133 Nigéria
15 Italie		94 Viet Nam	134 Malawi
16 Luxembourg		95 Honduras	135 Bénin
17 Royaume-Uni		96 Guyane	136 Zambie
18 Nouvelle-Zélande		97 Moldova	137 Côte d'Ivoire
19 États-Unis		98 République arabe syrienne	138 Érythrée
20 Allemagne		99 Ouzbékistan	139 Rwanda
21 Grèce		100 Kirghizistan	140 Sénégal
22 Hong Kong, Chine (RAS)		101 Cap-Vert	141 Gambie
23 Autriche		102 Guinée équatoriale	142 Libéria
24 Slovaquie		103 Guatemala	143 Guinée
25 Corée (République de)		104 Vanuatu	144 Éthiopie
26 Israël		105 Botswana	145 Mozambique
27 Chypre		106 Nicaragua	146 Burundi
28 Portugal		107 Tadjikistan	147 Burkina Faso
29 Brunei Darussalam		108 Namibie	148 Guinée-Bissau
30 Barbade		109 Afrique du Sud	149 Tchad
31 République tchèque		110 Sao Tomé-et-Principe	150 Congo (République Démocratique du)
32 Malte		111 Maroc	151 République centrafricaine
33 Bahreïn		112 Rép. démoc. populaire Lao	152 Sierra Leone
34 Koweït		113 Bhoutan	153 Mali
35 Qatar		114 Inde	154 Afghanistan
36 Estonie		115 Congo	155 Niger
37 Hongrie		116 Cambodge	
38 Émirats arabes unis		117 Comores	
39 Pologne		118 Swaziland	
40 Slovaquie		119 Népal	
	41 Chili		
	42 Lituanie		
	43 Croatie		
	44 Lettonie		
	45 Uruguay		
	46 Argentine		
	47 Costa Rica		
	48 Mexique		
	49 Cuba		
	50 Bulgarie		
	51 Panama		
	52 Roumanie		
	53 Trinité-et-Tobago		
	54 Jamahiriya arabe libyenne		
	55 Venezuela (Rép. de Bolivarienne)		
	56 Oman		
	57 Bélarus		
	58 Malaisie		
	59 Fédération de Russie		
	60 Arabie saoudite		
	61 Albanie		
	62 Ex-République yougoslave de Macédoine		
	63 Brésil		
	64 Colombie		
	65 Pérou		
	66 Kazakhstan		
	67 Maurice		
	68 Arménie		
	69 Ukraine		
	70 Turquie		
	71 Liban		
	72 Thaïlande		
	73 Azerbaïdjan		
	74 République dominicaine		
	75 Chine		
	76 Iran (République islamique d')		
	77 Maldives		
	78 Tonga		
	79 Suriname		

## Indice de la participation des femmes et ses composants

K

Classement selon l'IDH	Indice de la participation des femmes (IPF)		Sièges parlementaires détenus par des femmes <sup>a</sup> (en % du total)	Postes de législateurs, de hauts fonctionnaires et de cadres occupés par des femmes <sup>b</sup> (en % du total)		Postes professionnels et techniques occupés par des femmes <sup>b</sup> (en % du total)	Rapport salaire estimatif des femmes / salaire estimatif des hommes <sup>c</sup>	Année où les femmes ont reçu le droit de <sup>d</sup>		Année où une femme est devenue pour la première fois présidente du parlement ou d'une de ses Chambres <sup>e</sup>	Postes ministériels occupés par des femmes <sup>f</sup> (en % du total)
	Rang	Valeur		voter	se présenter						
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ</b>											
1 Norvège	2	0,906	36 <sup>a</sup>	31	51	0,77	1913	1907, 1913	1993	56	
2 Australie	7	0,870	30 <sup>a</sup>	37	57	0,70	1902, 1962	1902, 1962	1987	24	
3 Islande	8	0,859	33 <sup>a</sup>	30	56	0,62	1915, 1920	1915, 1920	1974	36	
4 Canada	12	0,830	25 <sup>a</sup>	37	56	0,65	1917, 1960	1920, 1960	1972	16	
5 Irlande	22	0,722	15 <sup>a</sup>	31	53	0,56	1918, 1928	1918, 1928	1982	21	
6 Pays-Bas	5	0,882	39 <sup>a</sup>	28	50	0,67	1919	1917	1998	33	
7 Suède	1	0,909	47 <sup>a</sup>	32	51	0,67	1919, 1921	1919, 1921	1991	48	
8 France	17	0,779	20 <sup>a</sup>	38	48	0,61	1944	1944	..	47	
9 Suisse	13	0,822	27 <sup>a</sup>	30	46	0,62	1971	1971	1977	43	
10 Japon	57	0,567	12	9 <sup>h</sup>	46 <sup>h</sup>	0,45	1945, 1947	1945, 1947	1993	12	
11 Luxembourg	..	..	23 <sup>a</sup>	..	..	0,57	1919	1919	1989	14	
12 Finlande	3	0,902	42	29	55	0,73	1906	1906	1991	58	
13 États-Unis	18	0,767	17 <sup>a</sup>	43	56	0,62	1920, 1965	1788 <sup>i</sup>	2007	24	
14 Autriche	20	0,744	27 <sup>a</sup>	27	48	0,40	1918	1918	1927	38	
15 Espagne	11	0,835	34 <sup>a</sup>	32	49	0,52	1931	1931	1999	44	
16 Danemark	4	0,896	38 <sup>a</sup>	28	52	0,74	1915	1915	1950	37	
17 Belgique	6	0,874	36 <sup>a</sup>	32	49	0,64	1919, 1948	1921	2004	23	
18 Italie	21	0,741	20 <sup>a</sup>	34	47	0,49	1945	1945	1979	24	
19 Liechtenstein	..	..	24	..	..	..	1984	1984	..	20	
20 Nouvelle-Zélande	10	0,841	34	40	54	0,69	1893	1919	2005	32	
21 Royaume-Uni	15	0,790	20 <sup>a</sup>	34	47	0,67	1918, 1928	1918, 1928	1992	23	
22 Allemagne	9	0,852	31 <sup>a</sup>	38	50	0,59	1918	1918	1972	33	
23 Singapour	16	0,786	24	31	45	0,53	1947	1947	..	0	
24 Hong Kong, Chine (RAS)	..	..	..	30	42	0,73	..	..	..	..	
25 Grèce	28	0,677	15 <sup>a</sup>	28	49	0,51	1952	1952	2004	12	
26 Corée (République de)	61	0,554	14 <sup>a</sup>	9	40	0,52	1948	1948	..	5	
27 Israël	23	0,705	18 <sup>a</sup>	30	52	0,64	1948	1948	2006	12	
28 Andorre	..	..	25	..	..	..	1970	1973	..	38	
29 Slovénie	34	0,641	10 <sup>a</sup>	34	56	0,61	1946	1946	..	18	
30 Brunéi Darussalam	..	..	..	35 <sup>h</sup>	37 <sup>h</sup>	0,59	—	—	..	7	
31 Koweït	..	..	3	..	..	0,36	2005	2005	..	7	
32 Chypre	48	0,603	14 <sup>a</sup>	15	48	0,58	1960	1960	..	18	
33 Qatar	88	0,445	0	7	25	0,28	2003 <sup>k</sup>	2003	..	8	
34 Portugal	19	0,753	28 <sup>a</sup>	32	51	0,60	1931, 1976	1931, 1976	..	13	
35 Émirats arabes unis	25	0,691	23	10	21	0,27	2006 <sup>l</sup>	2006 <sup>l</sup>	..	8	
36 République tchèque	31	0,664	16 <sup>a</sup>	29	53	0,57	1920	1920	1998	13	
37 Barbade	37	0,632	14	43	52	0,65	1950	1950	..	28	
38 Malte	74	0,531	9 <sup>a</sup>	19	41	0,45	1947	1947	1996	15	
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ</b>											
39 Bahreïn	46	0,605	14	13 <sup>h</sup>	19 <sup>h</sup>	0,51	1973, 2002	1973, 2002	..	4	
40 Estonie	30	0,665	21	34	69	0,65	1918	1918	2003	23	
41 Pologne	38	0,631	18 <sup>a</sup>	36	60	0,59	1918	1918	1997	26	
42 Slovaquie	32	0,663	19 <sup>a</sup>	31	58	0,58	1920	1920	..	13	
43 Hongrie	52	0,590	11 <sup>a</sup>	35	60	0,75	1918, 1945	1918, 1945	1963	21	
44 Chili	75	0,526	13 <sup>a</sup>	23 <sup>h</sup>	50 <sup>h</sup>	0,42	1949	1949	2002	41	
45 Croatie	44	0,618	21 <sup>a</sup>	21	51	0,67	1945	1945	1993	24	
46 Lituanie	40	0,628	18 <sup>a</sup>	38	70	0,70	1919	1919	..	23	
47 Antigua-et-Barbuda	..	..	17	45	55	..	1951	1951	1994	9	
48 Lettonie	33	0,648	20	41	66	0,67	1918	1918	1995	22	
49 Argentine	24	0,699	40 <sup>a</sup>	23	54	0,51	1947	1947	1973	23	
50 Uruguay	63	0,551	12 <sup>a</sup>	40	53	0,55	1932	1932	1963	29	
51 Cuba	29	0,676	43	31 <sup>h</sup>	60 <sup>h</sup>	0,49	1934	1934	..	19	
52 Bahamas	..	..	25	43	63	..	1961, 1964	1961, 1964	1997	8	
53 Mexique	39	0,629	22 <sup>a</sup>	31	42	0,42	1947	1953	1994	16	
54 Costa Rica	27	0,685	37 <sup>a</sup>	27	43	0,46	1949	1949	1986	29	
55 Jamahiriya arabe libyenne	..	..	8	..	..	0,25	1964	1964	..	0	
56 Oman	87	0,453	9	9	33	0,23	1994, 2003	1994, 2003	..	9	
57 Seychelles	..	..	24	..	..	..	1948	1948	..	20	
58 Venezuela (Rép. de Bolivarienne)	55	0,581	19 <sup>a</sup>	27 <sup>h</sup>	61 <sup>h</sup>	0,48	1946	1946	1998	21	
59 Arabie saoudite	106	0,299	0	10	29	0,16	—	—	..	0	

TABLEAU

Classement selon l'IDH	Indice de la participation des femmes (IPF)		Postes de législateurs, de hauts fonctionnaires et de cadres occupés par des femmes <sup>a</sup>		Postes professionnels et techniques occupés par des femmes <sup>b</sup>	Rapport salaire estimatif des femmes / salaire estimatif des hommes <sup>c</sup>	Année où les femmes ont reçu le droit de <sup>d</sup>		Année où une femme est devenue pour la première fois présidente du parlement ou d'une de ses Chambres <sup>e</sup>	Postes ministériels occupés par des femmes <sup>f</sup> (en % du total)
	Valeur	Sièges parlementaires détenus par des femmes <sup>a†</sup> (en % du total)	Postes de législateurs, de hauts fonctionnaires et de cadres occupés par des femmes <sup>a</sup> (en % du total)	voter			se présenter			
60 Panama	47	0,604	17 <sup>g</sup>	44	52	0,58	1941, 1946	1941, 1946	1994	23
61 Bulgarie	45	0,613	22	31	61	0,68	1937, 1945	1945	..	24
62 Saint-Kitts-et-Nevis	..	..	7	..	..	..	1951	1951	2004	..
63 Roumanie	77	0,512	10 <sup>g</sup>	28	56	0,68	1929, 1946	1929, 1946	2008	0
64 Trinité-et-Tobago	14	0,801	33 <sup>g</sup>	43	53	0,55	1946	1946	1991	36
65 Monténégro	84	0,485	11	20	60	0,58	1946 <sup>m</sup>	1946 <sup>m</sup>	..	6
66 Malaisie	68	0,542	15	23	41	0,42	1957	1957	..	9
67 Serbie	42	0,621	22 <sup>g</sup>	35	55	0,59	1946 <sup>m</sup>	1946 <sup>m</sup>	2008	17
68 Bélarus	..	..	33	..	..	0,63	1918	1918	..	6
69 Sainte-Lucie	51	0,591	17	52	56	0,50	1951	1951	2007	..
70 Albanie	..	..	7 <sup>g</sup>	..	..	0,54	1920	1920	2005	7
71 Fédération de Russie	60	0,556	11	39	64	0,64	1918	1918	..	10
72 Ex-République yougoslave de Macédoine	35	0,641	28 <sup>g</sup>	29	53	0,49	1946	1946	..	14
73 Dominique	..	..	19	48	55	..	1951	1951	1980	21
74 Grenade	..	..	21	49	53	..	1951	1951	1990	50
75 Brésil	82	0,504	9 <sup>g</sup>	35	53	0,60	1932	1932	..	11
76 Bosnie-Herzégovine	..	..	12 <sup>g</sup>	..	..	0,61	1946	1946	2009	0
77 Colombie	80	0,508	10 <sup>g</sup>	38 <sup>h</sup>	50 <sup>h</sup>	0,71	1954	1954	..	23
78 Pérou	36	0,640	29 <sup>g</sup>	29	47	0,59	1955	1955	1995	29
79 Turquie	101	0,379	9	8	33	0,26	1930	1930	..	4
80 Équateur	41	0,622	28 <sup>g,m</sup>	28	49	0,51	1929	1929	..	35
81 Maurice	71	0,538	17	20	45	0,42	1956	1956	..	10
82 Kazakhstan	73	0,532	12 <sup>g</sup>	38	67	0,68	1924, 1993	1924, 1993	..	6
83 Liban	..	..	5 <sup>g</sup>	..	..	0,25	1952	1952	..	5
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN</b>										
84 Arménie	93	0,412	8 <sup>g</sup>	24	65	0,57	1918	1918	..	6
85 Ukraine	86	0,461	8	39	64	0,59	1919	1919	..	4
86 Azerbaïdjan	100	0,385	11	5	53	0,44	1918	1918	..	7
87 Thaïlande	76	0,514	13 <sup>g</sup>	30	53	0,63	1932	1932	..	10
88 Iran (République islamique d')	103	0,331	3	13	34	0,32	1963	1963	..	3
89 Géorgie	95	0,408	6	34	62	0,38	1918, 1921	1918, 1921	2001	18
90 République dominicaine	64	0,550	17 <sup>g</sup>	31	51	0,59	1942	1942	1999	14
91 Saint-Vincent-et-les Grenadines	..	..	18	..	..	0,51	1951	1951	..	21
92 Chine	72	0,533	21 <sup>g</sup>	17	52	0,68	1949	1949	..	9
93 Belize	81	0,507	11	41	50	0,43	1954	1954	1984	18
94 Samoa	89	0,431	8	29	39	0,40	1948, 1990	1948, 1990	..	23
95 Maldives	90	0,429	12	14	49	0,54	1932	1932	..	14
96 Jordanie	..	..	8 <sup>g</sup>	..	..	0,19	1974	1974	..	15
97 Suriname	58	0,560	25	28 <sup>h</sup>	23	0,44	1948	1948	1997	17
98 Tunisie	..	..	20 <sup>g</sup>	..	..	0,28	1959	1959	..	7
99 Tonga	102	0,363	3 <sup>g</sup>	27	43	0,57	1960	1960	..	..
100 Jamaïque	..	..	14	..	..	0,58	1944	1944	1984	11
101 Paraguay	79	0,510	14 <sup>g</sup>	35	50	0,64	1961	1961	..	19
102 Sri Lanka	98	0,389	6 <sup>g</sup>	24	46	0,56	1931	1931	..	6
103 Gabon	..	..	17	..	..	0,59	1956	1956	2009	17
104 Algérie	105	0,315	6 <sup>g</sup>	5	35	0,36	1962	1962	..	11
105 Philippines	59	0,560	20 <sup>g</sup>	57	63	0,58	1937	1937	..	9
106 El Salvador	70	0,539	19 <sup>g</sup>	29	48	0,46	1939	1961	1994	39
107 République arabe syrienne	..	..	12	..	40 <sup>h</sup>	0,20	1949, 1953	1953	..	6
108 Fidji	..	..	.. <sup>p</sup>	51 <sup>h</sup>	9	0,38	1963	1963	..	8
109 Turkménistan	..	..	..	..	..	0,65	1927	1927	2006	7
110 Territoires palestiniens occupés	..	..	.. <sup>g</sup>	10	34	..	..	..	..	..
111 Indonésie	96	0,408	12 <sup>g</sup>	14 <sup>h</sup>	48 <sup>h</sup>	0,44	1945, 2003	1945	..	11
112 Honduras	54	0,589	23 <sup>g</sup>	41 <sup>h</sup>	52 <sup>h</sup>	0,34	1955	1955	..	..
113 Bolivie	78	0,511	15 <sup>g</sup>	36	40	0,61	1938, 1952	1938, 1952	1979	24
114 Guyane	53	0,590	30 <sup>g</sup>	25	59	0,41	1953	1945	..	26
115 Mongolie	94	0,410	4	48	54	0,87	1924	1924	..	20
116 Viet Nam	62	0,554	26	22	51	0,69	1946	1946	..	4
117 Moldova	66	0,547	22 <sup>g</sup>	40	68	0,73	1924, 1993	1924, 1993	2001	11
118 Guinée équatoriale	..	..	6 <sup>g</sup>	..	..	0,36	1963	1963	..	14

## Indice de la participation des femmes et ses composants

Classement selon l'IDH	Indice de la participation des femmes (IPF)		Postes de législateurs, de hauts fonctionnaires et de cadres occupés par des femmes <sup>a</sup>			Rapport salaire estimatif des femmes / salaire estimatif des hommes <sup>c</sup>	Année où les femmes ont reçu le droit de <sup>d</sup>		Année où une femme est devenue pour la première fois présidente du parlement ou d'une de ses Chambres <sup>e</sup>	Postes ministériels occupés par des femmes <sup>f</sup> (en % du total)
	Rang	Valeur	Sièges parlementaires détenus par des femmes <sup>a</sup> (en % du total)	Postes de législateurs, de hauts fonctionnaires et de cadres occupés par des femmes <sup>b</sup> (en % du total)	Postes professionnels et techniques occupés par des femmes <sup>b</sup> (en % du total)		voter	se présenter		
119 Ouzbékistan	..	..	16 <sup>g</sup>	..	..	0,64	1938	1938	2008	5
120 Kirghizistan	56	0,575	26 <sup>g</sup>	35	62	0,55	1918	1918	..	19
121 Cap-Vert	..	..	18	..	..	0,49	1975	1975	..	36
122 Guatemala	..	..	12 <sup>g</sup>	..	..	0,42	1946	1946, 1965	1991	7
123 Égypte	107	0,287	4 <sup>g</sup>	11	32	0,27	1956	1956	..	6
124 Nicaragua	67	0,542	18 <sup>g</sup>	41	51	0,34	1950	1955	1990	33
125 Botswana	65	0,550	11 <sup>g</sup>	33	51	0,58	1965	1965	..	28
126 Vanuatu	..	..	4	..	..	0,69	1975, 1980	1975, 1980	..	8
127 Tadjikistan	..	..	20	..	..	0,65	1924	1924	..	6
128 Namibie	43	0,620	27 <sup>g</sup>	36	52	0,63	1989	1989	..	25
129 Afrique du Sud	26	0,687	34 <sup>g,a</sup>	34	55	0,60	1930, 1994	1930, 1994	1994	45
130 Maroc	104	0,318	6 <sup>g</sup>	12	35	0,24	1959	1963	..	19
131 Sao Tomé-et-Principe	..	..	7	..	..	0,47	1975	1975	1980	25
132 Bhoutan	..	..	14	..	..	0,39	1953	1953	..	0
133 Rép. démoc. populaire Lao	..	..	25	..	..	0,76	1958	1958	..	11
134 Inde	..	..	9 <sup>g</sup>	..	..	0,32	1935, 1950	1935, 1950	2009	10
135 Îles Salomon	..	..	0	..	..	0,51	1974	1974	..	0
136 Congo	..	..	9	..	..	0,51	1947, 1961	1963	..	13
137 Cambodge	91	0,427	16	14	41	0,68	1955	1955	..	7
138 Myanmar	..	..	.. <sup>f</sup>	..	..	0,61	1935	1946	..	0
139 Comores	..	..	3	..	..	0,58	1956	1956	..	..
140 Yémen	109	0,135	1	4	15	0,25	1967, 1970	1967, 1970	..	6
141 Pakistan	99	0,386	21 <sup>g</sup>	3	25	0,18	1956	1956	2008	4
142 Swaziland	..	..	22	..	..	0,71	1968	1968	2006	19
143 Angola	..	..	37 <sup>g</sup>	..	..	0,64	1975	1975	..	6
144 Népal	83	0,486	33 <sup>g</sup>	14	20	0,61	1951	1951	..	20
145 Madagascar	97	0,398	9	22	43	0,71	1959	1959	..	13
146 Bangladesh	108	0,264	6 <sup>g,s</sup>	10 <sup>h</sup>	22 <sup>h</sup>	0,51	1935, 1972	1935, 1972	..	8
147 Kenya	..	..	10 <sup>g</sup>	..	..	0,65	1919, 1963	1919, 1963	..	..
148 Papouasie-Nouvelle-Guinée	..	..	1	..	..	0,74	1964	1963	..	4
149 Haïti	..	..	5 <sup>g</sup>	..	..	0,37	1957	1957	..	11
150 Soudan	..	..	17 <sup>g</sup>	..	..	0,33	1964	1964	..	6
151 République-Unie de Tanzanie	69	0,539	30 <sup>g</sup>	16	38	0,74	1959	1959	..	21
152 Ghana	..	..	8 <sup>g</sup>	..	..	0,74	1954	1954	2009	16
153 Cameroun	..	..	14 <sup>g</sup>	..	..	0,53	1946	1946	..	12
154 Mauritanie	..	..	20 <sup>g</sup>	..	..	0,58	1961	1961	..	12
155 Djibouti	..	..	14 <sup>g</sup>	..	..	0,57	1946	1986	..	9
156 Lesotho	50	0,591	26 <sup>g</sup>	52	58	0,73	1965	1965	2000	32
157 Ouganda	49	0,591	31 <sup>g</sup>	33	35	0,69	1962	1962	..	28
158 Nigéria	..	..	7	..	..	0,42	1958	1958	2007	23
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE</b>										
159 Togo	..	..	11	..	..	0,45	1945	1945	..	10
160 Malawi	..	..	13 <sup>g</sup>	..	..	0,74	1961	1961	..	24
161 Bénin	..	..	11	..	..	0,52	1956	1956	..	22
162 Timor-Leste	..	..	29 <sup>g</sup>	..	..	0,53	..	..	..	25
163 Côte d'Ivoire	..	..	9 <sup>g</sup>	..	..	0,34	1952	1952	..	13
164 Zambie	92	0,426	15	19 <sup>h</sup>	31 <sup>h</sup>	0,56	1962	1962	..	17
165 Érythrée	..	..	22 <sup>g</sup>	..	..	0,50	1955 <sup>t</sup>	1955 <sup>t</sup>	..	18
166 Sénégal	..	..	29 <sup>g</sup>	..	..	0,55	1945	1945	..	18
167 Rwanda	..	..	51 <sup>g</sup>	..	..	0,79	1961	1961	2008	17
168 Gambie	..	..	9	..	..	0,63	1960	1960	2006	28
169 Libéria	..	..	14 <sup>g</sup>	..	..	0,50	1946	1946	2003	20
170 Guinée	..	..	.. <sup>u</sup>	..	..	0,68	1958	1958	..	16
171 Éthiopie	85	0,464	21 <sup>g</sup>	16	33	0,67	1955	1955	1995	10
172 Mozambique	..	..	35 <sup>g</sup>	..	..	0,90	1975	1975	..	26
173 Guinée-Bissau	..	..	10	..	..	0,46	1977	1977	..	25
174 Burundi	..	..	32 <sup>g</sup>	..	..	0,77	1961	1961	2005	30
175 Tchad	..	..	5	..	..	0,70	1958	1958	..	17
176 Congo (République Démocratique du)	..	..	8	..	..	0,46	1967	1970	..	12
177 Burkina Faso	..	..	15 <sup>g</sup>	..	..	0,66	1958	1958	..	14

TABLEAU

Classement selon l'IDH	Indice de la participation des femmes (IPF)		Postes de législateurs, de hauts fonctionnaires et de cadres occupés par des femmes <sup>a</sup>			Rapport salaire estimatif des femmes / salaire estimatif des hommes <sup>c</sup>		Année où les femmes ont reçu le droit de <sup>d</sup>		Année où une femme est devenue pour la première fois présidente du parlement ou d'une de ses Chambres <sup>e</sup>		Postes ministériels occupés par des femmes <sup>f</sup> (en % du total)
	Rang	Valeur	Sièges parlementaires détenus par des femmes <sup>a</sup> (en % du total)	Postes professionnels et techniques occupés par des femmes <sup>b</sup> (en % du total)	Rapport	voter		se présenter	Chambres <sup>e</sup>			
						estimer	estimer					
178 Mali	..	..	10 <sup>g</sup>	..	..	0,44	1956	1956	..	..	23	
179 République centrafricaine	..	..	10	..	..	0,59	1986	1986	..	..	13	
180 Sierra Leone	..	..	13 <sup>g</sup>	..	..	0,74	1961	1961	..	..	14	
181 Afghanistan	..	..	26 <sup>g</sup>	..	..	0,24	1963	1963	..	..	4	
182 Niger	..	..	12 <sup>g</sup>	..	..	0,34	1948	1948	..	..	26	
<b>AUTRES ÉTATS MEMBRES DES NATIONS UNIS</b>												
Corée (Répu. pop. démocratique de)	..	..	20 <sup>g</sup>	..	..	..	1946	1946	..	..	0	
Îles Marshall	..	..	3	19 <sup>h</sup>	36 <sup>h</sup>	..	1979	1979	..	..	10	
Iraq	..	..	25 <sup>g</sup>	..	..	..	1980	1980	..	..	10	
Kiribati	..	..	4	27 <sup>h</sup>	44 <sup>h</sup>	..	1967	1967	..	..	8	
Micronésie (États fédérés de)	..	..	0	..	..	..	1979	1979	..	..	14	
Monaco	..	..	25	..	..	..	1962	1962	..	..	0	
Nauru	..	..	0	..	..	..	1968	1968	..	..	0	
Palaos	..	..	7	36 <sup>h</sup>	44 <sup>h</sup>	..	1979	1979	..	..	0	
Saint-Marin	..	..	15	19	52	..	1959	1973	1981	..	20	
Somalie	..	..	.. <sup>g</sup>	..	..	..	1956	1956	..	..	..	
Tuvalu	..	..	0	25	50	..	1967	1967	..	..	0	
Zimbabwe	..	..	18 <sup>g</sup>	..	..	..	1919, 1957	1919, 1978	2005	..	16	

**NOTES**

- a** Données au 28 février 2009, sauf indication contraire. Pour les pays dotés d'une chambre haute et d'une chambre basse, les données se rapportent à la moyenne pondérée de la part de sièges occupés par des femmes dans les deux chambres.
- b** Données correspondant à la dernière année disponible entre 1999 et 2007. Les estimations pour les pays qui ont mis en œuvre la Classification internationale type des professions (CITP-88) ne sont pas strictement comparables à celles concernant les pays qui utilisent l'ancienne classification (CITP-68).
- c** Calculs établis à partir des données des colonnes 10 et 11 du tableau J. Estimations effectuées à partir des données de la dernière année disponible entre 1996 et 2007. Selon la méthodologie utilisée pour calculer l'ISDH, la composante de l'IPF relative au revenu a été réévaluée à la baisse pour les pays dont le revenu dépasse le seuil de PIB par habitant de 40 000 (en PPA en USD). Pour plus d'informations, voir <http://hdr.undp.org/fr/statistiques/nt1>
- d** Les données se rapportent à l'année au cours de laquelle le droit de voter ou de se présenter à une élection nationale sur une base universelle et égalitaire a été reconnu. Lorsque deux années sont indiquées, la première année est celle qui a vu la première reconnaissance partielle du droit de voter ou de se présenter à une élection. Dans certains pays, les femmes ont obtenu le droit de voter ou de se présenter à des élections locales avant d'obtenir ces droits pour des élections nationales. Ce tableau ne présente toutefois pas de données concernant les élections locales.
- e** Date à laquelle une femme est devenue, pour la première fois dans l'histoire parlementaire du pays, chef / présidente du parlement ou de l'une de ses chambres. En mai 2009, les femmes occupent seulement 12,6 % des 269 postes de président du

parlement ou de l'une de ses chambres.

- f** Données recueillies en janvier 2008. Le total inclut les vice-premiers-ministres et les vice-ministres. Les premiers ministres sont également prises en compte si elles ont eu la charge d'un portefeuille ministériel. Les vice-présidentes et les chefs de gouvernements ou d'organismes publics sont exclues.
- g** Pays disposant de systèmes de quotas établis pour les femmes. Les systèmes de quotas sont destinés à garantir que les femmes constituent une « minorité critique » d'au moins 30 ou 40 %. À ce jour, les femmes représentent 16 % des membres des parlements à travers le monde.
- h** Données selon la CITP-68.
- i** Le total représente tous les membres de la chambre disposant d'un droit de vote.
- j** Aucune information n'est disponible concernant l'année où toutes les femmes ont obtenu le droit de se présenter à une élection. La section de la constitution du pays traitant de ce droit ne fait pas de distinction de sexe.
- k** La nouvelle constitution adoptée en 2003 accorde le droit de vote aux femmes. Aucune élection législative n'a eu lieu depuis.
- l** En décembre 2006, le Conseil national fédéral a été renouvelé. Les hommes et les femmes pouvaient voter dans les mêmes conditions. Une femme a été élue au Conseil et 7 ont été nommées par la suite.
- m** La Serbie et le Monténégro ont fait scission en juin 2006 pour former deux États indépendants. Les femmes ont obtenu le droit de voter et de se présenter à une élection en 1946, alors que la Serbie et le Monténégro faisaient partie de l'ex-Yougoslavie.
- n** La constitution de 2008 prévoit de remplacer le Congrès national par une Assemblée nationale de 124 membres. Les élections à cette chambre doivent se tenir le 26 avril 2009. Pendant la période de transition, une Commission législative et de contrôle

composée des membres de l'Assemblée constituante assure les fonctions législatives et de contrôle. La date indiquée est la date à laquelle la Commission a tenu sa première séance.

- o** Aucune des femmes candidates n'a été élue lors du scrutin de 2008. Une femme a été nommée au cabinet. Les ministres du cabinet siègent également au parlement, on comptait une femme sur un total de 32 membres en octobre 2008.
- p** Le parlement a été dissous suite à un coup d'état en décembre 2006.
- q** Les chiffres relatifs à la répartition des sièges n'incluent pas les 36 délégués tournants spécialement nommés. Tous les pourcentages indiqués sont donc calculés sur la base de 54 sièges permanents.
- r** Le parlement élu en 1990 n'a jamais été convoqué ni autorisé à siéger, et un grand nombre de ses membres ont été emprisonnés ou contraints à l'exil.
- s** 45 sièges réservés aux femmes restent à pourvoir.
- t** En novembre 1955, l'Érythrée faisait partie de l'Éthiopie. La Constitution de l'Érythrée souveraine adoptée le 23 mai 1997 stipule que « tous les citoyens érythréens âgés de 18 ans ou plus disposent du droit de vote. »
- u** Le parlement a été dissous suite à un coup d'état en décembre 2008.

**SOURCES**

- Colonne 1** : chiffres déterminés à partir des IPF de la colonne 2.
- Colonne 2** : calculs établis à partir des données des colonnes 3 à 6. Pour plus d'informations, voir la Fiche technique 1 (<http://hdr.undp.org/fr/statistiques/nt1>).
- Colonne 3** : calculs établis à partir des données sur les sièges parlementaires de l'UIP (2009).
- Colonnes 4 et 5** : calculs établis à partir des données sur les professions de l'OIT (2009b).
- Colonne 6** : calculs établis à partir des données des colonnes 10 et 11 du tableau J.
- Colonnes 7 et 8** : UIP (2009).
- Colonnes 9 et 10** : UIP (2009).

## CLASSEMENTS SELON L'IPF DE 109 PAYS OU TERRITOIRES

1 Suède	29 Cuba	57 Japon	85 Éthiopie
2 Norvège	30 Estonie	58 Suriname	86 Ukraine
3 Finlande	31 République tchèque	59 Philippines	87 Oman
4 Danemark	32 Slovaquie	60 Fédération de Russie	88 Qatar
5 Pays-Bas	33 Lettonie	61 Corée (République de)	89 Samoa
6 Belgique	34 Slovénie	62 Viet Nam	90 Maldives
7 Australie	35 Ex-République yougoslave de Macédoine	63 Uruguay	91 Cambodge
8 Islande	36 Pérou	64 République dominicaine	92 Zambie
9 Allemagne	37 Barbade	65 Botswana	93 Arménie
10 Nouvelle-Zélande	38 Pologne	66 Moldova	94 Mongolie
11 Espagne	39 Mexique	67 Nicaragua	95 Géorgie
12 Canada	40 Lituanie	68 Malaisie	96 Indonésie
13 Suisse	41 Équateur	69 République-Unie de Tanzanie	97 Madagascar
14 Trinité-et-Tobago	42 Serbie	70 El Salvador	98 Sri Lanka
15 Royaume-Uni	43 Namibie	71 Maurice	99 Pakistan
16 Singapour	44 Croatie	72 Chine	100 Azerbaïdjan
17 France	45 Bulgarie	73 Kazakhstan	101 Turquie
18 États-Unis	46 Bahreïn	74 Malte	102 Tonga
19 Portugal	47 Panama	75 Chili	103 Iran (République islamique d')
20 Autriche	48 Chypre	76 Thaïlande	104 Maroc
21 Italie	49 Ouganda	77 Roumanie	105 Algérie
22 Irlande	50 Lesotho	78 Bolivie	106 Arabie saoudite
23 Israël	51 Sainte-Lucie	79 Paraguay	107 Égypte
24 Argentine	52 Hongrie	80 Colombie	108 Bangladesh
25 Émirats arabes unis	53 Guyane	81 Belize	109 Yémen
26 Afrique du Sud	54 Honduras	82 Brésil	
27 Costa Rica	55 Venezuela (Rép. de Bolivarienne)	83 Népal	
28 Grèce	56 Kirghizistan	84 Monténégro	

## Tendances démographiques

Classement selon l'IDH	Population totale (en millions)			Taux d'accroissement naturel (en %)		Taux net de migra- tion internationale (en %)		Population urbaine <sup>a</sup> (en % du total)		Rapport de dépen- dence des jeunes		Rapport de dépendance des personnes âgées		Taux total de fécon- dité (naissances par femme)	
	1990	2007	2020 <sup>b</sup>	1990	2005	1990	2005	1990	2010	1990	2010	1990	2010	1990	2005
	1995	2010	1995	2010	1995	2010	1990	2010	1990	2010	1990	2010	1995	2010	
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ</b>															
1 Norvège	4,2	4,7	5,2	0,4	0,4	0,2	0,6	72,0	77,6	29,3	28,4	25,2	22,7	1,9	1,9
2 Australie	17,1	20,9	23,7	0,7	0,6	0,4	0,5	85,4	89,1	32,9	28,1	16,8	20,7	1,9	1,8
3 Islande	0,3	0,3	0,4	1,1	0,9	-0,1	1,3	90,8	92,3	38,7	29,8	16,5	17,4	2,2	2,1
4 Canada	27,7	32,9	37,1	0,7	0,3	0,5	0,6	76,6	80,6	30,4	23,5	16,6	20,3	1,7	1,6
5 Irlande	3,5	4,4	5,1	0,5	0,9	0,0	0,9	56,9	61,9	44,6	30,6	18,5	16,7	2,0	2,0
6 Pays-Bas	15,0	16,5	17,1	0,4	0,3	0,3	0,1	68,7	82,9	26,5	26,3	18,6	22,9	1,6	1,7
7 Suède	8,6	9,2	9,7	0,3	0,2	0,3	0,3	83,1	84,7	27,9	25,3	27,7	28,1	2,0	1,9
8 France	56,8	61,7	64,9	0,3	0,4	0,1	0,2	74,1	77,8	30,5	28,4	21,6	26,2	1,7	1,9
9 Suisse	6,7	7,5	7,9	0,3	0,1	0,7	0,3	73,2	73,6	24,9	22,4	21,3	25,5	1,5	1,5
10 Japon	123,2	127,4	123,7	0,3	-0,1	0,1	0,0	63,1	66,8	26,3	20,5	17,2	35,1	1,5	1,3
11 Luxembourg	0,4	0,5	0,5	0,3	0,3	1,1	0,8	80,9	82,2	25,1	25,7	19,4	20,5	1,7	1,7
12 Finlande	5,0	5,3	5,5	0,3	0,2	0,2	0,2	61,4	63,9	28,7	25,0	19,9	25,9	1,8	1,8
13 États-Unis	254,9	308,7	346,2	0,7	0,6	0,5	0,3	75,3	82,3	33,0	30,3	18,7	19,4	2,0	2,1
14 Autriche	7,7	8,3	8,5	0,1	0,0	0,6	0,4	65,8	67,6	25,8	21,8	22,1	25,9	1,5	1,4
15 Espagne	38,8	44,1	48,6	0,1	0,2	0,2	0,8	75,4	77,4	29,8	22,0	20,5	25,3	1,3	1,4
16 Danemark	5,1	5,4	5,6	0,1	0,1	0,2	0,1	84,8	87,2	25,3	27,6	23,2	25,6	1,7	1,8
17 Belgique	9,9	10,5	11,0	0,1	0,2	0,2	0,4	96,4	97,4	27,0	25,4	22,3	26,4	1,6	1,8
18 Italie	57,0	59,3	60,4	0,0	-0,1	0,1	0,6	66,7	68,4	24,0	21,7	22,2	31,3	1,3	1,4
19 Liechtenstein	0,0	0,0	0,0	..	..	..	..	16,9	14,2	..	..	..	..	..	..
20 Nouvelle-Zélande	3,4	4,2	4,7	0,9	0,7	0,8	0,2	84,7	86,8	35,1	30,3	16,9	19,4	2,1	2,0
21 Royaume-Uni	57,2	60,9	65,1	0,2	0,2	0,1	0,3	88,7	90,1	29,1	26,3	24,1	25,1	1,8	1,8
22 Allemagne	79,4	82,3	80,4	-0,1	-0,2	0,7	0,1	73,1	73,8	23,3	20,2	21,7	30,9	1,3	1,3
23 Singapour	3,0	4,5	5,2	1,3	0,3	1,5	2,2	100,0	100,0	29,4	21,0	7,7	13,8	1,8	1,3
24 Hong Kong, Chine (RAS)	5,7	6,9	7,7	0,7	0,2	1,0	0,3	99,5	100,0	30,7	15,3	12,1	17,0	1,3	1,0
25 Grèce	10,2	11,1	11,3	0,1	-0,1	0,9	0,3	58,8	61,4	28,7	21,1	20,4	27,2	1,4	1,4
26 Corée (République de)	43,0	48,0	49,5	1,0	0,4	-0,3	0,0	73,8	81,9	36,9	22,3	7,2	15,2	1,7	1,2
27 Israël	4,5	6,9	8,3	1,5	1,5	2,0	0,2	90,4	91,7	52,5	44,4	15,2	16,4	2,9	2,8
28 Andorre	0,1	0,1	0,1	..	..	..	..	94,7	88,0	..	..	..	..	..	..
29 Slovénie	1,9	2,0	2,1	0,0	0,0	0,4	0,2	50,4	48,0	30,9	19,8	16,3	23,5	1,4	1,4
30 Brunéi Darussalam	0,3	0,4	0,5	2,5	1,7	0,3	0,2	65,8	75,7	54,9	37,5	4,3	4,9	3,1	2,1
31 Koweït	2,1	2,9	3,7	1,9	1,6	-6,2	0,8	98,0	98,4	58,9	31,3	1,9	3,2	3,2	2,2
32 Chypre	0,7	0,9	1,0	1,0	0,4	0,4	0,6	66,8	70,3	40,8	25,2	17,3	19,0	2,4	1,5
33 Qatar	0,5	1,1	1,7	1,8	1,0	0,6	9,4	92,2	95,8	38,9	19,2	1,6	1,3	4,1	2,4
34 Portugal	10,0	10,6	10,8	0,1	0,0	0,0	0,4	47,9	60,7	30,8	22,7	20,3	26,7	1,5	1,4
35 Émirats arabes unis	1,9	4,4	5,7	2,1	1,3	3,2	1,6	79,1	78,0	43,4	24,0	1,8	1,3	3,9	1,9
36 République tchèque	10,3	10,3	10,6	0,0	0,0	0,0	0,4	75,2	73,5	32,4	19,9	19,0	21,6	1,7	1,4
37 Barbade	0,3	0,3	0,3	0,6	0,4	-0,8	-0,1	32,7	40,8	36,4	23,5	15,1	14,4	1,6	1,5
38 Malte	0,4	0,4	0,4	0,7	0,1	0,3	0,2	90,4	94,7	35,5	21,7	15,8	21,2	2,0	1,3
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ</b>															
39 Bahreïn	0,5	0,8	1,0	2,3	1,6	0,9	0,5	88,1	88,6	47,5	36,2	3,4	3,1	3,4	2,3
40 Estonie	1,6	1,3	1,3	-0,3	-0,1	-1,4	0,0	71,1	69,5	33,5	22,7	17,5	25,2	1,6	1,6
41 Pologne	38,1	38,1	37,5	0,3	0,0	0,0	-0,1	61,3	61,2	38,8	20,6	15,5	18,8	1,9	1,3
42 Slovaquie	5,3	5,4	5,4	0,4	0,0	0,0	0,1	56,5	56,8	39,2	20,9	16,0	16,9	1,9	1,3
43 Hongrie	10,4	10,0	9,8	-0,3	-0,4	0,2	0,1	65,8	68,3	30,5	21,4	20,1	23,8	1,7	1,4
44 Chili	13,2	16,6	18,6	1,6	1,0	0,1	0,0	83,3	89,0	46,7	32,5	9,6	13,5	2,6	1,9
45 Croatie	4,5	4,4	4,3	0,0	-0,2	0,7	0,0	54,0	57,8	30,1	22,1	16,6	25,6	1,5	1,4
46 Lituanie	3,7	3,4	3,1	0,2	-0,4	-0,5	-0,6	67,6	67,2	33,9	21,2	16,4	23,7	1,8	1,3
47 Antigua-et-Barbuda	0,1	0,1	0,1	..	..	..	..	35,4	30,3	..	..	..	..	..	..
48 Lettonie	2,7	2,3	2,2	-0,3	-0,4	-1,0	-0,1	69,3	68,2	32,1	20,1	17,7	25,4	1,6	1,4
49 Argentine	32,5	39,5	44,3	1,3	1,0	0,1	0,0	87,0	92,4	50,2	38,6	15,3	16,6	2,9	2,3
50 Uruguay	3,1	3,3	3,5	0,8	0,6	-0,1	-0,3	89,0	92,5	41,7	35,4	18,7	21,8	2,5	2,1
51 Cuba	10,6	11,2	11,2	0,8	0,4	-0,2	-0,3	73,4	75,7	32,8	24,6	12,7	17,5	1,7	1,5
52 Bahamas	0,3	0,3	0,4	1,8	1,1	0,1	0,1	79,8	84,1	51,9	36,8	7,0	10,3	2,6	2,0
53 Mexique	83,4	107,5	119,7	2,2	1,4	-0,3	-0,5	71,4	77,8	67,4	42,7	7,6	10,0	3,2	2,2
54 Costa Rica	3,1	4,5	5,2	2,1	1,3	0,4	0,1	50,7	64,3	60,6	37,1	8,4	9,5	2,9	2,0
55 Jamahiriya arabe libyenne	4,4	6,2	7,7	2,0	1,9	0,0	0,1	75,7	77,9	79,7	45,9	4,7	6,6	4,1	2,7
56 Oman	1,8	2,7	3,5	3,1	1,9	0,2	0,1	66,1	71,7	81,8	46,8	3,6	4,7	6,3	3,1
57 Seychelles	0,1	0,1	0,1	..	..	..	..	49,3	55,3	..	..	..	..	..	..
58 Venezuela (Rép. de Bolivarienne)	19,7	27,7	33,4	2,2	1,6	0,0	0,0	84,3	94,0	65,3	45,4	6,4	8,7	3,3	2,5
59 Arabie saoudite	16,3	24,7	31,6	2,9	2,0	-0,6	0,1	76,6	82,1	75,1	49,1	4,1	4,6	5,4	3,2

## Tendances démographiques

Classement selon l'IDH	Population totale (en millions)			Taux d'accroissement naturel (en %)		Taux net de migra- tion internationale (en %)		Population urbaine <sup>a</sup> (en % du total)		Rapport de dépen- dances des jeunes		Rapport de dépendance des personnes âgées		Taux total de fécon- dité (naissances par femme)	
	1990	2007	2020 <sup>b</sup>	1990	2005	1990	2005	1990	2010	1990	2010	1990	2010	1990	2005
	1990	2007	2020 <sup>b</sup>	1995	2010	1995	2010	1990	2010	1990	2010	1990	2010	1995	2010
60 Panama	2,4	3,3	4,0	2,0	1,6	0,1	0,1	53,9	74,8	58,8	45,0	8,4	10,4	2,9	2,6
61 Bulgarie	8,8	7,6	7,0	-0,3	-0,5	-0,8	-0,1	66,4	71,7	30,5	19,6	19,7	25,5	1,5	1,4
62 Saint-Kitts-et-Nevis	0,0	0,1	0,1	..	..	..	..	34,6	32,4	..	..	..	..	..	..
63 Roumanie	23,2	21,5	20,4	0,0	-0,2	-0,5	-0,2	53,2	54,6	35,7	21,8	15,8	21,3	1,5	1,3
64 Trinité-et-Tobago	1,2	1,3	1,4	1,1	0,7	-0,4	-0,3	8,5	13,9	56,8	28,3	9,2	9,5	2,1	1,6
65 Monténégro	0,6	0,6	0,6	0,7	0,2	0,5	-0,2	48,0	59,5	40,2	28,3	12,7	18,8	1,8	1,6
66 Malaisie	18,1	26,6	32,0	2,3	1,6	0,3	0,1	49,8	72,2	63,5	44,0	6,2	7,3	3,5	2,6
67 Serbie	9,6	9,8	9,8	0,4	0,0	0,9	0,0	50,4	52,4	34,6	25,9	14,3	21,1	2,0	1,6
68 Bélarus	10,3	9,7	9,1	0,0	-0,5	0,0	0,0	66,0	74,3	34,8	20,4	16,1	18,6	1,7	1,3
69 Sainte-Lucie	0,1	0,2	0,2	1,8	1,1	-0,6	-0,1	29,3	28,0	65,4	38,3	13,4	10,1	3,2	2,0
70 Albanie	3,3	3,1	3,3	1,7	0,9	-2,6	-0,5	36,4	48,0	53,0	34,0	8,6	14,4	2,8	1,9
71 Fédération de Russie	148,1	141,9	135,4	-0,2	-0,4	0,3	0,0	73,4	72,8	34,3	20,8	15,1	17,9	1,5	1,4
72 Ex-République yougoslave de Macédoine	1,9	2,0	2,0	0,8	0,2	-0,3	-0,1	57,8	67,9	39,4	25,0	11,2	16,9	2,1	1,4
73 Dominique	0,1	0,1	0,1	..	..	..	..	67,7	74,6	..	..	..	..	..	..
74 Grenade	0,1	0,1	0,1	1,7	1,3	-0,9	-1,0	32,2	31,0	73,2	41,9	14,8	10,6	3,5	2,3
75 Brésil	149,6	190,1	209,1	1,6	1,0	0,0	0,0	74,8	86,5	58,5	37,7	7,4	10,2	2,6	1,9
76 Bosnie-Herzégovine	4,3	3,8	3,7	0,3	-0,1	-5,4	-0,1	39,2	48,6	34,7	21,4	8,8	19,6	1,5	1,2
77 Colombie	33,2	44,4	52,3	2,0	1,5	-0,1	-0,1	68,3	75,1	61,8	43,8	7,2	8,6	3,0	2,5
78 Pérou	21,8	28,5	32,9	2,2	1,6	-0,3	-0,4	68,9	71,6	66,3	46,7	6,9	9,3	3,6	2,6
79 Turquie	56,1	73,0	83,9	1,8	1,2	0,0	0,0	59,2	69,6	60,5	39,0	6,8	8,8	2,9	2,1
80 Équateur	10,3	13,3	15,4	2,2	1,6	-0,1	-0,5	55,1	66,9	68,5	48,8	7,4	10,6	3,4	2,6
81 Maurice	1,1	1,3	1,4	1,5	0,7	-0,1	0,0	43,9	42,6	43,7	31,5	7,1	10,7	2,3	1,8
82 Kazakhstan	16,5	15,4	16,7	1,1	0,9	-1,9	-0,1	56,3	58,5	50,2	34,5	9,3	10,0	2,6	2,3
83 Liban	3,0	4,2	4,6	1,8	0,9	1,4	-0,1	83,1	87,2	60,5	36,4	8,8	10,8	3,0	1,9
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN</b>															
84 Arménie	3,5	3,1	3,2	1,1	0,7	-3,0	-0,5	67,5	63,7	47,4	29,4	8,8	16,1	2,4	1,7
85 Ukraine	51,6	46,3	42,9	-0,2	-0,6	0,0	0,0	66,8	68,1	32,3	19,7	18,3	22,1	1,6	1,3
86 Azerbaïdjan	7,2	8,6	9,8	1,8	1,2	-0,3	-0,1	53,7	52,2	55,7	34,4	6,9	9,5	2,9	2,2
87 Thaïlande	56,7	67,0	71,4	1,2	0,6	0,0	0,1	29,4	34,0	45,9	30,3	7,1	10,9	2,1	1,8
88 Iran (République islamique d')	56,7	72,4	83,7	2,2	1,3	-0,4	-0,1	56,3	69,5	86,7	33,4	6,2	6,8	4,0	1,8
89 Géorgie	5,5	4,4	4,0	0,6	0,0	-2,1	-1,2	55,1	52,9	37,2	24,2	14,1	20,7	2,1	1,6
90 République dominicaine	7,4	9,8	11,5	2,3	1,7	-0,3	-0,3	55,2	70,5	66,6	49,5	6,6	9,8	3,3	2,7
91 Saint-Vincent-et-les Grenadines	0,1	0,1	0,1	1,7	1,0	-1,5	-0,9	40,6	47,8	67,9	39,7	11,0	10,0	2,9	2,1
92 Chine	1 142,1	1 329,1	1 431,2	1,2	0,7	0,0	0,0	27,4	44,9	42,9	27,7	8,3	11,4	2,0	1,8
93 Belize	0,2	0,3	0,4	3,1	2,1	-0,1	-0,1	47,5	52,7	82,6	56,3	7,4	6,7	4,3	2,9
94 Samoa	0,2	0,2	0,2	2,4	1,8	-1,6	-1,8	21,2	23,4	74,0	68,6	7,1	8,6	4,7	4,0
95 Maldives	0,2	0,3	0,4	2,8	1,4	0,0	0,0	25,8	40,5	94,0	39,6	5,2	6,4	5,3	2,1
96 Jordanie	3,3	5,9	7,5	2,9	2,2	2,7	0,8	72,2	78,5	93,6	54,4	6,3	5,9	5,1	3,1
97 Suriname	0,4	0,5	0,6	1,5	1,2	-0,2	-0,2	68,3	75,6	53,7	44,0	7,6	9,9	2,6	2,4
98 Tunisie	8,2	10,1	11,4	1,8	1,0	-0,1	0,0	57,9	67,3	66,5	32,4	8,0	9,6	3,1	1,9
99 Tonga	0,1	0,1	0,1	2,4	2,2	-1,8	-1,7	22,7	25,3	70,1	66,0	8,0	10,3	4,5	4,0
100 Jamaïque	2,4	2,7	2,8	1,8	1,2	-0,9	-0,7	49,4	53,7	61,2	45,7	12,5	12,2	2,8	2,4
101 Paraguay	4,2	6,1	7,5	2,6	1,9	-0,1	-0,1	48,7	61,5	75,9	54,7	7,4	8,4	4,3	3,1
102 Sri Lanka	17,3	19,9	21,7	1,4	1,2	-0,3	-0,3	17,2	15,1	51,1	35,7	8,9	11,4	2,5	2,3
103 Gabon	0,9	1,4	1,8	2,7	1,8	0,4	0,1	69,1	86,0	77,9	59,2	10,6	7,2	5,1	3,4
104 Algérie	25,3	33,9	40,6	2,3	1,6	0,0	-0,1	52,1	66,5	80,6	39,5	6,8	6,8	4,1	2,4
105 Philippines	62,4	88,7	109,7	2,5	2,0	-0,3	-0,2	48,8	66,4	72,6	53,8	5,8	6,9	4,1	3,1
106 El Salvador	5,3	6,1	6,6	2,3	1,4	-0,9	-0,9	49,2	61,3	75,0	51,5	8,6	12,0	3,7	2,3
107 République arabe syrienne	12,7	20,5	26,5	2,9	2,5	-0,1	0,8	48,9	54,9	98,9	56,1	5,4	5,2	4,9	3,3
108 Fidji	0,7	0,8	0,9	2,1	1,5	-0,9	-0,8	41,6	53,4	64,1	48,2	5,3	7,7	3,4	2,8
109 Turkménistan	3,7	5,0	5,8	2,4	1,4	0,3	-0,1	45,1	49,5	72,6	43,4	6,8	6,2	4,0	2,5
110 Territoires palestiniens occupés	2,2	4,0	5,8	3,9	3,2	0,0	0,0	67,9	72,1	93,6	84,6	6,8	5,5	6,5	5,1
111 Indonésie	177,4	224,7	254,2	1,6	1,2	-0,1	-0,1	30,6	53,7	59,3	39,7	6,3	9,0	2,9	2,2
112 Honduras	4,9	7,2	9,1	3,1	2,3	-0,5	-0,3	40,3	48,8	88,9	62,5	6,6	7,3	4,9	3,3
113 Bolivie	6,7	9,5	11,6	2,6	2,0	-0,3	-0,2	55,6	66,5	74,0	60,2	6,8	8,0	4,8	3,5
114 Guyane	0,7	0,8	0,7	1,6	1,0	-1,3	-1,0	29,5	28,5	62,1	45,0	7,8	9,5	2,6	2,3
115 Mongolie	2,2	2,6	3,0	2,0	1,2	-1,5	-0,1	57,0	57,5	76,8	36,4	7,4	5,8	3,5	2,0
116 Viet Nam	66,2	86,1	98,0	2,2	1,2	-0,2	0,0	20,3	28,8	70,6	36,6	8,4	9,3	3,3	2,1
117 Moldova	4,4	3,7	3,4	0,4	-0,1	-0,6	-0,9	46,8	41,2	43,8	23,0	13,0	15,4	2,1	1,5
118 Guinée équatoriale	0,4	0,6	0,9	2,8	2,3	0,7	0,3	34,7	39,7	68,4	72,2	7,6	5,1	5,9	5,4



TABLEAU

Classement selon l'IDH	Population totale (en millions)			Taux d'accroissement naturel (en %)		Taux net de migra- tion internationale (en %)		Population urbaine <sup>a</sup> (en % du total)		Rapport de dépen- dence des jeunes		Rapport de dépendance des personnes âgées		Taux total de fécon- dité (naissances par femme)	
				1990	2005	1990	2005	1990	2010	1990	2010	1990	2010	1990	2010
	1990	2007	2020 <sup>b</sup>	1995	2010	1995	2010	1990	2010	1990	2010	1990	2010	1995	2010
119 Ouzbékistan	20,5	26,9	31,2	2,5	1,4	-0,3	-0,3	40,1	36,9	74,3	42,7	7,3	6,6	3,9	2,3
120 Kirghizistan	4,4	5,3	6,2	2,1	1,5	-1,2	-0,3	37,8	36,6	65,4	44,1	8,7	7,7	3,6	2,6
121 Cap-Vert	0,4	0,5	0,6	2,9	1,9	-0,5	-0,5	44,1	61,1	97,8	58,7	9,0	6,8	4,9	2,8
122 Guatemala	8,9	13,4	18,1	3,1	2,8	-0,8	-0,3	41,1	49,5	88,5	76,8	6,6	8,2	5,5	4,2
123 Égypte	57,8	80,1	98,6	2,2	1,9	-0,2	-0,1	43,5	42,8	78,4	50,8	6,9	7,3	3,9	2,9
124 Nicaragua	4,1	5,6	6,7	2,9	2,0	-0,5	-0,7	52,3	57,3	90,4	56,6	6,2	7,5	4,5	2,8
125 Botswana	1,4	1,9	2,2	2,5	1,3	0,2	0,2	41,9	61,1	85,9	52,1	5,0	6,1	4,3	2,9
126 Vanuatu	0,1	0,2	0,3	2,9	2,5	-0,1	0,0	18,7	25,6	83,7	65,4	6,8	5,7	4,8	4,0
127 Tadjikistan	5,3	6,7	8,4	2,8	2,2	-1,1	-0,6	31,7	26,5	81,4	60,6	7,2	6,0	4,9	3,5
128 Namibie	1,4	2,1	2,6	2,9	1,9	-0,2	0,0	27,7	38,0	82,6	60,7	6,3	6,1	4,9	3,4
129 Afrique du Sud	36,7	49,2	52,7	1,9	0,7	0,5	0,3	52,0	61,7	67,2	46,6	5,5	7,1	3,3	2,6
130 Maroc	24,8	31,2	36,2	2,0	1,5	-0,3	-0,3	48,4	56,7	70,6	42,1	6,8	8,1	3,7	2,4
131 Sao Tomé-et-Principe	0,1	0,2	0,2	2,8	2,5	-0,8	-0,9	43,6	62,2	95,2	72,2	8,9	6,9	5,2	3,9
132 Bhoutan	0,5	0,7	0,8	2,3	1,4	-3,8	0,3	16,4	36,8	79,2	45,8	6,1	7,5	5,4	2,7
133 Rép. démoc. populaire Lao	4,2	6,1	7,7	2,8	2,1	-0,1	-0,2	15,4	33,2	82,7	61,9	6,7	6,1	5,8	3,5
134 Inde	862,2	1 164,7	1 367,2	2,0	1,4	0,0	0,0	25,5	30,1	64,9	47,9	6,6	7,7	3,9	2,8
135 Îles Salomon	0,3	0,5	0,7	2,9	2,5	0,0	0,0	13,7	18,6	87,6	66,4	5,8	5,4	5,5	3,9
136 Congo	2,4	3,6	4,7	2,7	2,2	-0,1	-0,3	54,3	62,1	84,1	71,8	7,2	6,8	5,2	4,4
137 Cambodge	9,7	14,3	17,7	2,9	1,6	0,3	0,0	12,6	22,8	84,8	51,0	5,2	5,6	5,5	3,0
138 Myanmar	40,8	49,1	55,5	1,5	1,1	-0,1	-0,2	24,9	33,9	62,6	39,1	8,4	8,1	3,1	2,3
139 Comores	0,4	0,6	0,8	2,5	2,6	-0,1	-0,3	27,9	28,2	91,1	64,7	5,9	5,2	5,1	4,0
140 Yémen	12,3	22,3	31,6	3,7	3,0	0,9	-0,1	20,9	31,8	111,8	79,8	4,2	4,4	7,7	5,3
141 Pakistan	115,8	173,2	226,2	2,8	2,3	-0,4	-0,2	30,6	37,0	82,1	61,7	7,0	6,9	5,7	4,0
142 Swaziland	0,9	1,2	1,4	3,1	1,4	-0,8	-0,1	22,9	25,5	97,8	67,1	5,5	5,9	5,3	3,6
143 Angola	10,7	17,6	24,5	3,0	2,6	0,2	0,1	37,1	58,5	95,3	84,5	5,2	4,7	7,1	5,8
144 Népal	19,1	28,3	35,3	2,6	1,9	-0,1	-0,1	8,9	18,2	78,1	59,8	5,9	6,8	4,9	2,9
145 Madagascar	11,3	18,6	25,7	3,0	2,7	0,0	0,0	23,6	30,2	85,7	78,0	6,1	5,6	6,1	4,8
146 Bangladesh	115,6	157,8	185,6	2,1	1,5	-0,1	-0,1	19,8	28,1	79,8	47,4	5,6	6,1	4,0	2,4
147 Kenya	23,4	37,8	52,0	3,0	2,7	0,2	-0,1	18,2	22,2	101,2	78,5	5,6	4,8	5,6	5,0
148 Papouasie-Nouvelle-Guinée	4,1	6,4	8,5	2,6	2,4	0,0	0,0	15,0	12,5	74,4	68,0	3,9	4,3	4,7	4,1
149 Haïti	7,1	9,7	11,7	2,4	1,9	-0,4	-0,3	28,5	49,6	81,3	60,2	7,2	7,3	5,2	3,5
150 Soudan	27,1	40,4	52,3	2,7	2,1	-0,1	0,1	26,6	45,2	83,1	67,0	5,7	6,4	5,8	4,2
151 République-Unie de Tanzanie	25,5	41,3	59,6	2,8	3,0	0,4	-0,1	18,9	26,4	89,5	85,8	5,2	6,0	6,1	5,6
152 Ghana	15,0	22,9	29,6	2,8	2,1	0,0	0,0	36,4	51,5	83,4	65,5	5,7	6,3	5,3	4,3
153 Cameroun	12,2	18,7	24,3	2,8	2,3	0,0	0,0	40,7	58,4	88,7	73,2	7,0	6,4	5,7	4,7
154 Mauritanie	2,0	3,1	4,1	2,8	2,3	-0,1	0,1	39,7	41,4	84,5	67,5	5,2	4,6	5,7	4,5
155 Djibouti	0,6	0,8	1,0	2,7	1,8	-0,5	0,0	75,7	88,1	82,1	58,2	4,5	5,4	5,9	3,9
156 Lesotho	1,6	2,0	2,2	2,5	1,2	-1,0	-0,4	14,0	26,9	88,6	67,9	8,5	8,4	4,7	3,4
157 Ouganda	17,7	30,6	46,3	3,2	3,3	0,1	-0,1	11,1	13,3	97,7	99,9	5,5	5,2	7,1	6,4
158 Nigéria	97,3	147,7	193,3	2,5	2,4	0,0	0,0	35,3	49,8	89,2	77,7	5,7	5,8	6,4	5,3
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE</b>															
159 Togo	3,9	6,3	8,4	3,0	2,5	-0,6	0,0	30,1	43,4	90,2	69,5	6,1	6,3	6,0	4,3
160 Malawi	9,5	14,4	20,5	3,3	2,8	-1,9	0,0	11,6	19,8	92,4	90,1	5,3	6,1	6,8	5,6
161 Bénin	4,8	8,4	12,2	3,1	3,0	0,4	0,1	34,5	42,0	89,4	79,7	7,0	6,1	6,6	5,5
162 Timor-Leste	0,7	1,1	1,6	2,7	3,1	0,0	0,2	20,8	28,1	68,7	85,4	3,5	5,8	5,7	6,5
163 Côte d'Ivoire	12,6	20,1	27,0	2,9	2,4	0,5	-0,1	39,7	50,1	85,1	72,6	5,2	7,0	5,9	4,6
164 Zambie	7,9	12,3	16,9	2,8	2,6	0,0	-0,1	39,4	35,7	88,6	91,0	5,4	6,0	6,3	5,9
165 Érythrée	3,2	4,8	6,7	2,6	2,9	-2,3	0,2	15,8	21,6	90,7	74,1	5,1	4,5	6,1	4,7
166 Sénégal	7,5	11,9	16,2	3,0	2,8	-0,2	-0,2	39,0	42,9	92,3	79,8	4,9	4,4	6,5	5,0
167 Rwanda	7,2	9,5	13,2	-0,1	2,6	-5,3	0,0	5,4	18,9	102,1	76,8	5,4	4,5	6,2	5,4
168 Gambie	0,9	1,6	2,2	2,9	2,6	0,9	0,2	38,3	58,1	79,0	76,4	5,0	5,2	6,0	5,1
169 Libéria	2,2	3,6	5,3	2,9	2,8	-5,1	1,3	45,3	61,5	87,0	78,2	5,7	5,7	6,4	5,1
170 Guinée	6,1	9,6	13,5	2,9	2,9	1,0	-0,6	28,0	35,4	85,4	78,8	6,2	6,1	6,6	5,5
171 Éthiopie	48,3	78,6	108,0	3,0	2,7	0,3	-0,1	12,6	17,6	86,5	80,5	5,5	6,0	7,0	5,4
172 Mozambique	13,5	21,9	28,5	2,4	2,3	0,9	0,0	21,1	38,4	92,7	83,0	6,4	6,2	6,1	5,1
173 Guinée-Bissau	1,0	1,5	2,1	2,3	2,4	0,4	-0,2	28,1	30,0	74,7	79,0	6,5	6,4	5,9	5,7
174 Burundi	5,7	7,8	10,3	2,5	2,1	-0,8	0,8	6,3	11,0	87,9	63,9	6,0	4,7	6,5	4,7
175 Tchad	6,1	10,6	14,9	3,1	2,9	0,0	-0,1	20,8	27,6	90,7	88,4	6,7	5,5	6,6	6,2
176 Congo (République Démocratique du)	37,0	62,5	87,6	3,3	2,8	0,6	0,0	27,8	35,2	94,1	91,0	5,5	5,2	7,1	6,1
177 Burkina Faso	8,8	14,7	21,9	3,0	3,5	-0,3	-0,1	13,8	20,4	94,6	90,0	5,1	3,9	6,7	5,9

## Tendances démographiques

Classement selon l'IDH	Population totale (en millions)			Taux d'accroissement naturel (en %)		Taux net de migra- tion internationale (en %)		Population urbaine <sup>a</sup> (en % du total)		Rapport de dépen- dances des jeunes		Rapport de dépendance des personnes âgées		Taux total de fécon- dité (naissances par femme)		
	1990	2007	2020 <sup>b</sup>	1990	2005	1990	2005	1990	2010	1990	2010	1990	2010	1990	2005	
	1990	2007	2020 <sup>b</sup>	1995	2010	1995	2010	1990	2010	1990	2010	1990	2010	1995	2010	
178 Mali	8,7	12,4	16,8	2,5	2,7	-0,6	-0,3	23,3	33,3	86,2	82,2	5,4	4,3	6,3	5,5	
179 République centrafricaine	2,9	4,3	5,3	2,4	1,9	0,2	0,0	36,8	38,9	81,4	72,3	7,5	6,9	5,7	4,8	
180 Sierra Leone	4,1	5,4	7,3	1,8	2,4	-2,2	0,2	32,9	38,4	77,2	79,5	5,1	3,4	5,5	5,2	
181 Afghanistan	12,6	26,3	39,6	2,9	2,7	4,3	0,7	18,3	24,8	89,5	88,5	4,5	4,3	8,0	6,6	
182 Niger	7,9	14,1	22,9	3,3	3,9	0,0	0,0	15,4	16,7	100,7	104,7	4,1	4,1	7,8	7,1	
<b>AUTRES ÉTATS MEMBRES DES NATIONS UNIS</b>																
Corée (Répu. pop. démocratique de)	20,1	23,7	24,8	1,5	0,4	0,0	0,0	58,4	63,4	37,9	30,6	6,8	14,2	2,4	1,9	
Îles Marshall	0,0	0,1	0,1	..	..	..	..	65,1	71,8	..	..	..	..	..	..	
Iraq	18,1	29,5	40,2	3,1	2,6	-0,2	-0,4	69,7	66,4	89,0	72,5	6,6	5,8	5,8	4,1	
Kiribati	0,1	0,1	0,1	..	..	..	..	35,0	44,0	..	..	..	..	..	..	
Micronésie (États fédérés de)	0,1	0,1	0,1	2,6	1,9	-0,4	-1,6	25,8	22,7	84,3	61,2	6,8	6,1	4,8	3,6	
Monaco	0,0	0,0	0,0	..	..	..	..	100,0	100,0	..	..	..	..	..	..	
Nauru	0,0	0,0	0,0	..	..	..	..	100,0	100,0	..	..	..	..	..	..	
Palaos	0,0	0,0	0,0	..	..	..	..	69,6	82,7	..	..	..	..	..	..	
Saint-Marin	0,0	0,0	0,0	..	..	..	..	90,4	94,3	..	..	..	..	..	..	
Somalie	6,6	8,7	12,2	2,5	2,8	-2,7	-0,6	29,7	37,4	84,5	85,7	5,6	5,2	6,5	6,4	
Tuvalu	0,0	0,0	0,0	..	..	..	..	40,7	50,4	..	..	..	..	..	..	
Zimbabwe	10,5	12,4	15,6	2,6	1,4	-0,3	-1,1	29,0	38,3	90,3	70,0	5,8	7,3	4,8	3,5	
<b>Afrique subsaharienne</b>	26,9	34,5	40,3	1,2	1,0	0,3	0,3	2,4	2,4	41,4	37,2	14,3	16,6	2,5	2,4	
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>	442,3	569,7	645,5	1,9	1,3	-0,1	-0,2	2,3	2,3	61,4	42,3	8,3	10,6	3,0	2,3	
<b>Asie du Sud</b>	282,7	341,7	383,4	0,7	0,6	0,5	0,4	2,0	2,0	32,7	29,6	18,5	19,5	2,0	2,0	
<b>Asie orientale et Pacifique</b>	720,8	730,7	732,8	0,0	-0,1	0,1	0,2	1,5	1,5	30,7	22,5	19,1	23,8	1,6	1,5	
<b>États arabes</b>	638,6	964,5	1 276,1	2,6	2,3	-0,1	-0,1	4,6	4,6	85,5	71,5	5,9	6,1	5,6	4,6	
<b>Europe centrale et orientale et la CEI</b>	3 178,8	4 029,3	4 596,3	1,7	1,2	0,0	0,0	2,4	2,4	55,2	39,0	7,8	10,0	3,0	2,4	
<b>OCDE</b>	1 048,6	1 189,0	1 269,7	0,6	0,4	0,2	0,2	71,8	76,8	34,6	27,7	17,5	22,1	1,9	1,8	
<b>Union européenne (UE27)</b>	471,6	493,2	505,3	0,1	0,0	0,2	0,3	71,5	74,0	29,1	23,2	20,8	26,2	1,6	1,5	
<b>CCG</b>	23,1	36,5	47,1	2,7	1,8	-0,5	0,7	78,5	82,8	70,2	43,1	3,6	3,9	5,1	2,9	
<b>Développ. humain très élevé</b>	877,3	986,5	1 051,0	0,4	0,3	0,3	0,3	73,7	78,4	29,8	25,5	19,0	24,3	1,7	1,7	
<b>DH très élevé : OCDE</b>	855,4	954,9	1 013,4	0,4	0,3	0,3	0,3	73,3	78,0	29,6	25,5	19,2	24,7	1,7	1,7	
<b>DH très élevé : hors OCDE</b>	22,0	31,6	37,6	1,2	0,8	0,9	1,2	88,5	89,7	40,1	26,4	10,5	12,4	2,2	1,8	
<b>Développement humain élevé</b>	784,2	918,4	996,0	1,2	0,8	-0,1	-0,1	69,4	76,5	51,4	35,0	10,6	12,7	2,5	2,0	
<b>Développement humain moyen</b>	3 388,5	4 380,5	5 090,6	1,8	1,3	-0,1	-0,1	30,3	41,1	61,0	44,3	7,3	8,8	3,3	2,6	
<b>Faible développement humain</b>	240,2	385,1	536,8	2,9	2,7	0,1	0,0	22,7	29,7	89,9	83,6	5,5	5,5	6,7	5,6	
<b>Monde</b>	5 290,5	6 670,8	7 674,3	1,5	1,2	0,0	0,0	2,6	2,6	53,8	41,2	10,0	11,6	3,1	2,6	

## NOTES

- a** Ces données reposent sur des définitions nationales de ce qui constitue une ville ou une agglomération, les comparaisons entre les pays doivent être effectuées avec circonspection.
- b** Données correspondant aux projections des variantes médianes.
- c** Les estimations démographiques incluent la Province chinoise de Taïwan.
- d** Les données sont des agrégats issus des sources de données originales.

## SOURCES

**Colonnes 1-7 et 10-15:** ONU (2009e).  
**Colonnes 8 et 9:** ONU (2008c).

M

Classement selon l'IDH	PIB		PIB par habitant				Variation annuelle de l'indice des prix à la consommation (en %)		Part des revenus ou des dépenses <sup>b</sup> (en %)		Mesure de l'inégalité	
	En milliards d'USD 2007	En PPA en milliards d'USD 2007	En USD 2007	Taux de croissance annuelle à prix constants (en %) 1990-2007	Valeur la plus élevée atteinte entre 2007 en PPA la valeur la plus élevée en USD <sup>a</sup>	Année de plus élevée	1990-2007	2006-2007	10 % les plus pauvres	10 % les plus riches	10 % les plus riches / 10 % les plus pauvres <sup>c</sup>	Indice de Gini <sup>d</sup>
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ</b>												
1 Norvège	388,4	251,6	82 480	2,6	53 433	2007	2,1	0,7	3,9 <sup>e</sup>	23,4 <sup>e</sup>	6,1	25,8
2 Australie	821,0	733,9	39 066	2,4	34 923	2007	2,5	2,3	2,0 <sup>e</sup>	25,4 <sup>e</sup>	12,5	35,2
3 Islande	20,0	11,1	64 190	2,5	35 742	2007	3,5	5,1	..	..	..	..
4 Canada	1 329,9	1 180,9	40 329	2,2	35 812	2007	2,0	2,1	2,6 <sup>e</sup>	24,8 <sup>e</sup>	9,4	32,6
5 Irlande	259,0	194,8	59 324	5,8	44 613	2007	3,0	4,9	2,9 <sup>e</sup>	27,2 <sup>e</sup>	9,4	34,3
6 Pays-Bas	765,8	633,9	46 750	2,1	38 694	2007	2,4	1,6	2,5 <sup>e</sup>	22,9 <sup>e</sup>	9,2	30,9
7 Suède	454,3	335,8	49 662	2,3	36 712	2007	1,5	2,2	3,6 <sup>e</sup>	22,2 <sup>e</sup>	6,2	25,0
8 France	2 589,8	2 078,0	41 970	1,6	33 674	2007	1,6	1,5	2,8 <sup>e</sup>	25,1 <sup>e</sup>	9,1	32,7
9 Suisse	424,4	307,0	56 207	0,8	40 658	2007	1,2	0,7	2,9 <sup>e</sup>	25,9 <sup>e</sup>	9,0	33,7
10 Japon	4 384,3	4 297,2	34 313	1,0	33 632	2007	0,2	0,1	4,8 <sup>e</sup>	21,7 <sup>e</sup>	4,5	24,9
11 Luxembourg	49,5	38,2	103 042	3,3	79 485	2007	2,1	2,3	3,5 <sup>e</sup>	23,8 <sup>e</sup>	6,8	30,8
12 Finlande	244,7	182,6	46 261	2,8	34 526	2007	1,5	2,5	4,0 <sup>e</sup>	22,6 <sup>e</sup>	5,6	26,9
13 États-Unis	13 751,4	13 751,4	45 592	2,0	45 592	2007	2,6	2,9	1,9 <sup>e</sup>	29,9 <sup>e</sup>	15,9	40,8
14 Autriche	373,2	310,7	44 879	1,8	37 370	2007	2,0	2,2	3,3 <sup>e</sup>	23,0 <sup>e</sup>	6,9	29,1
15 Espagne	1 436,9	1 416,4	32 017	2,4	31 560	2007	3,4	2,8	2,6 <sup>e</sup>	26,6 <sup>e</sup>	10,3	34,7
16 Danemark	311,6	197,3	57 051	1,9	36 130	2007	2,1	1,7	2,6 <sup>e</sup>	21,3 <sup>e</sup>	8,1	24,7
17 Belgique	452,8	371,2	42 609	1,8	34 935	2007	1,9	1,8	3,4 <sup>e</sup>	28,1 <sup>e</sup>	8,2	33,0
18 Italie	2 101,6	1 802,2	35 396	1,2	30 353	2007	2,9	1,8	2,3 <sup>e</sup>	26,8 <sup>e</sup>	11,6	36,0
19 Liechtenstein	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
20 Nouvelle-Zélande	135,7	115,6	32 086	2,1	27 336	2007	2,0	2,4	2,2 <sup>e</sup>	27,8 <sup>e</sup>	12,5	36,2
21 Royaume-Uni	2 772,0	2 143,0	45 442	2,4	35 130	2007	2,7	4,3	2,1 <sup>e</sup>	28,5 <sup>e</sup>	13,8	36,0
22 Allemagne	3 317,4	2 830,1	40 324	1,4	34 401	2007	1,7	2,1	3,2 <sup>e</sup>	22,1 <sup>e</sup>	6,9	28,3
23 Singapour	161,3	228,1	35 163	3,8	49 704	2007	1,2	2,1	1,9 <sup>e</sup>	32,8 <sup>e</sup>	17,7	42,5
24 Hong Kong, Chine (RAS)	207,2	293,0	29 912	2,4	42 306	2007	2,0	2,0	2,0 <sup>e</sup>	34,9 <sup>e</sup>	17,8	43,4
25 Grèce	313,4	319,2	27 995	2,7	28 517	2007	5,9	2,9	2,5 <sup>e</sup>	26,0 <sup>e</sup>	10,2	34,3
26 Corée (République de)	969,8	1 201,8	20 014	4,5	24 801	2007	4,0	2,5	2,9 <sup>e</sup>	22,5 <sup>e</sup>	7,8	31,6
27 Israël	164,0	188,9	22 835	1,7	26 315	2007	5,7	0,5	2,1 <sup>e</sup>	28,8 <sup>e</sup>	13,4	39,2
28 Andorre	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
29 Slovénie	47,2	54,0	23 379	3,5	26 753 <sup>f</sup>	2007	8,2	3,6	3,4 <sup>g</sup>	24,6 <sup>g</sup>	7,3	31,2
30 Brunéi Darussalam	11,5 <sup>h</sup>	19,5	30 032 <sup>h</sup>	-0,3	83 688	1980	1,2 <sup>f</sup>	0,1 <sup>h</sup>	..	..	..	..
31 Koweït	112,1	121,1 <sup>h</sup>	42 102	1,8	47 812 <sup>f</sup>	2006	2,0	5,5	..	..	..	..
32 Chypre	21,3	21,2	24 895	2,5	24 789	2007	3,2	2,4	..	..	..	..
33 Qatar	52,7	56,3	64 193 <sup>h</sup>	..	..	..	3,4	13,8	..	..	..	..
34 Portugal	222,8	241,5	20 998	1,9	22 765	2007	3,6	2,8	2,0 <sup>e</sup>	29,8 <sup>e</sup>	15,0	38,5
35 Émirats arabes unis	163,3	226,1	38 436 <sup>h</sup>	-0,1	101 057 <sup>f</sup>	1980	..	..	..	..	..	..
36 République tchèque	175,0	249,5	16 934	2,4	24 144 <sup>f</sup>	2007	4,6	2,9	4,3 <sup>e</sup>	22,7 <sup>e</sup>	5,3	25,8
37 Barbade	3,0 <sup>h</sup>	5,0 <sup>h</sup>	10 427 <sup>h</sup>	..	..	..	2,5	4,0	..	..	..	..
38 Malte	7,4	9,4	18 203	2,6	23 080	2007	2,7	1,3	..	..	..	..
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ</b>												
39 Bahreïn	15,8 <sup>h</sup>	20,3 <sup>h</sup>	21 421 <sup>h</sup>	2,4	29 723 <sup>f</sup>	2005	0,5	-5,5	..	..	..	..
40 Estonie	20,9	27,3	15 578	5,3	20 361	2007	10,3	6,6	2,7 <sup>g</sup>	27,7 <sup>g</sup>	10,4	36,0
41 Pologne	422,1	609,4	11 072	4,4	15 987 <sup>f</sup>	2007	13,6	2,4	3,0 <sup>g</sup>	27,2 <sup>g</sup>	9,0	34,9
42 Slovaquie	75,0	108,4	13 891	3,4	20 076 <sup>f</sup>	2007	7,3	2,8	3,1 <sup>e</sup>	20,8 <sup>e</sup>	6,8	25,8
43 Hongrie	138,4	188,6	13 766	3,3	18 755	2007	13,4	7,9	3,5 <sup>g</sup>	24,1 <sup>g</sup>	6,8	30,0
44 Chili	163,9	230,3	9 878	3,7	13 880	2007	5,7	4,4	1,6 <sup>e</sup>	41,7 <sup>e</sup>	26,2	52,0
45 Croatie	51,3	71,1	11 559	3,0	16 027 <sup>f</sup>	2007	32,4	2,9	3,6 <sup>g</sup>	23,1 <sup>g</sup>	6,4	29,0
46 Lituanie	38,3	59,3	11 356	3,0	17 575 <sup>f</sup>	2007	11,8	5,7	2,7 <sup>g</sup>	27,4 <sup>g</sup>	10,3	35,8
47 Antigua-et-Barbuda	1,0 <sup>h</sup>	1,6 <sup>h</sup>	11 664 <sup>h</sup>	1,8	19 085	2006	..	..	..	..	..	..
48 Lettonie	27,2	37,3	11 930	4,7	16 377	2007	13,3	10,1	2,7 <sup>g</sup>	27,4 <sup>g</sup>	10,3	35,7
49 Argentine	262,5	522,9	6 644	1,5	13 238	2007	7,3	8,8	1,2 <sup>e</sup>	37,3 <sup>e</sup>	31,6	50,0
50 Uruguay	23,1	37,3	6 960	1,5	11 216	2007	19,7	8,1	1,7 <sup>e</sup>	34,8 <sup>e</sup>	20,1	46,2
51 Cuba	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
52 Bahamas	6,6	..	19 844	..	..	..	1,9	2,5	..	..	..	..
53 Mexique	1 022,8	1 484,9	9 715	1,6	14 104	2007	13,2	4,0	1,8 <sup>g</sup>	37,9 <sup>g</sup>	21,0	48,1
54 Costa Rica	26,3	48,4	5 887	2,6	10 842	2007	13,1	9,4	1,5 <sup>e</sup>	35,5 <sup>e</sup>	23,4	47,2
55 Jamahiriya arabe libyenne	58,3	88,4	9 475	..	..	..	1,2 <sup>f</sup>	3,4 <sup>h</sup>	..	..	..	..
56 Oman	35,7	56,6	14 031 <sup>h</sup>	2,3	22 816 <sup>f</sup>	2006	..	6,0	..	..	..	..
57 Seychelles	0,7	1,4	8 560	1,4	16 771	2000	2,5	5,3	..	..	..	..
58 Venezuela (Rép. de Bolivarienne)	228,1	334,1	8 299	-0,2	12 233	1980	34,3	18,7	1,7 <sup>e</sup>	32,7 <sup>e</sup>	18,8	43,4
59 Arabie saoudite	381,7	554,1	15 800	0,3	36 637	1980	0,5	4,2	..	..	..	..

## Économie et inégalité

Classement selon l'IDH	PIB		PIB par habitant			Variation annuelle de l'indice des prix à la consommation (en %)		Part des revenus ou des dépenses <sup>b</sup> (en %)		Mesure de l'inégalité		
	En milliards d'USD 2007	En PPA en milliards d'USD 2007	En USD 2007	Taux de croissance annuelle à	Valeur la plus élevée atteinte entre	Année de 2007 en PPA la valeur la plus élevée	1990-2007	2006-2007	10 % les plus pauvres	10 % les plus riches	10 % les plus riches / 10 % les plus pauvres <sup>c</sup>	Indice de Gini <sup>d</sup>
				prix constants (en %) 1990-2007	1980 et 2007 en USD <sup>a</sup>							
60 Panama	19,5	38,1	5 833	2,6	11 391	2007	1,1	4,2	0,8 <sup>e</sup>	41,4 <sup>e</sup>	49,9	54,9
61 Bulgarie	39,5	86,0	5 163	2,3	11 222	2007	55,7	8,4	3,5 <sup>g</sup>	23,8 <sup>g</sup>	6,9	29,2
62 Saint-Kitts-et-Nevis	0,5	0,7	10 795	2,8	14 481	2007	3,2	4,4	..	..	..	..
63 Roumanie	166,0	266,5	7 703	2,3	12 369	2007	56,4	4,8	3,3 <sup>g</sup>	25,3 <sup>g</sup>	7,6	31,5
64 Trinité-et-Tobago	20,9	31,3	15 668	5,0	23 507	2007	5,2	7,9	2,1 <sup>e</sup>	29,9 <sup>e</sup>	14,4	40,3
65 Monténégro	3,5	7,0	5 804	3,8	11 699 <sup>f</sup>	2007	..	..	..	..	..	..
66 Malaisie	186,7	358,9	33	3,4	13 518	2007	2,8	2,0	2,6 <sup>e</sup>	28,5 <sup>e</sup>	11,0	37,9
67 Serbie	40,1	75,6	5 435	0,0	13 137 <sup>f</sup>	1990	36,4	6,4	..	..	..	..
68 Bélarus	44,8	105,2	4 615	3,4	10 841 <sup>f</sup>	2007	114,2	8,4	3,6 <sup>g</sup>	22,0 <sup>g</sup>	6,1	27,9
69 Sainte-Lucie	1,0	1,6	5 834	1,3	9 786	2007	2,6	2,5	2,0 <sup>e</sup>	32,5 <sup>e</sup>	16,2	42,6
70 Albanie	10,8	22,4	3 405	5,2	7 041	2007	13,0	2,9	3,2 <sup>g</sup>	25,9 <sup>g</sup>	8,0	33,0
71 Fédération de Russie	1 290,1	2 087,4	9 079	1,2	14 690 <sup>f</sup>	2007	44,4	9,0	2,6 <sup>g</sup>	28,4 <sup>g</sup>	11,0	37,5
72 Ex-République yougoslave de Macédoine	7,7	18,5	3 767	0,4	9 096 <sup>f</sup>	2007	4,8	3,5	2,4 <sup>g</sup>	29,5 <sup>g</sup>	12,4	39,0
73 Dominique	0,3 <sup>h</sup>	0,6 <sup>h</sup>	..	1,4	7 893 <sup>f</sup>	2006	1,6	3,1	..	..	..	..
74 Grenade	0,6	0,8	5 724	2,4	7 557	2005	2,1	4,2	..	..	..	..
75 Brésil	1 313,4	1 833,0	6 855	1,2	9 567	2007	67,6	3,6	1,1 <sup>e</sup>	43,0 <sup>e</sup>	40,6	55,0
76 Bosnie-Herzégovine	15,1	29,3	4 014	11,2	7 764 <sup>f</sup>	2007	..	..	2,8	27,4 <sup>g</sup>	9,9	35,8
77 Colombie	207,8	377,7	4 724	1,2	8 587	2007	13,6	5,4	0,8	45,9 <sup>e</sup>	60,4	58,5
78 Pérou	107,3	218,6	3 846	2,7	7 836	2007	12,5	1,8	1,5	37,9 <sup>e</sup>	26,1	49,6
79 Turquie	655,9	957,2	8 877	2,2	12 955	2007	56,5	8,8	1,9	33,2 <sup>g</sup>	17,4	43,2
80 Équateur	44,5	99,4	3 335	1,2	7 449	2007	30,1	2,3	1,2	43,3 <sup>e</sup>	35,2	54,4
81 Maurice	6,8	14,2	5 383	3,7	11 296	2007	6,2	8,8	..	..	..	..
82 Kazakhstan	104,9	168,2	6 772	3,2	10 863 <sup>f</sup>	2007	24,3	10,8	3,1	25,9 <sup>g</sup>	8,5	33,9
83 Liban	24,4	41,4	5 944	2,4	10 137 <sup>f</sup>	2004	..	..	..	..	..	..
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN</b>												
84 Arménie	9,2	17,1	3 059	5,8	5 693 <sup>f</sup>	2007	21,1	4,4	3,7	28,9 <sup>g</sup>	7,9	33,8
85 Ukraine	141,2	321,5	3 035	-0,7	9 137 <sup>f</sup>	1989	50,6	12,8	3,8	22,5 <sup>g</sup>	6,0	28,2
86 Azerbaïdjan	31,2	67,2	3 652	2,9	7 851 <sup>f</sup>	2007	52,1	16,7	6,1	17,5 <sup>g</sup>	2,9	36,5
87 Thaïlande	245,4	519,2	3 844	2,9	8 135	2007	3,6	2,2	2,6	33,7 <sup>g</sup>	13,1	42,5
88 Iran (République islamique d')	286,1	778,0	4 028	2,5	10 955	2007	20,1	17,2	2,6	29,6 <sup>g</sup>	11,6	38,3
89 Géorgie	10,2	20,5	2 313	1,8	7 604	1985	11,4	9,2	1,9	30,6 <sup>g</sup>	15,9	40,8
90 République dominicaine	36,7	65,2	3 772	3,8	6 706	2007	11,0	6,1	1,5	38,7 <sup>e</sup>	25,3	50,0
91 Saint-Vincent-et-les Grenadines	0,6	0,9	4 596	3,0	7 691	2007	1,9	7,0	..	..	..	..
92 Chine	3 205,5	7 096,7	2 432	8,9	5 383	2007	4,4	4,8	2,4	31,4 <sup>g</sup>	13,2	41,5
93 Belize	1,3	2,0	4 200	2,3	6 796	2006	1,9	2,3	..	..	..	..
94 Samoa	0,5	0,8	2 894	2,9	4 467 <sup>f</sup>	2007	4,1	5,6	..	..	..	..
95 Maldives	1,1	1,6	3 456	5,1	5 196 <sup>f</sup>	2007	..	7,4	..	..	..	..
96 Jordanie	15,8	28,0	2 769	2,0	4 901	2007	2,9	5,4	3,0	30,7 <sup>g</sup>	10,2	37,7
97 Suriname	2,2	3,6	4 896	1,8	7 813	2007	50,4	6,7	1,0	40,0 <sup>e</sup>	40,4	52,9
98 Tunisie	35,0	76,9	3 425	3,4	7 520	2007	3,5	3,1	2,4	31,6 <sup>g</sup>	13,3	40,8
99 Tonga	0,3	0,4	2 474	1,7	3 772 <sup>f</sup>	2006	5,7	5,9	..	..	..	..
100 Jamaïque	11,4	16,3	4 272	0,6	6 587	2006	15,4	9,3	2,1	35,6 <sup>g</sup>	17,0	45,5
101 Paraguay	12,2	27,1	1 997	-0,3	4 631	1981	10,7	8,1	1,1	42,3 <sup>e</sup>	38,8	53,2
102 Sri Lanka	32,3	84,9	1 616	3,9	4 243	2007	9,6	15,8	2,9	33,3 <sup>g</sup>	11,7	41,1
103 Gabon	11,6	20,2	8 696	-0,7	18 600	1984	2,7	5,0	2,5	32,7 <sup>g</sup>	13,3	41,5
104 Algérie	135,3	262,0	3 996	1,4	7 740	2007	9,2	3,5	2,8	26,9 <sup>g</sup>	9,6	35,3
105 Philippines	144,1	299,4	1 639	1,7	3 406	2007	6,4	2,8	2,4	33,9 <sup>g</sup>	14,1	44,0
106 El Salvador	20,4	39,8	2 973	1,8	5 804	2007	5,5	4,6	1,0	37,0 <sup>e</sup>	38,6	49,7
107 République arabe syrienne	37,7	89,7	1 898	1,5	4 511	2007	4,1	3,9	..	..	..	..
108 Fidji	3,4	3,6	4 113	1,6	4 632	2006	3,0	4,8	..	..	..	..
109 Turkménistan	12,9	22,6	2 606	..	..	..	..	..	2,5	31,8 <sup>g</sup>	12,9	40,8
110 Territoires palestiniens occupés	4,0	..	1 160 <sup>h</sup>	..	..	..	4,1 <sup>f</sup>	3,5	..	..	..	..
111 Indonésie	432,8	837,6	1 918	2,3	3 712	2007	12,8	6,4	3,0	32,3 <sup>g</sup>	10,8	39,4
112 Honduras	12,2	27,0	1 722	1,5	3 796	2007	16,2	6,9	0,7	42,2 <sup>e</sup>	59,4	55,3
113 Bolivie	13,1	40,0	1 379	1,3	4 206	2007	5,9	8,7	0,5	44,1 <sup>g</sup>	93,9	58,2
114 Guyane	1,1	2,1	1 462	2,9	2 782	2007	5,8	12,3	1,3	34,0 <sup>e</sup>	25,5	44,6
115 Mongolie	3,9	8,4	1 507	2,2	3 236 <sup>f</sup>	2007	17,2	9,0	2,9	24,9 <sup>g</sup>	8,6	33,0
116 Viet Nam	68,6	221,4	806	6,0	2 600 <sup>f</sup>	2007	4,1	8,9	3,1	29,8 <sup>g</sup>	9,7	37,8
117 Moldova	4,4	9,7	1 156	-1,3	4 208	1989	15,6	12,4	3,0	28,2 <sup>g</sup>	9,4	35,6
118 Guinée équatoriale	9,9	15,5	19 552	21,1	30 627 <sup>f</sup>	2007	7,6	..	..	..	..	..

TABLEAU

Classement selon l'IDH	PIB		PIB par habitant				Variation annuelle de l'indice des prix à la consommation (en %)		Part des revenus ou des dépenses <sup>b</sup> (en %)		Mesure de l'inégalité	
	En milliards d'USD 2007	En PPA en milliards d'USD 2007	En USD 2007	Taux de croissance annuelle à prix constants (en %)	Valeur la plus élevée atteinte entre 1980 et 2007 en PPA la valeur la plus élevée	Année de 2007 en PPA la valeur la plus élevée	1990-2007	2006-2007	10 % les plus pauvres	10 % les plus riches	10 % les plus riches / 10 % les plus pauvres <sup>c</sup>	Indice de Gini <sup>d</sup>
				1990-2007	en USD <sup>a</sup>							
119 Ouzbékistan	22,3	65,1	830	1,2	2 425 <sup>f</sup>	2007	..	..	2,9	29,5 <sup>g</sup>	10,3	36,7
120 Kirghizistan	3,7	10,5	715	-0,4	2 652 <sup>f</sup>	1990	11,3	10,2	3,6	25,9 <sup>g</sup>	7,3	32,9
121 Cap-Vert	1,4	1,6	2 705	3,3	3 041 <sup>f</sup>	2007	3,5	4,4	1,9	40,6 <sup>g</sup>	21,6	50,5
122 Guatemala	33,9	60,9	2 536	1,4	4 562	2007	8,3	6,5	1,3	42,4 <sup>e</sup>	33,9	53,7
123 Égypte	130,5	403,7	1 729	2,5	5 349	2007	6,5	9,3	3,9	27,6 <sup>g</sup>	7,2	32,1
124 Nicaragua	5,7	14,4	1 022	1,9	2 955	1981	..	11,1	1,4	41,8 <sup>e</sup>	31,0	52,3
125 Botswana	12,3	25,6	6 544	4,3	13 604	2007	9,1	7,1	1,3	51,2 <sup>g</sup>	40,0	61,0
126 Vanuatu	0,5	0,8	2 001	-0,4	3 877	1998	2,5	4,0	..	..	..	..
127 Tadjikistan	3,7	11,8	551	-2,2	3 685 <sup>f</sup>	1988	..	13,1	3,2	26,4 <sup>g</sup>	8,2	33,6
128 Namibie	7,0	10,7	3 372	1,8	5 155	2007	..	6,7	0,6	65,0 <sup>e</sup>	106,6	74,3
129 Afrique du Sud	283,0	466,9	5 914	1,0	9 757	2007	7,0	7,1	1,3	44,9 <sup>g</sup>	35,1	57,8
130 Maroc	75,1	126,8	2 434	2,0	4 108	2007	2,6	2,0	2,7	33,2 <sup>g</sup>	12,5	40,9
131 Sao Tomé-et-Principe	0,1	0,3	916	..	..	..	..	..	..	..	..	..
132 Bhoutan	1,1	3,2	1 668	5,2	4 837	2007	6,6	5,2	2,3	37,6 <sup>g</sup>	16,3	46,8
133 Rép. démoc. populaire Lao	4,1	12,7	701	4,2	2 165 <sup>f</sup>	2007	25,7	4,5	3,7	27,0 <sup>g</sup>	7,3	32,6
134 Inde	1 176,9	3 096,9	1 046	4,5	2 753	2007	6,8	6,4	3,6	31,1 <sup>g</sup>	8,6	36,8
135 Îles Salomon	0,4	0,9	784	-1,5	2 149	1995	9,5	7,7	..	..	..	..
136 Congo	7,6	13,2	2 030	-0,2	4 496	1984	5,9	2,7	2,1	37,1 <sup>g</sup>	17,8	47,3
137 Cambodge	8,3	26,0	578	6,2	1 802 <sup>f</sup>	2007	3,9	5,9	3,0	34,2 <sup>g</sup>	11,5	40,7
138 Myanmar	..	41,0	..	6,8	904 <sup>f</sup>	2005	24,6	35,0	..	..	..	..
139 Comores	0,4	0,7	714	-0,4	1 361	1984	..	..	0,9	55,2 <sup>g</sup>	60,6	64,3
140 Yémen	22,5	52,3	1 006	1,6	2 335 <sup>f</sup>	2007	17,6	10,0	2,9	30,8 <sup>g</sup>	10,6	37,7
141 Pakistan	142,9	405,6	879	1,6	2 496	2007	7,3	7,6	3,9	26,5 <sup>g</sup>	6,7	31,2
142 Swaziland	2,9	5,5	2 521	0,9	4 789	2007	8,5 <sup>f</sup>	5,3	1,8	40,8 <sup>g</sup>	22,4	50,7
143 Angola	61,4	91,3	3 623	2,9	5 385 <sup>f</sup>	2007	308,1	12,2	0,6	44,7 <sup>g</sup>	74,6	58,6
144 Népal	10,3	29,5	367	1,9	1 049	2007	6,5	6,1	2,7	40,4 <sup>g</sup>	14,8	47,3
145 Madagascar	7,4	18,3	375	-0,4	1 297	1980	14,0	10,3	2,6	41,5 <sup>g</sup>	15,9	47,2
146 Bangladesh	68,4	196,7	431	3,1	1 241	2007	5,4	9,1	4,3	26,6 <sup>g</sup>	6,2	31,0
147 Kenya	24,2	57,9	645	0,0	1 542	2007	11,2	9,8	1,8	37,8 <sup>g</sup>	21,3	47,7
148 Papouasie-Nouvelle-Guinée	6,3	13,2	990	-0,6	2 551	1994	9,4	0,9	1,9	40,9 <sup>g</sup>	21,5	50,9
149 Haïti	6,7	11,1	699	-2,1	2 258	1980	19,1	8,5	0,9	47,8 <sup>e</sup>	54,4	59,5
150 Soudan	46,2	80,4	1 199	3,6	2 086	2007	35,5	8,0	..	..	..	..
151 République-Unie de Tanzanie	16,2	48,8	400	1,8	1 208 <sup>f</sup>	2007	12,6	7,0	3,1	27,0 <sup>g</sup>	8,9	34,6
152 Ghana	15,1	31,3	646	2,1	1 334	2007	24,0	10,7	2,0	32,8 <sup>g</sup>	16,1	42,8
153 Cameroun	20,7	39,4	1 116	0,6	2 979	1986	4,3	0,9	2,4	35,5 <sup>g</sup>	15,0	44,6
154 Mauritanie	2,6	6,0	847	0,6	1 940	2006	6,0	7,3	2,5 <sup>g</sup>	29,6 <sup>g</sup>	11,6	39,0
155 Djibouti	0,8	1,7	997	-2,1	2 906 <sup>f</sup>	1990	..	..	2,4 <sup>g</sup>	30,9 <sup>g</sup>	12,8	40,0
156 Lesotho	1,6	3,1	798	2,4	1 541	2007	8,2	8,0	1,0 <sup>g</sup>	39,4 <sup>g</sup>	39,8	52,5
157 Ouganda	11,8	32,7	381	3,5	1 059 <sup>f</sup>	2007	6,7	6,1	2,6 <sup>g</sup>	34,1 <sup>g</sup>	13,2	42,6
158 Nigéria	165,5	291,4	1 118	1,1	1 969	2007	21,3	5,4	2,0 <sup>g</sup>	32,4 <sup>g</sup>	16,3	42,9
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE</b>												
159 Togo	2,5	5,2	380	-0,2	1 147	1980	5,1	1,0	3,3 <sup>g</sup>	27,1 <sup>g</sup>	8,3	34,4
160 Malawi	3,6	10,6	256	0,4	800	1980	26,1	8,0	3,0 <sup>g</sup>	31,9 <sup>g</sup>	10,5	39,0
161 Bénin	5,4	11,8	601	1,3	1 312	2007	5,0	1,3	2,9 <sup>g</sup>	31,0 <sup>g</sup>	10,8	38,6
162 Timor-Leste	0,4	0,8	373	..	..	..	..	10,3	2,9 <sup>g</sup>	31,3 <sup>g</sup>	10,8	39,5
163 Côte d'Ivoire	19,8	32,6	1 027	-0,7	2 827	1980	4,9	1,9	2,0 <sup>g</sup>	39,6 <sup>g</sup>	20,2	48,4
164 Zambie	11,4	16,2	953	0,1	1 660	1981	35,5	10,7	1,3 <sup>g</sup>	38,9 <sup>g</sup>	29,5	50,7
165 Érythrée	1,4	3,0	284	-0,7	900 <sup>f</sup>	1997	..	..	..	..	..	..
166 Sénégal	11,2	20,7	900	1,1	1 666	2007	3,3	5,9	2,5 <sup>g</sup>	30,1 <sup>g</sup>	11,9	39,2
167 Rwanda	3,3	8,4	343	1,1	872	1983	10,5	9,1	2,1 <sup>g</sup>	37,8 <sup>g</sup>	18,1	46,7
168 Gambie	0,6	2,1	377	0,3	1 225	2007	5,2 <sup>f</sup>	2,1 <sup>h</sup>	2,0 <sup>g</sup>	36,9 <sup>g</sup>	18,9	47,3
169 Libéria	0,7	1,3	198	1,9	1 910	1980	..	..	2,4 <sup>g</sup>	30,1 <sup>g</sup>	12,8	52,6
170 Guinée	4,6	10,7	487	1,3	1 147	2006	..	..	2,4 <sup>g</sup>	34,4 <sup>g</sup>	14,4	43,3
171 Éthiopie	19,4	61,6	245	1,9	779 <sup>f</sup>	2007	4,8	17,2	4,1 <sup>g</sup>	25,6 <sup>g</sup>	6,3	29,8
172 Mozambique	7,8	17,1	364	4,2	802	2007	20,0	8,2	2,1 <sup>g</sup>	39,2 <sup>g</sup>	18,5	47,1
173 Guinée-Bissau	0,4	0,8	211	-2,6	753	1997	17,0	4,6	2,9 <sup>g</sup>	28,0 <sup>g</sup>	9,5	35,5
174 Burundi	1,0	2,9	115	-2,7	525	1991	12,8	8,3	4,1 <sup>g</sup>	28,0 <sup>g</sup>	6,8	33,3
175 Tchad	7,1	15,9	658	2,4	1 555	2005	4,8	-9,0	2,6 <sup>g</sup>	30,8 <sup>g</sup>	11,8	39,8
176 Congo (République Démocratique du)	9,0	18,6	143	-4,3	794	1980	318,3	16,9	2,3 <sup>g</sup>	34,7 <sup>g</sup>	15,1	44,4
177 Burkina Faso	6,8	16,6	458	2,5	1 124	2007	3,8	-0,2	3,0 <sup>g</sup>	32,4 <sup>g</sup>	10,8	39,6

Classement selon l'IDH	PIB		PIB par habitant				Variation annuelle de l'indice des prix à la consommation (en %)		Part des revenus ou des dépenses <sup>b</sup> (en %)		Mesure de l'inégalité	
	En milliards d'USD 2007	En PPA en milliards d'USD 2007	En USD 2007	Taux de croissance annuelle à prix constants (en %) 1990–2007	Valeur la plus élevée atteinte entre 1980 et 2007 en PPA la valeur la plus élevée en USD <sup>a</sup>	Année de la valeur la plus élevée	1990–2007	2006–2007	10 % les plus pauvres	10 % les plus riches	10 % les plus riches / 10 % les plus pauvres <sup>c</sup>	Indice de Gini <sup>d</sup>
178 Mali	6,9	13,4	556	2,2	1 086	2006	3,4	1,4	2,7 <sup>e</sup>	30,5 <sup>e</sup>	11,2	39,0
179 République centrafricaine	1,7	3,1	394	-0,8	990	1982	3,7	..	2,1 <sup>e</sup>	33,0 <sup>e</sup>	15,7	43,6
180 Sierra Leone	1,7	4,0	284	-0,3	855	1982	17,8	11,7	2,6 <sup>e</sup>	33,6 <sup>e</sup>	12,8	42,5
181 Afghanistan	8,4 <sup>h</sup>	26,1 <sup>h</sup>	..	..	..	..	..	17,0	..	..	..	..
182 Niger	4,2	8,9	294	-0,6	980	1980	4,0	0,1	2,3 <sup>e</sup>	35,7 <sup>e</sup>	15,3	43,9
<b>AUTRES ÉTATS MEMBRES DES NATIONS UNIS</b>												
Corée (Répu. pop. démocratique de)	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Îles Marshall	0,1	..	2 559	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Iraq	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Kiribati	0,1	0,1	817	2,1	1 520	2002	..	..	..	..	..	..
Micronésie (États fédérés de)	0,2	0,3	2 126	-0,4	3 279 <sup>f</sup>	1993	..	..	..	..	..	..
Monaco	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Nauru	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Palaos	0,2	..	8 148	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Saint-Marin	1,7	..	55 681	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Somalie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Tuvalu	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Zimbabwe	3,4	..	261 <sup>h</sup>	..	..	..	105,6	..	1,8 <sup>e</sup>	40,3 <sup>e</sup>	22,0	50,1
<b>Afrique subsaharienne</b>	804,0	<sup>†</sup> 1 481,7	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>	3 610,5	<sup>†</sup> 5 576,6	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
<b>Asie du Sud</b>	1 727,5	<sup>†</sup> 4 622,5	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
<b>Asie orientale et Pacifique</b>	5 661,6	<sup>†</sup> 11 184,6	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
<b>États arabes</b>	1 347,1	<sup>†</sup> 2 285,8	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
<b>Europe centrale et orientale et CEI</b>	3 641,3	<sup>†</sup> 5 805,0	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
<b>OCDE</b>	40 378,6	<sup>†</sup> 38 543,3	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
<b>Union européenne (UE27)</b>	16 843,0	<sup>†</sup> 14 811,7	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
<b>CCG</b>	761,4 <sup>†</sup>	1 034,4	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
<b>Développ. humain très élevé</b> <sup>39 078,8</sup>	<sup>†</sup> 36 438,4	39 821	<sup>i</sup> 1,8	<sup>i</sup> ..	..	..	..	..	..	..	..	..
<b>DH très élevé : OCDE</b>	..	<sup>†</sup> 35 194,8	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
<b>DH très élevé : hors OCDE</b>	..	<sup>†</sup> 1 243,6	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
<b>Développement humain élevé</b>	7 929,2	<sup>†</sup> 11 321,4	8 470 <sup>i</sup>	2,1 <sup>i</sup>	..	..	..	..	..	..	..	..
<b>Développement humain moyen</b>	7 516,8	<sup>†</sup> 16 837,5	1 746 <sup>i</sup>	4,8 <sup>i</sup>	..	..	..	..	..	..	..	..
<b>Faible développement humain</b>	147,4	<sup>†</sup> 312,4	380 <sup>i</sup>	0,0 <sup>i</sup>	..	..	..	..	..	..	..	..
<b>Monde</b>	54 583,8	<sup>†</sup> 64 909,7	8 257 <sup>i</sup>	1,6 <sup>i</sup>	..	..	..	..	..	..	..	..

## NOTES

- a** Exprimés à prix constants de 2007.
- b** Ces données provenant d'enquêtes auprès des ménages collectant des informations différentes et recourant à des méthodes différentes, les données relatives à la répartition ne sont pas strictement comparables, et les comparaisons entre pays doivent donc être effectuées avec circonspection.
- c** Les données présentent le rapport entre la part des revenus ou des dépenses de la catégorie la plus riche et celle de la catégorie la plus pauvre.
- d** L'indice de Gini se situe entre 0 et 100. Une valeur de 0 représente une égalité parfaite et une valeur de 100 une inégalité absolue.
- e** Données correspondant à la part des revenus en centiles de la population, classée en fonction du revenu par habitant.
- f** Données correspondant à une période plus courte que celle indiquée.

- g** Données correspondant à la part des dépenses en centiles de la population, classée en fonction du revenu par habitant.
- h** Les données se réfèrent à une année antérieure à celle indiquée.
- i** Calcul d'agrégats pour le BRDH par la Banque mondiale.

## SOURCES

- Colonnes 1–3, 9–12** : Banque mondiale (2009d).
- Colonne 4** : calculs effectués pour le BRDH par la Banque mondiale (2009d). Selon la méthode des moindres carrés.
- Colonnes 5 et 6** : calculs effectués sur la base des séries temporelles de PIB par habitant (en PPA en USD), Banque mondiale (2009d).
- Colonnes 7 et 8** : calculs effectués sur la base des données relatives à l'indice des prix à la consommation, Banque mondiale (2009d).

N

Classement selon l'IDH	Dépenses publiques de santé		Dépenses publiques d'éducation		Aide allouée aux secteurs sociaux <sup>a</sup>	Niveau d'instruction (en % de la population de 25 ans et plus)			Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)				Espérance de vie en santé en % de l'espérance de vie totale <sup>d</sup>		
	par habitant en PPA en USD	en % du total des dépenses publiques	par élève dans l'enseignement primaire en PPA en USD	en % du total des dépenses publiques		en % de l'aide totale	Faible inférieur au deuxième cycle secondaire (CITE 2)	Moyen secondaire non tertiaire (CITE 2 à 4)	Élevé tertiaire (CITE 5 et 6)	Niveau d'instruction de la mère		Espérance de vie en bonne santé <sup>e</sup> (en années)			
					Quintile de richesse le plus faible					Quintile de richesse le plus élevé	le plus faible (aucune instruction)		le plus élevé (secondaire ou supérieur)		
	2006	2006	2003-2006	2000-2007	2007	2000-2007	2000-2007	2000-2007	2000-2007	2000-2007	2000-2007	2000-2007	2007	2007	
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ</b>															
1	Norvège	3 780	17,9	7 072	16,7	..	14,5	53,8	31,7	..	..	..	..	74	8
2	Australie	2 097	17,2	5 181	13,3	..	..	..	..	..	..	..	..	75	8
3	Islande	2 758	18,1	7 788	18,0	..	37,4	30,3	27,6	..	..	..	..	75	8
4	Canada	2 585	17,9	..	12,5	..	23,7	38,1	38,2	..	..	..	..	75	7
5	Irlande	2 413	17,3	5 100	13,9	..	40,0	31,2	26,4	..	..	..	..	74	7
6	Pays-Bas	2 768	16,4	5 572	11,5	..	34,8	38,6	26,0	..	..	..	..	74	7
7	Suède	2 533	13,4	8 415	12,9	..	20,7	51,1	27,0	..	..	..	..	75	7
8	France	2 833	16,7	5 224	10,6	..	42,6	35,9	19,8	..	..	..	..	76	6
9	Suisse	2 598	19,6	7 811	13,0	..	21,4	52,3	26,2	..	..	..	..	76	7
10	Japon	2 067	17,7	..	9,5	..	26,1	43,9	30,0	..	..	..	..	78	6
11	Luxembourg	5 233	16,8	9 953	..	..	39,0	39,7	21,3	..	..	..	..	75	5
12	Finlande	1 940	12,1	5 373	12,5	..	30,9	38,8	30,3	..	..	..	..	75	6
13	États-Unis	3 074	19,1	..	13,7	..	14,8	49,0	36,2	..	..	..	..	72	9
14	Autriche	2 729	15,5	7 596	10,9	..	26,2	57,9	15,9	..	..	..	..	74	7
15	Espagne	1 732	15,3	4 800	11,0	..	58,6	17,8	23,6	..	..	..	..	76	6
16	Danemark	2 812	15,6	7 949	15,5	..	25,8	43,7	30,3	..	..	..	..	73	7
17	Belgique	2 264	13,9	6 303	12,1	..	42,3	31,0	26,8	..	..	..	..	74	7
18	Italie	2 022	14,2	6 347	9,2	..	59,5	30,4	10,1	..	..	..	..	76	6
19	Liechtenstein	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
20	Nouvelle-Zélande	1 905	18,6	4 831	15,5	..	28,7	40,1	25,9	..	..	..	..	74	8
21	Royaume-Uni	2 434	16,5	5 596	12,5	..	..	..	..	..	..	..	..	73	8
22	Allemagne	2 548	17,6	4 837	9,7	..	21,5	57,1	21,4	..	..	..	..	75	6
23	Singapour	413	5,4	..	..	..	41,2	39,2	19,6	..	..	..	..	75	6
24	Hong Kong, Chine (RAS)	..	..	..	23,2	..	45,9	38,9	15,2	..	..	..	..	..	..
25	Grèce	1 317	11,5	3 562	9,2	..	51,0	25,7	23,3	..	..	..	..	74	6
26	Corée (République de)	819	11,9	3 379	15,3	..	36,2	40,4	23,4	..	..	..	..	74	7
27	Israël	1 477	11,1	5 135	13,7	..	23,9	33,1	39,7	..	..	..	..	74	8
28	Andorre	2 054	22,7	..	..	..	48,0	34,8	16,1	..	..	..	..	76	..
29	Slovénie	1 507	13,5	5 206	12,7	..	26,4	55,5	18,1	..	..	..	..	74	5
30	Brunéi Darussalam	314	5,1	..	9,1	..	..	..	..	..	..	..	..	67	13
31	Koweït	422	4,9	2 204	12,9	..	74,4	17,3	8,3	..	..	..	..	69	11
32	Chypre	759	6,4	..	14,5	..	41,3	33,8	24,9	..	..	..	..	71	11
33	Qatar	1 115	9,7	..	19,6	..	59,0	20,1	20,9	..	..	..	..	66	13
34	Portugal	1 494	15,5	4 908	11,3	..	77,4	11,4	11,2	..	..	..	..	73	7
35	Émirats arabes unis	491	8,7	1 636	28,3	..	..	..	..	..	..	..	..	68	12
36	République tchèque	1 309	13,6	2 242	9,5	..	14,5	73,0	12,5	..	..	..	..	72	6
37	Barbade	722	11,9	..	16,4	94,8	75,7	23,1	1,1	..	..	..	..	69	10
38	Malte	1 419	14,7	2 549	10,5	..	77,2	12,0	10,8	..	..	..	..	74	7
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ</b>															
39	Bahreïn	669	9,5	..	..	..	50,3	38,4	11,2	..	..	..	..	66	13
40	Estonie	734	11,3	2 511	14,6	..	27,9	42,3	27,5	..	..	..	..	71	3
41	Pologne	636	9,9	3 155	12,7	..	..	..	..	..	..	..	..	70	7
42	Slovaquie	913	13,8	2 149	10,8	..	19,2	67,6	13,2	..	..	..	..	70	6
43	Hongrie	978	10,4	4 479	10,9	..	36,5	48,9	14,7	..	..	..	..	69	6
44	Chili	367	14,1	1 287	16,0	34,0	..	..	..	..	..	..	..	72	8
45	Croatie	869	13,9	2 197	10,0	72,3	40,2	45,4	13,9	..	..	..	..	70	8
46	Lituanie	728	13,3	2 166	14,7	..	23,5	50,8	25,7	..	..	..	..	68	5
47	Antigua-et-Barbuda	439	11,3	..	..	91,3	..	..	..	..	..	..	..	66	..
48	Lettonie	615	10,2	..	14,2	..	19,7	60,0	20,3	..	..	..	..	68	6
49	Argentine	758	14,2	1 703	13,1	54,7	65,7	23,2	11,1	..	..	..	..	69	8
50	Uruguay	430	9,2	..	11,6	51,4	75,3	15,1	9,6	..	..	..	..	70	8
51	Cuba	329	10,8	..	14,2	77,5	59,6	31,0	9,4	..	..	..	..	71	10
52	Bahamas	775	13,9	..	19,7	..	28,9	70,2	0,3	..	..	..	..	68	7
53	Mexique	327	11,0	1 604	25,6	67,7	69,7	15,3	14,9	..	..	..	..	69	9
54	Costa Rica	565	21,5	1 623	20,6	26,2	64,7	18,5	15,0	..	..	..	..	71	10
55	Jamahiriya arabe libyenne	189	6,5	..	..	51,6	..	..	..	..	..	..	..	66	11
56	Oman	321	5,4	..	31,1	22,8	..	..	..	..	..	..	..	67	11
57	Seychelles	602	8,8	2 399	12,6	39,4	51,8	36,8	7,4	..	..	..	..	65	..
58	Venezuela (Rép. de Bolivarienne)	196	9,3	583	..	71,0	63,9	21,7	12,8	..	..	..	..	68	8
59	Arabie saoudite	468	8,7	..	27,6	78,8	65,8	19,2	14,9	..	..	..	..	64	12

## Santé et éducation

Classement selon l'IDH	Dépenses publiques de santé		Dépenses publiques d'éducation		Aide allouée aux secteurs sociaux en % de l'aide totale	Niveau d'instruction (en % de la population de 25 ans et plus)			Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)				Espérance de vie en mauvaise santé	
	par habitant en PPA en USD	en % du total des dépenses publiques	par élève dans l'enseignement primaire en PPA en USD	en % du total des dépenses publiques		en % de l'aide totale	Faible inférieur au deuxième cycle secondaire (CITE 2)	Moyen secondaire non tertiaire (CITE 2 à 4)	Élevé tertiaire (CITE 5 et 6)	Niveau d'instruction de la mère		Espérance de vie en bonne santé (en années)	l'espérance de vie totale <sup>d</sup>	
										le plus faible	le plus élevé			le plus faible (aucune instruction)
	2006	2006	2003-2006	2000-2007	2007	2000-2007	2000-2007	2000-2007	2000-2007	2000-2007	2000-2007	2000-2007	2007	2007
60 Panama	495	11,5	..	8,9	47,1	66,0	23,1	10,4	..	..	..	..	68	10
61 Bulgarie	443	11,9	2 045	6,2	..	40,4	41,3	18,0	..	..	..	..	69	6
62 Saint-Kitts-et-Nevis	403	9,5	..	12,7	58,7	..	..	..	..	..	..	..	67	..
63 Roumanie	433	12,4	941	8,6	..	47,3	43,6	9,0	..	..	..	..	68	6
64 Trinité-et-Tobago	438	6,9	..	13,4	69,9	..	..	..	..	..	..	..	64	8
65 Monténégro	93	20,1	..	..	50,8	22,6	61,4	16,1	..	..	..	..	66	11
66 Malaisie	226	7,0	1 324	25,2	30,9	61,3	27,1	8,0	..	..	..	..	66	11
67 Serbie	373	14,3	..	..	60,6	..	..	..	..	..	..	..	66	11
68 Bélarus	428	10,2	1 196	9,3	85,4	..	..	..	..	..	..	..	66	4
69 Sainte-Lucie	237	10,2	949	19,1	14,7	..	..	..	..	..	..	..	69	6
70 Albanie	127	11,3	..	8,4	67,2	63,0	29,6	7,4	..	..	..	..	64	16
71 Fédération de Russie	404	10,8	..	12,9	..	..	..	..	..	..	..	..	65	2
72 Ex-République yougoslave de Macédoine	446	16,5	..	15,6	57,4	52,2	35,6	12,2	..	..	..	..	66	11
73 Dominique	311	9,2	..	..	4,9	88,8	5,7	5,0	..	..	..	..	67	..
74 Grenade	387	9,5	766	12,9	18,4	..	..	..	..	..	..	..	62	18
75 Brésil	367	7,2	1 005	14,5	46,3	70,4	21,2	8,1	99 <sup>e</sup>	33 <sup>e</sup>	119 <sup>e</sup>	37 <sup>e</sup>	66	9
76 Bosnie-Herzégovine	454	14,0	..	..	73,2	..	..	..	..	..	..	..	68	9
77 Colombie	534	17,0	1 257	14,2	61,6	64,7	25,4	9,7	39	16	51	20	69	5
78 Pérou	171	13,1	446	15,4	38,5	53,7	26,0	16,3	..	..	..	..	67	8
79 Turquie	461	16,5	1 059	..	49,9	76,8	14,7	8,5	..	..	..	..	67	7
80 Équateur	130	7,3	..	8,0	65,4	..	..	..	..	..	..	..	66	12
81 Maurice	292	9,2	1 205	12,7	43,8	79,2	17,7	2,6	..	..	..	..	65	10
82 Kazakhstan	214	10,4	..	12,1	32,8	29,5	56,1	14,4	..	..	..	..	60	8
83 Liban	285	11,3	402	9,6	33,8	..	..	..	..	..	..	..	64	11
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN</b>														
84 Arménie	112	9,7	..	15,0	54,6	18,4	61,2	20,4	52	23	..	..	63	14
85 Ukraine	298	8,8	..	19,3	64,0	25,6	36,0	38,0	..	..	..	..	64	6
86 Azerbaïdjan	67	3,6	356	17,4	45,7	16,5	70,2	13,3	..	..	68	58	60	14
87 Thaïlande	223	11,3	..	25,0	36,5	..	..	..	..	..	..	..	65	5
88 Iran (République islamique d')	406	9,2	927	19,5	71,7	..	..	..	..	..	..	..	62	13
89 Géorgie	76	5,6	..	9,3	40,7	16,3	57,8	25,8	..	..	..	..	67	6
90 République dominicaine	140	9,5	644	16,8	57,7	..	..	..	53	28	57	29	64	12
91 Saint-Vincent-et-les Grenadines	289	9,3	1 227	16,1	9,3	..	..	..	..	..	..	..	66	8
92 Chine	144	9,9	..	..	56,4	..	..	..	..	..	..	..	68	7
93 Belize	254	10,9	846	18,1	32,6	74,2	13,6	10,9	..	..	..	..	63	17
94 Samoa	188	10,5	..	13,7	70,8	..	..	..	..	..	..	..	63	12
95 Maldives	742	14,0	..	15,0	29,7	..	..	..	..	..	..	..	64	10
96 Jordanie	257	9,5	695	..	67,0	..	..	..	30	27	..	..	64	12
97 Suriname	151	8,0	..	..	15,1	..	..	..	..	..	..	..	64	7
98 Tunisie	214	6,5	1 581	20,8	52,2	..	..	..	..	..	..	..	67	9
99 Tonga	218	11,1	..	13,5	51,7	25,9	66,2	7,9	..	..	..	..	62	14
100 Jamaïque	127	4,2	547	8,8	26,6	..	..	..	..	..	..	..	66	8
101 Paraguay	131	13,2	518	10,0	37,0	72,6	23,6	3,7	57 <sup>e</sup>	20 <sup>e</sup>	78 <sup>e</sup>	29 <sup>e</sup>	66	8
102 Sri Lanka	105	8,3	..	..	27,5	..	..	..	..	..	..	..	65	12
103 Gabon	198	13,9	..	..	49,6	..	..	..	93	55	112	87	53	12
104 Algérie	146	9,5	692	..	56,1	92,1	7,6	..	..	..	..	..	63	13
105 Philippines	88	6,4	418	15,2	23,1	62,6	26,4	8,4	66	21	105	29	64	11
106 El Salvador	227	15,6	478	20,0	53,6	75,6	13,8	10,6	..	..	..	..	63	12
107 République arabe syrienne	52	5,9	611	..	79,6	89,6	5,1	5,3	22	20	..	..	65	12
108 Fidji	199	9,1	1 143	20,0	72,5	..	..	..	..	..	..	..	64	7
109 Turkménistan	172	14,9	..	..	79,9	..	..	..	106	70	133	88	57	12
110 Territoires palestiniens occupés	..	..	..	..	58,4	68,8	12,8	18,4	..	..	..	..	..	..
111 Indonésie	44	5,3	..	17,2	33,6	..	..	..	77	22	90	37	61	13
112 Honduras	116	15,0	..	..	47,4	..	..	..	50	20	55	20	64	11
113 Bolivie	128	11,6	435	18,1	57,3	61,6	23,8	14,0	105	32	145	48	59	10
114 Guyane	223	8,3	752	15,5	67,7	..	..	..	..	..	..	..	55	17
115 Mongolie	124	11,0	261	..	56,8	46,6	41,1	12,2	..	..	..	..	62	6
116 Viet Nam	86	6,8	..	..	34,9	..	..	..	53	16	66	29	66	11
117 Moldova	107	11,8	..	19,8	52,5	..	..	..	29	17	..	..	63	8
118 Guinée équatoriale	219	7,0	..	4,0	84,5	..	..	..	..	..	..	..	46	8



TABLEAU

Classement selon l'IDH	Dépenses publiques de santé		Dépenses publiques d'éducation		Aide allouée aux secteurs sociaux <sup>a</sup>	Niveau d'instruction (en % de la population de 25 ans et plus)			Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)				Espérance de vie en mauvaise santé en % de l'espérance de vie totale <sup>d</sup>		
	par habitant en PPA en USD	en % du total des dépenses publiques	par élève dans l'enseignement primaire en PPA en USD	en % du total des dépenses publiques		en % de l'aide totale	Faible inférieur au deuxième cycle secondaire (CITE 2)	Moyen secondaire post-secondaire non tertiaire (CITE 5 et 6)	Élevé tertiaire (CITE 7 à 12)	Niveau d'instruction de la mère		Espérance de vie en bonne santé <sup>c</sup> (en années)			
										le plus faible	le plus élevé			le plus faible (aucune instruction)	le plus élevé (secondaire ou supérieur)
2006	2006	2003-2006	2000-2007	2007	2000-2007	2000-2007	2000-2007	2000-2007	2000-2007	2000-2007	2007	2007			
119 Ouzbékistan	89	8,0	..	..	69,4	..	..	..	72	42	..	..	60	11	
120 Kirghizistan	55	8,7	..	18,6	54,4	23,0	62,1	14,9	..	..	..	..	59	13	
121 Cap-Vert	227	13,2	1 052	16,4	44,7	..	..	..	..	..	..	..	64	10	
122 Guatemala	98	14,7	390	..	38,6	84,8	11,2	3,7	78 <sup>e</sup>	39 <sup>e</sup>	79 <sup>e</sup>	42 <sup>e</sup>	62	12	
123 Égypte	129	7,3	..	12,6	28,1	..	..	..	75	25	68	31	62	11	
124 Nicaragua	137	16,0	331	15,0	46,1	..	..	..	64	19	72	25	66	9	
125 Botswana	487	17,8	1 158	21,0	72,2	..	..	..	..	..	..	..	48	10	
126 Vanuatu	90	10,9	..	26,7	54,5	..	..	..	..	..	..	..	62	11	
127 Tadjikistan	16	5,5	106	18,2	53,4	21,0	68,3	10,6	..	..	..	..	57	14	
128 Namibie	218	10,1	944	21,0	68,9	..	..	..	92	29	..	..	53	12	
129 Afrique du Sud	364	9,9	1 383	17,4	62,8	73,0	18,1	8,9	..	..	..	..	48	7	
130 Maroc	98	5,5	1 005	26,1	54,2	..	..	..	78	26	63	27	63	11	
131 Sao Tomé-et-Principe	120	12,2	..	..	49,0	..	..	..	..	..	..	..	54	17	
132 Bhoutan	73	7,3	..	17,2	46,8	..	..	..	..	..	..	..	56	15	
133 Rép. démoc. populaire Lao	18	4,1	61	14,0	41,8	..	..	..	..	..	..	..	54	16	
134 Inde	21	3,4	..	10,7	46,6	..	..	..	101	34	..	..	57	10	
135 Îles Salomon	99	12,6	..	..	84,2	..	..	..	..	..	..	..	60	9	
136 Congo	13	4,0	39	8,1	39,5	..	..	..	135	85	202	101	49	8	
137 Cambodge	43	10,7	..	12,4	59,1	..	..	..	127	43	136	53	55	9	
138 Myanmar	7	1,8	..	18,1	57,9	..	..	..	..	..	..	..	52	15	
139 Comores	19	8,0	..	24,1	68,8	..	..	..	129 <sup>e</sup>	87 <sup>e</sup>	121 <sup>e</sup>	75 <sup>e</sup>	58	11	
140 Yémen	38	5,6	..	32,8	77,4	..	..	..	118	37	..	..	55	12	
141 Pakistan	8	1,3	..	11,2	53,0	76,7	17,1	6,3	121	60	102	62	55	17	
142 Swaziland	219	9,4	484	..	56,8	..	..	..	118	101	150	95	42	7	
143 Angola	61	5,0	..	..	78,4	..	..	..	..	..	..	..	47	..	
144 Népal	24	9,2	119	14,9	51,8	..	..	..	98	47	93	32	55	17	
145 Madagascar	21	9,2	57	16,4	28,6	..	..	..	142	49	149	65	53	12	
146 Bangladesh	26	7,4	115	14,2	50,0	82,9	12,9	4,2	121	72	114	68	55	16	
147 Kenya	51	6,1	237	17,9	54,0	..	..	..	149	91	127	63	48	10	
148 Papouasie-Nouvelle-Guinée	111	7,3	..	..	58,9	..	..	..	..	..	..	..	57	6	
149 Haïti	65	29,8	..	..	56,0	..	..	..	125	55	123	65	55	10	
150 Soudan	23	6,3	..	..	24,1	..	..	..	.. <sup>e</sup>	.. <sup>e</sup>	152 <sup>e</sup>	84 <sup>e</sup>	50	14	
151 République-Unie de Tanzanie	27	13,3	..	..	31,0	98,4	0,7	0,9	137	93	160	76	45	18	
152 Ghana	36	6,8	300	..	45,6	..	..	..	128	88	125	85	50	12	
153 Cameroun	23	8,6	107	17,0	11,5	..	..	..	189	88	186	93	45	12	
154 Mauritanie	31	5,3	224	10,1	37,8	..	..	..	98	79	111	86	52	8	
155 Djibouti	75	13,4	..	22,4	46,5	..	..	..	..	..	..	..	50	9	
156 Lesotho	88	7,8	663	29,8	64,0	..	..	..	114	82	161	82	41	9	
157 Ouganda	39	10,0	110	18,3	50,8	93,5	1,6	4,8	172	108	164	91	44	15	
158 Nigéria	15	3,5	..	..	38,9	..	..	..	257	79	269	107	42	12	
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE</b>															
159 Togo	20	6,9	..	13,6	75,9	..	..	..	150	62	145	64	52	16	
160 Malawi	51	18,0	90	..	48,4	94,8	4,7	0,5	183	111	181	86	44	16	
161 Bénin	25	13,1	120	17,1	51,6	85,6	12,2	2,2	151	83	143	78	50	18	
162 Timor-Leste	150	16,4	..	..	72,2	..	..	..	..	..	..	..	55	9	
163 Côte d'Ivoire	15	4,1	..	21,5	55,3	..	..	..	..	..	..	..	48	16	
164 Zambie	29	10,8	55	14,8	57,5	..	..	..	192	92	198	121	40	10	
165 Érythrée	10	4,2	99	..	56,1	..	..	..	100	65	121	59	56	5	
166 Sénégal	23	6,7	299	26,3	52,0	..	..	..	183	64	152	60	52	6	
167 Rwanda	134	27,3	109	19,0	53,9	..	..	..	211	122	210	95	44	11	
168 Gambie	33	8,7	..	8,9	72,5	..	..	..	158	72	140	66	53	5	
169 Libéria	25	16,4	..	..	43,9	..	..	..	138	117	151	119	49	15	
170 Guinée	14	4,7	..	25,6	53,8	..	..	..	217	113	194	92	48	16	
171 Éthiopie	13	10,6	130	23,3	53,9	..	..	..	130	92	139	54	51	7	
172 Mozambique	39	12,6	156	21,0	46,2	..	..	..	196	108	201	86	42	12	
173 Guinée-Bissau	10	4,0	..	..	34,8	..	..	..	..	..	..	..	43	9	
174 Burundi	4	2,3	132	17,7	30,8	..	..	..	..	..	..	..	43	14	
175 Tchad	14	9,5	54	10,1	26,1	..	..	..	176	187	200	143	40	18	
176 Congo (République Démocratique du)	7	7,2	..	..	38,4	..	..	..	184	97	209	112	46	3	
177 Burkina Faso	50	15,8	328	15,4	35,1	..	..	..	206	144	198	108	43	18	

## Santé et éducation

Classement selon l'IDH	Dépenses publiques de santé		Dépenses publiques d'éducation		Aide allouée aux secteurs sociaux <sup>a</sup>	Niveau d'instruction (en % de la population de 25 ans et plus)			Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)				Espérance de vie en mauvaise santé	
	par habitant en PPA en USD	en % du total des dépenses publiques	par élève dans l'enseignement primaire en PPA en USD	en % du total des dépenses publiques		en % de l'aide totale	Faible	Moyen	Élevé	Quintile de richesse		Niveau d'instruction de la mère		Espérance de vie en bonne santé <sup>c</sup> (en années)
					le plus faible					le plus élevé	le plus faible (aucune instruction)	le plus élevé (secondaire ou supérieur)		
	2006	2006	2003-2006	2000-2007	2007	2000-2007	2000-2007	2000-2007	2000-2007	2000-2007	2000-2007	2000-2007	2000-2007	2007
178 Mali	34	12,2	183	16,8	39,6	..	..	..	233	124	223	102	43	11
179 République centrafricaine	20	10,9	88	..	22,5	..	..	..	223	112	187	107	42	10
180 Sierra Leone	20	7,8	..	..	28,7	..	..	..	..	..	279	164	37	22
181 Afghanistan	8	4,4	..	..	49,0	..	..	..	..	..	..	..	36	17
182 Niger	14	10,6	178	17,6	37,4	..	..	..	206	157	222	92	45	11
<b>AUTRES ÉTATS MEMBRES DES NATIONS UNIS</b>														
Corée (Répu. pop. démocratique de)	42	6,0	..	..	19,0	..	..	..	..	..	..	..	61	9
Îles Marshall	589	15,1	..	15,8	42,4	..	..	..	..	..	..	..	53	..
Iraq	90	3,4	..	..	22,7	..	..	..	..	..	49	37	58	15
Kiribati	268	13,0	..	..	41,7	..	..	..	..	..	..	..	60	..
Micronésie (États fédérés de)	444	18,9	..	..	42,5	..	..	..	..	..	..	..	62	9
Monaco	5 309	15,6	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	76	..
Nauru	444	25,0	..	..	48,5	..	..	..	..	..	..	..	57	..
Palaos	1 003	16,4	..	..	11,0	..	..	..	..	..	..	..	67	..
Saint-Marin	2 765	13,3	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	76	..
Somalie	8	4,2	..	..	23,8	..	..	..	..	..	..	..	46	7
Tuvalu	189	16,1	..	..	60,1	..	..	..	..	..	..	..	58	..
Zimbabwe	77	8,9	..	..	50,7	89,5	8,8	1,5	72	57	69	68	38	12

## NOTES

- a** Correspond à l'allocation d'une aide pour les infrastructures et services sociaux, notamment la santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement, le gouvernement et la société civile, ainsi que d'autres services. Au total, on estime que 50 % sont alloués à la santé et l'éducation. Des différences dans l'allocation des fonds existent entre les pays.
- b** Il est possible que les pourcentages n'équivalent pas à 100 % en raison de l'exclusion de ceux dont le niveau d'instruction est inconnu.
- c** Nombre moyen d'années en bonne santé qu'une personne peut s'attendre à vivre en tenant compte des années passées avec des problèmes de santé causés par des maladies et/ou des blessures.
- d** Correspond à la différence entre l'espérance de vie et l'espérance de vie en bonne santé exprimée en pourcentage.
- e** Les données se réfèrent à une année autre que celle indiquée.

## SOURCES

- Colonnes 1-2 et 9-13** : OMS (2009).
- Colonnes 3 et 4** : UNESCO, Institut de statistique 2009c.
- Colonne 5** : OCDE-CAD (2009).
- Colonnes 6-8** : UNESCO, Institut de statistique (2008b).
- Colonne 14** : calculs effectués sur la base de données relatives à l'espérance de vie en bonne santé, OMS (2009) et de données relatives à l'espérance de vie, ONU (2009e).

## Guide du lecteur

### Indices du développement humain

Les indices du développement humain (IDH) permettent de disposer d'une évaluation globale des accomplissements d'un pays dans différents domaines du développement humain. Dans la mesure du possible, les tableaux comprennent des données relatives aux 192 États membres des Nations Unies, ainsi qu'à la Région administrative spéciale de Chine, Hong Kong, et aux Territoires palestiniens occupés.

Dans les tableaux, les pays et les territoires en développement sont classés en fonction de la valeur de leur IDH. Pour situer un pays dans ces tableaux, reportez-vous à la *Légende des pays* en troisième de couverture, qui comporte une liste alphabétique des pays avec le classement de chacun d'entre eux selon l'IDH. La plupart des données des tableaux portent sur l'année 2007 et sont celles dont disposait le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain au 10 juin 2009, sauf indication contraire.

Cette année, l'Annexe statistique commence par une série de tableaux (A à F) consacrés au thème principal de ce rapport, la migration. Viennent ensuite les tableaux G à K, qui portent sur les indices composites du développement humain : l'IDH et ses tendances ; l'Indice de pauvreté humaine (IPH), l'Indice sexospécifique du développement humain (ISDH) et l'Indice de la participation des femmes (IPF). L'Annexe s'achève sur trois tableaux (L à N) retraçant les tendances démographiques, l'économie et l'inégalité, l'éducation et la santé, et enfin la participation. Certains autres indices du développement humain, dont les données des séries temporelles et les agrégats régionaux, seront disponibles à l'adresse suivante : <http://hdr.undp.org/fr/statistiques>.

Tous les indices publiés dans les tableaux sont disponibles par voie électronique et gratuitement sous différents formats : séparément dans des tableaux prédéfinis ou via un outil de requête qui permet aux utilisateurs de composer leurs propres tableaux. Des supports interactifs sont également fournis, notamment des cartes de tous les indices du développement humain, ainsi que de nom-

breuses données et quelques animations relatives à la migration. Des documents plus descriptifs sont également proposés, tels que des fiches d'informations sur les pays ou de plus amples détails techniques sur la méthode de calcul des indices. Cette documentation est intégralement disponible en trois langues : l'anglais (<http://hdr.undp.org/en/statistics>), le français (<http://hdr.undp.org/fr/statistiques>) et l'espagnol (<http://hdr.undp.org/es/estadisticas>).

### Sources et définitions

Le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain (BRDH) est principalement un utilisateur, et non un producteur, de statistiques. Il s'appuie donc sur les ressources et le savoir-faire d'organismes internationaux spécialisés dans la collecte et la compilation de données internationales relatives à des indicateurs statistiques spécifiques. La source de toutes les données utilisées pour l'élaboration des tableaux statistiques est indiquée en bas de chaque tableau. Les références complètes correspondantes sont rassemblées dans la partie *Bibliographie*. Pour que tous les calculs puissent être refaits, les notes relatives aux sources indiquent également les composantes originales des données utilisées dans le cadre de tous les calculs du BRDH. La partie *Définitions des termes statistiques et des indicateurs contient les indicateurs* se prêtant à des définitions succinctes et parlantes. Les autres informations pertinentes sont mentionnées dans les notes figurant en bas de chaque tableau. Pour de plus amples informations techniques sur ces indicateurs, reportez-vous aux sites Web appropriés des organismes statistiques, dont les liens figurent sur le site <http://hdr.undp.org/fr/statistiques>.

### Comparaisons temporelles et entre les éditions du Rapport

L'IDH est un outil important pour le suivi des tendances à long-terme du développement humain. Pour faciliter l'analyse des tendances selon les pays, l'IDH est calculé à des intervalles de cinq ans entre 1980 et 2007. Ces estimations, présentées dans le tableau G, se fondent sur une méthodologie cohé-

ente qui utilise les données disponibles au moment de la préparation du Rapport.

Dans la mesure où les organismes statistiques internationaux améliorent en permanence leurs séries de données, notamment par la mise à jour régulière de leurs données historiques, les changements de valeur et de classement de l'IDH constatés d'une année sur l'autre entre les éditions du Rapport mondial sur le développement humain sont souvent la conséquence de ces révisions de données – qu'elles soient spécifiques à un pays donné ou qu'elles concernent d'autres pays – plus que le signe d'une véritable évolution au niveau national. Par ailleurs, les modifications ponctuelles de la couverture nationale peuvent influencer le classement de l'IDH d'un pays. Par exemple, le classement d'un pays peut chuter considérablement entre deux rapports consécutifs, mais l'utilisation de données révisées comparables pour reconstituer l'IDH sur les dernières années peut au contraire révéler une amélioration de son classement et de son IDH.

Pour toutes ces raisons, l'analyse des tendances de l'IDH ne doit pas se fonder sur des données issues d'éditions différentes du Rapport. Le tableau G fournit les tendances actualisées des IDH en fonction d'une méthodologie et de séries temporelles de données cohérentes.

### Incohérences entre les estimations nationales et internationales

Lorsqu'ils compilent des séries de données internationales et afin de faciliter les comparaisons entre les pays, les organismes statistiques internationaux appliquent souvent des procédures d'harmonisation et des normes internationales aux données nationales. En l'absence de chiffres relatifs à un pays, un organisme international peut procéder lui-même à une estimation s'il dispose d'autres informations pertinentes. Dans certains cas, les chiffres nationaux les plus récents ne sont pas toujours intégrés en temps voulu aux séries de données internationales. La combinaison de ces facteurs peut donner lieu à des différences importantes entre estimations nationales et internationales.

En cas d'incohérences entre les données, le BRDH a facilité les contacts entre les instances nationales et internationales chargées de recueillir les données pour tenter de remédier à ces pro-

blèmes. Dans de nombreux cas, ces démarches ont abouti à une amélioration des statistiques présentées. Tout en plaidant en faveur d'une amélioration des données internationales, le BRDH joue lui-même un rôle actif dans les efforts entrepris pour améliorer la qualité des données et travaille avec les organismes nationaux et internationaux pour augmenter la cohérence des données par un effort plus systématique de présentation de rapports et de suivi de la qualité des données.

### Groupes de pays et agrégats

Outre les statistiques établies au niveau national, plusieurs agrégats sont présentés dans les tableaux. Il s'agit habituellement de moyennes pondérées qui sont calculées pour des groupes de pays selon les principes décrits plus loin. En règle générale, les agrégats ne sont fournis pour un groupe de pays que lorsque des données sont disponibles pour plus de la moitié des pays et qu'elles représentent au moins les deux tiers de la pondération considérée dans cette rubrique. Le BRDH ne complète pas les données manquantes pour le calcul de l'agrégat. En d'autres termes, sauf indication contraire, les agrégats indiqués pour chaque catégorie représentent uniquement les pays pour lesquels des données sont disponibles. En quelques occasions, les agrégats ne sont pas des moyennes pondérées, mais des totaux. Ils sont alors indiqués par le symbole T.

Les regroupements de pays utilisés comprennent notamment : le niveau du développement humain (très élevé, élevé, moyen et faible), le niveau mondial et celui d'un groupe géographique : soit un continent (dans les tableaux relatifs à la migration), soit un groupe de Bureaux régionaux du PNUD (dans les autres tableaux).

*Classement en fonction du niveau de développement humain.* Tous les pays ou territoires repris dans l'IDH sont répartis dans quatre catégories en fonction de leur niveau de développement humain. Pour la première fois, nous avons introduit une nouvelle catégorie, celle du développement humain très élevé (IDH supérieur ou égal à 0,900). Ce groupe constitue dans ce rapport ce que nous appelons les « pays développés ». Les autres pays entrent dans le groupe des « pays en développement » et sont répartis en trois catégories : développement humain élevé

(IDH compris entre 0,800 et 0,899), développement humain moyen (IDH compris entre 0,500 et 0,799) et faible développement humain (IDH inférieur à 0,500). Voir Encadré 1.3.

*Continents.* Pour faciliter l'analyse des mouvements migratoires, le Rapport mondial sur le développement humain divise cette année le monde en six continents : l'Afrique, l'Asie, l'Europe, l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Amérique du Nord et l'Océanie, selon la Composition des régions macrogéographiques compilée par la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (voir <http://unstats.un.org/unsd/methods/m49/m49regnf.htm>).

*Bureaux régionaux du PNUD.* Comme dans les rapports précédents, la majorité des tableaux présentés reprennent les groupes géographiques des Bureaux régionaux du PNUD : États arabes, Europe centrale et orientale et Communauté des États indépendants, Asie orientale et Pacifique, Amérique latine et Caraïbes, Asie du Sud et Afrique subsaharienne.

### Remarques sur les pays

Sauf indication contraire, les données relatives à la Chine ne tiennent pas compte des Régions administratives spéciales de Chine, Hong Kong et Macao, et de la Province de Chine, Taiwan. Les données concernant le Soudan sont souvent fondées sur des informations recueillies uniquement dans le nord du pays. Bien que la Serbie et le Monténégro soient devenus deux États distincts en juin 2006, des données sur les deux États réunis ont été utilisées lorsqu'il n'existait pas encore de données séparées pour chacun d'eux. Une note est alors insérée à cet effet. Dans les tableaux relatifs à la migration, les données antérieures à 1990 portant sur la République tchèque, la Fédération de Russie et la Serbie sont celles de l'ancienne Tchécoslovaquie, de l'ex-Union soviétique et de l'ancienne République de Yougoslavie, respectivement.

### Symboles

Un tiret entre deux dates, comme dans 2005–2010, indique que les données présentées sont une estimation pour l'ensemble de la période, sauf indication contraire. Les taux de croissance correspondent habituellement aux taux de crois-

sance annuels moyens entre la première et la dernière année de la période concernée.

Les symboles suivants sont utilisés dans les tableaux :

.. données non disponibles

0 ou 0,0 nul ou négligeable

— non pertinent

< inférieur à

T total

### Principales sources des données internationales

*Espérance de vie à la naissance.* Les estimations de l'espérance de vie à la naissance sont tirées des *Perspectives démographiques mondiales 1950-2050 : la révision de 2008* (ONU 2009b), qui sont la source officielle des estimations et des projections démographiques de l'Organisation des Nations Unies. Préparé tous les deux ans par la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales (DAES), ce rapport intègre les données des registres d'état civil, des recensements de la population et des études démographiques au niveau national.

Selon la Révision de 2008, les pays où la prévalence du VIH dans la tranche d'âge des 15-49 ans a toujours été supérieure ou égale à 1 % entre 1980 et 2007 sont considérés comme touchés par l'épidémie du VIH, et les projections de leur taux de mortalité sont obtenues en modélisant l'évolution de l'épidémie et en projetant l'incidence annuelle de l'infection par le virus. Sont également classés dans les pays touchés ceux dont la prévalence du VIH a toujours été inférieure à 1%, mais dans lesquels, compte tenu de l'étendue de la population, le nombre de personnes séropositives dépassait 500 000 en 2007. Sont concernés le Brésil, la Chine, l'Inde, la Fédération de Russie et les États-Unis. Le nombre de pays considérés touchés par le VIH passe donc à 58.

Pour de plus amples informations sur *les Perspectives démographiques mondiales 1950-2050 : la révision de 2008*, reportez-vous au site [www.un.org/esa/population/unpop.htm](http://www.un.org/esa/population/unpop.htm).

*Taux d'alphabétisation des adultes.* Ce rapport utilise les taux d'alphabétisation des adultes fournis par l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ou UNESCO (ISU 2009a), qui associent les estimations nationales directes à des estimations récentes fondées sur le modèle de projection de l'alphabétisation mondiale par tranche d'âge qu'elle a développé en 2007. Les estimations nationales, mises à disposition grâce aux efforts ciblés de l'ISU pour recueillir des données récentes sur l'alphabétisation dans les différents pays, sont obtenues à partir d'enquêtes et de recensements nationaux organisés entre 1995 et 2007. Lorsqu'aucune estimation récente n'était disponible, des estimations antérieures de l'ISU ont été utilisées.

De nombreux pays développés ayant atteint de forts taux d'alphabétisation ne recueillent plus de statistiques de base sur l'alphabétisation et ne sont donc pas inclus dans les données de l'ISU. Si ces pays ne rapportent aucune donnée sur l'alphabétisation des adultes, leur taux d'alphabétisation est présumé à 99,0 % pour le calcul de l'IDH.

Dans beaucoup de pays, le nombre de personnes sachant lire et écrire est estimé à partir de données fournies volontairement. Certains pays utilisent les données sur le niveau d'instruction à titre d'indicateur, mais les mesures du taux de scolarisation et des niveaux d'éducation réellement atteints peuvent diverger. Du fait de variations selon les pays entre les définitions et les méthodes de collecte des données, les estimations en matière d'alphabétisation doivent être utilisées avec circonspection.

L'ISU travaille actuellement, en collaboration avec des organismes partenaires, à la mise au point d'une autre méthodologie permettant de générer des estimations plus fiables en matière d'alphabétisation, baptisée Programme d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation (LAMP). Ce programme cherche à dépasser les catégories limitées actuelles « d'alphabétisation » et « d'analphabétisme » en fournissant des informations sur une série de compétences en matière de lecture et d'écriture.

*Taux bruts combinés de scolarisation dans l'éducation primaire, secondaire et supérieure.* Les taux bruts de scolarisation sont produits par l'ISU à partir des données sur la scolarisation recueillies auprès des gouvernements nationaux (habituellement de sources administratives) et des statistiques des *Perspectives démographiques mondiales 1950–2050 : la révision 2006* (ONU 2007). Les taux sont calculés en divisant le nombre d'élèves scolarisés dans l'éducation primaire, secondaire et supérieure par la population totale de la tranche d'âge correspondant théoriquement à ces niveaux. On considère que la tranche d'âge correspondant théoriquement à l'éducation supérieure est celle des 5 années suivant immédiatement la fin de l'éducation secondaire supérieure dans tous les pays.

Les taux bruts combinés de scolarisation ne reflètent pas la qualité de l'éducation obtenue. Même lorsqu'ils servent à exprimer le niveau d'accès aux opportunités d'instruction, les taux bruts combinés de scolarisation peuvent masquer de fortes variations selon les pays du fait des différences entre les tranches d'âge correspondant à un niveau d'éducation donné et entre les durées des programmes scolaires. Les taux de redoublement et d'abandon peuvent également altérer les données.

Dans sa définition actuelle, le taux brut combiné de scolarisation mesure le taux de scolarisation dans le pays étudié et exclut par conséquent des chiffres nationaux les élèves qui étudient à l'étranger. Or il est courant dans beaucoup de petits pays de poursuivre son éducation supérieure à l'étranger ; l'accès à l'éducation ou le niveau d'instruction de la population peut donc être sous-estimés.

*PIB par habitant (en PPA en USD).* Les données sur le PIB par habitant sont fournies par la Banque mondiale et publiées dans sa base de données des Indices du développement dans le monde. Pour comparer les niveaux de vie des pays, les statistiques économiques doivent être converties en termes de parité du pouvoir d'achat (PPA) pour éliminer les différences entre les niveaux de prix nationaux. Les estimations actuelles sont fondées sur les données relatives aux prix du dernier exercice du Programme de comparaison international (PCI), mené en 2005, qui couvre un total de 146 pays et territoires en

développement. Pour beaucoup de pays non compris dans les enquêtes du PCI, la Banque mondiale tire ses estimations de la régression économétrique. Quant aux pays non pris en compte par la Banque mondiale, les estimations en termes de PPA proviennent des Penn World Tables de l'Université de Pennsylvanie (Heston, Summers et Aten 2006).

Les dernières estimations en termes de PPA ont été publiées pour la première fois en 2008, et elles constituent une importante révision des estimations utilisées dans les Rapports publiés en 2007 et les années précédentes. Celles-ci se fondaient sur l'exercice précédent des enquêtes du PCI, mené au début des années 1990, qui ne couvrait que 118 pays. Les nouvelles données ont indiqué une révision à la hausse des niveaux de prix dans un grand nombre de pays (en particulier les pays en développement) par rapport aux prévisions. Dans 70 pays, le revenu par habitant a été revu à la baisse d'au moins 5 %. Il s'agit pour la plupart de pays d'Afrique subsaharienne, où sept pays sur huit ont enregistré une chute d'au moins 50%. À l'inverse, une soixantaine de pays ont connu une révision à la hausse d'au moins 5%, qui s'élevait pour beaucoup de pays producteurs de pétrole à 30 %, voire 50 % dans quatre cas. De telles révisions de fond du PIB par habitant ont naturellement une influence sur les valeurs, mais aussi les classements de l'IDH. Un PIB par habitant divisé ou multiplié par deux entraîne une variation de 0,039 de l'IDH.

Par conséquent, nous avons publié fin 2008 un bref rapport intitulé *Indices du développement humain : une mise à jour statistique 2008*, qui explique les raisons de cette révision et ses effets sur l'IDH et les autres indices composites. De plus amples informations sont disponibles en anglais sur <http://hdr.undp.org/fr/statistiques/accéder/idh2008/>. Pour de plus amples informations sur le PCI et la méthodologie en matière de PPA, reportez-vous au site Web du PCI, [www.worldbank.org/data/icp](http://www.worldbank.org/data/icp).

*Données relatives à la migration.* Les données relatives à la migration que présente ce rapport proviennent de différents organismes.

La source principale des *tendances du stock migratoire international* est la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales (DAES) de l'ONU. Les

données sont tirées du rapport *Trends in Total Migrant Stocks : The 2008 Revision* (ONU 2009d) et se fondent sur les données des recensements de la population organisés entre 1955 et 2008.

Cette source fournit des données larges (sexe et type) s'inscrivant sur la durée concernant les migrants, en fonction de leur pays de destination.

Dans la mesure du possible, les migrants internationaux sont définis comme étant nés à l'étranger. Dans les pays où les données sur le lieu de naissance n'étaient pas disponibles, le pays de nationalité a servi de base à l'identification des migrants internationaux.

Pour les données sur *les pays d'origine (et de destination) du stock migratoire international*, nous avons utilisé la Base de données mondiale sur les origines des migrants (version 4) compilée par le Centre de recherche et développement sur la migration, la mondialisation et la pauvreté de l'Université du Sussex, en Angleterre. Les estimations sont fondées sur les recensements nationaux organisés pendant l'exercice de recensements de 2000 et permettent de fournir une estimation pour la période 2000-2002. Il est important de noter que la base de données présente des données relatives aux **stocks** migratoires (c'est-à-dire au nombre total de migrants en fonction à la fois du pays d'origine et du pays de destination), et non aux **flux** migratoires annuels (ou périodiques) entre les pays. Les stocks constituent l'effet cumulé des flux sur une période nettement supérieure à un an et sont donc généralement plus importants que des flux annuels. Pour de plus amples informations, reportez-vous au site [http://www.migrationdrc.org/research/typesofmigration/global\\_migrant\\_origin\\_database.html](http://www.migrationdrc.org/research/typesofmigration/global_migrant_origin_database.html).

Pour des données plus détaillées sur les caractéristiques des migrants internationaux, nous avons utilisé la Base de données de l'OCDE sur les immigrants dans les pays de l'OCDE (OCDE 2009b). Cette base de données a été constituée à partir des données recueillies pendant le cycle de recensements de 2000 et complétées dans certains cas par des enquêtes sur la population active. Dans la mesure du possible, les migrants internationaux sont définis comme des personnes nées à l'étranger, bien que dans certains

pays de destination les définitions puissent s'écarter légèrement de celles utilisées par la Division de la population de l'ONU. Nous avons choisi de présenter les résultats en fonction des pays d'origine des migrants ; par conséquent il n'est pas possible d'établir des comparaisons directes avec les estimations des deux autres sources. Nous présentons des données sur les niveaux d'instruction et sur l'activité économique, ainsi que sur les taux d'émigration des personnes hautement qualifiées (éducation supérieure) selon les pays d'origine des migrants âgés d'au moins 15 ans dans les pays de l'OCDE.

Il est difficile d'obtenir des données comparables entre les pays sur les *migrants internes*, c'est-à-dire les personnes qui se déplacent à l'intérieur des frontières d'un pays. C'est pour cette raison que, pendant la préparation de ce rapport, nous avons mandaté des analyses (Bell et Muhudin 2009) fondées sur les recensements nationaux qui ont produit des estimations comparables du pourcentage de personnes déplacées dans la population totale pour 24 pays. Ces données ont été complétées par des estimations compilées par la Division de statistique de l'ONU, en collaboration avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC 2007), qui se fondent également sur des recensements et sur l'ensemble de la population, ainsi que par des données de la Banque mondiale s'appuyant sur des enquêtes auprès des ménages et sur la population en âge de travailler (Banque mondiale 2009e). En raison des divergences dans les définitions de ces trois sources, les comparaisons doivent être utilisées avec circonspection. Lorsque des estimations étaient disponibles auprès de plusieurs sources pour un même pays, nous avons préféré celles de Bell et Muhudin à celles des deux autres sources.

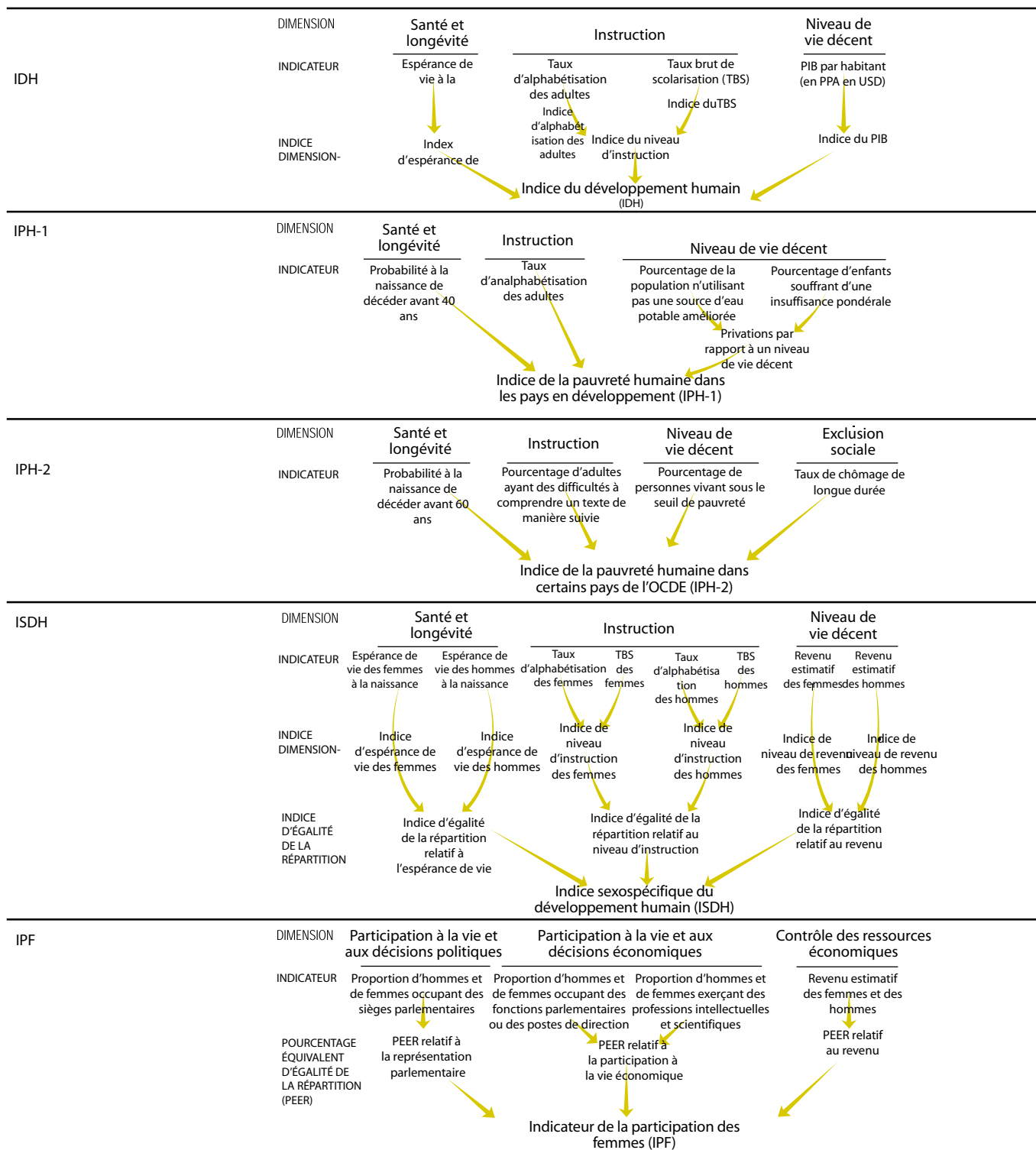
Les données concernant *la migration induite par des conflits* proviennent de sources différentes en fonction du type de migrant : ceux qui ont franchi des frontières internationales (réfugiés et demandeurs d'asile) et ceux qui se

sont déplacés à l'intérieur d'un pays (personnes déplacées à l'intérieur de leur pays). Les données sur les réfugiés proviennent du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR 2009b), à l'exception des réfugiés de Palestine, qui relèvent principalement de la compétence de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA 2008). Les données sont compilées à partir de plusieurs sources, dont des recensements nationaux et des enquêtes. Toutefois, l'enregistrement systématique que l'on met en place pour établir un registre légal ou administratif ou pour administrer les droits et fournir des services, constitue la principale source de données liées aux réfugiés. Le UNHCR fournit également des estimations concernant 27 pays développés n'ayant aucun registre dédié. Ces estimations sont fondées sur la reconnaissance des demandeurs d'asile et les taux estimés de naturalisation sur une période de 10 ans. Les inconvénients majeurs de cette méthode d'estimation tiennent à son hypothèse sous-jacente, selon laquelle tous les demandeurs d'asile reconnus sont effectivement des réfugiés, et à l'harmonisation de sa période de définition à 10 ans. C'est particulièrement vrai pour les pays d'immigration « traditionnels », où il faut moins de 10 ans aux migrants – et notamment aux réfugiés – pour obtenir leur changement de nationalité. Les données sur *les personnes déplacées à l'intérieur* de leur pays proviennent de l'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC 2009a). Elles ont été compilées à partir de plusieurs sources, dont le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (BCAH), des estimations du UNHCR et des gouvernements nationaux. Compte tenu de la difficulté de suivre les personnes déplacées à l'intérieur d'un pays, les estimations revêtent un fort degré d'incertitude et doivent donc être interprétées avec circonspection.



### Calcul des indices du développement humain

Les diagrammes suivants résument la manière dont les cinq indices du développement humain sont construits, en mettant en relief leurs similitudes et leurs différences. Pour des informations complètes sur les méthodes de calcul, reportez-vous au site Web suivant : <http://www.hdr.undp.org/fr/statistiques/nt1>



# Définitions des termes statistiques et des indicateurs

**Aide publique au développement (APD) allouée aux services sociaux de base** Fonds d'aide alloués aux infrastructures et aux services de base (notamment les services de santé, d'éducation, d'eau et d'assainissement, publics ou de la société civile, etc.) exprimés en pourcentage de l'aide publique au développement (APD) totale.

**Aide publique au développement (APD) nette** Dons ou prêts accordés à des conditions préférentielles (nets du remboursement du principal) par les organismes officiels des membres du Comité d'aide au développement (CAD), par des institutions multilatérales et par des pays n'appartenant pas au CAD dans le but d'encourager le développement économique et la protection sociale dans les pays et territoires figurant dans la première catégorie de la Liste des bénéficiaires d'APD établie par le CAD. Pour de plus amples détails, voir <http://www.oecd.org/cad/stats/listecad>.

**Asile** Protection accordée par un État sur son propre territoire à une personne ou à un groupe de personnes venant d'un autre État et fuyant des persécutions ou un danger grave.

**Chômeurs** Ensemble des personnes au-dessus d'un âge déterminé qui n'exercent pas d'emploi rémunéré ou ne sont pas travailleurs indépendants, mais qui sont disponibles pour travailler et s'efforcent de trouver un emploi rémunéré ou de s'installer en tant que travailleurs indépendants.

**Demandeurs d'asile** Personnes ou groupes de personnes demandant l'asile d'un pays autre que le leur. Ils conservent le statut de demandeur d'asile jusqu'à ce que les autorités compétentes étudient leur requête et y fassent droit.

**Dépenses d'éducation en pourcentage des dépenses totales du gouvernement** Ensemble des dépenses publiques dans le secteur de l'éducation, exprimé en pourcentage de l'ensemble des dépenses publiques engagé à tous les échelons du gouvernement.

**Dépenses de santé par habitant (en PPA en USD)** Dépenses publiques en matière de santé engagées à tous les échelons du gouvernement (en parité du pouvoir d'achat en dollars US), divisées par la population en milieu d'année. Les dépenses de santé comprennent la fourniture de services de santé (préventifs et curatifs), les activités de planification familiale, les activités de nutrition et les secours d'urgence destinés à la santé, mais excluent l'approvisionnement en eau et les services d'assainissement.

**Dépenses publiques d'éducation par élève de**

**l'enseignement primaire** Dépenses publiques courantes pour l'enseignement primaire, en PPA en USD à prix 2005 constants, divisées par le nombre total d'élèves scolarisés à ce niveau d'éducation.

**Dépenses publiques en matière de santé, en pourcentage des dépenses totales du gouvernement** Dépenses publiques en matière de santé engagées à tous les échelons du gouvernement et exprimées en pourcentage des dépenses totales du gouvernement.

**Émigrant** Personne venue d'un pays d'origine (ou de naissance) donné qui a établi sa résidence habituelle dans un autre pays.

**Entrées nettes d'investissements directs étrangers** Entrées nettes des investissements en vue d'acquies un intérêt de gestion durable (d'au moins 10 % des parts à droit de vote) dans une entreprise installée dans une économie autre que celle de l'investisseur. Elles se composent des capitaux propres, des réinvestissements des bénéficiaires, d'autres capitaux à long terme et des capitaux à court terme.

**Envois de fonds** Revenus et ressources matérielles que les migrants internationaux ou les réfugiés envoient à des personnes dans leur pays d'origine ou dans un pays où les migrants résidaient précédemment.

**Espérance de vie à la naissance** Nombre d'années qu'un nouveau-né peut s'attendre à vivre si les caractéristiques de mortalité par tranche d'âge de la population au moment de sa naissance demeurent les mêmes tout au long de sa vie.

**Espérance de vie en bonne santé** Nombre moyen d'années qu'une personne peut s'attendre à vivre en bonne santé en tenant compte des années passées avec des problèmes de santé causés par des maladies et/ou des blessures

**Femmes exerçant des professions intellectuelles et scientifiques** Part des femmes dans les postes définis dans le cadre de la Classification internationale type des professions (CITP-88) comprenant les spécialistes des sciences physiques, mathématiques et techniques (et postes connexes), les spécialistes des sciences de la vie et de la santé (et postes connexes), les spécialistes de l'enseignement (et postes connexes) et les autres spécialistes des professions intellectuelles et scientifiques.

**Femmes occupant des fonctions ministérielles et gouvernementales** Y compris les vice-premiers-ministres

et les vice-ministres. Les premiers ministres sont inclus si elles ont la charge d'un portefeuille ministériel. Les vice-présidentes et les chefs de départements ou d'administrations de niveau ministériel sont également comprises si elles exercent une fonction ministérielle dans la structure gouvernementale.

**Fonctions parlementaires et postes de direction ou de responsabilité occupés par des femmes**

Part de femmes dans les postes définis dans le cadre de la Classification internationale type des professions (CITP-88) comprenant les membres de l'exécutif et des corps législatifs, les cadres supérieurs de l'administration publique, les chefs traditionnels et chefs de village, les dirigeants et cadres supérieurs d'organisations spécialisées, les directeurs de société, les directeurs et cadres de direction, production et opérations, et les autres dirigeants et gérants.

**Immigrant** Personne résidant dans un pays d'accueil (*le pays de destination*) qui n'est pas son pays d'origine (ou de naissance).

**Indice de Gini** Calcule dans quelle mesure la répartition des revenus (ou de la consommation) entre les personnes ou les ménages d'un pays s'écarte d'une répartition parfaite. Une courbe dite courbe de Lorenz représente la part cumulée de l'ensemble des revenus perçus par rapport au nombre cumulé des bénéficiaires, en commençant par l'individu ou le ménage le plus pauvre. L'indice de Gini mesure l'aire de la zone comprise entre la courbe de Lorenz et la ligne hypothétique d'égalité parfaite, exprimée en pourcentage de l'aire maximale de la zone située sous la diagonale. Une valeur nulle indique une égalité parfaite, une valeur égale à 100 une inégalité totale.

**Indice d'espérance de vie** L'un des trois indices à partir desquels l'indice du développement humain est calculé.

**Indice de la participation des femmes (IPF)** Indice composite mesurant l'inégalité entre les sexes dans les trois dimensions essentielles de l'autonomisation : la participation à la vie et aux décisions économiques, la participation à la vie et aux décisions politiques et le contrôle des ressources économiques.

**Indice de la pauvreté humaine (IPH-1)** Indice composite mesurant le degré de privation dans les trois dimensions essentielles exprimées par l'indice du développement humain : santé et longévité, accès à l'éducation et niveau de vie décent.

**Indice de la pauvreté humaine dans les pays de l'OCDE (IPH-2)** Indice composite mesurant le degré de privation dans les trois dimensions essentielles exprimées par l'indice du développement humain (santé et longévité, accès à l'éducation et niveau de vie décent), en tenant compte également de l'exclusion sociale.

**Indice du développement humain (IDH)** Indice composite mesurant le niveau moyen atteint dans trois dimensions essentielles du développement humain : santé et longévité, accès à l'éducation et niveau de vie décent. I

**Indice du niveau d'instruction** L'un des trois indices à partir desquels l'indice du développement humain est calculé. Il se fonde sur le taux d'alphabétisation des adultes et sur le taux brut combiné de scolarisation dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur. Voir *Taux d'alphabétisation des adultes* et *Taux brut combiné de scolarisation dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur*.

**Indice du PIB** L'un des trois indices à partir desquels l'indice du développement humain est calculé. Il est calculé à partir du produit intérieur brut par habitant (en parité du pouvoir d'achat en dollars US ; voir PPA).

**Indice sexospécifique du développement humain (ISDH)** Indice composite mesurant le niveau moyen atteint dans les trois dimensions essentielles exprimées par l'indice du développement humain (santé et longévité, instruction et niveau de vie décent), ajusté en fonction des inégalités entre hommes et femmes.

**Migrant** Personne ayant changé de lieu de résidence habituelle, que ce soit en franchissant une frontière internationale ou en se rendant dans une autre région, un autre district ou une autre municipalité de son pays d'origine.

**Migration internationale** Mouvement de personnes franchissant des frontières internationales et entraînant un changement du pays de résidence habituelle.

**Migration interne** Mouvement de personnes à l'intérieur des frontières d'un pays, généralement mesuré à partir des frontières des régions, des districts ou des municipalités, qui entraîne un changement de la résidence habituelle.

**Mouvement induit par un conflit** Mouvement de personnes entraînant un changement de leur lieu de résidence habituelle à la suite d'un conflit imminent ou en cours, violent ou armé, qui crée une menace sur leur vie ou leurs moyens de subsistance.

**Niveaux d'éducation** Conformément à la Classification internationale type de l'éducation (CITE), ils comprennent l'éducation préprimaire (CITE 0), l'enseignement primaire (CITE 1), l'enseignement secondaire (CITE 2 et 3), l'enseignement post-secondaire (CITE 4) et l'enseignement supérieur (CITE 5 et 6).

**Niveau d'instruction** Répartition en pourcentage de la population d'une tranche d'âge donnée en fonction du niveau d'instruction atteint ou achevé, par rapport aux niveaux d'éducation définis par la CITE. Les niveaux d'instruction sont habituellement répartis entre niveau

élevé (CITE 5 et 6), moyen (CITE 2, 3 et 4) et faible (inférieur à CITE 2). Cet indice est calculé en exprimant le nombre de personnes d'une tranche d'âge donnée ayant atteint le niveau d'instruction le plus élevé en pourcentage de la population totale de ladite tranche d'âge.

**Part des migrants internationaux dans la population**

Estimation du nombre de migrants internationaux exprimée en pourcentage de la population totale.

**Part des revenus et des dépenses** Part des revenus et des dépenses (de la consommation) répartis par sous-groupes de la population, en fonction d'enquêtes nationales auprès des ménages s'étalant sur plusieurs années.

Dans leurs résultats, les enquêtes sur les dépenses ou la consommation indiquent une moindre inégalité entre riches et pauvres que les études sur les revenus, car les populations pauvres consomment généralement une part plus importante de leurs revenus. Les données fournies par les enquêtes couvrant des années différentes et utilisant des méthodologies divergentes, les comparaisons entre pays doivent être réalisées avec circonspection.

**Part du stock migratoire dans la population** Estimation du nombre de migrants internationaux, exprimée en pourcentage de la population totale.

**Pays de destination** Pays dans lequel arrive un migrant international venant d'un autre pays et dans lequel il a l'intention de s'installer de manière provisoire ou permanente.

**Pays d'origine** Pays que quitte un migrant international pour se rendre dans un autre pays dans lequel il a l'intention de s'installer de manière provisoire ou permanente.

**Personnes déplacées à l'intérieur de leur pays (IDP)**

Personnes ou groupes de personnes qui ont été forcés ou contraints à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituelle, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme, ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un État.

**PIB (en USD)** Produit intérieur brut converti en dollars US selon le taux de change moyen officiel du Fonds monétaire international. Un autre facteur de conversion est utilisé si l'on juge que la marge entre le taux de change officiel et le taux effectivement appliqué aux transactions en devises et aux produits négociés est particulièrement importante. Voir *PIB (produit intérieur brut)*.

**PIB (produit intérieur brut)** Somme de la valeur ajoutée par tous les producteurs résidant dans une économie, majorée de toutes les taxes sur les produits (hors subventions) non incluses dans la valorisation de la production.

Le calcul du PIB ne tient pas compte des déductions au titre de l'amortissement des biens d'équipement manufacturés ou de l'épuisement et de la dégradation des ressources naturelles. La valeur ajoutée correspond à la production nette d'un secteur, après addition de toutes les composantes de cette production et déduction des facteurs intermédiaires.

**PIB par habitant (en PPA en USD)** Produit intérieur brut (en termes de parité du pouvoir d'achat en dollars US) divisé par la population en milieu d'année. Voir *PIB (produit intérieur brut)*, *PPA (parité du pouvoir d'achat)* et *Population totale*.

**PIB par habitant (en USD)** Produit intérieur brut en dollars US divisé par la population en milieu d'année. Voir *PIB (en USD)* et *Population totale*.

**PPA (parité du pouvoir d'achat)** Taux de conversion tenant compte des différences de prix entre pays, afin de permettre des comparaisons internationales de la production et du revenu en termes réels. Au taux de PPA en USD (utilisé dans ce rapport), 1 USD PPA correspond au même pouvoir d'achat dans l'économie nationale que 1 USD aux États-Unis.

**Population active** Ensemble des personnes occupant un emploi (c.-à-d. les personnes ayant dépassé un âge donné qui, pendant la période de référence, ont occupé un emploi rémunéré, en tant que salarié, indépendant ou en congé) ou recherchant activement un emploi (c.-à-d. les personnes ayant dépassé un âge donné qui, pendant la période de référence, étaient sans emploi mais en recherchant activement un). Voir *Population économiquement active*.

**Population économiquement active (ou population active)**

Ensemble des personnes âgées de 15 ans et plus qui, pendant une période de référence donnée, occupaient un emploi ou étaient en recherche active d'emploi. Voir *Population active*.

**Population n'utilisant pas une source d'eau potable**

**améliorée** Calculée en soustrayant à 100 le pourcentage de la population ayant accès à une source d'eau potable améliorée. Celles-ci comprennent l'eau courante à domicile, les bornes-fontaines, les points d'eau équipés de pompes à bras, les puits protégés, les sources protégées et les systèmes de captage des eaux pluviales.

**Population totale** Ensemble des personnes effectivement présentes dans un pays, une zone ou une région au 1er juillet de l'année en question. Les personnes effectivement présentes comprennent les personnes qui sont habituellement présentes et les visiteurs, mais sans les résidents qui sont temporairement absents du pays, de la zone ou de la région.

**Population urbaine** Population vivant de facto dans des zones

classées urbaines selon les critères propres à chaque zone ou pays. Les données concernent le 1er juillet de l'année en question. Voir *Population totale*.

**Population vivant sous le seuil de pauvreté** Pourcentage de la population vivant sous un seuil de pauvreté déterminé :

- 1,25 USD par jour et 2 USD par jour - aux prix internationaux de 2005, ajustés en parité du pouvoir d'achat;
- *Seuil de pauvreté national* - seuil de pauvreté jugé adapté à un pays par ses autorités. Estimations nationales fondées sur des estimations des sous-groupes pondérés (population) à partir des enquêtes auprès des ménages ;
- 50 % du revenu médian - soit 50 % du revenu ajusté médian dont disposent les ménages.

**Probabilité de décéder avant un âge donné** Calculé en soustrayant à 100 la probabilité (exprimée en pourcentage) d'atteindre un âge précis pour une population donnée. Voir *Probabilité de vivre jusqu'à un âge donné*.

**Probabilité de vivre jusqu'à un âge donné** Probabilité (exprimée en pourcentage) qu'un nouveau-né atteigne un âge précis, en fonction des caractéristiques de mortalité par tranche d'âge de la population.

**Projection des variantes médianes** Projections démographiques de la Division de la population de l'ONU supposant une fécondité moyenne, une mortalité normale et une migration internationale normale. Chaque hypothèse entraîne une projection des tendances des niveaux de fécondité, de mortalité et de migration nette en fonction des caractéristiques démographiques spécifiques et des politiques pertinentes pour chaque pays ou groupe de pays. En outre, dans les pays fortement touchés par l'épidémie de VIH, l'impact du virus est inclus dans la projection. La Division de la population de l'ONU publie également des projections des variantes hautes et basses. Pour en savoir plus, voir <http://esa.un.org/unpp/assumptions.html>.

**Rapport de dépendance des jeunes** Population âgée de moins de 15 ans exprimée en pourcentage de la population en âge de travailler (âgée de 15 à 64 ans).

**Rapport de dépendance des personnes âgées** Population âgée d'au moins 65 ans exprimée en pourcentage de la population en âge de travailler (âgée de 15 à 64 ans).

**Ratification d'un traité** Pour qu'un traité international entre en vigueur dans un pays donné, celui-ci doit le ratifier, souvent en accord avec son corps législatif. La ratification n'implique pas uniquement l'expression de l'intérêt dont témoigne la signature, mais également l'incorporation des principes et des obligations du traité dans le droit national.

**Réfugiés** Personnes ou groupes de personnes qui, craignant avec raison d'être persécutés du fait de leur race, de leur religion, de leur nationalité, de leurs opinions politiques ou de leur appartenance à un certain groupe social, ont

fui leur pays d'origine et ne peuvent ou ne veulent pas y retourner.

**Revenu estimatif (en PPA en USD)** Calculé à partir du taux de revenus non agricoles des femmes par rapport aux revenus non agricoles des hommes, des proportions d'hommes et de femmes dans la population active, de la population masculine et féminine totale et du PIB total (en termes de parité du pouvoir d'achat en dollars US ; voir *PPA (parité du pouvoir d'achat)*). Le revenu estimatif est utilisé pour calculer *l'Indice sexospécifique du développement humain* et *l'Indice de la participation des femmes*. Pour de plus amples détails sur cette estimation, voir <http://hdr.undp.org/fr/statistiques/nt1>.

**Sièges parlementaires occupés par des femmes** Nombre de sièges occupés par des femmes dans les chambres basse et haute (ou sénat) ou dans la chambre unique du parlement du pays considéré.

**Taux annuel d'accroissement naturel** Part de la croissance (ou du déclin) de la population déterminée exclusivement à partir des naissances et des décès.

**Taux annuel de croissance du stock migratoire** Estimation du taux de croissance exponentiel moyen du stock migratoire international pour chaque période indiquée, exprimée en pourcentage.

**Taux brut combiné de scolarisation dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur** Nombre d'élèves scolarisés aux niveaux d'éducation primaires, secondaires et supérieurs, quel que soit leur âge, exprimé en pourcentage de la population de la tranche d'âge correspondant théoriquement à ces trois niveaux. Voir *Niveaux d'éducation*.

**Taux d'alphabétisation des adultes** Part de la population adulte âgée de 15 ans et plus sachant lire et écrire, exprimée en pourcentage de la population correspondante (totale ou d'un sexe particulier) dans un pays, un territoire ou une zone géographique donnée, à un moment particulier, habituellement au milieu de l'année. À des fins statistiques, une personne est déclarée sachant lire et écrire si elle peut lire, écrire et comprendre quelques lignes simples concernant sa vie quotidienne.

**Taux d'analphabétisme des adultes** Calculé en soustrayant à 100 le taux d'alphabétisation des adultes. Voir *Taux d'alphabétisation des adultes*.

**Taux de chômage** Population au chômage exprimée en pourcentage de la population active (travailleurs et chômeurs). Voir *Chômeurs et Population active*.

**Taux de chômage de longue durée** Personnes au-dessus d'un âge déterminé qui sont au chômage depuis au moins 12 mois, exprimées en pourcentage de la population active (travailleurs et chômeurs). Voir *Chômeurs et Population active*.

**Taux de croissance annuel de la population** Taux de croissance exponentiel annuel moyen de la population pour la période concernée. Voir *Population totale*.

**Taux de croissance annuelle du PIB par habitant** A Taux de croissance annuelle obtenu par la méthode des moindres carrés, calculé à partir d'un PIB par habitant à prix constants en unités de devise locale.

**Taux d'émigration** Stock d'émigrants originaires d'un pays à un moment donné, exprimé en pourcentage du total de la population résidant dans le pays d'origine et de la population émigrée.

**Taux d'émigration des diplômés de l'enseignement supérieur** Nombre total d'émigrants d'un pays donné âgés d'au moins 15 ans et ayant reçu un enseignement supérieur, exprimé en pourcentage de l'ensemble de la population du même âge ayant reçu un enseignement supérieur dans leur pays d'origine et de la population d'émigrants ayant reçu un enseignement supérieur.

**Taux de fécondité** Nombre total d'enfants qu'une femme aurait si elle vivait jusqu'à la fin de sa période de fécondité et était soumise aux taux de fécondité par âge prévalant au cours de l'année considérée dans un pays ou territoire donné.

**Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans** Probabilité qu'un enfant décède avant son cinquième anniversaire, exprimée pour 1 000 naissances vivantes.

**Taux des mouvements internationaux** Somme de la population totale d'immigrants entrés dans un pays donné

et d'émigrants ayant quitté ce même pays, exprimée en pourcentage du total de la population résidente et émigrante de ce pays.

**Taux de participation de la population active** Mesure de la part de la population en âge de travailler d'un pays qui occupe un rôle actif sur le marché du travail, soit en travaillant, soit en recherchant activement un emploi. Il est calculé en exprimant le pourcentage de la population active par rapport à la population en âge de travailler. Dans ce rapport, la population en âge de travailler désigne la population des plus de 15 ans. Voir *Population active* et *Population économiquement active*.

**Taux du revenu estimatif des femmes par rapport à celui des hommes** Taux du revenu estimatif des femmes par rapport au revenu estimatif des hommes. Voir *Revenu estimatif (en PPA en USD)*.

**Taux net de migration internationale** Différence entre le nombre d'immigrants d'un pays et le nombre d'émigrants sur une période donnée, divisée par les années-personnes vécues par la population du pays d'accueil au cours de cette période. Elle s'exprime en nombre de migrants net pour une population de 1 000, ou en pourcentage.

**Variation annuelle moyenne de l'indice des prix à la consommation** Traduit l'évolution du coût d'un ensemble standard ou fixe de biens et services pour le consommateur moyen.

## Les catégories de développement humain

### Développement humain très élevé

(IDH de 0,900 et supérieur)

Allemagne  
Andorre  
Australie  
Autriche  
Barbade  
Belgique  
Brunéi Darussalam  
Canada  
Chypre  
Corée (République de)  
Danemark  
Espagne  
Émirats arabes unis  
États-Unis  
Fédération de Russie  
Finlande  
France  
Grèce  
Hong Kong, Chine (RAS)  
Irlande  
Islande  
Israël  
Italie  
Japon  
Koweït  
Liechtenstein  
Luxembourg  
Malte  
Norvège  
Nouvelle-Zélande  
Pays-Bas  
Portugal  
Qatar  
Singapour  
Slovénie  
Suède  
Suisse  
République tchèque  
Royaume-Uni  
(38 pays ou territoires)

### Développement humain élevé

(IDH 0,800–0,899)

Albanie  
Antigua-et-Barbuda

Arabie saoudite  
Argentine  
Bahamas  
Bahreïn  
Biélorus  
Bosnie-Herzégovine  
Brésil  
Bulgarie  
Chili  
Colombie  
Costa Rica  
Croatie  
Cuba  
Dominique  
Équateur  
Estonie  
Ex-République yougoslave de Macédoine  
Grenade  
Hongrie  
Jamahiriya arabe libyenne  
Kazakhstan  
Lettonie  
Liban  
Lituanie  
Malaisie  
Maurice  
Mexique  
Monténégro  
Oman  
Panama  
Pérou  
Pologne  
Roumanie  
Sainte-Lucie  
Saint-Kitts-et-Nevis  
Serbie  
Seychelles  
Slovaquie  
Trinité-et-Tobago  
Turquie  
Uruguay  
Venezuela (Rép. de Bolivarienne)  
(45 pays ou territoires)

### Développement humain moyen

(IDH 0,500–0,799)

Afrique du Sud  
Algérie  
Angola  
Arménie  
Azerbaïdjan

Bangladesh  
Belize  
Bhoutan  
Bolivie  
Botswana  
Cambodge  
Cameroun  
Cap-Vert  
Chine  
Comores  
Congo  
Djibouti  
Égypte  
El Salvador  
Guinée équatoriale  
Fidji  
Gabon  
Géorgie  
Ghana  
Guatemala  
Guyane  
Haïti  
Honduras  
Îles Salomon  
Inde  
Indonésie  
Iran (République islamique d')  
Jamaïque  
Jordanie  
Kenya  
Kirghizistan  
Lesotho  
Madagascar  
Maldives  
Mauritanie  
Moldova  
Mongolie  
Maroc  
Myanmar  
Namibie  
Népal  
Nicaragua  
Nigéria  
Ouganda  
Ouzbékistan  
Pakistan  
Papouasie-Nouvelle-Guinée  
Paraguay  
Philippines  
Rép. démoc. populaire Lao  
République arabe syrienne

République dominicaine  
République-Unie de Tanzanie  
Saint-Vincent-et-les Grenadines  
Samoa  
Sao Tomé-et-Principe  
Sri Lanka  
Soudan  
Suriname  
Swaziland  
Tadjikistan  
Territoires palestiniens occupés  
Thaïlande  
Tonga  
Tunisie  
Turkmenistan  
Ukraine  
Vanuatu  
Viet Nam  
Yémen  
(75 pays ou territoires)

### Faible développement humain

(IDH inférieur à 0,500)

Afghanistan  
Bénin  
Burkina Faso  
Burundi  
Congo (République Démocratique du)  
Côte d'Ivoire  
Érythrée  
Éthiopie  
Gambie  
Guinée  
Guinée-Bissau  
Libéria  
Malawi  
Mali  
Mozambique  
Niger  
République centrafricaine  
Rwanda  
Tchad  
Sénégal  
Sierra Leone  
Timor-Leste  
Togo  
Zambie  
(24 pays ou territoires)

## Pays par continents

### Afrique

Afrique du Sud  
 Algérie  
 Angola  
 Bénin  
 Botswana  
 Burkina Faso  
 Burundi  
 Cameroun  
 Cap-Vert  
 Comores  
 Congo  
 Congo (République Démocratique du)  
 Côte d'Ivoire  
 Djibouti  
 Égypte  
 Érythrée  
 Éthiopie  
 Gabon  
 Gambie  
 Ghana  
 Guinée  
 Guinée-Bissau  
 Guinée équatoriale  
 Kenya  
 Lesotho  
 Libéria  
 Jamahiriya arabe libyenne  
 Madagascar  
 Malawi  
 Mali  
 Mauritanie  
 Maurice  
 Maroc  
 Mozambique  
 Namibie  
 Niger  
 Nigéria  
 Ouganda  
 République centrafricaine  
 République-Unie de Tanzanie  
 Réunion  
 Rwanda  
 Sahara occidentale  
 Saint Helena  
 Sao Tomé-et-Principe  
 Sénégal  
 Seychelles  
 Sierra Leone

Somalie  
 Soudan  
 Swaziland  
 Tchad  
 Togo  
 Tunisie  
 Zambie  
 Zimbabwe  
 (56 pays ou territoires)

### Asie

Afghanistan  
 Arabie saoudite  
 Arménie  
 Azerbaïdjan  
 Bahreïn  
 Bangladesh  
 Bhoutan  
 Brunéi Darussalam  
 Cambodge  
 Chine  
 Chypre  
 Corée (République de)  
 Corée (Répu. pop. démocratique de)  
 Émirats arabes unis  
 Géorgie  
 Hong Kong, Chine (RAS)  
 Inde  
 Indonésie  
 Iran (République islamique d')  
 Iraq  
 Israël  
 Japon  
 Jordanie  
 Kazakhstan  
 Kirghizistan  
 Koweït  
 Liban  
 Macao, Chine (SAR)  
 Malaisie  
 Maldives  
 Mongolie  
 Myanmar  
 Népal  
 Oman  
 Ouzbékistan  
 Pakistan  
 Philippines  
 Qatar  
 Singapour  
 Sri Lanka

République arabe syrienne  
 Rép. démoc. populaire Lao  
 Taiwan Province de Chine  
 Territoires palestiniens occupés  
 Thaïlande  
 Timor-Leste  
 Turkmenistan  
 Turquie  
 Viet Nam  
 Yémen  
 (51 pays ou territoires)

### Europe

Albanie  
 Allemagne  
 Andorre  
 Autriche  
 Bélarus  
 Belgique  
 Bosnie-Herzégovine  
 Bulgarie  
 Croatie  
 Danemark  
 Espagne  
 Estonie  
 Ex-République yougoslave de Macédoine  
 Faeroe Islands  
 Fédération de Russie  
 Finlande  
 France  
 Gibraltar  
 Grèce  
 Hongrie  
 Île de Man  
 Irlande  
 Islande  
 Italie  
 Lettonie  
 Liechtenstein  
 Lituanie  
 Luxembourg  
 Malte  
 Moldova  
 Monaco  
 Monténégro  
 Norvège  
 Pays-Bas  
 Pologne  
 Portugal  
 République tchèque  
 Roumanie



Royaume-Uni  
 Saint-Marin  
 Saint-Siège  
 Serbie  
 Slovaquie  
 Slovénie  
 Suède  
 Suisse  
 Svalbard et Jan Mayen Islands  
 Ukraine

(49 pays ou territoires)

## Amérique latine et Caraïbes

Antigua-et-Barbuda  
 Argentine  
 Bahamas  
 Barbade  
 Belize  
 Bolivie  
 Brésil  
 Chili  
 Colombie  
 Costa Rica  
 Cuba  
 Dominique  
 Équateur  
 El Salvador  
 Grenade  
 Guatemala  
 Guyane  
 Haïti  
 Honduras  
 Jamaïque  
 Mexique  
 Nicaragua  
 Panama  
 Paraguay  
 Pérou  
 République dominicaine  
 Sainte-Lucie  
 Saint-Kitts-et-Nevis  
 Saint-Vincent-et-les Grenadines  
 Suriname  
 Trinité-et-Tobago  
 Uruguay  
 Venezuela (Rép. de Bolivarienne)  
 (33 pays ou territoires)

## Amérique du Nord

Canada  
 États-Unis  
 (2 pays ou territoires)

## Océanie

Australie  
 Fidji  
 Îles Marshall  
 Îles Salomon  
 Kiribati  
 Micronésie (États fédérés de)  
 Nauru  
 Nouvelle-Zélande  
 Palaos  
 Papouasie-Nouvelle-Guinée  
 Samoa  
 Tonga  
 Tuvalu  
 Vanuatu  
 (14 pays ou territoires)

## Pays par bureaux régionaux du PNUD

### États arabes

Algérie  
 Arabie saoudite  
 Bahreïn  
 Djibouti  
 Égypte  
 Émirats arabes unis  
 Iraq  
 Jamahiriya arabe libyenne  
 Jordanie  
 Koweït  
 Liban  
 Maroc  
 Oman  
 Qatar  
 Somalie  
 Soudan  
 République arabe syrienne  
 Territoires palestiniens occupés  
 Tunisie  
 Yémen  
 (20 pays ou territoires)

### Europe centrale et orientale et Communauté des États indépendants (CEI)

Albanie  
 Arménie  
 Azerbaïdjan  
 Bélarus  
 Bosnie-Herzégovine  
 Bulgarie  
 Croatie  
 Chypre  
 Estonie  
 Fédération de Russie  
 Géorgie  
 Hongrie  
 Kazakhstan  
 Kirghizistan  
 Lettonie  
 Lituanie  
 Macédoine (ex-République yougoslave)  
 Malte  
 Moldova  
 Monténégro  
 Ouzbékistan

Pologne  
République tchèque  
Roumanie  
Serbie  
Slovaquie  
Slovénie  
Tadjikistan  
Turkmenistan  
Turquie  
Ukraine  
(31 pays ou territoires)

## Asie orientale et Pacifique

Brunéi Darussalam  
Cambodge  
Chine  
Corée (République de)  
Corée (République populaire de)  
Fidji  
Hong Kong, Chine (RAS)  
Indonésie  
Îles Marshall  
Îles Salomon  
Kiribati  
Malaisie  
Micronésie (États fédérés de)  
Mongolie  
Myanmar  
Nauru  
Palaos  
Papouasie-Nouvelle-Guinée  
Philippines  
Rép. démoc. populaire Lao  
Samoa  
Singapour  
Thaïlande  
Timor-Leste  
Tonga  
Tuvalu  
Vanuatu  
Viet Nam  
(28 pays ou territoires)

## Amérique latine et Caraïbes

Antigua-et-Barbuda  
Argentine  
Bahamas  
Barbade  
Belize  
Bolivie  
Brésil

Chili  
Colombie  
Costa Rica  
Cuba  
Dominique  
Équateur  
El Salvador  
Grenade  
Guatemala  
Guyane  
Haïti  
Honduras  
Jamaïque  
Mexique  
Nicaragua  
Panama  
Paraguay  
Pérou  
République dominicaine  
Sainte-Lucie  
Saint-Kitts-et-Nevis  
Saint-Vincent-et-les Grenadines  
Suriname  
Trinité-et-Tobago  
Uruguay  
Venezuela (Rép. de Bolivarienne)  
(33 pays ou territoires)

## Afrique subsaharienne

Afrique du Sud  
Angola  
Bénin  
Botswana  
Burkina Faso  
Burundi  
Cameroun  
Cap-Vert  
Comores  
Congo  
Congo (République Démocratique du)  
Côte d'Ivoire  
Érythrée  
Éthiopie  
Gabon  
Gambie  
Ghana  
Guinée  
Guinée-Bissau  
Guinée équatoriale  
Kenya  
Lesotho

Libéria  
Madagascar  
Malawi  
Mali  
Maurice  
Mauritanie  
Mozambique  
Namibie  
Niger  
Nigéria  
Ouganda  
Rwanda  
Sao Tomé-et-Principe  
Sénégal  
Seychelles  
Sierra Leone  
Swaziland  
République centrafricaine  
République-Unie de Tanzanie  
Tchad  
Togo  
Zambie  
Zimbabwe  
(45 pays ou territoires)

## Asie du Sud

Afghanistan  
Bangladesh  
Bhoutan  
Inde  
Iran (République islamique d')  
Maldives  
Népal  
Pakistan  
Sri Lanka  
(9 pays ou territoires)

## Autres groupements de pays

### Conseil de coopération du Golfe (CCG)

Arabie saoudite  
Bahreïn  
Émirats arabes unis  
Koweït  
Qatar  
Oman  
(6 pays ou territoires)

### Union européenne (UE27)

Allemagne  
Autriche  
Belgique  
Bulgarie  
Chypre  
Danemark  
Espagne  
Estonie  
Finlande  
France  
Grèce  
Hongrie  
Italie  
Irlande  
Lettonie  
Lituanie  
Luxembourg  
Malte  
Pays-Bas  
Pologne  
Portugal  
Roumanie  
Slovaquie  
Slovénie  
Suède  
République tchèque  
Royaume-Uni  
(27 pays ou territoires)

### Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Allemagne  
Australie  
Autriche  
Belgique  
Canada  
Corée (République de)  
Danemark  
Espagne  
États-Unis  
Finlande  
France  
Grèce  
Hongrie  
Irlande  
Islande  
Italie  
Japon  
Luxembourg  
Mexique  
Norvège  
Nouvelle-Zélande  
Pays-Bas  
Pologne  
Portugal  
Slovaquie  
Suède  
Suisse  
République tchèque  
Royaume-Uni  
Turquie  
(30 pays ou territoires)